



HISTOIRE NATURELLE

DES

COLÉOPTÈRES

DE FRANCE

LYON. — IMPRIMERIE PITRAT AINÉ, RUE GENTIL, 4.

HISTOIRE NATURELLE

DES

COLÉOPTÈRES

DE FRANCE

PAR

E. MULSANT

Correspondant de l'Institut,
Conservateur de la Bibliothèque de la ville de Lyon, etc.

ET

CL. REY

Membre des Sociétés Linnéenne et d'Agriculture de Lyon, etc.

BRÉVIPENNES

ALÉOCHARIENS (SUITE). — **MYRMÉDONIAIRES** (2e PARTIE)

PARIS

DEYROLLE, NATURALISTE

RUE DE LA MONNAIE, 23

—

NOVEMBRE 1875

A MONSIEUR

LE BARON DE WATTEVILLE

CHEF DE DIVISION AU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR,
MEMBRE HONORAIRE DE LA SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON,
ETC., ETC.

Monsieur le baron.

En vous dédiant ce nouveau volume de nos Coléoptères de France, nous n'avons pas besoin de rappeler vos services rendus à la science ou à ceux qui la cultivent. Tout le monde connaît votre extrême obligeance et le zèle intelligent avec lequel vous remplissez les fonctions importantes confiées à vos soins.

Puissent ces humbles pages vous offrir le témoignage de notre reconnaissance et l'hommage des sentiments profonds de respect avec lesquels.

Nous avons l'honneur d'être,

Monsieur le baron,

Vos très-humbles et dévoués serviteurs

E. MULSANT et Cl. REY.

Lyon, le 1er octobre 1875.

TRIBU

DES

BRÉVIPENNES

FAMILLE DES ALÉOCHARIENS

— SUITE —

SEPTIÈME BRANCHE

MYRMÉDONIAIRES

2e PARTIE

TROISIÈME SECTION

Hanches intermédiaires plus ou moins rapprochées, mais non contiguës. *Lame mésosternale* dépassant un peu le milieu des hanches intermédiaires.

Obs. Ici la lame mésosternale est en angle aigu, à sommet souvent plus ou moins acuminé ou rétréci en pointe courte, subacérée ou acérée. Cette pointe dépasse un peu le milieu des hanches intermédiaires (1), ce qui force celles-ci de s'écarter très-légèrement, si peu qu'elles paraissent parfois subcontiguës, mais non tout à fait contiguës. Les tempes sont rebordées ou non sur les côtés.

Cette section embrasse un certain nombre de genres, dont les premiers, un peu disparates et d'une étude difficile, rappellent à la fois quelques genres intermédiaires de la section précédente et le premier genre de la suivante.

(1) Dans le genre *Halobrechta* la pointe mésosternale est graduée et paraît un peu plus prolongée que dans les genres voisins, mais sans atteindre les deux tiers des hanches intermédiaires. De plus, celles-ci, bien que rapprochées, sont séparées entre elles par un filet très-mince, plus ou moins enfoui, semblant appartenir à la pointe métasternale antérieure, et qui ne leur permet pas d'être contiguës.

Nous les classerons ainsi qu'il suit :

- *Tempes*
  - plus ou moins distinctement rebordées sur les côtés. *Corps*
    - suballongé ou oblong, épais, subconvexe, fortement ponctué. Les *cinquième à dixième articles des antennes* assez fortement transverses. *Élytres* visiblement plus longues que le prothorax. Le *cinquième segment abdominal* plus long que les précédents. — ZOOSETHA.
    - allongé, peu épais, sublinéaire ou linéaire, subdéprimé, finement pointillé. Le *cinquième segment abdominal*
      - aussi long ou à peine moins long que les précédents, subrétractile. *Tarses postérieurs* suballongés. *Tempes*
        - distinctement rebordées sur les côtés dans toute leur longueur. *Tête* assez fortement ponctuée. *Prothorax* transverse. *Mésosternum*
          - carinulé à sa base. *Tête* graduellement subrétrécie derrière les yeux. *Élytres* sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe. Le *quatrième segment abdominal* non impressionné en travers à sa base. — HALOBRECHTA.
          - non carinulé. *Tête* non rétrécie derrière les yeux. *Élytres* non sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe. Le *quatrième segment abdominal* impressionné en travers à sa base. — ANOPLETA.
        - obsolètement rebordées sur les côtés ou seulement en arrière. *Tête* transverse ou subtransverse. *Prothorax* presque carré. Les *septième à dixième articles des antennes*
          - très-courts, très-fortement transverses. *Lame mésosternale* à pointe graduée, un peu émoussée au sommet, avec un rudiment de carène basilaire. *Corps* linéaire. — ALEVONOTA.
          - assez courts, fortement transverses. *Lame mésosternale* à pointe assez brusque et subacérée, sans rudiment de carène basilaire. *Corps* sublinéaire. — HETERONOMA.
      - sensiblement plus long que les précédents, non rétractile. *Tête* subtriangulaire. *Tempes* obsolètement rebordées. Les *cinquième à dixième articles des antennes* plus ou moins fortement transverses. *Tarses postérieurs* peu allongés. *Prothorax*
        - transverse, subrétréci en arrière. Le *dernier article des tarses postérieurs* à peine plus long que le premier : celui-ci oblong. *Corps* subdéprimé, noir. — OURALIA.
        - presque carré, non ou à peine rétréci en arrière. Le *dernier article des tarses postérieurs* au moins deux fois plus long que le premier : celui-ci à peine oblong. *Corps* déprimé, d'un roux testacé. — APIMELA.
  - non rebordées sur les côtés. Le *dernier article des tarses postérieurs*
    - trois fois plus long que le premier. Le *cinquième segment abdominal* subégal aux précédents. Le *troisième article des antennes*
      - à peine plus court que le deuxième. *Tête* en carré transverse. *Abdomen* subparallèle, à *quatrième segment* impressionné en travers à sa base. — PACHNIDA.
      - sensiblement plus court que le deuxième. *Tête* à peine subtriangulaire. *Abdomen* subélargi avant son extrémité, à *quatrième segment* non impressionné en travers à sa base. — AMIDOBIA.
    - un peu plus long que le premier. *Tête* le plus souvent subtriangulaire ou subélargie derrière les yeux. *Antennes*
      - fortement ou assez fortement épaissies, avec les *cinquième à dixième articles* très-courts, très-fortement transverses : le *troisième* à peine oblong ou subglobuleux. *Abdomen* subélargi en arrière, à *cinquième segment* notablement plus grand que les précédents. — MEOTICA.
      - légèrement épaissies, avec les *cinquième à dixième articles* sensiblement transverses : le *troisième* oblong. *Abdomen* subparallèle, à *cinquième segment* plus grand que les précédents. — AMISCHA.

Genre *Zoosetha*, ZOOSÈTHE, Mulsant et Rey.

Étymologie : ζῶον, animal; σήθω, je crible.

CARACTÈRES. *Corps* suballongé ou oblong, épais, fortement pontué, subconvexe, ailé.

Tête assez grosse, presque carrée, moins large que le prothorax, à peine resserrée à sa base, obtusément angulée en avant, sensiblement engagée dans le prothorax, peu saillante, inclinée. *Tempes* visiblement rebordées sur les côtés. *Épistome* largement tronqué en avant. *Labre* court, transverse, subtronqué au sommet. *Mandibules* peu saillantes, larges, simples, arquées. *Palpes maxillaires* peu développés, de quatre articles : le troisième plus long que le deuxième, sensiblement renflé : le dernier petit, grêle, subulé. *Palpes labiaux* très-petits, de trois articles. *Menton* assez grand, transverse, plus étroit en avant, subtronqué à son bord antérieur. *Tige des mâchoires* distinctement rectangulée à la base.

Yeux médiocres, peu saillants, subovalairement arrondis, séparés du prothorax par un intervalle sensible.

Antennes assez courtes, légèrement épaissies; insérées à la partie supérieure d'une fossette assez profonde, joignant, à cet endroit, le bord antéro-interne des yeux; de onze articles : le premier allongé, subépaissi en massue : le deuxième suballongé : le troisième oblong, plus court que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais, non contigus : les cinquième à dixième assez fortement transverses : le dernier assez grand, assez courtement ovalaire.

Prothorax transverse, subrétréci en avant, moins large que les élytres; obtusément tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis et subarrondis, et les postérieurs très-obtus; largement arrondi à sa base; non ou à peine rebordé sur celle-ci et sur les côtés, qui, vus latéralement, s'abaissent assez fortement dès la base d'arrière en avant. *Repli* assez large, peu visible vu de côté.

Écusson médiocre, subtriangulaire.

Élytres presque carrées, assez prolongées, recouvrant parfois la base du premier segment abdominal; simultanément et subangulairement échancrées à leur bord postérieur vers l'angle sutural; subsinuées au sommet vers leur angle postéro-externe; simples et subrectilignes sur les côtés. *Repli* assez large, à bord inférieur presque droit. *Épaules* assez saillantes.

Prosternum peu développé au devant des hanches antérieures, offrant entre celles-ci un angle court et obtus. *Mésosternum* à lame médiane en angle très-aigu, à pointe acuminée et prolongée jusques un peu après le milieu des hanches intermédiaires. *Médiépisternums* grands, confondus avec le mésosternum ; *médiépimères* sensibles, subtriangulaires. *Métasternum* assez grand, avancé entre les hanches intermédiaires en angle subaigu, prolongé jusqu'au niveau antérieur des trochanters. *Postépisternums* assez étroits, à bord interne subparallèle au repli des élytres. *Postépimères* petites, subtriangulaires.

Abdomen peu allongé, un peu moins large que les élytres, subparallèle, assez convexe en dessus, fortement rebordé sur les côtés, pouvant aisément se redresser en l'air ; avec les trois premiers segments sensiblement impressionnés en travers à leur base, les quatre premiers subégaux et le cinquième plus grand : le sixième peu saillant, rétractile : celui de l'armure enfoui. *Ventre* convexe, à premier arceau plus développé que les suivants, ceux-ci subégaux : le sixième assez saillant, rétractile.

Hanches antérieures grandes, coniques, obliques, assez saillantes, renversées en arrière, convexes en avant, planes en dessous, contiguës au sommet. Les *intermédiaires* moindres, subovales, peu saillantes, obliquement disposées, très-rapprochées mais non contiguës dans leur milieu. Les *postérieures* grandes, subcontiguës à leur base, divergentes au sommet ; à *lame supérieure* nulle en dehors, brusquement dilatée en dedans en cône allongé, horizontal et tronqué ; à *lame inférieure* assez large, transverse, explanée, subparallèle.

Pieds peu allongés. *Trochanters antérieurs et intermédiaires* petits, subcunéiformes ; les *postérieurs* grands, ovales-oblongs, subdétachés et subacuminés au sommet. *Cuisses* débordant assez légèrement les côtés du corps, subcomprimées, faiblement élargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, droits ou presque droits, un peu rétrécis vers leur base, munis au bout de leur tranche inférieure de deux éperons obsolètes ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, subcomprimés, subfiliformes ou à peine atténués vers leur extrémité ; les *antérieurs* de quatre articles, les *intermédiaires* et *postérieurs* de cinq ; les *antérieurs* courts, avec les trois premiers articles très-courts, subégaux et le dernier subégal à tous les précédents réunis ; les *intermédiaires* moins courts, avec les quatre premiers articles courts, subégaux, et le dernier subégal aux deux précédents réunis ; les *postérieurs* suballongés, moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles assez courts, subégaux, et le

dernier subégal aux deux précédents réunis. *Ongles* très-petits, grêles, subarqués.

Obs. La petite espèce, qui représente cette coupe, vit dans le bois carié. Sa démarche est lente.

Ce genre est remarquable par sa forme plus raccourcie et plus épaisse que dans les genres voisins, par sa forte ponctuation, par son prothorax subrétréci en avant, par ses élytres assez prolongées, etc.

Nous n'en connaissons que deux espèces :

a *Prothorax* sensiblement transverse. *Tête* assez fortement ponctuée. INCONSPICUA.
aa *Prothorax* fortement transverse. *Tête* assez finement ponctuée. CRIBRATA.

1. Zoosetha inconspicua, Erichson.

Suballongée ou oblongue, subparallèle, subconvexe, finement et éparsement pubescente, d'un noir brillant, avec la bouche, les antennes et les pieds d'un brun de poix. Tête assez fortement et assez densement ponctuée. Antennes légèrement épaissies, à peine pilosellées, à troisième article beaucoup plus court et plus grêle que le deuxième, les cinquième à dixième assez fortement transverses. Prothorax suborbiculairement transverse, subrétréci en avant, sensiblement moins large que les élytres, légèrement arqué sur les côtés, faiblement convexe, assez fortement et densement ponctué. Élytres à peine transverses ou subcarrées, sensiblement plus longues que le prothorax, peu convexes, fortement et densement ponctuées. Abdomen subparallèle, un peu moins large que les élytres, finement et densement pointillé vers sa base, un peu moins en arrière. Tarses postérieurs suballongés, moins longs que les tibias.

♂ Le *sixième segment abdominal* subtronqué à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* prolongé en angle saillant.

♀ Le *sixième segment abdominal* obtusément arrondi à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* subarrondi au sommet, dépassant à peine le segment abdominal correspondant.

Homalota inconspicua, Erichson, Gen. et Spec. Staph. 116, 73. — Redtenbacher, Faun. Austr. 661, 30. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 418, 82. — Kraatz, Ins. Deut. II, 261, 68.

Long., 0m,0016 (3/4 l.); — larg., 0m,0004 (1/6. l.)

Corps suballongé ou oblong, subparallèle, subconvexe, d'un noir brillant ; revêtu d'une fine pubescence grise, assez longue, couchée et peu serrée.

Tête sensiblement moins large que le prothorax, à peine pubescente, assez fortement et assez densement ponctuée ; d'un noir brillant. *Front* large, à peine convexe, offrant sur son milieu un léger espace longitudinal lisse et bien apparent. *Épistome* convexe, à peine ponctué. *Labre* subconvexe, d'un noir ou d'un brun de poix brillant, éparsement cilié en avant. *Parties de la bouche* d'un brun de poix. *Pénultième article des palpes maxillaires* à peine cilié.

Yeux subovalairement arrondis, noirâtres.

Antennes à peine aussi longues que la tête et le prothorax réunis ; graduellement et légèrement épaissies ; finement duveteuses et en outre à peine pilosellées ; entièrement obscures ou brunâtres ; à premier article assez allongé, légèrement épaissi en massue, paré après le milieu de son arête supérieure d'une légère soie redressée : les deuxième et troisième obconiques : le deuxième suballongé, à peine moins long que le premier : le troisième oblong, beaucoup plus court et sensiblement plus grêle que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais : le quatrième médiocrement, les cinquième à dixième assez fortement transverses : le dernier assez épais, un peu moins long que les deux précédents réunis, assez courtement ovalaire, presque mousse au sommet.

Prothorax suborbiculairement transverse, sensiblement plus large que long, paraissant de dessus un peu rétréci en avant ; largement et obtusément tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, subobtus et subarrondis ; sensiblement moins large à sa base que les élytres ; légèrement, mais distinctement arqué sur les côtés, vu de dessus, avec ceux-ci, vus latéralement, subrectilignes en arrière au devant des angles postérieurs, qui sont très-obtus et subarrondis ; largement arrondi à sa base ; faiblement convexe sur son disque ; finement et éparsement pubescent ; assez fortement et densement ponctué ; d'un noir brillant. *Repli* lisse, d'un testacé de poix livide.

Écusson à peine pubescent, distinctement ponctué, d'un noir assez brillant.

Élytres non ou à peine transverses ; environ d'un tiers plus longues que le prothorax ; subparallèles et presque subrectilignes sur les côtés ; offrant à leur sommet vers la suture un angle rentrant assez sensible ; faiblement sinuées vers leur angle postéro-externe, avec le sutural un peu

émoussé; subdéprimées ou faiblement convexes intérieurement sur leur disque; souvent subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson; finement et parcimonieusement pubescentes ; fortement et densement ponctuées, avec la ponctuation évidemment plus forte que celle du prothorax ; entièrement d'un noir brillant. *Epaules* arrondies.

Abdomen peu ou médiocrement allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, environ deux fois plus prolongé que celles-ci; subparallèle sur ses côtés ; légèrement convexe vers sa base, assez fortement vers son extrémité; finement et éparsement pubescent; finement et densement pointillé sur les quatre premiers segments, un peu moins densement vers le sommet du quatrième et sur le cinquième ; entièrement d'un noir assez brillant. Les *trois premiers segments* sensiblement impressionnés en travers à leur base, avec le fond des impressions presque lisse : le premier parfois recouvert en partie : le cinquième un peu plus grand que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième peu saillant, légèrement pointillé, subtronqué (♂) ou subarrondi (♀) au sommet.

Dessous du corps finement pubescent, finement pointillé, d'un noir de poix brillant. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, à ponctuation subécailleuse et assez serrée ; à cinquième arceau subégal aux précédents : le sixième assez saillant, finement cilié à son bord postérieur, un peu plus prolongé que le segment abdominal correspondant.

Pieds peu allongés, légèrement pubescents, légèrement pointillés, d'un brun de poix assez brillant et parfois un peu roussâtre. *Cuisses* faiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, finement ciliés en dessous, peu en dessus; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* suballongés, sensiblement moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles assez courts, subégaux ou graduellement à peine plus courts.

Patrie. Cette espèce se trouve, en été, dans le bois carié, dans les forêts. Elle est rare et elle se rencontre en divers points de la France : la Normandie, les environs de Paris, de Tournus (Basse-Bourgogne), etc. Nous l'avons aussi capturée, en automne, dans les environs de Lyon, sur les herbes des champs en jachère. .

Obs. Sa forme épaisse et moins allongée, sa teinte noire et concolore et

surtout sa forte ponctuation la différencient de toutes les espèces des autres genres qui pourraient lui ressembler.

Quelquefois le corps est d'un brun de poix avec les pieds d'un brun clair ou subtestacé. Cette variation se rapporte aux sujets immatures.

M. Kraatz mentionne un sillon canaliculé sur le prothorax. Les exemplaires que nous avons pu examiner, n'en présentaient aucune trace apparente.

Chez la ♀, le sixième arceau ventral nous a paru obtusément angulé à son sommet.

Peut-être doit-on rapporter ici la description d'une espèce indiquée de France dans le catalogue Grenier.

2. **Zoosetha cribrata**, Kraatz.

Courte, noire, presque mate, rugueusement ponctuée, avec les pieds d'un testacé obscur et les élytres noirâtres, Prothorax fortement transverse, avec tous les angles arrondis. Abdomen densement ponctué sur les segments antérieurs (2 *à* 4), *parcimonieusement sur les postérieurs* (5 *et* 6).

Homalota cribrata, Kraatz, Ins. Deut. II, 288, 96.

Long., 1/2 ligne.

Corps très-ramassé, densement et relativement fortement ponctué, noir, mat, avec les élytres presque d'un noir de poix.

Tête visiblement plus étroite que le prothorax, un peu échancrée postérieurement, presque orbiculaire, noire, densement mais assez finement ponctuée, faiblement luisante.

Antennes de la longueur de la tête et du prothorax ; un peu épaissies vers leur extrémité, entièrement noires ; à deuxième article fort, le troisième visiblement plus petit : le quatrième faiblement transverse : les suivants graduellement mais sensiblement plus larges, au point que les derniers sont fortement transverses : le onzième passablement grand, graduellement acuminé au sommet.

Prothorax un peu plus étroit que les élytres, plus de deux fois aussi large que long, un peu plus fortement rétréci en avant qu'en arrière,

avec tous les angles arrondis; très-densement et relativement fortement ponctué, d'un noir mat.

Élytres de moitié aussi longues que le prothorax, ponctuées comme celui-ci.

Abdomen un peu atténué en arrière : les deuxième à quatrième segments densement, les cinquième et sixième assez éparsement et finement ponctués.

Pieds d'un brun de poix, avec les cuisses d'un noir de poix.

Patrie. La Bavière, la Prusse, dans les forêts, sous les feuilles humides. France (Catalogue Grenier).

Obs. Cette espèce paraît différer de la précédente par sa taille encore moindre et un peu plus ramassée, par sa tête moins fortement ponctuée, et par son prothorax plus fortement transverse. C'est avec doute que nous la rapportons à notre genre *Zoosetha*.

Genre *Halobrechta*, Halobrechte, Thomson.

Thomson, Ofv. af Kongl. Vet. Ac. Förh., 1858, p. 35; — Skand, Col. III, 49, 1861.
Étymologie : ἁλὸς, de sel; βρεχω, j'arrose.

Caractères. *Corps* allongé, sublinéaire, peu convexe, ailé.

Tête transverse, un peu moins large que le prothorax, graduellement subrétrécie derrière les yeux, angulée en avant, peu saillante, inclinée. *Tempes* sensiblement rebordées sur les côtés. *Épistome* largement tronqué en avant. *Labre* court, transverse, subtronqué à son bord antérieur. *Mandibules* saillantes, simples à leur pointe, mutiques en dedans, fusiformes. *Palpes maxillaires* assez développés, de quatre articles : le troisième allongé, plus long que le deuxième, graduellement épaissi vers son extrémité : le dernier petit, grêle, subulé. *Palpes labiaux* petits, de trois articles graduellement à peine plus étroits, le dernier un peu plus long. *Menton* grand, transverse, plus étroit en avant, subéchancré au sommet. *Tige des mâchoires* subrectangulée à la base.

Yeux assez grands, subovalaires, peu saillants, séparés du prothorax par un intervalle assez fort.

Antennes médiocrement allongées, assez fortement épaissies; insérées à la partie supérieure d'une fossette oblongue assez profonde, sublongitu-

dinale, joignant presque, à cet endroit, le bord antéro-interne des yeux; de onze articles : les deux premiers allongés : le premier assez fortement épaissi : le troisième suballongé, un peu ou à peine moins long que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement et visiblement plus épais, non contigus : les sixième à dixième plus ou moins fortement transverses : le dernier grand, ovalaire ou turbiné.

Prothorax transverse, subrétréci en arrière; moins large que les élytres, largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis et subarrondis, et les postérieurs obtus; assez largement arrondi à sa base; finement rebordé sur celle-ci et sur les côtés, avec le bord de ceux-ci subsinué en arrière et redescendant en avant dès le tiers basilaire. *Repli* assez large, visible vu de côté, à bord interne obtusément angulé.

Écusson court, plus ou moins recouvert, subsemicirculaire.

Élytres faiblement transverses, subcarrément coupées ou à peine échancrées simultanément à leur bord postérieur; distinctementt sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe; simples et subrectilignes sur les côtés. *Repli* assez large, à bord inférieur presque droit. *Épaules* légèrement saillantes.

Prosternum peu développé au devant des hanches antérieures, offrant entre celles-ci un angle large et très-ouvert. *Mésosternum* à lame médiane en angle aigu, distinctement rebordé sur les côtés, finement et visiblement carinulé sur le milieu de sa base, à sommet en pointe acérée et prolongée un peu au delà du milieu des hanches intermédiaires (1). *Médiépisternums* grands, confondus avec le mésosternum; *médiépimères* assez développées, subtriangulaires. *Métasternum* assez grand, à peine sinué au devant des hanches postérieures; avancé entre les intermédiaires en angle court et peu aigu, ne dépassant pas les trochanters. *Postépisternums* assez étroits, à bord interne subparallèle au repli des élytres; *postépimères* petites, subtriangulaires.

Abdomen suballongé, un peu moins large que les élytres; subparallèle, subconvexe en dessus; fortement et subépaissement rebordé sur les côtés; pouvant aisément se recourber en l'air; avec les trois premiers segments légèrement impressionnés en travers à leur base : les quatre premiers subégaux, et le cinquième parfois un peu plus court, subrétractile : le sixième plus ou moins saillant, rétractile : celui de l'armure caché. *Ventre*

(1) Quelquefois la pointe mésosternale paraît se lier à l'angle antéro-médian du métasternum, au moyen d'un filet très-mince et plus ou moins enfoui.

convexe, à premier arceau beaucoup plus développé que les suivants, ceux-ci subégaux, le cinquième un peu plus court, subrétractile : le sixième plus ou moins saillant, rétractile.

Hanches antérieures grandes, coniques, obliques, saillantes, plus ou moins renversées en arrière, très-convexes en avant, planes en dessous, contiguës au sommet. Les *intermédiaires* un peu moindres, subovales, peu aillantes, obliquement disposées, rapprochées mais non contiguës dans leur milieu. Les *postérieures* grandes, subcontiguës à leur base, divergentes au sommet; à *lame supérieure* nulle en dehors, subitement dilatée en dedans en cône allongé, assez saillant et tronqué ; à *lame inférieure* large, transverse, explanée, subparallèle ou à peine plus étroite en dehors.

Pieds suballongés. *Trochanters antérieurs* et *intermédiaires* petits, subcunéiformes; les *postérieurs* grands, subelliptiques, mousses et subdétachés au sommet. *Cuisses* débordant assez fortement les côtés du corps, comprimées, à peine élargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, droits ou presque droits, un peu rétrécis à leur base, munis au bout de leur tranche inférieure de deux petits éperons très-grêles : les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, subcomprimés, à peine atténués vers leur extrémité ; les *antérieurs* de quatre articles, les *intermédiaires* et *postérieurs* de cinq: les *antérieurs* courts, avec les trois premiers articles courts, subégaux, et le dernier égal à tous les précédents réunis : les *intermédiaires* moins courts, avec les quatre premiers articles assez courts, subégaux, et le dernier subégal aux trois précédents réunis : les *postérieurs* assez allongés, moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles oblongs, graduellement un peu moins longs, et le dernier plus long que les deux précédents réunis, à peine deux fois plus long que le premier. *Ongles* assez longs, très-grêles, subarqués.

Obs. Ce genre, basé sur trois petites espèces marines, se distingue par ses mandibules saillantes et falciformes, par sa tête rétrécie derrière les yeux, et surtout par sa lame mésosternale longitudinalement carinulée sur le milieu de sa base.

Voici les caractères principaux de ces trois espèces :

a *Antennes* rousses ou d'un roux testacé, au moins à leur base.

b *Front* non fovéolé sur son milieu. *Prothorax* simplement impressionné vers sa base. *Élytres* déprimées, assez fortement ponctuées, noires. Le *troisième article des antennes* évidemment un peu moins long que le deuxième. PUNCTICEPS.

bb *Front* fovéolé sur son milieu. *Prothorax* obsolètement bissillonné vers sa base. *Élytres* subdéprimées, assez finement ponctuées, d'un brun roussâtre. Le *troisième article des antennes* à peine moins long que le deuxième. HALENSIS.

aa *Antennes* entièrement d'un brun noir. ANTHRACINA.

1. **Halobrechta puncticeps**, KRAATZ.

Allongée, sublinéaire, peu convexe, finement et assez densement pubescente, avec la pubescence d'un gris blanchâtre ; d'un noir assez brillant et subplombé, avec la bouche, les antennes, les pieds et le sommet de l'abdomen d'un roux de poix. Tête fortement et assez densement ponctuée. Antennes assez fortement épaissies, assez fortement pilosellées, avec le troisième article un peu moins long que le deuxième, les septième à dixième assez fortement transverses. Prothorax transverse, un peu moins large que les élytres, subimpressionné vers sa base, parfois très-obsolètement sillonné sur sa ligne médiane, assez finement et assez densement ponctué. Élytres subtransverses, un peu plus longues que le prothorax, déprimées, assez fortement et densement ponctuées. Abdomen subparallèle, subéparsement ponctué vers sa base, presque lisse en arrière. Tarses postérieurs suballongés, moins longs que les tibias.

♂ Le *sixième segment abdominal* éparsement et granuleusement ponctué sur le dos, obtusément tronqué à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* étroitement arrondi au sommet, sensiblement plus prolongé que le segment abdominal correspondant.

♀ Le *sixième segment abdominal* éparsement et simplement ponctué sur le dos, étroitement arrondi ou obtusément angulé à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* obtusément arrondi au sommet, ne dépassant pas ou à peine le segment abdominal correspondant.

Homalota puncticeps, THOMSON, Ofv. Vet. Ac. 1852, 133, 6. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 232, 33.

Halobrechta puncticeps, THOMSON, Skand. Col. III, 49, 1, 1861.

Long., $0^m,0030$ (1 1/3 l.) ; — larg., $0^m,0005$ (1/4 l.).

Corps allongé, sublinéaire, peu convexe, d'un noir assez brillant, avec le sommet de l'abdomen d'un brun ou d'un roux de poix ; revêtu d'une

fine pubescence d'un cendré blanchâtre, bien apparente, médiocrement courte, couchée et assez serrée, qui imprime au prothorax et aux élytres une teinte subplombée.

Tête un peu moins large que le prothorax, légèrement pubescente ; fortement et assez densement ponctuée, d'un noir brillant. *Front* large, subconvexe. *Épistome* longitudinalement convexe, presque lisse, un peu roussâtre et légèrement cilié-sétosellé en avant. *Labre* subconvexe, d'un brun ou d'un roux de poix brillant, subruguleusement ponctué vers son sommet, où il présente quelques cils pâles, assez longs et brillants. *Parties de la bouche* rousses ou d'un roux de poix, avec le *pénultième article des palpes maxillaires* un peu plus foncé : celui-ci distinctement cilié.

Yeux subovalaires, noirs.

Antennes à peine plus longues que la tête et le prothorax réunis ; assez fortement et graduellement épaissies ; finement duveteuses et en outre assez fortement pilosellées ; d'un roux de poix plus ou moins brunâtre, graduellement plus clair ou d'un roux testacé vers la base ; à premier article allongé, assez fortement épaissi en massue, paré après le milieu de son arête supérieure d'une longue soie redressée : les deuxième et troisième allongés, obconiques, assez étroits : le deuxième à peine moins long que le premier : le troisième évidemment un peu moins long que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement et visiblement plus épais : le quatrième aussi long ou à peine plus long que large ; le cinquième à peine, le sixième médiocrement, les septième à dixième assez fortement (♂) ou même fortement (♀) transverses : le dernier presque aussi long que les deux précédents réunis, ovalaire ou turbiné, acuminé au sommet.

Prothorax en carré sensiblement moins long que large, subarrondi aux angles et plus étroit en arrière ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, un peu obtus et subarrondis ; un peu moins large que les élytres ; subarqué en avant sur les côtés, avec ceux-ci, vus de dessus, subrectilignes en arrière, mais, vus latéralement, subsinués au devant des angles postérieurs, qui sont obtus et à peine arrondis ; assez largement arrondi à sa base ; légèrement convexe sur son disque ; le plus souvent creusé au devant de l'écusson d'une légère fossette transversale, quelquefois prolongée sur le dos en forme de sillon longitudinal très-obsolète ; finement, distinctement et assez densement pubescent ; paré en outre, surtout vers les côtés, de quelques longues soies obscures et redressées ; assez finement et assez densement ponctué, avec la ponctuation

parfois bien distincte, d'autres fois plus légère; d'un noir assez brillant et subplombé. *Repli* un peu roussâtre.

Écusson finement pubescent, finement ponctué, d'un noir assez brillant.

Élytres à peine ou faiblement transverses, évidemment un peu plus longues que le prothorax; à peine plus larges en arrière qu'en avant et subrectilignes sur les côtés; distinctement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural presque droit ou à peine obtus; déprimées sur leur disque, sensiblement impressionnées sur la suture derrière l'écusson; finement, assez densement et distinctement pubescentes, avec les côtés parés de deux soies obscures et redressées, l'une vers les épaules, l'autre vers le milieu, celle-ci plus courte, moins redressée et le plus souvent caduque; assez fortement et densement ponctuées, avec la ponctuation évidemment plus forte que celle du prothorax, et l'intervalle des points finement et obsolètement chagriné; entièrement d'un noir assez brillant et subplombé, parfois un peu brunâtre. *Épaules* subarrondies.

Abdomen suballongé, un peu moins large à sa base que les élytres, environ deux fois et demie plus prolongé que celles-ci; subparallèle sur ses côtés ou à peine atténué postérieurement; subdéprimé vers sa base, subconvexe en arrière; finement et éparsement pubescent, avec la pubescence plus longue que celle des élytres; offrant en outre, sur les côtés, sur le dos et surtout vers le sommet, quelques soies obscures et redressées, plus ou moins longues; finement et assez parcimonieusement ponctué vers sa base, avec la ponctuation graduellement plus écartée vers l'extrémité, surtout sur le cinquième segment, qui est souvent presque lisse; d'un noir brillant, avec le sixième segment d'un brun ou d'un roux de poix, ainsi que parfois le sommet du précédent. Les *trois premiers* faiblement impressionnés en travers à leur base, avec le fond des impressions finement chagriné: le cinquième aussi grand ou à peine aussi grand que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle: le sixième plus ou moins saillant: celui de l'armure enfoui, rarement distinct, roux, sétosellé-fasciculé à son sommet.

Dessous du corps légèrement pubescent, légèrement ponctué, d'un noir brillant, avec l'extrémité du ventre et souvent les intersections ventrales d'un roux de poix. *Métasternum* assez convexe, assez densement ponctué. *Ventre* convexe, à ponctuation plus écartée postérieurement, à pubescence assez longue, très-éparsement sétosellé, à cinquième arceau un peu plus court que le précédent: le sixième plus ou moins saillant.

Pieds suballongés, finement pubescents, finement ponctués, d'un roux

testacé brillant. *Cuisses* à peine élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, finement et densement ciliés en dessous, peu en dessus; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* suballongés, sensiblement moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles oblongs, graduellement un peu moins longs.

PATRIE. Cette espèce est commune sur le littoral de la Méditerranée et de la Manche, sous les fucus et autres plantes marines rejetées sur la grève.

OBS. Elle est remarquable par ses antennes pilosellées, assez fortement épaissies, et surtout par la forte ponctuation de la tête et des élytres.

Elle varie quant à la ponctuation, qui est parfois obsolète sur le prothorax, mais toujours plus marquée sur les élytres.

Quelquefois celles-ci sont d'un brun un peu roussâtre, et les intersections ventrales d'nn roux de poix, ainsi que le sommet du ventre.

Chez les exemplaires immatures, le corps est d'un roux testacé, avec une ceinture noire avant l'extrémité de l'abdomen. Nous n'admettons pas qu'à cette dernière variété on puisse rapporter l'*Homalota atricilla* d'Erichson (*Gen. et Spec. Staph.* 101, 39). En effet, l'illustre auteur prussien dit, dans sa description, d'une part : *Antennae... articulis* 4-10... *longitudine haud crassioribus... ultimo oblongo-ovato* ; d'autre part : *Caput parce subtiliter obsoleteque punctatum* , et ces deux phrases expriment formellement deux caractères importants opposés à ce que nous avons observé chez l'*Halobrechta puncticeps*. Erichson n'a donc pas eu en vue cette dernière, en décrivant son *Homalota atricilla.*

Antennes entièrement d'un brun noir, le dernier article épais, cylindrique, arrondi au bout... Corselet presque aussi large que les élytres, très-arrondi sur les côtés... Élytres à ponctuation serrée mais plus fine..., tels sont les caractères signalés par MM. Fairmaire et Laboulbène, dans la description de leur *Homalota anthracina* (*Faun. Ent. Fr.* I, 424, 95), et que nous ne trouvons nullement dans la *puncticeps*. Nous sommes donc forcés de rejeter encore cette nouvelle synonymie.

Très-rarement, le front paraît à peine fovéolé sur son milieu. Mais cette fossette n'est qu'accidentelle, tandis qu'elle est constante dans l'espèce suivante :

2. Halobrechta halensis, Mulsant et Rey.

Allongée, sublinéaire, peu convexe, finement et modérément pubescente, avec la pubescence d'un blond cendré; d'un noir brillant, avec les élytres et le sommet de l'abdomen d'un roux de poix, la bouche, la base des antennes et les pieds testacés. Tête fovéolée sur son milieu, fortement et assez densement ponctuée. Antennes assez fortement épaissies, fortement pilosellées, avec le troisième article à peine moins long que le deuxième, les septième à dixième fortement transverses. Prothorax transverse, évidemment moins large que les élytres, obsolètement bissillonné à sa base, finement, assez densement et obsolètement pointillé. Élytres subtransverses, un peu plus longues que le prothorax, très-faiblement convexes, assez finement et densement ponctuées. Abdomen subparallèle, parcimonieusement ponctué vers sa base, presque lisse en arrière. Tarses postérieurs suballongés, moins longs que les tibias.

Halobrechta halensis, Mulsant et Rey, Op. Ent. 1873, XV, 173.

Long., 0m,0032 (1 1/2 l.); — larg., 0m,0007 (1/3 l.).

Corps allongé, sublinéaire, peu convexe, d'un noir brillant, avec les élytres et le sommet de l'abdomen d'un roux de poix; revêtu d'une fine pubescence d'un blond cendré, assez longue, couchée et modérément serrée.

Tête un peu moins large que le prothorax, légèrement et assez longuement pubescente, fortement et assez densement ponctuée, d'un noir brillant et submétallique. *Front* large, subconvexe, creusé sur son milieu d'une fossette oblongue. *Épistome* légèrement convexe, presque lisse. *Labre* subconvexe, subruguleux sur les côtés, d'un roux brillant, légèrement cilié en avant. *Parties de la bouche* testacées, avec les *mandibules* un peu plus foncées.

Yeux subovalaires, noirs ou noirâtres.

Antennes à peine plus longues que la tête et le prothorax réunis; assez fortement et graduellement épaissies; finement duveteuses et en outre fortement pilosellées; d'un roux sombre, avec les trois ou quatre premiers articles plus clairs ou testacés : le premier allongé, assez fortement renflé en massue, paré après le milieu de son arête supérieure d'une longue

soie redressée : le deuxième allongé, obconique, à peine moins long que le premier : le troisième suballongé, obconique, à peine moins long et à peine plus grêle que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement et visiblement plus épais : le quatrième suboblong, le cinquième presque carré ou aussi long que large : le sixième assez fortement, les septième à dixième fortement transverses, évidemment rétrécis à leur base : le dernier subégal aux deux précédents réunis, ovalaire, acuminé au sommet.

Prothorax en carré sensiblement transverse, environ un tiers plus large que long, subarrondi aux angles et visiblement plus étroit en arrière; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs fortement infléchis, un peu obtus et subarrondis ; évidemment moins large que les élytres ; sensiblement arqué en avant sur les côtés, avec ceux-ci, vus de dessus, subrectilignes en arrière, mais, vus latéralement, subsinués au devant des angles postérieurs, qui sont obtus et à peine émoussés au sommet ; assez largement arrondi à son bord postérieur ; légèrement convexe sur son disque ; offrant vers sa base deux sillons longitudinaux obsolètes, à peine prolongés jusque sur le milieu du dos ; finement, assez longuement et modérément pubescent ; paré en outre, sur les côtés, de deux ou trois longs cils obscurs et redressés ; finement, obsolètement et assez densement ponctué ; d'un noir brillant et submétallique. *Repli* lisse, d'un roux ferrugineux.

Écusson en majeure partie recouvert, à peine pubescent, subponctué, d'un noir de poix brillant.

Élytres à peine ou faiblement transverses ; un peu plus longues que le prothorax ; subparallèles et presque subrectilignes sur les côtés ; distinctement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural presque droit ; subdéprimées ou très-faiblement convexes sur leur disque, sensiblement impressionnées sur la suture derrière l'écusson ; finement pubescentes, avec la pubescence assez longue et peu serrée sur la partie intérieure du disque, un peu plus courte et un peu plus serrée sur les parties latérales ; offrant en outre un long cil obscur et redressé sur le côté des épaules et un autre semblable après le milieu des côtés ; assez finement et densement ponctuées, avec l'intervalle des points finement chagriné ; entièrement d'un roux de poix brillant ou d'un brun roussâtre. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen suballongé, un peu moins large à sa base que les élytres, deux fois et deux tiers plus prolongé que celles-ci ; subparallèle sur ses côtés ou à peine atténué postérieurement ; subdéprimé à la base, subcon-

vexe en arrière; finement et éparsement pubescent; offrant en outre, sur les côtés et sur le dos, surtout dans leur partie postérieure, quelques soies obscures, redressées et plus ou moins longues; finement et parcimonieusement ponctué vers sa base, avec la ponctuation graduellement plus écartée en arrière, surtout sur le cinquième segment, qui est lisse ou presque lisse; d'un noir brillant, avec le sixième segment d'un roux de poix. Les *trois premiers* légèrement, mais visiblement impressionnés en travers à leur base : le cinquième un peu plus court que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième saillant, distinctement et éparsement ponctué en dessus.

Dessous du corps légèrement pubescent, finement ponctué, d'un noir brillant, avec le sommet du ventre d'un roux de poix. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, à ponctuation subrâpeuse, plus écartée en arrière; à cinquième arceau un peu plus court que le précédent : le sixième saillant.

Pieds suballongés, légèrement pubescents, finement ponctués, d'un testacé assez brillant. *Cuisses* à peine élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, finement et assez densement ciliés en dessous, peu en dessus; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts; les *postérieurs* suballongés, sensiblement moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles oblongs, graduellement un peu moins longs.

Patrie. Cette espèce se trouve dans le Languedoc, sous les détritus du bord de la mer. Elle est rare.

Obs. Elle ressemble beaucoup à la précédente, dont elle est peut-être une variété. Cependant, outre la fossette frontale, elle s'en distingue par une taille un peu plus grande, par une teinte plus brillante; par une pubescence un peu plus longue, un peu moins serrée et d'une couleur moins blanche; par ses antennes plus obscures et un peu plus fortement épaissies, un peu plus fortement pilosellées, avec leur troisième article un peu plus long relativement au deuxième, et les pénultièmes un peu plus fortement transverses et surtout un peu plus rétrécis à leur base. Le prothorax est plus obsolètement pointillé, marqué vers la base de deux sillons légers au lieu d'une simple impression. Les élytres sont un peu moins fortement ponctuées et d'une couleur plus claire. Elles sont aussi un peu moins déprimées. L'abdomen est un peu moins ponctué vers sa base, etc.

Notre espèce doit ressembler à l'*Halobrechta flavipes*, Thomson (*Skand.*

Col, III, 50, 2, 1861), mais elle est plus grande, le prothorax est moins distinctement ponctué, et la tête, moins large, a une ponctuation, sinon aussi forte, mais plus serrée.

Elle est aussi bien voisine de la *princeps*, Scharp (*Trans. Ent. Soc. Lond.* 1869, 142, 38).

Nous donnons ici la description de l'*anthracina*, que nous croyons devoir se rapporter au genre *Halobrechta*, et que nous n'avons pas vue en nature.

3. Halobrechta anthracina, Fairmaire et Laboulbène.

Oblongue, assez courte, un peu déprimée, d'un noir peu luisant, pubescence grise, peu serrée.

Homalota anthracina, Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 1854, 424, 99.
Halobrechta flavipes, Thomson, Skand. Col. III, 50, 2, 1861.
Homalota maritima, Watherouse, Proc. Ent. Soc. Lond. 138, 1863.
Homalota atricilla, Scriba, Berl. Zeit. 290, 1866 (nec. Er.).
Homalota algae, var. Hardy et Bold., Cat. North. et Duhr. 116.
Homalota Halobrechta, Sharp. Trans. Ent. Soc. Lond. 139, 1869.

Long., 1 mill. 3/4.

Tête un peu plus étroite que le corselet, non rétrécie à sa base, densement et étroitement ponctuée. *Palpes* d'un brun de poix.

Antennes entièrement d'un brun noir, un peu plus longues que la tête et le corselet, fortes, grossissant un peu vers l'extrémité ; avant-derniers articles transversaux ; le dernier épais, cylindrique, arrondi au bout, pas tout à fait aussi long que les deux précédents.

Corselet presque aussi large que les élytres, d'un tiers plus large que long, très-arrondi sur les côtés et à la base, densement et fortement ponctué ; un sillon longitudinal peu profond, mais visible, parfois effacé en avant.

Élytres déprimées, à ponctuation serrée, mais plus fine, un peu brunâtres.

Abdomen peu ponctué ; dernier segment roussâtre.

Pattes testacées.

Patrie. Embouchure de la Somme, sous les fucus ; peu commune.

Obs. Cette espèce ressemble extrêmement à l'*H. nigerrima*, Aubé; mais elle est plus grande, plus fortement ponctuée, les antennes sont plus longues et le corselet un peu moins large que les élytres.

Nous avons établi la synonymie douteuse de cette espèce, en partie d'après le catalogue *Gimminger* et *de Harold*, en partie d'après une note de M. de Marseul (*Abeille*, t. VIII, 1872, 197, 112).

Genre *Anopleta*, Anoplète, Mulsant et Rey.

Étymologie : ἄνοπλος, sans armure.

Caractères. *Corps* allongé, sublinéaire, subdéprimé, ailé.

Tête en carré transverse, un peu moins large que le prothorax, non rétrécie derrière les yeux, un peu resserrée à sa base, angulée en avant, peu saillante, inclinée. *Tempes* finement mais distinctement rebordées sur les côtés. *Épistome* largement tronqué à son bord antérieur. *Labre* court, transverse, subtronqué au sommet. *Mandibules* peu saillantes, assez larges, simples à leur pointe, mutiques en dedans, arquées vers leur extrémité. *Palpes maxillaires* légèrement développés, de quatre articles : le troisième plus long que le deuxième, subépaissi en massue : le dernier petit, grêle, subulé. *Palpes labiaux* petits, de trois articles graduellement un peu plus étroits. *Menton* assez grand, transverse, plus étroit en avant, subtronqué au sommet. *Tige des mâchoires* rectangulée à sa base.

Yeux grands, peu saillants, irrégulièrement arrondis, formant à leur bord postérieur un angle assez prononcé ; séparés du prothorax par un intervalle sensible.

Antennes médiocrement allongées, sensiblement épaissies ; insérées à la partie supérieure d'une fossette ovale, assez profonde, joignant à cet endroit, le bord antéro-interne des yeux ; de onze articles: le premier allongé, sensiblement épaissi en massue : le deuxième suballongé, le troisième plus court, oblong : les quatrième à dixième graduellement plus épais, non contigus : les cinquième à dixième plus ou moins fortement transverses : le dernier grand, subovalaire.

Prothorax transverse, à peine rétréci en arrière, moins large que les élytres ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis et arrondis, et les postérieurs très-obtus ; largement arrondi à sa base ; très-finement ou à peine rebordé sur celle-ci et sur les côtés, avec le

rebord de ceux-ci, vu latéralement, à peine sinué en arrière et redescendant un peu en avant dès le tiers basilaire. *Repli* assez large, visible vu de côté, à bord interne angulé.

Écusson petit, subtriangulaire.

Élytres subtransverses, subcarrément coupées à leur bord apical, non sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, simples et subrectilignes sur leurs côtés. *Repli* assez large, à bord inférieur presque droit. *Épaules* légèrement saillantes.

Prosternum peu développé au-devant des hanches antérieures, offrant entre celles-ci un angle large et ouvert. *Mésosternum* à lame médiane en angle aigu, finement rebordé sur les côtés, sans carène basilaire, à sommet en pointe subacérée et prolongée à peine au-delà du milieu des hanches intermédiaires. *Médiépisternums* grands, confondus avec le mésosternum. *Médiépimères* sensibles, subtriangulaires. *Métasternum* assez développé, à peine sinué au devant des hanches postérieures, avancé entre les intermédiaires en angle assez court, peu aigu et ne dépassant pas les trochanters. *Postépisternums* étroits, à bord interne se rapprochant en arrière du repli des élytres. *Postépimères* très-petites ou presque nulles.

Abdomen assez allongé, moins large que les élytres, subparallèle, subconvexe en dessus, fortement rebordé sur les côtés, pouvant aisément se redresser en l'air; avec les quatre premiers segments étroitement impressionnés ou sillonnés en travers à leur base, subégaux, le quatrième un peu ou à peine plus développé: le cinquième subégal au précédent : le sixième peu saillant, rétractile. *Ventre* convexe, à premier arceau plus développé que les suivants, ceux-ci subégaux : le sixième plus ou moins saillant, rétractile.

Hanches antérieures grandes, coniques, obliques, assez saillantes, subrenversées en arrière, convexes en avant, planes en dessous, contiguës au sommet. Les *intermédiaires* moindres, obovales, très-peu saillantes, obliquement disposées, rapprochées, mais non contiguës dans leur milieu. Les *postérieures* grandes, subcontiguës à leur base, divergentes au sommet; à *lame supérieure* nulle en dehors, subitement dilatée en dedans en cône assez allongé ; à *lame inférieure* transverse, assez large, explanée, subparallèle.

Pieds assez allongés. *Trochanters antérieurs* et *intermédiaires* petits, subcunéiformes; les *postérieurs* assez grands, subelliptiques. *Cuisses* débordant assez fortement les côtés du corps, comprimées, à peine élargies vers ou avant leur milieu. *Tibias* grêles, droits ou presque droits, un peu

rétrécis vers leur base, munis au bout de leur tranche inférieure de deux très-petits éperons à peine visibles : les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* étroits, subcomprimés, à peine atténués vers leur extrémité ; les *antérieurs* de quatre articles, les *intermédiaires* et *postérieurs* de cinq ; les *antérieurs* courts, avec lès quatre premiers articles courts, subégaux, et le dernier subégal à tous les précédents réunis ; les *intermédiaires* moins courts, avec les quatre premiers articles assez courts, subégaux, et le dernier subégal aux trois précédents réunis ; les *postérieurs* suballongés, moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles oblongs, subégaux ou graduellement à peine moins longs, et le dernier presque égal aux trois précédents réunis, deux fois au moins plus long que le premier. *Ongles* petits, très-grêles, subarqués.

Obs. La seule espèce de ce genre est très-petite et mycétophage. Ce genre pourrait facilement être réuni au genre *Halobrechta*, si un ensemble de signes ne nous eût forcés de l'en séparer. Par exemple, la forme est plus déprimée ; la tête n'est pas graduellement rétrécie derrière les yeux ; les mandibules sont plus larges mais moins saillantes, moins falciformes ; les palpes maxillaires sont moins développés ; les yeux sont plus grands, plus irréguliers dans leurs contours ; les antennes sont un peu moins épaissies ; l'écusson est plus triangulaire ou moins arrondi au bout ; les élytres sont moins parallèles sur leurs côtés et nullement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe. Enfin, les caractères les plus concluants, avec la structure de la tête et des élytres, sont l'absence de carène à la base du mésosternum et la présence d'une impression basilaire sur le quatrième segment abdominal.

Ce dernier caractère fait ressembler ce genre à une petite *Bessobie*, mais chez cette dernière coupe, la lame mésosternale est moins prolongée.

Notre *Anopleta* rappelle la section 2, *n*, du genre *Atheta* de Thomson.

1. **Anopleta lepida**, Kraatz.

Allongée, sublinéaire, subdéprimée, finement et modérément pubescente, d'un noir brillant, avec les élytres d'un brun de poix et les pieds d'un testacé obscur. Tête assez fortement et subaspèrement ponctuée, sillonnée sur son milieu. Antennes sensiblement épaissies, distinctement pilosellées, à troisième article évidemment plus court et un peu plus grêle que le deuxième, le quatrième presque carré, les cinquième à dixième assez for-

tement transverses. Prothorax sensiblement transverse, à peine rétréci en arrière, un peu moins large que les élytres, légèrement fovéolé vers sa base et obsolètement canaliculé sur sa ligne médiane, finement, densement et subaspèrement pointillé. Élytres subtransverses, sensiblement plus longues que le prothorax, déprimées, finement, densement et légèrement ponctuées. Abdomen subparallèle, finement et éparsement ponctué vers sa base, lisse en arrière. Tarses postérieurs assez allongés, moins longs que les tibias.

♂ Le *sixième segment abdominal* subsinueusement tronqué à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* arrondi au sommet, dépassant sensiblement le segment abdominal correspondant.

♀ Le *sixième segment abdominal* obtusément arrondi à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* subarrondi au sommet, dépassant à peine le segment abdominal correspondant.

Homalota lepida, KRAATZ, Ins. Deut. II, 309, 120.
Atheta corvina, THOMSON, Skand. Col. III, 88, 40, sectio 2, 11, 1861.

Variété *a. Prothorax* offrant sur son milieu une large fossette ou impression subarrondie peu profonde.

Homalota excavata, ERICHSON, Gen. et Spec. Staph. 110, 59 (en partie). — REDTENBACHER, Faun. Austr. 660, 27.
Homalota corvina, THOMSON, Ofv. Vet. Ac. Förh. 1856, 101, 23.

Long., 0^m,0022 (1 l.) ; — larg., 0^m,0004 (1/5 l.).

Corps allongé, sublinéaire, subdéprimé, d'un noir brillant avec les élytres d'un brun de poix ; revêtu d'une fine pubescence cendrée, assez longue, couchée et modérément serrée.

Tête assez grande, un peu ou à peine moins large que le prothorax, finement pubescente ; distinctement ou même assez fortement, assez densement et subaspèrement ponctuée ; d'un noir brillant. *Front* large, subdéprimé, offrant sur sa ligne médiane un sillon assez prononcé, plus large et plus profond antérieurement, terminé postérieurement sur le vertex par une fossette légère. *Épistome* longitudinalement convexe, légèrement pointillé dans sa partie antérieure. *Labre* à peine convexe, d'un noir de poix, éparsement cilié vers son sommet. *Pénultième article des palpes maxillaires* légèrement cilié.

Yeux irrégulièrement arrondis, noirs.

Antennes à peine plus longues que la tête et le prothorax réunis ; sensiblement et graduellement épaissies ; finement ciliées inférieurement ; très-finement duveteuses et en outre distinctement pilosellées, avec les poils qui terminent les premiers articles ordinairement plus longs et plus redressés ; noires ou noirâtres, avec le premier article rarement moins foncé : celui-ci allongé, sensiblement épaissi en massue subelliptique, paré après le milieu de son arête supérieure d'une soie assez longue et redressée : le deuxième assez allongé, obconico-subcylindrique, un peu moins long que le premier : le troisième oblong ou à peine suballongé, obconique, évidemment plus court et un peu plus grêle que le deuxième : le quatrième presque carré ou à peine aussi large que long, à peine plus large que le précédent, mais visiblement plus large que le suivant : les cinquième à dixième graduellement et sensiblement plus épais, assez fortement transverses, avec les pénultièmes plus fortement : le dernier assez épais, presque aussi long que les deux précédents réunis, subovalaire, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax sensiblement transverse, une fois et un tiers environ aussi large que long, largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, obtus et fortement arrondis ; un peu ou à peine rétréci en arrière ; un peu moins large que les élytres ; à peine arqué ou presque droit sur les côtés, vu de dessus, avec ceux-ci, vus latéralement, à peine sinués en arrière au devant des angles postérieurs, qui sont très-obtus et arrondis ; largement arrondi à sa base, avec celle-ci subtronquée dans son milieu ; faiblement convexe sur son disque ; offrant au devant de l'écusson une fossette transversale et sur sa ligne médiane un sillon canaliculé obsolète ; finement et modérément pubescent, avec les côtés parés de deux ou trois soies obscures, redressées et assez distinctes ; finement, densement et subaspèrement pointillé ; d'un noir de poix brillant. *Repli* lisse, d'un roux foncé.

Écusson à peine pubescent, très-finement pointillé, d'un noir de poix assez brillant.

Élytres légèrement ou à peine transverses, sensiblement ou presque une fois et demie aussi longues que le prothorax ; un peu plus longues en arrière qu'en avant et subrectilignes sur leurs côtés ; non visiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural presque droit et à peine émoussé ; subdéprimées ou déprimées sur leur disque ; à peine impressionnées sur la suture, derrière l'écusson ; offrant souvent

vers le milieu de leur surface une légère impression oblique ; finement et modérément pubescentes; finement et densement pointillées, avec la ponctuation légère, un peu moins distincte que celle du prothorax ; entièrement d'un brun de poix brillant et parfois un peu roussâtre. *Épaules* arrondies.

Abdomen assez allongé, évidemment moins large que les élytres ; environ trois fois plus prolongé que celles-ci ; subparallèle sur ses côtés ou à peine atténué tout à fait vers son extrémité ; déprimé vers sa base, assez convexe en arrière ; finement et éparsement pubescent; offrant, en outre, sur les côtés et sur la partie postérieure du dos, quelques soies obscures, rares, redressées et médiocrement longues ; finement et parcimonieusement ponctué sur les trois premiers segments, moins sur le quatrième, lisse ou presque lisse sur le suivant ; entièrement d'un noir brillant. Les *trois premiers segments* visiblement et étroitement, le *quatrième* légèrement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons lisse : les quatrième et cinquième un peu ou à peine plus développés que les précédents, subégaux : le cinquième largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième peu saillant, presque lisse en dessus.

Dessous du corps finement pubescent, finement ponctué, d'un noir de poix assez brillant. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, à ponctuation subrâpeuse, un peu plus écartée en arrière ; à cinquième arceau subégal au précédent : le sixième plus ou moins saillant, légèrement cilié à son sommet.

Pieds assez allongés, finement pubescents, obsolètement pointillés, d'un testacé assez brillant et plus ou moins obscur, avec les hanches et parfois les cuisses plus rembrunies. *Celles-ci* à peine élargies vers leur milieu. *Tibias* grêles, les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* étroits, finement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* assez allongés, sensiblement moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles oblongs, subégaux ou graduellement à peine moins longs.

Patrie. Cette espèce se prend dans les champignons et parmi les lichens des vieux sapins. Elle est rare et elle se rencontre dans les localités montueuses et froides de la France. Nous l'avons capturée en Auvergne et dans les Alpes.

Obs. Elle diffère de l'*Halobrechta puncticeps* par sa taille moindre et plus étroite, par sa teinte non subplombée, et surtout par les caractères géné-

riques. Le front est aussi plus régulièrement et plus distinctement sillonné.

Ainsi que l'a jugé M. Kraatz, la variété *a*, qui offre une large impression sur le milieu du prothorax, doit convenir en partie à l'*Homalota excavata* d'Erichson. Celui-ci a compris sous cette dernière dénomination, outre la variété en question, la véritable *excavata* de Gyllenhal et peut-être aussi la variété de la *Traumoecia nigricornis* à prothorax excavé sur son disque.

Cette variété excavée, qui nous provient de la Suisse, offre encore d'autres différences avec l'espèce typique. Par exemple, elle est un peu plus étroite ; la tête et le prothorax sont plus légèrement et moins aspèrement pointillés, avec ce dernier un peu plus visiblement rétréci en arrière. Le premier article des antennes nous a paru un peu plus renflé.

Genre *Alevonota*, Alévonote, Thomson.

Thomson, Ofv. af Kongl. Vet. Ac. Förh. 1858, p. 35 ; Skand. Col. III, 52 ; 1861.
Étymologie : ἀλεύω, j'évite ; νῶτος, dos.

Caractères. *Corps* allongé, étroit, linéaire, subdéprimé, ailé.

Tête en carré subtransverse, un peu moins large que le prothorax, sensiblement étranglée à sa base, séparée du prothorax par une espèce de col très-court ; subangulée en avant, assez saillante, subinclinée. *Tempes* obsolètement rebordées sur les côtés ou avec le rebord seulement marqué en arrière. *Épistome* largement tronqué à son bord antérieur. *Labre* court, transverse, subsinueusement tronqué au sommet. *Mandibules* médiocrement saillantes, simples à leur pointe, mutiques en dedans, subfalciformes. *Palpes maxillaires* assez développés, de quatre articles : le troisième plus long que le deuxième, assez fortement renflé en massue : le dernier petit, grêle, subulé. *Palpes labiaux* petits, de trois articles graduellement plus étroits : le dernier un peu plus long, subatténué vers son sommet. *Menton* grand, transverse, un peu plus étroit en avant, subéchancré à son bord antérieur. *Tige des mâchoires* obtuse à sa base.

Yeux assez petits, subarrondis, peu saillants séparés du prothorax par un intervalle très-grand.

Antennes courtes, fortement épaissies ; insérées à la partie supérieure d'une fossette oblongue, sublongitudinale, assez profonde, joignant à cet endroit, le bord antéro-interne des yeux ; de onze articles : le premier

allongé, légèrement renflé en massue : le deuxième peu allongé, le troisième suboblong, plus court : les quatrième à dixième graduellement et évidemment plus épais, non contigus, très-courts, fortement ou très-fortement transverses : le dernier assez grand, subovalaire.

Prothorax presque carré ou subcirculaire, un peu moins large que les élytres ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis et subarrondis, et les postérieurs obtus ; largement arrondi à sa base ; très-finement et à peine rebordé sur celle-ci et sur les côtés, avec le rebord de ceux-ci, vus latéralement, subsinué en arrière et redescendant en avant dès le tiers basilaire. *Repli* large, visible vu de côté, à bord interne subangulé.

Écusson médiocre, subtriangulaire.

Élytres presque carrées, subcarrément coupées à leur bord postérieur, à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, simples et subrectilignes sur leurs côtés. *Repli* assez large, à bord inférieur presque droit. *Épaules* assez saillantes.

Prosternum peu développé au devant des hanches antérieures, offrant entre celles-ci un angle court, à sommet acuminé et subcarinulé. *Mésosternum* à lame médiane en angle finement rebordé sur les côtés, surmonté à sa base d'un rudiment de carène, graduellement rétréci en pointe assez effilée et prolongée jusques un peu au delà du milieu des hanches intermédiaires. *Médépisternums* grands, confondus avec le mésosternum ; *médiépimères* sensibles, subtriangulaires. *Métasternum* assez grand, avancé entre les hanches intermédiaires en angle aigu, prolongé jusqu'au niveau antérieur des trochanters, mais émettant de son sommet une tranche fine et linéaire, plus ou moins enfouie, avancée jusqu'à la rencontre de la pointe mésosternale. *Postépisternums* étroits, à bord interne subparallèle au repli des élytres ; *postépimères* très-réduites, subtriangulaires.

Abdomen allongé, un peu moins large que les élytres, subparallèle, subconvexe en dessus, fortement rebordé sur les côtés, pouvant aisément se redresser en l'air ; avec les trois premiers segments sensiblement sillonnés ou impressionnés en travers à leur base : les quatre premiers subégaux : le cinquième subégal aux précédents ou à peine plus court, subrétractile : le sixième peu saillant, rétractile : celui de l'armure caché. *Ventre* convexe, à premier arceau beaucoup plus développé que les suivants : ceux-ci subégaux, le cinquième plus court, subrétractile : le sixième peu saillant, rétractile.

Hanches antérieures grandes, coniques, obliques, saillantes, subrenversées en arrière, convexes en avant, planes en dessous, contiguës au

sommet. Les *intermédiaires* moins grandes, subovales, peu saillantes, obliquement disposées, rapprochées, mais non contiguës. Les *postérieures* grandes, subcontiguës à leur base, divergentes au sommet; à *lame supérieure* nulle en dehors, subitement dilatée en dedans en cône assez allongé et assez saillant; à *lame inférieure* assez large, transverse, explanée, subparallèle ou à peine plus étroite en dehors.

Pieds suballongés. *Trochanters antérieurs* et *intermédiaires* petits, subcunéiformes; les *postérieurs* grands, subtriangulairement ovales, subacuminés mais peu détachés au sommet. *Cuisses* débordant assez fortement les côtés du corps, comprimées, subélargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* médiocrement grêles, droits ou presque droits, sensiblement rétrécis vers leur base, munis au bout de leur tranche inférieure de deux petits éperons très-grêles; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, subcomprimés, subatténués vers leur extrémité; les *antérieurs* de quatre articles, les *intermédiaires* et *postérieurs* de cinq; les *antérieurs* courts, avec les trois premiers articles courts, subégaux, et le dernier subégal à tous les précédents réunis; les *intermédiaires* moins courts, avec les quatre premiers articles assez courts, subégaux, et le dernier subégal aux trois précédents réunis; les *postérieurs* suballongés, moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles suboblongs, subégaux, et le dernier subégal aux deux précédents réunis, presque deux fois aussi long que le premier. *Ongles* petits, grêles, arqués.

Obs. Les petites espèces de ce genre fréquentent les lieux humides et boisés. Leur démarche est assez leste.

Cette coupe diffère des genres *Halobrechta* et *Anopleta* par une forme proportionnellement plus allongée; par ses tempes plus obsolètement rebordées; par son prothorax moins transverse et surtout par ses antennes plus fortement épaissies, avec les pénultièmes articles beaucoup plus courts. La lame mésosternale offre aussi une conformation différente. En outre, la tige des mâchoires, loin de former à sa base une dent rectangulaire, est obtuse et à peine saillante.

Voici la distinction des deux espèces que nous faisons rentrer dans le genre *Alevonota* :

a *Tête* assez finement ponctuée. *Élytres* un peu plus longues que le prothorax. RUFOTESTACEA.

aa *Tête* assez fortement ponctuée. *Élytres* de moitié plus longues que le prothorax. ELEGANTULA.

1. Alevonota rufotestacea, Kraatz.

Allongée, linéaire, subdéprimée, finement et éparsement pubescente, d'un roux testacé assez brillant, avec la tête et une ceinture abdominale noires. Tête assez finement et éparsement ponctuée sur les côtés. Antennes courtes, fortement épaissies, fortement pilosellées, avec le troisième article plus court que le deuxième, les cinquième à dixième très-fortement transverses. Prothorax presque carré, un peu moins large que les élytres; finement canaliculé sur sa ligne médiane, finement et assez densement ponctué. Élytres presque carrées, un peu plus longues que le prothorax, déprimées, finement et densement ponctuées. Abdomen subparallèle, éparsement sétosellé, presque lisse. Tarses postérieurs suballongés, moins longs que les tibias.

♂ Le *sixième arceau ventral* régulièrement arrondi et entier à son bord apical.

♀ Le *sixième arceau ventral* obtusément arrondi à son bord apical, avec celui-ci subsinué dans son milieu.

Homalota atricapilla, Mulsant et Rey, Op. Ent. I, 21, 5 (1852). — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 404, 36. — Thomson, Ofv. Vet. Ac. 1856, 95, 12.
Homalota rufotestacea, Kraatz, Ins. Deut. II, 245, 48.
Alevonota atricapilla, Thomson, Skand. Col. III, 53, 1, 1861.

Long., 0m,0033 (1 1/2 l.); — larg., 0m,0004 (1/5 l.).

Corps allongé, étroit, linéaire, subdéprimé, d'un roux testacé assez brillant, avec la tête et une ceinture avant le sommet de l'abdomen d'un noir de poix; revêtu d'une fine pubescence d'un blond pâle, assez courte, couchée et peu serrée.

Tête un peu moins large que le prothorax, légèrement pubescente, très-finement et obsolètement chagrinée, assez finement et éparsement ponctuée, d'un noir assez brillant. *Front* large, subdéprimé, offrant sur sa ligne médiane un espace imponctué assez grand et parfois sur son milieu une fossette à peine distincte. *Épistome* en forme de faîte, lisse, d'un roux

testacé et éparsement sétosellé en avant. *Labre* subconvexe, testacé, presque lisse, légèrement cilié vers son sommet. *Parties de la bouche* testacées, avec l'extrémité des *mandibules* plus foncée. *Pénultième article des palpes maxillaires* distinctement cilié.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes courtes, un peu moins longues que la tête et le prothorax réunis ; fortement et graduellement épaissies ; très-finement duveteuses et en outre longuement pilosellées, avec les cils pour la plupart géminés ; entièrement testacées ou d'un roux testacé ; à premier article allongé, légèrement épaissi en massue subcylindrico-elliptique, paré vers le milieu de son arête supérieure d'une longue soie obscure et redressée : les deuxième et troisième obconiques : le deuxième peu allongé ou oblong, sensiblement moins long que le premier : le troisième assez court, à peine plus long que large, beaucoup plus court que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement et visiblement plus épais : le quatrième court, un peu plus étroit que le suivant, fortement transverse : les cinquième à dixième très-courts, très-fortement transverses : le dernier épais, aussi long que les deux précédents réunis, subovalaire, subacuminé au sommet.

Prothorax subcirculaire ou en carré arrondi aux angles ; largement et obtusément tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, obtus et subarrondis ; subcomprimé et subitement mais arcuément atténué en avant ; un peu moins large en arrière que les élytres ; presque droit dans la partie postérieure de ses côtés, avec ceux-ci, vus latéralement, subsinués au devant des angles postérieurs, qui sont obtus et à peine arrondis ; largement arrondi à sa base, avec celle-ci parfois subtronquée dans son milieu ; faiblement convexe sur son disque, avec celui-ci marqué sur sa ligne médiane d'un léger sillon longitudinal, très-fin, parfois obsolète antérieurement ; finement et parcimonieusement pubescent, avec le bord antérieur et les côtés parés de soies assez longues et redressées, souvent bien distinctes et assez nombreuses ; finement, assez densement et légèrement ponctué, avec l'intervalle des points très-finement chagriné ; entièrement d'un rouge testacé assez brillant. *Repli* lisse, testacé ou d'un roux testacé.

Écusson à peine pubescent, à peine ponctué, d'un roux testacé assez brillant et quelquefois assez foncé.

Élytres à peine transverses ; un peu plus longues que le prothorax ; à peine plus larges en arrière qu'en avant et subrectilignes sur leurs côtés ; à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural presque droit ; subdéprimées ou même déprimées sur leur disque ; sou-

vent subrimpessionnées sur la suture derrière l'écusson ; finement et subéparsement pubescentes; finement, assez densement et légèrement ponctuées, avec la ponctuation à peine moins fine et un peu plus serrée que celle du prothorax; entièrement d'un testacé ou d'un roux testacé assez brillant. *Épaules* arrondies.

Abdomen allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, environ trois fois plus prolongé que celles-ci ; subparallèle sur ses côtés ; à peine convexe vers sa base, un peu plus sensiblement en arrière ; presque glabre ou à peine pubescent, mais distinctement et éparsement sétosellé sur le dos, sur les côtés et vers le sommet, avec les soies obscures, médiocrement longues et tout à fait redressées ; lisse ou presque lisse ; d'un roux testacé brillant, avec le quatrième segment et parfois la base des troisième et cinquième noirs ou d'un noir de poix. Les *trois premiers* sensiblement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons tout à fait lisse : le deuxième basilaire souvent distinct : le cinquième subégal au quatrième ou à peine plus court, largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle et à peine apparente : le sixième peu saillant, plus ou moins arrondi au sommet.

Dessous du corps finement et éparsement pubescent, finement et parcimonieusement ponctué, d'un roux testacé brillant, avec le quatrième arceau ventral noir. *Métasternum* assez convexe, parfois d'un roux assez foncé. *Ventre* convexe, éparsement mais distinctement sétosellé surtout vers son extrémité, à cinquième arceau plus court que le précédent : le sixième peu saillant, ne dépassant pas ou à peine le segment abdominal correspondant, très-finement et brièvement cilié à son bord postérieur.

Pieds suballongés, finement pubescents, légèrement pointillés, testacés ou d'un roux testacé assez brillant. *Cuisses* subélargies vers leur milieu. *Tibias* médiocrement grêles, parés sur leur tranche supérieure de une ou deux soies redressées, l'une près de la base, l'autre vers le milieu ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, assez longuement et assez densement ciliés en dessous, à peine en dessus ; les *antérieurs* courts ; les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* suballongés, sensiblement moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles suboblongs, subégaux.

PATRIE. Cette espèce est peu commune. Elle se rencontre parmi les débris végétaux [déposés sur le rivage par les rivières débordées, aux environs de Lyon, dans le Beaujolais, etc.

Obs. Sa couleur la distingue suffisamment des espèces des genres voisins.

M. Kraatz a dû changer la dénomination d'*atricapilla*, antérieurement appliquée par Bohemann à une espèce de Caffrerie.

Nous donnerons ici la description d'une espèce française que nous n'avons pas vue :

2. **Alevonota elegantula**, Ch. Brisout.

Sublinéaire, d'un testacé brunâtre, éparsement pubescente, avec la tête et une ceinture postérieure de l'abdomen noirâtres. Tête éparsement et assez fortement ponctuée. Prothorax suborbiculaire, canaliculé, plus étroit que les élytres, parcimonieusement et finement ponctué. Élytres d'une moitié plus longues que le prothorax, très-finement et éparsement ponctuées. Abdomen lisse.

Homalota elegantula, Ch. Brisout, Cat. Grenier. 1863, Matér. 23, 31. — Sharp. Trans. Ent. Soc. Lond. 1869, 161.

Long., 2 mill. 1/2 environ.

Corps linéaire, brillant, subdéprimé, à pubescence jaunâtre, assez longue, éparse ; d'un brun testacé un peu plus clair sur les élytres, avec la tête obscure et les quatrième et cinquième segments de l'abdomen largement noirâtres à leur base.

Tête subcarrée, arrondie aux angles postérieurs, à ponctuation assez forte, éparse, avec un espace longitudinal lisse au milieu et une fossette oblongue sur le disque.

Bouche, *palpes* et *antennes* testacés ; celles-ci presque de la longueur de la tête et du corselet, épaissies, un peu élargies vers leur extrémité ; premier article allongé, elliptique, deuxième et troisième obconiques, troisième de moitié plus court que le deuxième, quatrième à dixième fortement transversaux, dernier ovale, à peu près de la longueur des deux précédents réunis.

Corselet très-peu plus large que la tête, aussi long que large, légèrement arrondi sur les côtés et aux angles, distinctement rétréci en arrière ; un peu déprimé sur le disque, surtout postérieurement, avec un sillon

longitudinal bien distinct ; couvert d'une ponctuation fine et écartée, mais bien distincte.

Élytres presque de moitié plus longues que le corselet, d'un tiers environ plus larges que lui, déprimées ; couvertes d'une ponctuation très-subtile et peu serrée.

Abdomen à pubescence jaunâtre, couchée et éparse, couvert de quelques points fins, très-espacés, septième segment (1) arrondi à son extrémité.

Dessous du corps testacé, presque lisse. *Poitrine* d'un testacé obscur ; cinquième segment ventral largement noirâtre à sa base, le septième (1) distinctement sinué à son extrémité.

Pattes testacées.

Patrie. Forêt de Saint-Germain.

Obs. Cette espèce, très-voisine de l'*atricapilla*, Mulsant, s'en distingue par son corselet plus fortement sillonné, ses élytres plus longues et son septième segment ventral sinué à l'extrémité (2).

Genre *Heteronoma*, Hétéronome, Mulsant et Rey.

Étymologie : ἕτερος, autre ; νόμος, loi.

Caractères. *Corps* allongé, sublinéaire ou linéaire, subdéprimé, ailé.

Tête transverse, à peine moins large que le prothorax, à peine resserrée à sa base, obtuse en avant, saillante, à peine inclinée. *Tempes* très-finement et obsolètement rebordées en arrière, nullement en avant. *Épistome* largement tronqué à son bord antérieur. *Labre* court, transverse, subtronqué au sommet. *Mandibules* assez saillantes, simples à leur pointe, mutiques en dedans, assez brusquement arquées, subfalciformes. *Palpes maxillaires* peu développés, de quatre articles : le troisième plus long que le deuxième, subépaissi en massue : le dernier petit, grêle, subulé. *Palpes labiaux* très-petits, de trois articles : le dernier plus long, un peu

(1) Sans doute notre sixième.

(2) Chez notre *Alevonota atricapilla*, le même segment est également sinué au milieu de son bord postérieur, chez la ♀, ce qui ferait supposer que l'*elegantula* n'en serait peut-être qu'une variété.

plus étroit. *Menton* assez grand, transverse, plus étroit en avant, subtronqué au sommet. *Tige des mâchoires* obtusément rectangulée à la base.

Yeux assez grands, peu saillants, subarrondis, séparés du prothorax par un intervalle assez grand.

Antennes assez courtes, légèrement épaissies; insérées à la partie supérieure d'une fossette assez profonde, subovalaire, joignant presque, à cet endroit, le bord antéro-interne des yeux ; de onze articles ; le premier allongé, un peu renflé en massue : le deuxième suballongé, le troisième oblong, plus court : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais, peu contigus : les septième à dixième assez courts, fortement transverses : le dernier assez grand, courtement ovalaire.

Prothorax presque carré ou à peine transverse, un peu ou à peine moins large que les élytres, largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis et arrondis, et les postérieurs obtus ; largement arrondi à sa base; très-finement et à peine rebordé sur celle-ci et sur les côtés, avec le rebord de ceux-ci à peine sinué en arrière et redescendant un peu en avant dès le tiers basilaire. *Repli* assez large, visible vu de côté, à bord interne arqué ou très-obtusément angulé.

Écusson médiocre, triangulaire.

Élytres presque carrées, subcarrément coupées à leur bord postérieur, non sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, simples et presque subrectilignes sur leurs côtés. *Repli* assez étroit, à bord inférieur presque droit. *Épaules* légèrement saillantes.

Prosternum peu développé au devant des hanches antérieures, offrant entre celles-ci un angle court et très-obtus. *Mésosternum* à lame médiane sans rudiment de carène basilaire, en angle aigu, assez brusquement rétréci en pointe très-fine, aciculée, parfois enfouie, prolongée jusques un peu après le milieu des hanches intermédiaires. *Médiépisternums* assez grands, confondus avec le mésosternum; *médiépimères* sensibles, en triangle allongé. *Métasternum* assez grand, avancé entre les hanches intermédiaires en angle très-aigu, prolongé bien au devant des trochanters. *Postépisternums* assez étroits, à bord interne subparallèle au repli des élytres; *postépimères* petites, subtriangulaires.

Abdomen assez allongé, un peu moins large que les élytres, subparallèle, subconvexe en dessus, fortement rebordé sur les côtés, pouvant facilement se redresser en l'air; avec les trois premiers segments légèrement impressionnés ou sillonnés en travers à leur base : les quatre premiers subégaux : le cinquième subégal aux précédents, subrétractile : le

sixième peu saillant, rétractile : celui de l'armure caché. *Ventre* convexe, à cinqième arceau plus court que les précédents : le sixième assez saillant, rétractile.

Hanches antérieures grandes, coniques, obliques, saillantes, subrenversées en arrière, convexes en avant, planes en dessous, contiguës au sommet. Les *intermédiaires* un peu moindres, obovales, non saillantes, obliquement disposées, très-rapprochées mais non contiguës dans leur milieu. Les *postérieures* grandes, subcontiguës à leur base, divergentes au sommet ; à *lame supérieure* nulle en dehors, subitement dilatée en dedans en cône assez saillant ; à *lame inférieure* assez large, transverse, subparallèle ou à peine rétrécie en dehors.

Pieds suballongés. *Trochanters antérieurs et intermédiaires* petits, subcunéiformes ; les *postérieurs* assez grands, ovales-oblongs *Cuisses* débordant médiocrement les côtés du corps, subcomprimées, faiblement élargies avant ou vers leur milieu. Tibias médiocrement grêles, droits ou presque droits, rétrécis vers leur base, munis au bout de leur tranche inférieure de deux petits éperons grêles. *Tarses* étroits, subcomprimés, subatténués vers leur extrémité ; les *antérieurs* de quatre articles ; les *intermédiaires* et *postérieurs* de cinq ; les *antérieurs* courts, avec les trois premiers articles courts, subégaux, et le dernier égal à tous les précédents réunis ; les *postérieurs* suballongés, moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles suboblongs, subégaux ou graduellement à peine plus courts, et le dernier subégal aux trois précédents réunis, environ trois fois plus long que les premier. *Ongles* petits, grêles, subarqués.

Obs. Les petites espèces qui composent ce genre ont une démarche assez agile. Elles vivent parmi les débris végétaux.

Cette coupe lie assez bien le genre *Alevonota* au genre *Ouralia.* Elle se distingue du premier par sa forme moins étroite, moins linéaire, par sa tête moins resserrée à la base ou un peu plus engagée dans le prothorax ; par ses antennes moins épaissies, avec leurs pénultièmes articles moins courts ; par ses palpes maxillaires moins développés, avec leur troisième article moins renflé ; par ses yeux moins petits, séparés du prothorax par un intervalle moins grand ; par ses élytres non sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe ; par ses tarses plus étroits, les postérieurs plus allongés, à dernier article plus long ; et surtout par sa lame mésosternale assez brusquement rétrécie en pointe courte mais aciculée, au lieu d'être graduée.

Nous comprenons dans le genre *Heteronoma* les deux espèces suivantes :

a *Antennes* et *pieds* brunâtres. *Élytres* un peu plus larges que le prothorax. LUCTUOSA.

aa *Antennes* et *pieds* testacés. *Élytres* de la largeur du prothorax ou à peine plus larges. MINUTA.

1. **Heteronoma luctuosa**, MULSANT et REY.

Allongée, sublinéaire, subdéprimée, finement et peu densement pubescente, d'un noir brillant, avec les élytres un peu moins foncées, la bouche et les pieds d'un brun de poix. Tête finement mais peu densement pointillée, parfois à peine impressionnée sur son milieu. Antennes légèrement épaissies, distinctement pilosellées, à troisième article évidemment plus court que le deuxième, les septième à dixième fortement transverses. Prothorax presque carré, un peu moins large que les élytres, obsolètement canaliculé sur sa ligne médiane, très-finement et assez densement pointillé. Élytres presque carrées, un peu plus longues que le prothorax, subdéprimées, finement et densement pointillées. Abdomen subparallèle, très-peu ponctué vers sa base, lisse en arrière. Tarses postérieurs suballongés, sensiblement moins longs que les tibias.

♂ Le *sixième segment abdominal* tronqué à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* étroitement arrondi ou subangulé à son sommet, un peu plus prolongé que le segment abdominal correspondant.

♀ Le *sixième segment abdominal* arrondi à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* largement arrondi à son sommet, à peine plus prolongé que le segment abdominal correspondant.

Homalota luctuosa, MULSANT et REY, Op. Ent. II, 35, 1 (1853). — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 401, 26. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 248, 51.

Long., $0^m,0023$ (1 l.) — larg., $0^m,0005$ (1/4 l.).

Corps allongé, sublinéaire, subdéprimé, d'un noir brillant, avec les élytres un peu ou à peine moins foncées ; revêtu d'une fine pubescence grise, assez courte, un peu soyeuse, couchée et peu serrée.

Tête assez épaisse, à peine moins large que le prothorax, légèrement

pubescente, finement et peu densement pointillée, d'un noir brillant. *Front* large, à peine convexe, offrant sur son milieu une impression lisse, très-faible, souvent peu distincte. *Épistome* longitudinalement convexe, presque lisse. *Labre* subconvexe, d'un noir de poix brillant, presque lisse, légèrement cilié en avant. *Parties de la bouche* d'un brun de poix, avec les *mandibules* parfois ferrugineuses. *Pénultième article des palpes maxillaires* finement cilié, le terminal pâle.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes un peu ou à peine plus courtes que la tête et le prothorax réunis; légèrement et graduellement épaissies; finement ciliées près de leur base ; très-finement duveteuses et en outre légèrement mais distinctement pilosellées ; entièrement brunes ou noirâtres; à premier article allongé, un peu renflé en massue subelliptique, paré vers le milieu de son arête supérieure d'une soie redressée, assez longue : les deuxième et troisième obconiques : le deuxième suballongé, sensiblement moins long que le premier : le troisième oblong, visiblement plus court que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais : le quatrième à peine plus étroit que le suivant, sensiblement transverse : les cinquième à dixième assez courts, fortement transverses, avec les cinquième et sixième pourtant un peu moins fortement : le dernier évidemment moins long que les deux précédents réunis, courtement ovalaire, subacuminé au sommet.

Prothorax carré, ou à peine transverse, subarrondi aux angles ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, obtus et arrondis; un peu moins large que les élytres ; à peine arqué sur les côtés, avec ceux-ci, vus latéralement, à peine sinués au devant des angles postérieurs, qui sont obtus mais à peine arrondis; largement arrondi à sa base, avec celle-ci parfois subtronquée dans son milieu ; à peine convexe sur son disque ; finement et obsolètement sillonné-canaliculé sur sa ligne médiane; finement et subéparsement pubescent, avec le bord antérieur et les côtés parés de quelques soies obscures et redressées, médiocrement longues ; très-finement, légèrement et assez densement pointillé; entièrement d'un noir brillant. *Repli* lisse, d'un livide obscur.

Écusson à peine pubescent, très-finement pointillé, d'un noir de poix brillant.

Élytres presque carrées, un peu plus longues que le prothorax ; subparallèles et presque subrectilignes sur leurs côtés ; non sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural presque droit et à peine émoussé ; subdéprimées sur leur disque ; parfois à peine impressionnées

sur la suture derrière l'écusson ; finement et peu densement pointillées, avec la ponctuation un peu plus forte et un peu plus serrée que celle du prothorax ; entièrement d'un noir ou d'un brun de poix brillant, mais en tous cas rarement aussi foncé que le prothorax. *Épaules* subarrondies.

Abdomen assez allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, environ deux fois et demie plus prolongé que celles-ci ; subparallèle ou très-faiblement arqué sur les côtés ; subdéprimé vers sa base, assez convexe postérieurement ; très-finement et très-éparsement pubescent, avec de longs cils pâles et bien distincts, sortant de dessous les élytres et paraissant naître du bord apical du premier segment basilaire ; offrant en outre, sur le dos et sur les côtés, quelques soies obscures, assez courtes et redressées ; finement et très-parcimonieusement ponctué vers sa base, lisse ou presque lisse sur les quatrième et cinquième segments ; entièrement d'un noir brillant. Les *trois premiers segments* légèrement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons lisse : le cinquième subégal aux précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle : le sixième peu saillant, visiblement ponctué.

Dessous du corps finement et modérément pubescent, finement et assez densement pointillé, d'un noir brillant. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, à cinquième arceau un peu moins long que le précédent : le sixième médiocrement saillant, très-finement cilié à son bord postérieur.

Pieds suballongés, finement pubescents, légèrement pointillés, brunâtres ou d'un roux de poix très-obscur et brillant. *Cuisses* faiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* médiocrement grêles, parfois parés sur leur tranche externe de une ou de deux légères soies redressées et assez courtes ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* étroits, assez longuement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* suballongés, mais sensiblement moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles suboblongs, subégaux ou graduellement à peine plus courts.

Patrie. Cette espèce est assez rare. Elle habite les détritus, les vieux fagots, les champignons desséchés. Elle préfère les localités boisées et montagneuses : le mont Pilat, le mont Dore (Auvergne), les montagnes du Lyonnais, les Pyrénées, etc.

Obs. Elle ressemble à peu près à la *Metaxya elongatula*. Mais elle est d'une taille beaucoup moindre et d'une couleur plus sombre dans toutes ses parties. Les antennes ont leur troisième article plus court et les qua-

trième à dixième plus fortement transverses. L'abdomen, concolore, est plus lisse et moins ponctué vers sa base, etc.

2. Heteronoma minuta, BRISOUT.

Linéaire, noire, brillante, avec les antennes et les pieds testacés. Prothorax subcarré, un peu plus court (1) *que les élytres, obsolètement canaliculé, très-finement et parcimonieusement ponctué. Élytres d'un noir brun, densement et finement ponctuées. Abdomen presque lisse.*

Homalota minuta, CH. BRISOUT, Cat. Grenier, 1863, Mat. pour la Faun. Fr. 26, 35.

Long., 1 mill. 1/5.

Corps linéaire, d'un noir brillant, avec les élytres d'un noir brunâtre, les antennes et les pattes testacées ; couvert d'une pubescence obscure, très-subtile et très-courte, presque glabre.

Tête subcarrée, plus étroite que le corselet, à ponctuation extrêmement fine et peu serrée, presque lisse. *Palpes* testacés, brunâtres.

Antennes peu épaissies vers leur extrémité, aussi longues que la tête et le corselet, les deux premiers articles allongés, troisième obconique, plus de moitié plus court que le deuxième et un peu plus étroit, quatrième à septième plus courts que le troisième, presque carrés, huitième à dixième légèrement transversaux, le dernier ovalaire, aussi long que les deux précédents.

Corselet un peu plus large que long, suborbiculaire, légèrement arrondi sur les côtés et aux angles ; couvert d'une ponctuation pareille à celle de la tête, presque lisse, avec un sillon longitudinal obsolète, dans son milieu, et une légère fossette transversale, devant la base.

Élytres un peu plus longues, mais pas plus larges que le corselet, légèrement déprimées sur la suture, couvertes d'une ponctuation un peu plus rugueuse, très-fine et serrée, mais distincte.

Abdomen presque parallèle, couvert d'une ponctuation fine et écartée sur les trois premiers segments, éparse sur les derniers.

(1) C'est par erreur typographique que la phrase diagnostique met : *thorace... elytris parum longiore*, tandis que le texte dit : *élytres un peu plus longues que le prothorax...*, ce qui est contradictoire.

Pattes testacées.

Dernier segment ventral distinctement échancré à son extrémité.

Patrie. Trouvée dans le sable, au Vésinet, près Paris.

Obs. Très-voisine de l'*Homalota atomaria*, Kraatz (*minuscula* Ch. Brisout), (1) s'en éloigne par ses antennes moins obscures, un peu plus longues, son corselet un peu plus large et ses élytres moins longues, plus obscures, à ponctuation plus forte et plus serrée.

Elle semble différer de l'*Heteronoma luctuosa* par une taille moindre, plus linéaire et par une pubescence moins apparente. Les antennes et les pieds sont moins obscurs, et le prothorax n'est pas sensiblement plus étroit que les élytres. Les pénultièmes articles des antennes paraîtraient moins fortement transverses. C'est donc avec doute que nous rapportons cette espèce dans ce genre.

Genre *Ouralia*, Ouralie, Mulsant et Rey.

Étymologie : οὐρὰ, queue; λεία, lisse.

Caractères. *Corps* allongé, assez étroit, sublinéaire, subdéprimé, ailé.

Tête subtriangulaire, un peu moins large que le prothorax, un peu étranglée à sa base, graduellement subélargie derrière les yeux, subangulée en avant, assez saillante, subinclinée. *Tempes* très-finement ou obsolètement rebordées sur les côtés. *Epistome* subéchancré à son bord antérieur. *Labre* très-court, transverse, subsinueusement tronqué au sommet. *Mandibules* peu saillantes, simples à leur pointe, mutiques en dedans, arquées. *Palpes maxillaires* peu développés, de quatre articles : le troisième plus long que le deuxième, légèrement renflé : le dernier petit, grêle, subulé. *Palpes labiaux* très-petits, de trois articles. *Menton* grand, transverse, plus étroit en avant, largement tronqué au sommet. *Tige des mâchoires* obtusément rectangulée à la base.

Yeux médiocres, peu saillants, subovalaires, séparés du prothorax par un intervalle grand.

Antennes assez courtes, légèrement épaissies ; insérées à la partie supérieure d'une fossette ovalaire, assez grande, assez profonde, un peu oblique.

(1) Mentionnée dans le genre *Ouralia*.

joignant, à cet endroit, le bord antéro-interne des yeux ; de onze articles le premier allongé, sensiblement renflé en massue : le deuxième suballongé, le troisième oblong, plus court : les quatrième à dixième un peu plus épais, peu contigus : les cinquième à dixième plus ou moins fortement transverses : le dernier assez grand, courtement ovalaire.

Prothorax transverse, subrétréci en arrière, un peu moins large que les élytres ; largement tronqué au sommet avec les angles antérieurs infléchis et subarrondis, et les postérieurs très-obtus ; largement arrondi à sa base ; très-finement rebordé sur celle-ci et sur les côtés, avec le rebord de ceux-ci à peine sinué en arrière et redescendant un peu en avant dès le tiers basilaire. *Repli* assez large, visible vu de côté, à bord interne subangulé.

Écusson médiocre, subtriangulaire.

Élytres presque carrées, subcarrément coupées à leur bord postérieur, non sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe ; simples et subrectilignes sur les côtés. *Repli* assez étroit, à bord inférieur presque droit. *Épaules* légèrement saillantes.

Prosternum peu développé au devant des hanches antérieures, offrant entre celles-ci un angle court et très-ouvert. *Mésosternum* à lame médiane en angle aigu, à pointe subacérée et prolongée à peine au delà du milieu des hanches intermédiaires. *Médiépisternums* assez grands, confondus avec le mésosternum ; *médiépimères* sensibles, subtriangulaires. *Métasternum* assez grand, avancé entre les hanches intermédiaires en angle très-aigu, effilé et prolongé presque jusqu'à la rencontre de la pointe mésosternale. *Postépisternums* étroits, à bord interne parallèle au repli des élytres ; *postépimères* très-petites, subtriangulaires.

Abdomen allongé, à peine moins large que les élytres, subparallèle, subconvexe en dessus, fortement rebordé sur les côtés, pouvant aisément se redresser en l'air ; avec les trois premiers segments sensiblement impressionnés en travers à leur base : les quatre premiers subégaux, et le cinquième sensiblement plus grand, non rétractile : le sixième assez saillant, rétractile : celui de l'armure distinct. *Ventre* convexe, à premier arceau un peu plus développé que les suivants : ceux-ci subégaux : le sixième saillant, rétractile.

Hanches antérieures grandes, coniques, obliques, saillantes, subrenversées en arrière, convexes en avant, planes en dessous, contiguës au sommet : les *intermédiaires* moindres, subovales, subdéprimées, obliquement disposées, rapprochées mais non contiguës dans leur milieu. Les *postérieures* grandes, subcontiguës à leur base, divergentes au sommet ;

à *lame supérieure* nulle en dehors, subitement dilatée en dedans en cône assez saillant ; à *lame inférieure* transverse, assez large, explanée, subparallèle.

Pieds suballongés. *Trochanters antérieurs* et *intermédiaires* petits, subcunéiformes ; les *postérieurs* grands, ovales, subacuminés et détachés au sommet. *Cuisses* débordant assez fortement les côtés du corps, comprimées, subélargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, droits ou presque droits, rétrécis à leur base, munis au bout de leur tranche inférieure de deux très-petits éperons obsolètes ou peu distincts. *Tarses* assez étroits, à peine comprimés, à peine atténués vers leur extrémité : les *antérieurs* de quatre articles, les *intermédiaires* et *postérieurs* de cinq ; les *antérieurs* courts, avec les trois premiers articles très-courts, subégaux, et le dernier subégal aux trois précédents réunis ; les *intermédiaires* moins courts, avec les quatre premiers articles courts, subégaux, et le dernier subégal aux deux précédents réunis ; les *postérieurs* peu allongés, beaucoup moins longs que les tibias, à premier article oblong, les suivants assez courts, subégaux, et le dernier égal aux deux précédents réunis, à peine plus long que le premier. *Ongles* petits, très-grêles, subarqués.

Obs. Les espèces qui constituent ce genre sont très-petites et assez agiles. Elles vivent parmi les débris végétaux.

Le genre *Ouralia* est bien voisin du genre *Heteronoma*. Il s'en distingue par sa tête un peu élargie derrière les yeux, ce qui lui donne une forme subtriangulaire, comme dans les *Amischa ;* par ses tempes très-finement rebordées sur toute leur longueur ; par son prothorax plus transverse ; par ses tarses postérieurs moins allongés, à dernier article moins long ; et surtout par son abdomen à cinquième segment sensiblement plus développé que les précédents, etc.

Il diffère du genre *Alevonota* par la plupart des caractères ci-dessus indiqués, et, de plus, par ses antennes un peu moins courtes, moins fortement épaissies, à pénultièmes articles moins fortement transverses. Les tarses sont plus courts, avec les postérieurs moins allongés, etc.

Le quatrième segment abdominal n'est pas impressionné en travers à sa base, comme dans le genre *Anopleta.*

Nous ferons rentrer dans le genre *Ouralia* quatre espèces seulement :

a *Antennes* d'un testacé de poix. *Prothorax* transverse, à peine impressionné vers sa base. PICICORNIS

SPLENDENS.

aa *Antennes* entièrement noires ou brunâtres. *Prothorax* subtransverse, obsolètement canaliculé. ATOMARIA INHABILIS FORTICORNIS.

1. **Ouralia picicornis**, Mulsant et Rey.

Allongée, assez étroite, sublinéaire, subdéprimée, très-finement mais peu pubescente, d'un noir brillant, avec la bouche et les antennes d'une couleur de poix subtestacée, et les pieds plus pâles. Tête presque lisse. Antennes légèrement épaissies, légèrement pilosellées, à troisième article sensiblement plus court que le deuxième, les sixième à dixième courts, fortement transverses. Prothorax transverse, subrétréci en arrière, un peu moins large que les élytres, à peine impressionné vers sa base, à peine ponctué ou presque lisse. Élytres presque carrées, sensiblement plus longues que le prothorax, très-finement, peu densement et obsolètement pointillées. Abdomen subparallèle, presque lisse ou à peine pointillé.

Ouralia picicornis, Mulsant et Rey, Op. Ent. 1873, XV, 174.

Long., $0^{m},0016$ (3/4 l.); — larg., $0^{m},00035$ (1/6 l.).

Corps allongé, assez étroit, sublinéaire, subdéprimé; recouvert d'une très-fine pubescence blanchâtre, courte, couchée et peu serrée.

Tête un peu moins large que le prothorax, presque glabre ou à peine pubescente, lisse ou pesque lisse, d'un noir très-brillant. *Front* très-large, à peine convexe, subdéprimé et obsolètement fovéolé sur son milieu. *Épistome* assez convexe, lisse. *Labre* à peine convexe, d'un roux de poix livide, à peine cilié en avant. *Parties de la bouche* d'une couleur de poix subtestacée, avec le *pénultième article des palpes maxillaires* plus foncé : celui-ci légèrement cilié.

Yeux subovalaires, noirs.

Antennes assez courtes, à peine aussi longues que la tête et le prothorax réunis; légèrement et graduellement épaissies ; très-finement pubescentes et en outre faiblement pilosellées ; entièrement d'une couleur de poix à transparence subtestacée ; à premier article allongé, sensiblement renflé en massue : les deuxième et troisième obconiques : le deuxième suballongé, évidemment un peu moins long que le premier : le troisième oblong, sensiblement plus court que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais : le quatrième médiocrement, le cin-

quième assez fortement, les sixième à dixième fortement transverses, avec les pénultièmes encore un peu plus fortement : le dernier assez épais, à peine aussi long que les deux précédents réunis, courtement ovalaire, mousse au sommet.

Prothorax sensiblement transverse, environ d'un tiers plus large que long ; subrétréci en arrière où il est visiblement un peu moins large que les élytres ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, subobtus et subarrondis ; visiblement arqué en avant sur les côtés, avec ceux-ci, vus latéralement, à peine sinués au devant des angles postérieurs qui sont très-obtus et émoussés ; largement arrondi à sa base ; très-faiblement convexe sur son disque ; offrant au devant de l'écusson une impression transversale ou subtriangulaire, très-légère ou à peine sensible ; très-finement et parcimonieusement pubescent, avec deux ou trois soies obscures et redressées sur les côtés, celle des angles antérieurs plus longue ; très-légèrement et obsolètement pointillé ou presque lisse ; entièrement d'un noir brillant. *Repli* lisse, d'un brun de poix.

Écusson presque glabre, finement et assez distinctement pointillé, d'un noir assez brillant.

Elytres en carré assez régulier ; sensiblement plus longues que le prothorax ; à peine plus larges en arrière qu'en avant et rectilignes sur les côtés ; non visiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe ; subdéprimées sur leur disque, faiblement impressionnées le long de la suture derrière l'écusson ; très-finement et parcimonieusement pubescentes ; parées en outre, sur le côté des épaules, d'une soie obscure et redressée, assez courte mais bien distincte ; très-finement mais peu densement ponctuées ; entièrement d'un noir brillant. *Epaules* assez étroitement arrondies.

Abdomen allongé, à peine ou un peu moins large à sa base que les élytres, presque trois fois plus prolongé que celles-ci ; subparallèle ou à peine arqué sur ses côtés ; faiblement convexe à sa base, un peu plus sensiblement en arrière ; presque glabre ou à peine pubescent, avec quelques cils plus longs et plus distincts au bord apical des premiers segments ; paré en outre, sur les côtés, sur le dos et vers le sommet, de quelques soies obscures et redressées, bien apparentes, avec celles du sommet plus longues et plus nombreuses ; presque lisse ou à peine pointillé dans sa partie antérieure ; entièrement d'un noir très-brillant. Les *trois premiers segments* sensiblement impressionnés en travers à leur base, avec le fond des impressions très-lisse : le cinquième sensiblement plus long que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une

fine membrane blanchâtre et bien tranchée : le sixième assez saillant, obsolètement et éparsement pointillé sur le dos, obtusément tronqué ou à peine arrondi à son bord postérieur : celui de l'armure distinctement pilosellé, paré à son sommet de deux fascicules de longues soies.

Dessous du corps très-finement et peu pubescent ; d'un noir très-brillant. *Métasternum* peu convexe, presque glabre et presque lisse sur son milieu. *Ventre* convexe, d'une couleur un peu moins foncée vers sa base, à pubescence assez apparente ; couvert d'une ponctuation fine, très-écartée et légèrement râpeuse ; à cinquième arceau subégal au précédent : le sixième saillant, obtusément et étroitement arrondi au sommet, un peu plus prolongé que le segment abdominal correspondant.

Pieds suballongés, finement pubescents, très-parcimonieusement pointillés, d'un testacé de poix brillant et assez pâle. *Cuisses* faiblement élargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, parés sur leur tranche supérieure de une ou deux légères soies obscures et redressées : les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, légèrement ciliés en dessous, à peine en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* peu allongés, beaucoup moins longs que les tibias, avec le premier article oblong : les deuxième à quatrième assez courts, subégaux.

PATRIE. Cette espèce est très-rare. Elle a été prise dans les environs de Lyon, parmi les détritus végétaux en décomposition.

OBS. Elle ressemble beaucoup à l'*Heteronoma luctuosa*. Elle est moindre, plus déprimée, plus lisse, plus glabre, avec ses antennes un peu plus épaissies et leurs pénultièmes articles plus transverses. Le prothorax est aussi plus court.

On la prendrait aisément pour la *Microdota aegra*, mais la pointe mésosternale est moins prolongée et le troisième article des antennes encore plus court. Le cinquième segment abdominal est plus développé.

Peut-être doit-on faire venir là l'espèce suivante, que nous n'avons pas vue et dont nous traduisons seulement la phrase diagnostique :

Ouralia splendens, KRAATZ.

Linéaire, noire, brillante, avec les antennes, la bouche, l'anus et les pieds testacés ; tout à fait lisse, presque sans pubescence ; prothorax subcarré, un peu plus court que les élytres.

Homalota splendens, Kraatz, Ins. Deut. II, 246, 49.

Long., 1 ligne.

Patrie. Cette espèce aurait été prise, il y a peu de temps, dans la Bourgogne, aux environs de Dijon.

Obs. Elle différerait de la précédente par la couleur testacée des antennes, des pieds et du sommet de l'abdomen,

3. **Ouralia atomaria**, Kraatz.

Subdéprimée, noire, brillante, recouverte d'une très-fine pubescence grise, assez densement mais à peine visiblement pointillée, avec les antennes courtes, concolores, ainsi que l'extrémité de l'abdomen ; les élytres couleur de poix, les pieds obscurs, le sommet et la base des tibias et les tarses testacés. Prothorax transverse, subcarré, obsolètement canaliculé. Élytres un peu plus longues que le prothorax. Abdomen presque lisse en dessus.

Homalota atomaria, Kraatz, Ins. Deut. II, 234, 58.
Homalota minuscula, Ch. Brisout, Ann. Soc. Ent. Fr. 1859, CCXVIII.

Long., 1 millim. (1/2 l.).

Corps linéaire, noir, brillant, presque lisse ; revêtu d'une très-fine pubescence grise et éparse.

Tête non singulièrement grande, légèrement resserrée en arrière ; un peu plus étroite que le prothorax ; entièrement noire, tout à fait polie.

Antennes un peu plus courtes que la tête et le prothorax ; entièrement noires, légèrement et graduellement épaisses vers leur extrémité : les quatrième et cinquième articles faiblement, les autres visiblement transverses.

Prothorax un peu plus étroit que les élytres, un peu plus large que long, à peine rétréci en arrière, presque droit sur les côtés ; faiblement convexe en dessus, avec un sillon canaliculé longitudinal non toujours évident ; noir, tout à fait lisse.

Élytres presque d'une moitié plus longues que le prothorax, noires, ou bien d'un brun de poix foncé, lisses, à peine visiblement pubescentes.

Abdomen concolore, luisant, noir.
Pieds d'un brun de poix livide.

Patrie. Paris, sous les cadavres des petits animaux.

Obs. Cette espèce doit ressembler beaucoup à notre *Ouralia picicornis*. Mais elle paraît être d'une taille encore moindre, avoir les antennes plus obscures et le prothorax obsolètement canaliculé.

Nous donnerons encore ici, en abrégé, l'espèce suivante :

4. **Ouralia inhabilis**, Kraatz.

Déprimée, noire, brillante, avec la base des antennes et les pieds obscurs, les cuisses couleur de poix; prothorax assez court, obsolètement canaliculé; abdomen éparsement et finement ponctué en dessus, lisse au sommet.

Homalota inhabilis, Kraatz, Ins. Deut. II, 251, 55.

Long., 1 lign. 1/5.

Patrie. Les Alpes.

Obs. Cette espèce, que nous n'avons pas vue et que nous plaçons avec doute dans notre genre *Ouralia*, semblerait différer de l'*atomaria* par sa taille un peu moindre et par sa forme un peu plus déprimée; par son abdomen un peu moins lisse, surtout vers sa base.

On a rencontré récemment en France l'espèce suivante, dont nous donnerons la phrase diagnostique :

5. **Ouralia forticornis**, Kraatz.

D'un noir de poix, assez brillante, revêtue d'une pubescence grise, avec le sommet de l'abdomen et les antennes brunâtres, la base de celles-ci et les pieds testacés. Antennes robustes. Prothorax subcarré, à peine canaliculé. Abdomen éparsement et finement ponctué en dessus dans sa partie antérieure, lisse vers son extrémité.

Homalota forticornis, Kraatz, Ins. Deut. II, 254, note.

Long., 1 lign.

Patrie. La Sicile. Cette espèce paraît avoir été capturée, il y a peu de temps, dans le département de l'Aube.

Obs. Nous ne l'avons pas vue et c'est avec doute que nous l'inscrivons dans notre genre *Ouralia*.

Genre *Apimela*, Apimèle, Mulsant et Rey.

Étymologie : ἀπιμελής, maigre.

Caractères. *Corps* allongé, assez étroit, linéaire, déprimé, ailé.

Tête subtriangulaire, aussi large que le prothorax, un peu resserrée à sa base, graduellement subélargie derrière les yeux, évidemment rétrécie en angle en avant, assez saillante, subinclinée. *Tempes* très-finement et obsolètement rebordées sur les côtés, avec le rebord souvent effacé en avant. *Épistome* tronqué à son bord antérieur. *Labre* court, transverse, subtronqué au sommet. *Mandibules* saillantes, simples, grêles, falciformes. *Palpes maxillaires* assez allongés, de quatre articles : le troisième plus long que le deuxième, sensiblement renflé en massue : le dernier très-petit, grêle, subulé. *Palpes labiaux* très-petits, de trois articles. *Menton* grand, transverse, plus étroit en avant, tronqué au sommet. *Tige des mâchoires* plus ou moins rectangulée à la base.

Yeux petits, peu saillants, subarrondis, séparés du prothorax par un intervalle trois fois plus grand que leur diamètre.

Antennes assez courtes, plus ou moins fortement épaissies ; insérées à la partie supérieure d'une fossette ovale, sublongitudinale, assez profonde, joignant, à cet endroit, le bord interne des yeux ; de onze articles : le premier allongé, faiblement épaissi en massue : le deuxième plus ou moins allongé : le troisième oblong ou suboblong, plus court que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement et évidemment plus épais, subcontigus ou peu contigus : les cinquième à dixième plus ou moins fortement transverses : le dernier assez grand, courtement ovalaire.

Prothorax presque carré, non ou à peine rétréci en arrière, un peu moins large que les élytres ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis et à peine arrondis et les postérieurs presque droits ; largement arrondi à sa base ; très-finement et à peine rebordé sur celle-ci et sur les côtés, avec le rebord de ceux-ci à peine sinué

en arrière et redescendant un peu en avant dès le tiers basilaire. *Repli* assez large, visible vu de côté, à bord interne subangulé.

Écusson assez petit, subtriangulaire.

Élytres presque carrées ou en carré suboblong, subcarrément coupées à leur bord postérieur, à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, simples et subrectilignes sur leurs côtés. *Repli* assez étroit, à bord inférieur presque droit. *Épaules* légèrement saillantes.

Prosternum peu développé au devant des hanches antérieures, offrant entre celles-ci un angle court et très-ouvert. *Mésosternum* à lame médiane en angle à sommet rétréci en pointe comprimée en carène tranchante et prolongée jusques un peu au delà des hanches intermédiaires. *Médiépisternums* assez grands, confondus avec le mésosternum ; *médiépimères* sensibles, subtriangulaires. *Métasternum* assez grand, avancé entre les hanches intermédiaires en angle plus ou moins aigu, lié à la pointe mésosternale au moyen d'une tranche linéaire, très-fine (1), plus ou moins enfouies *Postépisternums* très-étroits, à bord interne subparallèle au repli des élytres ; *postépimères* refoulées, presque nulles.

Abdomen allongé, un peu moins large que les élytres ; subdéprim. ou faiblement convexe en dessus ; fortement et subépaissement rebordé sur les côtés, pouvant aisément se redresser en l'air ; avec les trois premiers segments faiblement impressionnés en travers à leur base : les quatre premiers subégaux, le cinquième sensiblement plus grand, un peu relevé en arrière : le sixième peu saillant, rétractile : celui de l'armure caché. *Ventre* convexe, à premier arceau plus développé que les suivants ; ceux-ci subégaux : le sixième peu saillant, rétractile.

Hanches antérieures grandes, coniques, saillantes, subrenversées en arrière, convexes en avant, subexcavées en dessous, contiguës au sommet. Les *intermédiaires* moindres, subovales, non saillantes, obliquement disposées, très-rapprochées mais non contiguës dans leur milieu. Les *postérieures* grandes, subcontiguës à leur base, divergentes au sommet, à *lame supérieure* nulle en dehors, subitement dilatée en dedans en cône assez saillant, à *lame inférieure* assez large, transverse, explanée, subparallèle.

Pieds assez allongés. *Trochanters intermédiaires* petits, subcunéiformes ; les *postérieurs* plus grands, ovales, subacuminés au sommet. *Cuisses* débordant fortement les côtés du corps, comprimées, à peine élargies

(1) Cette tranche est généralement de couleur noire.

avant ou vers leur milieu. *Tibias* médiocrement grêles, droits ou presque droits, sensiblement rétrécis vers leur base, munis au bout de leur tranche inférieure de deux très-petits éperons obsolètes et peu distincts. *Tarses* assez étroits, à peine comprimés, à peine atténués vers leur extrémité ; les *antérieurs* de quatre articles, les *intermédiaires* et *postérieurs* de cinq : les *antérieurs* très-courts, avec les trois premiers articles très-courts, subégaux, et le dernier subépaissi au bout, subégal à tous les précédents réunis ; les *intermédiaires* un peu moins courts, avec les quatre premiers articles courts, subégaux, et le dernier subépaissi au bout, subégal aux deux précédents réunis ; les *postérieurs* peu allongés, beaucoup moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles assez courts, subégaux, et le dernier à peine épaissi au bout, subégal aux deux précédents réunis ; au moins deux fois plus long que le premier : celui-ci à peine oblong. *Ongles* petits, grêles, brusquement infléchis, arqués.

Obs. Les très-petites espèces qui composent ce genre ont une démarche assez lente. Elles vivent sur le bord des eaux.

Ce genre, à forme déprimée, diffère du genre *Ouralia* par son prothorax moins court ou plus carré, moins rétréci en arrière, et par le premier article des tarses postérieurs un peu moins oblong. En outre, la tête est un peu plus large en arrière et un peu plus atténuée en avant. Les mandibules sont plus grêles et plus saillantes. Les palpes maxillaires, un peu plus développés, ont leur troisième article un peu plus renflé. Les yeux, plus petits, sont séparés du prothorax par un intervalle plus grand. Les élytres, plus déprimées, sont plus visiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe. Le cinquième segment abdominal est encore un peu plus grand, un peu plus relevé en arrière. Le dernier article des tarses est subépaissi vers le sommet, etc.

Notre genre *Apimela* fait partie du genre *Alevonota* de Thomson.

Les deux espèces connues du genre *Apimela* peuvent être distinguées ainsi :

a *Antennes* assez fortement épaissies, à troisième article suboblong, beaucoup plus court que le deuxième, les cinquième à dixième fortement transverses. *Prothorax* à peine rétréci en arrière. *Élytres* en carré suboblong, sensiblement plus longues que le prothorax. MACELLA.

aa *Antennes* fortement épaissies, à troisième article oblong, sensiblement plus court que le deuxième, les cinquième à dixième très-fortement transverses. *Prothorax* non rétréci en arrière. *Élytres* carrées, un peu plus longues que le prothorax. PALLENS.

1. Apimela macella, Erichson.

Allongée, linéaire, déprimée, très-finement et densement pubescente, d'un roux testacé assez brillant, avec la bouche, la base des antennes et les pieds plus pâles, et une ceinture abdominale brunâtre. Tête très-finement et densement pointillée, subfovéolée sur son milieu. Antennes assez fortement épaissies, avec le troisième article suboblong, beaucoup plus court que le deuxième, les cinquième à dixième courts, fortement transverses. Prothorax presque carré, à peine rétréci en arrière, un peu moins large que les élytres, finement et obsolètement canaliculé sur sa ligne médiane, très-finement et densement pointillé. Élytres suboblongues, sensiblement plus longues que le prothorax, déprimées, très-finement et très-densement pointillées. Abdomen subparallèle, très-finement et densement pointillé, éparsement sur les cinquième et sixième segments. Tarses postérieurs peu allongés.

♂ Le *sixième segment abdominal* subsinueusement tronqué au sommet. Le *cinquième* relevé à son bord postérieur.

♀ Le *sixième segment abdominal* obtusément arrondi au sommet. Le *cinquième* moins relevé à son bord postérieur.

Homalota macella, Erichson, Gen. et Spec. Staph. 95, 26. — Redtenbacher, Faun. Austr. 819. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 404, 35. — Kraatz, Ins. Deut. II. 217, 50. — Thomson, Ofv. Vet. Ac. 1856, 95, 11, 1861.
Alevonota macella, Thomson, Skand. Col. II, 54, 2, 1861.

Long., $0^m,0022$ (1 l.) ; — larg., $0^m,0004$ (1/5 l.).

Corps allongé, assez étroit, linéaire, déprimé, d'un roux testacé assez brillant, avec l'abdomen paré avant son extrémité d'une ceinture brunâtre ou d'un noir de poix ; revêtu d'une très-fine pubescence grise, courte, couchée et serrée.

Tête aussi large que le prothorax, très-finement pubescente, très-finement, légèrement et densement pointillée ; d'un roux de poix brillant et toujours plus obscur que le prothorax. *Front* très-large, subdéprimé, offrant souvent sur son milieu une légère fossette parfois oblongue ou sulciforme. *Épistome* longitudinalement convexe, presque lisse. *Labr*

subconvexe, d'un roux de poix, presque lisse, éparsement cilié en avant. *Parties de la bouche* testacées, avec la pointe des *mandibules* un peu rembrunie. *Pénultième article des palpes maxillaires* finement pubescent.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes à peine aussi longues que la tête et le prothorax réunis; assez fortement et graduellement épaissies; finement pubescentes vers leur base; très-finement duveteuses et en outre à peine pilosellées; d'un roux quelquefois un peu obscur, avec le premier article plus clair ou testacé : celui-ci allongé, à peine épaissi en massue : les deuxième et troisième obconiques : le deuxième allongé, aussi long que le premier : le troisième à peine oblong, beaucoup ou presque une fois plus court et à peine plus grêle que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement plus épais : le quatrième un peu plus étroit que les suivants, assez fortement transverse : les cinquième à dixième courts, fortement transverses : le dernier à peine aussi long que les deux précédents réunis, assez courtement, ovalaire, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax en carré presque aussi long que large, à peine plus étroit en arrière et à peine arrondi aux angles; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis peu obtus et à peine arrondis; un peu moins large que les élytres; subarqué en avant sur les côtés, avec ceux-ci, vus de dessus, subrectilignes en arrière, mais, vus latéralement, à peine sinués au devant des angles postérieurs, qui sont presque droits et non émoussés; largement et obtusément arrondi à sa base; subdéprimé ou à peine convexe sur son disque; offrant sur sa ligne médiane un sillon canaliculé très-fin, plus ou moins obsolète et souvent à peine visible; très-finement et densement pubescent, non ou à peine sétosellé sur les côtés; très-finement, légèrement et densement pointillé; entièrement d'un rouge testacé assez brillant. *Repli* lisse, un peu plus pâle.

Écusson très-finement pubescent, très-finement pointillé, roussâtre.

Élytres en carré suboblong, sensiblement ou d'un tiers plus longues que le prothorax; subparallèles et subrectilignes sur les côtés; très-faiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural émoussé; déprimées sur leur disque; parfois étroitement subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson; très-finement et densement pubescentes; très-finement et très-densement pointillées, avec la ponctuation aussi fine mais un peu plus serrée que celle du prothorax; entièrement d'un roux testacé assez brillant et un peu plus clair que le prothorax. *Epaules* étroitement arrondies.

Abdomen allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, presque trois fois plus prolongé que celles-ci ; subparallèle sur ses côtés ; subdéprimé vers sa base, subconvexe postérieurement ; très-finement et densement pubescent sur les premiers segments, plus éparsement sur les cinquième et sixième ; offrant parfois, sur les côtés et sur le dos, vers son sommet, quelques rares soies courtes et peu distinctes ; très-finement et densement pointillé sur les trois premiers segments, parfois mais à peine moins densement sur le quatrième, parcimonieusement et légèrement sur les deux suivants ; d'un roux assez brillant et quelquefois assez obscur, avec le quatrième segment et la base du cinquième d'un brun ou d'un noir de poix brillant, l'extrémité de celui-ci et le sixième testacés ou d'un roux testacé. Le *premier* faiblement, les *deuxième et troisième* à peine impressionnés en travers à leur base : le cinquième sensiblement plus développé que les précédents, parfois subdéprimé sur le dos, largement tronqué ou à peine échancré et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle : le sixième peu saillant.

Dessous du corps finement et assez densement pubescent, légèrement et assez densement pointillé, d'un roux testacé brillant, avec une ceinture rembrunie avant l'extrémité du ventre. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, à cinquième arceau subégal au précédent : le sixième peu saillant, plus ou moins arrondi et brièvement cilié à son sommet.

Pieds assez allongés, très-finement pubescents, très-finement pointillés, d'un testacé pâle et assez brillant. *Cuisses* à peine élargies vers leur milieu. *Tibias* médiocrement grêles ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, finement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* un peu moins courts ; les *postérieurs* peu allongés, beaucoup moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles assez courts, subégaux ou avec le premier à peine oblong.

Patrie. Cette petite espèce n'est pas très-rare aux environs de Lyon pendant les inondations, parmi les détritus charriés par la Saône. Elle se trouve aussi dans le Beaujolais.

Obs. La couleur varie passablement. Ainsi, par exemple, quelquefois tout le corps est d'un roux testacé assez pâle, avec l'abdomen à peine rembruni avant son extrémité, et c'est à cette variété qu'il faut rapporter les types décrits par Erichson et par M. Kraatz. D'autres fois, le dessus du corps est d'un roux testacé, avec la tête plus obscure et

l'abdomen paré avant son sommet d'une ceinture transversale plus ou moins large et plus ou moins noire. Plus rarement, l'abdomen est presque entièrement rembruni, à l'exception de sa partie postérieure, qui reste constamment d'un roux testacé plus ou moins clair.

2. **Apimela pallens**, Mulsant et Rey.

Allongée, linéaire, déprimée, très-finement et assez densement pubescente d'un roux testacé pâle et assez brillant, avec la bouche, les antennes et les pieds plus clairs, et l'abdomen à peine rembruni avant son extrémité. Tête très-finement et densement pointillée, subfovéolée sur son milieu. Antennes fortement épaissies, avec leur troisième article oblong, sensiblement plus court que le deuxième, les cinquième à dixième très-courts, très-fortement transverses. Prothorax carré, non rétréci en arrière, un peu moins large que les élytres, finement et obsolètement sillonné sur sa ligne médiane, très-finement et densement pointillé. Élytres presque carrées, un peu plus longues que le prothorax, déprimées, très-finement et très-densement pointillées. Abdomen subparallèle, très-finement et densement pointillé, éparsement sur les cinquième et sixième segments. Tarses postérieurs peu allongés.

♂ Le *premier segment abdominal* (1) prolongé dans le milieu de son bord postérieur en une pointe ou dent (2) conique, relevée et rembrunie à son sommet. Le *sixième* subéchancré à son bord apical.

♀ Le *premier segment abdominal* simple et inerme à son bord postérieur. Le *sixième* subsinué à son bord apical.

Homalota pallens, Mulsant et Rey, Op. Ent. I, 35, 13 (1853).

Long., 0^m,0023 (1 l.); — larg., 0^m,0004 (1/5 l.).

Corps allongé, étroit, linéaire, déprimé, d'un roux testacé assez clair et assez brillant, avec l'abdomen à peine rembruni avant son extrémité ; revêtu d'une très-fine pubescence grise, courte, couchée et assez serrée.

(1) Après le deuxième basilaire qui est peu distinct.
(2) Cette dent est même prolongée à sa base, sur la ligne médiane, en une espèce de faîte ou carène obsolète.

Tête aussi large que le prothorax, très-finement pubescente, très-finement et densement pointillée, d'un roux testacé assez brillant. *Front* très-large, subdéprimé, offrant souvent sur son milieu une légère fossette, plus ou moins obsolète et parfois sulciforme. *Épistome* longitudinalement convexe, presque lisse, très-finement et éparsement cilié en avant. *Labre* peu convexe, d'un roux testacé, presque lisse, légèrement cilié vers son sommet. *Parties de la bouche* testacées, avec la pointe des *mandibules* à peine plus foncée. *Pénultième article des palpes maxillaires* finement cilié.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes à peine aussi longues que la tête et le prothorax réunis ; fortement et graduellement épaissies ; distinctement et finement ciliées près de leur base ; très-finement duveteuses et en outre à peine pilosellées ; d'un testacé plus ou moins clair, avec le premier article encore plus pâle : celui-ci allongé, faiblement épaissi en massue, paré avant le sommet de son arête supérieure d'une soie redressée : les deuxième et troisième obconiques : le troisième assez allongé, sensiblement moins long que le premier : le troisième oblong, sensiblement ou seulement d'un tiers plus court que le deuxième : les quatrième à dixième fortement et graduellement plus épais : le quatrième plus étroit que les suivants, assez fortement transverse : les cinquième à dixième très-courts, très-fortement transverses : le dernier épais, à peine aussi long que les deux précédents réunis, courtement obovalaire, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax en carré aussi large ou à peine aussi large que long, non visiblement plus étroit en arrière et à peine arrondi aux angles ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, peu obtus et à peine arrondis ; un peu moins large que les élytres ; presque droit ou à peine arqué sur les côtés, vu de dessus, avec ceux-ci, vus latéralement, à peine sinués en arrière au devant des angles postérieurs, qui sont presque droits et non émoussés ; largement et obtusément arrondi à sa base, subdéprimé ou à peine convexe sur son disque ; offrant sur sa ligne médiane un sillon obsolète, parfois réduit à une simple dépression longitudinale, plus large et plus prononcée vers la base où elle se transforme en une impression transversale légère ; très-finement et assez densement pubescent, avec les côtés parés de quelques légères et assez courtes soies redressées ; très-finement, très-légèrement et densement pointillé ; d'un roux testacé assez brillant. *Repli* lisse, plus pâle.

Écusson très-finement pubescent, très-finement pointillé, d'un roux testacé clair et assez brillant.

Elytres en carré assez régulier, un peu plus longues que le prothorax; subparallèles et subrectilignes sur leurs côtés; à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural subémoussé; déprimées sur leur disque, sensiblement impressionnées sur la suture derrière l'écusson; très-finement et assez densement pubescentes; très-finement et très-densement pointillées, avec la ponctuation légère, aussi fine mais un peu plus serrée que celle du prothorax; entièrement d'un roux testacé clair et presque toujours plus pâle que le prothorax. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, environ trois fois plus prolongé que celles-ci; subparallèle sur ses côtés; subdéprimé vers sa base; faiblement convexe postérieurement; très-finement et densement pubescent sur les trois premiers segments, à peine moins densement sur le quatrième, éparsement sur les deux suivants; offrant parfois, sur les côtés et sur la partie postérieure du dos, quelques rares soies courtes, obsolètes ou plus au moins caduques; très-finement et densement pointillé sur les quâtre premiers segments, parfois à peine moins densement vers le sommet du quatrième, très-parcimonieusement sur les cinquième et sixième qui paraissent presque lisses; d'un roux testacé pâle, peu brillant sur les trois premiers segments, un peu plus sur le quatrième, tout à fait brillant sur les deux suivants, avec le quatrième et la base du cinquième quelquefois légèrement rembrunis. Le *premier* légèrement sillonné, les *deuxième* et *troisième* à peine impressionnés en travers à leur base, avec le fond du sillon du premier presque lisse : le cinquième sensiblement ou même beaucoup plus développé que les précédents, un peu relevé en arrière, largement tronqué ou à peine échancré et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième peu saillant.

Dessous du corps finement et assez densement pubescent, finement pointillé, d'un roux testacé brillant. ***Métasternum*** assez convexe, rarement d'un roux assez foncé. *Ventre* convexe, à ponctuation subrâpeuse, un peu plus écartée en arrière, à quatrième arceau parfois d'une couleur plus foncée : le cinquième quelquefois un peu plus grand que le précédent : le sixième peu saillant, plus ou moins obtusément arrondi et finement cilié à son bord postérieur.

Pieds assez allongés, très-finement pubescents, très-finement pointillés, d'un testacé pâle et assez brillant. *Cuisses* à peine élargies vers leur milieu. *Tibias* médiocrement grêles : les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, finement ciliés en dessous, peu en dessus :

les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* un peu moins courts : les *postérieurs* peu allongés, beaucoup moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles assez courts, subégaux ou avec le premier à peine oblong.

Patrie. Cette espèce se trouve dans les environs de Lyon et de Belleville-sur-Saône, dans les prés humides qui bordent cette rivière. Elle est plus rare que la précédente.

Obs. Il existe peu d'espèces qui se ressemblent autant que les *Apimela macella* et *pallens*. Cependant, après nouvel examen, nous ne doutons point que cette dernière doive constituer une espèce distincte, dont voici les principales différences : chez l'*Apimela pallens* la couleur générale est un peu plus pâle, et la pubescence nous a paru un peu moins serrée. Les antennes sont plus fortement épaissies ; les proportions des trois premiers articles ne sont plus les mêmes : le deuxième est moins allongé et le troisième un peu moins court, de sorte que la différence entre les longueurs de ces deux articles est moins forte : les cinquième à dixième sont encore plus courts et plus fortement transverses que dans l'*Apimela macella*. Le prothorax est à peine moins court, non visiblement rétréci en arrière. Les élytres forment ensemble un carré moins long, d'où il résulte qu'elles sont seulement un peu plus longues que le prothorax. L'abdomen est plus pâle et un peu moins brillant vers sa base, avec le quatrième segment rarement et à peine rembruni. Ajoutez à tous ces caractères réunis et constants celui d'un prothorax plus visiblement sétosellé sur les côtés et celui du premier segment abdominal des ♂, qui est denté au milieu de son bord postérieur, et vous aurez, dans l'*Apimela pallens*, une espèce assez définie.

Bien que le nom de *pallens* ait déjà été employé par M. Redtenbacher (*Faun. Austr.* 662) pour une espèce du genre *Homalota*, nous ne trouvons aucun inconvénient de conserver cette même dénomination à l'espèce en question ; car celle de l'illustre auteur de la *Faune d'Autriche* est, à notre avis, synonyme de l'*Homalota indocilis* de M. Heer. Ce dernier nom doit prévaloir par droit de priorité, et celui de M. Redtenbacher être regardé comme non avenu.

Genre *Pachnida*, Pachnide, Mulsant et Rey.

Étymologie : πάχνη, givre.

Caractères. *Corps* allongé, linéaire, déprimé, ailé.

Tête en carré transverse, aussi large ou presque aussi large que le prothorax, un peu resserrée en arrière, très-obtusément angulée en avant, assez saillante, subinclinée. *Tempes* non visiblement rebordées sur les côtés. *Épistome* largement tronqué en avant. *Labre* court, fortement transverse, obtusément tronqué à son bord antérieur. *Mandibules* peu saillantes, simples à leur pointe, mutiques en dedans, arquées. *Palpes maxillaires* assez développés, de quatre articles : le troisième plus long que le deuxième, légèrement épaissi en massue : le dernier petit, très-grêle, subulé, aussi long que la moitié du précédent. *Palpes labiaux* très-petits, de trois articles. *Menton* grand, très-fortement transverse, plus étroit en avant, subtronqué au sommet. *Tige des mâchoires* obtusément angulée.

Yeux assez grands, un peu saillants, subarrondis, séparés du bord antérieur du prothorax par un intervalle assez grand.

Antennes assez courtes, sensiblement épaissies ; insérées à la partie supérieure (1) d'une fossette oblongue, assez prononcée, joignant à cet endroit le bord antéro-interne des yeux, obliquement prolongée sur l'épistome, dont elle force les côtés à s'explaner ou à se relever; de onze articles : le premier allongé, subépaissi en massue : le deuxième suballongé, le troisième oblong, les quatrième à dixième graduellement plus épais, subcontigus : les cinquième à dixième plus ou moins transverses : le dernier assez grand, ovalaire.

Prothorax subtransverse, à peine moins large que les élytres; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis et subarrondis, et les postérieurs à peine obtus; très-largement arrondi à sa base; très-finement rebordé sur celles-ci et sur les côtés, avec le rebord de ceux-ci, vu latéralement, à peine sinué en arrière et redescendant un peu en avant dès le tiers basilaire. *Repli* assez large, visible vu de côté, à bord interne obtusément angulé.

Écusson assez petit, subtriangulaire.

(1) Ici, comme dans plusieurs autres genres, le nœud d'insertion est assez sensible.

Élytres à peine transverses, subcarrément coupées à leur bord postérieur, non sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, simples et subrectilignes sur les côtés. *Repli* assez étroit, à bord inférieur à peine arqué. *Épaules* légèrement saillantes.

Prosternum très-peu développé au devant des hanches antérieures, offrant entre celles-ci un angle court, large et peu aigu. *Mésosternum* à lame médiane en angle rétréci en pointe acérée et prolongée jusques un peu après le milieu des hanches intermédiaires. *Médiépisternums* assez grands, confondus avec le mésosternum ; *médiépimères* peu développés, subtriangulaires. *Métasternum* médiocre, à peine sinué au devant des hanches postérieures, à peine angulé entre celles-ci, avancé entre les intermédiaires en angle assez prononcé, droit ou subaigu, prolongé jusqu'au niveau antérieur des trochanters, émettant de son sommet une tranche fine et linéaire jusqu'à la rencontre de la pointe mésosternale. *Postépisternums* étroits, à bord interne subparallèle au repli des élytres ; *postépimères* petites, en onglet allongé.

Abdomen allongé, à peine moins large que les élytres, subparallèle, assez convexe en dessus, fortement rebordé sur les côtés, pouvant aisément se redresser en l'air ; avec les quatre premiers segments plus ou moins impressionnés en travers à leur base : le cinquième subégal aux précédents : le sixième peu saillant, rétractile : celui de l'armure caché. *Ventre* convexe, à premier arceau plus grand que les suivants : ceux-ci subégaux : le cinquième parfois à peine plus court : le sixième peu saillant, rétractile.

Hanches antérieures grandes, coniques, obliques, saillantes, subrenversées en arrière, convexes en avant, planes en dessous, contiguës au sommet. Les *intermédiaires* un peu moindres, obovales, peu saillantes, obliquement disposées, rapprochées mais non contiguës dans leur milieu. Les *postérieures* grandes subcontiguës à leur base, divergentes au sommet ; à *lame supérieure* nulle en dehors, subitement dilatée en dedans en cône allongé et subhorizontal ; à *lame inférieure* assez large, transverse, explanée, subparallèle.

Pieds allongés. *Trochanters antérieurs* et *intermédiaires* petits, subcunéiformes : les *postérieurs* grands, ovales-oblongs, subacuminés et subdétachés au sommet. *Cuisses* débordant fortement les côtés du corps, subcomprimées, faiblement élargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* grêles à leur base, graduellement un peu élargis vers leur extrémité, droits ou presque droits, munis au bout de leur tranche inférieure de deux petits éperons obsolètes ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez

étroits, à peine subcomprimés, à peine atténués vers leur extrémité; les *antérieurs* de quatre articles, les *intermédiaires* et *postérieurs* de cinq; les *antérieurs* courts, avec les trois premiers articles très-courts, subégaux, et le dernier subégal aux trois précédents réunis; les *intermédiaires* un peu moins courts, avec les quatre premiers articles assez courts, subégaux, et le dernier subégal aux trois précédents réunis : les *postérieurs* peu allongés, beaucoup moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles assez courts, subégaux, et le dernier subégal aux trois précédents réunis, trois fois plus long que le premier. *Ongles* petits, très-grêles, subarqués.

Obs. Cette coupe, basée sur une seule petite espèce française hygrophile, présente un facies tout particulier, analogue à celui des *Alianta*, dont elle se distingue par la structure de la lame mésosternale et par le moindre écartement des hanches intermédiaires.

Ce genre diffère amplement des précédents par ses tempes non rebordées sur les côtés; par sa tête transverse; par le quatrième segment abdominal impressionné en travers à sa base, avec le cinquième subégal à ceux qui le précèdent; par le développement du dernier article des tarses postérieurs. Le corps est plus épais et recouvert d'un duvet pruineux, etc.

Nous n'y ferons rentrer qu'une seule espèce française que Thomson a placée dans son genre *Dinaraea*, B.

1. **Pachnida nigella**, Erichson.

Allongée, linéaire, déprimée, très-finement et peu densement pubescente, d'un noir peu brillant, avec la bouche, la base des antennes, les genoux et les tarses d'un roux de poix. Tête aussi large que le prothorax, assez finement et densement ponctuée. Antennes assez courtes, avec le troisième article à peine moins long mais plus grêle que le deuxième, les septième à dixième fortement transverses. Prothorax subtransverse, à peine rétréci en arrière, à peine moins large que les élytres, obsolètement sillonné sur sa ligne médiane, très-finement, très-densement et obsolètement pointillé. Élytres subtransverses, un peu plus longues que le prothorax, déprimées, assez finement et densement ponctuées. Abdomen subparallèle, densement ponctué vers sa base, lâchement en arrière. Tarses postérieurs peu allongés, moins longs que les tibias.

♂ Le *sixième segment abdominal* finement et obsolètement granulé sur le dos. *Front* offrant en avant une large impression assez forte et lisse antérieurement.

♀ Le *sixième segment abdominal* simplement et à peine pointillé. *Front* plan, non impressionné en avant.

Homalota nigella, ERICHSON, Col. March. I, 323, 15; — Gen. et Spec. Staph. 92, 21. — REDTENBACHER, Faun. Austr. 818. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 402, 30. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 237, 38.
Homalota immersa, THOMSON, Ofv. Vet. Ac. 1852, 139, 29.
Dinaraea punctiventris, THOMSON, Skand. Col. II, 292, 4. 1860.

Long., 0m,0027 (1 1/4 l.); — larg., 0m,0005 (1/4 l.).

Corps allongé, linéaire, déprimé, d'un noir peu brillant; revêtu d'une très-fine pubescence, d'un cendré pâle, assez courte, couchée et serrée.

Tête aussi large ou presque aussi large que le prothorax, très-finement pubescente, assez distinctement, finement et densement ponctuée, d'un noir peu brillant. *Front* très-large, déprimé (♀), largement et assez fortement impressionné en avant chez le ♂. *Épistome* assez convexe, très-finement chagriné ou presque lisse, finement cilié en avant. *Labre* subconvexe, d'un brun de poix assez brillant. *Parties de la bouche* d'un roux de poix, avec les *mandibules* et le *pénultième article des palpes maxillaires* plus foncés : celui-ci finement cilié.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes assez courtes, un peu moins longues que la tête et le prothorax réunis ; graduellement et sensiblement épaissies; très-finement duveteuses et en outre à peine pilosellées; noirâtres ou brunâtres, avec les deux premiers articles d'un roux de poix : le premier allongé, subépaissi en massue, paré vers le milieu de son arête supérieure d'une légère soie redressée : les deuxième et troisième obconiques : le deuxième suballongé, sensiblement moins long que le premier : le troisième oblong, à peine moins long mais plus grêle que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement et sensiblement plus épais, subcontigus : les quatrième et cinquième légèrement, le sixième assez fortement, les septième à dixième fortement transverses : le dernier subégal aux deux précédents réunis, ovalaire, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax en carré un peu plus large que long, subarrondi aux angles

et à peine plus étroit en arrière ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, subobtus et subarrondis ; à peine moins large que les élytres ; faiblement arqué en avant sur les côtés, avec ceux-ci, vus de dessus, subrectilignes postérieurement, et, vus latéralement, à peine sinués au devant des angles postérieurs, qui sont à peine obtus ; très-largement arrondi à sa base, avec celle-ci parfois subtronquée dans son milieu ; déprimé ou subdéprimé sur son disque ; offrant au devant de l'écusson une légère impression transversale, prolongée sur la ligne médiane en forme de sillon peu profond mais assez large ; très-finement et peu densement pubescent, avec les côtés parés de quelques légères soies redressées ; très-finement et très-densement pointillé, avec la ponctuation très-légère ou obsolète ; entièrement d'un noir peu brillant. *Repli* lisse, brunâtre.

Écusson à peine pubescent, finement ponctué, d'un noir peu brillant.

Élytres en carré à peine transverse ; un peu plus longues que le prothorax ; subparallèles et subrectilignes sur leurs côtés ; non visiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural presque droit ; déprimées sur leur disque, subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson ; très-finement et peu densement pubescentes, avec une légère soie redressée sur le côté des épaules ; assez finement et densement ponctuées, avec la ponctuation subrâpeuse et évidemment moins fine et moins serrée que celle du prothorax ; entièrement d'un noir peu ou un peu brillant. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen un peu ou à peine moins large à sa base que les élytres ; environ trois fois plus prolongé que celles-ci ; subparallèle sur ses côtés ; sensiblement convexe vers sa base, un peu plus fortement en arrière ; très-finement et peu pubescent ; offrant en outre, sur les côtés et sur la partie postérieure du dos, quelques soies obscures et redressées, assez courtes et parfois peu apparentes ; assez fortement et densement ponctué sur les trois premiers segments et la base du quatrième, lâchement sur le reste de celui-ci et sur le cinquième, avec la ponctuation de celui-ci à peine granulée ; entièrement d'un noir assez brillant. Les *trois premiers segments* sensiblement, le quatrième légèrement impressionnés en travers à leur base, avec le fond des impressions à peine plus ponctué : le cinquième largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième peu saillant, subarrondi au sommet.

Dessous du corps très-finement et légèrement pubescent, finement et assez densement ponctué, d'un noir assez brillant. *Métasternum* subcon-

vexe. *Ventre* convexe, à ponctuation râpeuse, un peu moins serrée vers l'extrémité, à sixième arceau peu saillant, très-finement cilié à son bord apical.

Pieds très-finement pubescents, finement ponctués, d'un noir assez brillant, avec les genoux, la base des tibias et les tarses d'un roux de poix. *Cuisses* faiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* finement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts; les *intermédiaires* à peine moins courts; les *postérieurs* peu allongés, sensiblement ou même beaucoup moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles assez courts ou à peine oblongs, subégaux.

Patrie. Cette espèce se trouve rarement dans le nord de la France, aux environs de Lille et de Paris, dans les prés humides, sur le bord des fossés et des étangs.

Quelquefois les tibias et les tarses sont entièrement d'un roux testacé.

On trouve en Écosse une petite espèce qui nous paraît devoir faire partie de notre genre *Pachnida*. Nous en donnons ici la description sommaire :

Pachnida atricolor, Sharp.

Allongée, sublinéaire, subdéprimée, à peine pubescente, d'un noir un peu brillant, avec les tarses d'un roux de poix. Tête à peine moins large que le prothorax, légèrement sillonnée sur son milieu, finement et assez densement ponctuée. Antennes courtes, avec le troisième article plus court que le deuxième, les sixième à dixième très-fortement transverses. Prothorax transverse, à peine rétréci en arrière, à peine moins large que les élytres, sensiblement arqué sur les côtés, finement et densement pointillé. Élytres transverses, sensiblement plus longues que le prothorax, subdéprimées, finement et densement ponctuées. Abdomen subparallèle, assez densement ponctué vers sa base, presque lisse sur le dos des quatrième et cinquième segments, très-finement granulé sur le sixième.

Homolata atricolor Sharp, Trans. Ent. Soc. Lond. 1869, 230, 121.

Long., 0^m,0017 (3/4 l.); — larg., 0^m,0004 (1/4 l.).

Patrie. L'Écosse.

Obs. Cette espèce est sensiblement moindre que la *Pachnida nigella*,

avec la couleur plus noire et la pubescence très-courte et très-légère, à peine distincte. Le prothorax et les élytres sont un peu plus fortement transverses, avec le premier plus fortement arqué sur les côtés, etc.

Genre *Amidobia*, Amidobie, Thomson.

Thomson, Ofv. af Kongl. Vet. Ac. Förh., 1858, p. 33; — Skand, Col. II, 295.
Étymologie : *ameise* (mot allemand), fourmis; βιόω, je vis.

Caractères. *Corps* allongé, sublinéaire, subconvexe, ailé.

Tête assez grande, à peine subtriangulaire, un peu moins large que le prothorax, un peu resserrée à sa base, à peine subélargie derrière les yeux, subangulairement rétrécie en avant, assez saillante, subinclinée. *Tempes* non rebordées sur les côtés. *Épistome* largement tronqué en avant. *Labre* court, transverse, subtronqué à son bord antérieur. *Mandibules* peu saillantes, à pointe simple et assez robuste, mutiques en dedans, arquées vers leur extrémité. *Palpes maxillaires* peu allongés, de quatre articles : le troisième plus long que le deuxième, sensiblement renflé : le dernier petit, grêle, subulé. *Palpes labiaux* très-petits, de trois articles. *Menton* assez grand, transverse, plus étroit en avant, tronqué au sommet. *Tige des mâchoires* obsolètement angulée à la base.

Yeux assez grands, peu saillants, ovalaires, séparés du bord antérieur du prothorax par un intervalle grand.

Antennes assez courtes, légèrement épaissies ; insérées à la partie supérieure d'une fossette assez profonde, joignant à cet endroit le bord antéro-interne des yeux : de onze articles : le premier sensiblement renflé : les deux premiers suballongés : le troisième oblong, plus court que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais, subcontigus : les cinquième à dixième courts, fortement transverses : le dernier grand, subovalaire.

Prothorax transverse, un peu moins large que les élytres, obtusément arrondi au sommet, avec les angles antérieurs infléchis et arrondis et les postérieurs obtus ; largement arrondi à sa base ; à peine visiblement rebordé sur celle-ci et sur les côtés, avec le rebord de ceux-ci, vu latéralement, à peine sinué en arrière et redescendant un peu en avant dès le tiers basilaire. *Repli* assez large, visible vu de côté, à bord interne très-visiblement angulé.

Écusson petit, triangulaire.

Élytres courtes, très-fortement transverses, simultanément et angulairement échancrées au sommet vers leur angle sutural, à peine sinuées vers leur angle postéro-externe ; simples et à peine arquées sur les côtés. *Repli* étroit, à bord inférieur droit. *Épaules* peu saillantes.

Prosternum peu développé au devant des hanches antérieures, offrant entre celles-ci un angle peu aigu. *Mésosternum* à lame médiane en angle aigu, brusquement rétréci en pointe courte, acérée, prolongée un peu au delà de la moitié des hanches intermédiaires. *Médiépisternums* grands, confondus avec le mésosternum ; *médiépimères* assez sensibles, subtriangulaires. *Métasternum* assez grand, avancé entre les hanches intermédiaires en angle assez court mais rétréci en pointe très-aiguë et peu prolongée. *Postépisternums* étroits, à bord interne parallèle au repli des élytres ; *postépimères* petites, subtriangulaires.

Abdomen suballongé, un peu moins large que les élytres, subélargi avant son extrémité, assez convexe sur le dos, fortement rebordé sur les côtés, pouvant aisément se redresser en l'air ; avec les trois premiers segments légèrement impressionnés ou sillonnés en travers leur base ; les cinq premiers subégaux : le sixième plus ou moins saillant, rétractile : celui de l'armure souvent caché. *Ventre* convexe, à premier arceau plus grand que les suivants : ceux-ci subégaux : le cinquième souvent plus court : le sixième assez saillant, rétractile.

Hanches antérieures grandes, coniques, obliques, saillantes, plus ou moins renversées en arrière, convexes en avant, planes en dessous, contiguës au sommet. Les *intermédiaires* moins grandes, subovales, peu saillantes, obliquement disposées, très-rapprochées mais non contiguës dans leur milieu. Les *postérieures* grandes, subcontiguës à leur base divergentes au sommet ; à *lame supérieure* nulle en dehors, subitement élargie en dedans en cône assez saillant ; à *lame inférieure* large, transverse, explanée, subparallèle.

Pieds suballongés. *Trochanters antérieurs* et *intermédiaires* petits, subcunéiformes ; les *postérieurs* grands, ovales-oblongs. *Cuisses* débordant assez fortement les côtés du corps, subcomprimées, à peine élargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, droits ou presque droits, un peu rétrécis vers leur base, munis au bout de leur tranche inférieure de deux petits éperons peu distincts ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* étroits, subcomprimés, subatténués vers leur extrémité : les *antérieurs* de quatre articles, les *intermédiaires* et *postérieurs* de cinq ; les *antérieurs*

courts, avec les trois premiers articles courts, subégaux et le dernier subégal aux trois précédents réunis ; les *intermédiaires* moins courts, avec les quatre premiers articles assez courts, subégaux, et le dernier subégal au moins aux deux précédents réunis ; les *postérieurs* allongés, un peu moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles à peine oblongs, subégaux, et le dernier subégal aux trois précédents réunis, trois fois plus long que le premier. *Ongles* très-petits, très-grêles, subarqués.

Obs. La petite espèce, qui sert de base à cette coupe générique, vit dans la société des fourmis. Sa démarche est peu agile, si ce n'est à l'ardeur du soleil.

Des tarses postérieurs plus allongés et à dernier article trois fois plus long que le premier, un abdomen à cinquième segment subégal aux précédents, tels sont les deux caractères principaux qui distinguent cette coupe des genres *Amischa* et *Meotica*, avec lesquels elle a beaucoup de rapports. Ajoutez à cela des élytres plus courtes, moins droites sur les côtés ; une forme un peu moins linéaire, moins déprimée, etc.

La tête est moins transverse que dans le genre *Pachnida ;* le troisième article des antennes est plus court relativement au deuxième ; l'abdomen, moins parallèle, est subélargi avant son sommet, et son quatrième segment n'est point impressionné en travers à sa base. Du reste, l'aspect général est tout différent.

1 **Amidobia parallela**, Mannerheim.

Allongée, sublinéaire, subconvexe, très-finement et assez densement pubescente, d'un noir brillant, avec les élytres d'un brun de poix, les antennes d'un roux obscur, la base de celles-ci, la bouche, les pieds et l'extrémité de l'abdomen testacés. Tête à peine pointillée. Antennes légèrement épaissies, assez fortement pilosellées, à troisième article sensiblement moins long que le deuxième, les cinquième à dixième courts, fortement transverses. Prothorax transversalement suborbiculaire, un peu moins large que les élytres, sensiblement arqué sur les côtés, assez convexe, souvent finement canaliculé sur sa ligne médiane, finement et densement pointillé. Élytres très-fortement transverses, un peu plus courtes que le prothorax, légèrement convexes, assez finement et densement pointillées.

Abdomen subélargi avant son extrémité, un peu moins large que les élytres, éparsement sétosellé vers son sommet, finement et parcimonieusement ponctué vers sa base, presque lisse en arrière. Tarses postérieurs allongés, un peu moins longs que les tibias.

♂ Le *sixième segment abdominal* peu saillant, subsinueusement tronqué à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* largement arrondi au sommet, un peu plus prolongé que le segment abdominal correspondant.

♀ Le *sixième segment abdominal* assez saillant, arrondi à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* étroitement arrondi ou obtusément angulé au sommet, dépassant à peine le segment abdominal correspondant.

Homalota parallela, MANNERHEIM, Bull. Mosc. 1844, XVII, 173.
Homalota talpa, HEER, Faun. Col. Helv. I, 594, 33. — REDTENBACHER, Faun. Austr. 820. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. 410, 53. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 262, 69. — THOMSON, Ofv. Vet. Ac. 1852. 144, 50.
Amidobia parallela, THOMSON, Skand. Col. II, 295, 1, 1860.

Variété *a*. *Élytres* d'un roux de poix plus ou moins clair. *Antennes* testacées.

Long., 0m,0014 (2/3 l.); — larg., 0m,00035 (1/6 l.)

Corps allongé, sublinéaire, subconvexe, d'un noir de poix brillant, avec les élytres brunes et l'extrémité de l'abdomen testacée; revêtu d'une très-fine pubescence grisâtre, assez courte, couchée et médiocrement ou assez densement serrée.

Tête un peu moins large que le prothorax, très-légèrement pubescente, très-finement et éparsement ou à peine pointillée, d'un noir brillant. *Front* large, subconvexe, paraissant parfois presque lisse sur son milieu. *Épistome* longitudinalement convexe, lisse, parfois d'un brun de poix. *Labre* subconvexe, d'un roux testacé, légèrement cilié en avant. *Parties de la bouche* testacées. *Pénultième article des palpes maxillaires* légèrement cilié.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes à peine aussi longues que la tête et le prothorax réunis; légèrement et graduellement épaissies; très-finement duveteuses et en

outre assez fortement pilosellées ; d'un roux plus ou moins obscur, avec la base plus claire ou testacée : à premier article assez allongé, sensiblement renflé en massue subelliptique, paré après le milieu de son arête supérieure d'une longue soie redressée : les deuxième et troisième obconiques : le deuxième suballongé, à peine moins long que le premier : le troisième oblong, sensiblement plus court et à peine plus grêle que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais : le quatrième médiocrement transverse : les cinquième à dixième courts, fortement transverses, avec les pénultièmes un peu plus fortement : le dernier presque aussi long que les deux précédents réunis, subovalaire, subacuminé au sommet.

Prothorax transversalement suborbiculaire, sensiblement plus large que long ; largement et obtusément arrondi au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, subobtus et arrondis ; un peu moins large que les élytres ; sensiblement arqué sur les côtés, avec ceux-ci, vus latéralement, à peine sinués en arrière au devant des angles postérieurs, qui sont obtus et subarrondis ; largement arrondi à sa base, avec celle-ci parfois subtronquée dans son milieu ; assez convexe sur son disque ; offrant sur sa ligne médiane un léger sillon canaliculé, très-fin et parfois obsolète ; très-finement et médiocrement pubescent, avec le bord antérieur et les côtés parés de quelques cils redressés assez distincts ; finement et densement pointillé ; d'un noir de poix brillant. *Repli* lisse, d'un roux livide.

Écusson à peine pubescent, très-finement pointillé, d'un noir de poix brillant.

Élytres très-fortement transverses, à peine aussi longues ou un peu plus courtes que le prothorax ; subparallèles dans leur ensemble, mais souvent à peine arquées sur leurs côtés ; formant simultanément à leur bord postérieur un angle rentrant sensible ; à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural subinfléchi et plus ou moins émoussé ; légèrement convexes intérieurement sur leur disque, souvent subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson ; très-finement et assez densement pubescentes, avec les côtés parés vers les épaules d'une soie redressée et plus ou moins distincte ; assez finement et densement pointillées, avec la ponctuation subruguleuse et un peu plus forte que celle du prothorax ; d'un brun de poix brillant et parfois plus ou moins roussâtre, avec le repli latéral ordinairement plus clair que le disque. *Épaules* peu saillantes, étroitement arrondies.

Abdomen suballongé, un peu moins large à sa base que les élytres, de

trois fois et demie à quatre fois plus prolongé que celles-ci ; subélargi avant son extrémité ; à peine convexe vers sa base, assez fortement en arrière ; finement et subéparsement pubescent, avec la pubescence plus longue que celle des élytres ; offrant en outre, surtout vers le sommet, quelques soies obscures et redressées ; finement et parcimonieusement ponctué sur les trois premiers segments, encore moins sur le quatrième, presque lisse sur le cinquième ; d'un noir brillant, avec le sixième segment et l'extrémité du précédent d'un roux testacé. Le *deuxième segment basilaire* souvent découvert : les *trois premiers* faiblement sillonnés en travers à leur base : le cinquième non ou à peine plus développé que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle : le sixième peu ou assez saillant, assez densement pointillé : celui de l'armure enfoui, rarement distinct, testacé.

Dessous du corps très-légèrement pubescent, finement pointillé, d'un noir de poix brillant, avec l'extrémité du ventre testacée. *Métasternum* assez convexe, à peine pointillé sur son milieu. *Ventre* convexe, à ponctuation plus écartée postérieurement, à cinquième arceau souvent plus court que les précédents : le sixième assez saillant.

Pieds suballongés, finement pubescents, légèrement pointillés, d'un testacé assez pâle et assez brillant. *Cuisses* à peine élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* étroits, finement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* allongés, un peu moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles à peine oblongs, subégaux ou graduellement à peine plus courts.

PATRIE. Cette espèce se prend dans les forêts, en compagnie de la *Formica rufa*. Elle préfère les localités froides ou montagneuses : les environs de Paris, les montagnes du Lyonnais, du Beaujolais, du Bugey, les Alpes, etc.

OBS. Elle diffère de l'*Amischa analis* par sa taille un peu moindre ; par ses antennes plus distinctement pilosellées, avec leurs cinquième à dixième articles plus courts ; par son prothorax presque normalement canaliculé ; par ses élytres plus courtes, et surtout par son abdomen moins densement ponctué, moins parallèle. Elle se distingue de la *Meotica exilis* par ces deux derniers caractères concernant les élytres et l'abdomen, et de plus, par ses antennes moins épaissies, par son prothorax plus court, plus arqué sur les côtés. Mais, par-dessus tout, le développement du der-

nier article des tarses postérieurs et la brièveté du cinquième segment abdominal qui est subégal aux précédents ou à peine plus grand, sont des signes suffisants pour séparer l'*Amidobia parallela*, non-seulement comme espèce, mais encore comme genre, des deux espèces auxquelles nous venons de la comparer.

Dans la variété *a*, les élytres sont d'un roux châtain plus ou moins clair. Dans ce cas, le prothorax devient souvent brunâtre, la base de l'abdomen ou bien ses intersections se montrent d'une couleur de poix plus ou moins roussâtre, et les antennes d'un testacé plus ou moins pâle.

Il est regrettable que le nom de *parallela* soit antérieur à celui de *talpa*, car il convient moins à l'espèce en question qu'à toutes celles du genre *Meotica* et même du genre *Amischa*.

Genre *Meotica*, Méotique, Mulsant et Rey.

Étymologie : μειωτικός, diminutif.

Caractères. *Corps* allongé, linéaire, déprimé ou subdéprimé, ailé.

Tête grande, subtriangulaire, parfois suboblongue, très-rarement transverse, aussi large ou à peine plus large que le prothorax, à peine resserrée à sa base, subélargie derrière les yeux, angulairement rétrécie en avant, assez saillante, subinclinée. *Tempes* non rebordées sur les côtés. *Épistome* largement tronqué en avant. *Labre* court, transverse, subtronqué à son bord antérieur. *Mandibules* peu saillantes, à pointe simple et assez robuste, mutiques en dedans, arquées à leur extrémité. *Palpes maxillaires* peu allongés, de quatre articles : le troisième plus long que le deuxième, sensiblement renflé : le dernier très-petit, très-grêle, subulé. *Palpes labiaux* très-petits, de trois articles. *Menton* assez grand, transverse, plus étroit en avant, tronqué au sommet. *Tige des mâchoires* subrectangulée à la base.

Yeux médiocres ou petits, peu saillants, à fossettes assez grossières, subovalaires ou subarrondis, séparés du prothorax par un intervalle grand ou très-grand.

Antennes assez courtes, plus ou moins fortement épaissies ; insérées à la partie supérieure d'une fossette subarrondie, assez grande et assez profonde, joignant à cet endroit le bord antéro-interne des yeux ; de onze articles : le premier sensiblement renflé : les deux premiers suballongés, le troisième à peine oblong ou subglobuleux, beaucoup plus court que le

deuxième : les quatrième à dixième graduellement et sensiblement plus épais, non ou peu contigus : les cinquième à dixième très-courts, très-fortement transverses : le dernier grand, suborbiculaire ou courtement ovalaire.

Prothorax plus ou moins transverse, aussi large ou à peine moins large que les élytres, plus ou moins rétréci en arrière, obtusément tronqué ou subarrondi au sommet avec les angles antérieurs infléchis et à peine arrondis, et les postérieurs obtus ou subobtus ; largement arrondi à sa base ; très-finement rebordé sur celle-ci et sur les côtés, avec ceux-ci, vus latéralement, subsinués en arrière et redescendant en avant dès le tiers basilaire. *Repli* assez large, visible vu de côté, à bord interne arqué ou très-obtusément angulé.

Écusson petit, triangulaire.

Élytres subcarrées ou transverses, simultanément subéchancrées dans le milieu de leur bord apical, à peine ou non sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe; simples et subrectilignes sur les côtés. *Repli* assez étroit, fortement infléchi, à bord inférieur presque droit. *Épaules* peu saillantes.

Prosternum peu développé au devant des hanches antérieures, offrant entre celles-ci un angle court et ouvert. *Mésosternum* à lame médiane en angle aigu, rétréci en pointe acérée et prolongée jusques un peu au delà de la moitié des hanches intermédiaires. *Médiépisternums* assez grands, confondus avec le mésosternum ; *médiépimères* sensibles, irrégulièrement triangulaires. *Métasternum* médiocrement développé, avancé entre les hanches intermédiaires en angle court mais brusquement rétréci en pointe acérée et peu prolongée. *Postépisternums* très-étroits, à bord interne subparallèle au repli des élytres ; *postépimères* très-petites, peu distinctes.

Abdomen allongé, à peine moins large que les élytres, subélargi en arrière, subconvexe sur le dos, assez fortement et épaissement rebordé sur les côtés, pouvant aisément se redresser en l'air ; avec les trois premiers segments faiblement ou à peine impressionnés en travers à leur base : les quatre premiers subégaux et le cinquième notablement plus grand : le sixième généralement peu saillant, rétractile : celui de l'armure le plus souvent caché. *Ventre* convexe, à premier arceau un peu plus grand que les suivants : ceux-ci subégaux ou avec le cinquième à peine plus grand : le sixième ordinairement peu saillant, rétractile.

Hanches antérieures grandes, coniques, obliques, saillantes, plus ou moins renversées en arrière, convexes en avant, planes en dessous, con-

tigués au sommet. Les *intermédiaires* moins grandes, obovales, peu saillantes, subobliquement disposées, très-rapprochées mais non contiguës dans leur milieu. Les *postérieures* grandes, subcontiguës à leur base, très-divergentes au sommet ; à *lame supérieure* nulle en dehors, subitement dilatée en dedans en cône assez saillant ; à *lame inférieure* large, transverse, explanée, subparallèle.

Pieds suballongés. *Trochanters antérieurs* et *intermédiaires* petits, subcunéiformes ; les *postérieurs* assez grands, ovales-oblongs, subacuminés au sommet. *Cuisses* débordant sensiblement les côtés du corps, subcomprimées, subélargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, droits ou presque droits, un peu rétrécis à leur base, munis au bout de leur tranche inférieure de deux petits éperons très-grêles et peu distincts ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* étroits ou assez étroits, subcomprimés, à peine atténués vers leur extrémité ; les *antérieurs* de quatre articles, les *intermédiaires* et *postérieurs* de cinq ; les *antérieurs* courts, avec les trois premiers articles courts, subégaux, et le dernier presque égal aux trois précédents réunis ; les *intermédiaires* un peu moins courts, avec les quatre premiers articles courts, subégaux, et le dernier subégal aux deux précédents réunis ; les *postérieurs* suballongés, beaucoup moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles à peine oblongs, subégaux, ou avec le premier paraissant à peine plus long que le deuxième, le dernier à peine aussi long que les deux précédents réunis, un peu plus long que le premier. *Ongles* petits, grêles, subarqués.

Obs. Une taille très-petite, une démarche lente et tortueuse, tel est ce qui frappe de prime abord dans ces insectes qui recherchent les lieux humides et quelquefois la société des fourmis.

Ce genre, quoique bien voisin du genre *Amischa*, en diffère sensiblement : 1° par sa tête plus grande, généralement plus oblongue, avec les yeux situés encore plus loin du prothorax ; 2° par ses antennes un peu plus courtes, beaucoup plus fortement épaissies, avec leur troisième article moindre, et les cinquième à dixième très-fortement transverses ; 3° par son prothorax moins arqué sur les côtés, plus rétréci postérieurement ; 4° par son abdomen un peu plus allongé, souvent subélargi postérieurement, avec son cinquième segment encore plus grand, généralement fortement relevé en arrière au dessus du suivant. Les tarses paraissent proportionnellement un peu plus courts. Enfin, la forme générale est plus linéaire et plus déprimée, etc.

Des antennes plus courtes, plus épaisses et à pénultièmes articles plus

fortement transverses; le cinquième segment abdominal beaucoup plus développé; des tarses postérieurs moins allongés : tels sont les principaux caractères qui séparent le genre *Meotica* du genre *Amidobia*.

Les espèces du genre *Meotica* ne sont pas très-nombreuses. Elles peuvent être distribuées ainsi :

a *Yeux* médiocres, subovalaires, séparés du prothorax par un intervalle deux fois plus grand que leur diamètre. Le *troisième article des antennes* petit, subglobuleux (sous-genre *Meotica*).

b *Prothorax* légèrement transverse, à peine rétréci en arrière.

c *Élytres* presque carrées, évidemment un peu plns longues que le prothorax, d'un noir ou d'un brun de poix.

d *Prothorax* subarqué sur les côtés, à *angles* émoussés ou subarrondis. *Abdomen* subuniformément pointillé ou avec le *cinquième segment* un peu moins densement. *Corps* assez étroit. *Antennes* un peu rembrunies vers leur extrémité. EXILIS.

dd *Prothorax* presque droit sur les côtés, à *angles* non émoussés. *Abdomen* à *cinquième segment* lisse ou presque lisse. *Corps* étroit. *Antennes* entièrement testacées. PARASITA

cc *Élytres* sensiblement transverses, à peine plus longues que le prothorax, d'un roux châtain. *Prothorax* à peine arqué sur les côtés. *Abdomen* à *cinquième segment* à peine pointillé ou presque lisse. *Antennes* à peine ou non rembrunies vers leur extrémité. PARILIS.

bb *Prothorax* assez fortement transverse, un peu rétréci en arrière, à peine plus court que les élytres : *celles-ci* assez fortement transverses. *Abdomen* à *cinquième segment* lisse ou presque lisse. *Corps* d'un brun ou d'un roux châtain. *Antennes* presque entièrement testacées. MISERA.

aa *Yeux* petits ou très-petits, subarrondis, séparés du prothorax par un intervalle trois fois plus grand que leur diamètre. Le *cinquième segment abdominal* presque lisse ou peu ponctué.

e *Tête* suboblongue, finement et légèrement canaliculée sur son milieu.

f *Élytres* presque carrées, un peu plus longues que le prothorax : *celui-ci* à peine transverse, visiblement rétréci en arrière. Le *troisième article des antennes* globuleux. *Corps* d'un roux de poix. PUSILLA VALIDIUSCULA.

ff *Élytres* sensiblement transverses, un peu moins longues que le prothorax : *celui-ci* légèrement transverse, à peine rétréci en arrière. Le *troisième article des antennes* suboblong. *Corps* d'un roux testacé. INDOCILIS.

ee *Tête* transverse, distinctement sillonnée-impressionnée sur son

milieu. *Élytres* de la longueur du prothorax : *celui-ci* subtransverse. *Corps* d'un noir ou d'un brun de poix (sous-genre *Cryptusa*, de κρυπτος, caché. CAPITALIS.

1. Meotica exilis, Erichson.

Allongée, assez étroite, linéaire, très-finement et assez densement pubescente, d'un noir de poix brillant, avec les élytres à peine moins foncées, les antennes d'un roux obscur, la base de celles-ci, la bouche, les pieds et l'extrémité de l'abdomen testacés. Tête très-finement et densement pointillée. Yeux médiocres. Antennes assez fortement épaissies, légèrement pilosellées, à troisième article subglobuleux, beaucoup plus court et plus grêle que le deuxième, les cinquième à dixième très-courts, très-fortement transverses. Prothorax légèrement transverse, à peine rétréci en arrière, à peine moins large que les élytres, subarqué sur les côtés, à peine convexe, très-finement et densement pointillé. Élytres presque carrées, évidemment un peu plus longues que le prothorax, déprimées ou subdéprimées, finement et densement pointillées. Abdomen subparallèle ou à peine élargi postérieurement, un peu moins large que les élytres, très-finement et densement pointillé, un peu moins densement sur le cinquième segment. Tarses postérieurs suballongés, moins longs que les tibias.

♂ Le *sixième segment abdominal* subsinueusement tronqué à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* obtusément arrondi au sommet sensiblement plus prolongé que le segment abdominal correspondant.

♀ Le *sixième segment abdominal* subarrondi à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* arrondi au sommet, non ou à peine plus prolongé que le segment abdominal correspondant.

Alcochara analis, var. (*exilis*, Knoch), Gravenhorst, Mon. 153, 13.
Homalota exilis, Erichson, Col. March. I, 333, 22; — Gen. et Spec. Staph. 115, 71. — Redtenbacher, Faun. Austr. 661, 32. — Heer, Faun. Col. Helv. I, 333, 27.— Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 409, 52. — Kraatz, Ins. Deut. II, 260, 65.
Alevonota exilis, Thomson, Skand. Col. III, 54, 3, 1861.

Variété *a*. *Élytres* un peu plus courtes, châtaines ou roussâtres. *Antennes* presque entièrement testacées.

Variété *b*. *Forme* tout à fait linéaire, déprimée. Le *cinquième segment abdominal* presque lisse ou obsolètement pointillé.

Long., 0^{m},0016 (3/4 l.); — larg., 0^{m},00035 (1/6 l.).

Corps allongé, assez étroit, linéaire, subdéprimé, d'un noir de poix brillant, avec les élytres ordinairement à peine moins foncées; revêtu d'une très-fine pubescence grisâtre, assez courte, couchée et assez serrée.

Tête aussi large ou à peine moins large que le prothorax, très-finement pubescente, très-finement et densement pointillée, d'un noir de poix brillant. Front très-large, à peine convexe. *Épistome* longitudinalement convexe, presque lisse, parfois un peu roussâtre en avant. *Labre* à peine convexe, d'un roux-testacé, légèrement ou à peine cilié vers son sommet. *Parties de la bouche* testacées, avec le *pénultième article des palpes maxillaires* un peu plus foncé, légèrement cilié.

Yeux médiocres, subovalaires, noirs.

Antennes un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis; graduellement et assez fortement épaissies ; très-finement duveteuses et en outre légèrement mais distinctement pilosellées; d'un roux brunâtre, avec les deux ou trois premiers articles plus clairs ou testacés: le premier assez allongé, sensiblement épaissi en massue subelliptique, paré après le milieu de son arête supérieure d'une légère soie redressée : le deuxième suballongé, obconique, à peine moins long que le premier : le troisième petit, subglobuleux, beaucoup plus court que le deuxième, plus grêle que le précédent et que le suivant, aussi long que large : les quatrième à dixième graduellement et évidemment plus épais : le quatrième un peu plus étroit que le suivant, court, fortement transverse : les cinquième à dixième encore plus courts, très-fortement transverses : le dernier épais, aussi long que les deux précédents réunis, très-courtement ovalaire, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax en carré légèrement transverse, à peine rétréci en arrière et subarrondi aux angles; largement et obtusément tronqué ou subarrondi au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, presque droits, à peine arrondis à leur sommet; à peine moins large antérieurement que les élytres; un peu moins large postérieurement que celles-ci; faiblement ou à peine arqué sur les côtés, avec ceux-ci, vus latéralement, subsinués en arrière au devant des angles postérieurs, qui sont un peu obtus mais un peu émoussés ; largement arrondi à sa base ; à peine ou faiblement

convexe sur son disque ; très-finement et assez densement pubescent, avec le bord antérieur et surtout les côtés parés de quelques cils redressés, assez courts et peu apparents ; très-finement, légèrement et densement pointillé ; d'un noir ou d'un brun de poix brillant. *Repli* lisse, d'un testacé livide.

Écusson très-finement pubescent, très-finement pointillé, obscur.

Élytres en carré assez régulier ; évidemment un peu plus longues que le prothorax ; presque subparallèles et presque subrectilignes sur les côtés ; à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural presque droit ; déprimées ou rarement subdéprimées sur leur disque ; parfois subimpressionnées le long de la suture derrière l'écusson ; très-finement et assez densement pubescentes ; finement et densement pointillées, avec la ponctuation un peu moins fine et plus distincte que celle du prothorax ; entièrement d'un brun de poix brillant et parfois plus ou moins roussâtre. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen assez allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, environ trois fois plus prolongé que celles-ci ; subparallèle sur ses côtés ou à peine et subarcuément élargi vers le tiers postérieur de ceux-ci ; subdéprimé vers sa base, assez convexe postérieurement ; très-finement et modérément pubescent, avec la pubescence plus longue que celle des élytres ; très-finement et densement pointillé, avec la ponctuation du cinquième segment parfois un peu plus écartée ; d'un noir de poix brillant, avec le sixième segment et l'extrémité du précédent testacés et quelquefois le sommet des quatre premiers couleur de poix. Le *premier* faiblement, les *deuxième* et *troisième* à peine impressionnés en travers à leur base : le cinquième beaucoup plus développé que les précédents, un peu relevé postérieurement, largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle : le sixième peu saillant.

Dessous du corps très-finement pubescent, finement pointillé ; d'un noir de poix brillant, avec l'extrémité du ventre d'un roux testacé. *Métasternum* assez convexe, très-légèrement pointillé sur son milieu. *Ventre* convexe, à ponctuation assez serrée, à cinquième arceau subégal au précédent ou à peine plus grand : le sixième médiocrement saillant, plus ou moins arrondi au sommet.

Pieds suballongés, très-finement pubescents ; finement et obsolètement pointillés : d'un testacé brillant. *Cuisses* faiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, parés souvent sur leur tranche externe d'une ou de deux légères soies redressées ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses,

Tarses étroits, distinctement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* suballongés, beaucoup moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles à peine oblongs, subégaux.

PATRIE. Cette espèce est assez commune dans presque toute la France, parmi les détritus, sur le bord des rivières et des marais : les environs de Paris et de Lyon, la Bourgogne, le Beaujolais, le Dauphiné, etc.

OBS. Elle est plus petite, plus linéaire, plus déprimée que l'*Amischa analis*, dont elle diffère du reste amplement par la structure des antennes.

Quelquefois les élytres sont d'un roux châtain assez clair, avec les antennes testacées, et même le prothorax se montre, mais rarement, d'un brun de poix plus ou moins roussâtre. Variété *a* (*Meotica immixta*, nobis).

D'autres fois (variété *b*), chez les exemplaires à couleur foncée, la forme paraît plus étroite, plus linéaire et plus déprimée, et en même temps les antennes sont un peu moins obscures et le cinquième segment abdominal est évidemment moins densement pointillé que les précédents ou bien il l'est même très-obsolètement ou presque lisse. Ce dernier caractère pourrait faire prendre cette variété pour une espèce distincte (*Meotica interposita*, nobis), s'il nous était permis de l'observer sur un plus grand nombre d'échantillons.

Les deux variétés ci-dessus mentionnées, qui ont du reste le prothorax à peine plus court, sont assez remarquables et semblent conduire naturellement à l'espèce suivante.

2. **Meotica parasita**, MULSANT et REY.

Allongée, étroite, linéaire, subdéprimée, très-finement et assez densement pubescente, d'un brun de poix assez brillant, avec le sommet de l'abdomen d'un roux testacé, la bouche, les antennes et les pieds testacés. Tête très-finement et densement pointillée. Yeux médiocres. Antennes assez fortement épaissies, légèrement pilosellées, à troisième article petit, beaucoup plus court et plus grêle que le deuxième, les sixième à dixième très-courts, très-fortement transverses. Prothorax légèrement transverse, à peine rétréci en arrière, à peine moins large que les élytres, presque droit sur les côtés, à peine convexe, très-finement et obsolètement pointillé. Élytres

presque carrées, un peu plus longues que le prothorax, déprimées, finement et très-densement pointillées. Abdomen subparallèle, à peine moins large que les élytres, très-finement et densement pointillé vers sa base, lisse ou presque lisse en arrière. Tarses postérieurs suballongés, moins longs que les tibias.

♂ Le *sixième segment abdominal* subsinué au milieu de son bord postérieur. Le *sixième arceau ventral* arrondi au sommet, dépassant sensiblement le segment abdominal correspondant.

♀ Nous est inconnue.

Meotica parasita, Mulsant et Rey, Op. Ent. 1873, XV, 174.

Long., 0^m,0016 (3/4 l.) ; — larg., 0^m,0003 (1/6 l.).

Corps allongé, étroit, linéaire, subdéprimé, d'un brun de poix assez brillant, avec le sommet de l'abdomen d'un roux testacé ; revêtu d'une très-fine pubescence grisâtre, courte, couchée et assez serrée.

Tête aussi large que le prothorax, très-finement pubescente, très-finement et densement pointillée, d'un brun de poix assez brillant. *Front* très-large, à peine convexe, parfois à peine fovéolé sur son milieu. *Épistome* longitudinalement convexe, presque lisse. *Labre* à peine convexe, d'un roux testacé, légèrement cilié en avant. *Parties de la bouche* testacées. *Pénultième article des palpes maxillaires* distinctement cilié.

Yeux médiocres, subovalaires, noirs.

Antennes visiblement un peu moins longues que la tête et le prothorax réunis ; assez fortement et graduellement épaissies ; très-finement duveteuses et en outre finement et distinctement pilosellées ; entièrement testacées avec la base à peine plus pâle ; à premier article assez allongé, sensiblement renflé en massue, paré après le milieu de son arête supérieure d'un long cil redressé : le deuxième suballongé, obconique, à peine moins long que le premier : le troisième petit, subglobuleux, plus grêle que ceux entre lesquels il se trouve, beaucoup plus court que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement et évidemment plus épais : le quatrième à peine moins large que le suivant, assez fortement, le cinquième fortement, les sixième à dixième, très-fortement transverses : le dernier épais, subégal aux précédents réunis, suborbiculaire ou très-courtement ovalaire, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax en carré légèrement transverse et à peine rétréci en arrière; largement subarrondi au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, à peine obtus ou presque droits, nullement arrondis; presque aussi large antérieurement que les élytres; à peine moins large postérieurement que celles-ci; presque droit sur les côtés, avec ceux-ci, vus latéralement, subrectilignes ou presque indistinctement subsinués en arrière au devant des angles postérieurs, qui sont à peine obtus ou presque droits et non émoussés à leur sommet; largement arrondi à sa base; très-faiblement et à peine convexe sur son disque; très-finement et assez densement pubescent avec le bord antérieur et les côtés obsolètement ou non visiblement pilosellés; très-finement et densement pointillé, avec la ponctuation très-légère et plus ou moins effacée; entièrement d'un brun de poix assez brillant. *Repli* lisse, d'un testacé livide.

Écusson à peine pubescent, légèrement pointillé, d'un brun de poix assez brillant.

Élytres en carré assez régulier; évidemment un peu plus longues que le prothorax; subparallèles et subrectilignes sur leurs côtés; non visiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe avec le sutural presque droit; déprimées sur leur disque, subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson; très-finement et assez densement pubescentes; finement et très-densement pointillées, avec la ponctuation un peu ruguleuse et un peu plus distincte que celle du prothorax; entièrement d'un brun de poix assez brillant. *Épaules* à peine saillantes, subarrondies.

Abdomen allongé, à peine moins large à sa base que les élytres, environ trois fois et demie plus prolongé que celles-ci; subparallèle sur les côtés, subdéprimé vers sa base, assez convexe postérieurement; très-finement et modérément pubescent, presque glabre en arrière; très-finement, légèrement et densement pointillé sur les quatre premiers segments, lisse ou presque lisse sur le cinquième; d'un brun de poix brillant, avec les intersections un peu moins foncées et le sixième segment d'un roux testacé ainsi que l'extrémité du cinquième. Le *premier* visiblement, le *deuxième* faiblement, le *troisième* à peine impressionnés en travers à leur base; le cinquième notablement plus développé que les précédents, relevé en arrière, largement subéchancré et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle; le sixième peu saillant, distinctement ponctué.

Dessous du corps très-finement pubescent, finement et assez densement pointillé, d'un brun de poix assez brillant, avec l'extrémité du ventre d'un roux testacé. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, à cinquième

arceau subégal au précédent : le sixième peu ou médiocrement saillant, plus ou moins arrondi au sommet.

Pieds suballongés, très-finement pubescents, à peine pointillés, d'un testacé pâle et assez brillant. *Cuisses* faiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, distinctement ciliés en dessous, à peine en dessus; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts; les *postérieurs* suballongés, beaucoup moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles à peine oblongs, subégaux.

Patrie. Cette espèce est très-rare. Elle a été trouvée en juin, dans le Bugey, dans le voisinage d'une fourmilière.

Obs. Elle ressemble extrêmement à la *Meotica exilis*. Seulement elle est un peu plus étroite, un peu plus linéaire et un peu plus déprimée. En outre, les antennes sont d'une couleur plus pâle; le prothorax est plus droit sur les côtés, avec ses angles moins émoussés. L'abdomen est plus parallèle, non subélargi postérieurement, avec son cinquième segment plus lisse, etc.

3. **Meotica parilis,** Mulsant et Rey.

Allongée, linéaire, subdéprimée, très-finement et modérément pubescente, d'un noir ou d'un brun de poix brillant, avec les élytres châtaines, l'extrémité de l'abdomen et les antennes roussâtres, la base de celles-ci, la bouche et les pieds testacés. Tête très-finement et densement pointillée. Yeux médiocres. Antennes assez fortement épaissies, distinctement pilosellées, à troisième article petit, beaucoup plus court et plus grêle que le deuxième, les cinquième à dixième très-courts, très-fortement transverses. Prothorax légèrement transverse, à peine rétréci en arrière, un peu moins large que les élytres, à peine arqué sur les côtés, faiblement convexe, très-finement et densement pointillé. Élytres sensiblement transverses, à peine plus longues que le prothorax, subdéprimées, finement et densement pointillées. Abdomen à peine élargi postérieurement, à peine moins large que les élytres, très-finement et assez densement pointillé, à peine pointillé ou presque lisse en arrière.

♂ Le *sixième segment abdominal* à peine saillant, subsinué au milieu de son bord postérieur.

♀ Le *sixième segment abdominal* peu saillant, subarrondi à son bord postérieur.

Meotica parilis, MULSANT et REY,, Op. Ent. 1873, XV, 175.

Long., 0^m,0016 (3/4 l.); — larg., 0^m,00035 (1/6 l.).

Corps allongé, linéaire ou sublinéaire, d'un noir ou d'un brun de poix brillant, avec les élytres châtaines et l'extrémité de l'abdomen roussâtre; revêtu d'une très-fine pubescence grisâtre, courte, couchée et modérément serrée.

Tête à peine moins large ou presque aussi large que le prothorax, légèrement pubescente, très-finement et densement pointillée, d'un noir ou d'un brun de poix assez brillant. *Front* très-large, à peine convexe, parfois à peine fovéolé sur son milieu. *Épistome* longitudinalement convexe, presque lisse. *Labre* à peine convexe, subtestacé, à peine cilié en avant. *Parties de la bouche* testacées. *Pénultième article des palpes maxillaires* finement cilié.

Yeux médiocres, subovalaires, noirs, à reflets micacés.

Antennes moins longues que la tête et le prothorax réunis; assez fortement ou même fortement épaissies; très-finement duveteuses et en outre distinctement pilosellées; rousses ou d'un roux testacé, avec la base plus pâle; à premier article assez allongé, sensiblement renflé en massue, paré après le milieu de son arête supérieure d'un long cil redressé; le deuxième suballongé, obconique, à peine moins long que le premier : le troisième petit, subglobuleux, beaucoup plus court et plus grêle que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement et sensiblement plus épais : le quatrième assez fortement, les cinquième à dixième très-fortement transverses : le dernier assez épais, subégal aux deux précédents réunis, courtement ovalaire, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax en carré légèrement transverse et à peine rétréci en arrière; largement subarrondi ou obtusément tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, subobtus et un peu émoussés; presque aussi large antérieurement que les élytres; un peu ou à peine moins large postérieurement que celles-ci; à peine arqué sur les côtés, avec ceux-ci, vus latéralement, subsinués au devant des angles postérieurs, qui sont un peu obtus et subémoussés à leur sommet; largement arrondi à sa base; faiblement convexe sur son disque; très-finement et modérément pubes-

cent; très-finement, légèrement et densement pointillé; entièrement d'un noir ou d'un brun de poix brillant. *Repli* lisse, d'un testacé livide.

Ecusson légèrement pubescent, finement pointillé, d'un roux de poix assez brillant.

Élytres sensiblement transverses, à peine plus longues que le prothorax; subparallèles et subrectilignes sur les côtés; à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural droit ou preque droit; subdéprimées sur leur disque, souvent subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson; très-finement et assez densement pubescentes; finement et densement pointillées, avec la ponctuation à peine ou un peu plus distincte que celle du prothorax; entièrement d'un roux châtain et brillant. *Épaules* à peine saillantes.

Abdomen assez allongé, à peine ou un peu moins large à sa base que les élytres, environ trois fois et un quart plus prolongé que celles-ci; subparallèle sur ses côtés ou à peine et subarcuément élargi un peu avant l'extrémité; subdéprimé vers sa base, assez convexe postérieurement; très-finement et modérément pubescent, avec la pubescence un peu plus longue mais moins serrée que celle des élytres; très-finement et assez densement pointillé sur les quatre premiers segments; très-parcimonieusement ou presque lisse sur le cinquième; d'un brun de poix brillant, avec le sommet des trois premiers segments moins foncé, le sixième et l'extrémité du cinquième d'un roux testacé. Les *trois premiers* fortement impressionnés en travers à leur base : le cinquième beaucoup plus développé que les précédents, un peu relevé en arrière, largement ou à peine échancré et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième à peine ou peu saillant, distinctement pointillé en dessus.

Dessous du corps très-finement pubescent, finement et assez densement pointillé, d'un brun de poix assez brillant, avec l'extrémité du ventre d'un roux testacé. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, à cinquième arceau subégal au précédent ou à peine plus grand : le sixième peu saillant, obtusément arrondi ou sommet.

Pieds suballongés, très-finement pubescents, à peine pointillés, d'un testacé assez pâle et assez brillant. *Cuisses* très-faiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, distinctement ciliés en dessous, à peine en dessus; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts; les *postérieurs* suballongés, moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles à peine oblongs, subégaux.

Patrie. Cette espèce est peu commune. Elle se rencontre dans les mousses et quelquefois dans les nids de la *Formica rufa*, dans les environs de Lyon, dans la Bourgogne, à la Grande-Chartreuse.

Obs. Elle est très-voisine de la *Meotica exilis*, dont elle diffère par sa forme un peu moins linéaire, par ses antennes un peu moins obscurcies vers leur extrémité, par ses élytres plus courtes et autrement colorées, par son abdomen à cinquième segment généralement moins pointillé, etc.

Elle diffère de la *Meotica parasita* par sa forme un peu moins étroite et un peu moins déprimée ; par ses antennes un peu moins pâles ; par son prothorax un peu moins droit sur les côtés, avec ceux-ci plus visiblement subsinués au devant des angles postérieurs qui sont un peu moins marqués ; par ses élytres plus transverses et d'une couleur plus claire ; par son abdomen un peu moins allongé, un peu plus visiblement subélargi avant son extrémité, avec le cinquième segment ordinairement moins lisse, etc.

Quelquefois le prothorax et surtout l'abdomen sont d'un brun châtain, avec l'extrémité de celui-ci plus claire.

4. **Meotica misera**, Mulsant et Rey.

Allongée, linéaire, subdéprimée, très-finement et assez densement pubescente, d'un roux brunâtre ou châtain assez brillant, avec la tête et une ceinture abdominale rembrunies, la bouche, les antennes, les pieds et l'extrémité de l'abdomen testacés. Tête très-finement et densement pointillée. Yeux médiocres. Antennes assez fortement épaissies, très-légèrement pilosellées, avec le troisième article beaucoup plus court et plus grêle que le deuxième, les cinquième à dixième très-courts, très-fortement transverses. Prothorax assez fortement transverse, un peu rétréci en arrière, de la largeur des élytres, légèrement arqué sur les côtés, à peine convexe, très-finement et densement pointillé. Elytres assez fortement transverses, de la longueur du prothorax, déprimées, fortement et densement pointillées. Abdomen parallèle, à peine moins large que les élytres, très-finement et densement pointillé vers sa base, presque lisse postérieurement. Tarses postérieurs suballongés, moins longs que les tibias.

♂ Le *sixième segment abdominal* subsinueusement tronqué à son bord

apical. Le *sixième arceau ventral* fortement arrondi au sommet, sensiblement plus prolongé que le segment abdominal correspondant.

♀ Le *sixième segment abdominal* subarrondi à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* obtusément arrondi au sommet, ne dépassant pas le segment abdominal correspondant.

Meotica misera, MULSANT et REY, Op. Ent. 1873, XV, 176.

Long., 0^m,0012 (1/2 l.); — larg., 0^m,0003 (1/7 l.).

Corps allongé, linéaire, subdéprimé, d'un roux châtain assez brillant, avec la tête plus foncée, ainsi qu'une ceinture assez large avant l'extrémité de l'abdomen ; revêtu d'une très-fine pubescence grisâtre, courte, couchée et assez serrée.

Tête de la largeur du prothorax, très-finement pubescente, très-finement et densement pointillée, d'un brun ou d'un noir de poix assez brillant. *Front* très-large, subdéprimé ou à peine convexe, offrant parfois sur son milieu une petite fossette presque imperceptible. *Épistome* longitudinalement convexe, lisse. *Labre* à peine convexe, d'un roux testacé, à peine cilié en avant. *Parties de la bouche* testacées. *Pénultième article des palpes maxillaires* parfois à peine plus foncé, très-légèrement cilié.

Yeux médiocres, subovalaires, noirs.

Antennes sensiblement moins longues que la tête et le prothorax réunis ; graduellement et assez fortement épaissies ; très-finement duveteuses et en outre très-légèrement pilosellées ; testacées, avec le premier article un peu plus pâle : celui-ci suballongé, assez fortement épaissi en massue subelliptique, paré vers le milieu de son arête supérieure d'une soie redressée : le deuxième suballongé, obconique, à peine moins long que le premier : le troisième petit, beaucoup plus court que le deuxième, à peine aussi long que la moitié de celui-ci, subglobuleux ou à peine aussi long que large, un peu plus grêle que ceux entre lesquels il se trouve : les quatrième à dixième graduellement et évidemment plus épais : le quatrième un peu plus étroit que le suivant, court, assez fortement ou fortement transverse : les cinquième à dixième très-courts, très-fortement transverses : le dernier épais, aussi long que les deux précédents réunis, très-courtement ovalaire, très-obtusément acuminé au sommet.

Prothorax en carré assez fortement transverse, un peu rétréci en arrière et subarrondi aux angles ; très-largement ou obtusément arrondi au

sommet, avec les angles antérieurs infléchis, presque droits et à peine arrondis ; aussi large antérieurement que les élytres ; à peine moins large postérieurement que celles-ci ; légèrement arqué en avant sur les côtés, avec ceux-ci, vus latéralement, subrectilignes en arrière, au devant des angles postérieurs, qui sont obtus et subarrondis ; largement et obtusément arrondi à sa base ; à peine convexe sur son disque ; très-finement et assez densement pubescent, avec le bord antérieur et surtout les côtés parés de quelques légers cils redressés et peu apparents ; très-finement, légèrement et densement pointillé ; d'un roux châtain assez brillant. *Repli* lisse, plus pâle.

Écusson à peine pubescent, très-finement pointillé, d'un roux châtain assez brillant.

Élytres assez fortement transverses ; environ de la longueur du prothorax ; subparallèles et subrectilignes sur les côtés ; à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe avec le sutural subémoussé ; plus ou moins déprimées sur leur disque ; très-finement et assez densement pubescentes ; finement et densement pointillées, avec la ponctuation un peu moins fine et un peu plus distincte que celle du prothorax ; entièrement d'un roux châtain assez brillant. *Épaules* peu saillantes, étroitement arrondies.

Abdomen allongé, à peine moins large à sa base que les élytres, environ trois fois et demie plus prolongé que celles-ci ; parallèle sur ses côtés ; déprimé vers sa base, légèrement convexe postérieurement ; très-finement et assez densement pubescent sur les quatre premiers segments, plus éparsement sur les suivants ; très-finement et densement pointillé en avant très-peu ou presque lisse sur le cinquième segment ; d'un roux châtain assez brillant, avec le quatrième segment et la base du cinquième plus ou moins rembrunis, l'extrémité de celui-ci et le sixième testacés ou d'un roux testacé. Les *deux premiers* faiblement, le *troisième* non distinctement impressionnés en travers à leur base : le cinquième notablement plus développé que les précédents, un peu relevé en arrière, largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle : le sixième peu saillant, éparsement pointillé.

Dessous du corps très-finement pubescent, très-finement pointillé, d'un roux assez brillant, avec une large ceinture rembrunie avant l'extrémité du ventre, laquelle est d'un roux testacé. *Métasternum* assez convexe, parfois d'un roux foncé. *Ventre* convexe, à ponctuation serrée, à cinquième arceau subégal au précédent : le sixième plus ou moins saillant.

Pieds suballongés, très-finement pubescents, légèrement pointillés, d'un testacé assez brillant et assez pâle. *Cuisses* subélargies vers leur milieu. *Tibias* médiocrement grêles ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, finement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* suballongés, sensiblement moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles à peine oblongs, subégaux.

Patrie. Cette espèce est rare. On la trouve aux environs de Lyon et dans le Beaujolais, sur les bords de la Saône.

Obs. Elle ressemble beaucoup à la variété *b* de la *Meotica exilis*. Mais, outre la coloration moins foncée et la taille plus petite, elle présente une forme plus linéaire, plus parallèle sur les côtés. La tête est plus grande et plus large. Les élytres sont plus courtes, plus fortement transverses. L'abdomen, un peu plus allongé, est plus lisse en arrière. En outre, les antennes sont un peu plus courtes et d'une couleur plus claire. Enfin, le prothorax est sensiblement plus court et un peu plus rétréci en arrière, caractère qui la distingue également des *Meotica parilis* et *parasita*.

5. **Meotica pusilla**, Mulsant et Rey.

Allongée, linéaire, déprimée, très-finement et assez densement pubescente, d'un roux assez brillant, avec l'extrémité de l'abdomen testacée, une large ceinture abdominale rembrunie, la bouche, les antennes et les pieds d'un testacé pâle. Tête grande, suboblongue, finement canaliculée sur son milieu, distinctement et densement pointillée. Yeux très-petits. Antennes assez courtes, fortement épaissies, légèrement pilosellées, à troisième article globuleux, beaucoup plus court et plus grêle que le deuxième, les cinquième à dixième excessivement courts, notablement transverses. Prothorax à peine transverse, visiblement rétréci en arrière, de la largeur du prothorax, à peine arqué sur les côtés, subdéprimé, à peine fovéolé vers sa base, très-finement et densement pointillé. Élytres presque carrées, un peu plus longues que le prothorax, déprimées, finement et densement pointillées. Abdomen subparallèle, à peine moins large que les élytres, très-finement et densement pointillé vers sa base, presque lisse en arrière. Tarses postérieurs suballongés, moins longs que les tibias.

Homalota pusilla, Mulsant et Rey, Op. Ent. 1852, I, 36, 16.

Long., 0m,0011 (1/2 l.); — larg., 0m,0003 (1/7 l.).

Corps allongé, étroit, linéaire, plus ou moins déprimé, d'un roux assez brillant, avec l'extrémité de l'abdomen plus claire et une large ceinture abdominale rembrunie; revêtu d'une très-fine pubescence grise, courte, couchée et assez serrée.

Tête en triangle suboblong, aussi large ou même à peine plus large que le prothorax, très-finement pubescente, finement, distinctement et densement pointillée, d'un roux de poix assez brillant, avec la partie antérieure parfois un peu rembrunie. *Front* très-large, déprimé, offrant sur sa ligne médiane un sillon canaliculé, très-fin, plus ou moins raccourci en avant et en arrière. *Épistome* longitudinalement convexe, lisse, roussâtre. *Labre* à peine convexe, testacé, à peine cilié en avant. *Parties de la bouche* d'un testacé pâle. *Pénultième article des palpes maxillaires* à peine cilié.

Yeux très-petits, subarrondis, noirs.

Antennes assez courtes, sensiblement moins longues que la tête et le prothorax réunis; graduellement et fortement épaissies; très-finement duveteuses et en outre légèrement pilosellées; entièrement d'un testacé pâle; à premier article suballongé, sensiblement épaissi en massue subelliptique, paré après le milieu de son arête supérieure d'une soie redressée: le deuxième suballongé, obconique, à peine moins long que le premier: le troisième petit, beaucoup plus court que le deuxième, à peine aussi long que la moitié de celui-ci, globuleux, aussi long que large, un peu plus grêle que ceux entre lesquels il se trouve: les quatrième à dixième graduellement et beaucoup plus épais: le quatrième un peu plus étroit que le suivant, fortement transverse: les cinquième à dixième excessivement courts, notablement transverses: le dernier épais, aussi long que les deux précédents réunis, suborbiculaire, très-obtusément acuminé au sommet.

Prothorax en carré à peine transverse ou presque aussi long que large; visiblement rétréci en arrière et à peine arrondi aux angles; très-largement et obtusément arrondi au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, presque droits et à peine émoussés; aussi large antérieurement que les élytres; à peine ou un peu moins large postérieurement que celles-ci; à peine arqué ou presque droit sur les côtés, avec ceux-ci, vus latéralement, subrectilignes ou à peine sinués en arrière au devant des angles postérieurs, qui sont obtus mais à peine émoussés; largement arrondi à

sa base ; à peine convexe ou subdéprimé sur son disque ; offrant, au devant de l'écusson une petite fossette transversale, très-légère ou peu apparente, parfois un peu prolongée sur le dos en forme de large sillon obsolète ; très-finement et assez densement pubescent, avec les côtés parés de quelques cils courts et redressés ; très-finement et densement pointillé ; d'un roux assez brillant, parfois assez foncé. *Repli* lisse, pâle.

Écusson à peine pubescent, très-finement pointillé, d'un roux de poix assez brillant.

Élytres en carré assez régulier ; un peu plus longues que le prothorax ; parallèles et rectilignes sur les côtés ; nullement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural droit ou presque droit ; plus ou moins déprimées sur leur disque ; parfois à peine impressionnées sur la suture derrière l'écusson ; très-finement et assez densement pubescentes ; finement et densement pointillées, avec la ponctuation un peu ou à peine moins fine que celle du prothorax ; entièrement d'un roux brillant. *Épaules* légèrement saillantes, étroitement arrondies.

Abdomen allongé, à peine ou un peu moins large à sa base que les élytres, de trois fois à trois fois et demie plus prolongé que celles-ci ; subparallèle sur ses côtés ou même très-faiblement et graduellement subélargi en arrière ; déprimé vers sa base, légèrement convexe postérieurement ; très-finement et modérément pubescent, avec le cinquième segment presque glabre ; très-finement et densement pointillé sur les quatre premiers segments, très-peu ou presque lisse sur le suivant ; d'un roux brillant, avec le quatrième segment et la base du cinquième un peu rembrunis, l'extrémité de celui-ci et le sixième testacés ou d'un roux testacé. Le *premier* faiblement, les *deuxième* et *troisième* à peine impressionnés en travers à leur base : le cinquième notablement plus développé que les précédents, parfois un peu relevé en arrière, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième saillant, éparsement pointillé en dessus, obtusément arrondi au sommet.

Dessous du corps très-finement pubescent, très-finement pointillé, d'un roux brillant, avec une large ceinture rembrunie avant l'extrémité du ventre, celle-ci d'un roux testacé. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, modérément pubescent, à ponctuation serrée, à cinquième arceau subégal au précédent : le sixième saillant, largement arrondi (♂) ou subangulé (♀) à son sommet, non ou à peine plus prolongé que le segment abdominal correspondant.

Pieds suballongés, très-finement pubescents, obsolètement pointillés,

d'un testacé pâle et brillant. *Cuisses* à peine élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, parés sur leur tranche supérieure de deux cils plus longs et redressés, plus ou moins caducs ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, finement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* suballongés, sensiblement moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles à peine oblongs, subégaux.

Patrie. Cette espèce est rare. Elle a été trouvée dans le Beaujolais, sur les bords inondés de la Saône.

Obs. Elle est très-voisine de la *Meotica misera*. Elle est un peu plus étroite, un peu plus déprimée. La tête est plus oblongue. Les antennes sont un peu plus fortement épaissies, avec les cinquième à dixième articles encore plus fortement transverses. Le prothorax, moins court, est plus visiblement rétréci en arrière. Surtout, les élytres sont plus longues e nullement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe. L'angle antéro-médian du métasternum est plus court, moins avancé que chez les autres espèces.

Nous placerons ici l'espèce suivante, qui nous est inconnue et que nous ne décrirons que sommairement :

6. **Meotica validiuscula**, Kraatz.

Linéaire, moins déprimée, d'un noir brunâtre, avec le prothorax et les élytres obscurs, la base des antennes, les pieds et l'anus testacés ; prothorax presque en carré transverse ; abdomen densement mais à peine visiblement pointillé à sa base, lisse à son sommet.

Homalota validiuscula, Kraatz, Ins. Deut II, 261, 66.

Long. 1 ligne.

Patrie. Cette espèce a été récemment trouvée dans la Normandie.

Obs. Elle différerait des précédentes par sa forme plus robuste et moins déprimée.

7. Meotica indocilis, Heer.

Allongée, étroite, linéaire, déprimée, très-finement et assez densement pubescente, d'un roux testacé brillant, avec une ceinture abdominale un peu rembrunie, la bouche, les antennes, les pieds et le sommet de l'abdomen d'un testacé pâle. Tête suboblongue, subsillonnée sur son milieu, très-finement et densement pointillée. Yeux très-petits. Antennes assez courtes, fortement épaissies, légèrement pilosellées, à troisième article suboblong, sensiblement plus court et un peu plus grêle que le deuxième, les cinquième à dixième excessivement courts, notablement transverses. Prothorax légèrement transverse, à peine rétréci en arrière, de la largeur des élytres, droit sur les côtés, subdéprimé, parfois obsolètement sillonné sur sa ligne médiane, très-finement et densement pointillé. Élytres sensiblement transverses, un peu moins longues que le prothorax, déprimées, finement et densement pointillées. Abdomen subparallèle, à peine moins large que les élytres, très-finement et assez densement pointillé vers sa base, un peu moins en arrière. Tarses postérieurs suballongés, moins longs que les tibias.

♂ Le *sixième segment abdominal* peu saillant, obtusément tronqué à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* subtronqué à son sommet.

♀ Le *sixième segment abdominal* médiocrement saillant, subarrondi à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* obtusément angulé à son sommet.

Homalota indocilis, Heer, Faun. Col. Helv. I, 333, 35.
Homalota pallens, Redtenbacher, Faun. Austr. 662. — Kraatz, Ins. Deut. II, 261, 67.

Long., 0^m,0012 (1/2 l.) ; — larg., 0^m,0003 (1/7 l.)

Corps allongé, étroit, linéaire, déprimé, d'un roux testacé brillant avec une légère ceinture un peu rembrunie avant l'extrémité de l'abdomen ; revêtu d'une très-fine pubescence grisâtre, assez courte, couchée et assez serrée.

Tête grande, en triangle suboblong, aussi large ou à peine plus large que le prothorax, très-finement pubescente, très-finement et densement pointillée, d'un roux testacé brillant. *Front* très-large, déprimé, parfois

subimpressionné en avant, offrant sur son milieu un léger sillon longitudinal, plus ou moins raccourci en avant et en arrière. *Épistome* longitudinalement convexe, lisse, situé sur un plan inférieur à celui du front. *Labre* à peine convexe, testacé, éparsement cilié en avant. *Parties de la bouche* d'un testacé pâle. *Pénultième article des palpes maxillaires* à peine cilié.

Yeux petits, subarrondis, noirâtres, à facettes obsolètes.

Antennes courtes, moins longues que la tête et le prothorax réunis; graduellement et fortement épaissies; très-finement duveteuses et en outre légèrement pilosellées; entièrement d'un roux testacé assez clair; à premier article suballongé, sensiblement renflé en massue : le deuxième suballongé, obconique, à peine moins long que le premier : le troisième assez petit, suboblong ou un peu plus long que large, sensiblement plus court mais seulement un peu ou à peine plus grêle que le deuxième, égal environ aux deux tiers de ceux-ci : les quatrième à dixième graduellement et beaucoup plus épais : le quatrième évidemment plus large que le précédent, un peu moins que le suivant, court, fortement transverse : le cinquième à dixième excessivement courts, notablement transverses : le dernier épais, aussi long que les deux précédents réunis, suborbiculaire, presque mousse au sommet.

Prothorax en carré légèrement transverse, à peine rétréci en arrière et à peine arrondi aux angles, très-largement et obtusément arrondi au sommet avec les angles antérieurs infléchis, presque droits et à peine émoussés ; aussi large antérieurement que les élytres, à peine moins large en arrière que celles-ci ; droit ou presque droit sur les côtés, vu de dessus, avec ceux-ci, vus latéralement, subrectilignes ou à peine sinués en arrière au devant des angles postérieurs qui sont obtus mais à peine émoussés ; légèrement et obtusément arrondi à sa base ; subdéprimé ou à peine convexe sur son disque, avec celui-ci parfois marqué sur sa ligne médiane d'une faible dépression longitudinale, souvent transformée en sillon obsolète ; très-finement et assez densement pubescent, avec le bord antérieur et les côtés parés de quelques soies redressées, assez courtes mais assez distinctes ; très-finement et densement pointillé ; d'un roux testacé brillant. *Repli* lisse, plus pâle.

Écusson à peine pubescent, très-finement pointillé, d'un roux testacé brillant.

Élytres sensiblement transverses, un peu moins longues que le prothorax ; subparallèles et subrectilignes sur les côtés ; à peine visiblement

sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural presque droit ; déprimées sur leur disque ; très-finement et assez densement pubescentes ; finement et densement pointillées, avec la ponctuation un peu moins fine que celle du prothorax ; entièrement d'un roux testacé brillant. *Épaules* à peine saillantes, étroitement arrondies.

Abdomen allongé, à peine moins large à sa base que les élytres, de trois à quatre fois plus prolongé que celles-ci ; subparallèle sur les côtés ou même parfois subélargi postérieurement ; déprimé vers sa base, subconvexe vers son extrémité ; très-finement et modérément pubescent ; offrant en outre, sur les côtés et vers le sommet, quelques rares et légers cils redressés et peu distincts ; très-finement et assez densement pointillé sur les quatre premiers segments, un peu plus parcimonieusement sur les suivants ; d'un roux testacé brillant, avec le quatrième segment et la base du cinquième plus ou moins légèrement rembrunis. Le *premier* légèrement, les *deuxième* et *troisième* à peine impressionnés en travers à leur base, avec le fond de la première impression un peu plus lisse : le cinquième notablement plus développé que les précédents, parfois un peu relevé en arrière, largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle : le sixième plus ou moins saillant.

Dessous du corps très-finement pubescent, finement pointillé, d'un roux testacé brillant, avec une ceinture un peu rembrunie avant l'extrémité du ventre. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, modérément pubescent, à ponctuation assez serrée, à cinquième arceau subégal au précédent : le sixième assez saillant, dépassant à peine le segment abdominal correspondant.

Pieds suballongés, très-finement pubescents, légèrement pointillés, d'un roux testacé pâle et assez brillant. *Cuisses* à peine élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, parés souvent sur leur tranche externe de deux cils plus longs et redressés ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, finement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* suballongés, mais sensiblement moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles à peine oblongs, subégaux.

Patrie. Cette espèce habite le bord des rivières et les prés humides, dans les environs de Lyon, le Beaujolais, les Alpes, etc.

Obs. Elle peut aisément se confondre avec les *Meotica misera* et *pusilla*. Mais elle s'en distingue par sa couleur plus pâle, par sa forme un peu plus étroite, un peu plus allongée et un peu plus déprimée ; par le troi-

sième article des antennes un peu moins court ; par le cinquième segment abdominal moins lisse ou plus visiblement ponctué, etc.

Les yeux sont plus petits, la tête est plus oblongue et le prothorax moins transverse que chez la *Meotica misera.* Le prothorax est un peu plus court, un peu moins rétréci en arrière, les élytres sont un peu moins longues que chez la *Meotica pusilla.*

8. **Meotica (Cryptusa) capitalis**, MULSANT et REY.

Allongée, linéaire, faiblement convexe, très-finement et assez densement pubescente, d'un noir de poix assez brillant, avec les élytres brunâtres, l'extrémité et les intersections de l'abdomen d'un roux testacé, la bouche, les antennes et les pieds testacés. Tête transverse, large, distinctement sillonnée sur son milieu, densement et obsolètement pointillée. Yeux petits, obsolètes. Antennes courtes, fortement épaissies, légèrement pilosellées, à troisième article oblong, plus court que le deuxième, les cinquième à dixième courts, fortement transverses. Prothorax subtransverse, non ou à peine rétréci en arrière, à peine moins large que les élytres, à peine arqué sur les côtés, faiblement convexe, sans impression basilaire sensible, très-finement, densement et obsolètement pointillé. Élytres sensiblement transverses, de la longueur du prothorax, à peine convexes, très-finement et densement pointillées. Abdomen subparallèle, un peu moins large que les élytres, finement et assez densement pointillé vers sa base, presque lisse vers son extrémité. Tarses postérieurs suballongés, moins longs que les tibias.

♂ Nous est inconnu.

♀ Le *sixième segment abdominal* peu saillant, subarrondi à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* subangulé à son sommet.

Meotica capitalis, MULSANT et REY, Op. Ent. 1873, XV, 176.

Long., $0^m,0014$ (2/3 l.) ; — larg., $0^m,0003$ (1/7 l.).

Corps allongé, linéaire, faiblement convexe, d'un noir de poix assez brillant, avec les élytres brunâtres, l'extrémité et les intersections de l'abdomen d'un roux testacé ; revêtu d'une très-fine pubescence grisâtre, courte, couchée et assez serrée.

Tête grande, transverse, à peine arrondie sur les côtés, de la largeur du

prothorax, à peine pubescente, très-finement, densement et obsolètement pointillée, d'un noir de poix assez brillant. *Front* très-large, très-faiblement convexe, offrant sur son milieu un sillon longitudinal bien prononcé, paraissant, à un certain jour, prolongé jusque sur le vertex. *Épistome* longitudinalement convexe, presque lisse, d'un brun de poix. *Labre* à peine convexe, d'un roux testacé, éparsement cilié vers son sommet. *Parties de la bouche* testacées ou d'un roux testacé.

Yeux petits, subarrondis, noirâtres, à facettes obsolètes.

Antennes courtes, moins longues que la tête et le prothorax réunis; graduellement et fortement épaissies; très-finement duveteuses et en outre légèrement pilosellées; entièrement d'un roux testacé assez clair; à premier article suballongé, sensiblement renflé en massue : le deuxième suballongé, obconique, à peine moins long que le premier : le troisième oblong, obconique, plus court que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement plus épais : le quatrième court, les cinquième à dixième courts, fortement ou même très-fortement transverses : le dernier épais, aussi long que les deux précédents réunis, courtement ovalaire, presque mousse au sommet.

Prothorax en carré subtransverse, non ou à peine rétréci en arrière; subtronqué ou très-largement arrondi au sommet avec les angles antérieurs infléchis, presque droits et à peine émoussés ; à peine moins large postérieurement que les élytres ; à peine ou faiblement arqué en avant sur les côtés, avec ceux-ci, vus de dessus, subrectilignes en arrière, et, vus latéralement, subsinués au devant des angles postérieurs qui sont presque droits et à peine émoussés ; largement et obtusément arrondi à sa base ; faiblement convexe sur son disque et sans impression sensible vers sa base ; très-finement et assez densement pubescent ; très-finement, densement et obsolètement pointillé ; entièrement d'un noir de poix assez brillant. *Repli* lisse, testacé.

Écusson à peine pubescent, très-finement pointillé, d'un brun de poix assez brillant.

Élytres sensiblement transverses ; de la longueur du prothorax ; subparallèles et subrectilignes sur les côtés ; à peine visiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural presque droit ; à peine convexes sur leur disque ; très-finement et assez densement pubescentes ; très-finement et densement pointillées, avec la ponctuation un peu plus distincte que celle du prothorax ; entièrement d'un brun de poix assez brillant et un peu roussâtre. *Épaules* peu saillantes, arrondies.

Abdomen assez allongé, un peu moins large à sa base que les élytres ; environ trois fois et demie plus prolongé que celles-ci ; subparallèle sur ses côtés ; subdéprimé vers sa base, assez convexe postérieurement ; très-finement et modérément pubescent, presque glabre en arrière ; finement et assez densement pointillé sur les quatre premiers segments, lisse ou presque lisse sur le cinquième ; d'un noir de poix assez brillant, avec le bord apical des quatre premiers segments, l'extrémité du cinquième largement et le sixième d'un roux testacé. Les *trois premiers* légèrement impressionnés en travers à leur base : le cinquième presque deux fois aussi grand que le précédent, largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle : le sixième peu saillant, distinctement pointillé.

Dessous du corps très-finement pubescent, très-finement pointillé ; d'un noir de poix assez brillant, avec l'extrémité du ventre largement et le bord apical de chaque arceau étroitement d'un roux testacé. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, modérément pubescent, à ponctuation assez serrée, à cinquième arceau à peine plus grand que le précédent : le sixième assez saillant, dépassant à peine le segment abdominal correspondant.

Pieds suballongés, très-finement pubescents, légèrement pointillés, d'un testacé assez brillant. *Cuisses* un peu élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, parés sur leur tranche externe d'un ou de deux cils plus longs et redressés ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, finement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* suballongés, mais sensiblement moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles à peine oblongs, subégaux.

Patrie. Cette espèce est très-rare. Elle a été capturée dans les environs de Lyon, dans la terre, sous un fagotier.

Obs. Nous n'en avons vu que deux exemplaires, mais néanmoins nous croyons qu'elle doit constituer une espèce distincte des *Meotica exilis*, *misera* et *indocilis*, desquelles elle est voisine. Elle en diffère par sa couleur plus obscure, par sa forme moins déprimée, et surtout par sa tête plus large et plus transverse, plutôt subarrondie que subtriangulaire, avec le front plus distinctement sillonné. Ce caractère de la tête la distingue de toutes ses congénères, et nous a engagés à la placer à la fin pour en faire un sous-genre (*Cryptusa*).

Genre *Amischa*, Amisque, Thomson.

Thomson, Ofv. af Kongl. Vet. Ac. Förh , 1858, p. 38 ; — Skand. Col. II, 292.
Étymologie : du mot allemand *ameise*, fourmis ?

Caractères. *Corps* allongé, sublinéaire ou linéaire, peu convexe, ailé. *Tête* subtriangulaire, un peu moins large que le prothorax, à peine resserrée à sa base, subélargie derrière les yeux, angulairement rétrécie en avant, assez saillante, subinclinée. *Tempes* non rebordées sur les côtés. *Épistome* largement tronqué en avant. *Labre* court, transverse, subtronqué à son bord antérieur. *Mandibules* peu saillantes, simples à leur pointe, mutiques en dedans, subarquées. *Palpes maxillaires* assez développés, de quatre articles : le troisième plus long que le deuxième, sensiblement renflé : le dernier très-petit, grêle, subulé. *Palpes labiaux* très-petits, de trois articles. *Menton* grand, transverse, plus étroit en avant, tronqué au sommet. *Tige des mâchoires* subrectangulée à la base.

Yeux médiocres, peu saillants, subovalairement arrondis, séparés du prothorax par un intervalle grand.

Antennes peu allongées, légèrement épaissies ; insérées à la partie supérieure d'une fossette assez profonde, assez grande, subtransverse, joignant à cet endroit le bord antéro-interne des yeux ; de onze articles ; les deux premiers assez allongés : le troisième oblong, plus court : le premier plus ou moins renflé en massue : les cinquième à dixième graduellement un peu plus épais, subcontigus, sensiblement transverses : le dernier assez grand, subovalaire.

Prothorax plus ou moins transverse, à peine moins large que les élytres, obtusément arrondi au sommet, avec les angles antérieurs infléchis et arrondis, et les postérieurs obtus ; largement arrondi à sa base ; très-finement rebordé sur celle-ci et sur les côtés, avec ceux-ci plus ou moins arqués. *Repli* assez large, visible vu de côté, à bord interne obtusément angulé ou subarqué.

Écusson petit, triangulaire.

Élytres fortement ou assez fortement transverses, simultanément subéchancrées au milieu de leur bord postérieur ; à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe ; simples et presque subrectilignes sur

leurs côtés. *Repli* assez étroit, à bord inférieur presque droit. *Épaules* peu saillantes.

Prosternum peu développé au devant des hanches antérieures, formant entre celles-ci un angle large et obtus. *Mésosternum* à lame médiane en angle aigu, à sommet rétréci en pointe acérée et prolongée un peu au delà du milieu des hanches intermédiaires. *Médiépisternums* grands, confondus avec le mésosternum; *médiépimères* sensibles, subtriangulaires. *Métasternum* assez développé, à peine sinué au devant des hanches postérieures, à peine angulé entre celles-ci, avancé entre les intermédiaires en angle très-aigu et prolongé jusque près de la pointe mésosternale. *Postépisternums* étroits, postérieurement rétrécis en languette, à bord interne subparallèle au repli des élytres; *postépimères* petites, subtriangulaires.

Abdomen assez allongé, un peu moins large ou même aussi large que les élytres ; subparallèle ; assez convexe en dessus ; fortement et épaissement rebordé sur les côtés; pouvant aisément se redresser en l'air; avec les deux ou trois premiers segments faiblement sillonnés en travers à leur base : les quatre premiers subégaux, le cinquième plus grand : le sixième assez saillant, rétractile : celui de l'armure le plus souvent caché. *Ventre* convexe, à premier arceau plus grand que les suivants, ceux-ci subégaux, le sixième saillant, plus ou moins prolongé.

Hanches antérieures grandes, coniques, obliques, saillantes, plus ou moins renversées en arrière, convexes en avant, planes en dessous, contiguës au sommet. Les *intermédiaires* moins grandes, peu saillantes, obovales, obliquement disposées, très-rapprochées mais non contiguës dans leur milieu. Les *postérieures* grandes, subcontiguës à leur base, divergentes au sommet; à *lame supérieure* nulle en dehors, subitement dilatée en dedans en cône assez saillant ; à *lame inférieure* large, transverse, explanée, subparallèle.

Pieds suballongés. *Trochanters antérieurs et intermédiaires* petits, subcunéiformes; les *potérieurs* grands, ovales-oblongs, obtusément acuminés et subdétachés au sommet. *Cuisses* dépassant assez fortement les côtés du corps, comprimées, plus ou moins élargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, droits ou presque droits, un peu rétrécis à leur base, munis au bout de leur tranche inférieure de deux très-petits éperons, peu distincts : les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* étroits, subcomprimés, à peine atténués vers leur extrémité : les *antérieurs* de quatre articles, les *intermédiaires* et *postérieurs* de cinq ; les

antérieurs courts, avec les trois premiers articles assez courts, subégaux et le dernier subégal à tous les précédents réunis ; les *intermédiaires* moins courts, avec les quatre premiers articles à peine oblongs, subégaux, et le dernier subégal aux deux précédents réunis : les *postérieurs* suballongés, moins longs que les tibias, avec le premier article un peu plus long que le suivant ; les quatre premiers oblongs ou suboblongs, graduellement un peu plus courts, et le dernier subégal aux deux précédents réunis, un peu plus long que le premier. *Ongles* petits, grêles, subarqués.

Obs. Les espèces de ce genre sont toutes de petite taille. Leur démarche est tortueuse et généralement peu agile. Elles vivent sous les mousses et autres débris végétaux, quelquefois avec les fourmis.

Elles se distinguent par leur tête subélargie derrière les yeux et graduellement rétrécie en avant, ce qui lui donne une forme d'ovale subtriangulaire ; par le pénultième article des palpes maxillaires assez renflé ; par les tempes sans rebord latéral. L'abdomen est subparallèle, avec le cinquième segment sensiblement plus grand que le précédent.

Le genre *Amischa* constitue une coupe assez naturelle, qui réunit un nombre passable d'espèces dont voici les différences :

a *Prothorax* médiocrement transverse. *Abdomen* un peu moins large à sa base que les élytres. *Forme* subparallèle.

b *Abdomen* un peu moins densement pointillé en arrière, à sommet testacé.

c *Prothorax* médiocrement arqué sur les côtés, simplement fovéolé vers sa base. *Échancrure des* ♂ faible et subangulée. ANALIS.

cc *Prothorax* légèrement arqué sur les côtés, offrant sur toute sa ligne ligne médiane un sillon très-fin et obsolète. *Échancrure des* ♂ plus profonde et subsemicirculaire. ARATA.

bb *Abdomen* très-finement et uniformément pointillé, à sommet brunâtre ou d'un roux obscur.

d *Prothorax* offrant vers sa base une simple fossette transversale. *Pénultièmes articles des antennes* médiocrement transverses.

e *Dessus du corps* brillant. *Échancrure des* ♂ profonde, à lobes latéraux prolongés en croissant. FORCIPATA.

ee *Dessus du corps* moins brillant. *Échancrure des* ♂ légère, à lobes latéraux arrondis. SOROR.

dd *Prothorax* offrant vers sa base une impression oblongue, prolongée jusque sur le milieu du dos. *Pénultièmes articles des antennes* assez fortement transverses. FILUM.

aa *Prothorax* assez fortement transverse. *Abdomen* aussi large à sa base

que les élytres, un peu moins densement pointillé en arrière, à sommet roussâtre. *Forme* tout à fait parallèle. MINIMA

DECIPIENS

CAVIFRONS.

1. Amischa analis, GRAVENHORST.

Allongée, sublinéaire, subconvexe, très-finement et assez densement pubescente, d'un noir de poix brillant avec le prothorax et les élytres un peu moins foncés, les antennes d'un roux obscur, la base de celles-ci, la bouche, les pieds, l'extrémité de l'abdomen et les intersections ventrales testacés. Tête rarement obsolètement fovéolée sur son milieu, très-finement et assez densement pointillée. Antennes légèrement épaissies, à peine pilosellées, avec le troisième article évidemment plus court que le deuxième, les cinquième à dixième sensiblement transverses, subégaux. Prothorax évidemment transverse, à peine moins large que les élytres, médiocrement arqué sur les côtés, assez convexe, fovéolé vers sa base, très-finement et densement pointillé. Élytres fortement transverses, de la longueur du prothorax, faiblement convexes, finement et densement pointillées. Abdomen subparallèle, un peu moins large que les élytres, légèrement sétosellé vers son sommet, finement et densement pointillé, un peu moins en arrière. Tarses postérieurs suballongés, moins longs que les tibias.

♂ Le *sixième segment abdominal* offrant à son sommet une échancrure subangulaire peu profonde. Le *sixième arceau ventral* largement arrondi à son bord postérieur, un peu plus prolongé que le segment abdominal correspondant.

♀ Le *sixième segment abdominal* obtusément tronqué ou à peine sinué à son sommet. Le *sixième arceau ventral* arrondi à son bord postérieur, à peine plus prolongé que le segment abdominal correspondant.

Aleochara analis, GRAVENHORST, Micr. 76, 14; — Mon. 153, 13. — RUNDE, Brach. Hal. 30, 4.

Bolitochara evanescens, MANNERHEIM, Brach. 81, 37.

Bolitochara teres, RUNDE, Brach. Hal. 30, 3.

Homalota analis, ERICHSON, Col. March. I, 332, 20; — Gen. et Spec. Staph. 114, 70. — REDTENBACHER, Faun. Austr. 660, 20. — HEER, Faun. Col. Helv. I, 332, 33. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 409, 51. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 256, 60.

Amischa analis. THOMSON, Skand. Col. II, 293, 1, 1860.

Variété *a*. *Prothorax* et *élytres* d'un roux de poix.

Bolitochara bifoveolata, MANNERHEIM, Brach. 79, 23.
Homalota contenta, HEER, Faun. Col. Helv. I, 593, 33.

Variété *b* (immature). *Corps* testacé ou d'un roux testacé, avec la tête un peu plus foncée, et parfois une ceinture abdominale obscure.

Homalota cingulata, HEER, Faun. Col. Helv. I, 324, 8 ?

Variété *c*. *Taille* moindre.

Homalota tantilla, WOLLASTON, Ins. Mad. 353.
Homalota analis, var. *minor*, KRAATZ, Ins. Deut. II, 256, 60.

Long., 0^m,0022 (1 l.) ; — larg., 0^m,0004 (1/5 l.).

Corps allongé, sublinéaire, subconvexe, d'un noir de poix brillant, avec le prothorax et les élytres un peu ou à peine moins foncés et l'extrémité de l'abdomen assez largement testacé ; revêtu d'une très-fine pubescence grise, courte, couchée et assez serrée.

Tête un peu moins large que le prothorax, très-finement pubescente, très-finement et assez densement pointillée ; d'un noir brillant. *Front* large, à peine convexe, offrant rarement sur son milieu une petite fossette à peine distincte. *Épistome* longitudinalement convexe, lisse, éparsement sétosellé en avant. *Labre* à peine convexe, d'un roux testacé, légèrement cilié à son sommet. *Parties de la bouche* testacées ou d'un roux testacé. *Pénultième article des palpes maxillaires* finement pubescent.

Yeux subovalairement arrondis, noirs.

Antennes un peu moins longues que la tête et le prothorax réunis ; faiblement et graduellement épaissies ; très-finement duveteuses et en outre à peine pilosellées ; d'un roux brunâtre, avec la base plus claire ; à premier article assez allongé, légèrement épaissi en massue, paré vers le milieu de son arête supérieure d'une assez longue soie redressée : les deuxième et troisième obconiques : le deuxième assez allongé, aussi long ou presque aussi long que le premier : le troisième oblong, évidemment plus court que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais : le quatrième légèrement, les cinquième à dixième sensiblement transverses : le dernier épais, presque aussi long que les deux précédents réunis, obovalaire, obliquement coupé supérieurement dans son dernier tiers et acuminé au sommet.

Prothorax sensiblement et suborbiculairement transverse, presque une fois et demie aussi large que long ; obtusément arrondi au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, obtus et arrondis ; à peine moins large que les élytres ; médiocrement et assez régulièrement arqué sur les côtés, avec ceux-ci, vus latéralement, subrectilignes en arrière au devant des angles postérieurs qui sont très-obtus et arrondis ; largement et distinctement arrondi à sa base ; médiocrement convexe sur son disque ; offrant au devant de l'écusson une fossette ou impression transversale assez large et plus ou moins prononcée ; très-finement et assez densement pubescent ; très-finement et densement pointillé ; d'un noir ou d'un brun de poix brillant. *Repli* lisse, d'un roux livide.

Écusson très-finement pubescent, très-finement pointillé, d'un noir de poix brillant.

Élytres fortement transverses, de la longueur environ du prothorax ; subparallèles et presque subrectilignes sur les côtés ; à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural presque droit ou un peu émoussé ; faiblement convexes sur leur disque, souvent subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson ; très-finement et assez densement pubescentes ; finement et densement pointillées, avec la ponctuation finement ruguleuse et un peu plus forte que celle du prothorax ; entièrement d'un noir ou d'un brun de poix brillant. *Épaules* peu saillantes, arrondies.

Abdomen assez allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, environ trois fois plus prolongé que celles-ci ; subparallèle ou très-faiblement arqué sur les côtés ; à peine convexe vers sa base, beaucoup plus fortement en arrière ; très-finement et assez densement pubescent, avec la pubescence un peu plus longue que celle du prothorax et des élytres ; distinctement et assez longuement sétosellé vers son sommet ; finement et densement pointillé, avec la ponctuation un peu ou à peine moins serrée en arrière ; d'un noir de poix brillant, avec le sixième segment et l'extrémité du précédent plus ou moins testacés. Le *premier* faiblement, le *deuxième* à peine, le *troisième* non visiblement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons à peine moins ponctué : le cinquième sensiblement plus développé que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle : le sixième assez saillant.

Dessous du corps très-finement et assez densement pubescent, finement et assez densement pointillé, d'un noir de poix brillant, avec l'extrémité du ventre et les intersections ventrales d'un roux testacé. *Métasternum*

assez convexe. *Ventre* convexe, distinctement sétosellé vers son sommet, à cinquième arceau subégal au précédent : le sixième saillant, plus ou moins largement arrondi à son bord postérieur.

Pieds suballongés, finement pubescents, légèrement ponctués, d'un testacé brillant et parfois assez pâle, avec la lame inférieure des hanches postérieures lisse et d'un brun de poix. *Cuisses* faiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* étroits, finement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* suballongés, sensiblement moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles suboblongs, graduellement un peu plus courts, le premier néanmoins visiblement un peu plus long que le suivant.

Patrie. Cette espèce est commune dans presque toute la France, sous les mousses, les feuilles mortes, les détritus végétaux, les vieux fagots, etc.

Obs. Elle diffère de la *Metaxya gemina*, outre les caractères génériques, par une taille moindre, par son prothorax sans soies sur les côtés, à fossette basilaire non géminée, etc.

La couleur et la taille de cette espèce varient beaucoup. Quelquefois le prothorax et les élytres sont d'un roux de poix testacé, avec les antennes pâles ; c'est à cette variété qn'on rapporte la *Bolitochara bifoveolata* de Mannerheim. D'autres fois, surtout chez les sujets immatures, le corps est presque entièrement testacé, et c'est là peut-être l'*Homalota cingulata* de Heer. La variété *e* (*Homalota tantilla*, Wollaston) semble rappeler les exemplaires de petite taille, qui ont tout l'air d'une espèce distincte, avec les antennes entièrement testacées et à peine plus épaisses ?

Rarement, la fossette basilaire s'étend un peu en avant, mais d'une manière obsolète.

Les *nigrofusca*, *inquinula*, *foveolata*, *boleti* et *apicalis* de Stephens conviennent peut-être à l'*Amischa analis ?*

2. **Amischa arata**, Mulsant et Rey.

Allongée, sublinéaire, subconvexe, très-finement et assez densement pubescente, d'un noir brillant, avec les antennes d'un roux obscur, la base de celles-ci, la bouche, les pieds et l'extrémité de l'abdomen d'un roux testacé. Tête finement et assez densement pointillée. Antennes faiblement

épaissies, à peine pilosellées, à troisième article évidemment moins long que le deuxième, les cinquième à dixième médiocrement transverses. Prothorax sensiblement transverse, un peu moins large que les élytres, médiocrement arqué sur les côtés, assez convexe, fovéolé vers sa base et en outre finement canaliculé sur sa ligne médiane, finement et densement pointillé. Élytres assez fortement transverses, de la longueur du prothorax, faiblement convexes, assez finement et densement pointillées. Abdomen subparallèle, un peu moins large que les élytres, légèrement sétosellé vers son sommet, finement et densement ponctué, à peine moins en arrière. Tarses postérieurs suballongés, moins longs que les tibias.

♂ Le *sixième segment abdominal* assez profondément sinué au milieu de son bord apical, avec le fond du sinus arrondi. Le *sixième arceau ventral* subsinueusement tronqué à son bord postérieur, dépassant à peine le segment abdominal correspondant.

♀ Le *sixième segment abdominal* subtronqué à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* à peine arrondi à son bord postérieur, ne dépassant pas le segment abdominal correspondant.

Amischa arata, Mulsant et Rey, Op. Ent. 1873, XV, 177.

Long., $0^m,0025$ (1 1/7 l.) ; — larg., $0^m,0005$ (1/4 l.).

Corps allongé, sublinéaire, subconvexe, d'un noir brillant, avec l'extrémité de l'abdomen d'un roux testacé ; revêtu d'une très-fine pubescence grisâtre, courte, couchée et assez serrée.

Tête un peu moins large que le prothorax, très-finement pubescente, finement et assez densement pointillée, d'un noir brillant. *Front* large, faiblement convexe, presque indistinctement fovéolé sur son milieu. *Epistome* longitudinalement convexe, presque lisse. *Labre* subconvexe, d'un brun de poix, distinctement et éparsement cilié en avant. *Parties de la bouche* d'un roux testacé, avec le *pénultième article des palpes maxillaires* un peu plus foncé : celui-ci à peine cilié.

Yeux subovalairement arrondis, noirs.

Antennes à peine aussi longues que la tête et le prothorax réunis ; faiblement et graduellement épaissies ; très-finement duveteuses et en outre à peine pilosellées ; d'un roux obscur, avec le premier article plus clair, testacé ou d'un roux testacé ; celui-ci allongé, légèrement épaissi en mas-

sue, paré vers le milieu de son arête supérieure d'une soie redressée assez courte : les deuxième et troisième obconiques : le deuxième allongé, presque aussi long que le premier : le troisième peu allongé, évidemment moins long que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais : le quatrième faiblement, les cinquième à dixième médiocrement transverses : le dernier presque aussi long que les deux précédents réunis, ovalaire, subacuminé au sommet.

Prothorax sensiblement transverse, au moins une fois et un tiers aussi large que long ; obtusément arrondi au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, à peine obtus et à peine arrondis ; un peu moins large que les élytres ; légèrement et régulièrement arqué sur les côtés, avec ceux-ci, vus latéralement, subrectilignes en arrière au devant des angles postérieurs, qui sont obtus mais à peine émoussés ; largement arrondi à sa base ; assez convexe sur son disque ; creusé au devant de l'écusson d'une fossette transversale bien sensible ; offrant en outre, sur sa ligne médiane un sillon canaliculé fin, léger mais assez distinct ; très-finement et assez densement pubescent ; finement et densement pointillé ; d'un noir brillant. *Repli* lisse, moins foncé.

Écusson très-finement pubescent, très-finement pointillé, d'un noir brillant.

Élytres assez fortement transverses ; environ de la longueur du prothorax ; subparallèles et presque subrectilignes sur les côtés ; à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural presque droit ; faiblement convexes sur leur disque, impressionnées sur la suture derrière l'écusson ; très-finement et assez densement pubescentes ; assez finement et densement pointillées, avec la ponctuation subruguleuse, évidemment moins fine que celle du prothorax ; entièrement d'un noir brillant. *Épaules* peu saillantes, arrondies.

Abdomen assez allongé, un peu moins large à sa base que les élytres ; presque trois fois plus prolongé que celles-ci ; subparallèle ou à peine arqué sur les côtés ; à peine convexe vers sa base, plus fortement en arrière ; très-finement et assez densement pubescent, avec la pubescence un peu plus large que celle des élytres ; offrant en outre, vers son sommet, quelques soies obscures, assez longues et redressées ; finement et densement ponctué, avec la ponctuation à peine moins serrée postérieurement ; d'un noir brillant, avec le sixième segment et parfois le sommet du précédent d'un roux testacé. Le *premier* faiblement, le *deuxième* à peine, le *troisième* non visiblement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons

à peine pointillé : le cinquième sensiblement plus développé que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième assez saillant.

Dessous du corps très-finement et assez densement pubescent, finement et densement pointillé, d'un noir brillant, avec le sommet du ventre d'un roux de poix. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé vers son extrémité, à cinquième arceau subégal au précédent : le sixième saillant, brièvement cilié à son bord postérieur.

Pieds suballongés, très-finement pubescents, légèrement pointillés, d'un testacé de poix, avec la lame inférieure des hanches postérieures noire et lisse. *Cuisses* faiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* étroits, finement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts ; les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* suballongés, sensiblement moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles suboblongs, graduellement un peu plus courts.

Patrie. Cette espèce est rare. Elle a été trouvée dans les environs de Lyon, parmi les débris charriés par la Saône débordée.

Obs. Au premier abord, cette espèce paraît n'être qu'une simple variété de l'*Amischa analis*. Mais quand on l'observe dans tous ses détails, on trouve qu'elle est d'une taille un peu plus grande et un peu plus robuste ; que les antennes sont à peine moins épaissies, avec leurs premiers articles un peu plus allongés ; que le prothorax, à peine moins convexe, est un peu moins arqué sur les côtés, toujours distinctement canaliculé sur sa ligne médiane, avec les angles, surtout les antérieurs, moins obtus et moins arrondis ; que la ponctuation des élytres et de l'abdomen est un peu plus forte ; que le sinus du sixième segment abdominal des ♂ est plus profond, plus arrondi ou moins angulé, etc.

3. **Amischa forcipata**, Mulsant et Rey.

Allongée, sublinéaire, peu convexe, très-finement et assez densement pubescente, d'un noir brillant, avec les élytres à peine moins foncées, le sommet de l'abdomen d'un roux de poix, les antennes obscures, la base de celles-ci, la bouche et les pieds testacés. Tête très-finement, obsolètement et assez densement pointillée. Antennes faiblement épaissies, légèrement pilo-

sellées, à troisième article un peu moins long que le deuxième, les cinquième à dixième médiocrement transverses. Prothorax sensiblement transverse, à peine moins large que les élytres, assez arqué sur les côtés, peu convexe, subfovéolé vers sa base, très-finement et densement pointillé. Élytres fortement transverses, à peine aussi longues que le prothorax, très-faiblement convexes, finement et densement pointillées. Abdomen subparallèle, un peu moins large que les élytres, sétosellé vers son sommet, très-finement, densement et uniformément pointillé. Tarses postérieurs suballongés, moins longs que les tibias.

♂ Le *sixième segment abdominal* fortement et profondément échancré à son sommet, avec le fond de l'échancrure circulaire et ses lobes latéraux étroits et coniques. Le *sixième arceau ventral* arrondi à son bord postérieur, sensiblement plus prolongé que le segment abdominal correspondant. *Front* subimpressionné sur son milieu. Les *deuxième à cinquième articles des antennes* parés vers leur sommet interne d'une assez longue soie redressée. *Élytres* presque aussi longues que le prothorax.

♀ Le *sixième segment abdominal* légèrement mais distinctement sinué à son sommet. Le *sixième arceau ventral* subarrondi à son bord postérieur, un peu plus prolongé que le segment abdominal correspondant. *Front* subconvexe, non impressionné sur son milieu. Les *deuxième à cinquième articles des antennes* simplement pilosellés comme les suivants. *Élytres* à peine aussi longues que le prothorax.

Amischa forcipata, Mulsant et Rey, Op. Ent. 1873, XV, 178.

Long., 0m,0022 (1 l.) ; — larg., 0m,0004 (1/5 l.).

Corps allongé, sublinéaire, peu convexe, d'un noir brillant, avec le sommet de l'abdomen d'un roux de poix ; revêtu d'une très-fine pubescence grisâtre, courte, couchée et assez serrée.

Tête un peu moins large que le prothorax, très-finement pubescente, très-finement, obsolètement et densement pointillée, d'un noir brillant. *Front* large, à peine convexe, parfois (♂) déprimé ou subimpressionné sur son milieu. *Épistome* longitudinalement convexe, presque lisse. *Labre* à peine convexe, brunâtre, éparsement cilié en avant. *Parties de la bouche* testacées, avec les *mandibules* et le *pénultième article des palpes maxillaires* un peu plus foncé : celui-ci légèrement cilié.

Yeux subovalairement arrondis, noirâtres.

Antennes un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis; faiblement et graduellement épaissies; très-finement duveteuses et en outre légèrement mais assez distinctement pilosellées; brunâtres ou d'un roux très-obscur, avec le premier article d'un testacé pâle : celui-ci assez allongé, légèrement épaissi en massue, paré après le milieu de son arête supérieure d'une légère soie redressée : les deuxième et troisième obconiques : le deuxième suballongé, un peu moins long que le premier : le troisième oblong, un peu plus court que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais : le quatrième légèrement, les cinquième à dixième médiocrement transverses : le dernier assez épais, presque aussi long que les deux précédents réunis, assez courtement ovalaire, obliquement coupé supérieurement dans son dernier tiers et subacuminé au sommet.

Prothorax suborbiculaire mais sensiblement transverse, environ une fois et un tiers aussi large que long; obtusément arrondi au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, obtus et arrondis; à peine moins large dans son milieu que les élytres ; assez sensiblement et régulièrement arqué sur les côtés, avec ceux-ci, vus latéralement, subrectilignes ou à peine sinués en arrière au devant des angles postérieurs, qui sont obtus et subarrondis ; distinctement et largement arrondi à sa base ; peu convexe sur son disque; marqué au devant de l'écusson d'une fossette transversale, légère ; très-finement et assez densement pubescent ; très-finement et densement pointillé ; d'un noir de poix brillant. *Repli* lisse, moins foncé.

Écusson finement pubescent, très-finement pointillé, d'un noir brillant.

Élytres fortement transverses ; à peine aussi longues ou presque aussi longues que le prothorax; subparallèles et presque subrectilignes sur les côtés; à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural presque droit ; très-faiblement convexes ou subdéprimées sur leur disque, parfois subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson ; très-finement et assez densement pubescentes ; finement et densement pointillées, avec la ponctuation un peu plus forte que celle du prothorax ; entièrement d'un noir de poix brillant et parfois à peine moins foncé que le prothorax. *Épaules* à peine saillantes, arrondies.

Abdomen assez allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, environ trois fois plus prolongé que celles-ci ; subparallèle ou à peine arqué sur ses côtés ; subdéprimé vers sa base, assez convexe postérieurement ; très-finement et assez densement pubescent ; offrant en outre,

surtout vers le sommet, quelques soies obscures, plus ou moins longues et redressées; très-finement, densement et uniformément pointillé; d'un noir brillant, avec le sixième segment et parfois le sommet du précédent d'un roux de poix assez foncé. Le *premier* légèrement, le *deuxième* à peine, le *troisième* non distinctement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons à peine moins ponctué : le cinquième beaucoup plus développé que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième assez saillant, moins densement ponctué que les autres.

Dessous du corps très-finement et assez densement pubescent, finement et densement pointillé, d'un noir brillant, avec l'extrémité du ventre d'un roux de poix. *Métasternum* assez convexe, éparsement sétosellé vers son sommet, à cinquième arceau subégal au précédent : le sixième saillant, plus ou moins prolongé, plus ou moins largement arrondi à son bord postérieur, avec celui-ci éparsement sétosellé (♂) ou finement et brièvement cilié (♀).

Pieds suballongés, très-finement pubescents, légèrement pointillés, d'un testacé brillant et assez pâle. *Cuisses* faiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* étroits, finement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* suballongés, sensiblement moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles suboblongs, graduellement un peu moins longs.

Patrie. Cette espèce se prend, mais rarement, parmi les mousses, les feuilles mortes, et parfois avec les fourmis, dans les environs de Lyon e dans le Beaujolais.

Obs. Elle est beaucoup moins répandue que l'*Amischa analis* à laquelle elle ressemble énormément. Mais nous la croyons différente. En effet, elle est un peu moins convexe et d'une couleur ordinairement plus noire. Les antennes sont un peu moins courtes, un peu moins épaissies, plus obscures et plus sensiblement pilosellées. Les élytres sont un peu plus courtes. L'abdomen est aussi densement pointillé en arrière, surtout sur le cinquième segment, que sur les précédents, et son sommet est toujours d'un roux plus foncé. Enfin, le sixième segment abdominal des ♂ offre une structure toute particulière, due à la profondeur de son échancrure médiane.

Le ♂ se distingue facilement du ♂ de l'*Amischa analis* par la confor-

mation du sixième segment de l'abdomen ; mais la ♀ ne diffère de la ♀ de ladite espèce que par ses antennes un peu plus obscures, plus distinctement pilosellées, et par ses élytres un peu plus courtes.

La couleur des élytres est parfois d'un brun un peu rougeâtre. De plus, elles nous ont paru à peine plus courtes chez la ♀ que chez le ♂.

4. **Amischa soror**, Kraatz.

Allongée, sublinéaire, peu convexe, très-finement et assez densement pubescente, d'un noir assez brillant, avec le sommet de l'abdomen d'un brun de poix, les antennes obscures, la base de celles-ci, la bouche et les pieds d'un testacé de poix. Tête très-finement et densement pointillée. Antennes faiblement épaissies, à peine pilosellées, à troisième article évidemment moins long que le deuxième, les cinquième à dixième sensiblement transverses. Prothorax médiocrement transverse, à peine moins large que les élytres, sensiblement arqué sur les côtés, peu convexe, subfovéolé vers sa base, très-finement et densement pointillé. Élytres fortement transverses, de la longueur du prothorax, très-faiblement convexes, très-finement et densement pointillées. Abdomen subparallèle, un peu moins large que les élytres, éparsement sétosellé vers son sommet, très-finement, densement et uniformément pointillé. Tarses postérieurs suballongés, moins longs que les tibias.

♂ Le *sixième segment abdominal* à peine sinué dans le milieu de son bord apical. Le *sixième arceau ventral* arrondi au sommet, dépassant sensiblement le segment abdominal correspondant.

♀ Le *sixième segment abdominal* subtronqué dans le milieu de son bord apical. Le *sixième arceau ventral* subarrondi au sommet, dépassant un peu le segment abdominal correspondant.

Homalota soror, Kraatz, Ins. Deut. II, 257, 61.

Long., $0^{m},0022$ (1 l.) ; — larg., $0^{m},0004$ (1/5 l.).

Corps allongé, sublinéaire, peu convexe, presque entièrement d'un noir assez brillant ; revêtu d'une très-fine pubescence grisâtre, courte, couchée et assez serrée.

Tête un peu moins large que le prothorax, très-finement pubescente,

très-finement et densement pointillée, d'un noir assez brillant. *Front* large, subdéprimé, offrant parfois (♂) sur son milieu une impression assez grande et assez prononcée. *Epistome* longitudinalement convexe, presque lisse. *Labre* à peine convexe, d'un roux de poix, légèrement cilié en avant. *Parties de la bouche* testacées. *Pénultième article des palpes maxillaires* plus obscur, finement pubescent.

Yeux subovalairement arrondis, noirâtres.

Antennes un peu moins longues que la tête et le prothorax réunis; faiblement et graduellement épaissies; très-finement duveteuses et en outre à peine pilosellées; brunâtres ou d'un roux obscur, avec le premier article plus clair : celui-ci assez allongé, assez sensiblement épaissi en massue, paré après le milieu de son arête supérieure d'une légère soie redressée : les deuxième et troisième obconiques : le deuxième assez allongé, presque aussi long que le premier : le troisième oblong, évidemment moins long que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais : le quatrième légèrement, les cinquième à dixième sensiblement transverses : le dernier assez épais, presque aussi long que les deux précédents réunis, obovalaire, obliquement coupé supérieurement dans son dernier tiers et subacuminé au sommet.

Prothorax suborbiculaire, sensiblement transverse, environ une fois et un tiers aussi large que long; obtusément arrondi au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, obtus et arrondis; à peine moins large dans son milieu que les élytres; sensiblement et assez régulièrement arqué sur ses côtés, avec ceux-ci, vus latéralement, subrectilignes en arrière au devant des angles postérieurs qui sont obtus et subarrondis; largement arrondi à sa base, avec celle-ci souvent subtronquée dans son milieu; peu convexe sur son disque; marqué au devant de l'écusson d'une légère impression ou fossette transversale; très-finement et assez densement pubescent; très-finement et densement pointillé; d'un noir assez brillant. *Repli* lisse, moins foncé.

Écusson très-finement pubescent, très-finement et très-densement pointillé, obscur.

Élytres fortement transverses, de la longueur environ du prothorax ou à peine plus longues; subparallèles et presque subrectilignes sur les côtés; à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural presque droit et à peine émoussé; très-faiblement convexes ou subdéprimées sur leur disque; parfois à peine impressionnées sur la suture derrière l'écusson; très-finement et assez densement pubescentes; très-fine-

ment et densement pointillées, avec la ponctuation faiblement ruguleuse et à peine moins fine que celle du prothorax ; entièrement d'un noir assez brillant. *Épaules* à peine saillantes, arrondies.

Abdomen assez allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, environ trois fois plus prolongé que celles-ci ; subparallèle ou à peine arqué sur les côtés ; subdéprimé vers sa base, assez convexe postérieurement ; très-finement et assez densement pubescent ; offrant en outre, surtout vers son sommet, quelques soies obscures, plus ou moins longues et redressées ; très-finement, densement et uniformément pointillé ; d'un noir assez brillant, avec le sixième segment d'un brun de poix parfois un peu roussâtre. Les *deux premiers* faiblement, le *troisième* à peine sillonnés en travers à leur base : le cinquième sensiblement ou même beaucoup plus développé que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième assez saillant, un peu moins densement ponctué que les autres.

Dessous du corps très-finement pubescent, finement et densement pointillé, d'un noir brillant, avec le sommet du ventre d'un brun de poix un peu roussâtre. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé vers son extrémité ; à cinquième arceau subégal au précédent : le sixième saillant, plus ou moins prolongé, plus ou moins arrondi à son bord postérieur, avec celui-ci finement et brièvement cilié.

Pieds suballongés, très-finement pubescents, légèrement pointillés, d'un testacé de poix assez brillant et parfois un peu obscur, avec la lame inférieure des hanches postérieures lisse et noire. *Cuisses* subélargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* étroits, finement ciliés en dessous, éparsement en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* suballongés, sensiblement moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles suboblongs, graduellement un peu plus courts.

Patrie. Cette espèce est rare en France. Elle se trouve parmi les mousses des bois, dans les parties orientales de cette contrée, et même jusqu'aux environs de Lyon.

Obs. C'est encore une espèce bien voisine de l'*Amischa analis*, dont elle se distingue par sa couleur un peu moins brillante, par son prothorax un peu moins convexe, par ses antennes et ses pieds et surtout le sommet de l'abdomen plus obscurs. Ce dernier est aussi plus finement et plus uniformément pointillé, etc.

Elle est moins brillante que l'*Amischa forcipata*. Ce qui l'en distingue surtout, c'est l'échancrure du sixième segment abdominal des ♂, qui est beaucoup moins profonde, avec ses lobes latéraux courts et arrondis.

5. **Amischa filum**, Mulsant et Rey.

Allongée, linéaire, subfiliforme, subdéprimée, finement et assez densement pubescente, d'un noir de poix assez brillant, avec le sommet de l'abdomen moins foncé, la bouche, les antennes et les pieds d'un testacé obscur. Tête subimpressionnée sur son milieu, obsolètement pointillée. Antennes légèrement épaissies, à peine pilosellées, à troisième article un peu plus court que le deuxième, les cinquième à dixième sensiblement ou assez fortement transverses. Prothorax médiocrement transverse, à peine moins large que les élytres, subarqué sur les côtés, peu convexe, assez fortement impressionné sur la dernière moitié de sa ligne médiane, très-finement et très-densement pointillé. Élytres assez fortement transverses, de la longueur du prothorax, subdéprimées, finement et densement pointillées. Abdomen subparallèle un peu moins large que les élytres, légèrement sétosellé vers son sommet, très-finement, densement et uniformément pointillé. Tarses postérieurs suballongés, moins longs que les tibias.

♂ Le *sixième segment abdominal* offrant à son sommet une échancrure angulaire, large et assez profonde. Le *sixième arceau ventral* largement et subsinueusement tronqué à son bord postérieur, un peu plus prolongé que le segment abdominal correspondant. *Front* impressionné sur son milieu.

♀ Le *sixième segment abdominal* à peine sinué au milieu de son bord postérieur. Le *sixième arceau ventral* arrondi au sommet, un peu plus prolongé que le segment abdominal correspondant. *Front* sans impression.

Variété *a*. *Corps* d'un rouge testacé, avec la tête et la base des troisième à cinquième segments de l'abdomen d'un noir de poix, l'extrémité de celui-ci, les élytres, la bouche et les antennes testacées, et les pieds pâles.

Homalota filum, Mulsant et Rey, Op. Ent. 1870, XIV, 105.

Long., 0m,0022 (1 l.); — larg., 0m,0004 (1/3 l.).

Corps allongé, sublinéaire, subfiliforme, subdéprimé, d'un noir de poix assez brillant, avec le sommet de l'abdomen moins foncé ; revêtu d'une fine pubescence cendrée, courte, couchée et assez serrée.

Tête un peu moins large que le prothorax, légèrement pubescente, assez densement et obsolètement pointillée, d'un noir assez brillant. *Front* large, subdéprimé, offrant parfois (♂) sur son milieu une impression assez grande et assez prononcée. *Épistome* longitudinalement convexe, presque lisse. *Labre* à peine convexe, d'un roux de poix, légèrement cilié en avant. *Parties de la bouche* testacées. *Pénultième article des palpes maxillaires* plus obscur, finement pubescent.

Yeux subovalairement arrondis, noirâtres, à reflets micacés.

Antennes à peine plus longues que la tête et le prothorax réunis ; légèrement mais assez visiblement et graduellement épaissies ; très-finement duveteuses et en outre à peine pilosellées ; d'un testacé de poix avec la base plus claire ; à premier article assez allongé, subépaissi en massue, paré après le milieu de son arête supérieure d'un léger cil redressé : les deuxième et troisième obconiques : le deuxième suballongé, presque aussi long que le premier : le troisième oblong, un peu mais évidemment plus court que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais : les quatrième et cinquième sensiblement, les sixième à dixième assez fortement transverses : le dernier assez épais, aussi long que les deux précédents réunis, courtement ovalaire, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax médiocrement transverse, une fois et un tiers aussi large que long, largement et obtusément arrondi au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, subobtus et subarrondis ; à peine moins large que les élytres ; légèrement et assez régulièrement arqué sur les côtés, avec ceux-ci, vus latéralement, subrectilignes en arrière au devant des angles postérieurs, qui sont obtus et subarrondis ; largement arrondi à sa base, avec celle-ci subtronquée dans son milieu ; faiblement ou à peine convexe sur son disque ; creusé au devant de l'écusson d'une large impression bien prononcée et prolongée en forme de triangle isoscèle jusque sur le milieu du dos ; finement et densement pubescent ; très-finement et très-densement pointillé ; d'un noir de poix assez brillant. *Repli* lisse, d'un testacé livide.

Écusson à peine pubescent, très-finement pointillé, d'un noir de poix assez brillant.

Élytres assez fortement transverses, de la longueur du prothorax ou à peine plus longues ; subparallèles ou à peine plus larges en arrière qu'en avant et presque subrectilignes sur les côtés ; à peine sinuées au

sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural presque droit ; subdéprimées sur leur disque, impressionnées sur la suture derrière l'écusson ; finement et assez densement pointillées, avec la ponctuation obsolètement râpeuse et un peu moins fine que celle du prothorax ; d'un noir de poix assez brillant. *Épaules* peu saillantes, subarrondies.

Abdomen assez allongé, un peu ou à peine moins large à sa base que les élytres, environ trois fois plus prolongé que celles-ci ; subparallèle sur les côtés ; faiblement convexe en avant, plus fortement en arrière ; finement et assez densement pubescent, avec la pubescence un peu plus longue que celle des élytres ; offrant en outre vers son sommet quelques légères soies, assez longues et redressées ; très-finement, densement et uniformémen pointillé ; d'un noir de poix assez brillant, avec le sixième segment un peu moins foncé. Le *premier* légèrement, les *deuxième* et *troisième* très-faiblement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons à peine moins ponctué : le cinquième beaucoup plus développé que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième assez saillant.

Dessous du corps finement et assez densement pubescent, finement et densement pointillé, d'un noir de poix assez brillant, avec l'extrémité du ventre roussâtre. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, distinctement sétosellé vers son sommet, à ponctuation subrâpeuse, à cinquième arceau subégal au précédent : le sixième assez saillant.

Pieds suballongés, finement pubescents, légèrement pointillés, d'un testacé de poix assez brillant, avec les hanches et la base des cuisses un peu plus foncées. *Cuisses* faiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* étroits, finement ciliés en dessous, peu en dessus : les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* suballongés, sensiblement moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles suballongés, graduellement un peu plus courts.

Patrie. Cette espèce est très-rare. Elle se prend, au printemps, sous les plantes marines, dans les environs d'Aigues-Mortes (Languedoc) et d'Hyères (Provence).

Obs. Elle diffère très-peu de l'*Amischa analis*. Néanmoins nous la regardons comme une espèce réelle. Elle est un peu moins convexe et sa pubescence est plus pâle et plus distincte. Les antennes, à peine plus épaissies, ont leurs sixième à dixième articles un peu plus fortement

transverses. Le prothorax, un peu moins court, est moins sensiblement arqué sur les côtés, et il offre son impression basilaire plus prononcée, surtout beaucoup plus grande et plus prolongée en avant. Les élytres sont un peu moins transverses, à peine moins courtes. La ponctuation générale est plus fine et plus serrée, avec celle de l'abdomen plus uniforme, etc.

L'impression prothoracique, la structure des pénultièmes articles des antennes et celle du sixième segment abdominal des ♂ la distinguent suffisamment des *Amischa soror* et *forcipata.*

La variété *a*, qui est celle que nous avions d'abord décrite sous le nom *filum,* a une forme un peu plus étroite et plus linéaire. Sa couleur générale est d'un rouge testacé, avec la tête rembrunie, ainsi que la base des troisième, quatrième et cinquième segments abdominaux, les antennes et les pieds plus pâles ou d'un testacé clair. La pubescence nous a paru plus fine et un peu plus serrée. Les angles du prothorax sont peut-être moins obtus et l'abdomen est un peu plus allongé. Malgré ces différences, nous regardons cette variété comme un échantillon immature de l'*Amischa filum*, tel que nous le décrivons aujourd'hui.

6. **Amischa minima,** Mulsant et Rey.

Allongée, linéaire, subconvexe, très-finement et assez densement pubescente, d'un noir de poix brillant, avec les élytres un peu moins foncées, l'extrémité de l'abdomen, la bouche et les antennes d'un roux de poix, la base de celles-ci et les pieds d'un testacé pâle. Tête très-finement et assez densement pointillée. Antennes très-faiblement épaissies, à peine pilosellées, à troisième article évidemment moins long que le deuxième, les cinquième à dixième sensiblement transverses. Prothorax assez fortement transverse, aussi large que les élytres, sensiblement arqué sur les côtés, assez convexe, légèrement fovéolé vers sa base, légèrement et densement pointillé. Élytres fortement transverses, à peine aussi longues que le prothorax, faiblement convexes, finement et densement pointillées. Abdomen subparallèle, aussi large que les élytres, légèrement sétosellé vers son sommet, très-finement et densement pointillé, à peine moins densement en arrière. Tarses postérieurs suballongés, moins longs que les tibias.

♂ Le *sixième segment abdominal* assez profondément sinué au milieu de son bord apical.

♀ Le *sixième segment abdominal* à peine sinué au milieu de son bord apical.

Amischa minima, MULSANT et REY, 1873, XV, 179.

Variété *a*. *Prothorax* très-finement ou à peine canaliculé sur sa ligne médiane.

Long., 0^m,0015 (3/4 l.) ; — larg., 0^m,00035 (1/6 l.).

Corps allongé, linéaire, subconvexe, d'un noir de poix brillant, avec les élytres un peu ou à peine moins foncées et l'extrémité de l'abdomen d'un roux de poix ; revêtu d'une très-fine pubescence grise, courte, couchée et assez serrée.

Tête un peu moins large que le prothorax, très-finement pubescente, très-finement et assez densement pointillée, d'un noir brillant. *Front* large, faiblement convexe. *Épistome* longitudinalement convexe, lisse. *Labre* à peine convexe, d'un roux de poix, éparsement cilié en avant. *Parties de la bouche* plus ou moins roussâtres. *Pénultième article des palpes maxillaires* à peine cilié.

Yeux assez petits (1), subarrondis, noirs.

Antennes un peu moins longues que la tête et le prothorax réunis ; très-faiblement et graduellement épaissies ; très-finement duveteuses et en outre à peine pilosellées ; d'un roux de poix, avec le premier article plus clair, testacé ou d'un roux testacé : celui-ci assez allongé, un peu épaissi en massue, paré après le milieu de son arête supérieure d'une légère soie redressée : les deuxième et troisième obconiques : le deuxième suballongé, presque aussi long que le premier : le troisième oblong, évidemment moins long que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement et à peine plus épais : le quatrième légèrement, les cinquième à dixième sensiblement transverses : le dernier épais, à peine aussi long que les deux précédents réunis, courtement ovalaire, obliquement subéchancré supérieurement dans son dernier tiers, acuminé ou même submucroné inférieurement au sommet.

Prothorax assez fortement transverse, une fois et demie aussi large que long ; obtusément arrondi au sommet avec les angles antérieurs infléchis, obtus et arrondis ; aussi large dans son milieu que les élytres ; sensiblement et assez régulièrement arqué sur les côtés, avec ceux-ci, vus latéralement,

(1) Dans cette espèce, les yeux sont plus petits et plus arrondis que dans les précédentes.

presque subrectilignes en arrière au devant des angles postérieurs qui sont très-obtus et arrondis; largement et distinctement arrondi à la base; assez convexe sur son disque; offrant au-devant de l'écusson une légère impression ou fossette transversale, et rarement, sur sa ligne médiane, un sillon canaliculé très-fin et obsolète; très-finement et assez densement pubescent; très-finement, densement, légèrement ou même obsolètement pointillé; d'un noir de poix brillant. *Repli* lisse, souvent d'un roux de poix livide.

Écusson très-finement pubescent, très-finement pointillé, d'un noir ou d'un brun de poix brillant.

Élytres fortement transverses, à peine aussi longues ou même un peu moins longues que le prothorax surtout vers la suture; subparallèles et presque subrectilignes sur les côtés; à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural presque droit et à peine émoussé; faiblement convexes sur leur disque; très-finement et assez densement pubescentes; finement et densement pointillées avec la ponctuation un peu moins fine et plus distincte que celle du prothorax; entièrement d'un noir ou d'un brun de poix brillant. *Épaules* à peine saillantes, arrondies.

Abdomen assez allongé, aussi large à sa base que les élytres, environ trois fois plus prolongé que celles-ci; subparallèle ou à peine arqué sur les côtés; à peine convexe vers sa base, beaucoup plus fortement en arrière; très-finement et assez densement pubescent, avec la pubescence un peu plus longue que celle des élytres; offrant en outre vers son sommet quelques soies obscures, assez longues et redressées; très-finement et densement pointillé, avec la ponctuation à peine moins serrée sur les cinquième et sixième segments; d'un noir brillant avec le sixième segment et parfois l'extrémité du précédent d'un roux de poix. Le *premier* faiblement, le *deuxième* à peine, le *troisième* non visiblement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons à peine moins ponctué : le cinquième beaucoup plus développé que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième assez saillant, largement arrondi au sommet.

Dessous du corps très-finement et assez densement pubescent, finement et densement pointillé, d'un noir de poix brillant, avec le sommet du ventre roussâtre. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé vers son extrémité, à cinquième arceau subégal au précédent : le sixième saillant, largement arrondi et brièvement cilié à son bord postérieur, à peine plus prolongé que le segment abdominal correspondant.

Pieds suballongés, très-finement pubescents, légèrement pointillés,

d'un testacé pâle et brillant. *Cuisses* faiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* étroits, finement ciliés en dessous, peu en dessus; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts; les *postérieurs* suballongés, sensiblement moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles suboblongs, graduellement un peu plus courts.

Patrie. Cette espèce se trouve parmi les mousses et en fauchant les herbes sèches, dans les environs de Paris et de Lyon. Elle est bien moins commune que l'*Amischa analis*.

Obs. Elle s'en distingue à peine. Cependant, son prothorax et son abdomen sont aussi larges que les élytres, ce qui donne à tout le corps une forme plus linéaire, plus parallèle. Sa taille est constamment moindre. Les antennes sont un peu moins épaissies. Le prothorax est plus fortement transverse, avec sa fossette basilaire généralement moins prononcée. Les élytres sont un peu plus courtes et l'abdomen est à peine plus finement pointillée, avec son extrémité moins pâle, plutôt rousse que testacée.

La plupart de ces caractères la séparent aussi des trois précédentes espèces.

Notre variété *a* (*Amischa continua*, nobis) a tout l'air d'une espèce particulière; mais n'en ayant vu que des exemplaires ♀, il ne nous a pas été permis de trancher la question. Le dernier article des antennes est un peu plus court, plus distinctement échancré supérieurement à son sommet. Le prothorax est plus ou moins obsolètement et finement canaliculé sur sa ligne médiane. Les élytres paraissent encore plus courtes et l'abdomen nous a semblé un peu moins finement et un peu moins densement pointillé.

7. **Amischa decipiens**, Sharp.

Allongée, sublinéaire, subdéprimée, très-finement et densement duveteuse, d'un brun de poix un peu roussâtre et assez brillant, avec la tête noire, le sommet et les intersections de l'abdomen d'un roux ferrugineux, la bouche, la base des antennes et les pieds testacés. Tête très-finement et densement pointillée. Antennes faiblement épaissies, à peine sétosellées, à troisième article un peu plus court que le deuxième, les cinquième à dixième sensiblement transverses. Prothorax transverse, à peine moins large que les élytres, subarqué sur les côtés, très-finement et densement

pointillé, peu convexe, impressionné vers sa base. Élytres transverses, de la longueur du prothorax, subéprimées, densement, finement et subrugueusement pointillées. Abdomen subatténué en arrière, un peu moins large que les élytres, finement, densement et uniformément pointillé, légèrement sétosellé vers son sommet.

Homalota decipiens, SHARP.

Long., $0^m,0022$ (1 l.); — larg., $0^m,0004$ (1/5 l.).

PATRIE. Les Hautes-Pyrénées, d'après M. Pandellé. La Corse (collection Revélière).

OBS. Cette espèce diffère de la *soror* par la couleur de l'abdomen, dont le sommet de chaque segment est roussâtre. La teinte générale est moins foncée et la pubescence plus fine et plus serrée. La fossette basilaire du prothorax est plus grande et mieux marquée.

La ponctuation de l'abdomen est plus serrée et plus uniforme que chez l'*Amischa analis*. La couleur générale est moins foncée.

Nous avons vu une espèce bien voisine qui nous a été généreusement communiquée par M. E. Revélière et dont nous donnerons une courte description.

8. **Amischa cavifrons**, SHARP.

Allongée, sublinéaire, peu convexe, très-finement pubescente, d'un noir assez brillant, avec le sommet de l'abdomen largement roux, les antennes obscures, leur premier article, la bouche et les pieds d'un testacé de poix. Tête très-finement, légèrement et densement pointillée. Antennes faiblement épaissies, à troisième article plus court que le deuxième, les cinquième à dixième assez fortement transverses. Prothorax transverse, subconvexe, subarqué sur les côtés, presque aussi large que les élytres, légèrement et densement pointillé. Élytres fortement transverses, de la longueur du prothorax, à peine convexes, très-finement et densement pointillées. Abdomen subparallèle, parfois subarqué sur les côtés, finement et densement pointillé, avec la ponctuation à peine moins serrée en arrière, distinctement sétosellé vers son sommet.

♂ Le *sixième segment abdominal* largement échancré à son bord apical,

Le *sixième arceau ventral* obtusément tronqué à son sommet, dépassant de beaucoup le segment abdominal correspondant. *Front* obsolètement sillonné sur son milieu.

♀ Le *sixième segment abdominal* étroitement sinué dans le milieu de son bord apical. Le *sixième arceau ventral* subsinueusement tronqué à son sommet et dépassant à peine ou non le segment abdominal correspondant. *Front* subconvexe ou à peine fovéolé sur son milieu.

Homalota cavifrons, Sharp.

Long., 1 l. à peine; — larg., 0m,0004 (1/5 l.).

Patrie. Les Hautes-Pyrénées, d'après M. Pandellé.

Obs. Cette espèce est remarquable par la conformation du sixième segment abdominal des ♂, lequel, au lieu d'être étroitement ou profondément sinué, est largement échancré.

A un certain jour, le prothorax paraît très-finement et obsolètement canaliculé sur sa ligne médiane, ce qui donnerait à l'espèce en question l'aspect de l'*arata ;* mais celle-ci a les élytres moins courtes, le front non sillonné ni fovéolé, la base des antennes et les pieds d'une couleur plus pâle.

Elle ressemble aussi à la *minima*. Elle est un peu plus grande et un peu moins parallèle.

Elle diffère de la *soror* par une forme moins déprimée, par ses élytres plus courtes, par son abdomen à sommet plus clair.

Quelquefois le prothorax et les élytres sont d'un brun roussâtre.

QUATRIÈME SECTION

Hanches intermédiaires plus ou moins contiguës. *Lame mésosternale* ne dépassant pas le milieu des mêmes hanches.

Obs. Dans cette section, l'angle formé par la lame mésosternale est tantôt droit ou à peine aigu, tantôt aigu ou même subacuminé (1). Les tempes sont rebordées ou non sur les côtés.

(1) Quand le sommet de l'angle de la lame mésosternale est aigu ou subacuminé, il atteint ou à peu près le milieu des hanches intermédiaires qui, néanmoins, restent plus ou moins contiguës.

Voici l'analyse des genres que renferme cette section :

Lame mésosternale

- prolongée en angle subaigu, aigu ou subacuminé jusqu'à la moitié ou jusque près de la moitié des hanches intermédiaires : *celles-ci* contiguës ou subcontiguës sur le tiers de leur longueur. *Tempes*
  - plus ou moins distinctement rebordées sur les côtés. Le *premier article des tarses postérieurs*
    - oblong, subégal au suivant : les *deuxième à quatrième* oblongs ou suboblongs, subégaux. *Antennes*
      - assez fortement épaissies, avec les *cinquième à dixième articles* très-courts, presque perfoliés. *Angle antéro-médian du métasternum* très-aigu, avancé au delà des trochanters. Le *cinquième segment abdominal* subégal aux précédents. *Corps* presque lisse ou à peine ponctué. — LIOTA.
      - légèrement ou assez sensiblement épaissies, avec les *septième à dixième articles* peu ou modérément transverses. *Angle antéro-médian du métasternum* court, peu avancé. Le *cinquième segment abdominal* plus long que les précédents. Le *quatrième*
        - visiblement impressionné en travers à sa base. *Antennes* assez sensiblement épaissies vers leur extrémité. — BESSOBIA.
        - nullement impressionné en travers à sa base. *Antennes* faiblement épaissies vers leur extrémité. — METAXYA.
    - suballongé, sensiblement plus long que le suivant : les *deuxième à quatrième* oblongs, graduellement un peu moins longs. *Antennes* graduellement épaissies. Le *cinquième segment abdominal* beaucoup plus long que les précédents, densement pointillé. — DILACRA.
  - non rebordées sur les côtés. Le *premier article des tarses postérieurs* allongé ou suballongé, sensiblement plus long que le suivant (1) : les *deuxième à quatrième* suballongés ou oblongs. Le *cinquième segment abdominal* beaucoup plus long que les précédents. *Corps* déprimé ou subdéprimé, densement pointillé. — DISOPORA.
- prolongée en angle droit ou à peine aigu jusqu'au tiers des hanches intermédiaires : *celles-ci* fortement contiguës sur les deux tiers ou au moins sur la moitié de leur longueur. *Tempes*
  - non rebordées sur les côtés. *Antennes* subfiliformes. *Prothorax* subcarré ou transverse. *Élytres* subtransverses, carrées ou oblongues. Le *cinquième segment abdominal* beaucoup plus long que les précédents. *Corps* déprimé ou subdéprimé, densement pointillé. — THINOECIA.
  - rebordées sur les côtés. *Élytres* transverses. *Antennes*
    - non perfoliées. *Prothorax* subtransverse. Le *cinquième segment abdominal* plus grand que les précédents. *Corps* subdéprimé, à ponctuation serrée. — HYGROECIA.
    - presque perfoliées. *Prothorax* fortement transverse. Le *cinquième segment abdominal* subégal aux précédents. *Corps* déprimé, à ponctuation écartée. — TAXICERA.

(1) Mais, en tous cas, toujours moins long que les deux suivants réunis.

Genre *Liota*, Liote, Mulsant et Rey.

Étymologie : λεῖος, lisse.

Caractères. *Corps* allongé, linéaire, subdéprimé, ailé.

Tête subtransverse, à peine moins large que le prothorax, à peine resserrée à sa base, très-obtusément angulée en avant, saillante, subinclinée. *Tempes* avec un rebord latéral subarqué, obsolète antérieurement. *Épistome* largement tronqué au sommet. *Labre* court, transverse, subtronqué à son bord antérieur. *Mandibules* peu saillantes, simples à leur pointe, mutiques en dedans, arquées. *Palpes maxillaires* assez développés, de quatre articles : le troisième plus long que le deuxième, sensiblement épaissi vers son extrémité : le dernier petit, grêle, subulé. *Palpes labiaux* très-petits, de trois articles : le dernier un peu plus étroit et un peu plus long que les précédents : ceux-ci subégaux. *Menton* grand, transverse, plus étroit en avant, tronqué ou à peine échancré au sommet. *Tige des machoires* subrectangulée à la base.

Yeux médiocres ou assez petits, peu saillants, à facettes assez grossières ; irrégulièrement ovalaires ou à bord postérieur presque droit ; séparés du prothorax par un intervalle grand.

Antennes peu allongées, assez fortement épaissies ; insérées à la partie supérieure d'une grande fossette subarrondie, assez profonde, joignant, à cet endroit, le bord antéro-interne des yeux ; de onze articles : les deux premiers plus ou moins allongés : le premier subépaissi en massue : le troisième oblong, souvent plus court que le deuxième : les cinquième à dixième graduellement plus épais, subcontigus très-courts, très-fortement transverses, presque perfoliés : le dernier grand, obovalaire.

Prothorax presque carré, un peu moins large que les élytres : largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis et subarrondis, et les postérieurs obtus ; largement arrondi à sa base ; très-finement ou à peine rebordé sur celle-ci et sur les côtés, avec le rebord de ceux-ci, vu latéralement, à peine sinué en arrière et redescendant un peu en avant dès le tiers basilaire. *Repli* large, visible vu de côté, à bord interne obtusément angulé.

Écusson petit, subtriangulaire.

Élytres subtransverses, largement et simultanément subéchancrées au

milieu de leur bord apical, à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural à peine émoussé ; simples et subrectilignes sur les côtés ; à peine ou très-finement rebordées sur la suture et à leur bord postérieur. *Repli* assez étroit, à bord inférieur presque droit. *Épaules* légèrement saillantes.

Prosternum peu développé au devant des hanches antérieures, offrant entre celles-ci un angle assez court, obtus ou peu aigu, à disque gibbeux. *Lame mésosternale* en angle aigu ou très-aigu et prolongé jusqu'à la moitié des hanches intermédiaires. *Médiépisternums* assez grands, confondus avec le mésosternum ; *médiépimères* peu développées, en triangle allongé. *Métasternum* assez grand, à peine angulé entre les hanches postérieures ; fortement avancé entre les intermédiaires en angle très-aigu ou acéré, prolongé en avant des trochanters jusqu'auprès de la pointe mésosternale. *Postépisternums* étroits, postérieurement rétrécis, à bord interne subparallèle au repli des élytres ; *postépimères* petites, triangulaires.

Abdomen allongé, subparallèle, un peu moins large que les élytres, subconvexe en dessus, fortement rebordé sur les côtés, pouvant aisément se redresser en l'air ; avec les trois premiers segments sensiblement sillonnés en travers à leur base : les quatrième et cinquième à peine plu grands que les précédents, subégaux : le sixième assez saillant, rétractile : celui de l'armure enfoui. *Ventre* convexe, à premier arceau plus développé que les suivants, ceux-ci subégaux : le sixième plus ou moins prolongé, rétractile.

Hanches antérieures grandes, saillantes, coniques, obliques, subrenversées en arrière, convexes en avant, planes en dessous, contiguës au sommet. Les *intermédiaires* moins grandes, subdéprimées ou peu saillantes, obovales, obliquement disposées, très-rapprochées ou subcontiguës dans leur milieu. Les *postérieures* grandes, subcontiguës à leur base, divergentes au sommet ; à *lame supérieure* nulle ou presque nulle en dehors, subitement dilatée en dedans en cône assez saillant ; à *lame inférieure* assez large, transverse, explanée, subparallèle ou à peine rétrécie en dehors.

Pieds suballongés. *Trochanters antérieurs* et *intermédiaires* petits, subcunéiformes ; les *postérieurs* grands, ovales, subacuminés et subdétachés au sommet. *Cuisses* débordant sensiblement les côtés du corps, comprimées, subélargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* médiocrement grêles, droits ou presque droits, rétrécis à leur base, munis au bout de leur tranche inférieure de deux très-petits éperons peu visibles. *Tarses* assez étroits, comprimés, à peine atténués vers leur extrémité ; les *antérieurs* de

quatre articles, les *intermédiaires* et *postérieurs* de cinq ; les *antérieurs* courts, avec les trois premiers articles courts, subégaux, et le dernier subégal à tous les précédents réunis ; les *intermédiaires* moins courts, avec les quatre premiers articles assez courts, subégaux, et le dernier au moins égal aux trois précédents réunis ; les *postérieurs* peu allongés, beaucoup moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles assez courts ou à peine oblongs, subégaux, et le dernier subégal aux trois précédents réunis. *Ongles* très-petits, grêles, arqués.

Obs. Les espèces de ce genre sont petites, peu agiles. Elles fréquentent les lieux humides.

Ce genre se distingue facilement de ses voisins par l'épaisseur des antennes, qui offrent leurs cinquième et dixième articles très-courts et presque perfoliés et surtout par la conformation de l'angle antéro-médian du métasternum qui est très-aigu et beaucoup plus prolongé en avant. En outre, le cinquième segment abdominal n'est pas plus développé que les précédents. La pointe mésosternale atteint la moitié des hanches intermédiaires.

Nous y ferons entrer deux espèces seulement. En voici les différences :

a *Élytres* assez densement pointillées. *Prothorax* d'un noir de poix. *Antennes* et *pieds* testacés. GRACILENTA.
aa *Élytres* parcimonieusement pointillées. *Prothorax* d'un testacé obscur. *Antennes* brunâtres. *Pieds* d'un testacé brunâtre. LAEVICEPS.

1. **Liota gracilenta.** Erichson.

Allongée, linéaire, subdéprimée, très-finement et subéparsement pubescente, d'un noir très-brillant, avec les élytres d'un testacé obscur, la bouche, les antennes, les pieds et l'extrémité de l'abdomen testacés. Tête lisse. Antennes assez courtes, assez fortement épaissies, avec le troisième article un peu moins long que le deuxième, les huitième à dixième très-courts, très-fortement transverses. Prothorax presque carré, un peu moins large que les élytres, parfois obsolètement sillonné sur sa ligne médiane, obsolètement et subéparsement pointillé. Élytres subtransverses, de la longueur du prothorax, subdéprimées, légèrement et assez densement pointillées. Abdomen subparallèle, lisse ou presque lisse. Tarses postérieurs peu allongés, beaucoup moins longs que les tibias.

Homalota gracilenta, ERICHSON, Gen. et Spec. Staph. 94, 25. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 406, 42. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 245, 47.

Long., 0m,0027 (1 1/4 l.); — larg., 0m,0005 (1/4 l.).

Corps allongé, linéaire, subdéprimé, d'un noir brillant, avec les élytres d'un testacé obscur et l'extrémité de l'abdomen testacée; revêtu d'une très-fine pubescence cendrée, assez courte, couchée et peu serrée.

Tête à peine moins large que le prothorax, finement et éparsement pubescente, lisse ou presque lisse, d'un noir très-brillant. *Front* large, subdéprimé ou à peine convexe. *Épistome* longitudinalement convexe, lisse. *Labre* subconvexe, d'un roux brillant, presque lisse, légèrement cilié en avant. *Parties de la bouche* testacées. *Pénultième article des palpes maxillaires* distinctement cilié.

Yeux subovalairement arrondis, noirs.

Antennes assez courtes, à peine aussi longues que la tête et le prothorax réunis; assez fortement et graduellement épaissies; très-finement duveteuses et en outre légèrement mais distinctement pilosellées; entièrement testacées ou d'un roux testacé; à premier article allongé, légèrement épaissi en massue subcylindrico-elliptique, paré vers le milieu de sa tranche supérieure d'une assez longue soie redressée : les deuxième et troisième obconiques : le deuxième suballongé, sensiblement moins long que le premier : le troisième oblong, un peu moins long que le deuxième : les quatrième à dixième évidemment et graduellement plus épais : le quatrième assez court, assez fortement transverse, un peu plus étroit que le suivant : les cinquième à dixième très-courts, très-fortement transverses, presque perfoliés : le dernier épais, aussi long ou même un peu plus long que les deux précédents réunis, obovalaire, très-obtusément acuminé au sommet.

Prothorax en carré aussi long que large et subarrondi aux angles; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, subobtus et subarrondis; un peu moins large que les élytres; presque droit ou à peine arqué sur les côtés, avec ceux-ci, vus latéralement, très-faiblement sinués en arrière au devant des angles postérieurs, qui sont obtus, mais à peine émoussés; largement arrondi à sa base; à peine convexe sur son disque; parfois subdéprimé sur sa ligne médiane, qui offre un sillon canaliculé très-fin, très-obsolète ou à peine visible; très-finement et subéparsement pubescent, avec le bord antérieur et les côtés parés de

quelques légères soies redressées; finement, légèrement ou même obsolètement et éparsement pointillé ; d'un noir de poix très-brillant. *Repli* lisse, testacé.

Écusson à peine pubescent, à peine ponctué, d'un brun de poix brillant.

Élytres subtransverses, environ de la longueur du prothorax ; presque subparallèles et subrectilignes sur les côtés; simultanément et largement subéchancrées à leur bord apical ; à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural à peine émoussé ; subdéprimées sur leur disque; parfois à peine impressionnées sur la suture derrière l'écusson ; très-finement et subéparsement pubescentes ; finement, légèrement et assez densement pointillées; entièrement châtaines ou d'un testacé obscur et brillant. *Épaules* légèrement saillantes, étroitement arrondies.

Abdomen allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, environ trois fois plus prolongé que celles-ci; subparallèle sur les côtés ; subdéprimé vers sa base, subconvexe postérieurement; à peine ou très-finement et parcimonieusement pubescent, paré en outre vers l'extrémité de quelques légères soies redressées ; presque lisse ou à peine ponctué ; d'un noir très-brillant, avec le sommet des premiers segments parfois couleur de poix, l'extrémité du cinquième largement et le sixième entièrement testacés. Les *trois premiers* sensiblement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons tout à fait lisse : le cinquième subégal au précédent, largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle : le sixième assez saillant, arrondi au sommet.

Dessous du corps très-finement et subéparsement pubescent, finement pointillé, d'un noir très-brillant, avec l'extrémité du ventre largement testacée. *Métasternum* assez convexe, presque lisse ou très-finement et obsolètement ponctué sur son milieu. *Ventre* convexe, à ponctuation un peu plus forte que celle du postpectus, subrâpeuse, assez serrée vers la base, plus écartée en arrière, à cinquième arceau subégal au précédent : le sixième assez saillant, plus ou moins arrondi à son sommet.

Pieds suballongés, finement et subéparsement pubescents, légèrement ponctués, d'un testacé brillant. *Cuisses* subélargies vers leur milieu. *Tibias* médiocrement grêles, les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, finement ciliés en dessous, à peine en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts; les *postérieurs* peu allongés, beaucoup moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles assez courts ou à peine oblongs, subégaux.

Patrie. Cette espèce est rare. Elle se prend dans les lieux humides, dans les environs de Paris et de Lyon, le Beaujolais, etc.

Obs. Elle ressemble un peu l'*Hygroecia debilis.* Mais les antennes sont plus courtes avec les pénultièmes articles beaucoup plus fortement transverses. Le sillon du prothorax est plus obsolète. La ponctuation générale est plus légère et plus écartée, ce qui donne à tout l'insecte un aspect plus lisse et plus brillant, etc.

Nous croyons devoir colloquer ici l'espèce suivante que nous n'avons pas vue, mais dont M. Ch. Brisout a donné une description très-claire que nous reproduisons :

2. **Liota laeviceps**, Brisout.

Linéaire, d'un testacé brunâtre, parcimonieusement pubescente avec la tête et une ceinture postérieure de l'abdomen noirâtres. Tête lisse. Prothorax suborbiculaire, éparsement et finement ponctué, obsolètement canaliculé. Élytres un peu plus longues que le prothorax, très-finement et parcimonieusement ponctuées. Abdomen presque lisse.

Homalota laeviceps, Ch. Brisout, Cat. Grenier, 1863, Mat. pour la Faun. Fr. 25, 33.

Long., 1 mil. 3/4.

Corps linéaire, d'un testacé brunâtre, avec la tête et l'abdomen, avant son extrémité, noirâtres ; couvert sur la tête, le corselet et les élytres d'une fine pubescence jaunâtre, mi-hérissée, assez longue, mais éparse, et sur l'abdomen d'une pubescence de même couleur, couchée et encore plus rare.

Tête subcarrée, un peu plus étroite que le corselet, brune, à peu près lisse. *Bouche* et *palpes* d'un testacé brunâtre.

Antennes brunâtres, avec les deuxième et troisième articles noirâtres en dessus, à peine plus longues que la tête et le corselet, les trois premiers articles allongés, troisième un peu plus court et plus étroit que le deuxième, quatrième presque carré, un peu arrondi, cinquième à dixième s'élargissant peu à peu vers le sommet, tous plus larges que longs, les avant-derniers assez fortement transversaux, dernier ovalaire, un peu plus long que les deux précédents réunis.

Corselet suborbiculaire, aussi long que large, légèrement arrondi sur les côtés et aux angles; couvert d'une ponctuation fine et écartée, avec un faible sillon longitudinal dans son milieu.

Élytres un peu plus longues et légèrement plus larges que le corselet, couvertes d'une ponctuation très-subtile et peu serrée, presque lisses; avec une dépression étroite sur toute la suture et une impression large et très-obsolète sur le disque de chaque élytre.

Abdomen presque parallèle, un peu élargi vers l'extrémité; d'un ferrugineux brunâtre, avec la base des cinquième et sixième segments (1) largement noirâtre, couvert d'une ponctuation fine et très-espacée.

Dessous du corps brunâtre, avec la base des segments ventraux noirâtre, à ponctuation très-fine et écartée.

Pattes d'un testacé brunâtre, premier article des tarses postérieurs un peu plus long que le suivant (2).

Patrie. Collioure (Delarouzée).

Obs. Très-voisine de la *gracilenta*, s'en distingue par ses antennes plus obscures, son corselet testacé, plus orbiculaire et plus fortement ponctué.

Genre *Bessobia*, Bessobie, Thomson.

Thomson, Ofv. af Kongl. Vet. Ac. Förh., 1858, p. 35; — Skand, Col. III, 42.

Étymologie : βῆσσαι, broussailles; βιόω, je vis.

Caractères. *Corps* allongé, sublinéaire, subdéprimé ou peu convexe, ailé.

Tête moyenne, transverse ou subtransverse, à peine ou un peu moins large que le prothorax, non portée sur un cou grêle, un peu resserrée à sa base, obtusément angulée en avant, assez saillante, subinclinée. *Tempes* finement mais distinctement rebordées sur les côtés. *Épistome* largement tronqué ou subéchancré à son bord antérieur. *Labre* court, transverse, subtronqué au sommet. *Mandibules* assez saillantes, assez larges à leur

(1) Sans doute des quatrième et cinquième pour nous, qui ne comptons pas les deux segments basilaires.

(2) Ce caractère du premier article des tarses postérieurs semblerait ne pas convenir à notre genre *Liota?*

base, simples à leur pointe, mutiques en dedans, subfalciformes. *Palpes maxillaires* assez développés, de quatre articles : le troisième allongé, plus long que le deuxième, graduellement et sensiblement épaissi vers son extrémité : le dernier petit, grêle, subulé, subégal à la moitié du précédent. *Palpes labiaux* petits, de trois articles : le dernier plus long et un peu plus étroit que les précédents, parfois subarqué. *Menton* grand, transverse, plus étroit en avant, tronqué au sommet. *Tige des mâchoires* obtusément rectangulée à la base.

Yeux grands ou assez grands, un peu saillants, subarrondis ou subovalairement arrondis, séparés du prothorax par un intervalle assez grand.

Antennes suballongées, sensiblement ou assez visiblement épaissies ; insérées à la partie supérieure d'une fossette ovalaire, oblique, assez profonde, joignant presque, à cet endroit, le bord antéro-interne des yeux (1) : de onze articles : le premier allongé, plus ou moins renflé en massue : les deuxième et troisième suballongés, subégaux, obconiques : les quatrième à dixième graduellement plus épais, non contigus : les sixième à dixième plus ou moins transverses : le dernier grand, ovalaire ou oblong.

Prothorax transverse, moins large que les élytres, parfois subrétréci en arrière, largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis et arrondis et les postérieurs obtus ou subobtus ; largement arrondi à sa base ; finement rebordé sur celle-ci et sur les côtés, avec le rebord de ceux-ci subsinué en arrière et redescendant un peu en avant dès le tiers basilaire. *Repli* assez large, visible vu de côté, à bord interne obtusément angulé.

Écusson médiocre, triangulaire ou subogival.

Élytres subtransverses ou transverses, subcarrément coupées à leur bord postérieur, non visiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural subémoussé, simples et subrectilignes sur les côtés. *Repli* médiocre, à bord inférieur presque droit. *Épaules* assez saillantes.

Prosternum peu développé au devant des hanches antérieures, offrant entre celles-ci un angle court, obtus ou presque droit, à disque gibbeux. *Mésosternum* à lame médiane en angle droit ou aigu, ou même acuminé, finement rebordé sur les côtés, prolongé jusqu'à la moitié ou presque jusqu'à la moitié des hanches intermédiaires. *Médiépisternums* grands, confondus avec le mésosternum ; *médiépimères* assez grandes, en triangle

(1) Ici le nœud d'insertion est parfois très-apparent.

allongé. *Métasternum* assez développé, à peine angulé entre les hanches postérieures, avancé entre les intermédiaires en angle court, droit ou subaigu, dépassant peu les trochanters, à sommet émettant parfois une pointe conique, assez courte. *Postépisternums* assez étroits, postérieurement rétrécis en languette, à bord interne subparallèle au repli des élytres : *postépimères* médiocres, subtriangulaires.

Abdomen plus ou moins allongé, moins large que les élytres, subparallèle ou à peine atténué en arrière, subconvexe en dessus, fortement rebordé sur les côtés, pouvant aisément se redresser en l'air ; à deuxième segment basilaire parfois découvert : les quatre premiers plus ou moins impressionnés ou sillonnés en travers à leur base, subégaux : le cinquième un peu plus long : le sixième plus ou moins saillant, rétractile : celui de l'armure enfoui. *Ventre* convexe, à premier arceau plus développé que les suivants : ceux-ci subégaux : le sixième plus ou moins saillant, rétractile.

Hanches antérieures grandes, coniques, obliques, saillantes, plus ou moins renversées en arrière, convexes en avant, planes en dessous, contiguës au sommet. Les *intermédiaires* un peu moindres, subobovales, non saillantes, obliquement disposées, contiguës ou subcontiguës dans leur milieu sur un tiers de leur longueur. Les *postérieures* grandes, contiguës ou subcontiguës à leur base, divergentes au sommet ; à *lame supérieure* nulle ou presque nulle en dehors, subitement dilatée en dedans en cône assez saillant ; à *lame inférieure* assez large, transverse, explanée, subparallèle ou à peine plus étroite en dehors.

Pieds assez allongés. *Trochanters antérieurs* et *intermédiaires* petits, subcunéiformes ; les *postérieurs* grands, ovalaires-oblongs, obtusément acuminés et subdétachés au sommet. *Cuisses* débordant assez fortement les côtés du corps, comprimées, un peu élargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* peu ou médiocrement grêles, droits ou presque droits, rétrécis vers leur base, munis au bout de leur tranche inférieure de deux petits éperons grêles ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, subcomprimés, subatténués vers leur extrémité ; les *antérieurs* de quatre articles, les *intermédiaires* et *postérieurs* de cinq ; les *antérieurs* courts, avec les trois premiers articles courts, subégaux, et le dernier subégal à tous les précédents réunis ; les *intermédiaires* moins courts, avec les quatre premiers articles suboblongs, subégaux, et le dernier aussi long que les deux précédents réunis ; les *postérieurs* allongés ou suballongés, moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles

oblongs, subégaux ou graduellement à peine moins longs, et le dernier subégal aux deux précédents réunis, à peine deux fois plus long que le premier. *Ongles* petits, grêles, subarqués.

Obs. Les petites espèces de ce genre ont une démarche médiocrement agile. Elles vivent sous les détritus végétaux ou animaux.

Ce genre a beaucoup d'analogie avec le genre *Metaxya*. Il en diffère par des antennes un peu plus épaisses et par le quatrième segment abdominal impressionné en travers à sa base.

Les antennes sont moins courtes et moins fortement épaissies que dans le genre *Liota*, dont il se distingue en outre par son abdomen à quatrième segment impressionné en travers à sa base, avec le cinquième plus grand, et par la structure de l'angle antéro-médian du métasternum.

Les espèces de ce genre sont peu nombreuses. En voici les caractères.

a *Élytres* finement et densement ponctuées. *Abdomen* plus ou moins ponctué vers sa base.
b *Lame mésosternale* en angle droit, à peine prolongée jusqu'au milieu des hanches intermédiaires. *Vertex* non sillonné. *Front* non sétosellé chez les ♂.
c *Antennes* assez épaissies, distinctement pilosellées, à *troisième article* un peu moins long que le deuxième, les *sixième à dixième* sensiblement transverses. OCCULTA.
cc *Antennes* assez légèrement épaissies, obsolètement pilosellées, à *troisième article* subégal au deuxième, les *sixième à dixième* légèrement transverses. NEBULOSA FUNGIVORA.
bb *Lame mésosternale* en angle aigu ou subacuminé, évidemment prolongé jusqu'au milieu des hanches intermédiaires. *Antennes* verticillées-pilosellées (s.-g. *Trichiota*, de θρὶξ, τριχὸς, poils).
d *Vertex* sillonné. *Front* subexcavé et sétosellé chez les ♂. Le *sixième segment abdominal* des ♂ sans côtes. GIBBERA.
dd *Front* sillonné, mais non sétosellé chez les ♂. Le *sixième segment abdominal* des ♂ avec six côtes longitudinales. MONTICOLA.
aa *Élytres* assez fortement et assez parcimonieusement ponctuées. *Abdomen* presque lisse. PUNCTIPENNIS.

1. **Bessobia occulta**, Erichson.

Allongée, sublinéaire, peu convexe, finement et peu densement pubescente, d'un noir assez brillant, avec les élytres moins foncées ou d'un brun de poix, et les pieds d'un testacé obscur. Tête subimpressionnée sur son

milieu, obsolètement ponctuée. Antennes assez épaisses, distinctement pilosellées, à troisième article un peu moins long que le deuxième, les septième à dixième sensiblement transverses. Prothorax sensiblement transverse, un peu moins large que les élytres, subimpressionné vers sa base, parfois obsolètement sillonné en arrière sur sa ligne médiane, finement et densement ponctué. Élytres subtransverses, évidemment plus longues que le prothorax, subdéprimées, finement et densement ponctuées. Abdomen subparallèle, distinctement sétosellé sur les côtés, subéparsement ponctué vers sa base, presque lisse en arrière. Tarses postérieurs suballongés, sensiblement moins longs que les tibias.

♂ Le *sixième segment abdominal* peu brillant et finement chagriné en dessus, faiblement convexe sur son disque, largement et même subsinueusement tronqué à son bord apical, avec les bords latéraux relevés en gouttière. Le *sixième arceau ventral* arrondi à son sommet, dépassant un peu le segment abdominal correspondant. Les *deuxième à quatrième articles des antennes* parés à leur sommet interne de longs cils pâles et redressés.

♀ Le *sixième segment abdominal* brillant, subéparsement et subaspèrement ponctué, subarrondi à son bord apical et à peine sinué dans le milieu de celui-ci. Le *sixième arceau ventral* sensiblement sinué à son sommet, ne dépassant pas le segment abdominal correspondant. Les *deuxième à quatrième articles des antennes* simplement ciliés à leur sommet interne.

Homalota occulta, ERICHSON, Col. March. I, 317, 4; — Gen. et Spec. Staph. 83, 4. — REDTENBACHER, Faun. Austr. 818. — HEER, Faun. Col. Helv. I, 597, 53. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 398, 17. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 233, 34. — THOMSON, Ofv. Vet. Ac. 1852, 136, 17.

Bessobia occulta, THOMSON, Skand. Col. III, 43, 2, 1861.

Long., 0^m, 0032 (1 1/2 l.); — larg., 0^m,0006 (1/3 l.).

Corps allongé, sublinéaire, peu convexe, d'un noir assez brillant, avec les élytres moins foncées; revêtu d'une fine pubescence cendrée, assez longue, couchée et peu serrée.

Tête subtransverse, à peine arrondie sur les côtés, à peine moins large que le prothorax, obsolètement et subéparsement ponctuée, d'un noir assez brillant. *Front* très-large, longitudinalement impressionné sur son

milieu. *Épistome* assez convexe, légèrement ponctué. *Labre* subconvexe. d'un noir de poix brillant, subponctué et légèrement cilié en avant. *Parties de la bouche* d'un testacé de poix, avec les *mandibules* d'un roux ferrugineux et leur fine pointe rembrunie, le *pénultième article des palpes maxillaires* d'un noir de poix, distinctement cilié.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes assez fortes, à peine plus longues que la tête et le prothorax réunis ; assez sensiblement et graduellement épaissies ; légèrement ciliées vers leur base, très-finement duveteuses et en outre distinctement pilosellées ; entièrement brunes ou noirâtres ; à premier article allongé, sensiblement épaissi en massue, paré vers le milieu de son arête supérieure d'une longue soie redressée : les deuxième et troisième obconiques : le deuxième suballongé, sensiblement moins long que le premier : le troisième suballongé, un peu moins long que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais, non contigus : les quatrième et cinquième presque carrés ou à peine transverses : le sixième légèrement, les septième à dixième sensiblement transverses : le dernier un peu moins long que les deux précédents réunis, obovalaire, subacuminé au sommet.

Prothorax en carré transverse ou une fois et un tiers aussi large que long, et subarrondi aux angles ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, subobtus et subarrondis ; un peu moins large que les élytres ; subarqué en avant sur les côtés, avec ceux-ci, vus de dessus, subrectilignes en arrière, mais, vus latéralement, sensiblement sinués au devant des angles postérieurs, qui sont subobtus et à peine arrondis ; largement arrondi à sa base ; légèrement convexe sur son disque ; offrant au devant de l'écusson une légère fossette transversale, souvent obsolète, rarement prolongée sur le dos en forme de sillon longitudinal, à peine distinct ; finement mais peu densement pubescent, avec les côtés parés de quelques longues soies obscures et redressées ; finement, légèrement et densement ponctué ; entièrement d'un noir de poix assez brillant. *Repli* lisse, d'un roux de poix.

Écusson finement pubescent, finement ponctué, d'un noir assez brillant.

Élytres à peine transverses ; évidemment plus longues que le prothorax, à peine plus larges en arrière qu'en avant et subrectilignes sur les côtés ; non visiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe avec le sutural presque droit et subémoussé ; subdéprimées sur leur disque, plus ou moins impressionnées le long de la suture derrière l'écusson ; finement et peu densement pubescentes, avec les épaules parées sur les côtés d'une

longue soie obscure et redressée; finement et densement ponctuées, avec la ponctuation un peu moins fine que celle du prothorax ; entièrement d'un brun de poix un peu brillant, rarement un peu roussâtre. *Épaules* assez saillantes, arrondies.

Abdomen assez allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, environ deux fois et demie plus prolongé que celles-ci ; subparallèle sur les côtés; subdéprimé vers sa base, assez convexe postérieurement; finement et parcimonieusement pubescent, avec des cils plus longs au bord apical des premiers segments ; offrant en outre, surtout sur les côtés et vers le sommet, d'assez longues soies obscures et redressées, bien distinctes ; finement et subéparsement ponctué vers sa base, lisse ou presque lisse sur les quatrième et cinquième segments ; d'un noir brillant, avec le sixième segment parfois couleur de poix. Le *deuxième segment basilaire* découvert : les *trois premiers* sensiblement, le *quatrième* légèrement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons lisse : le cinquième plus grand que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle, joignant laquelle on aperçoit une série transversale de très-petits points élevés ; le sixième plus ou moins saillant, éparsement ponctué.

Dessous du corps finement mais peu densement pubescent, finement et densement ponctué, d'un noir brillant. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé vers son sommet, à ponctuation subrâpeuse, à cinquième arceau subégal au précédent : le sixième plus ou moins saillant, parfois couleur de poix, finement cilié à son bord postérieur.

Pieds suballongés, finement pubescents ; légèrement ponctués ; d'un testacé assez brillant et plus ou moins obscur, avec les tarses plus clairs. *Cuisses* à peine élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, finement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* suballongés, sensiblement moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles oblongs, subégaux.

Patrie. Cette espèce est assez commune sous les détritus, sous les cadavres desséchés et sous les fumiers secs, dans les basses-cours. Elle se rencontre, surtout au premier printemps, dès le mois de février, dans presque toute la France : les environs de Paris et de Lyon, l'Alsace, le Beaujolais, le Bugey, le Languedoc, la Provence, etc.

Obs. Cette espèce, qui varie passablement pour la taille, est remarquable par la structure du sixième segment abdominal chez les ♂.

Les élytres passent quelquefois du noir au brun de poix un peu roussâtre et le sixième segment abdominal se montre parfois d'une couleur moins foncée que le reste de l'abdomen.

Les antennes, chez les ♀, ont leurs pénultièmes articles un peu plus sensiblement transverses.

Nous avons vu quelques exemplaires d'une taille un peu moindre, dont les antennes nous ont paru un peu moins allongées, avec leurs pénultièmes articles un peu plus fortement transverses; dont le prothorax est un peu plus court; dont les élytres semblent un peu moins longues, et dont les cuisses intermédiaires et postérieures sont plus ou moins rembrunies. Ces exemplaires proviennent des Pyrénées et des montagnes du Lyonnais. Comme nous n'avons pas eu l'occasion d'examiner le ♂, nous en ferons provisoirement une simple variété, sous le nom de *Bessobia diversipes*, nobis.

Les *foveata* et *assimilis* de Stephens répondent peut-être à l'*occulta* d'Erichson ?

2. **Bessobia nebulosa**, Mulsant et Rey.

Allongée, sublinéaire, peu convexe, finement et peu densement pubescente, d'un noir assez brillant, avec les élytres d'un brun un peu roussâtre, les antennes obscures, la bouche et les pieds d'un roux de poix. Tête fovéolée sur son milieu, obsolètement et éparsement ponctuée. Antennes assez légèrement épaissies, à peine pilosellées, avec les deuxième et troisième articles subégaux, les sixième à dixième légèrement transverses. Prothorax sensiblement transverse, un peu moins large que les élytres, subimpressionné vers sa base, obsolètement sillonné en arrière sur sa ligne médiane, légèrement et assez densement pointillé. Élytres à peine transverses ou presque carrées, beaucoup plus longues que le prothorax, subdéprimées, finement et densement ponctuées. Abdomen subparallèle, obsolètement sétosellé vers son sommet, éparsement ponctué vers sa base, lisse ou presque lisse en arrière. Tarses postérieurs suballongés, sensiblement moins longs que les tibias.

♂ Le *sixième segment abdominal* assez brillant, obsolètement chagriné en travers, finement et éparsement granulé sur le dos, subsinué au milieu

de son bord apical, avec les bords latéraux paraissant (1) relevés à leur base. Le *sixième arceau ventral* subsinueusement tronqué à con bord postérieur, dépassant à peine le segment abdominal correspondant.

♀ Le *sixième segment abdominal* lisse, simplement et éparsement ponctué sur le dos, assez fortement arrondi à son bord apical, avec les bords latéraux paraissant un peu relevés à leur base. Le *sixième arceau ventral* sensiblement sinué dans le milieu de son bord postérieur, ne dépassant pas le segment abdominal correspondant.

Bessobia nebulosa, Mulsant et Rey, Op. Ent. 1873, XV, 180.

Long., 0^m,0032 (1 1/2 l.); — larg., 0^m,0006 (1/3 l.)

Corps allongé, sublinéaire, peu convexe, d'un noir assez brillant, avec les élytres d'un brun un peu roussâtre; revêtu d'une fine pubescence cendrée, courte, couchée, peu ou médiocrement serrée.

Tête subtransverse, à peine arrondie sur les côtés, un peu moins large que le prothorax, à peine pubescente, finement, obsolètement et éparsement ponctuée, d'un noir assez brillant. *Front* large, subconvexe, offrant sur son milieu un petit sillon raccourci, avec le vertex marqué parfois d'une fossette presque imperceptible. *Épistome* longitudinalement convexe, presque lisse. *Labre* à peine convexe, d'un brun de poix, subponctué et éparsement cilié en avant. *Parties de la bouche* d'un roux de poix, avec *les palpes maxillaires* plus obscurs et leur article terminal moins foncé.

Yeux subovalairement arrondis, d'un noir grisâtre.

Antennes à peine plus longues que la tête et le prothorax réunis; assez légèrement ou modérément et graduellement épaissies; à peine duveteuses et en outre obsolètement pilosellées; entièrement obscures ou noirâtres; à premier article allongé, sensiblement épaissi en massue, paré après le milieu de son arête supérieure d'une légère soie redressée : les deuxième et troisième suballongés, obconiques, subégaux, beaucoup moins longs séparément que le premier : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais, non contigus : les quatrième et cinquième presque carrés ou non plus larges que longs : les sixième à dixième en forme de

(1) Dans cette espèce, ce rebord latéral ne paraît pas appartenir au segment luimême, mais bien à l'arceau inférieur correspondant qui se réfléchit un peu supérieurement sur les côtés.

tronçons de cône, légèrement transverses, subégaux : le dernier un peu moins long que les deux précédents réunis, obovalaire ou obpyriforme, graduellement acuminé au sommet.

Prothorax en carré sensiblement transverse ou une fois et un tiers aussi large que long et subarrondi aux angles; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, obtus et subarrondis; un peu moins large que les élytres; à peine et assez régulièrement arqué sur les côtés, avec ceux-ci, vus latéralement, largement sinués en arrière au devant des angles postérieurs, qui sont obtus mais non ou à peine arrondis; largement et obtusément arrondi à sa base, avec celle-ci parfois subtronquée dans son milieu ; faiblement convexe sur son disque ; offrant au dessus de l'écusson une légère impression transversale, au devant de laquelle on aperçoit sur la ligne médiane un sillon canaliculé obsolète et à peine prolongé jusqu'au delà du milieu du dos ; finement et peu densement pubescent, avec les côtés parés de deux ou trois légères soies obscures et plus ou moins caduques ; finement, légèrement et assez densement pointillé, avec la ponctuation parfois presque effacée; d'un noir assez brillant. *Repli* lisse, d'un roux livide.

Écusson à peine pubescent, obsolètement pointillé, d'un noir assez brillant.

Élytres carrées ou à peine transverses, d'un tiers plus longues que le prothorax ; subparallèles ou à peine plus larges en arrière qu'en avant et subrectilignes sur les côtés; non visiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural rentrant un peu mais à peine émoussé ; subdéprimées sur leur disque et néanmoins longitudinalement et très-faiblement convexes intérieurement le long de la suture, avec celle-ci parfois subimpressionnée derrière l'écusson ; finement et obsolètement pubescentes ; finement et densement ponctuées, avec la ponctuation assez légère mais toujours plus distincte que celle du prothorax ; entièrement d'un brun assez brillant et un peu roussâtre ou tirant sur l'acajou. *Épaules* assez saillantes, arrondies.

Abdomen allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, de deux fois et demie à trois fois plus prolongé que celles-ci ; subparallèle ou très-faiblement arqué sur les côtés; subdéprimé vers sa base, subconvexe en arrière; très-finement et très-peu pubescent ou presque glabre ; obsolètement sétosellé vers son sommet; finement et parcimonieusement ponctué sur les trois premiers segments qui sont plus lisses sur leur milieu, très-peu sur le quatrième, lisse ou presque lisse sur le milieu de celui-ci

et sur le suivant ; d'un noir brillant, avec le sommet parfois à peine moins foncé. Les *trois premiers segments* sensiblement, le *quatrième* légèrement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons lisse : le cinquième sensiblement plus développé que les précédents, largement tronqué ou à peine échancré et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle, joignant laquelle on aperçoit une série de très-petits points élevés : le sixième plus ou moins saillant, éparsement ponctué sur le dos.

Dessous du corps légèrement pubescent, finement et assez densement ponctué, d'un noir brillant. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, à poncuation subrâpeuse, moins serrée en arrière, à cinquième arceau subégal aux précédents : le sixième assez saillant.

Pieds suballongés, finement pubescents, légèrement ponctués, d'un roux de poix brillant et plus ou moins ferrugineux, avec les tarses plus clairs. *Cuisses* à peine élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, assez longuement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* suballongés, sensiblement moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles oblongs, graduellement à peine moins longs.

Patrie. Cette espèce a été prise sur le bord de la mer, dans les environs de Marseille où elle est assez rare.

Obs. Elle est facile à confondre avec la *Bessobia occulta*. Cependant nous la regardons comme distincte. Les antennes sont un peu moins robustes, avec leurs deuxième et troisième articles plus grêles, plus égaux et les suivants moins courts, les pénultièmes moins sensiblement transverses. Les élytres sont un peu plus longues et l'abdomen est encore moins ponctué. Les tarses postérieurs offrent leurs quatre premiers articles à peine plus longs. En outre, la ponctuation générale est plus légère, à part celle de l'abdomen ; la pilosité est plus obsolète. Enfin, les distinctions sexuelles ne sont pas tout à fait les mêmes, etc.

Elle diffère de l'*Homalota atramentaria* dont elle a un peu l'aspect, par ses antennes à pénultièmes articles moins transverses, par son prothorax et ses élytres moins courts, moins rugueusement ponctués, par son abdomen impressionné en travers sur la base du quatrième segment, par sa pointe mésosternale beaucoup moins prolongée, etc.

Parfois l'intervalle des points de la tête, du prothorax et surtout des élytres paraît très-finement et obsolètement chagriné.

Notre *Bessobia nebulosa* doit ressembler beaucoup à la *fungivora*, dont nous donnerons une courte description :

3. **Bessobia fungivora**, Thomson.

Linéaire, brillante, éparsement et finement pubescente, noire, avec les pieds obscurs; prothorax à peine transverse, fovéolé à sa base ; élytres très-finement et densement ponctuées, presque une fois et demie aussi longues que le prothorax; abdomen assez éparsement ponctué, lisse au sommet.

♂ Le *septième segment dorsal* évidemment relevé sur les côtés, arcuément tronqué et à peine relevé au sommet.

♀ Le *septième segment dorsal* simple, largement arrondi au sommet.

Bessobia fungivora, Thomson, Skand. Col. IX, 1867, 260, 3.

Long., 1 1/2 l.

Patrie. Cette espèce, dit-on, a récemment été capturée dans la Normandie et dans la Provence.

Obs. Ne l'ayant pas vue en nature, c'est avec doute que nous la colloquons ici.

Près de la *Bessobia nebulosa* viendrait l'espèce suivante, non encore trouvée en France :

Bessobia excellens, Kraatz.

Allongée, sublinéaire, peu convexe, finement et subéparsement pubescente, d'un noir peu brillant, avec les antennes et les élytres obscures, et les pieds d'une couleur de poix testacée. Tête subimpressionnée sur son milieu, finement, légèrement et subéparsement ponctuée. Antennes sensiblement épaissies, distinctement pilosellées, à troisième article subégal au deuxième, le quatrième légèrement, les cinquième à dixième assez fortement transverses. Prothorax transverse, un peu moins large que les élytres, obsolètement impressionné ou déprimé sur son milieu, sétosellé sur

les côtés, finement, légèrement et assez densement pointillé. Élytres transverses, un peu moins longues que le prothorax, déprimées, finement et assez densement pointillées. Abdomen à peine atténué en arrière, assez longuement sétosellé sur les côtés, légèrement et éparsement pointillé vers sa base, lisse en arrière. Tarses postérieurs suballongés, moins longs que les tibias.

♂ Le *sixième segment abdominal* très-finement chagriné, mat, offrant dans le milieu de son bord apical une entaille profonde et subangulée, et sur le dos, de chaque côté, une arête en forme de C, à ouverture en dedans. Le *sixième arceau ventral* prolongé au sommet en angle émoussé, dépassant un peu le segment abdominal correspondant. *Tête* et *prothorax* largement et faiblement impressionnés sur leur disque.

♀ Le *sixième segment abdominal* subéparsement ponctué, assez brillant, assez largement échancré à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* à peine ou très-obsolètement angulé au sommet, dépassant à peine le segment abdominal correspondant. *Tête* légèrement impressionnée ou fovéolée sur son milieu. *Prothorax* simplement et longitudinalement déprimé en arrière sur sa ligne médiane.

Homalota excellens, KRAATZ, Ins. Deut. II, 235, 36.

PATRIE. Cette espèce se prend dans les champignons, dans le nord de l'Europe, dans l'Islande, ainsi que dans certaines provinces germaniques : la Prusse, la Silésie, la Thuringe, la Bavière, l'Autriche, etc.

OBS. Outre la particularité des distinctions sexuelles, cette espèce est moins brillante que la *Bessobia occulta*. Les antennes, un peu plus densement pilosellées, ont leurs cinquième à dixième articles plus courts. Les côtés du prothorax et de l'abdomen sont un peu plus fortement sétosellés, avec ce dernier un peu plus lisse. La ponctuation générale est aussi un peu plus légère et un peu moins serrée.

Les élytres offrent quelquefois sur le milieu de leur disque une impression oblongue, sublongitudinale ou à peine oblique.

On donne pour synonyme à la *Bessobia excellens* l'*Homalota glacialis* de Brisout, trouvée dans les Pyrénées, et que nous décrivons plus bas sous le nom de *Metaxya Brisouti* Harold. D'après les types que nous avons eus sous les yeux et d'après les descriptions, nous ne pensons pas qu'il doive en être ainsi.

4. Bessobia (Trichiota) gibbera, Mulsant et Rey.

Allongée, sublinéaire, peu convexe, finement et peu densement pubescente, d'un noir assez brillant et subplombé, avec les élytres et le sommet de l'abdomen brunâtres, la bouche et les pieds d'un roux de poix. Tête excavée ou sillonnée sur son milieu, éparsement ponctuée. Antennes assez robustes, assez fortement verticellées-pilosellées, avec les deuxième et troisième articles oblongs, subégaux, les sixième et septième à peine, les huitième à dixième sensiblement transverses. Prothorax transverse, subrétréci en arrière, sensiblement moins large que les élytres, plus ou moins impressionné vers sa base, avec une légère bosse de chaque côté de l'impression, parfois distinctement sillonné sur sa ligne médiane, finement et densement ponctué. Élytres à peine transverses, sensiblement plus longues que le prothorax, subdéprimées, obliquement subimpressionnées sur leur disque, finement et densement ponctuées. Abdomen subparallèle, éparsement sétosellé, très-parcimonieusement ponctué vers sa base, lisse en arrière. Tarses postérieurs allongés, sensiblement moins longs que les tibias.

♂ *Le sixième segment abdominal* peu brillant, finement chagriné, largement tronqué à son bord apical, avec le milieu de la troncature muni de deux petites dents obtuses et très-rapprochées; offrant sur le dos une légère impression longitudinale, et de chaque côté une impression plus profonde, à bord externe relevé en forme carène sublatérale. *Front* parsemé de longues soies obscures et redressées, offrant sur son milieu une excavation ou grande impression subarrondie, et sur le *vertex* qui est assez convexe, un sillon longitudinal qui le partage en deux bosses légères. *Prothorax* distinctement et assez largement sillonné sur sa ligne médiane avec le sillon interrompu vers son tiers antérieur par une faible impression subarrondie ; offrant vers sa base deux bosses obtuses mais distinctes.

♀ *Le sixième segment abdominal* brillant et presque lisse en dessus, à peine arrondi à son bord apical. *Front* non sétosellé, assez largement sillonné sur sa ligne médiane. *Vertex* non sillonné. *Prothorax* simplement impressionné vers sa base.

Bessobia gibbera, Mulsant et Rey, Op. Ent. 1873, XV, 180.

Long., 0m,0033 (1/2 l.); — larg., 0m,0065 (1/3 l.).

Corps allongé, sublinéaire, peu convexe, d'un noir assez brillant et subplombé avec les élytres d'un brun parfois un peu roussâtre ; revêtu d'une fine pubescence d'un cendré blanchâtre, assez longue, couchée et peu serrée.

Tête subtransverse, subrétrécie en arrière, presque aussi large que le prothorax, à peine pubescente, finement et éparsement ponctuée, presque lisse sur son milieu, d'un noir assez brillant. *Front* très-large, subdéprimé, sillonné (♀) ou largement excavé (♂) sur son milieu. *Épistome* assez convexe, presque lisse, éparsement sétosellé en avant. *Labre* subconvexe, d'un noir de poix rugueusement ponctué et éparsement cilié vers son sommet. *Parties de la bouche* d'un roux de poix assez foncé, ave les *palpes maxillaires* noirâtres et l'article terminal pâle : le *pénultième* distinctement cilié.

Yeux subovalairement arrondis, noirs.

Antennes assez robustes, un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis ; assez sensiblement et graduellement épaissies ; à peine duveteuses, mais assez fortement verticillées-pilosellées, avec les cils internes des premiers articles plus longs (♂), géminés ou comme fasciculés ; entièrement noires ou brunâtres avec le nœud d'insertion d'un roux de poix ; à premier article allongé, fortement épaissi en massue subelliptique, paré vers le milieu de son arête supérieure de deux longues soies redressées : les deuxième et troisième oblongs, obconiques, assez renflés vers leur sommet, subégaux, beaucoup moins longs séparément que le premier : les quatrième à dixième graduellement plus épais : les quatrième et cinquième non ou à peine, les sixième et septième à peine, les huitième à dixième sensiblement transverses : le dernier à peine aussi long que les deux précédents réunis, ovale-oblong, rétréci au sommet en cône acuminé.

Prothorax en carré évidemment transverse ou presque une fois et un tiers aussi large que long, subarrondi aux angles et faiblement rétréci postérieurement ; largement tronqué au sommet avec les angles antérieurs fortement infléchis, à peine obtus et subarrondis ; sensiblement moins large que les élytres ; légèrement arqué en avant sur les côtés avec ceux-ci, vus de dessus, subrectilignes en arrière, mais, vus latéralement, à peine sinués au devant des angles postérieurs qui sont un peu infléchis,

obtus et arrondis ; largement et obtusément arrondi à sa base avec celle-ci empiétant un peu sur celle des élytres ; légèrement convexe sur son disque ; creusé au devant de l'écusson d'une impression assez forte et subarrondie, parfois (♂) prolongée sur la ligne médiane en forme de sillon longitudinal assez prononcé, subdilaté vers le tiers antérieur en une impression large, faible et subarrondie, avec la partie postérieure du sillon (♂) relevée de chaque côté en une bosse légère ; finement et peu densement pubescent avec les côtés et le bord antérieur parés de quelques longues soies obscures, redressées et bien distinctes, celles des angles encore un peu plus longues ; finement et densement ponctué ; d'un noir assez brillant et subplombé. *Repli* lisse, d'un roux de poix.

Écusson à peine pubescent, très-finement pointillé sur son milieu, d'un noir de poix assez brillant,

Élytres subtransverses, sensiblement plus longues que le prothorax ; subparallèles et subrectilignes sur les côtés ; non sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural presque droit mais subémoussé ; subdéprimées sur leur disque ; impressionnées sur la suture derrière l'écusson ; offrant dans leur partie postérieure une impression oblique, légère, dirigée de derrière les épaules vers l'angle sutural et faisant paraître la région de la suture un peu plus élevée ; finement et peu densement pubescentes, avec la pubescence plus longue et plus apparente que celle du prothorax, transversalement dirigée de dedans en dehors dans la partie postérieure ; finement et densement pointillées, avec la ponctuation à peine plus forte que celle du prothorax ; entièrement d'un brun de poix assez brillant, subplombé et parfois un peu roussâtre. *Épaules* assez saillantes, assez élevées, arrondies en dehors.

Abdomen allongé, sensiblement moins large à sa base que les élytres, environ deux fois et demie plus prolongé que celles-ci ; subparallèle sur les côtés ; à peine convexe vers sa base, un peu plus fortement en arrière ; finement et éparsement pubescent antérieurement, presque glabre postérieurement ; offrant en outre, sur les côtés et sur le dos, surtout sur la partie postérieure de celui-ci, quelques soies obscures et redressées, médiocrement longues et bien distinctes ; finement et très-parcimonieusement ponctué sur les trois premiers segments, presque lisse sur les deux suivants ; d'un noir brillant avec le sixième segment d'un brun de poix, même un peu roussâtre. *Le deuxième segment basilaire* découvert, assez développé : *les trois premiers* assez fortement, le *quatrième* sensiblement sillonnés en travers à leur base avec, le fond des sillons lisse : le cinquième

visiblement plus grand que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle : le sixième assez saillant.

Dessous du corps finement pubescent, finement ponctué, d'un noir assez brillant avec le sixième arceau d'un brun roussâtre. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé vers son sommet, à pubescence assez longue ; à ponctuation subrâpeuse, moins serrée postérieurement ; à cinquième arceau subégal au précédent : le sixième saillant, plus (♂) ou moins (♀) arrondi à son bord postérieur, avec celui-ci finement cilié et éparsement sétosellé.

Pieds assez allongés, finement pubescents, légèrement ponctués, d'un roux de poix assez brillant. *Cuisses* subélargies vers leur milieu. *Tibias* peu grêles, parés sur leur tranche externe de deux longues soies obscures et redressées ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, assez longuement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* suballongés ; les *postérieurs* allongés, mais sensiblement moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles oblongs, subégaux ou graduellement à peine moins longs.

Patrie. Cette espèce est très-rare. Elle a été prise dans le Beaujolais, parmi les détritus végétaux. M. Villard, entomologiste zélé de Lyon, nous en a communiqué un exemplaire que lui avait confié M. Muhlenbeck, naturaliste distingué de Sainte-Marie aux Mines (Haut-Rhin).

Obs. Cette espèce ressemble beaucoup à la *Bessobia oculta*. La tête est plus large, avec le front plus sensiblement impressionné ou subexcavé, et le vertex plus convexe et comme partagé, chez les ♂, en deux bosses obsolètes par un petit sillon longitudinal. Le prothorax, plus fortement impressionné vers sa base, présente sur celle-ci, chez les ♂, deux bosses légères, et sur sa ligne médiane un sillon subimpressionné vers son tiers antérieur. Le sixième segment abdominal du même sexe est plus inégal sur le dos, plus largement relevé sur les côtés ; de plus, au lieu d'un simple sinus, il offre dans le milieu de son bord apical deux petites dents obtuses. Le front des ♂ est paré de longues soies redressées, ce que nous n'avons remarqué chez aucune autre espèce, non seulement de ce genre, mais de la plupart des autres. Mais, outre ces caractères propres au sexe masculin, il en est qui appartiennent aux deux sexes, tels sont : un prothorax un peu plus court et un peu rétréci en arrière avec les angles postérieurs plus obtus et plus arrondis : des élytres à peine plus longues et un peu moins transverses : un abdomen un peu plus étroit, un peu

plus parallèle et moins ponctué : enfin une pubescence générale un peu moins serrée; des antennes plus fortement pilosellées avec le premier article plus épaissi et les deuxième et troisième moins allongés, subégaux ; des tibias éparsement sétosellés sur leur tranche externe, etc.

Voici la description sommaire d'une espèce qui doit peut-être être rangée après la *Bessobia gibbera* et que quelques entomologistes ont récemment signalée en France.

5. **Bessobia (Trichiota) monticola**, Thomson.

Allongée, sublinéaire, subdéprimée, très-finement et éparsement pubescente, d'un noir brillant, avec les élytres d'un roux brunâtre, les antennes obscures et les pieds d'un brun de poix. Tête impressionnée sur son milieu, distinctement et subéparsement ponctuée. Antennes assez légèrement épaissies, assez fortement pilosellées, avec les deuxième et troisième articles subégaux, le quatrième légèrement, les cinquième à dixième sensiblement transverses. Prothorax assez fortement transverse, un peu moins large que les élytres, assez fortement impressionné en arrière sur sa ligne médiane, finement, légèrement et assez densement pointillé. Élytres transverses, sensiblement plus longues que le prothorax, subdéprimées, subimpressionnées sur leur milieu, légèrement et densement pointillées. Abdomen à peine atténué postérieurement, légèrement sétosellé vers son extrémité, éparsement ponctué vers sa base, lisse en arrière. Tarses postérieurs suballongés, moins longs que tibias.

♂ Le *sixième segment abdominal* largement, assez profondément et angulairement échancré à son bord apical; offrant sur le dos six côtes longitudinales : les deux latérales arquées en dehors, touchant au sommet : les deux suivantes plus courtes touchant également au bord postérieur, mais arquées en sens contraire: les deux autres situées sur le milieu du dos, courtes, droites, raccourcies en avant et en arrière, où elles s'arrêtent assez loin du bord apical. Le *sixième arceau ventral* largement arrondi au sommet, dépassant un peu le segment abdominal correspondant. *Front* largement et assez profondément sillonné sur son milieu. *Prothorax* creusé dans la moitié ou les deux tiers postérieurs de sa ligne médiane d'une impression assez large et assez profonde.

♀ Nous est inconnue.

Homalota monticola, THOMSON, Ofv. af Kong. Vet. Ac. Förh. 1852, 143, 44. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 234, 35.
Bessobia monticola, THOMSON, Skand. Col. III, 43, 1, 1861.

Long., 0m,0034 (1 1/2 l.); — larg., 0m,00065 (1/3 l.).

PATRIE. Cette espèce remarquable se prend dans la Suède, dans la Bavière et dans la Styrie. On la dit aussi de la Normandie et des Pyrénées.

OBS. La sculpture du prothorax et du sixième segment abdominal des ♂ caractérise d'une manière spéciale cette intéressante espèce, qui, du reste, a les antennes moins épaisses et le prothorax plus court que chez la *Bessobia gibbera*, une teinte plus brillante et des élytres moins longues que chez la *Bessobia occulta*.

Nous placerons ici avec doute l'espèce suivante que nous n'avons pas vue en nature, et dont nous reproduirons la description d'après MM. Kraatz, Fairmaire et Laboulbène.

6. **Bessobia punctipennis**, KRAATZ.

Linéaire, très-noire, brillante, avec les cuisses couleur de poix, les tibias et les tarses flaves. Tête fortement resserrée à sa base. Prothorax subcarré, plus étroit que les élytres. Élytres parcimonieusement et assez profondément ponctuées. Abdomen presque lisse.

Homalota punctipennis, KRAATZ, Ins. Deut. II, 231, 32.— FAIRMAIRE et LABOULBÈNE. Faun. Ent. Fr. I, 395, 11.

Long., 1 1/2 ligne.

Corps oblong, déprimé, d'un noir brillant avec les élytres un peu brunâtres ; à pubescence grisâtre, peu serrée.

Tête un peu moins large (1) que le corselet, à ponctuation assez grosse, peu profonde et peu serrée. *Bouche* et *palpes* d'un brun foncé.

(1) C'est sans doute par erreur typographique que l'ouvrage de MM. Fairmaire et Laboulbène dit : *moins étroite*, tandis que M. Kraatz dit : *plus étroite dans sa partie la plus large ?*

Antennes un peu plus longues que la tête et le corselet, grossissant vers l'extrémité ; d'un brun noirâtre ; à premier article grand et épais ; deuxième article deux fois aussi long que le troisième ; articles cinq à dix non transversaux, un peu plus longs que larges (1) ; le dernier ovalaire, presque conique, un peu moins long que les deux précédents.

Corselet aussi long que large, arrondi sur les côtés en avant ainsi que les angles antérieurs, très-légèrement sinué sur les côtés avant la base qui est arrondie ; angles postérieurs obtus ; ponctuation assez forte et serrée ; une faible impression transversale à la base.

Élytres notablement plus larges que le corselet, presque carrées, déprimées ; épaules bien marquées mais arrondies ; bord postérieur faiblement sinué ; ponctuation assez grosse, peu serrée, bien visible.

Abdomen lisse, d'un noir brillant, avec des poils roux sur les côtés.

Pattes d'un roussâtre obscur ; cuisses plus foncées.

Patrie. Paris, Vincennes, dans les bolets, fort rare (Ch. Brisout de Barneville).

Obs. Cette espèce doit ressembler à notre *Bessobia gibbera.* Mais les élytres, d'après la description qu'en donnent MM. Fairmaire et Laboulbène et M. Kraatz, paraîtraient plus longues, plus fortement et moins densement ponctuées. Le prothorax serait moins transverse et les pénultièmes articles des antennes seraient moins courts. Peut-être cette espèce ne doit-elle pas appartenir au genre *Bessobia ?*

Genre *Metaxya*, Metaxye, Mulsant et Rey.

Étymologie : μεταξυ, au milieu.

Caractères. *Corps* allongé, linéaire ou sublinéaire, subdéprimé ou peu convexe, ailé.

Tête subarrondie ou subtransverse, un peu moins large que le prothorax, un peu resserrée à la base, obtusément angulée en avant, plus ou moins saillante, subinclinée. *Tempes* finement rebordées sur les côtés (2). *Épis-*

(1) M. Kraatz met : *à peine plus larges que longs.*

(2) Ce rebord, généralement arqué, est quelquefois (*Metaxya elongatula*) presque droit ou même un peu sinueux.

tome largement tronqué en avant. *Labre* court, transverse, subtronqué à son bord antérieur. *Mandibules* peu saillantes, simples à leur pointe, mutiques en dedans, arcuément coudées vers leur extrémité. *Palpes maxillaires* plus ou moins allongés, de quatre articles : le troisième plus long que le deuxième, sensiblement épaissi vers son sommet : le dernier petit, très-grêle, subulé, subcylindrique. *Palpes labiaux* petits, de trois articles : le dernier un peu plus étroit et un peu plus long que les précédents : ceux-ci subégaux. *Menton* grand, transverse, trapéziforme, plus étroit en avant, tronqué ou à peine sinué au sommet. *Tige des mâchoires* plus ou moins rectangulée à la base.

Yeux grands ou assez grands, peu saillants, subovalairement arrondis, séparés du prothorax par un intervalle plus ou moins grand ; parfois hérissés de quelques poils, surtout à leur partie postérieure (1).

Antennes suballongées, légèrement ou parfois à peine épaissies ; insérées à la partie supérieure d'une fossette oblongue, plus ou moins prononcée, joignant ou joignant presque, à cet endroit, le bord antéro-interne des yeux ; de onze articles : les deux premiers plus ou moins allongés, le troisième parfois plus court : le premier plus ou moins renflé en massue : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais, non ou peu contigus, de dimensions variables : le dernier grand, ovalaire ou ovalaire-oblong.

Prothorax subcarré, subtransverse ou transverse, souvent subrétréci en arrière, généralement un peu moins large que les élytres ; largement tronqué au sommet avec les angles antérieurs infléchis et plus ou moins arrondis et les postérieurs plus ou moins obtus ; largement arrondi à sa base ; très-finement rebordé sur celle-ci et sur les côtés, avec le rebord de ceux-ci, vu latéralement, souvent subsinué en arrière et redescendant en avant dès le tiers postérieur. *Repli* assez large, visible vu de côté, à bord interne obtusément angulé.

Écusson médiocre, subtriangulaire.

Élytres subtransverses ou transverses, subarrément coupées à leur bord postérieur, non on à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural subémoussé ou émoussé ; simples et subrectilignes

(1) Ce caractère, de peu de valeur, se retrouve dans nos *Pelurga*, *Homalota* et genres voisins, surtout chez plusieurs espèces se rapportant au genre *Atheta* de Thomson (sous-genres *Tetroola*, *Atheta*, *Homalota*, etc.)

sur leurs côtés. *Repli* assez étroit, à bord inférieur presque droit. *Épaules* légèrement saillantes.

Prosternum peu développé au devant des hanches antérieures, formant entre celles-ci un angle plus ou moins obtus, à surface ordinairement convexe. *Lame mésosternale* en angle aigu ou subacuminé, finement rebordé sur les côtés, prolongé jusqu'à la moitié des hanches intermédiaires. *Médiépisternums* grands, confondus avec le mésosternum; *médiépimères* assez grandes, subtriangulaires. *Métasternum* assez développé, à peine sinué au devant des hanches postérieures, à peine angulé entre celles-ci; avancé entre les intermédiaires en angle court et ouvert, ne dépassant pas les trochanters, mais émettant de son sommet une tranche acérée ou linéaire, plus ou moins enfouie. *Postépisternums* assez étroits, postérieurement rétrécis en languette, à bord interne subparallèle au repli des élytres; *postépimères* bien distinctes, subtriangulaires.

Abdomen plus ou moins allongé, subparallèle, un peu moins large que les élytres, subconvexe sur le dos, fortement rebordé sur les côtés, pouvant plus ou moins se redresser en l'air; avec les trois premiers segments plus ou moins sillonnés en travers à leur base : les quatre premiers subégaux et le cinquième un peu ou même sensiblement plus grand : le sixième plus ou moins saillant, rétractile : celui de l'armure le plus souvent enfoui. *Ventre* convexe, à deuxième arceau basilaire souvent assez développé et bien distinct : le premier normal, plus grand que les suivants : ceux-ci subégaux : le sixième plus ou moins saillant, plus ou moins prolongé, subrétractile.

Hanches antérieures grandes, saillantes, coniques, obliques, plus ou moins renversées en arrière, convexes en avant, planes en dessous, contiguës au sommet. Les *intermédiaires* un peu moindres, subdéprimées, à bourrelet interne peu saillant, obovales, obliquement disposées, contiguës ou subcontiguës sur le tiers de leur longueur. Les *postérieures* grandes, contiguës à leur base, divergentes au sommet; à *lame supérieure* nulle ou presque nulle en dehors, brusquement dilatée en dedans en cône assez saillant; à *lame inférieure* assez large, transverse, explanée, subparallèle ou à peine rétrécie en dehors.

Pieds assez allongés. *Trochanters antérieurs* et *intermédiaires* petits, subcunéiformes; les *postérieurs* grands, ovales-oblongs, obtusément acuminés et subdétachés au sommet. *Cuisses* débordant plus ou moins fortement les côtés du corps, subcomprimées, subélargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, droits ou presque droits, plus ou moins rétré-

cis vers leur base, munis au bout de leur tranche inférieure de deux petits éperons grêles; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, subcomprimés, subatténués vers leur extrémité : les *antérieurs* de quatre articles, les *intermédiaires* et *postérieurs* de cinq; les *antérieurs* courts, avec les trois premiers articles courts, subégaux, et le dernier subégal à tous les précédents réunis ; les *intermédiaires* moins courts, avec les quatre premiers articles suboblongs, subégaux, et le dernier au moins aussi long que les deux précédents réunis ; les *postérieurs* suballongés, moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles oblongs ou suboblongs, subégaux ou graduellement à peine plus courts, et le dernier au moins égal aux deux précédents réunis. *Ongles* petits, grêles, subarqués.

Obs. Ce genre renferme des espèces d'assez petite taille, dont la démarche est plus ou moins agile, et dont les mœurs sont assez variées. Elles préfèrent les endroits humides.

Il diffère des *Bessobia* par ses antennes moins sensiblement épaissies, et surtout par le quatrième segment abdominal sans trace d'impression transversale à sa base. Le corps est moins noir et moins brillant, etc.

Le genre *Metaxya* représente principalement la section 1, *b*, *c*, *d*, du genre *Atheta* de Thomson.

Il est composé d'un certain nombre d'espèces dont nous donnerons ici les distinctions principales :

a Les *septième à dixième articles des antennes* non, à peine ou légèrement transverses.

b *Abdomen* subuniformément pointillé ou à peine moins densement en arrière.

c *Prothorax* sensiblement transverse. Les *cinquième à neuvième articles des antennes* suboblongs. Le *dixième* aussi large que long. Le *cinquième segment abdominal* un peu plus grand que les précédents. APRICANS.

cc *Prothorax* subtransverse. Les *septième à dixième articles des antennes* légèrement transverses.

d *Antennes* brunâtres, à premier article testacé, le *troisième* moins long que le deuxième. *Abdomen* concolore, subuniformément pointillé, légèrement sétosellé, à *cinquième segment* sensiblement plus grand que les précédents. MERIDIONALIS.

dd *Antennes* entièrement d'un roux testacé, à *troisième article* subégal au deuxième. *Abdomen* roussâtre et un peu moins

densement pointillé vers son extrémité, fortement sétosellé, à *cinquième segment* beaucoup plus grand que les précédents. MARINA.

bb Abdomen plus ou moins densement pointillé sur les trois premiers segments, moins sur le quatrième, lisse ou presque lisse sur le cinquième.

e Prothorax subtransverse ou subcarré, subrétréci en arrière.

f Antennes obscures, à premier article moins foncé, les *huitième à dixième* suboblongs. *Prothorax* presque aussi long que large. *Abdomen* concolore, densement pointillé sur les trois premiers segments, assez densement sur le quatrième, presque lisse sur le cinquième. *Élytres* d'un brun roussâtre. SEQUANICA.

ff Antennes d'un roux obscur ou d'un roux ferrugineux, avec les *huitième à dixième articles* aussi longs ou un peu moins longs que larges. *Abdomen* plus ou moins roussâtre à son sommet.

g Antennes d'un roux obscur, avec la base plus claire. *Prothorax* subtransverse. *Abdomen* assez densement pointillé sur les trois premiers segments, peu sur le quatrième, lisse ou presque lisse sur le cinquième : le *sixième* seul d'un roux de poix. ELONGATULA.

gg Antennes entièrement d'un roux ferrugineux. *Prothorax* subcarré. *Abdomen* assez densement pointillé sur les trois premiers segments, un peu moins sur le quatrième, presque lisse sur le cinquième : le *sixième, l'extrémité du cinquième* et *les intersections ventrales* d'un roux ferrugineux. TERMINALIS.

fff Antennes entièrement obscures, avec les *huitième à dixième articles* légèrement transverses. *Prothorax* subcarré. *Abdomen* concolore, assez densement pointillé sur les trois premiers segments, à peine pointillé ou presque lisse sur les quatrième et cinquième. *Élytres* noires. BRISOUTI.

e Prothorax sensiblement transverse, nullement rétréci en arrière. Les *huitième à dixième articles des antennes* légèrement transverses. VOLANS.

aa Les *septième à dixième articles des antennes* médiocrement transverses. *Prothorax* transverse, bifovéolé vers sa base. *Abdomen* assez densement pointillé en avant et sur le sixième segment, moins densement sur le quatrième, presque lisse sur le cinquième. *Antennes* testacées à leur base. *Élytres* médiocrement transverses, un peu plus longues que le prothorax. GEMINA.

1. **Metaxya apricans**, Mulsant et Rey.

Allongée, assez large, sublinéaire, subdéprimée, finement et assez densement pubescente, d'un noir assez brillant, avec les élytres d'un brun roussâtre, la bouche, la base des antennes, les pieds et le sommet de l'abdomen d'un roux de poix testacé. Tête obsolètement fovéolée sur son milieu, à peine pointillée. Antennes faiblement épaissies, obsolètement pilosellées, avec les deuxième et troisième articles subégaux, les cinquième à neuvième, à peine plus longs que larges, le dixième aussi large que long. Prothorax sensiblement transverse, à peine moins large que les élytres, subarqué sur les côtés, fovéolé vers sa base, très-finement, très-légèrement et densement pointillé. Élytres subtransverses, un peu plus longues que le prothorax, subdéprimées, finement et densement pointillées. Abdomen subparallèle, finement et densement pointillé, à peine moins densement en arrière. Tarses postérieurs suballongés, sensiblement moins longs que les tibias.

♂ *Le sixième segment abdominal* peu saillant, subtronqué à son sommet. *Le sixième arceau ventral* fortement arrondi à son bord postérieur, dépassant notablement le segment abdominal correspondant.

♀ Nous est inconnue.

Metaxya apricans, Mulsant et Rey, Op. Ent. 1873, XV, 181.

Long., 0^m,0029 (1 1/3 l.) ; — larg., 0^m,0006 (1/3 l.).

Corps allongé, assez large, subparallèle, subdéprimé, d'un noir assez brillant avec les élytres d'un brun roussâtre et le sommet de l'abdomen d'un roux de poix ; revêtu d'une fine pubescence grise, courte, couchée et assez serrée.

Tête subarrondie sur les côtés, sensiblement moins large que le prothorax, légèrement pubescente, à peine ou très-légèrement et assez densement pointillée, d'un noir assez brillant. *Front* large, à peine convexe, presque lisse sur son milieu qui présente une petite fossette obsolète. *Épistome* longitudinalement convexe, presque lisse, roussâtre dans sa partie antérieure. *Labre* à peine convexe, d'un roux de poix, finement pointillé et éparsement cilié vers son sommet. *Parties de la bouche* d'un roux de poix subtestacé.

Yeux subovalairement arrondis, d'un noir grisâtre.

Antennes un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis ; faiblement et graduellement épaissies ; très-finement duveteuses et en outre obsolètement et à peine pilosellées ; brunâtres ou d'un roux très-obscur avec la base plus claire ou d'un roux subtestacé ; à premier article allongé, légèrement épaissi en massue, paré vers le milieu de son arête supérieure d'un long cil redressé : les deuxième et troisième suballongés, obconiques, subégaux, sensiblement moins longs séparément que le premier : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais et à peine plus courts, obconico-subcylindriques, un peu ou à peine plus longs que larges, avec le pénultième paraissant néanmoins aussi large que long : le dernier presque aussi long que les deux précédents réunis, ovalaire-oblong, subacuminé au sommet.

Prothorax sensiblement transverse, presque une fois et un tiers aussi large que long ; largement tronqué au sommet avec les angles antérieurs fortement infléchis, à peine obtus, subarrondis ; à peine moins large que les élytres ; assez régulièrement et légèrement mais visiblement arqué sur les côtés, vu de dessus, avec ceux-ci, vus latéralement, largement ou à peine sinués au devant des angles postérieurs qui sont obtus et arrondis ; largement arrondi à sa base avec celle-ci subsinueusement tronquée dans son milieu ; faiblement convexe sur son disque, creusé au devant de l'écusson d'une petite fossette subarrondie et bien marquée ; finement et densement pubescent avec les côtés parés en outre d'une ou de deux légères soies redressées ; très-finement, très-légèrement et densement pointillé ; d'un noir assez brillant. *Repli* lisse, un peu moins foncé.

Écusson à peine pubescent, très-finement pointillé, d'un noir assez brillant.

Élytres subtransverses ; un peu plus longues que le prothorax ; presque subparallèles et subrectilignes sur les côtés ; non ou à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe avec le sutural rentrant un peu et subémoussé ; subdéprimées ou à peines convexes sur leur disque, distinctement impressionnées sur la suture derrière l'écusson ; finement et assez densement pubescentes avec la pubescence un peu moins serrée que celle du prothorax ; finement et densement pointillées avec la ponctuation obsolètement ruguleuse, un peu plus forte et à peine plus serrée que celle du prothorax. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen suballongé, un peu moins large à sa base que les élytres, environ deux fois et demie plus prolongé que celles-ci ; subparallèle ou à

peine arqué sur les côtés ; subdéprimé vers sa base, subconvexe postérieurement ; finement, brièvement et modérément pubescent avec des cils plus longs au bord apical des premiers segments ; offrant en outre vers son sommet quelques soies redressées et assez longues ; finement et densement pointillé sur les trois ou quatre premiers segments, avec la ponctuation à peine plus écartée sur le cinquième ; d'un noir assez brillant, avec le sixième segment et le sommet du précédent d'un roux de poix. *Les deux premiers* légèrement, *le troisième* à peine sillonnés en travers à leur base avec le fond des sillons presque lisse : le cinquième un peu plus grand que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième peu saillant.

Dessous du corps finement pubescent, finement et assez densement pointillé, d'un noir brillant avec le sommet du ventre d'un roux de poix subtestacé. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, à ponctuation subrâpeuse, à cinquième arceau subégal aux précédents : le sixième plus ou moins saillant.

Pieds suballongés, finement pubescents, légèrement pointillés, d'un roux de poix testacé et assez brillant. *Cuisses* subélargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, les *postérieurs* aussi longs ou presque aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, finement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* suballongés, sensiblement moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles, suboblongs, subégaux.

Patrie. Cette espèce est très-rare. Elle a été capturée dans les environs d'Hyères (Provence).

Obs. Elle ressemble un peu à la *Metaxya elongatula*, mais elle est moins étroite. Le prothorax est un peu plus large et un peu plus court ; surtout, l'abdomen est plus densement pointillé. Cependant, il l'est un peu moins que dans la *Dilacra luteipes*, à laquelle elle ressemble un peu. Elle est un peu plus large, un peu plus déprimée et un peu moins densement pubescente que cette dernière, avec le premier article des tarses postérieurs moins allongé.

2. **Metaxya meridionalis**, Mulsant et Rey.

Allongée, sublinéaire, subdéprimée, finement et assez densement pubescente, d'un noir assez brillant, avec les élytres et les antennes brunâtres,

le premier article de celles-ci, la bouche et les pieds testacés. Tête obsolètement fovéolée sur son milieu, très-finement et densement ponctuée. Antennes à peine épaissies, légèrement pilosellées, à troisième article moins long que le deuxième, les septième à dixième subtransverses. Prothorax subtransverse, à peine moins large que les élytres, impressionné vers sa base, très-finement et densement ponctué. Élytres sensiblement transverses, un peu plus longues que le prothorax, subdéprimées, finement, densement et subruguleusement ponctuées. Abdomen subparallèle ou à peine atténué en arrière, légèrement sétosellé vers son extrémité, finement, densement et subuniformément pointillé. Tarses postérieurs assez peu allongés, beaucoup moins longs que les tibias.

♂ *Le sixième arceau ventral* prolongé en angle arrondi, dépassant de beaucoup le segment abdominal correspondant.

♀ *Le sixième arceau ventral* peu prolongé, largement arrondi à son sommet, dépassant à peine le segment abdominal correspondant.

Homalota meridionalis, MULSANT et REY, Op. Ent. 1853, II, 38, 3. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 408, 48.— KRAATZ, Ins. Deut. II, 225, 25 (en partie).
Homalota cyrtonota, THOMSON, Ofv. af Kongl. Vet. Ac. Förh. 1856. 104, 30.
Homalota imbecilla, WATERHOUSE, Lond. V, 22. — Proc. Ent. Soc. 1858. — Zool. 6074.
Atheta cyrtonota, THOMSON, Skand. Col. III, 74, 19, sectio 1, *d*, 1861.

Long., $0^m,0023$ (1 l.) ; — larg., $0^m,0004$ (1/5 l.).

Corps allongé, sublinéaire, subdéprimé, d'un noir assez brillant avec les élytres brunâtres ; revêtu d'une fine pubescence cendrée, soyeuse, courte, couchée et assez serrée.

Tête à peine arrondie sur les côtés, sensiblement moins large que le prothorax, finement pubescente ; très-finement et densement ponctuée, plus obsolètement sur son milieu ; d'un noir brillant. *Front* assez large, faiblement convexe, offrant souvent sur son milieu une très-petite fossette obsolète. *Épistome* longitudinalement convexe, presque lisse. *Labre* subconvexe, souvent d'un roux de poix vers son sommet qui est finement et éparsement cilié. *Parties de la bouche* testacées avec les *mandibules* et parfois le *pénultième article des palpes maxillaires* à peine plus foncés ou roussâtres : celui-ci distinctement cilié.

Yeux grands, subarrondis, noirâtres.

Antennes un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis; assez grêles, à peine et graduellement épaissies ; très-finement ciliées vers leur base, très-finement duveteuses et en outre légèrement pilosellées ; obscures ou d'un roux brunâtre avec le premier article testacé : celui-ci assez allongé, sensiblement épaissi en massue subelliptique, paré vers le milieu de son arête supérieure d'une longue soie redressée : les deuxième et troisième obconiques : le deuxième suballongé, un peu moins long que le premier : le troisième oblong, évidemment un peu moins long que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement un peu plus courts et à peine plus épais, obconiques : les quatrième à sixième à peine plus longs que larges : le septième à dixième subtransverses ou légèrement transverses avec le septièmes encore plus faiblement : le dernier aussi long que les deux précédents réunis, ovalaire-oblong, subacuminé au sommet.

Prothorax en carré un peu plus large que long et subarrondi aux angles, parfois un peu rétréci près du sommet, avec celui-ci largement tronqué et les angles antérieurs infléchis, obtus et subarrondis ; à peine moins large vers son milieu que les élytres; légèrement arqué en avant sur les côtés, avec ceux-ci, vus de dessus, paraissant subrectilignes en arrière, mais, vus latéralement, largement ou à peine sinués au devant des angles postérieurs qui sont obtus et subarrondis; largement arrondi à sa base, légèrement convexe sur son disque ; marqué au devant de l'écusson d'une impression transversale assez prononcée, très-rarement prolongée sur le dos en forme de dépression longitudinale ; finement et assez densement pubescent avec les côtés parés de quelques légères soies assez courtes et redressées ; très-finement et densement ponctué ; d'un noir ou d'un brun de poix assez brillant. *Repli* lisse, moins foncé ou d'un testacé de poix.

Écusson à peine pubescent, très-finement pointillé, obscur.

Élytres sensiblement transverses, un peu plus longues que le prothorax, presque subparallèles et subrectilignes sur les côtés ; à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe avec le sutural émoussé ; subdéprimées ou parfois déprimées sur leur disque, souvent subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson ; finement et assez densement pubescentes avec les épaules parées parfois sur les côtés d'une légère soie obscure et redressée ; finement et densement ponctuées avec la ponctuation subruguleuse et un peu moins fine que celle du prothorax; brunâtres ou d'un brun de poix assez brillant et parfois un peu roussâtre, ainsi que, surtout, le repli latéral. *Epaules* subarrondies.

Abdomen assez allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, environ deux fois et demie plus prolongé que celles-ci ; subparallèle sur ses côtés ou parfois subatténué vers son extrémité à partir du sommet du troisième segment ; subdéprimé vers sa base, assez convexe postérieurement ; finement et subéparsement pubescent avec la pubescence assez longue; offrant en outre, surtout vers son extrémité, quelques légères soies obscures et redressées, assez longues et peu nombreuses ; finement, densement et presque uniformément ponctué ; d'un noir assez brillant, avec le sixième segment rarement moins foncé ou couleur de poix. *Les trois premiers* légèrement sillonnés en travers à leur base avec le fond des sillons moins ponctué ou presque lisse : le cinquième sensiblement plus développé que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième très-peu saillant, obtusément arrondi au sommet.

Pieds assez allongés, finement pubescents, légèrement ponctués, d'un testacé assez brillant avec la lame inférieure des hanches postérieures plus foncée ou d'un brun de poix. *Cuisses* un peu élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses, paraissant, vus de dessus leur tranche supérieure, à peine recourbés avant leur sommet. *Tarses* assez étroits, finement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* assez peu allongés, beaucoup moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles suboblongs, subégaux.

Patrie. Cette espèce habite le bord des eaux salées, sous les débris végétaux. Elle est assez commune, au printemps, dans la Provence et dans le Languedoc.

Obs. Elle se distingue de la *Metaxya apricans* par son prothorax moins transverse et un peu plus étroit ; par ses antennes un peu moins allongées, avec leurs pénultièmes articles un peu plus courts et moins oblongs.

Elle diffère de la *Dilacra luteipes* par sa taille un peu moindre, par sa forme un peu moins convexe et un peu plus linéaire. Les tarses postérieurs sont moins allongés, à articles plus courts, surtout le premier.

Les ♂ ont les cils internes des premiers articles des antennes un peu plus longs, plus distincts et plus redressés que chez les ♀

3. **Metaxya marina**, Mulsant et Rey.

Allongée, sublinéaire, subdéprimée, très-finement et assez densement pubescente, d'un noir assez brillant, avec les élytres d'un brun roussâtre, la bouche, les antennes, l'extrémité de l'abdomen et du ventre, et les pieds d'un roux testacé. Tête à peine fovéolée sur son milieu, très-finement et densement ponctuée. Antennes à peine épaissies, légèrement pilosellées, avec les deuxième et troisième articles subégaux, les septième à dixième subtransverses. Prothorax subtransverse, à peine moins large que les élytres, impressionné vers sa base, obsolètement canaliculé sur sa ligne médiane, très-finement et densement ponctué. Élytres sensiblement transverses, un peu plus longues que le prothorax, déprimées, très-finement et densement ponctuées. Abdomen subparallèle ou un peu atténué postérieurement, fortement sétosellé, finement et densement ponctué avec la ponctuation graduellement un peu moins serrée en arrière. Tarses postérieurs suballongés, sensiblement moins longs que les tibias.

♂ *Le sixième arceau ventral* prolongé et largement arrondi à son bord apical, dépassant notablement le sixième segment abdominal correspondant.

♀ *Le sixième arceau ventral* peu prolongé, distinctement sinué dans le milieu de son bord apical, ne dépassant pas ou à peine le segment abdominal correspondant.

Homalota meridionalis, var. *marina*, Mulsant et Rey, Op. Ent. 1853, II, 39.
Homalota meridionalis, Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr., var, B, I, 408, 48. — Kraatz, Ins. Deut. II, 225, 25 (en partie).
Metaxya marina, Mulsant et Rey, Op. Ent. 1873, XV, 182.

Long., 0^m,0023 (1 l.) — larg., 0^m,0004 (1/5. l.)

Corps allongé, sublinéaire, subdéprimé, d'un noir assez brillant, avec les élytres d'un brun roussâtre; revêtu d'une très-fine pubescence cendrée, soyeuse, courte, couchée et assez serrée.

Tête à peine arrondie sur les côtés, un peu moins large que le prothorax, très-finement pubescente; très-finement et densement ponctuée sur

les côtés, obsolètement sur son milieu, d'un noir brillant. *Front* large, à peine convexe, offrant parfois sur son milieu une petite fossette à peine sensible. *Épistome* longitudinalement convexe, presque lisse. *Labre* subconvexe, d'un brun de poix, subponctué et éparsement cilié en avant. *Parties de la bouche* d'un roux testacé. *Pénultième article des palpes maxillaires* parfois un peu plus foncé, distinctement cilié.

Yeux subovalairement arrondis, noirs, quelquefois à reflets micacés.

Antennes un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis; assez grêles, à peine et graduellement épaissies; très-finement ciliées vers leur base, très-finement duveteuses et en outre légèrement pilosellées; testacées ou d'un roux testacé avec le premier article parfois un peu plus pâle: celui-ci allongé, sensiblement épaissi en massue subelliptique, paré vers le milieu de son arête supérieure d'une soie obscure et redressée: les deuxième et troisième suballongés, obconiques, subégaux, un peu moins longs séparément que le premier: les quatrième à dixième graduellement un peu plus courts et à peine plus épais: les quatrième à sixième à peine plus longs que larges, subcylindriques: les septième à dixième obconiques, à peine (♂) ou légèrement (♀) transverses, avec le septième néanmoins encore plus faiblement: le dernier au moins aussi long que les deux précédents réunis, ovalaire-suballongé, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax en carré un peu ou à peine plus large que long et subarrondi aux angles; largement tronqué au sommet avec les angles antérieurs infléchis, subobtus et subarrondis; à peine moins large vers son milieu que les élytres; faiblement arqué en avant sur les côtés, avec ceux-ci, vus de dessus, paraissant subrectilignes en arrière, mais, vus latéralement, largement et à peine sinués au devant des angles postérieurs qui sont obtus et à peine arrondis; largement et obtusément arrondi à sa base; faiblement convexe sur son disque; offrant au devant de l'écusson une impression transversale plus ou moins prononcée, et sur sa ligne médiane un léger sillon canaliculé, plus ou moins obsolète; très-finement et assez densement pubescent avec les côtés parés de quelques soies obscures et redressées, bien distinctes; très-finement et densement ponctué; d'un noir ou d'un brun de poix assez brillant. *Repli* lisse, testacé.

Écusson très-finement pubescent, très-finement ponctué, obscur.

Élytres sensiblement transverses; un peu plus longues que le prothorax; à peine plus larges en arrière qu'en avant et subrectilignes sur leurs côtés; non sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe avec le su-

tural à peine émoussé ; déprimées cur leur disque, plus ou moins impressionnées sur la suture derrière l'écusson ; très-finement et assez densement pubescentes avec les épaules parées parfois sur les côtés d'une soie obscure et redressée ; très-finement et densement ponctuées avec la ponctuation subruguleuse et un peu plus forte que celle du prothorax : d'un brun de poix assez brillant, et souvent un peu roussâtre. *Épaules* légèrement saillantes, arrondies.

Abdomen assez allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, environ deux fois et demie plus prolongé que celles-ci ; subparallèle sur ses côtés et un peu atténué vers son extrémité, à partir du sommet du troisième segment ; subdéprimé vers sa base, subconvexe postérieurement ; finement pubescent avec la pubescence longue, assez serrée sur les premiers segments, un peu moins dense en arrière ; offrant en outre sur les côtés, sur le dos et vers le sommet, de longues soies obscures et redressées, assez nombreuses et bien distinctes ; finement et densement ponctué avec la ponctuation subécailleuse, graduellement un peu moins serrée et plus légère sur les derniers segments ; d'un noir assez brillant, avec le sixième segment et l'extrémité ou la majeure partie du précédent testacés ou d'un roux testacé. *Le premier* faiblement, *les deuxième et troisième* non visiblement sillonnés en travers à leur base, avec le fond du sillon lisse : le cinquième beaucoup plus développé que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle : le sixième assez saillant obtusément arrondi au sommet, plus longuement sétosellé que les autres ainsi que le précédent : celui de l'armure parfois distinct, offrant à son extrémité deux faisceaux de soies obscures, longues et nombreuses.

Dessous du corps finement pubescent, finement et assez densement ponctué, d'un noir assez brillant avec l'extrémité du ventre plus ou moins largement testacée ou d'un roux testacé. *Métasternum* subconvexe. *Ventre* convexe, distinctement sétosellé surtout dans sa partie postérieure, à pubescence longue, à cinquième arceau subégal au précédent : le sixième saillant, plus ou moins prolongé, finement cilié et en outre éparsement et longuement sétosellé à son bord postérieur.

Pieds suballongés, finement pubescents, légèrement ponctués, d'un testacé assez brillant, ainsi que les hanches. *Cuisses* subélargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, finement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* suballongés,

sensiblement moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles oblongs, graduellement à peine plus courts.

Patrie. Cette espèce est marine, de même que la précédente. Elle se prend en Provence et en Languedoc sur les côtes de la Méditerranée, et dans la Flandre et la Normandie sur les côtes de la Manche.

Obs. Nous pensons que cette espèce, que nous avions considérée autrefois comme une variété de la précédente, doit en être distinguée. La couleur testacée des antennes et des deux derniers segments abdominaux et ventraux ne serait pas certainement un signe distinctif, si plusieurs autres caractères ne venaient pas s'y ajouter. En effet, le troisième article des antennes est visiblement plus long relativement au deuxième, auquel il est presque égal ou égal. La tête nous a paru proportionnellement un peu plus large et le prothorax à peine moins transverse. Celui-ci, en outre est presque toujours obsolètement canaliculé sur sa ligne médiane. Les élytres, généralement plus déprimées, nous ont semblé à peine plus larges en arrière, avec l'angle sutural un peu moins émoussé et leur bord postérieur nullement sinué vers l'angle postéro-externe. L'abdomen est un peu moins densement ponctué sur son extrémité, et, surtout, plus fortement et plus distinctement sétosellé, avec le cinquième segment encore plus développé. Les tarses postérieurs sont un peu plus allongés. Enfin, ce qui est pour nous concluant, les distinctions sexuelles, quant à la structure du sixième arceau ventral, ne sont plus les mêmes.

Chez les exemplaires à extrémité de l'abdomen et du ventre plus largement testacée, les intersections abdominales et ventrales sont en même temps d'un roux de poix.

1. **Metaxya Sequanica**, Brisout.

Allongée, linéaire, subdéprimée, finement et densement pubescente, d'un noir de poix un peu brillant, avec les élytres d'un brun roussâtre, les antennes obscures, leur premier article et la bouche d'un roux de poix, et les pieds testacés. Tête à peine fovéolée sur son milieu, finement et assez densement pointillée. Antennes faiblement épaissies, à peine pilosellées, avec les deuxième et troisième articles subégaux, les septième à dixième suboblongs. Prothorax subcarré, à peine rétréci en arrière, un peu plus étroit que les élytres, subfovéolé vers sa base, très-finement et densement

ponctué. Élytres visiblement transverses, sensiblement plus longues que le prothorax, déprimées, finement et densement ponctuées. Abdomen subparallèle, finement et densement ponctué sur les trois premiers segments, assez densement sur le quatrième, presque lisse sur le cinquième. Tarses postérieurs suballongés, moins longs que les tibias.

♂ *Le sixième segment abdominal* médiocrement saillant, largement sinué à son bord apical. *Le sixième arceau ventral* largement arrondi au sommet, dépassant sensiblement le segment abdominal correspondant.

♀ Le *sixième segment abdominal* saillant, faiblement et étroitement sinué au milieu de son bord apical. *Le sixième arceau ventral* subogivalement et obtusément angulé au sommet, dépassant un peu le segment abdominal correspondant.

Homolata Sequanica, Brisout, Ann. Soc. Ent. Fr. 1859, 217.
Atheta opacula, Thomson, Skand. Col. IX, 272, 7, *b*, 1867?

Long. $0^m,0032$ (1 1/2 l.) — larg. $0^m,0005$ (1/4 l.)

Corps allongé, linéaire, subdéprimé, d'un noir de poix un peu brillant avec les élytres d'un brun roussâtre ; revêtu d'une fine pubescence cendrée, assez courte, couchée et serrée.

Tête non ou à peine arrondie sur les côtés, un peu moins large que le prothorax, légèrement pubescente, finement et assez densement pointillée, d'un noir assez brillant. *Front* large, à peine convexe, plus lisse sur son milieu où il offre une fossette obsolète. *Épistome* longitudinalement convexe, presque lisse, à peine cilié en avant. *Labre* subconvexe, d'un roux de poix plus ou moins foncé, paré vers son sommet de quelques longs cils fauves. *Parties de la bouche* d'un roux de poix. *Pénultième article des palpes maxillaires* distinctement cilié.

Yeux subarrondis, noirâtres.

Antennes évidemment plus longues que la tête et le prothorax réunis ; faiblement et graduellement épaissies ; finement ciliées vers leur base, finement duveteuses et en outre à peine pilosellées ; obscures ou brunâtres, avec le premier article ou seulement sa base d'un roux de poix : celui-ci allongé, médiocrement ou même assez légèrement épaissi en massue subelliptique, paré vers le milieu de son arête supérieure d'une longue soie obscure et redressée : les deuxième et troisième allongés, obconiques, subégaux, presque aussi longs séparément que le premier : les quatrième

à dixième graduellement un peu plus courts et un peu plus épais, obconico-subcylindriques : les quatrième, cinquième et sixième sensiblement, les septième à dixième un peu ou à peine plus longs que larges : le dernier à peine aussi long que les deux précédents réunis, ovalaire-oblong, acuminé au sommet.

Prothorax en carré presque aussi long que large, à peine arrondi aux angles et à peine plus étroit en arrière ; largement tronqué au sommet avec les angles antérieurs infléchis, obtus et arrondis ; un peu moins large que les élytres ; légèrement arqué sur les côtés, avec ceux-ci, vus latéralement, à peine sinués en arrière au devant des angles postérieurs qui sont obtus mais à peine arrondis ; largement arrondi à sa base avec celle-ci subtronquée dans son milieu ; subdéprimé ou à peine convexe sur son disque ; creusé au devant de l'écusson d'une fossette transversale assez grande et peu profonde ; finement et densement pubescent, avec le bord antérieur et les côtés parés de quelques soies obscures et redressées, bien apparentes ; très-finement et densement ponctué ; d'un noir de poix un peu brillant. *Repli* lisse, d'un roux de poix.

Écusson finement pubescent, finement pointillé, obscur.

Élytres légèrement mais visiblement transverses ; sensiblement plus longues que le prothorax ; subparallèles et subrectilignes sur les côtés ; à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe avec le sutural subémoussé ; déprimées sur leur disque, subimpressionnées le long de la suture derrière l'écusson ; finement et densement pubescentes, avec une soie, souvent caduque, sur le côté des épaules : finement et densement ponctuées avec la ponctuation à peine ruguleuse et à peine plus forte que celle du prothorax ; d'un brun un peu brillant et plus ou moins roussâtre. *Épaules* arrondies.

Abdomen allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, environ trois fois plus prolongé que celles-ci ; subparallèle ou à peine arqué sur les côtés ; subdéprimé vers sa base, subconvexe en arrière ; finement et assez densement pubescent sur les premiers segments, éparsement sur les suivants ; offrant en outre, sur les côtés, sur le dos et vers le sommet, quelques soies obscures, assez longues et redressées ; finement et densement ponctué sur les trois premiers segments, un peu moins densement sur le quatrième, presque lisse sur le dos du cinquième, éparsement sur le sixième ; d'un noir peu brillant vers la base, brillant postérieurement, avec le sommet concolore ou à peine moins foncé. Les *trois premiers segments* sensiblement sillonnés en travers à leur base avec le fond des sillons

presque lisse : le cinquième évidemment plus grand que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième plus ou moins saillant, plus ou moins sinué au sommet.

Dessous du corps finement et modérément pubescent, finement ponctué, d'un noir de poix brillant avec le sommet du ventre un peu moins foncé. *Métasternum* subconvexe. *Ventre* convexe, à pubescence assez longue; distinctement sétosellé vers son extrémité ; à ponctuation beaucoup moins serrée en arrière ; à cinquième arceau subégal aux précédents : le sixième plus ou moins saillant, finement et brièvement cilié à son bord postérieur.

Pieds suballongés, finement pubescents, finement pointillés, d'un testacé assez brillant, avec les hanches intermédiaires et postérieures plus ou moins rembrunies. *Cuisses* subélargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, parés parfois sur leur tranche externe d'une ou de deux soies redressées : les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, assez longuement ciliés en dessous, moins en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* suballongés, sensiblement moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles oblongs, subégaux.

Patrie. Cette espèce se trouve dans les environs de Paris, sur les bords de la Seine, et rarement, dans les environs de Lyon, sur les bords de la Saône.

Obs. Elle est facile à confondre avec la *Metaxya elongatula*. Cependant elle en est réellement distincte par ses antennes plus obscures, plus allongées, à pénultièmes articles moins courts et toujours un peu plus longs que larges. Les élytres, un peu moins transverses, sont ordinairement d'une couleur plus claire. L'abdomen est plus densement ponctué et plus densement pubescent sur les quatre premiers et surtout sur les trois premiers segments, etc.

La couleur obscure des antennes et du sommet de l'abdomen la distingue suffisamment de la *Metaxya terminalis*.

5. **Metaxya elongatula**, Gravenhorst.

Allongée, linéaire, subdéprimée, très-finement et assez densement pubescente, d'un noir de poix brillant, avec les élytres brunâtres, la base des antennes et le sommet de l'abdomen d'un roux de poix, la bouche et les pieds testacés. Tête très-finement et assez densement ponctuée sur les côtés. Antennes faiblement épaissies, faiblement pilosellées, avec les

deuxième et troisième articles subégaux, les septième à dixième non ou à peine transverses. Prothorax subtransverse, à peine rétréci en arrière, à peine plus étroit que les élytres, subfovéolé vers sa base, parfois obsolètement canaliculé sur sa ligne médiane, très-finement et densement ponctué. Élytres médiocrement transverses, sensiblement plus longues que le prothorax, déprimées, finement et densement ponctuées. Abdomen subparallèle, finement et assez densement ponctué sur les trois premiers segments et le sixième, parcimonieusement sur le quatrième, lisse ou presque lisse sur le cinquième. Tarses postérieurs suballongés, beaucoup moins longs que les tibias.

♂ Le *sixième segment abdominal* peu saillant, subsinueusement tronqué à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* largement arrondi au sommet, prolongé, dépassant de beaucoup le segment abdominal correspondant. Les *septième à dixième articles des antennes* aussi larges que longs : les *deuxième à quatrième* assez densement ciliés en dedans.

♀ Le *sixième segment abdominal* assez saillant, distinctement sinué à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* légèrement angulé au sommet, peu prolongé, dépassant un peu le segment abdominal correspondant. Les *septième à dixième articles des antennes* subtransverses : les *deuxième à quatrième* simplement ciliés en dedans.

Aleochara elongatula, GRAVENHORST, Micr. 79, 18. — Mon. 153, 18. — GYLLENHAL, Ins. Suec. II, 398, 18.
Homalota elongatula, ERICHSON, Col. March. I, 320, 10, var. *b*. — Gen. et Spec. Staph. 89, 17, var. *b*. — REDTENBACHER, Faun. Austr. 660, 25. — HEER, Faun. Col. Helv. I, 338, 53.— FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 400, 25.— KRAATZ, Ins. Deut. II. 216, 18. — THOMSON, Ofv. Vet. Ac. 1852, 1852, 138, 21.
Atheta elongatula, THOMSON, Skand. Col. III, 67, 8, sectio 1, *b*, 1861.

Variété *a*. *Prothorax* distinctement sillonné-canaliculé sur sa ligne médiane.

Bolitochara complana, MANNERHEIM, Brach. 79, 29?
Bolitochara oblonga, BOISDUVAL et LACORDAIRE, Faun. Ent. Par. I, 548, 15.

Variété *b* (immature). *Dessus du corps* d'un roux testacé, avec la tête d'un noir de poix ainsi qu'une ceinture avant le sommet de l'abdomen.

Bolitochara longiuscula, BOISDUVAL et LACORDAIRE, Faun. Ent. Par. I, 545, 8?

Variété *c*. *Front* légèrement fovéolé sur son milieu.

Long., 0^m,0032 (1 1/2 l.) ; — larg., 0^m,0005 (1/4 l.)

Corps allongé, linéaire, subdéprimé, d'un noir de poix assez brillant, avec les élytres brunâtres et le sommet de l'abdomen d'un roux de poix ; revêtu d'une très-fine pubescence cendrée, soyeuse, courte, couchée et assez serrée.

Tête subarrondie, un peu moins large que le prothorax, très-finement pubescente, très-finement et assez densement ponctuée sur les côtés, plus légèrement et moins densement sur son milieu qui souvent est presque lisse ; d'un noir de poix brillant. *Front* large, à peine convexe, offrant parfois sur son milieu une petite fossette plus ou moins obsolète. *Épistome* longitudinalement convexe, presque lisse, éparsement cilié en avant. *Labre* subconvexe, brillant, parfois d'un roux de poix vers son sommet, éparsement et rugueusement ponctué et éparsement cilié vers celui-ci. *Parties de la bouche* d'un roux testacé, avec la pointe des *mandibules* un peu rembrunie. *Pénultième article des palpes maxillaires* distinctement cilié.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes un peu ou à peine plus longues que la tête et le prothorax réunis ; faiblement et graduellement épaissies ; finement ciliées vers leur base, très-finement pubescentes et en outre faiblement pilosellées ; d'un roux obscur, avec le premier article, ou au moins sa base, plus clair ou d'un roux de poix parfois testacé : celui-ci assez allongé, médiocrement épaissi en massue subelliptique, paré vers le milieu de son arête supérieure de une ou deux longues soies obscures et redressées : les deuxième et troisième suballongés, obconiques, subégaux, un peu moins longs séparément que le premier : le troisième paraissant parfois à peine moins long que le deuxième, surtout chez le ♂ : les quatrième à dixième graduellement un peu plus courts et un peu plus épais, obconiques : le quatrième un peu, les cinquième et sixième à peine plus longs que larges : les septième à dixième non (♂) ou à peine (♀) plus larges que longs : le dernier aussi long (♂) ou presque aussi long (♀) que les deux précédents réunis, ovalaire-oblong, acuminé au sommet.

Prothorax en carré légèrement transverse, à peine arrondi aux angles, et à peine rétréci en arrière ; largement tronqué au sommet avec les angles antérieurs infléchis, obtus et arrondis ; à peine moins large que les élytres ; à peine arqué sur les côtés, avec ceux-ci, vus latéralement, très-faiblement sinués au devant des angles postérieurs qui sont obtus et à

peine arrondis ; largement arrondi à sa base, avec celle-ci souvent subtronquée dans son milieu ; subdéprimé ou à peine convexe sur son disque, souvent marqué à sa base d'une légère impression ; parfois largement mais obsolètement sillonné-canaliculé sur sa ligne médiane ; très-finement et assez densement pubescent, avec les côtés parés de quelques soies assez longues, obscures et redressées ; très-finement et densement ponctué ; entièrement d'un noir de poix assez brillant. *Repli* lisse, roussâtre.

Écusson très-finement pubescent, très-finement pointillé, d'un noir de poix assez brillant.

Élytres médiocrement transverses, sensiblement plus longues que le prothorax ; subparallèles et subrectilignes sur les côtés ; à peine ou non sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural à peine émoussé ; déprimées sur leur disque, souvent subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson ; très-finement et assez densement pubescentes, avec une soie obscure et redressée sur les côtés derrière les épaules ; finement et densement ponctuées, avec la ponctuation à peine ruguleuse, à peine moins fine, non ou à peine plus serrée que celle du prothorax ; rarement noires, le plus souvent d'un brun de poix assez brillant et parfois un peu roussâtre en arrière. *Épaules* arrondies.

Abdomen allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, environ trois fois plus prolongé que celles-ci ; subparallèle ou à peine arqué sur les côtés ; à peine convexe vers sa base, plus fortement en arrière ; longuement et parcimonieusement pubescent ; offrant en outre, sur les côtés, sur le dos et vers le sommet, quelques rares soies assez longues, obscures et redressées ; finement et assez densement ponctué sur les trois premiers segments et sur le sixième, éparsement sur le quatrième, presque lisse sur le cinquième ; d'un noir de poix brillant, avec le sixième segment et rarement l'extrémité du précédent d'un roux de poix plus ou moins testacé. Les *deux premiers* sensiblement, le *troisième* faiblement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons lisse : le cinquième évidemment plus grand que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième plus ou moins saillant, plus ou moins sinué dans le milieu de son bord postérieur.

Dessous du corps finement et assez densement pubescent, finement et densement ponctué, d'un noir de poix brillant, avec le sommet du ventre roussâtre. *Métasternum* subconvexe, très-légèrement ponctué sur son milieu. *Ventre* convexe, à pubescence assez longue, légèrement sétosellé dans sa partie postérieure, à ponctuation plus écartée en arrière, à cinquième ar-

ceau subégal au précédent : le sixième plus ou moins saillant, parfois testacé à son sommet, brièvement et finement cilié à son bord postérieur.

Pieds suballongés, finement pubescents, finement ponctués, d'un testacé assez brillant, avec la lame inférieure des hanches postérieures rembrunie. *Cuisses* faiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, parés parfois sur leur tranche externe d'une ou de deux soies redressées, plus ou moins caduques : les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, longuement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* suballongés, beaucoup moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles oblongs, subégaux.

Patrie. Cette espèce se rencontre très-communément dans toute la France, parmi les mousses, les feuilles mortes et autres détritus végétaux, principalement dans les lieux humides.

Obs. Elle se distingue de la *Metaxya meridionalis* par sa taille plus grande et par sa forme plus linéaire ; par son abdomen moins densement ponctué sur le quatrième segment et surtout sur le cinquième qui est toujours lisse ou presque lisse. En outre, les antennes sont un peu moins épaissies, etc.

Cette espèce varie beaucoup pour la couleur qui passe du noir de poix au roux testacé, avec la tête et une ceinture abdominale plus foncées. Le prothorax est rarement uni ; il est souvent fovéolé vers le milieu de sa base, d'autres fois plus ou moins largement canaliculé sur sa ligne médiane. Enfin, surtout chez les variétés pâles en couleur et à prothorax sillonné, le front offre quelquefois sur son milieu une fossette plus ou moins légère. Cette variété est remarquable ; elle pourrait, à la rigueur, constituer une espèce distincte, si tous les autres caractères n'étaient pas ceux de l'espèce typique. Nous avons même vu un exemplaire de la Provence, chez lequel cette fossette est transformée en une impression oblongue, assez profonde, et prolongée en s'élargissant jusque près de l'épistome (*Metaxya impressifrons*, nobis).

6. **Metaxya terminalis**, Gravenhorst.

Allongée, sublinéaire, subdéprimée, finement et assez densement pubescente, d'un noir de poix brillant, avec les élytres d'un roux brunâtre,

les antennes, l'extrémité de l'abdomen et les intersections ventrales d'un roux ferrugineux, la bouche et les pieds d'un roux testacé. Tête très-finement et assez densement ponctuée sur les côtés. Antennes légèrement épaissies, légèrement pilosellées, avec les deuxième et troisième articles subégaux, les sixième à dixième à peine ou légèrement transverses. Prothorax subcarré, un peu rétréci en arrière, un peu plus étroit que les élytres, obsolètement canaliculé sur sa ligne médiane, très-finement et assez densement ponctué. Élytres subtransverses, sensiblement plus longues que le prothorax, déprimées, finement et densement ponctuées. Abdomen subparallèle, finement et assez densement ponctué sur les trois premiers segments, un peu moins densement sur les quatrième et sixième, parcimonieusement ou presque lisse sur le cinquième. Tarses postérieurs suballongés, beaucoup moins longs que les tibias.

♂ Le *sixième segment abdominal* médiocrement saillant, subsinueusement tronqué à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* subarrondi au sommet, assez prolongé, dépassant sensiblement le segment abdominal correspondant. Les *sixième à dixième articles des antennes* à peine transverses : les *deuxième à quatrième* garnis intérieurement de longs cils mous, blanchâtres et subredressés.

♀ Le *sixième segment abdominal* médiocrement saillant, subsinué au milieu de son bord apical. Le *sixième arceau ventral* obtusément angulé au sommet, peu prolongé, dépassant légèrement le segment abdominal correspondant. Les *sixième à dixième articles des antennes* légèrement transverses : les *deuxième à quatrième* simplement ciliés intérieurement.

Aleochara terminalis, GRAVENHORST, Mon. 160, 29. — GYLLENHAL, Ins. Suec. II 397, 19.
Bolitochara terminalis, MANNERHEIM, Brach. 80, 30.
Homalota elongatula, ERICHSON, Col. March. I, 320, 10, var. *a*. — Gen. et Spec. Staph. 90, var. 1, B, *b*. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 400, 25, var. *c*.
Homalota terminalis, KRAATZ, Ins. Deut. II, 219, 19.
Homalota Gyllenhali, THOMSON, Ofv. af Kongl. Vet Ac. Förh. 1856, 94, 7.
Atheta Gyllenhali, THOMSON, Skand. Col. III, 68, 9, sectio 1, *b*, 1861.

Long., $0^m,0032$ (1 1/2 l.); — larg., $0^m,0005$ (1/4 l.).

Corps allongé, sublinéaire, subdéprimé, d'un noir de poix brillant, avec les élytres d'un brun roux et l'extrémité de l'abdomen d'un roux ferrugi-

neux ; revêtu d'une fine pubescence cendrée, soyeuse, médiocrement courte, couchée et assez serrée.

Tête subarrondie, un peu moins large que le prothorax, finement pubescente, très-finement et assez densement ponctuée sur les côté, plus légèrement sur son milieu ; d'un noir brillant. *Front* large, à peine convexe, offrant souvent sur son milieu une petite fossette obsolète ou peu distincte. *Épistome* convexe, presque lisse, éparsement sétosellé en avant. *Labre* subconvexe, d'un roux brillant, subponctué et légèrement cilié vers son sommet. *Parties de la bouche* d'un roux testacé, avec l'extrémité des *mandibules* plus foncée. *Pénultième article des palpes maxillaires* distinctement cilié.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes à peine plus longues que la tête et le prothorax réunis ; légèrement et graduellement épaissies ; finement ciliées vers leur base, finement duveteuses et en outre légèrement pilosellées ; d'un roux ferrugineux, avec le premier article ordinairement plus clair : celui-ci allongé, sensiblement épaissi en massue subelliptique, paré vers le milieu de son arête supérieure d'une longue soie redressée : les deuxième et troisième allongés, obconiques, subégaux : les quatrième à dixième graduellement un peu plus courts et un peu plus épais, subcylindrico-coniques : le quatrième un peu ou à peine plus long que large : le cinquième suboblong ou presque carré : les sixième à dixième à peine (♂) ou légèrement (♀) transverses, avec les pénultièmes néanmoins un peu plus visiblement (♀) : le dernier aussi long que les deux précédents réunis, ovalaire-oblong, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax en carré presque aussi long que large, subarrondi aux angles et un peu rétréci en arrière ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, obtus et arrondis ; un peu moins large que les élytres ; à peine arqué en avant sur les côtés, avec ceux-ci, vus de dessus, subrectilignes en arrière, mais, vus latéralement, subsinués au devant des angles postérieurs, qui sont obtus et subarrondis ; largement et obtusément arrondi à sa base ; subdéprimé ou à peine convexe sur son disque, et marqué, au devant de l'écusson, d'une légère impression prolongée sur la ligne médiane en forme de sillon canaliculé plus ou moins obsolète ; finement et assez densement pubescent, avec les côtés parés de quelques légères soies obscures et redressées ; très-finement et assez densement ponctué ; entièrement d'un noir de poix brillant. *Repli* lisse, roussâtre.

Écusson finement pubescent, finement ponctué, obscur.

Élytres subtransverses, sensiblement plus longues que le prothorax; subparallèles et subrectilignes sur les côtés; à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural émoussé; déprimées ou subdéprimées sur leur disque; parfois à peine impressionnées sur la suture derrière l'écusson; finement et assez densement pubescentes; finement et densement ponctuées, avec la ponctuation un peu plus forte et un peu plus serrée que celle du prothorax; entièrement d'un roux brunâtre et brillant. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen allongé, un peu moins large à sa base que les élytres; environ trois fois plus prolongé que celles-ci; subparallèle ou à peine arqué sur les côtés; faiblement convexe vers sa base, plus fortement vers son extrémité; assez longuement et éparsement pubescent; offrant en outre, sur les côtés, sur le dos et surtout vers le sommet, quelques assez longues soies obscures et plus ou moins redressées; finement et assez densement ponctué sur les trois premiers segments, un peu moins sur les quatrième et sixième, éparsement ou presque lisse sur le cinquième; d'un noir brillant, avec le sixième segment et parfois l'extrémité du précédent d'un roux ferrugineux subtestacé. Les *trois premiers* sensiblement, le *quatrième* parfois à peine, sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons lisse: le cinquième évidemment plus grand que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle: le sixième assez saillant, à ponctuation un peu plus serrée et finement granulée vers le sommet: celui de l'armure rarement distinct, roux, éparsement sétosellé à son extrémité.

Dessous du corps finement et assez densement pubescent, finement et densement ponctué; d'un noir de poix brillant, avec le sommet du ventre et les intersections ventrales d'un roux ferrugineux. *Métasternum* subconvexe. *Ventre* convexe, très-éparsement sétosellé, à pubescence assez longue, à ponctuation subrâpeuse, plus écartée sur les derniers arceaux: le cinquième subégal aux précédents: le sixième saillant, finement et brièvement cilié à son bord postérieur.

Pieds suballongés, finement pubescents, légèrement ponctués, d'un roux testacé brillant ainsi que les hanches. *Cuisses* assez sensiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* médiocrement grêles, parés sur leur tranche externe d'une ou de deux soies redressées; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, longuement ciliés en dessous, peu en dessus; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts; les *posté-*

rieurs suballongés, beaucoup moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles oblongs, subégaux.

Patrie. Cette espèce se rencontre avec la précédente, mais de préférence dans les lieux marécageux. Elle est assez rare dans les environs de Lyon. On la prend aussi dans diverses parties de la France septentrionale et orientale.

Obs. On la prendrait volontiers pour une variété de la *Metaxya elongatula*, dont elle a la taille et le port. Mais la pubescence est un peu moins fine et un peu moins courte. Les antennes sont un peu moins obscures, avec leurs pénultièmes articles plus cylindriques et à peine plus courts, surtout chez la ♀. Le prothorax est un peu moins transverse, un peu plus rétréci en arrière, un peu plus étroit comparativement aux élytres, ce qui donne à l'ensemble du corps une forme moins linéaire. Le quatrième segment abdominal est un peu plus ponctué, et le sixième moins distinctement sinué au milieu de son bord apical, avec le sixième arceau ventral du ♂ moins largement arrondi à son sommet et moins fortement prolongé. En outre, les élytres sont d'une couleur moins obscure, l'extrémité de l'abdomen est plus largement rousse ou subtestacée, et le bord postérieur des arceaux du ventre sont toujours d'un roux ferrugineux. Enfin, les pieds sont un peu plus épais, avec les tarses postérieurs à peine moins longs.

Parfois, le prothorax et les élytres sont d'un roux de poix assez clair, avec les intersections du dos de l'abdomen plus ou moins ferrugineuses.

Quelquefois, chez les ♂, les pénultièmes articles des antennes ne paraissent pas plus larges que longs. Alors, de tels exemplaires ne se distingueraient de la *Metaxya elongatula* que par la couleur plus claire des antennes, des élytres et du sommet de l'abdomen, et aussi par la ponctuation plus serrée du quatrième segment de celui-ci.

On rapporte à la *terminalis* l'*Homalota Londinensis* de Sharp?

7. Metaxya Brisouti, Harold.

Allongée, sublinéaire, subdéprimée, finement et assez densement pubescente, d'un noir peu brillant et subplombé, avec la bouche et les pieds d'un roux de poix, et les tarses testacés. Tête obsolètement fovéolée sur son milieu, finement et modérément ponctuée sur les côtés. Antennes assez

légèrement épaissies, à peine pilosellées, avec les deuxième et troisième articles subégaux, les cinquième à septième non, les huitième à dixième légèrement transverses. Prothorax subcarré, un peu rétréci en arrière, un peu moins large que les élytres, obsolètement canaliculé sur sa ligne médiane, finement et densement ponctué. Élytres subtransverses, sensiblement plus longues que le prothorax, subdéprimées, finement, densement et subrugueusement ponctuées. Abdomen subparallèle, finement et assez densement ponctué sur les trois premiers segments et le sixième, à peine ponctué ou presque lisse sur les quatrième et cinquième. Tarses postérieurs suballongés, beaucoup moins longs que les tibias.

♂ Nous est inconnu.

♀ Le *sixième segment abdominal* à peine arrondi au sommet. Le *sixième arceau ventral* arrondi au sommet, dépassant à peine le segment abdominal correspondant.

Homalota glacialis, Ch. Brisout, Ann. Soc. Ent. Fr. 1866, 356, 2.
Homalota Brisouti, Harold, Col. Heft. II, 1867, 117.

Long., $0^{m},0032$ (1 1/2 l.); — larg., $0^{m},0005$ (1/4 l.).

Corps allongé, sublinéaire, subdéprimé, d'un noir peu brillant et subplombé ; revêtu d'une fine pubescence d'un gris blanchâtre, assez longue, couchée et assez serrée.

Tête subtransversalement arrondie, un peu moins large que le prothorax, légèrement pubescente, finement et modérément ponctuée, d'un noir peu brillant. *Front* large, à peine convexe, offrant sur son milieu un espace longitudinal lisse, et, de plus, une fossette obsolète. *Épistome* longitudinalement convexe, presque lisse. *Labre* subconvexe, couleur de poix, éparsement cilié en avant. *Parties de la bouche* d'un roux de poix, avec les *palpes maxillaires* plus obscurs : le *pénultième article* de ceux-ci distinctement cilié.

Yeux subovalairement arrondis, obscurs, avec des reflets micacés.

Antennes un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis ; assez légèrement mais visiblement et graduellement épaissies ; finement pubescentes et en outre à peine pilosellées ; noires, avec le nœud d'insertion seul testacé, bien distinct, à premier article allongé, sensiblement épaissi en massue subelliptique, paré après le milieu de son arête supérieure d'une soie redressée : les deuxième et troisième suballongés, obconiques, sub-

égaux, un peu moins longs séparément que le premier : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais : le quatrième oblong, le cinquième à peine oblong, les sixième et septième aussi longs que larges : les huitième à dixième légèrement transverses : le dernier à peine aussi long que les deux précédents réunis, ovalaire-oblong, subacuminé au sommet.

Prothorax en carré presque aussi long que large, subarrondi aux angles, et un peu rétréci en arrière ; largement tronqué au sommet avec les angles antérieurs infléchis, obtus et arrondis ; un peu moins large que les élytres ; à peine arqué en avant sur les côtés, avec ceux-ci, vus latéralement, très-largement et à peine sinués en arrière au devant des angles postérieurs qui sont très-obtus et assez largement arrondis ; obtusément arrondi à sa base, avec celle-ci tronquée ou même subsinueusement tronquée dans son milieu ; subdéprimé ou très-faiblement convexe sur son disque ; creusé au devant de l'écusson d'une fossette oblongue, assez prononcée vers la base, plus ou moins prolongée sur le dos en forme de sillon très-obsolète dans la partie antérieure ; finement et assez densement pubescent, avec les côtés parés de deux ou trois soies redressées ; finement et densement ponctué ; d'un noir peu brillant, subplombé par l'effet de la pubescence. *Repli* lisse, noir.

Écusson finement pubescent, finement ponctué, d'un noir subplombé.

Élytres légèrement transverses, sensiblement plus longues que le prothorax ; à peine plus larges en arrière qu'en avant et subrectilignes sur les côtés ; faiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe ; subdéprimées sur leur disque ; distinctement impressionnées sur la suture derrière l'écusson ; finement et assez densement pubescentes, avec une soie obscure et redressée bien distincte sur le côté des épaules ; finement et densement ponctuées, avec la ponctuation à peine moins fine que celle du prothorax, mais un peu rugueuse ; entièrement d'un noir peu brillant, subplombé par l'effet de la pubescence. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen allongé, un peu moins large que les élytres, environ trois fois plus prolongé que celles-ci ; subparallèle ou à peine arqué sur les côtés ; à peine convexe vers sa base, plus sensiblement en arrière ; assez longuement et parcimonieusement pubescent, avec la pubescence encore plus écartée en arrière ; offrant en outre, vers le sommet, quelques rares soies redressées ; finement et assez densement ponctué sur les trois premiers segments et sur le sixième ; à peine ponctué ou presque lisse sur les quatrième et cinquième ; entièrement d'un noir brillant. Les *trois premiers*

segments sensiblement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons lisse : le cinquième évidemment plus grand que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle et bien apparente : le sixième assez saillant.

Dessous du corps finement pubescent, finement ponctué, d'un noir brillant. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, à pubescence assez longue et peu serrée, à ponctuation écartée en arrière, à cinquième arceau subégal au précédent : le sixième assez saillant.

Pieds assez allongés, finement pubescents, légèrement ponctués, d'un roux de poix obscur, avec les genoux moins foncés, les tarses et même le sommet des tibias encore plus clairs ou testacés. *Cuisses* subélargies vers leur milieu. *Tibias* mediocrement grêles, un peu atténués tout à fait vers leur sommet; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, distinctement ciliés en dessous, moins en dessus; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts; les *postérieurs* suballongés, beaucoup moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles suboblongs, subégaux.

PATRIE. Cette espèce habite les Hautes-Pyrénées. Elle nous a été obligeamment communiquée par M. Puton.

OBS. Elle ressemble à une *Bessobia*, mais le quatrième segment abdominal n'est pas impressionné en travers à sa base. Elle a beaucoup d'analogie avec la *Metaxya elongatula ;* mais elle est plus obscure dans toutes ses parties, avec les pénultièmes articles des antennes un peu plus courts. Ce dernier caractère la rapprocherait de la *Metaxya volans*, qui, outre sa couleur moins noire, a le prothorax plus sensiblement transverse.

Nous ne connaissons pas le ♂, qui, d'après la description de M. Ch. Brisout de Barneville, aurait une fossette oblongue sur le front.

L'*Homalota glacialis* Miller (*Wien, Ent. Mon.* 1864, 200) nous est inconnue. Peut-être ne rentre-t-elle pas dans notre genre *Metaxya ?* Dans tous les cas, nous maintenons le changement de nom opéré par M. de Harold.

8. Metaxya volans, SCRIBA.

Allongée, sublinéaire, subdéprimée, finement et assez densement pubescente, d'un noir assez brillant, avec les élytres brunes, l'extrémité de

l'abdomen et les antennes d'un roux de poix, la base de celles-ci, la bouche et les pieds testacés. Tête très-finement et légèrement pointillée, presque lisse dans sa partie antérieure. Antennes très-faiblement épaissies, brièvement pilosellées, à troisième article subégal au deuxième, les huitième à dixième légèrement transverses. Prothorax sensiblement transverse, nullement rétréci en arrière, un peu moins large que les élytres, légèrement impressionné vers sa base, très-finement et densement pointillé. Élytres transverses, un peu plus longues que le prothorax, subdéprimées, finement et densement pointillées. Abdomen subparallèle, assez fortement sétosellé, finement et densement pointillé sur les trois premiers segments, plus parcimonieusement sur les quatrième et sixième, très-peu sur le cinquième. Tarses postérieurs suballongés, sensiblement moins longs que les tibias.

♂ Le *sixième segment abdominal* subarrondi à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* obtusément arrondi au sommet, dépassant sensiblement le segment abdominal correspondant.

♀ Le *sixième segment abdominal* subarrondi à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* obtusément arrondi au sommet, dépassant un peu le segment abdominal correspondant.

Homalota volans, SCRIBA, Stett. Ent. Zeit. 1859, 413.
Atheta halophila, THOMSON, Skand. Col. III, 71, 14, 1861?

Long., $0^m,0031$ (1 1/3 l.); — larg., $0^m,0006$ (1/3 l.).

Corps allongé, sublinéaire, subdéprimé, d'un noir assez brillant, avec les élytres brunes et l'extrémité de l'abdomen d'un roux de poix ; revêtu d'une fine pubescence grise, médiocrement courte, couchée et assez serrée.

Tête subtransverse, non arrondie sur les côtés, un peu moins large que le prothorax, légèrement pubescente, très-finement, légèrement et densement pointillée, presque lisse dans sa partie antérieure, d'un noir assez brillant. *Front* subdéprimé ou à peine convexe. *Épistome* convexe, presque lisse. *Labre* à peine convexe, d'un brun de poix un peu roussâtre, légèrement cilié en avant. *Parties de la bouche* testacées. *Pénultième article des palpes maxillaires* distinctement cilié.

Yeux subarrondis, noirs, à reflets micacés.

Antennes un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis ; très-faiblement et graduellement épaissies ; très-finement duveteuses et en

outre à peine ou brièvement pilosellées ; d'un roux de poix, avec la base plus pâle ou testacée ; à premier article allongé, sensiblement épaissi en massue subelliptique, paré vers le milieu de son arête supérieure d'une longue soie redressée ; les deuxième et troisième assez allongés, obconiques, subégaux, évidemment moins longs séparément que le premier : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais et un peu plus courts, obconiques : les quatrième à septième non ou à peine aussi larges que longs : les huitième et dixième légèrement mais visiblement transverses : le dernier un peu moins long que les deux précédents réunis, ovalaire-oblong, subacuminé au sommet.

Prothorax en carré sensiblement transverse, subarrondi aux angles et à peine rétréci en arrière ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, à peine obtus et subarrondis ; un peu moins large que les élytres ; à peine arqué en avant sur les côtés, avec ceux-ci, vus de dessus, subrectilignes postérieurement, mais, vus latéralement, largement sinués au devant des angles postérieurs, qui sont obtus mais non arrondis ; largement arrondi à sa base, avec celle-ci subtronquée dans son milieu ; faiblement convexe sur son disque ; marqué au devant de l'écusson d'une petite impression transversale, légère mais bien apparente ; finement et assez densement pubescent avec les côtés parés de quelques fines et assez longues soies redressées ; très-finement, légèrement et densement pointillé ; d'un noir assez brillant. *Repli* lisse, d'un roux de poix livide.

Écusson à peine pubescent, finement chagriné, d'un noir assez brillant.

Élytres médiocrement transverses ; un peu plus longues que le prothorax ; à peine plus larges en arrière qu'en avant et presque subrectilignes sur les côtés ; à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe avec le sutural subémoussé ; subdéprimées sur leur disque ; sensiblement impressionnées sur la suture derrière l'écusson ; finement et assez densement pubescentes avec le côté des épaules paré d'une légère soie redressée et assez longue ; finement et densement pointillées avec la ponctuation un peu moins fine que celle du prothorax ; entièrement d'un brun assez brillant. *Épaules* arrondies.

Abdomen assez allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, environ trois fois plus prolongé que celles-ci ; subparallèle sur ses côtés ou à peine atténué tout à fait en arrière ; subdéprimé vers sa base, assez convexe postérieurement ; très-finement et subéparsement pubescent avec la pubescence sensiblement plus longue que celle des élytres, plus courte

et plus rare en arrière ; offrant en outre, sur le dos, sur les côtés et vers le sommet, quelques soies obscures et redressées, celles du dos assez courtes, celles des côtés plus longues et rares, celles de l'extrémité longues et plus nombreuses ; finement et densement pointillé sur les trois premiers segments, plus éparsement sur les quatrième et sixième, très-peu ou presque lisse sur le cinquième ; d'un noir brillant avec le sixième segment et le sommet du précédent d'un roux de poix. Le *premier* sensiblement, les *deuxième et troisième* faiblement sillonnés en travers à leur base avec le fond des sillons presque lisse : le cinquième un peu plus développé que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane blanchâtre : le sixième assez saillant, subarrondi à son sommet : celui de l'armure enfoui.

Dessous du corps légèrement pubescent, finement pointillé, d'un noir brillant avec l'extrémité du ventre d'un roux de poix. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, distinctement sétosellé en arrière, assez longuement pubescent, à ponctuation plus écartée postérieurement, à cinquième arceau subégal au précédent : le sixième saillant, arrondi au sommet.

Pieds suballongés, finement pubescents, finement pointillés, d'un testacé assez brillant, avec les hanches intermédiaires et postérieures plus foncées. *Cuisses* un peu élargies vers leur milieu. *Tibias* médiocrement grêles, parés sur leur tranche externe d'une ou de deux légères soies obscures, assez longues et redressées ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, assez longuement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* suballongés, sensiblement moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles oblongs, subégaux.

Patrie. Cette espèce, propre à certaines parties de l'Allemagne qui avoisinent le Rhin, doit probablement se rencontrer dans le nord-est de la France.

Obs. Elle se distingue des *Metaxya elongatula et terminalis* par son prothorax plus court et nullement rétréci en arrière. Les élytres sont un peu moins longues, et les antennes un peu moins épaissies avec leurs huitième à dixième articles un peu plus sensiblement transverses.

C'est avec doute que nous rapportons la *M. volans* à l'*Atheta halophila* de Thomson. Nous ne croyons pas qu'on doive lui appliquer la *melanocera* du même auteur (Skand. Col. III, 69, 12, 1861), ainsi qu'on l'a fait dernièrement.

Près de la *Metaxya volans*, nous décrirons l'espèce suivante :

Metaxya convexiuscula, MULSANT et REY.

Allongée, sublinéaire, subconvexe, très-finement et modérément pubescente, d'un noir peu brillant, avec la bouche et la base des antennes brunâtres, et les pieds d'un testacé de poix. Tête à peine pointillée. Antennes légèrement épaissies, à troisième article subégal au deuxième, les septième à dixième sensiblement transverses. Prothorax subtransverse, à peine rétréci en arrière, subarqué sur les côtés, visiblement moins large que les élytres, à peine pointillé, assez convexe. Élytres transverses, un peu plus longues que le prothorax, faiblement convexes intérieurement, très-finement, très-densement et subruguleusement pointillées. Abdomen assez brillant, subparallèle, finement et assez densement pointillé sur les trois premiers segments, éparsement sur le quatrième, presque lisse sur les suivants. Tarses postérieurs suballongés, moins longs que les tibias.

Long., 0^m,0031 (1 1/3 l.) ; — larg., 0^m,0006 (1/4 l. fort).

PATRIE. Porto-Vecchio en Corse (Collection Revelière).

OBS. Cette espèce est plus noire et moins brillante que la *Metaxya volans*. Les antennes et la bouche sont plus obscures. Le prothorax est un peu moins large, plus rétréci en arrière, plus arqué sur les côtés, plus convexe et sans impression basilaire. L'abdomen n'est pas ou à peine sétosellé sur les côtés et les pieds sont d'un testacé plus obscur.

Cette espèce a un peu la tournure du *Trogophlaeus politus*.

9. Metaxya gemina, ERICHSON.

Allongée, sublinéaire, peu convexe, finement et densement pubescente, d'un noir assez brillant, avec les élytres à peine moins foncées, la bouche, la base des antennes, le sommet de l'abdomen et les pieds testacés. Tête parfois subfovéolée sur son milieu, très-finement et assez densement ponctuée. Antennes faiblement épaissies, distinctement pilosellées, avec les deuxième et troisième articles subégaux, les sixième à dixième médiocrement transverses. Prothorax sensiblement transverse, un peu moins large

que les élytres, subarqué sur les côtés, subbifovéolé vers sa base, finement et très-densement pointillé. Élytres transverses, un peu plus longues que le prothorax, subdéprimées, finement et densement ponctuées. Abdomen subparallèle, distinctement sétosellé, finement et assez densement ponctué vers sa base, parcimonieusement ou presque lisse en arrière. Tarses postérieurs suballongés, sensiblement moins longs que les tibias.

♂ *Le sixième segment abdominal* tronqué ou même subéchancré à son bord apical. *Le sixième arceau ventral* fortement arrondi au sommet, sensiblement plus prolongé que le segment abdominal correspondant.

♀ *Le sixième segment abdominal* subarrondi à son bord apical. *Le sixième arceau ventral* sensiblement arrondi au sommet, à peine plus prolongé que le segment abdominal correspondant.

Homalota gemina, Erichson, Col. March. I, 330, 27; — Gen. et Spec. Staph. 112, 65. — Redtenbacher, Faun. Austr. 659, 15. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 418, 80. — Kraatz, Ins. Deut. II, 255, 59.
Atheta gemina, Thomson, Skand. Col. IX, 275, 15, b, 1867.

Long., 0m,0025 (1 l. 1/7); — larg., 0m,0005 (1/4 l.).

Corps allongé, sublinéaire, peu convexe, d'un noir assez brillant, avec les élytres à peine moins foncées; revêtu d'une fine pubescence cendrée, courte, couchée et serrée.

Tête sensiblement moins large que le prothorax, finement pubescente, très-finement et assez densement ponctuée, d'un noir assez brillant. *Front* large, à peine convexe, offrant parfois sur son milieu une fossette très-obsolète. *Épistome* longitudinalement convexe, lisse. *Labre* à peine convexe, d'un roux testacé, à peine ponctué et éparsement cilié en avant. *Parties de la bouche* testacées. *Pénultième article des palpes maxillaires* distinctement cilié, surtout à son sommet.

Yeux subovalairement arrondis, noirs.

Antennes environ de la longueur de la tête et du prothorax réunis; faiblement et graduellement épaissies; très-finement duveteuses et en outre légèrement, mais distinctement pilosellées; brunâtres avec le premier article testacé et les deux suivants d'un roux de poix : le premier allongé, sensiblement épaissi en massue subelliptique, paré vers le milieu de son arête supérieure d'une longue soie redressée : les deuxième et troisième assez allongés, obconiques, subégaux, un peu moins longs séparément

que le premier : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais, subcylindriques : le quatrième non, le cinquième légèrement, les sixième à dixième médiocrement transverses : le dernier aussi long que les deux précédents réunis, ovalaire-oblong, subacuminé au sommet.

Prothorax sensiblement transverse, presque une fois et demie aussi large que long ; largement tronqué au sommet avec les angles antérieurs infléchis, obtus et arrondis ; un peu moins large que les élytres ; légèrement mais visiblement et assez régulièrement arqué sur les côtés, vu de dessus, avec ceux-ci, vus latéralement, subrectilignes ou à peine sinués en arrière au devant des angles postérieurs qui sont très-obtus et subarrondis; largement arrondi à sa base ; faiblement convexe sur son disque ; offrant au devant de l'écusson une légère impression transversale, parfois comme partagée en deux ou géminée ; finement et densement pubescent avec le bord antérieur et les côtés parés de quelques légères soies obscures et redressées ; finement et très-densement pointillé ; d'un noir assez brillant. *Repli* lisse, d'un roux livide.

Écusson très-finement pubescent, très-finement pointillé, d'un noir assez brillant.

Élytres médiocrement transverses ; un peu plus longues que le prothorax ; subparallèles et subrectilignes sur les côtés ; à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe avec le sutural un peu émoussé ; subdéprimées ou parfois faiblement convexes sur leur disque, à peine impressionnées sur la suture derrière l'écusson ; finement et densement pubescentes ; finement et densement ponctuées avec la ponctuation subruguleuse, un peu moins fine et un peu moins serrée que celle du prothorax ; entièrement d'un noir ou d'un brun de poix assez brillant et parfois à peine moins foncé que le prothorax. *Épaules* arrondies.

Abdomen assez allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, environ deux fois et demie plus prolongé que celles-ci ; subparallèle ou à peine arqué sur les côtés ; subdéprimé vers sa base, assez convexe postérieurement; finement et subéparsement pubescent, avec la pubescence assez longue : offrant en outre, sur le dos, sur les côtés et vers le sommet, des soies obscures et redressées avec celles du sommet plus longues et plus nombreuses ; finement et assez densement ponctué sur les trois premiers segments, un peu plus parcimonieusement sur le quatrième, très-peu ou presque lisse sur le cinquième ; d'un noir brillant avec le sixième segment et parfois l'extrémité du cinquième d'un roux testacé. Les *trosi premiers* légèrement sillonnés en travers à leur base avec le fond des sil-

lons lisse : le cinquième sensiblement plus développé que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième assez saillant, assez densement ponctué, distinctement pubescent : celui celui de l'armure parfois apparent, d'un roux testacé, fortement sétosellé.

Dessous du corps finement et assez densement pubescent, finement et densement ponctué, d'un noir brillant avec l'extrémité du ventre d'un roux testacé. *Metasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, distinctement sétosellé dans sa partie postérieure, à ponctuation plus écartée en arrière, à cinquième segment subégal au précédent : le sixième plus ou moins prolongé, finement cilié à son sommet.

Pieds suballongés, finement pubescents, légerement ponctués, d'un testacé brillant. *Cuisses* un peu élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, offrant souvent sur leur tranche externe une ou deux soies redressées ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, assez longuement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* suballongés, mais sensiblement moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles à peine oblongs, subégaux ou graduellement à peine plus courts.

Patrie. Cette espèce se rencontre, dès le premier printemps, parmi les feuilles mortes, dans les environs de Paris et dans la France septentrionale ou tempérée. Elle est rare dans les environs de Lyon.

Obs. Elle est moindre que les précédentes. Les antennes ont leurs cinquième à dixième articles plus sensiblement transverses. Le prothorax est transverse, moins large relativement aux élytres, avec l'impression basilaire ordinairement géminée ou comme partagée en deux fossettes oblongues mais légères.

Les élytres sont rarement d'un brun un peu roussâtre, avec les intersections abdominales et ventrales d'un roux de poix plus ou moins foncé.

Nous placerons provisoirement à la fin du genre *Metaxya* une espèce intéressante, qui nous a été envoyée par M. E. Revelière, ardent et intelligent explorateur de l'île de Corse.

Metaxya cyanea, Fauvel.

Allongée, sublinéaire, peu convexe, légèrement pubescente, d'un noir bleuâtre, avec les antennes brunes et les pieds d'un testacé obscur. Tête à peine ponctuée. Antennes faiblement épaissies, à troisième article plus court que le deuxième, les sixième à dixième sensiblement transverses. Prothorax subtransverse, un peu moins large que les élytres, finement chagriné, à peine fovéolé vers sa base. Élytres subtransverses, plus longues que le prothorax, subdéprimées, densement et ruguleusement pointillées. Abdomen à peine atténué en arrière, modérément pointillé vers sa base, presque lisse vers son extrémité.

♂ *Le cinquième segment abdominal* avec un petit tubercule sur son milieu.

♀ *Le cinquième segment abdominal* inerme.

Homalota cyanea, Fauvel.

Long., 1/4 l.

Patrie. Les environs de Porto-Vecchio en Corse.

Obs. Cette espèce, remarquable par sa couleur bleuâtre, se distingue en outre par le troisième article des antennes plus court que le deuxième et par le petit tubercule qui surmonte le cinquième segment abdominal des ♂. C'est avec doute que nous la réunissons au genre *Metaxya*. Elle a un peu de rapport avec la *volans*.

Genre *Dilacra*, Dilacre, Thomson.

Thomson, Ofv. af Kongl. Vet. Ac. Förh., 1858, p. 35 *b*; — Skand, Col. III, 31, 1861.
Étymologie incertaine.

Caractères. *Corps* allongé, sublinéaire, subdéprimé ou peu convexe, ailé.

Tête subarrondie, un peu moins large que le prothorax, un peu resserrée à sa base, obtusément angulée en avant, assez saillante, subin-

clinée. *Tempes* distinctement rebordées sur les côtés. *Épistome* submembraneux et largement tronqué en avant. *Labre* court, fortement transverse, subtronqué à son bord antérieur. *Mandibules* légèrement saillantes, simples à leur pointe, mutiques en dedans, presque droites en dehors vers leur base, mais subitement recourbées en dedans vers leur extrémité. *Palpes maxillaires* allongés, de quatre articles : le troisième plus long que le deuxième, plus ou moins renflé en massue : le dernier petit, très-grêle, subulé, subcylindrique, au moins égal au tiers du précédent. *Palpes labiaux* petits, de trois articles graduellement un peu plus étroits : le dernier un peu plus long que les précédents, ceux-ci subégaux. *Menton* assez grand, transverse, un peu plus étroit en avant, tronqué au sommet. *Tige des mâchoires* subrectangulée à la base.

Yeux grands, peu saillants, subovalairement arrondis, séparés du prothorax par un intervalle assez grand.

Antennes plus ou moins allongées, légèrement épaissies ; insérées à la partie supérieure d'une fossette oblongue, joignant presque, à cet endroit, le bord antéro-interne des yeux ; de onze articles ; les trois premiers plus ou moins allongés : le troisième parfois un peu plus court : le premier sensiblement renflé en massue : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais, subcontigus, variables : le dernier grand, ovalaire-oblong.

Prothorax carré ou transverse, un peu moins large que les élytres, largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis et plus ou moins arrondis, et les postérieurs obtus ; largement arrondi à sa base ; très-finement rebordé sur celle-ci et sur les côtés, avec le rebord de ceux-ci, vu latéralement, à peine sinué en arrière, et redescendant un peu en avant dès le tiers basilaire. *Repli* assez large, visible vu de côté, à bord interne arqué ou obtusément angulé.

Écusson médiocre, triangulaire.

Élytres transverses, subcarrément coupées à leur bord apical ; à peine ou légèrement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural émoussé ; simples et subrectilignes sur leurs côtés. *Repli* assez étroit, à bord inférieur presque droit sur la majeure partie de sa longueur. *Épaules* peu ou légèrement saillantes.

Prosternum peu développé au devant des hanches antérieures, formant entre celles-ci un angle court, obtus, à disque gibbeux. *Lame mésosternale* en angle aigu et subacuminé, finement rebordé sur les côtés, prolongé jusqu'à la moitié des hanches intermédiaires. *Médiépisternums* grands,

confondus avec le mésosternum; *médiépimères* médiocres, subtriangulaires. *Métasternum* assez court, à peine sinué au devant des hanches postérieures, à peine angulé entre celles-ci, avancé entre les intermédiaires en angle très-court, obtus mais émettant de son sommet une lame étroite, lancéolée ou aciculée. *Postépisternums* assez étroits, postérieurement rétrécis en languette, à bord interne subparallèle au repli des élytres; *postépimères* médiocrement développées, subtriangulaires.

Abdomen assez allongé, subparallèle ou subarqué sur les côtés, un peu moins large que les élytres ; subconvexe en dessus ; fortement et subépaissement rebordé sur les côtés; pouvant facilement se redresser en l'air; avec le premier segment, seul, visiblement sillonné en travers à sa base : les quatre premiers subégaux, le cinquième beaucoup plus grand : le sixième peu saillant, rétractile. *Ventre* convexe, à deuxième arceau basilaire assez développé : le premier normal, plus grand que les suivants, ceux-ci subégaux, le sixième plus ou moins saillant, rétractile.

Hanches antérieures grandes, saillantes, coniques, obliques, moins longues que les cuisses, subrenversées en arrière, très-convexes en avant, planes en dessous, contiguës au sommet. Les *intermédiaires* un peu moins grandes, obovales, subdéprimées, obliquement disposées, très-rapprochées ou subcontiguës dans leur milieu sur un tiers de leur longueur. Les *postérieures* grandes, contiguës à leur base, divergentes au sommet; à *lame supérieure* très-étroite en dehors, subitement dilatée en dedans en cône assez saillant; à *lame inférieure* assez large, transverse, un peu rétrécie de dedans en dehors.

Pieds assez allongés. *Trochanters antérieurs et intermédiaires* petits, subcunéiformes; les *postérieurs* grands, ovales-oblongs, obtusément acuminés et subdétachés au sommet. *Cuisses* débordant sensiblement ou même assez fortement les côtés du corps, plus ou moins comprimées, subélargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, droits ou presque droits, subrétrécis à leur base, munis au bout de leur tranche inférieure de deux petits éperons grêles ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, subcomprimés, subatténués vers leur extrémité : les *antérieurs* de quatre articles, les *intermédiaires* et *postérieurs* de cinq ; les *antérieurs* courts, avec les trois premiers articles assez courts, subégaux, et le dernier subégal à tous les précédents réunis ; les *intermédiaires* moins courts, avec les quatre premiers articles assez courts ou suboblongs, subégaux, et le dernier au moins aussi long que les deux précédents réunis : les *postérieurs* suballongés, sensiblement moins longs

que les tibias ; à premier article suballongé, sensiblement plus long que le suivant, mais sensiblement moins long que les deux suivants réunis : les deuxième à quatrième plus ou moins oblongs, graduellement un peu moins longs : le dernier à peine aussi long que les deux précédents réunis, à peine aussi long que le premier. *Ongles* très-petits, grêles, subarqués.

Obs. Les espèces de ce genre sont d'une petite taille et d'une démarche assez agile. Elles fréquentent le bord des eaux.

Le premier article des tarses postérieurs est plus allongé que dans les *Metaxya*, et le cinquième segment abdominal est plus grand, plus ponctué, etc,

Ce genre se résume aux quatre espèces suivantes :

a *Antennes* assez allongées, à troisième article subégal au deuxième : les cinquième à dixième oblongs ou suboblongs. *Prothorax* subcarré. Les *deuxième à quatrième articles des tarses postérieurs* suballongés ou oblongs (sous-genre *Dilacra*). LUTEIPES.

aa *Antennes* assez allongées, à troisième article un peu moins long que le deuxième : les cinquième à dixième aussi larges que longs. *Prothorax* transverse. Les *deuxième à quatrième articles des tarses postérieurs* oblongs (sous-genre *Dacrila*, anagramme de *Dilacra*). FALLAX.

aaa *Antennes* peu allongées, à troisième article un peu plus court que le deuxième : les cinquième à dixième sensiblement transverses. *Prothorax* subtransverse. Les *deuxième à quatrième articles des tarses postérieurs* à peine oblongs (sous-genre *Dralica*, anagramme de *Dilacra*).

b *Prothorax* subtransverse, à peine fovéolé vers sa base. *Tête* un peu moins large que le prothorax. *Corps* subdéprimé, sublinéaire. VILIS.

bb *Prothorax* transverse, obsolètement canaliculé. *Tête* de la largeur du prothorax. *Corps* déprimé, linéaire. DIFFICILIS.

1. Dilacra luteipes, Erichson.

Allongée, sublinéaire, peu convexe, très-finement et densement pubescente, d'un noir de poix assez brillant, avec la bouche et la base des antennes brunâtres, et les pieds testacés. Tête subfovéolée sur son milieu, très-finement et densement ponctuée. Antennes assez allongées, légèrement épaissies, avec les deuxième et troisième articles subégaux, les quatrième à sixième oblongs, les septième à dixième aussi longs ou à peine plus longs que larges. Prothorax presque carré, un peu moins large que les élytres, parfois subfovéolé vers sa base, très-finement et densement ponctué.

Élytres sensiblement transverses, un peu plus longues que le prothorax, subdéprimées, très-finement et densement ponctuées. Abdomen subarqué sur les côtés, finement et très-densement ponctué. Tarses postérieurs assez allongés, sensiblement moins longs que les tibias.

♂ Le *sixième arceau ventral* prolongé et arrondi à son sommet, dépassant de beaucoup le segment abdominal correspondant. *Front* offrant sur son milieu une fossette assez large, légère mais distincte. Les *septième à dixième articles des antennes* à peine plus longs que larges.

♀ Le *sixième arceau ventral* peu prolongé, étroitement échancré ou sinué à son sommet, dépassant à peine ou non le segment abdominal correspondant. *Front* offrant sur son milieu une petite fossette obsolète. Les *septième à dixième articles des antennes* aussi longs que larges.

Homalota luteipes, Erichson, Col. March. I, 320, 9 ; — Gen. et Spec. Staph. 89, 16. — Heer, Faun. Col. Helv. I, 338, 52. — Redtenbacher, Faun. Austr. 818. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 405, 40. — Kraatz, Ins. Deut. II, 224, 24. — Thomson, Ofv. Vet. Ac. 1852, 132, 4.
Dilacra luteipes, Thomson, Skand. Col. III, 32, 1, 1861.

Long., 0m,0029 (1/3 l.); — larg., 0m,0004 (1/5 l.).

Corps allongé, sublinéaire, peu convexe, d'un noir de poix assez brillant, revêtu d'une très-fine pubescence d'un cendré obscur, courte, couchée et serrée.

Tête sensiblement moins large que le prothorax, très-finement pubescente, très-finement et densement ponctuée, d'un noir de poix assez brillant. *Front* assez large, offrant sur son milieu une petite fossette parfois peu apparente. *Épistome* assez convexe, presque lisse, parfois d'un roux de poix dans sa partie antérieure. *Labre* subconvexe, d'un roux ou d'un brun de poix brillant, éparsement ponctué et légèrement cilié vers son sommet. *Parties de la bouche* d'un roux de poix, avec les *mandibules* et les *palpes maxillaires* plus foncés : le *pénultième article* de ceux-ci légèrement cilié.

Yeux subovalairement arrondis, noirs.

Antennes assez allongées, évidemment un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis ; légèrement et graduellement épaissies ; finement ciliées vers leur base, très-finement duveteuses et en outre à peine pilosellées ; d'un brun de poix ou d'un roux obscur, avec le premier article

un peu moins foncé : celui-ci allongé, sensiblement épaissi en massue subelliptique, paré après le milieu de son arête supérieure d'une légère soie assez longue et redressée : les deuxième et troisième allongés, obconiques, subégaux, à peine moins longs séparément que le premier : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais et un peu plus courts, subcylindrico-coniques : les quatrième à sixième un peu plus longs que larges : les septième à dixième aussi longs (♀) ou à peine plus longs (♂) que larges : le dernier sensiblement moins long que les deux précédents réunis, obovalaire-oblong, subacuminé au sommet.

Prothorax en carré aussi long que large et subarrondi aux angles ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, obtus et arrondis ; évidemment un peu moins large que les élytres ; légèrement arqué sur les côtés, vu de dessus, avec ceux-ci, vus latéralement à peine sinués en arrière au devant des angles postérieurs qui sont obtus et subarrondis ; largement arrondi à sa base, avec celle-ci parfois subsinueusement tronquée dans son milieu ; légèrement convexe sur son disque ; offrant parfois au devant de l'écusson une petite fossette légère ; très-finement et densement pubescent ; très-finement et densement ponctué ; d'un noir de poix assez brillant. *Repli* lisse, d'un testacé obscur.

Écusson très-finement pubescent, très-finement pointillé, obscur.

Élytres sensiblement transverses, un peu plus longues que le prothorax, à peine plus larges en arrière qu'en avant et subrectilignes sur les côtés ; à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural subémoussé ; subdéprimées ou à peine convexes sur leur disque ; parfois légèrement impressionnées sur la suture derrière l'écusson ; très-finement et densement pubescentes ; très-finement et densement ponctuées, avec la ponctuation à peine ruguleuse et à peine moins fine que celle du prothorax ; entièrement d'un noir ou d'un brun de poix assez brillant. *Épaules* subarrondies.

Abdomen assez allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, environ trois fois plus prolongé que celles-ci ; légèrement mais visiblement arqué sur les côtés ; faiblement convexe vers sa base, fortement en arrière ; très-finement et densement pubescent, avec la pubescence sensiblement plus longue que celle des élytres ; offrant en outre vers son sommet, quelques rares et légères soies obscures et subredressées ; finement, très-densement et uniformément ponctué ; entièrement d'un noir assez brillant. Le *premier segment* faiblement, les *deuxième* et *troisième* à peine impressionnés en travers à leur base, avec le fond des impressions presque

lisse : le cinquième beaucoup plus développé que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième peu saillant, plus ou moins arrondi au sommet.

Dessous du corps très-finement et densement pubescent, très-finement et très-densement ponctué, d'un noir de poix assez brillant. *Métasternum* assez convexe, légèrement pointillé sur son milieu. *Ventre* convexe, à ponctuation obsolètement râpeuse ; à cinquième arceau subégal aux précédents : le sixième assez saillant, finement et plus ou moins distinctement cilié à son bord postérieur.

Pieds suballongés, très-finement pubescents, légèrement pointillés, d'un testacé assez brillant, avec les hanches postérieures, ou au moins leur lame inférieure, rembrunies. *Cuisses* faiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses, parfois paraissant, vus de dessus leur tranche supérieure, à peine recourbés en dedans après leur milieu. *Tarses* assez étroits, assez longuement et assez densement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* assez allongés, mais sensiblement moins longs que les tibias, à premier article assez allongé, sensiblement plus long que le deuxième : celui-ci et les deux suivants suballongés ou oblongs, graduellement un peu moins longs.

PATRIE. Cette espèce se prend assez communément au bord des étangs, des rivières et dans les prés humides, dans presque toute la France : les environs de Paris et de Lyon, la Normandie, le Beaujolais, la Savoie, la Guienne, etc.

OBS. Elle ressemble un peu à la *Metaxya elongatula*, décrite plus haut ; mais elle est un peu moindre, un peu moins déprimée et un peu moins linéaire. Le prothorax est aussi un peu moins court, avec les septième et dixième articles des antennes un peu moins longs. Surtout, l'abdomen est beaucoup plus densement et plus uniformément ponctué.

Elle varie pour la couleur des antennes, qui est parfois entièrement d'un roux testacé, et pour celle des élytres, qui est quelquefois d'un brun roussâtre.

2. Dilacra (Dacrila) fallax, KRAATZ.

Allongée, sublinéaire, subdéprimée, très-finement et très-densement duveteuse, d'un noir brunâtre et presque mat, avec les élytres moins fon-

cées, la bouche, la base des antennes et les pieds testacés. Tête finement et très-densement pointillée. Antennes assez allongées, très-faiblement épaissies, à troisième article un peu moins long que le deuxième, le quatrième à peine oblong, les cinquième à dixième aussi larges que longs. Prothorax transverse, un peu moins large que les élytres, légèrement arqué sur les côtés, transversalement fovéolé vers sa base, obsolètement sillonné-canaliculé sur sa ligne médiane, très-finement et très-densement pointillé. Elytres transverses, évidemment plus longues que le prothorax, subdéprimées, finement et très-densement pointillées. Abdomen subparallèle ou à peine arqué sur les côtés, légèrement sétosellé vers son sommet, très-finement et très-densement pointillé ou comme finement chagriné. Tarses postérieurs suballongés, moins longs que les tibias.

Homalota fallax, KRAATZ, Ins. Deut. II, 227, 29.

Long., 0^m,0027 (1 1/4 l.) ; — larg., 0^m,0005 (1/4 l.).

Corps allongé, sublinéaire, subdéprimé, d'un noir brunâtre et presque mat, avec les élytres moins foncées ; revêtu d'un très-fin duvet gris, court, couché et très-serré.

Tête à peine moins large que le prothorax, légèrement duveteuse, finement et très-densement pointillée, d'un noir de poix peu brillant. *Front* très-large, légèrement convexe. *Epistome* longitudinalement convexe, presque lisse. *Labre* subconvexe, roussâtre. *Parties de la bouche* testacées ou d'un roux testacé.

Yeux subovalairement arrondis, d'un gris obscur, à facettes assez grossières.

Antennes assez allongées, évidemment plus longues que la tête et le prothorax réunis ; très-faiblement et graduellement épaissies ; très-finement duveteuses et en outre à peine pilosellées ; d'un roux brunâtre, avec la base plus claire ou testacée ; à premier article allongé, visiblement épaissi en massue, paré après le milieu de son arête supérieure d'une soie redressée : le deuxième allongé, obconique, à peine moins long que le premier : le troisième suballongé, obconique, un peu moins long et à peine plus grêle que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement à peine plus épais : le quatrième à peine oblong, les cinquième à dixième aussi larges que longs, subégaux : le dernier aussi long que les deux précédents réunis, ovalaire-oblong, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax transverse, environ une fois et un tiers aussi large que long; largement et obtusément tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, subobtus et arrondis ; un peu moins large que les élytres; légèrement arqué en avant sur les côtés, avec ceux-ci, vus latéralement, à peine sinués en arrière au devant des angles postérieurs, qui sont obtus et à peine arrondis ; obtusément arrondi à sa base, avec celle-ci subtronquée dans son milieu et un peu obliquement coupée sur les côtés ; faiblement convexe sur son disque ; creusé au devant de l'écusson d'une fossette transversale assez prononcée, et, sur sa ligne médiane, d'un sillon-canaliculé affaibli; très-finement et très-densement duveteux, avec une courte soie redressée près des angles antérieurs ; très-finement et très-densement pointillé ; d'un noir brunâtre et presque mat. *Repli* lisse, moins foncé.

Écusson finement duveteux, finement chagriné, obscur.

Élytres sensiblement transverses ; évidemment plus longues que le prothorax ; subparallèles et subrectilignes ou à peine arquées en arrière sur les côtés ; légèrement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural subémoussé ; subdéprimées sur leur disque, impressionnées le long de la suture derrière l'écusson ; très-finement et très-densement duveteuses ; finement et très-densement pointillées, avec la ponctuation subruguleuse, à peine moins fine que celle du prothorax ; d'un brun presque mat. *Épaules* arrondies.

Abdomen suballongé, un peu moins large à sa base que les élytres ; environ deux fois et demie plus prolongé que celles-ci ; subparallèle ou à peine arqué sur les côtés ; subdéprimé vers sa base, assez convexe postérieurement ; très-finement et très-densement duveteux, avec des cils plus longs au bord apical des premiers segments ; offrant en outre, vers le sommet, quelques rares soies obscures et redressées ; très-finement et très-densement pointillé ou comme finement chagriné ; d'un noir brunâtre et mat, avec le sommet à peine moins foncé. Le *premier* légèrement, les *deuxième* et *troisième* non distinctement sillonnés en travers à leur base, avec le fond du sillon un peu plus brillant et un peu moins ponctué : les deuxième, troisième et quatrième largement et à peine échancrés à leur bord postérieur : le cinquième plus développé que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième peu saillant, subarrondi au sommet.

Dessous du corps très-finement duveteux, très-finement et très-densement pointillé, d'un brun presque mat. *Métasternum* assez convexe. *Ventre*

convexe, à intersections un peu roussâtres ; à sixième arceau arrondi au sommet, ne dépassant pas le segment abdominal correspondant.

Pieds assez allongés, finement duveteux, très-finement pointillés, d'un testacé peu brillant. *Cuisses* faiblement élargies avant leur milieu. *Tibias* assez grêles ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, assez longuement ciliés en dessous, à peine en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* assez allongés, évidemment moins longs que les tibias, à premier article suballongé, les trois suivants oblongs, graduellement un peu moins longs.

Patrie. Cette espèce se trouve sur le rivage de la mer, dans le département du Nord.

Obs. Elle se distingue de la *Dilacra luteipes* par une forme un peu moins allongée, un peu plus large, un peu plus linéaire et un peu plus déprimée. Les antennes ont leur troisième article un peu plus court et les cinquième à dixième un peu moins oblongs. La tête est plus large et le prothorax plus fortement transverse. La pubescence générale est plus fine, plus courte et plus serrée. La ponctuation, plus serrée et plus fine, est comme chagrinée. La teinte est plus mate, etc.

Cette espèce est assez disparate dans le genre, mais la structure des tarses postérieurs est tout à fait celle des autres *Dilacra*.

3. **Dilacra (Dralica) vilis**, Erichson.

Allongée, sublinéaire, subdéprimée, très-finement et densement pubescente, d'un noir brunâtre et peu brillant, avec l'extrémité de l'abdomen couleur de poix, les antennes rousses, la base de celles-ci, la bouche et les pieds testacés. Tête très-finement et densement pointillée, légèrement fovéolée sur son milieu. Antennes peu allongées, faiblement épaissies, à troisième article un peu moins long que le deuxième, le quatrième légèrement, les cinquième à dixième sensiblement transverses. Prothorax subtransverse, à peine moins large que les élytres, faiblement arqué sur les côtés, à peine fovéolé vers sa base, très-finement et très-densement pointillé. Élytres médiocrement transverses, évidemment plus longues que le prothorax, subdéprimées, finement et très-densement pointillées. Abdomen à peine arqué sur les côtés, à peine sétosellé vers son sommet, finement et

très-densement pointillé. Tarses postérieurs suballongés, sensiblement moins longs que les tibias.

Homalota vilis, ERICHSON, Col. March. I, 325, 18; — Gen. et Spec. Staph. 97, 32. — REDTENBACHER, Faun. Austr. 819. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 400, 23. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 257, 62.

Long., 0^m,0017 (4/5 l.) — larg., 0^m,0004 (1/5 l.).

Corps allongé, sublinéaire, subdéprimé, d'un noir brunâtre et peu brillant; revêtu d'une très-fine pubescence grisâtre, très-courte, peu apparente, couchée et serrée.

Tête un peu moins large que le prothorax, très-finement pubescente, très-finement et densement pointillée, d'un noir assez brillant. *Front* large, à peine convexe, offrant sur son milieu une petite fossette légère. *Épistome* longitudinalement convexe, presque lisse, parfois roussâtre et submembraneux dans sa partie antérieure. *Labre* à peine convexe, testacé, éparsement cilié en avant. *Parties de la bouche* testacées. *Pénultième article des palpes maxillaires* légèrement cilié.

Yeux subovalairement arrondis, noirs,

Antennes peu allongées, de la longueur de la tête et du prothorax réunis; faiblement et graduellement épaissies; très-finement duveteuses et en outre à peine ou très-légèrement pilosellées; entièrement rousses ou d'un roux testacé avec le premier ou les deux premiers articles plus clairs : le premier allongé, sensiblement épaissi en massue, paré vers le milieu de son arête supérieure d'une soie redressée, assez longue : les deuxième et troisième suballongés, obconiques : le deuxième sensiblement moins long que le premier; le troisième un peu moins long que le deuxième, grêle à sa base, mais à peine plus étroit vers son sommet que le précédent : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais : le quatrième légèrement, les cinquième à dixième sensiblement transverses avec les pénultièmes un peu plus fortement : le dernier aussi long que les deux précédents réunis, assez épais, ovalaire-oblong, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax subtransverse; largement et obtusément tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, subobtus et subarrondis; presque aussi large dans son milieu que les élytres; faiblement et assez régulièrement arqué sur les côtés, vu de dessus, avec ceux-ci, vus latéralement, subrectilignes ou à peine sinués en arrière au devant des angles postérieurs qui sont obtus et subarrondis; largement et obtusément arrondi à

sa base ; faiblement convexe sur son disque ; offrant au devant de l'écusson une fossette très-légère ou obsolète ; très-finement, légèrement et densement pubescent. avec le bord antérieur et les côtés parés de quelques rares et courtes soies redressées ; très-finement et très-densement pointillé ; d'un noir brunâtre et peu brillant. *Repli* lisse, testacé.

Écusson à peine pubescent, très-finement pointillé, obscur.

Élytres médiocrement transverses, évidemment plus longues que le prothorax ; subparallèles et subrectilignes sur les côtés ; à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe avec le sutural presque droit ; subdéprimées sur leur disque ; parfois subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson ; très-finement, légèrement et densement pubescentes ; finement et très-densement pointillées, avec la ponctuation à peine ruguleuse, un peu moins fine que celle du prothorax ; entièrement d'un noir brunâtre et peu brillant. *Épaules* arrondies.

Abdomen suballongé, un peu moins large à sa base que les élytres, environ deux fois et demie plus prolongé que celles-ci ; à peine arqué sur les côtés ; subdéprimé vers sa base, assez convexe postérieurement ; très-finement et assez densement pubescent, avec la pubescence un peu plus longue que celle des élytres ; offrant en outre, sur le dos et surtout vers le sommet, quelques rares soies obscures et redressées, assez courtes ; finement et très-densement pointillé; d'un noir assez brillant avec l'extrémité du cinquième segment et le sixième d'un brun de poix à peine roussâtre. Le *premier* légèrement, les *deuxième* et *troisième* non distinctement sillonnés en travers à leur base, avec le fond du sillon à peine moins ponctué : le cinquième beaucoup plus développé que les précédents, un peu moins ponctué en arrière, largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle : le sixième peu saillant, plus ou moins arrondi au sommet.

Dessous du corps très-finement et densement pubescent, très-finement et densement pointillé, d'un noir assez brillant avec l'extrémité du ventre d'un brun de poix un peu roussâtre. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, légèrement sétosellé vers son sommet, à cinquième arceau subégal aux précédents : le sixième peu saillant, à peine plus prolongé que le segment abdominal correspondant, subsinueusement tronqué à son bord postérieur (♀), celui-ci finement et brièvement cilié, avec des cils plus longs dans son milieu.

Pieds assez allongés, très-finement pubescents, obsolètement pointillés, d'un testacé assez brillant. *Cuisses* à peine élargies vers leur milieu.

Tibias médiocrement grêles ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses, offrant souvent vers le milieu de leur tranche externe une soie redressée. *Tarses* assez étroits, longuement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* suballongés, sensiblement moins longs que les tibias, à premier article suballongé, les trois suivants à peine oblongs, graduellement un peu plus courts.

Patrie. Cette espèce se trouve, mais rarement, dans le nord de la France, dans les environs de Lille et de Paris, parmi les feuilles mortes, au bord des eaux.

Obs. Elle diffère essentiellement de la *Dilacra luteipes* par sa taille moindre et par sa forme un peu plus déprimée, par sa couleur moins brillante, par sa pubescence plus légère, plus courte et plus fine. En outre, elle a les antennes moins allongées, avec le deuxième et surtout le troisième articles un peu moins longs, et les quatrième à dixième nullement oblongs mais plus ou moins transverses. Le prothorax, plus transverse, est légèrement sétosellé sur les côtés. Les élytres, à peine moins transverses, paraissent un peu plus longues. De plus, l'abdomen est un peu moins arqué sur les côtés, et les tarses postérieurs sont moins allongés avec leurs deuxième à quatrième articles plus courts, etc.

Nous ne connaissons pas l'espèce suivante dont nous traduisons la description.

4. **Dilacra (Dralica) difficilis**, Brisout.

Linéaire, déprimée, d'un noir obscur, ou brune, avec la tête et les segments intermédiaires de l'abdomen plus foncés, les antennes et les pieds testacés. Prothorax transverse, obsolètement fovéolé à sa base, obsolètement canaliculé. Abdomen densement pointillé.

♂ *Tête* de la largeur du prothorax. *Le sixième segment de l'abdomen* en dessus et en dessous, légèrement échancré.

Homalota difficilis, Brisout, Ann. Soc. Ent. F. 1859, CCXIX.

Long. 1 mil. 1/3 environ.

Patrie. Saint-Germain, sous les feuilles mortes au bord des mares.

Obs. Cette espèce, généralement confondue avec la *vilis*, s'en distingue cependant par sa taille plus petite, moins allongée, son corselet plus court, sa couleur généralement plus claire, la ponctuation un peu moins serrée de son abdomen et la grosseur de la tête chez les mâles.

Peut-être est-elle une variété plus claire de la *Dilacra pumila* rapportée ci-dessous. Néanmoins elle paraît en différer par sa forme moins allongée, par ses antennes et ses pieds d'un testacé plus pâle, par son abdomen concolore et à ponctuation plus serrée. N'ayant pas vu en nature la *difficilis*, nous ne pouvons trancher la question ?

Suit la description abrégée d'une espèce bien voisine et qu'on n'a pas encore rencontrée en France, que nous sachions.

Dilacra (Dralica) pumila, Kraatz.

Allongée, linéaire, subdéprimée, très-finement et assez densement pubescente, d'un noir brillant, avec les antennes, la bouche, les pieds et le sommet de l'abdomen d'un testacé obscur. Tête légèrement fovéolée sur son milieu, très-finement et densement pointillée. Antennes un peu épaissies, faiblement pilosellées, à troisième article évidemment plus court que le deuxième, les cinquième à dixième assez fortement transverses. Prothorax médiocrement transverse, à peine moins large que les élytres, faiblement arqué sur les côtés, subfovéolé vers sa base, obsolètement sillonné sur sa ligne médiane, très-finement et densement pointillé. Elytres presque carrées, sensiblement plus longues que le prothorax, subdéprimées, finement et très-densement pointillées. Abdomen subparallèle, légèrement sétosellé, très-finement et densement pointillé vers sa base, éparsement en arrière. Tarses postérieurs suballongés, sensiblement moins longs que les tibias.

Homalota pumila, Kraatz, Ins. Deut. II, 258, 63.
Homalota laticeps, Thomson, Öfv. af Kongl. Vet. ac. Förh. 1856, 104, 31.
Atheta laticeps, Thomson, Skand. Col. III, 72, 17, 1861.

Long., 0m,0015 (2/3 l. ; — larg., 0m,00035 (1/6 l.).

Patrie. Cette espèce se trouve en Prusse, dans l'Allemagne septentrionale, dans la Saxe, l'Autriche, etc.

Obs. Elle diffère de la *Dilacra vilis* par une taille moindre, par sa tête

un peu plus large, par ses antennes et ses pieds d'une couleur plus foncée ; par son prothorax un peu plus court, obsolètement canaliculé sur sa ligne médiane ; par ses élytres un peu plus longues, et surtout par son abdomen, dont la ponctuation est assez écartée en arrière, c'est-à-dire sur les quatrième, cinquième et sixième segments. Les antennes sont un peu plus sensiblement épaissies, avec le troisième article un peu plus court, le quatrième tout à fait isolé, subglobuleusement transverse, et les cinquième à dixième plus fortement transverses. Enfin, la couleur générale est plus noire et la pubescence un peu moins serrée.

Genre *Disopora*, Disopore, Thomson.

Thomson, Skand. Col. III, 57, 1861.

Étymologie : δεῖσα, ordure ; πορεύω, je marche.

Caractères. *Corps* allongé, sublinéaire, subdéprimé, ailé.

Tête subarrondie, un peu ou à peine moins large que le prothorax, un peu resserrée à la base, obtusément angulée en avant, assez saillante, subinclinée. *Tempes* non rebordées sur les côtés. *Épistome* largement tronqué en avant, où il offre parfois une pièce subcornée ou submembraneuse en forme d'arc. *Labre* court, transverse, tronqué à son bord antérieur. *Mandibules* peu saillantes, simples à leur pointe, mutiques en dedans, subfalciformes. *Palpes maxillaires* allongés, de quatre articles : le troisième plus long que le deuxième, plus ou moins renflé en massue : le dernier petit, très-grêle, subulé, subcylindrique, égal au moins au tiers du précédent. *Palpes labiaux* petits, de trois articles : les deux premiers subégaux : le dernier un peu plus étroit et un peu plus long, subcylindrique ou à peine épaissi au bout. *Menton* grand, transverse, trapéziforme, plus étroit en avant, tronqué ou subéchancré au sommet. *Tige des mâchoires* plus ou moins rectangulée à la base.

Yeux assez grands, peu saillants, subovalairement arrondis, séparés du prothorax par un intervalle plus ou moins grand.

Antennes suballongées, légèrement épaissies, insérées entre les yeux, à la partie supérieure d'une grande fossette oblongue, joignant presque, à cet endroit, le bord antérieur des mêmes organes (1) ; de onze articles : les trois premiers plus ou moins allongés : le premier plus ou moins

(1) Ici le nœud d'insertion est assez sensible.

renflé en massue : les quatrième à dixième graduellement plus épais, non ou peu contigus, de dimensions variables : le dernier grand, ovalaire-oblong ou subfusiforme, parfois allongé.

Prothorax subcarré ou subtransverse, souvent rétréci en arrière, généralement un peu moins large que les élytres ; largement tronqué au sommet avec les angles antérieurs infléchis et plus ou moins arrondis et les postérieurs obtus ou subobtus ; largement arrondi à sa base ; très-finement rebordé sur celle-ci et sur les côtés, avec le rebord de ceux-ci plus ou moins sinué en arrière et redescendant en avant dès le tiers basilaire. *Repli* large, visible, vu de côté, à bord interne subarqué ou obtusément angulé.

Écusson assez grand, subtriangulaire.

Élytres subcarrées ou subtransverses, subcarrément coupées à leur bord apical, non ou peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural parfois émoussé ; simples et subrectilignes sur leurs côtés. *Repli* médiocre, à bord inférieur droit sur la majeure partie de sa longueur. *Épaules* assez saillantes.

Prosternum peu développé au devant des hanches antérieures, formant entre celles-ci un angle court, gibbeux et très-obtus. *Lame mésosternale* à angle aigu ou subacuminé, finement rebordé sur les côtés, prolongé jusqu'à la moitié ou jusque près de la moitié des hanches intermédiaires. *Médiépisternums* grands, confondus avec le mésosternum ; *médiépimères* assez développées, subtriangulaires. *Métasternum* assez grand, à peine sinué au devant des hanches postérieures, à peine angulé entre celles-ci, avancé entre les intermédiaires en angle plus ou moins prononcé. *Postépisternums* médiocres, postérieurement rétrécis en languette, à bord interne subparallèle au repli des élytres ; *postépimères* assez développées, subtriangulaires.

Abdomen assez allongé, subparallèle, un peu moins large que les élytres, subconvexe sur le dos, fortement rebordé sur les côtés, pouvant aisément se redresser en l'air ; à deuxième segment basilaire plus ou moins découvert ; les trois premiers plus ou moins sillonnés ou impressionnés en travers à leur base : les trois ou quatre premiers subégaux, le cinquième et parfois le quatrième un peu ou à peine plus grands : le sixième plus ou moins saillant : celui de l'armure généralement caché. *Ventre* convexe, à premier arceau plus développé que les suivants : ceux-ci subégaux, le cinquième souvent un peu plus court, le sixième saillant, plus ou moins prolongé.

Hanches antérieures grandes, saillantes, coniques, obliques, moins longues que les cuisses, plus ou moins renversées en arrière, convexes en avant, planes en dessous, contiguës au sommet. Les *intermédiaires* un peu moindres, subovales, peu saillantes, obliquement disposées, contiguës ou subcontiguës dans leur milieu sur le tiers de leur longueur. Les *postérieures* grandes, subcontiguës à leur base, très-divergentes au sommet; à *lame supérieure* nulle en dehors, subitement dilatée en dedans en cône assez saillant; à *lame inférieure* large, transverse, explanée, subparallèle ou à peine plus étroite en dehors.

Pieds assez allongés. *Trochanters antérieurs* et *intermédiaires* petits, subcunéiformes; les *postérieurs* grands, subovales, obtusément acuminés et subdétachés au sommet. *Cuisses* débordant assez fortement les côtés du corps, subcomprimées, faiblement élargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, droits ou presque droits, subrétrécis vers leur base, munis au bout de leur tranche inférieure de deux petits éperons grêles ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, subcomprimés, subatténues vers leur extrémité; les *antérieurs* de quatre articles, les *intermédiaires* et *postérieurs* de cinq : les *antérieurs* courts, avec les trois premiers articles courts, subégaux, et le dernier aussi long que tous les précédents réunis : les *intermédiaires* sensiblement moins courts, avec les quatre premiers articles suboblongs, subégaux, et le dernier subégal aux trois précédents réunis : les *postérieurs* plus ou moins allongés, moins longs que les tibias, à premier article allongé ou suballongé, sensiblement plus long que le suivant, mais un peu moins long que les deux suivants réunis, un peu ou à peine plus long que le dernier : les intermédiaires suballongés ou oblongs. *Ongles* petits, grêles, arqués.

Obs. Les espèces de ce genre sont de moyenne ou d'assez petite taille. Elles habitent les lieux humides. Leur démarche est assez agile.

Ce genre se rapproche un peu du genre *Thinoecia;* mais il s'en éloigne par sa forme moins déprimée; par ses antennes généralement moins grêles et plus sensiblement épaissies ; par ses élytres ordinairement plus courtes ; par sa lame mésosternale plus aiguë et plus prolongée ; par ses tarses postérieurs plus développés, avec leur premier article plus allongé et sensiblement plus long que le suivant, etc.

Le caractère d'avoir les tempes sans rebord latéral le sépare suffisamment des genres *Hygroecia*, *Dilacra* et *Metaxya*.

Ce genre réunit un nombre peu considérable d'espèces, à facies assez

homogène, à cinquième segment abdominal presque lisse ou peu ponctué, et que nous partagerons en deux groupes distincts répondant chacun à un sous-genre.

PREMIER GROUPE

PREMIER GROUPE. *Angle antéro-médian du métasternum* très-aigu, prolongé bien en avant du bord antérieur des trochanters Le *cinquième segment abdominal* muni d'une dent sur le dos, chez le ♂ : le *sixième* denté ou tuberculé à son bord postérieur, chez le même sexe (sous-genre *Disopora* proprement dit).

OBS. Toutes les espèces de ce sous-genre offrent, chez les ♂, une dent dorsale plus ou moins saillante sur le cinquième segment abdominal et quatre ou six dentelures ou tubercules dentiformes au bord postérieur du sixième. Voici les principaux caractères des espèces qu'il renferme :

a Les *huitième à dixième articles des antennes* oblongs ou visiblement plus longs que larges : les *quatrième à septième* suballongés : les *deuxième et troisième* allongés, subégaux.

b *Dessus du corps* noir, déprimé. *Antennes* entièrement obscures. *Abdomen* peu densement pointillé sur les quatre premiers segments. CURRAX.

bb *Dessus du corps* brunâtre, subdéprimé. *Antennes* testacées à leur base. *Abdomen* très-densement pointillé sur les quatre premiers segments. LANGUIDA.

aa Les *huitième à dixième articles des antennes* non ou à peine plus longs que larges : les *quatrième à septième* oblongs.

c Les *deuxième et troisième articles des antennes* très-allongés, subégaux. *Abdomen* très-densement pointillé sur les quatre premiers segments. LONGICOLLIS.

cc Les *deuxième et troisième articles des antennes* assez allongés, subégaux. *Abdomen* densement pointillé sur les quatre premiers segments, un peu moins densement sur l'extrémité du quatrième. VELOX.

aaa Les *huitième à dixième articles des antennes* légèrement mais visiblement transverses.

d *Antennes* sensiblement pilosellées, entièrement testacées, à *troisième article* un peu moins long que le deuxième : les *quatrième et cinquième* presque carrés. Le *cinquième segment abdominal* seul un peu plus grand que les précédents, IMMATURA.
INSECTA.

dd Antennes légèrement pilosellées, testacées seulement à leur base, à *deuxième et troisième articles* allongés, subégaux : les *quatrième et cinquième* oblongs. Les *quatrième et cinquième segments de l'abdomen* un peu plus grands que les précédents, subégaux. PAVENS.

1. Disopora currax, KRAATZ.

Allongée, déprimée, finement et densement pubescente, d'un noir assez brillant, avec les antennes et les élytres à peine moins foncées, la bouche et les pieds d'un testacé obscur. Tête impressionnée sur son milieu, assez finement et assez densement pointillée. Antennes grêles, avec les deuxième et troisième articles allongés, subégaux, les quatrième à septième suballongés, les huitième à dixième oblongs. Prothorax subcarré, moins large que les élytres, fovéolé vers sa base, parfois obsolètement canaliculé sur sa ligne médiane, finement et densement pointillé. Élytres presque carrées, sensiblement plus longues que le prothorax, déprimées, finement, très-densement et subruguleusement pointillées. Abdomen subparallèle, peu densement pointillé vers sa base, presque lisse sur le cinquième segment. Tarses postérieurs suballongés, sensiblement moins longs que les tibias.

♂ Le *cinquième segment abdominal* muni sur son milieu, près de son extrémité, d'une forte dent prolongée en arrière. Le *sixième* offrant à son bord apical quatre dentelures peu saillantes, dont les intermédiaires plus rapprochées. Le *sixième arceau ventral* obtusément arrondi au sommet, dépassant à peine le segment abdominal correspondant.

♀ Le *cinquième segment abdominal* inerme. Le *sixième* simple, obtusément tronqué ou à peine arrondi à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* fortement arrondi au sommet, dépassant de beaucoup le segment abdominal correspondant.

Homalota currax, KRAATZ, Ins. Deut. II, 198, 1. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 395, 9.

Long., 0^m,0042 (1 9/10 l.) ; — larg., 0^m,0010 (1/2 l.).

Corps allongé, déprimé, d'un noir de poix assez brillant ; revêtu d'une fine pubescence grisâtre, courte, couchée et serrée.

Tête à peine moins large que le prothorax, finement pubescente, dis-

tinctement, assez finement et assez densement pointillée, d'un noir brillant. *Front* large, subdéprimé, creusé sur son milieu d'une impression ou fossette ponctiforme. *Épistome* longitudinalement convexe, presque lisse, d'un roux de poix et éparsement cilié en avant. *Labre* subconvexe, d'un brun ou d'un roux de poix brillant, aspèrement ponctué et légèrement cilié vers son sommet. *Parties de la bouche* testacées, avec les *mandibules* et les *palpes maxillaires* un peu plus sombres : le *pénultième article* de ceux-ci fortement cilié, surtout vers son extrémité.

Yeux subovalairement arrondis, noirs.

Antennes grêles, évidemment plus longues que la tête et le prothorax réunis ; graduellement mais à peine plus épaisses vers leur extrémité ; finement duveteuses et en outre légèrement pilosellées, avec les quatre premiers articles distinctement ciliés ; entièrement brunes ou brunâtres ; à premier article allongé, sensiblement épaissi en massue subelliptique, paré en dessus, avant son sommet, d'une soie obscure et redressée : les deuxième et troisième en cône renversé et allongé, subégaux, presque aussi longs séparément que le premier : les quatrième à dixième subgraduellement à peine plus épais et un peu moins longs : les quatrième à septième suballongés : les huitième à dixième moins longs, mais visiblement plus longs que larges : le dernier allongé, un peu moins long que les deux précédents réunis, subelliptique ou subfusiforme, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax en carré à peine plus large que long et subarrondi aux angles ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs fortement infléchis, à peine obtus et à peine arrondis ; sensiblement moins large que les élytres ; visiblement arqué en avant sur les côtés, avec ceux-ci, vus de dessus, subrectilignes en arrière, mais, vus latéralement, sensiblement sinués au devant des angles postérieurs, qui sont un peu obtus et à peine émoussés ; très-largement et obtusément arrondi à sa base, avec celle-ci parfois subsinueusement tronquée dans son milieu ; subdéprimé ou à peine convexe sur son disque ; creusé au devant de l'écusson d'une impression ou fossette transversale assez prononcée, parfois prolongée sur le dos en forme de sillon canaliculé, fin et obsolète ; finement et densement pubescent ; offrant en outre sur les côtés quelques rares soies obscures et redressées ; finement et densement pointillé, avec la ponctuation parfois (♂) effacée antérieurement, mais subrâpeuse en arrière ; entièrement d'un noir de poix assez brillant. *Repli* lisse, obscur.

Écusson légèrement pubescent, finement et densement pointillé, d'un noir de poix assez brillant.

Élytres en carré assez régulier, sensiblement plus longues que le prothorax ; à peine plus larges en arrière qu'en avant ; subrectilignes sur leurs côtés ; formant au sommet vers la suture un angle rentrant sensible, avec l'angle sutural obtus ; non visiblement sinuées vers leur angle postéro-externe ; déprimées ; parfois subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson ; finement et densement pubescentes, avec la pubescence un peu plus courte et un peu plus serrée que celle du prothorax ; offrant parfois, sur les côtés derrière les épaules, une soie obscure et redressée ; finement et très-densement pointillées, avec la ponctuation finement ruguleuse et évidemment plus serrée que celle du prothorax ; généralement un peu moins noires que celui-ci, brunâtres ou d'un noir de poix assez brillant. *Épaules* arrondies.

Abdomen assez allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, environ deux fois et demie plus prolongé que celles-ci ; subparallèle ou à peine arqué sur les côtés ; souvent un peu atténué tout à fait en arrière ; déprimé vers sa base, subconvexe vers son extrémité ; finement pubescent, avec la pubescence assez longue mais peu serrée ; offrant en outre, vers son sommet, quelques rares soies obscures et plus ou moins redressées ; finement et peu densement pointillé sur les trois premiers segments, un peu moins sur le quatrième, presque lisse sur le cinquième ; d'un noir brillant, avec le sommet couleur de poix. Les *trois premiers segments* faiblement, le *quatrième* parfois à peine impressionnés en travers à leur base : le cinquième un peu plus grand que les précédents, largement tronqué ou à peine échancré et muni à son bord apical d'une étroite membrane pâle, bien distincte : le sixième peu saillant, subaspèrement ponctué : celui de l'armure à peine distinct, testacé, muni de chaque côté, vers son sommet, d'un fascicule de cils fauves.

Dessous du corps finement mais peu densement pubescent, légèrement et assez densement pointillé, d'un noir de poix brillant. *Métasternum* subconvexe. *Ventre* convexe, très-éparsement sétosellé vers son extrémité ; à pubescence blonde et assez longue ; à ponctuation subrâpeuse, moins serrée en arrière ; à cinquième arceau souvent un peu plus court que les précédents : le sixième plus ou moins saillant, très-brièvement et densement cilié à son bord postérieur.

Pieds assez allongés, finement pubescents, finement et densement pointillés, d'un testacé de poix, avec les cuisses souvent plus obscures. *Cuisses* faiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses, paraissant, vus de dessus leur tranche

supérieure, à peine recourbés en dedans avant leur sommet. *Tarses* assez étroits, assez longuement et assez densement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* assez allongés, mais sensiblement moins longs que les tibias, à premier article allongé, sensiblement plus long que le deuxième, à peine moins long que les deux suivants réunis : les deuxième à quatrième suballongés, graduellement un peu moins longs.

PATRIE. Cette espèce se trouve dans les Alpes de la Suisse, aux environs de Berne, de Fribourg et de Genève, et aussi dans les montagnes du Dauphiné, à la Grande-Chartreuse, où elle est assez rare, en Savoie et dans la chaîne des Pyrénées.

Le sillon du prothorax, souvent nul, est quelquefois assez prononcé mais fin, d'autres fois obsolète.

Nous rapporterons, après la *Disopora currax*, la traduction de la phrase diagnostique d'une espèce voisine, qui n'a pas été encore rencontrée en France, du moins à notre connaissance :

Disopora debilicornis, ERICHSON.

Déprimée, noire, assez brillante, très-finement pointillée, revêtue d'une pubescence grise, très-courte et assez serrée, avec les élytres et les antennes obscures : celles-ci grêles. Prothorax plus étroit que les élytres, subcarré, fovéolé à sa base. Abdomen très-finement et parcimonieusement ponctué.

Homalota debilicornis, ERICHSON, Gen. et Spec. Staph. 87, 11.

Long., 1 1/2 ligne.

PATRIE. La Sardaigne.

OBS. Cette espèce que M. Kraatz signale aussi des provinces rhénanes, diffère de ses voisines par une taille un peu moindre, et surtout par son abdomen moins densement ponctué, avec les quatrième et cinquième segments lisses.

Le ♂ a le cinquième segment abdominal muni sur le dos d'un petit tubercule aigu, et c'est pourquoi nous ne doutons pas que cette espèce appartienne au genre *Disopora*.

2. Disopora languida, Erichson.

Allongée, subdéprimée, finement et assez densement pubescente, d'un noir de poix un peu brillant, avec le prothorax et les élytres brunâtres, la bouche, la base des antennes et les pieds testacés. Tête subimpressionnée sur son milieu, finement et assez densement pointillée. Antennes assez grêles, avec les deuxième et troisième articles allongés, subégaux, les quatrième à dixième suballongés ou oblongs. Prothorax subcarré, moins large que les élytres, impressionné à sa base, obsolètement canaliculé sur sa ligne médiane, finement et densement pointillé. Élytres presque carrées, plus longues que le prothorax, déprimées, finement et densement pointillées. Abdomen subparallèle, très-finement et très-densement pointillé, avec le cinquième segment presque lisse. Tarses postérieurs assez allongés, évidemment moins longs que les tibias.

♂ Le *cinquième segment abdominal* muni sur son milieu d'un petit tubercule dentiforme. Le *sixième* armé de chaque côté de son bord postérieur d'une petite dent, et, dans son milieu, de quatre denticules inégales et obsolètes, dont les intermédiaires plus larges et tronquées.

♀ Le *cinquième segment abdominal* inerme. Le *sixième* simplement arrondi à son bord postérieur.

Homalota languida, Erichson, Col. March. I, 318, 6; — Gen. et Spec. Staph. 86, 9. — Redtenbacher, Faun. Austr. 660, 25. — Heer, Faun. Col. Helv. 337, 50. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 394, 8.
Disopora languida, Thomson, Skand. Col. III, 58, 1. 1861.

Long. 0m,0043 (2 l.) — larg, 0m,0010 (l. 1/2.)

Corps allongé, subdéprimé, d'un noir de poix un peu brillant, avec le prothorax et les élytres moins foncées ; revêtu d'une très-fine pubescence cendrée, assez courte, couchée et assez serrée.

Tête un peu moins large que le prothorax, finement pubescente ; finement et assez densement pointillée, avec un léger espace lisse en arrière sur son milieu près du vertex ; d'un noir de poix assez brillant. *Front* large, subconvexe, offrant sur son milieu une impression ou sillon longitudinal court et lisse. *Épistome* longitudinalement convexe, presque lisse,

un peu roussâtre et éparsement cilié en avant. *Labre* subconvexe, presque lisse, d'un roux de poix brillant, éparsement et longuement cilié vers son sommet. *Parties de la bouche* testacées, avec la tranche externe des *mandibules* et le *pénultième article des palpes maxillaires* plus foncés : celui-ci distinctement cilié.

Yeux subovalairement arrondis, noirs.

Antennes assez grêles, sensiblement plus longues que la tête et le prothorax réunis ; très-légèrement et graduellement épaissies ; très-finement pubescentes et en outre distinctement pilosellées ; d'un roux brunâtre avec le premier article ordinairement plus clair ou testacé : celui-ci allongé, sensiblement renflé en massue, paré après le milieu de sa tranche supérieure d'une soie assez longue, obscure et redressée : les deuxième et troisième en cône allongé : le deuxième presque aussi long que le premier : le troisième paraissant aussi long ou à peine plus long que le deuxième : les quatrième à dixième subcylindrico-coniques, graduellement un peu plus courts et à peine plus épais, suballongés avec les pénultièmes un peu moins développés mais néanmoins évidemment plus longs que larges : le dernier oblong, beaucoup plus long que le précédent, subelliptique ou subfusiforme, acuminé au sommet.

Prothorax en carré subarrondi aux angles ; largement tronqué au sommet avec les angles antérieurs infléchis, à peine obtus et subarrondis ; sensiblement moins large que les élytres ; légèrement arqué en avant sur les côtés, avec ceux-ci, vus de dessus, subrectilignes en arrière, mais, vus latéralement, subsinués au devant des angles postérieurs qui sont subinfléchis, subobtus et à peine arrondis ; largement et obtusément arrondi à sa base, avec celle-ci parfois subsinueusement tronquée dans son milieu ; à peine convexe sur son disque ; creusé au devant de l'écusson d'une impression transversale, assez marquée, et, sur sa ligne médiane, d'un léger sillon canaliculé et plus ou moins obsolète ; très-finement et assez densement pubescent ; offrant en outre, sur le bord antérieur et sur les côtés, quelques soies obscures et redressées, bien distinctes ; finement et densement pointillé ; entièrement d'un brun de poix un peu brillant, mais moins foncé que la tête. *Repli* lisse, d'un testacé obscur.

Écusson finement et assez densement pubescent, finement pointillé, obscur.

Élytres presques carrées ; évidemment un peu plus longues que le prothorax ; à peine plus larges en arrière qu'en avant et subrectilignes sur leurs côtés ; formant à leur sommet vers la suture un angle rentrant sen-

sible ; à peine sinuées vers leur angle postéro-externe, avec le sutural émoussé ; déprimées ; parfois subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson ; finement et assez densement pubescentes ; offrant en outre derrière les épaules une longue soie obscure et redressée, et trois autres plus courtes et moins distinctes, situées plus en dedans, l'une vers le tiers, l'autre vers le milieu des côtés, et la troisième près du milieu de la base ; finement et densement pointillées, avec la ponctuation à peine ruguleuse, à peine moins fine, mais un peu plus serrée que celle du prothorax ; d'un brun obscur et un peu brillant, mais toujours d'une couleur moins foncée que la tête et l'abdomen. *Épaules* arrondies.

Abdomen assez allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, de deux fois et demie à trois fois plus prolongé que celles-ci ; subparallèle sur ses côtés jusqu'au sommet du troisième segment et puis un peu atténué tout à fait en arrière ; déprimé vers sa base, subconvexe postérieurement ; très-finement et très-densement pubescent et comme duveteux, avec des cils beaucoup plus longs et plus distincts le long du bord apical des trois ou quatre premiers segments ; offrant en outre, sur ses côtés, et sur sa partie dorsale postérieure, quelques soies obscures et redressées ; très-finement et très-densement pointillé sur les quatre premiers segments, à peine ponctué ou presque lisse sur le cinquième ; d'un noir de poix obscur, peu brillant sur les quatre premiers segments, brillant sur le cinquième, avec le bord apical des trois premiers et des cinquième et sixième parfois moins foncé. Les *trois premiers* subimpressionnés en travers à leur base : le cinquième très-éparsement sétosellé sur le dos, subégal au précédent, largement tronqué et muni à son bord apical d'une étroite membrane pâle et bien distincte : le sixième peu saillant, finement, assez densement et subaspèrement pointillé, parfois d'un roux de poix : celui de l'armure enfoui, densement et longuement cilié à son sommet.

Dessous du corps finement et densement pubescent, finement pointillé, d'un noir ou d'un brun de poix un peu brillant. *Métasternum* subconvexe, plus finement pointillé que les pièces latérales. *Ventre* convexe, plus densement pointillé que le postpectus, avec la ponctuation subrâpeuse ; à cinquième arceau à peine plus court que les précédents, mais plus lisse et plus brillant : le sixième assez saillant, à peine ponctué, souvent d'un roux de poix, assez fortement arrondi et finement cilié à son bord postérieur.

Pieds assez allongés, finement pubescents, finement pointillés, d'un testacé assez brillant, avec les hanches postérieures un peu plus foncées.

Cuisses à peine élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses, paraissant, vus de dessus leur tranche supérieure, un peu recourbés en dedans avant le sommet. *Tarses* assez étroits, finement et densement ciliés en dessous, beaucoup plus longuement mais parcimonieusement en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* suballongés, évidemment moins longs que les tibias, à premier article assez allongé, visiblement plus long que le deuxième, un peu moins long que les deux suivants réunis : les deuxième à quatrième suballongés ou oblongs, graduellement moins longs.

Patrie. Cette espèce est rare en France. Elle a été trouvée dans le Beaujolais, dans les débordements de l'Ardière. On la rencontre aussi à la Grande-Chartreuse, etc.

Obs. Elle ressemble à la *Disopora currax*, dont elle a le port. Elle est à peine plus grande, un peu moins déprimée, un peu moins noire, et les élytres et les pieds sont généralement moins obscurs. Surtout, l'abdomen est plus densement pointillé, avec les distinctions des mâles tout à fait différentes. Les antennes sont à peine moins grêles, testacées à leur base, avec leurs pénultièmes articles à peine plus longs, et le dernier au contraire un peu moins allongé, etc.

Elle rappelle, au premier abord, la *Disopora pavens*, décrite plus loin. Elle s'en distingue par sa taille un peu plus grande ; par ses antennes plus grêles, à articles septième à dixième beaucoup moins courts. Elle a aussi l'aspect du *Callicerus rigidicornis ;* mais elle est un peu moindre ; le pénultième article des palpes maxillaires est beaucoup moins renflé, et surtout les antennes sont beaucoup moins épaisses, avec les quatrième à dixième articles plus allongés, etc.

3. **Disopora longicollis**, Mulsant et Rey.

Allongée, sublinéaire, subdéprimée, finement et densement pubescente, d'un noir de poix assez brillant, avec les élytres d'un brun roussâtre, le sommet de l'abdomen et du ventre et leurs intersections d'un roux obscur, la bouche, la base des antennes et les pieds d'un roux testacé. Tête subfovéolée sur son milieu, très-finement et assez densement ponctuée. Antennes assez grêles, avec les deuxième et troisième articles très-allongés,

subégaux, les quatrième à septième oblongs, les huitième à dixième aussi larges que longs. Prothorax carré, rétréci en avant, sensiblement moins large que les élytres, obsolètement fovéolé vers sa base, finement et densement ponctué. Élytres subtransverses, un peu plus longues que le prothorax, déprimées, finement, très-densement et subruguleusement ponctuées. Abdomen subparallèle, assez fortement sétosellé vers son extrémité, très-finement et très-densement duveteux, très-finement et très-densement pointillé antérieurement, presque glabre et à peine ponctué sur les cinquième et sixième segments. Tarses postérieurs suballongés, sensiblement moins longs que les tibias.

♂ Le *cinquième segment abdominal* armé sur son milieu d'un petit tubercule dentiforme, parfois roussâtre. Le *sixième* muni sur son bord apical même de quatre petits tubercules obtus, rapprochés deux à deux, et de chaque côté d'une dent aiguë, un peu moins avancée que les tubercules. Le *sixième arceau ventral* prolongé en forme d'angle, dépassant sensiblement le segment abdominal correspondant.

♀ Le *cinquième segment abdominal* inerme. Le *sixième* simple et obtusément arrondi à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* peu prolongé, obtusément angulé au sommet, dépassant à peine le segment abdominal correspondant.

Homalota longicollis, MULSANT et REY, Op. Ent. 1852, I, 18, 3, pl. I, fig. 3. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 395, 10.
Homalota languida, KRAATZ, Ins. Deut. II, 313, 15.

Variété *a*. *Taille* un peu moindre. *Antennes* et *pieds* d'une couleur plus claire, ainsi que le sommet de l'abdomen et du ventre.

Long., $0^{m},0036$ (1 2/3 l.); — larg., $0^{m},0007$ (1/3 l.).

Corps allongé, sublinéaire, subdéprimé, d'un noir de poix assez brillant, avec les élytres souvent moins foncées, et le sommet de l'abdomen d'un roux obscur; revêtu d'une fine pubescence grisâtre, courte, couchée et serrée.

Tête un peu moins large que le prothorax, légèrement pubescente, très-finement, légèrement et assez densement ponctuée, d'un noir brillant. *Front* large, à peine convexe, offrant sur son milieu une petite fossette obsolète, souvent peu distincte, d'autres fois (♂) bien prononcée et

oblongue. *Epistome* longitudinalement convexe, lisse, offrant en avant un espace moins corné et d'un testacé livide et quelques soies obscures. *Labre* subconvexe, d'un noir de poix brillant, ruguleux et éparsement cilié vers son sommet. *Parties de la bouche* d'un roux testacé, avec la fine pointe des *mandibules* un peu rembrunie. *Pénultième article des palpes maxillaires* distinctement cilié.

Yeux subovalairement arrondis, noirs ou noirâtres.

Antennes assez grêles, un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis ; très-légèrement et graduellement épaissies ; légèrement ciliées vers leur base, finement duveteuses et en outre légèrement pilosellées ; d'un roux plus ou moins brunâtre, avec le premier article plus clair : celui-ci allongé, un peu épaissi en massue subelliptique, paré vers le milieu de sa tranche supérieure d'une assez longue soie obscure et redressée : les deuxième et troisième assez grêles, en cône très-allongé, subégaux, presque aussi longs séparément que le premier : les quatrième à dixième graduellement à peine plus épais et un peu plus courts, obconiques : le quatrième évidemment, les cinquième à septième un peu plus longs que larges : le huitième à peine, les neuvième et dixième non plus longs que larges : le dernier à peine aussi long que les deux précédents réunis, ovalaire-allongé, subacuminé au sommet.

Prothorax en carré arrondi aux angles non ou à peine plus long que large, distinctement rétréci près de son sommet ; largement et obtusément tronqué à celui-ci, avec les angles antérieurs fortement infléchis, obtus et arrondis ; sensiblement moins large que les élytres ; subarqué en avant sur les côtés, avec ceux-ci subrectilignes en arrière, vus de dessus, et, vus latéralement, subsinués au devant des angles postérieurs qui sont obtus mais à peine arrondis ; légèrement arrondi à sa base avec celle-ci souvent subtronquée dans son milieu ; faiblement convexe ou parfois subdéprimé sur son disque ; marqué au devant de l'écusson d'une fossette transversale, généralement peu sensible ; finement et densement pubescent, et offrant en outre, surtout sur les côtés, quelques soies obscures, fines et redressées ; finement et densement ponctué ; d'un noir ou d'un brun de poix assez brillant. *Repli* lisse, roussâtre.

Écusson finement pubescent, densement et finement pointillé, obscur.

Élytres subtransverses, un peu plus longues que le prothorax ; à peine plus larges en arrière qu'en avant et subrectilignes sur leurs côtés ; à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural subémoussé ; déprimées ou subdéprimées sur leur disque ; subimpressionnées

sur la suture derrière l'écusson ; finement et densement pubescentes, avec une soie obscure et redressée sur le côté des épaules ; finement et très-densement ponctuées, avec la ponctuation subruguleuse, un peu plus forte et plus serrée que celle du prothorax ; entièrement ou obscures ou d'un roux brunâtre assez brillant. *Épaules* assez saillantes, étroitement arrondies.

Abdomen allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, presque trois fois plus prolongé que celles-ci ; subparallèle ou à peine arqué sur les côtés, parfois à peine atténué vers son sommet ; subdéprimé vers sa base, assez convexe en arrière ; revêtu sur les quatre premiers segments d'un duvet cendré, très-fin, très-court, très-serré et leur imprimant une teinte grisâtre, avec des cils beaucoup plus longs au bord postérieur de chacun de ces segments ; presque glabre ou seulement éparsement mais assez longuement sétosellé sur les deux suivants ; offrant en outre, quelques rares soies obscures et redressées, sur les côtés et sur le dos, surtout vers leur extrémité ; très-finement et très-densement pointillé et comme chagriné sur les quatre premiers segments, avec les deux suivants éparsement ou à peine ponctués ; d'un noir de poix peu brillant sur les quatre premiers, brillant sur les cinquième et sixième, avec ce dernier et le sommet de tous les précédents d'un roux de poix plus ou moins obscur. Les *trois premiers* assez fortement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons lisse : les quatrième et cinquième à peine plus développés que les précédents : le cinquième largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième médiocrement saillant.

Dessous du corps finement et assez densement pubescent, finement et densement ponctué, d'un noir de poix brillant, avec l'extrémité et les intersections du ventre d'un roux de poix plus ou moins foncé. *Métasternum* subconvexe, légèrement ponctué snr son milieu. *Ventre* convexe, très-éparsement sétosellé, à poncuation subrâpeuse et plus serrée que celle du postpectus, plus écartée sur les deux derniers arceaux : le cinquième souvent plus court que les précédents : le sixième saillant, plus ou moins angulé au sommet, brièvement cilié à son bord apical.

Pieds suballongés, finement pubescents, légèrement ponctués, d'un roux brillant et plus ou moins testacé, ainsi que les hanches antérieures et intermédiaires, et la lame supérieure des postérieures. *Cuisses* faiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses, à peine recourbés en dedans avant leur sommet, vus de dessus leur tranche supérieure. *Tarses* étroits, assez longuement ciliés en

dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* suballongés, sensiblement moins longs que les tibias, à premier article assez allongé, évidemment plus long que le deuxième, visiblement moins long que les deux suivants réunis : les deuxième à quatrième suballongés, graduellement un peu moins longs.

PATRIE. Cette espèce est peu commune. Elle se prend sur le bord des rivières, sous les pierres et parmi les détritus végétaux, aux environs de Paris et de Lyon, dans le Beaujolais, etc.

OBS. Elle ressemble à la *Disopora languida*. Mais elle est beaucoup moindre ; les antennes ont leurs quatrième à dixième articles moins allongés. Le prothorax, plus étroit, paraît un peu moins court, carré ou presque oblong. L'abdomen est peut-être encore un peu plus finement et plus densement pointillé sur les quatre premiers segments, etc.

La couleur des élytres passe du noir brun au roux subtestacé. Dans la variété *a*, la taille est moindre $0^{m},0032$, (1 1/2 l.) ; les antennes et les pieds sont d'une couleur plus claire ou testacée, avec l'extrémité de l'abdomen largement de cette même teinte.

Les exemplaires des environs de Lyon sont généralement d'une taille plus petite que ceux de l'Allemagne, de la Prusse et du nord de la France.

4. **Disopora velox**, KRAATZ.

Allongée, sublinéaire, déprimée, très-finement et densement pubescente, d'un noir brillant, avec les élytres d'un brun de poix, les antennes obscures, la bouche et les pieds testacés. Tête subsillonnée sur son milieu, finement et assez densement pointillée. Antennes assez grêles, avec les deuxième et troisième articles assez allongés, les quatrième à septième oblongs, les huitième à dixième subégaux, aussi larges ou presque aussi larges que longs. Prothorax presque carré, moins large que les élytres, impressionné à sa base, très-finement et densement pointillé. Elytres presque carrées, sensiblement plus longues que le prothorax, déprimées, très-finement et très-densement pointillées. Abdomen subparallèle, très-finement et très-densement pointillé, avec le cinquième segment lisse. Tarses postérieurs suballongés, beaucoup moins longs que les tibias.

♂ Le *cinquième segment abdominal* muni sur son milieu d'une dent

saillante, aiguë au sommet, arquée ou voûtée en dessus. Le *sixième* offrant à son bord apical quatre dentelures ou tubercules dentiformes, dont les deux intermédiaires rapprochés et situés sur une lame plus prolongée. Le *sixième arceau ventral* étroitement et assez fortement arrondi au sommet, sensiblement plus prolongé que le segment abdominal correspondant.

♀ Le *cinquième segment abdominal* inerme. Le *sixième* simplement et obtusément arrondi à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* obtusément arrondi à son bord postérieur. Le *sixième arceau ventral* obtusément arrondi à son sommet, à peine plus prolongé que le segment abdominal correspondant.

Homalota velox, KRAATZ, Ins. Deut. II, 201, 4.
Homalota cambrica, WOLLASTON, App. Zool. 1855, CCV. — SHARP. Mon. 100, 6.

Long., 0^m,0027 (1 1/4 l.); — larg., 0^m,0005 (1/4 l.)

Corps allongé, sublinéaire, déprimé, d'un noir de poix brillant, avec les élytres un peu moins obscures ; revêtu d'une très-fine pubescence grisâtre, courte, couchée et serrée.

Tête à peine moins large que le prothorax, finement pubescente, finement et assez densement pointillée, d'un noir brillant. *Front* large, à peine convexe, creusé sur son milieu d'une légère impression sulciforme. *Épistome* longitudinalement convexe, presque lisse, éparsement cilié en avant. *Labre* subconvexe, d'un brun ou d'un roux de poix brillant, aspèrement ponctué et légèrement cilié vers son sommet. *Parties de la bouche* testacées, avec les *mandibules* rousses. *Pénultième article des palpes maxillaires* distinctement cilié.

Yeux subarrondis, noirs, parfois à reflets micacés.

Antennes assez grêles, un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis, graduellement et à peine épaissies ; finement duveteuses et en outre légèrement pilosellées ; obscures ou d'un roux brunâtre ; à premier article allongé, sensiblement épaissi en massue subcylindrico-elliptique, paré après le milieu de son arête supérieure d'une longue soie fine et redressée : les deuxième et troisième assez allongés, obconiques, subégaux, un peu moins longs séparément que le premier : les quatrième à dixième graduellement à peine plus épais et à peine plus courts : les quatrième à septième oblongs ou suboblongs, un peu plus longs que larges : les huitième à dixième à peine ou non plus longs que larges ; le dernier al-

longé, un peu moins long que les deux précédents réunis, subcylindrico-elliptiques, subacuminé au sommet.

Prothorax en carré à peine plus large que long, subarrondi aux angles et un peu plus étroit en arrière ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs fortement infléchis, à peine obtus et subarrondis ; sensiblement moins large que les élytres ; légèrement arqué en avant sur les côtés, avec ceux-ci, vus de dessus, subrectilignes en arrière, mais, vus latéralement, à peine sinués au devant des angles postérieurs qui sont un peu obtus et à peine arrondis ; largement arrondi à sa base, avec celle-ci subtronquée dans son milieu ; subdéprimé ou à peine convexe sur son disque ; creusé au devant de l'écusson d'une impression transversale, assez large et bien marquée ; très-finement et densement pubescent, avec les côtés parés parfois de quelques rares soies, assez courtes, caduques ou obsolètes ; très-finement et densement pointillé ; entièrement d'un noir de poix brillant. *Repli* lisse, testacé.

Écusson très-finement pubescent, finement chagriné, obscur.

Élytres en carré assez régulier ; environ une fois et demie aussi longues que le prothorax ; à peine plus larges en arrière qu'en avant et subrectilignes sur leurs côtés ; formant au sommet vers la suture un angle rentrant sensible, avec l'angle sutural obtus ; non visiblement sinuées vers leur angle postéro-externe ; déprimées ; parfois subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson ; très-finement et densement pubescentes ; très-finement et très-densement pointillées, avec la ponctuation à peine ruguleuse et un peu plus serrée que celle du prothorax ; entièrement brunâtres ou d'un brun de poix obscur et assez brillant ; parfois presque noires, mais, en tous cas, jamais aussi foncées que le prothorax. *Épaules* arrondies.

Abdomen assez allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, environ deux fois et demie plus prolongé que celles-ci ; subparallèle ou à peine arqué sur ses côtés ; souvent à peine atténué tout à fait en arrière ; subdéprimé vers sa base, faiblement convexe postérieurement ; très-finement pubescent, avec la pubescence assez longue mais peu serrée ; offrant en outre vers son extrémité, sur le dos et sur les côtés, quelques soies très-rares, obscures et plus ou moins redressées : très-finement et densement pointillé, avec le cinquième segment et le sommet du précédent lisses ou presque lisses ; presque entièrement d'un noir brillant. *Les trois premiers segments* légèrement sillonnés en travers à leur base : le cinquième un peu plus grand que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième peu sail-

lant, distinctement et assez densement pointillé, parfois d'un roux de poix à son bord postérieur.

Dessous du corps très-finement pubescent, légèrement et densement pointillé, d'un noir brillant. *Métasternum* subconvexe, obsolètement pointillé sur son milieu. *Ventre* convexe, à peine sétosellé en arrière; à pubescence un peu moins fine, un peu plus longue et un peu plus serrée qu'en dessus; un peu moins densement pointillé vers son extrémité; à cinquième arceau un peu plus court que les précédents; le sixième plus ou moins saillant, très-brièvement cilié-frangé à son bord apical.

Pieds assez allongés, finement pubescents, finement pointillés, d'un testacé brillant. *Cuisses* faiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, assez longuement ciliés en dessous, peu en dessus; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* un peu moins courts; les *postérieurs* suballongés, beaucoup moins longs que les tibias; à premier article suballongé, évidemment plus long que le deuxième, un peu moins long que les deux suivants réunis : les deuxième à quatrième suboblongs, graduellement un peu moins longs.

Patrie. Cette espèce se trouve au bord des rivières, dans diverses parties de la France, le Beaujolais, les environs de Lyon, la Provence, etc. Elle n'est pas très-rare sur les bords de la Saône, sous les pierres et sous les détritus végétaux.

Obs. Elle se distingue de la *Disopora longicollis* par sa taille moindre et par sa forme plus déprimée; par ses antennes moins longues, à deuxième et troisième articles moins allongés; par son prothorax à peine plus court, par son abdomen moins densement pointillé sur les quatre premiers segments. Les tarses postérieurs, moins développés, ont leurs deuxième à quatrième articles proportionnellement moins longs, etc.

M. Kraatz, auquel nous avions jadis communiqué cet insecte sous le nom d'*Homalota pallipes*, lui a imposé celui de *velox*, parce qu'il existait déjà une *Homalota pallipes Lucas*. Nous ferons observer, à cette occasion, que cette dernière appartient au genre *Oxypoda*.

La *Disopora velox* répond à l'*Homalota longula* de Fauvel (Insectes de Savoie et du Dauphiné, Not. Ent. III, 1865).

Nous avons vu trois échantillons d'une espèce voisine de la *velox*, et dont nous donnerons une description sommaire.

Disopora tenerrima, Mulsant et Rey.

Allongée, sublinéaire, déprimée, très-finement et brièvement pubescente, d'un brun assez brillant, avec la tête et les segments intermédiaires de l'abdomen noirs, la partie postérieure du prothorax, la base et le sommet de l'abdomen roussâtres, les élytres obscures et presque mates, les antennes d'un roux brunâtre, leur base, la bouche et les pieds testacés. Tête subsillonnée sur son milieu, finement chagrinée. Antennes faiblement épaissies, à deuxième et troisième articles suballongés, subégaux, les huitième à dixième à peine transverses. Prothorax subcarré, à peine rétréci en arrière, sensiblement moins large que les élytres, longitudinalement impressionné sur sa ligne médiane, finement et densement chagriné. Élytres presque carrées, sensiblement plus longues que le prothorax, déprimées, très-finement et très-densement pointillées ou comme finement chagrinées. Abdomen subparallèle, très-finement et densement pointillé, avec le cinquième segment presque lisse. Tarses postérieurs peu allongés, beaucoup moins longs que les tibias.

Long., 0^m, 0026 (1 1/4 l. à peine); — larg.; 0^m,0004 (1/5 l.).

Patrie. Les environs de Corte, en Corse (collection Revelière.)

Obs. Cette espèce ressemble à la *D. velox* et surtout à la *D. immatura*. La pubescence est plus fine et plus courte, et la ponctuation de la tête et du prothorax plus fine que dans ces deux espèces. Ces deux segments sont en même temps plus brillants.

Les antennes sont un peu plus épaissies que dans la première, un peu moins que dans la dernière, avec les pénultièmes articles un peu moins visiblement transverses que chez celle-ci. La forme est un peu plus déprimée et un peu plus étroite que chez la *velox*, avec la coloration différente, etc.

5. **Disopora immatura**, Mulsant et Rey.

Allongée, sublinéaire, déprimée, finement et densement pubescente, d'un noir de poix brillant, avec les antennes et les élytres d'un testacé obscur,

la bouche et les pieds plus pâles. Tête subimpressionnée sur son milieu, obsolètement et densement pointillée. Antennes sensiblement pilosellées, légèrement épaissies, à troisième article un peu moins long que le deuxième, les quatrième à sixième subcarrés, les septième à dixième visiblement transverses. Prothorax presque carré, subrétréci en arrière, moins large que les élytres, obsolètement sillonné sur son milieu, très-finement et densement pointillé. Élytres presque carrées, évidemment plus longues que le prothorax, déprimées, très-finement et très-densement pointillées. Abdomen subparallèle, très-finement et assez densement pointillé, avec le cinquième segment lisse. Tarses postérieurs suballongés, beaucoup moins longs que les tibias.

♂ Le *cinquième segment abdominal* muni sur son milieu, près du sommet, d'un tubercule dentiforme saillant. Le *sixième* offrant à son bord apical quatre dentelures, dont les intermédiaires plus rapprochées et situées sur une lame un peu plus prolongée. Le *sixième arceau ventral* arrondi au sommet, un peu plus prolongé que le segment abdominal correspondant.

♀ Nous est inconnue.

Disopora immatura, MULSANT et REY, Op. Ent. 1873, XV, 182.

Variété *a*. *Tête* d'un roux de poix. *Prothorax* et *élytres* d'un roux testacé.

Long., $0^{m},0027$ (1 1/4 l.); — larg., $0^{m},0005$ (1/4 l.).

Corps allongé, sublinéaire, déprimé, d'un noir peu brillant, avec les élytres d'un testacé obscur ; revêtu d'une fine pubescence d'un blond cendré, courte, couchée et serrée.

Tête à peine moins large que le prothorax, finement pubescente, très-finement, densement et obsolètement pointillée, d'un noir de poix brillant. *Front* large, subdéprimé, plus ou moins largement mais faiblement impressionné sur son milieu, offrant sur son vertex une fossette plus ou moins sensible. *Épistome* convexe, presque lisse, parfois roussâtre. *Labre* subconvexe, d'un roux brillant, aspèrement ponctué et éparsement cilié en avant. *Parties de la bouche* testacées, avec la fine pointe des *mandibules* obscure. *Pénultième article des palpes maxillaires* distinctement cilié.

Yeux subarrondis, noirs, parfois à reflets micacés.

Antennes un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis ; graduellement et légèrement épaissies ; très-finement duveteuses et en outre sensiblement pilosellées ; d'un roux testacé parfois assez obscur ; à premier article allongé, sensiblement épaissi en massue subelliptique, paré avant le sommet de son arête supérieure d'une longue soie fine et redressée : le deuxième allongé, obconique, un peu moins long que le premier : le troisième suballongé, obconique, un peu moins long que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais et un peu plus courts : le quatrième presque carré ou à peine plus long que large : les cinquième et sixième presque carrés : les septième à dixième légèrement transverses, avec les pénultièmes plus sensiblement : le dernier à peine aussi long que les deux précédents réunis, ovale-oblong ou subelliptique, subacuminé au sommet.

Prothorax en carré un peu rétréci en arrière, largement tronqué au sommet avec les angles antérieurs infléchis, subobtus et subarrondis ; sensiblement moins large que les élytres ; légèrement arqué en avant sur les côtés, avec ceux-ci, vus de dessus, subrectilignes en arrière, mais, vus latéralement, subsinués au devant des angles postérieurs qui sont un peu obtus et à peine arrondis ; très-largement arrondi à sa base avec celle-ci parfois subtronquée sur son milieu ; subdéprimé ou à peine convexe sur son disque ; subimpressionné au devant de l'écusson et en outre plus ou moins largement mais faiblement sillonné sur sa ligne médiane ; finement et densement pubescent ; offrant en outre sur les côtés quelques légères soies obscures et redressées ; très-finement, légèrement et densement pointillé ; entièrement d'un noir ou d'un brun de poix brillant. *Repli* lisse, testacé.

Écusson très-finement pubescent, très-finement pointillé, d'un brun de poix brillant.

Élytres en carré assez régulier, évidemment plus longues que le prothorax ; à peine plus larges en arrière qu'en avant et subrectilignes sur leurs côtés ; non distinctement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe avec le sutural presque droit ou à peine émoussé ; déprimées sur leur disque, parfois à peine impressionnées sur la suture derrière l'écusson ; finement et densement pubescentes ; très-finement et très-densement pointillées avec la ponctuation non à peine ruguleuse, mais un peu plus serrée que celle du prothorax ; entièrement d'un testacé plus ou moins obscur. *Épaules* arrondies.

Abdomen assez allongé, sensiblement moins large à sa base que les

élytres, de deux fois et demie à trois fois plus prolongé que celles-ci; subparallèle sur ses côtés jusqu'au sommet du quatrième segment et puis subatténué vers son extrémité; subdéprimé vers sa base, faiblement convexe en arrière; très-finement pubescent avec la pubescence peu serrée mais assez longue; offrant en outre, sur les côtés et sur le dos, surtout dans la partie postérieure, quelques soies obscures et redressées, bien distinctes; très-finement et densement pointillé, avec le cinquième segment lisse ou presque lisse; d'un noir brillant, avec le sommet du cinquième segment et le sixième parfois d'un roux de poix. *Le trois premiers* à peine impressionnés en travers à leur base : le cinquième un peu plus grand que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième peu saillant, à peine pointillé, distinctement sétosellé sur le dos.

Dessous du corps finement et assez densement pubescent, finement et assez densement pointillé, d'un noir de poix brillant avec l'extrémité du ventre souvent d'un roux de poix. *Métasternum* subconvexe. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé et un peu moins densement pointillé vers son extrémité; à cinquième arceau à peine aussi long que les précédents : le sixième médiocrement saillant, plus ou moins arrondi à son sommet.

Pieds assez allongés, finement pubescents, finement pointillés, d'un testacé assez brillant. *Cuisses* faiblement élargies vers leur milieu : les *intermédiaires* et *postérieures* avec une soie obscure et redressée, située près de la base, en bas de leur face interne. *Tibias* assez grêles, parés souvent sur leur tranche externe d'une ou de deux légères soies obscures et redressées. *Tarses* assez étroits, assez densement ciliés en dessous, un peu plus longuement mais parcimonieusement en dessus; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts; les *postérieurs* suballongés, beaucoup moins longs que les tibias, à premier article suballongé, évidemment plus long que le deuxième, sensiblement moins long que les deux suivants réunis : les deuxième à quatrième oblongs, graduellement un peu moins longs.

Patrie. Cette espèce est rare. Elle se trouve parmi les mousses humides, dans les environs de Lyon et dans le Beaujolais.

Obs. Elle est très-voisine de la *Disopora velox*, au point qu'on la prendrait volontiers pour une variété immature de cette espèce si ce n'était la structure toute différente des antennes. En effet, celles-ci sont moins grêles, avec les pénultièmes articles plus courts, le troisième moins long compa-

rativement au deuxième, les quatrième à septième moins oblongs ; leur couleur, ainsi que celle des élytres, est toujours moins obscure. En outre, la pubescence générale est un peu moins fine ; le prothorax est un peu rétréci en arrière et obsolètement canaliculé ; le premier article des tarses postérieurs est un peu moins développé, avec les deuxième à quatrième, par contre, un peu plus oblongs.

Elle varie pour la couleur. Ainsi, dans la variété *a*, la tête est d'un roux de poix, avec le prothorax et les élytres et parfois les intersections des premiers segments plus ou moins testacés.

Nous rapporterons ici la traduction de la phrase diagnostique d'une espèce que nous n'avons pas vue en nature :

6. **Disopora insecta**, Thomson.

Obscure, assez brillante, revêtue d'un duvet soyeux et flavescent, très-finement ponctuée, avec les antennes, les élytres et les pieds testacés ; prothorax rétréci vers sa base, profondément canaliculé.

Homalota insecta, Thomson, Ofv. af Vet. Ac. Förh, 1856, 93, 5.
Aloconota insecta, Thomson, Skand. Col. 1861, III, 8, 1.

Long., 1 l. 2/3.

Patrie. Cette espèce a été rencontrée depuis peu dans la Normandie, ainsi que dans les Cévennes.

Obs. Elle serait plus brillante que la *pavens*, avec le prothorax un peu plus rétréci en arrière et surtout plus profondément canaliculé sur le dos ; les antennes et les élytres seraient d'une couleur plus claire.

7. **Disopora pavens**, Erichson.

Allongée, sublinéaire, subdéprimée, très-finement et densement pubescente, d'un noir de poix assez brillant, avec les élytres d'un brun subtestacé, la base des antennes, la bouche et les pieds testacés. Tête obsolètement fovéolée sur son milieu, très-finement et densement ponctuée sur ses côtés. Antennes légèrement épaissies, légèrement pilosellées, avec les deuxième et troisième articles allongés, subégaux, les quatrième et cin-

quième oblongs, les septième à dixième légèrement transverses. Prothorax presque carré, un peu plus étroit en arrière où il est sensiblement moins large que les élytres, subimpressionné vers sa base, obsolètement canaliculé sur sa ligne médiane, très-finement et densement ponctué. Elytres assez fortement transverses, un peu plus longues que le prothorax, déprimées, finement et densement ponctuées. Abdomen subparallèle, très-finement et densement duveteux, très-finement et densement pointillé sur les quatre premiers segments, éparsement pubescent et presque lisse sur les deux suivants. Tarses postérieurs suballongés, sensiblement moins longs que les tibias.

♂ Le *cinquième segment abdominal* armé sur son milieu d'une carène acuminée ou dent oblongue, aiguë, comprimée. Le *sixième* muni sur son arête apicale de quatre petites dents ou tubercules obsolètes, rapprochés deux à deux. Le *sixième arceau ventral* prolongé en forme d'angle, dépassant sensiblement le segment abdominal correspondant. *Front* légèrement sillonné sur son milieu.

♀ Le *cinquième segment abdominal* inerme. Le *sixième* obtusément arrondi ou même subsinué à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* peu prolongé, arrondi ou obtusément angulé au sommet, dépassant à peine le segment abdominal correspondant. *Front* obsolètement sillonné sur son milieu.

Homalota pavens, ERICHSON, Col. March. I, 689; — Gen. et Spec. Staph. 85, 8. — REDTENBACHER, Faun. Austr. 659, 13. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr., I, 396, 13. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 214. 16.
Homalota quisquiliarum, ERICHSON, Col. March. I, 317, 5. — HEER, Faun. Col. Helv. I, 337, 49.
Homalota lissonura, THOMSON, Ofv. af Kongl. Vet. Acad. Förh. 1856, 92, 4.
Aloconota lissonura, THOMSON, Skand. Col. III, 9, 1861.

Variété *a*. *Dessus du corps* presque entièrement d'un testacé plus ou moins obscur.

Long., 0m,0036 (1 l. 2/3); — larg., 0m,00075 (1/3 l.).

Corps allongé, sublinéaire, subdéprimé, d'un brun ou d'un noir de poix assez brillant, avec les élytres d'un testacé brunâtre; revêtu d'une très-fine pubescence grisâtre, courte, couchée et serrée.

Tête un peu moins large que le prothorax, très-finement pubescente;

presque lisse entre les antennes, très-finement et densement ponctuée sur le reste de sa surface, avec la ponctuation plus serrée sur les côtés ; d'un noir de poix brillant. *Front* large, subdéprimé, offrant sur son milieu un sillon longitudinal lisse et plus (♂) ou moins (♀) prononcé. *Épistome* longitudinalement convexe, presque lisse, éparsement cilié en avant. *Labre* subconvexe, d'un noir de poix, éparsement et rugueusement ponctué sur son disque, légèrement cilié vers son sommet. *Parties de la bouche* testacées ou d'un roux testacé. *Pénultième article des palpes maxillaires* assez fortement cilié.

Yeux subovalairement arrondis, noirs.

Antennes un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis ; légèrement et graduellement épaissies ; légèrement ciliées vers leur base, très-finement duveteuses et en outre légèrement pilosellées ; brunâtres ou d'un roux obscur, avec le premier article testacé ou d'un roux testacé : celui-ci allongé, légèrement épaissi en massue subelliptique : les deuxième et troisième allongés, obconiques, subégaux, à peine moins longs séparément que le premier : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais et un peu plus courts, obconiques : les quatrième et cinquième plus ou moins oblongs : le sixième carré ou à peine transverse : les septième à dixième légèrement transverses, avec les pénultièmes néanmoins un peu plus courts : le dernier presque aussi long que les deux précédents réunis, en ovale assez allongé, subacuminé au sommet.

Prothorax presque en carré aussi long que large, subarrondi aux angles graduellement et même subsinueusement subrétréci en arrière ; obtusément et largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs fortement infléchis, obtus et arrondis ; sensiblement moins large postérieurement que les élytres ; évidemment arqué en avant sur ses côtés, avec ceux-ci, vus de dessus, subrectilignes ou même à peine sinués en arrière, mais, vus latéralement, sensiblement sinués au devant des angles postérieurs qui sont un peu obtus et à peine arrondis ; largement arrondi à sa base, avec celle-ci plus ou moins et parfois subsinueusement tronquée dans son milieu ; faiblement convexe ou subdéprimé sur son disque ; offrant au devant de l'écusson une impression légère et subarrondie, prolongée sur sa ligne médiane en forme de sillon canaliculé plus (♀) ou moins (♂) obsolète ; très-finement et densement pubescent ; paré en outre sur les côtés de quelques rares soies obscures et redressées, médiocrement longues ; très-finement et densement ponctué ; entièrement d'un noir ou d'un brun de poix assez brillant. *Repli* lisse, d'un testacé obscur.

Écusson très-finement pubescent, très-finement ponctué, obscur.

Élytres assez fortement transverses; un peu plus longues que le prothorax; à peine plus larges en arrière qu'en avant et subrectilignes sur leurs côtés; à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe avec le sutural subémoussé; déprimées ou subdéprimées sur leur disque et en outre sensiblement impressionnées sur la suture derrière l'écusson; très-finement et densement pubescentes; finement et densement ponctuées avec la ponctuation à peine ruguleuse et à peine plus forte que celle du prothorax; d'un brun assez brillant passant souvent au châtain ou même au testacé obscur. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen assez allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, environ trois fois plus prolongé que celles-ci; subparallèle ou à peine arqué sur ses côtés, parfois subatténué tout à fait vers son extrémité; subdéprimé vers sa base, assez convexe postérieurement; très-finement et densement pubescent sur les quatre premiers segments, éparsement sur les deux suivants, avec de longs cils au bord apical des quatre premiers et quelques légères soies obscures sur les côtés et vers le sommet; très-finement et densement pointillé sur les quatre premiers segments, presque lisse sur les cinquième et sixième; d'un noir de poix peu brillant sur les quatre premiers, brillant sur les deux derniers. Les *trois premiers* sensiblement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons lisse: les quatrième et cinquième à peine plus développés que les précédents, subégaux : le cinquième largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième assez saillant, éparsement ponctué sur le dos, rarement couleur de poix : celui de l'armure enfoui, offrant à son sommet deux larges faisceaux de cils pâles et assez longs.

Dessous du corps finement et densement pubescent, finement et densement ponctué, d'un noir de poix assez brillant, avec les intersections ventrales parfois moins foncées. *Métasternum* subconvexe. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé vers son sommet, à cinquième arceau un peu plus court que le précédent, plus parcimonieusement ponctué : le sixième plus ou moins saillant, subéparsement ponctué, plus ou moins angulé à son sommet, brièvement cilié à son bord apical.

Pieds assez allongés, finement pubescents, finement pointillés, d'un roux testacé assez brillant et plus ou moins clair, ainsi que les hanches antérieures et intermédiaires et la lame supérieure des postérieures. *Cuisses* faiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses, à peine recourbés en dedans avant leur sommet.

vus de dessus leur tranche supérieure. *Tarses* assez étroits, longuement ciliés en dessous, peu en dessus; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts; les *postérieurs* suballongés, sensiblement moins longs que les tibias, à premier article allongé, beaucoup plus long que le suivant, mais un peu moins long que les deux suivants réunis : les deuxième à quatrième suballongés, graduellement moins longs.

Patrie. Cette espèce n'est pas rare au bord des eaux, sous les pierres, les feuilles mortes et autres détritus végétaux, dans les environs de Paris et de Lyon, le Beaujolais. les Alpes, la Guienne, la Provence, les Pyrénées-Orientales, etc.

Obs. Elle se distingue de la *Disopora longicollis* par sa taille plus grande et sa forme un peu moins étroite; par ses antennes un peu moins grêles, avec leurs pénultièmes articles plus courts; par son prothorax un peu moins oblong, subrétréci en arrière, plus ou moins canaliculé sur sa ligne médiane; par ses élytres plus sensiblement transverses et à ponctuation moins visiblement ruguleuse ; par son abdomen un peu moins densement pubescent et un peu moins densement pointillé sur les quatre premiers segments et moins fortement sétosellé vers son sommet. La dent du cinquième segment abdominal des ♂ est plus forte et plus oblongue, avec le sommet du sixième autrement sculpté.

Elle se distingue de la *Disopora velox* à peu près par les mêmes caractères.

Elle diffère amplement de la *Disopora immatura* par sa couleur plus obscure et surtout par sa taille plus robuste dans toutes ses parties. En outre, les antennes sont moins sensiblement pilosellées, plus obscures et plus épaisses, avec les deuxième et troisième articles plus allongés et plus égaux, et les quatrième et cinquième oblongs, etc.

Contrairement aux espèces précédentes, nous n'avons point remarqué chez celle-ci de soie redressée sur l'arête supérieure du premier article des antennes.

Elle varie pour la couleur, qui passe du brun de poix au roux plus ou moins testacé et, en même temps, les antennes, les parties de la bouche et les pieds affectent une teinte plus pâle.

La *sulcifrons* de Stephens doit peut-être s'appliquer à la *pavens* d'Erichson.

Nous avons eu sous les yeux un exemplaire de taille un peu plus forte et dont les quatrième et cinquième articles des antennes nous ont paru un

peu plus oblongs. Nous l'avons considérée comme une simple variété accidentelle (*Disopora solida*, nobis).

Nous avons aussi examiné des échantillons provenant de la France orientale et dont les élytres sont plus obscures, plus déprimées, un peu plus courtes, non plus longues que le prothorax et surtout recouvertes d'une pubescence moins serrée et un peu plus longue. Cette variété est comme intermédiaire entre la *Disopora pavens* et la *Disopora gregaria*, si toutefois elle n'appartient pas à l'une ou à l'autre. Nous n'en avons vu que des exemplaires ♀ ; nous n'avons donc pu décider la question. Nous la nommerons jusqu'à nouvel ordre *Disopora heterodoxa*, nobis. Nous l'avons vue inscrite sous le nom de *languida*, mais à tort, car celle-ci n'a pas le prothorax rétréci en arrière, et, de plus, elle a les quatre premiers segments de l'abdomen plus duveteux, beaucoup plus densement et plus finement pointillés, avec les pénultièmes articles des antennes plus allongés.

DEUXIÈME GROUPE

Angle antéro-médian du métasternum court, obtus, non avancé au devant des trochanters, mais émettant de son sommet une tranche fine, linéaire et plus ou moins enfouie. Les *cinquième et sixième segments de l'abdomen* inermes chez les deux sexes : les *quatrième et cinquième* un peu plus grands que les précédents, subégaux.

Aloconota, Thomson, Ofv. af Kongl. Vet. Ac Förh. 1858, 33, 2 ; — Skand. Col. III, 7, 1860 (de ἄλοξ, sillon, νῶτος, dos.)

Obs. Comme on le voit, ce groupe se distingue du premier, non-seulement par le peu de développement de l'angle antéro-médian du métasternum, mais encore par les quatrième et cinquième segments abdominaux subégaux, et les cinquième et sixième sans saillies ni sculptures chez les ♂. Il ne renferme que deux espèces qu'on peut analyser ainsi :

a Le *quatrième segment abdominal* aussi densement pointillé que les précédents. *Vertex* non sillonné. Les *deuxième et troisième articles des antennes* subégaux, les *septième à dixième* subtransverses. GREGARIA (1).

(1) Chez cette espèce, la lame mésosternale souvent n'atteint pas le milieu des hanches inter-

aa Le *quatrième segment abdominal* moins densement pointillé que les précédents. *Vertex* sillonné. Le *troisième article des antennes* un peu moins long que le deuxième, les *septième à dixième* légèrement transverses. LATESULCATA.

8. **Disopora (Aloconota) gregaria**, Erichson.

Allongée, sublinéaire, subdéprimée, finement et densement pubescente, d'un noir de poix un peu brillant, avec les élytres noirâtres ou brunâtres, les antennes d'un roux obscur, la bouche et les pieds d'un roux testacé. Tête très-finement et densement ponctuée, parfois subfovéolée sur son milieu. Antennes légèrement épaissies, avec les deuxième et troisième articles allongés, subégaux, les sixième à dixième subtransverses. Prothorax subcarré, subrétréci en arrière, un peu moins large que les élytres, impressionné vers sa base, très-finement et densement ponctué. Élytres médiocrement transverses, un peu plus longues que le prothorax, déprimées, finement et très-densement ponctuées. Abdomen subparallèle, finement et densement ponctué sur les quatre premiers segments et sur le sixième, parcimonieusement ou presque lisse sur le cinquième. Tarses postérieurs allongés, un peu moins longs que les tibias.

♂ Le *sixième segment abdominal* peu saillant, à peine arrondi ou obtusément tronqué à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* étroitement arrondi au sommet, dépassant sensiblement le segment abdominal correspondant. *Front* offrant sur son milieu une légère fossette oblongue.

♀ Le *sixième segment abdominal* médiocrement saillant, sensiblement arrondi à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* assez fortement arrondi au sommet, dépassant à peine le segment abdominal correspondant. *Front* à fossette nulle ou à peine sensible.

Homalota gregaria, Erichson, Gen. et Spec. Staph. 87, 12. — Redtenbacher, Faun. Austr. 659, 18.— Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 400, 22.— Kraatz, Ins. Deut. II, 215, 17.
Tachyusa immunita, Erichson, Gen. et Spec. Staph. 916, 10-11.
Aloconota immunita, Thomson, Skand. Col. III, 10, 3, 1861.

médiaires. En tous cas, à cause du développement du premier article des tarses postérieurs, elle doit être retranchée du genre *Thinoecia* et rentrer nécessairement dans le genre *Disopora*.

Long., $0^{m},0033$ (1 1/2 l.) — larg., $0^{m},00055$ (1/4 l.)

Corps allongé, sublinéaire, subdéprimé, d'un brun de poix un peu brillant, avec les élytres souvent moins obscures; revêtu d'une fine pubescence cendrée, courte, couchée et serrée.

Tête à peine moins large que le prothorax, finement pubescente; très-finement, légèrement et densement ponctuée; d'un noir de poix brillant. *Front* large, à peine convexe, offrant parfois (♂) sur son milieu une légère fossette oblongue, avec un léger espace lisse souvent peu apparent. *Épistome* longitudinalement convexe, lisse, éparsement sétosellé en avant où il offre un espace submembraneux et livide. *Labre* subconvexe, d'un noir ou d'un brun de poix brillant, éparsement et rugueusement ponctué et légèrement cilié vers son sommet. *Parties de la bouche* testacées ou d'un roux testacé, avec l'extrémité des *mandibules* rembrunie. *Pénultième article des palpes maxillaires* distinctement cilié.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis; légèrement mais visiblement et graduellement épaissies; à peine ciliées vers leur base, très-finement duveteuses et en outre à peine pilosellées; entièrement d'un roux plus ou moins obscur; à premier article allongé, légèrement épaissi en massue subelliptique, paré après le milieu de son arête supérieure d'une légère soie redressée et plus ou moins caduque: les deuxième et troisième allongés, obconiques, subégaux: les quatrième à dixième graduellement un peu plus courts et un peu plus épais: le quatrième un peu plus long que large: le cinquième presque carré ou parfois à peine moins large que long: le sixième à peine, les septième à dixième très-légèrement transverses, avec les pénultièmes néanmoins un peu plus sensiblement: le dernier presque aussi long que les deux précédents réunis, ovalaire-oblong ou suballongé, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax en carré non ou à peine transverse, un peu arrondi aux angles et très-faiblement rétréci en arrière; largement tronqué au sommet avec les angles antérieurs fortement infléchis, obtus et arrondis; un peu moins large postérieurement que les élytres; subarqué en avant sur les côtés, avec ceux-ci, vus de dessus, subrectilignes en arrière, mais, vus latéralement, faiblement sinués au devant des angles postérieurs qui sont obtus et à peine arrondis; largement arrondi à sa base, avec celle-ci sou-

vent subtronquée dans son milieu ; subdéprimé ou à peine convexe sur son disque ; creusé au devant de l'écusson d'une large impression plus ou moins prononcée, souvent plus ou moins prolongée en avant, parfois même jusque sur le milieu du dos ou au delà ; très-finement et densement pubescent ; très-finement et densement ponctué, avec la ponctuation un peu plus serrée et subruguleuse dans le fond de l'impression basilaire ; d'un noir de poix un peu brillant. *Repli* lisse, roussâtre.

Écusson finement pubescent, finement ponctué, d'un noir de poix assez brillant.

Élytres médiocrement transverses ; un peu plus longues que le prothorax ; à peine plus larges en arrière qu'en avant et subrectilignes sur les côtés ; à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe avec le sutural subémoussé ; déprimées sur leur disque, parfois légèremen impressionnées sur la suture derrière l'écusson ; finement et densement pubescentes ; finement et très-densement ponctuées avec la ponctuation subruguleuse, un peu plus forte et un peu plus serrée que celle du prothorax : entièrement d'un brun de poix un peu brillant, rarement aussi foncé que le prothorax et passant parfois au roux testacé. *Épaules* arrondies.

Abdomen assez allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, environ de deux fois et demie à trois fois plus prolongé que celles-ci ; subparallèle ou faiblement arqué sur ses côtés ou parfois subatténué tout à fait vers son extrémité ; subdéprimé vers sa base, subconvexe postérieurement ; finement, assez longuement et densement pubescent, éparsement sur les derniers segments ; offrant en outre sur le dos et sur les côtés, surtout dans leur partie postérieure, quelques rares soies obscures et redressées, médiocrement longues et parfois peu apparentes ; finement et densement ponctué sur les quatre premiers segments et sur le sixième, avec le cinquième à peine ponctué ou presque lisse ; entièrement d'un noir de poix plus brillant vers le sommet. *Les trois premiers segments* sensiblement sillonnés en travers à leur base avec le fond des sillons lisse : les quatrième et cinquième un peu ou à peine plus développés que les précédents, subégaux : le cinquième largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième souvent peu saillant, rarement couleur de poix à son sommet.

Dessous du corps finement et assez densement pubescent, finement et densement ponctué, d'un noir brillant avec les intersections ventrales parfois couleur de poix. *Métasternum* subconvexe. *Ventre* convexe, à

pubescence assez longue, surtout en arrière, à ponctuation obsolètement râpeuse, moins serrée vers l'extrémité ; à cinquième arceau plus court que les précédents : le sixième plus ou moins saillant, plus ou moins fortement arrondi à son sommet, finement et brièvement cilié à son bord apical.

Pieds assez allongés, finement pubescents, finement ponctués, d'un roux testacé assez brillant, ou testacés avec la lame inférieure des hanches postérieures toujours rembrunie. *Cuisses* à peine élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, longuement ciliés en dessous, moins en dessus : les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* sensiblement moins courts ; les *postérieurs* allongés, un peu moins longs que les tibias, à premier article allongé, sensiblement plus long que le deuxième, celui-ci suballongé : les deuxième à quatrième graduellement un peu moins longs.

Patrie. Cette espèce est assez commune dans presque toute la France. Elle fréquente le bord des eaux et les mousses humides. Elle n'est pas rare aux environs de Lyon, dans le Languedoc et dans la Provence, parmi les débris charriés par les inondations.

Obs. Elle diffère de la *Disopora pavens* par sa forme un peu plus linéaire et par sa taille un peu moindre. Les antennes sont un peu moins épaisses. La tête est un peu plus large comparativement au prothorax. Celui-ci, non subsinueusement rétréci en arrière vu de dessus, est seulement un peu moins large à sa base que les élytres, avec son disque rarement sillonné sur toute la longueur de sa ligne médiane, et ses côtés non ou à peine sétosellés. Les élytres sont moins fortement transverses et généralement d'une couleur plus obscure. L'abdomen est moins densement pubescent et moins densement pointillé sur les quatre premiers segments, avec le sixième presque aussi densement que le quatrième. Les quatre premiers articles des tarses postérieurs, le premier surtout, sont proportionnellement plus allongés. Enfin, les ♂ n'offrent point de dent ou tubercule sur le milieu du cinquième segment abdominal, et le sixième est inerme à son bord postérieur, etc.

Quelquefois (variété *a*) le prothorax et les élytres sont d'un brun roussâtre ou testacé, avec le sommet de l'abdomen d'un roux de poix, les antennes et les pieds testacés.

Rarement, les cuisses, ainsi que les hanches, sont légèrement rembrunies.

L'impression du prothorax varie aussi beaucoup. Elle est tantôt assez réduite, tantôt large et plus ou moins prolongée en avant (variété *b*). Nous possédons même un exemplaire, de forme plus étroite, pris en Provence, et dont le prothorax paraît sillonné-canaliculé sur toute sa longueur. Peut-être est-ce cette dernière variété qu'Erichson a décrite sous le nom de *Tachyusa immunita ?*

Nous avons aussi vu un individu, également de forme plus étroite, dont la teinte est plus mate, dont les antennes sont moins obscures, et dont le prothorax offre sur son milieu une large impression longitudinale, peu profonde et n'atteignant ni la base ni le sommet (*Disopora subimpressa*, nobis). Peut-être est-ce là une variété accidentelle ?

Peut-être doit-on rapporter à la *gregaria* d'Erichson la *longiuscula* de Stephens ?

9. Disopora (Aloconota) latesulcata, Mulsant et Rey.

Allongée, sublinéaire, subdéprimée, finement et densement pubescente, d'un noir brillant, avec les élytres et le sommet de l'abdomen d'un brun de poix, les antennes d'un roux obscur, la bouche et les pieds testacés. Tête finement et densement pointillée, parfois (♂) subsillonnée sur son milieu ainsi que sur le vertex. Antennes légèrement épaissies, à troisième article un peu moins long que le deuxième, les cinquième et sixième aussi larges que longs, les septième à dixième légèrement transverses. Prothorax subtransverse, visiblement rétréci en arrière, sensiblement moins large que les élytres, plus ou moins largement sillonné sur sa ligne médiane, très-finement et densement pointillé. Élytres légèrement transverses, évidemment plus longues que le prothorax, déprimées, finement et densement ponctuées. Abdomen subparallèle, éparsement sétosellé, finement et assez densement ponctué sur les trois premiers segments et sur le sixième, parcimonieusement sur le quatrième, très-peu sur le cinquième. Tarses postérieurs allongés, un peu moins longs que les tibias.

♂ *Front* subsillonné sur son milieu, ainsi que le *vertex*. *Prothorax* largement sillonné sur sa ligne médiane.

♀ *Front* simplement convexe. *Vertex* non sillonné. *Prothorax* simplement et transversalement impressionné vers sa base.

Disopora latesulcata, Mulsant et Rey, Op. Ent. 1873, XV, 183.

Long., 0^m,0032 (1 1/3 l.); — larg., 0^m,0006 (1/3 l.).

Corps allongé, sublinéaire, subdéprimé, d'un noir brillant, avec les élytres et le sommet de l'abdomen d'un brun de poix ; revêtu d'une fine pubescence cendrée, assez courte, couchée et serrée.

Tête à peine arrondie sur les côtés, un peu ou à peine moins large que le prothorax, légèrement pubescente, finement et densement pointillée, d'un noir brillant. *Front* large, déprimé ou faiblement convexe sur son disque, offrant parfois (♂) sur son milieu un léger sillon longitudinal lisse, raccourci en avant, affaibli en arrière, mais reparaissant plus fortement sur le vertex où il échancre d'une manière sensible la base du crâne. *Épistome* longitudinalement convexe, lisse supérieurement, obsolètement ruguleux vers son extrémité. *Labre* à peine convexe, d'un noir de poix, offrant vers son sommet quelques points enfoncés et quelques cils pâles et brillants. *Parties de la bouche* d'un roux testacé, avec le *pénultième article des palpes maxillaires* plus foncé : celui-ci distinctement cilié.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes à peine plus longues que la tête et le prothorax réunis ; légèrement et graduellement épaissies ; finement ciliées inférieurement, finement duveteuses et en outre faiblement pilosellées ; entièrement d'un roux obscur ou brunâtre ; à premier article allongé, légèrement épaissi en massue, paré après le milieu de son arête supérieure d'une soie obscure, redressée et assez longue : le deuxième allongé, obconique, presque aussi long que le premier : le troisième suballongé, obconique, un peu moins long que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement un peu plus courts et un peu plus épais, obconiques : le quatrième à peine plus long que large : les cinquième et sixième aussi larges que longs : les septième à dixième légèrement transverses, avec les pénultièmes un peu plus sensiblement : le dernier presque aussi long que les deux précédents réunis, ovalaire-oblong, acuminé au sommet.

Prothorax en carré subtransverse, subarrondi aux angles et visiblement rétréci en arrière ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs fortement infléchis, subobtus et subarrondis ; sensiblement moins large que les élytres ; à peine arqué en avant sur les côtés, avec ceux-ci, vus de dessus, subrectilignes postérieurement, mais, vus latéralement, sinués au devant des angles postérieurs, qui sont obtus mais à peine arrondis ; largement arrondi à sa base, avec celle-ci subsinueusement

tronquée dans son milieu ; subdéprimé sur son disque ; transversalement impressionné vers sa base (♀), ou bien (♂) creusé sur sa ligne médiane d'un large sillon qui s'affaiblit antérieurement ; finement et densement pubescent, avec les côtés parés en outre de deux ou trois légers cils redressés et assez courts ; très-finement et densement pointillé ; d'un noir brillant. *Repli* lisse, d'un testacé livide.

Écusson très-finement pubescent, très-finement pointillé, d'un noir brillant.

Élytres légèrement transverses ; évidemment plus longues que le prothorax, un peu plus larges en arrière qu'en avant et subrectilignes sur les côtés ; non sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural émoussé ; déprimées sur leur disque, sensiblement impressionnées sur la suture derrière l'écusson ; finement et densement pubescentes, avec le côté des épaules paré d'une légère et courte soie subredressée ; finement et densement ponctuées, avec la ponctuation subrâpeuse et un peu plus forte que celle du prothorax ; entièrement d'un noir ou d'un brun de poix brillant. *Épaules* arrondies.

Abdomen suballongé, un peu moins large à sa base que les élytres, à peine trois fois plus prolongé que celles-ci ; subparallèle ou à peine arqué sur les côtés ; faiblement convexe vers sa base, un peu plus fortement vers son extrémité ; très-finement et subéparsement pubescent, avec la pubescence beaucoup plus longue que celle des élytres, plus courte et plus écartée sur le cinquième segment ; offrant en outre, sur les côtés et sur la partie postérieure du dos, quelques légères soies obscures, assez courtes et redressées, avec quelques-unes un peu plus longues vers le sommet, sur le sixième segment ; finement et assez densement ponctué sur les trois premiers et le sixième, éparsement sur le quatrième, très-peu sur le cinquième, avec les points de l'extrémité de celui-ci finement granulés ; d'un noir brillant, avec le sommet couleur de poix. Le *premier segment* légèrement, les *deuxième* et *troisième* à peine sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons lisse : le quatrième un peu plus grand que les précédents : le cinquième subégal au quatrième ou à peine plus développé, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane blanchâtre : le sixième peu saillant, à peine arrondi à son bord postérieur : celui de l'armure plus ou moins enfoui, pubescent, d'un roux de poix.

Dessous du corps finement et assez densement pubescent, finement et assez densement pointillé, d'un noir brillant avec le sommet du ventre à

peine moins foncé. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, à pubescence plus longue en arrière ; à ponctuation obsolètement râpeuse, un peu moins serrée postérieurement ; à cinquième arceau subégal au précédent : le sixième assez saillant, largement arrondi au sommet.

Pieds suballongés, finement pubescents, finement pointillés, d'un roux testacé ou d'un testacé de poix brillant, avec les hanches plus obscures. *Cuisses* faiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* médiocrement grêles ; les *intermédiaires* et *postérieurs* parfois parés sur leur tranche externe d'un ou de deux légers cils redressés, peu apparents ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, assez longuement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* allongés, un peu moins longs que les tibias, à premier article sensiblement plus long que le suivant, les deuxième à quatrième suballongés ou oblongs, graduellement moins longs.

Patrie. Cette espèce se prend, mais très-rarement, aux environs de Lyon, sur le bord des rivières.

Obs. Elle ressemble à la *Disopora gregaria*, dont elle diffère par la base des antennes plus obscure, avec le troisième article moins long relativement au deuxième, et les pénultièmes un peu plus visiblement transverses ; par son prothorax un peu plus court, un peu plus rétréci en arrière, plus largement et plus profondément sillonné sur sa ligne médiane (♂) ; par le quatrième segment abdominal moins ponctué, et surtout par sa tête échancrée dans son milieu à sa base (♂).

Ce dernier caractère, avec celui de la couleur plus obscure du sommet de l'abdomen, ajouté au moins grand développement du troisième article des antennes, suffit pour distinguer cette espèce de la *Metaxya elongatula*, à laquelle elle ressemble beaucoup. Du reste, elle est d'une teinte plus noire et plus brillante, et les tempes n'offrent point de rebord latéral.

Accidentellement, le prothorax offre sur son disque quatre points enfoncés, distants et disposés en quadrille.

Genre *Thinoecia*, Thinécie ; Mulsant et Rey. [1]

Étymologie : θὶν, sable ; οἰκέω, j'habite.

Caractères. Corps allongé, plus ou moins linéaire, déprimé ou subdéprimé, ailé.

Tête en carré transverse ou subtransverse, à peine moins large que le prothorax, un peu resserrée à sa base, plus ou moins obtusément angulée en avant, saillante, à peine inclinée. *Tempes* non rebordées sur les côtés. *Épistome* largement tronqué en avant. *Labre* court, fortement transverse, tronqué à son bord antérieur. *Mandibules* peu saillantes, simples à leur pointe, mutiques en dedans, arquées vers leur extrémité. *Palpes maxillaires* plus ou moins développés, de quatre articles : le troisième plus long que le deuxième, plus ou moins épaissi : le dernier petit, grêle, subulé. *Palpes labiaux* petits, de trois articles : le dernier plus long et à peine plus étroit que les précédents, subcylindrique. *Menton* grand, transverse, plus étroit en avant, tronqué ou à peine échancré au sommet. *Tige des mâchoires* plus ou moins angulée à la base.

Yeux médiocres ou assez grands, subovalaires ou subarrondis, peu saillants, séparés du prothorax par un intervalle plus ou moins grand.

Antennes généralement suballongées, plus ou moins grêles, subfiliformes ou à peine épaissies, insérées entre les yeux dans une fossette sensible dont la partie supérieure joint le bord antéro-interne des mêmes organes ; de onze articles : les deux premiers plus ou moins allongés, le troisième parfois plus court : les quatrième à dixième de grandeur variable, non ou rarement transverses, non ou peu contigus : le dernier grand, ovalaire ou ovalaire oblong, parfois suballongé.

Prothorax subcarré ou en carré plus ou moins transverse, souvent un peu rétréci en arrière, ordinairement un peu moins large que les élytres ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, émoussés ou subarrondis et les postérieurs plus ou moins obtus ; largement arrondi à sa base ; très-finement rebordé sur celle-ci et sur les côtés, avec le rebord de ceux-ci subsinué en arrière et redescendant en avant dès le tiers basilaire. *Repli* large, visible vu de côté, à bord interne arqué ou obtusément angulé.

Ecusson petit ou médiocre, triangulaire.

Élytres carrées ou en carré suboblong, subcarrément coupées à leur bord apical ; non sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural parfois très-émoussé ou subarrondi ; simples et subrectilignes sur leurs côtés ; à peine rebordées au sommet et sur la suture. *Repli* assez étroit, à bord inférieur presque droit. *Epaules* légèrement saillantes.

Prosternum peu développé au devant des hanches antérieures, formant entre celles-ci un angle court et très-obtus. *Lame mésosternale* en angle droit ou à peine aigu, finement rebordé sur les côtés, prolongé seulement jusqu'au tiers des hanches intermédiaires. *Médiépisternums* grands, confondus avec le mésosternum ; *médiépimères* assez développées, subtriangulaires. *Métasternum* grand, subsinué et rebordé au devant des hanches postérieures, non ou à peine angulé entre celles-ci ; offrant entre les intermédiaires un angle très-court, non prolongé en avant des trochanters, parfois à peine sensible ou réduit à une simple saillie arquée. *Postépisternums* assez étroits, à bord interne subparallèle au repli des élytres ; *postépimères* petites ou presque cachées.

Abdomen suballongé, subparallèle, un peu moins large que les élytres, peu convexe ou subdéprimé sur le dos, fortement rebordé sur les côtés, pouvant sensiblement se relever en l'air ; avec les quatre premiers segments subégaux et le cinquième beaucoup plus grand : le premier légèrement, les deuxième et troisième non ou à peine sillonnés ou impressionnés en travers à leur base : le sixième plus ou moins saillant, rétractile : celui de l'armure caché. *Ventre* convexe, à premier arceau un peu plus grand que les suivants, ceux-ci subégaux, le cinquième parfois à peine plus long, le sixième plus ou moins saillant, rétractile.

Hanches antérieures grandes, saillantes, coniques, obliques, plus courtes que les cuisses, plus ou moins renversées en arrière, convexes en avant, planes en dessous, contiguës au sommet. Les *intermédiaires* moins grandes, conico-obovales, peu saillantes, obliquement disposées, plus ou moins (1) fortement contiguës sur les deux tiers ou au moins la moitié de leur longueur. Les *postérieures* grandes, subcontiguës ou très-rapprochées à leur base, très-divergentes au sommet ; à *lame supérieure* nulle

(1) Quelquefois les hanches intermédiaires paraissent légèrement écartées, mais cet état n'est qu'accidentel. On aperçoit alors entre elles un filet mince et tranchant partant de l'angle antéro-médian du métasternum et prolongé jusqu'à la pointe mésosternale, lequel filet, plus ou moins enfoui, se trouve tout à fait caché quand les hanches viennent à se rejoindre, c'est-à-dire à prendre leur position normale.

en dehors, subitement dilatée en dedans en cône assez saillant ; à *lame inférieure* transverse, assez large, explanée, subparallèle.

Pieds assez allongés. *Trochanters antérieurs* et *intermédiaires* petits, subcunéiformes ; les *postérieurs* grands, obovales, subarrondis et subdétachés au sommet. *Cuisses* débordant passablement les côtés du corps, comprimées, subélargies, les antérieures avant, les autres après leur milieu. *Tibias* assez grêles, droits ou presque droits, subrétrécis vers leur base, munis au bout de leur tranche inférieure de deux petits éperons très-grêles, parfois peu sensibles ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* peu ou assez étroits, ordinairement peu allongés, subfiliformes ou à peine atténués vers leur extrémité ; les *antérieurs* de quatre articles, les *intermédiaires* et *postérieures* de cinq ; les *antérieurs* courts, avec les trois premiers articles courts, subégaux, et le dernier subégal aux trois précédents réunis ; les *intermédiaires* un peu moins courts, avec les quatre premiers articles assez courts, subégaux, et le dernier subégal aux trois précédents réunis ; les *postérieurs* peu allongés, beaucoup moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles courts, assez courts ou même oblongs mais subnoueux, subégaux ou graduellement à peine plus courts, et le dernier aussi long ou un peu plus long que les deux précédents réunis. *Ongles* assez grands, très-grêles, subarqués.

Obs. Le genre *Thinoecia* renferme des espèces de petite ou d'assez petite taille, à démarche oblique ou saccadée, habitant le sable des rivières.

Il diffère des vraies *Homalotes* par la structure de la lame mésosternale et le rapprochement des hanches intermédiaires. Les antennes sont généralement filiformes ou presque filiformes, ce qui le distingue essentiellement du genre *Hygroecia*.

La plupart des espèces de ce genre rappellent, par leur forme et par leurs mœurs, les *Thinobies* de la famille des *Oxytéliens*, dont elles diffèrent par l'insertion des antennes moins loin des yeux.

Les espèces du genre *Thinoecia* constituent une coupe assez homogène. Elles sont assez nombreuses et peuvent être distribuées en deux groupes.

PREMIER GROUPE

Le *troisième article des antennes* subégal au deuxième. (Sous-genre *Thinoecia* proprement dit).

a Les *deuxième et troisième articles des antennes* allongés, les *quatrième à dixième* suballongés. *Prothorax* subcarré. *Élytres* testacées. *Taille* moyenne. GRACILICORNIS.

aa Les *deuxième et troisième articles des antennes* suballongés, les *cinquième à dixième* oblongs.

b *Prothorax* subtransverse. *Élytres* presque carrées ou subtransverses. *Abdomen* très finement et assez densement pointillé.

c *Prothorax* simplement impressionné vers sa base.

d *Antennes* obscures, à *quatrième article* oblong, à peine moins long que les suivants. *Front* presque plan. *Corps* d'un noir brillant. *Taille* assez petite. LIBITINA.

dd *Antennes* testacées, à *quatrième article* subcarré, évidemment moins long que les suivants. *Front* subexcavé. *Corps* d'un noir assez brillant, avec les élytres brunâtres et le sommet de l'abdomen roussâtre. *Taille* petite. HAESITANS.

cc *Prothorax* largement sillonné sur sa ligne médiane. Le *quatrième article des antennes* suboblong, évidemment plus court que le cinquième. *Front* sillonné sur son milieu. *Corps* d'un brun de poix, avec l'extrémité de l'abdomen testacée. *Taille* petite. MERITA.

bb *Prothorax* subcarré, obsolètement canaliculé sur sa ligne médiane. *Élytres* en carré oblong. *Abdomen* très-finement, très-densement et uniformément pointillé. *Corps* brunâtre, avec les élytres moins foncées. *Taille* petite. FRAGILICORNIS.

1. Thinoecia gracilicornis, ERICHSON.

Allongée, sublinéaire, déprimée, très-finement et densement pubescente, d'un noir assez brillant, avec la bouche et les pieds testacés, les élytres d'un testacé obscur, avec la région scutellaire plus ou moins rembrunie. Tête finement et assez densement pointillée, plus ou moins impressionnée sur son milieu. Antennes grêles, avec les deuxième et troisième articles allongés, subégaux, les quatrième à dixième suballongés, subégaux. Prothorax subcarré, plus étroit que les élytres, fovéolé ou impressionné vers sa base, finement et densement pointillé. Élytres pres-

que carrées, plus longues que le prothorax, déprimées, finement et très-densement pointillées. Abdomen subparallèle, à pubescence longue, finement et densement pointillé. Tarses assez courts, les postérieurs beaucoup moins longs que les tibias.

♂ Le *sixième segment abdominal* assez saillant, subarrondi à son sommet. Le *sixième arceau ventral* saillant, fortement arrondi à son bord apical, avec celui-ci longuement et assez densement cilié. *Front* largement impressionné sur son milieu. Les *deuxième à quatrième articles des antennes* parés à leur sommet interne d'un long cil, peu incliné.

♀ Le *sixième segment abdominal* peu saillant, obtusément tronqué à son sommet. Le *sixième arceau ventral* assez saillant, sinué au milieu de son bord apical, avec celui-ci assez longuement et parcimonieusement cilié. *Front* légèrement impressionné sur son milieu. Les *deuxième à quatrième articles des antennes* simplement ciliés à leur sommet interne.

Homalota gracilicornis, ERICHSON, Gen. et Spec. Staph. 86, 10. — REDTENBACHER. Faun. Austr. 659, 19. — HEER, Faun. Col. Helv. I, 597, 50. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 394, 7. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 199, 2.

Long., 0^m,0036 (1 2/3 l.); — larg., 0^m,0007 (1/3 l.).

Corps allongé, sublinéaire, déprimé, d'un noir assez brillant avec les élytres d'un testacé plus ou moins obscur; revêtu d'une très-fine pubescence cendrée, assez courte, couchée et serrée.

Tête à peine moins large que le prothorax, finement pubescente, finement et assez densement pointillée, d'un noir brillant. *Front* large, subdéprimé, creusé en outre sur son milieu d'une impression bien distincte, subsulciforme et plus (♂) ou moins (♀) grande. *Épistome* légèrement convexe, presque lisse, éparsement cilié en avant. *Labre* subconvexe, presque lisse, d'un roux de poix, offrant vers son sommet quelques longs cils pâles et naissant chacun d'une petite aspérité ou point granulé. *Parties de la bouche* testacées ou d'un testacé de poix avec les *mandibules* rousses et leur fine pointe rembrunie. *Pénultième article des palpes maxillaires* légèrement cilié.

Yeux subovalairement arrondis, noirs.

Antennes grêles, évidemment moins longues que la tête et le prothorax réunis, subfiliformes ou à peine plus épaisses vers leur extrémité ; très-finement pubescentes et en outre légèrement pilosellées, avec les premiers

articles distinctement ciliés ; entièrement obscures ou d'un roux brunâtre ; à premier article légèrement épaissi en massue subelliptique, paré vers le milieu de son arête supérieure d'une longue soie obscure et redressée : les deuxième et troisième en cône renversé et allongé : le deuxième un peu moins long que le premier, le troisième subégal au deuxième : les quatrième à dixième suballongés, obconiques, subégaux, avec les trois ou quatre derniers subgraduellement à peine plus épais : le dernier plus long que le précédent, subfusiforme, subacuminé au sommet.

Prothorax en carré à peine plus large que long, mais subarrondi aux angles ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs fortement infléchis, un peu obtus et à peine arrondis ; sensiblement moins large, que les élytres ; légèrement arqué en avant sur les côtés, avec ceux-ci subrectilignes en arrière, vus de dessus, mais, vus latéralement, subsinués au devant des angles postérieurs qui sont subinfléchis, subobtus et à peine arrondis ; largement et obtusément arrondi à sa base avec celle-ci souvent subtronquée dans son milieu ; à peine convexe et subdéprimé sur son disque ; creusé au devant de l'écusson d'une fossette ou impression transversale, peu profonde, mais assez distincte ; très-finement et densement pubescent ; offrant en outre sur le bord antérieur et sur les côtés quelques soies obscures et redressées, dont une plus longue vers le milieu de ceux-ci ; finement, légèrement et densement pointillé ; entièrement d'un noir assez brillant. *Repli* lisse, d'un roux de poix livide.

Écusson très-finement pubescent, très-finement et densement pointillé, obscur.

Élytres presque carrées ; évidemment plus longues que le prothorax ; à peine plus larges en arrière qu'en avant ; subrectilignes sur leurs côtés ; non sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe avec le sutural émoussé ; déprimées, parfois subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson ; très-finement et densement pubescentes, offrant parfois sur les côtés vers les épaules une soie obscure, redressée, courte et souvent caduque ou obsolète ; finement et très-densement pointillées, avec la ponctuation évidemment plus serrée que celle du prothorax ; d'un testacé obscur et assez brillant, avec la région scutellaire plus ou moins largement rembrunie. *Épaules* assez saillantes, arrondies.

Abdomen assez allongé, sensiblement moins large à sa base que les élytres, environ deux fois et demie plus prolongé que celles-ci ; subparallèle sur ses côtés jusqu'au sommet du quatrième segment et puis un peu atténué vers son extrémité ; subdéprimé vers sa base, subconvexe posté-

rieurement ; très-finement pubescent, avec la pubescence longue et assez serrée ; offrant en outre sur les côtés et sur le dos, surtout dans leur partie postérieure, quelques longues soies obscures et redressées ; finement et densement pointillé, avec la ponctuation des cinquième et sixième segments à peine plus écartée ; entièrement d'un noir assez brillant. Les *deux premiers segments* légèrement, le *troisième* à peine sillonnés en travers à leur base : le cinquième sensiblement plus grand que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle et bien distincte : le sixième plus ou moins saillant, parfois d'un brun de poix, longuement et éparsement sétosellé sur le dos.

Dessous du corps finement et densement pubescent, finement et densement pointillé, d'un noir brillant. *Métasternum* subconvexe, plus légèrement pointillé sur son milieu. *Ventre* assez longuement pubescent, fortement et éparsement sétosellé vers son extrémité ; à ponctuation subrâpeuse, à peine plus écartée en arrière, à cinquième arceau à peine ou un peu plus long que les précédents : le sixième plus ou moins saillant.

Pieds assez allongés, finement pubescents, finement pointillés, d'un testacé assez brillant. *Cuisses* faiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles : les *postérieurs* un peu recourbés en dedans avant leur extrémité, vus de dessus leur tranche supérieure. *Tarses* peu grêles, assez courts, très-longuement ciliés en dessous avec les cils divergents et situés sur deux lignes latérales, parés en dessus de cils plus rares, un peu plus courts et plus couchés ; les *antérieurs* très-courts, avec les trois premiers articles courts ; les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* peu allongés, beaucoup moins longs que les tibias, avec le premier article suballongé, un peu ou à peine plus long que le suivant : les deuxième à quatrième oblongs, subnoueux à leur extrémité, subégaux.

Patrie. Cette espèce n'est pas très-rare aux environs de Lyon, parmi les détritus charriés par les débordements de la Saône. Elle se rencontre dans diverses autres parties de la France, au bord des fleuves ou des rivières. On la trouve aussi dans les environs de Paris.

Obs. La structure des antennes et des tarses, la pubescence et la ponctuation de l'abdomen et les différences sexuelles suffisent pour distinguer cette espèce qui est, d'ailleurs, la plus grande du genre.

Les élytres, souvent d'un testacé obscur, sont quelquefois d'une teinte plus claire, et, en même temps, le sommet de l'abdomen se montre moins foncé.

2. Thinoecia Libitina, Mulsant et Rey.

Allongée, sublinéaire, déprimée, très-finement et densement pubescente, d'un noir brillant, avec les élytres un peu moins foncées, les antennes et les palpes maxillaires obscurs, et les pieds d'un testacé de poix. Tête très-finement et densement pointillée, presque plane. Antennes grêles, avec les deuxième et troisième articles suballongés, subégaux, le quatrième à peine moins long que le suivant, et les cinquième à dixième oblongs, subégaux. Prothorax subtransverse, plus étroit que les élytres, impressionné à sa base, très-finement et densement pointillé. Élytres subtransverses, un peu plus longues que le prothorax, déprimées, très-finement et très-densement pointillées. Abdomen subparallèle, très-finement et très-densement pointillé, à peine moins densement en arrière. Tarses postérieurs peu allongés, beaucoup moins longs que les tibias.

♂ Le *sixième segment abdominal* brillant, finement granulé ou densement et subaspèrement ponctué sur le dos, obtusément tronqué à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* obtusément arrondi au sommet, dépassant un peu le segment abdominal correspondant.

♀ Nous est inconnue.

Thinoecia Libitina, Mulsant et Rey, Op. Ent. 1873, XV, 184.

Long. 0^m,0033 (1 1/2 l.) — larg. 0^m,00055 (1/4 l.)

Corps allongé, sublinéaire, déprimé, d'un noir brillant ; revêtu d'une très-fine pubescence d'un cendré obscur, courte, couchée et serrée.

Tête à peine moins large que le prothorax, très-finement pubescente, très-finement et densement pointillée, d'un noir brillant. *Front* large, déprimé, presque plan. *Épistome* longitudinalement convexe, presque lisse. *Labre* subconvexe, brunâtre, aspèrement ponctué et éparsement cilié en avant. *Parties de la bouche* d'un testacé de poix, avec les *palpes maxillaires* obscurs : le *pénultième article* de ceux-ci légèrement cilié.

Yeux subarrondis, noirâtres.

Antennes grêles, sensiblement plus longues que la tête et le prothorax réunis ; subgraduellement et à peine épaissies ; finement duveteuses et en outre très-légèrement pilosellées ; entièrement brunes ou d'un brun de

poix obscur; à premier article allongé, assez sensiblement épaissi en massue subelliptique : les deuxième et troisième assez allongés, obconiques, subégaux, un peu moins longs séparément que le premier : les quatrième à dixième subgraduellement et à peine plus épais, oblongs ou sensiblement plus longs que larges : le quatrième néanmoins paraissant à peine moins long que les suivants, ceux-ci subégaux : le dernier beaucoup plus long que le précédent, suballongé, subelliptique ou subfusiforme, subacuminé au sommet.

Prothorax en carré faiblement transverse ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, presque droits et à peine arrondis ; sensiblement moins large que les élytres ; presque subparallèle et presque subrectiligne sur ses côtés, vu de dessus, avec ceux-ci, vus latéralement, largement sinués au devant des angles postérieurs, qui sont à peine obtus et à peine émoussés ; très-largement arrondi à sa base ; subdéprimé ou à peine convexe sur son disque ; creusé au devant de l'écusson d'une impression transversale bien prononcée ; très-finement et densement pubescent ; offrant en outre, sur les côtés, quelques légères soies obscures et redressées ; très-finement et densement pointillé ; entièrement d'un noir brillant. *Repli* lisse, un peu moins foncé.

Écusson très-finement pubescent, très-finement et très-densement pointillé, obscur.

Élytres faiblement ou à peine transverses, un peu plus longues que le prothorax ; à peine plus larges en arrière qu'en avant et subrectilignes sur leurs côtés ; formant à leur sommet vers la suture un angle rentrant sensible, ce qui rend l'angle sutural obtus ; non visiblement sinuées vers leur angle postéro-externe ; déprimées sur leur disque ; parfois subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson ; très-finement et très-densement pubescentes, avec la pubescence plus courte et plus serrée que celle du prothorax ; très-finement et très-densement pointillées avec la ponctuation à peine ruguleuse mais évidemment plus serrée que celle du prothorax ; entièrement d'un noir brunâtre et assez brillant. *Épaules* saillantes, arrondies.

Abdomen assez allongé, sensiblement moins large à sa base que les élytres, presque trois fois plus prolongé que celles-ci ; subparallèle ou à peine arqué sur ses côtés ; déprimé vers sa base, subconvexe postérieurement ; très-finement pubescent, avec la pubescence longue et peu serrée ; offrant en outre sur les côtés et sur la partie postérieure du dos quelques longues soies obscures et redressées ; très-finement et assez

densement pointillé, avec la ponctuation des quatrième et cinquième segments à peine ou un peu plus écartée ; d'un noir de poix brillant. Le *premier segment* légèrement, les *deuxième* et *troisième* à peine impressionnés en travers à leur base : le cinquième beaucoup plus développé que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle, bien distincte : le sixième médiocrement saillant, très-finement granulé et éparsement et longuement sétosellé sur le dos, d'un roux de poix vers son extrémité, finement et assez densement cilié à son bord apical.

Dessous du corps très-finement pubescent, finement et assez densement pointillé, d'un noir de poix brillant. *Métasternum* subconvexe. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé en arrière, à pubescence assez longue, à cinquième arceau subégal au précédent, le sixième assez saillant, obtusément arrondi au sommet.

Pieds assez allongés, finement pubescents, finement et densement pointillés, d'un testacé brillant. *Cuisses* faiblement élargies vers leur milieu *Tibias* assez grêles, les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, finement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* peu allongés, beaucoup moins longs que les tibias, à premier article suballongé, un peu plus long que le deuxième : les deuxième à quatrième assez courts, subnoueux, subégaux ou graduellement à peine plus courts.

PATRIE. Cette espèce est très-rare. Elle se trouve dans les montagnes de la Provence.

OBS. Elle est, en quelque sorte, intermédiaire entre la *Thinoecia graciticornis* et la *Thinoecia fluviatilis*. Peut-être est-elle une variété locale de la première ? Cependant, elle est d'une taille moindre ; les antennes sont plus obscures et un peu moins grêles, avec leurs articles un peu moins allongés et un peu moins rétrécis à leur base, ce qui leur donne une forme plus cylindrique ou moins fortement obconique. Le front est moins impressionné sur son milieu ou presque plan. Le prothorax est en carré un peu plus court et un peu moins arrondi aux angles. Les élytres sont un peu moins longues et forment ensemble un carré faiblement transverse ; elles sont en outre d'une couleur plus foncée ou presque noire ; leur pubescence et leur ponctuation paraissent encore plus fines et plus serrées, avec la première plus courte. Les quatrième et cinquième segments de l'abdomen sont un peu moins densement pointillés, et, surtout le sixième est remar-

quable par la fine granulation qui le recouvre, ce que nous n'avons observé chez aucun exemplaire de la *T. gracilicornis*.

La structure des antennes à troisième article subégal au deuxième, avec les pénultièmes plus longs que larges, et un prothorax moins court, sont des caractères frappants qui suffisent pour distinguer la *T. Libitina* de la *T. fluviatilis*.

3. Thinoecia haesitans, Mulsant et Rey.

Allongée, sublinéaire, subdéprimée, très-finement et densement duveteuse, d'un noir assez brillant, avec les élytres brunâtres, les antennes, la bouche et l'extrémité de l'abdomen d'un roux testacé et les pieds pâles. Tête subexcavée (♂) *sur son milieu, très-obsolètement pointillée ou presque lisse. Antennes subfiliformes, avec les deuxième et troisième articles suballongés, subégaux, le quatrième plus court que le cinquième, les sixième à dixième oblongs, subégaux. Prothorax transverse, un peu rétréci en arrière, un peu moins large que les élytres, subimpressionné vers sa base, longitudinalement déprimé sur son milieu, très-finement, très-densement et obsolètement pointillé. Élytres presque carrées, évidemment plus longues que le prothorax, subdéprimées, à ponctuation excessivement fine et excessivement serrée. Abdomen subparallèle ou un peu atténué vers son sommet, légèrement et densement pointillé vers sa base, obsolètement ou presque lisse en arrière. Tarses postérieurs suballongés.*

♂ Le *sixième arceau ventral* largement arrondi au sommet, beaucoup plus prolongé que le segment abdominal correspondant. *Front* largement et faiblement excavé sur son milieu. Les *deuxième à cinquième articles des antennes* parés à leur sommet interne d'un long cil subperpendiculairement implanté.

♀ Nous est inconnue.

Thinoecia haesitans, Mulsant et Rey, Op. Ent. 1873, XV, 184.

Long., 0m,0023 (1 l.); — larg., 0m,00035 (1/6 l.).

Corps allongé, sublinéaire, subdéprimé; très-finement, très-densement et très-légèrement pointillé; d'un noir assez brillant, avec les élytres

moins foncées; revêtu d'un très-fin et très-léger duvet à peine apparent, cendré, très-court, couché et serré.

Tête un peu moins large que le prothorax, à peine pubescente, à peine pointillée ou presque lisse; d'un noir assez brillant. *Front* très-large, faiblement excavé (♂), avec l'excavation convertie dans son milieu en sillon longitudinal. *Épistome* assez convexe, presque lisse. *Labre* à peine convexe, d'un roux de poix testacé, éparsement cilié en avant. *Parties de la bouche* testacées ou d'un roux testacé. *Pénultième article des palpes maxillaires* finement cilié.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes assez grêles, sensiblement plus longues que la tête et le prothorax réunis; subfiliformes ou non plus épaisses vers leur extrémité; très-finement duveteuses et en outre distinctement pilosellées, obsolètement aux articles inférieurs; entièrement d'un roux testacé; à premier article allongé, sensiblement épaissi en massue subelliptique, paré vers le milieu de sa tranche supérieure d'une longue soie fine et redressée : les deuxième et troisième suballongés, obconiques, subégaux, sensiblement moins longs séparément que le premier : le quatrième presque carré, beaucoup plus court que le troisième et sensiblement plus que le cinquième : celui-ci à peine plus long que large : les sixième à dixième obconiques, subégaux entre eux, tant en longueur qu'en largeur, oblongs ou évidemment un peu plus longs que larges : le dernier sensiblement moins long que les deux précédents réunis, oblong, subelliptique, subacuminé au sommet.

Prothorax en carré un peu plus large que long, subarrondi aux angles et un peu plus étroit en arrière; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, obtus et fortement arrondis; un peu moins large que les élytres; faiblement arqué en avant sur les côtés, avec ceux-ci, vus de dessus, subrectilignes en arrière, mais, vus latéralement, à peine sinués au devant des angles postérieurs, qui sont obtus et subarrondis; largement et obtusément arrondi à sa base; subdéprimé ou à peine convexe sur son disque; offrant au devant de l'écusson une impression transversale très-faible, et, sur son milieu, une dépression longitudinale assez prononcée et prolongée presque jusqu'au sommet; très-finement et très-dansement duveteux, avec le duvet très-léger et à peine apparent et les côtés parés de quelques légers cils redressés; très-finement, très-densement, obsolètement et presque indistinctement pointillé; d'un noir brillant. *Repli* lisse, testacé.

Écusson très-finement pubescent, très-finement pointillé, obscur.

Élytres en carré assez régulier, évidemment plus longues que le prothorax ; presque subparallèles et subrectilignes sur leurs côtés ; non visiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural subémoussé ; subdéprimées sur leur disque ; subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson ; très-finement et densement duveteuses ; couvertes d'une ponctuation excessivement fine et excessivement serrée, mais néanmoins plus apparente ou moins obsolète que celle du prothorax ; entièrement d'un brun de poix assez brillant. *Épaules* assez saillantes, subarrondie

Abdomen suballongé, un peu moins large à sa base que les élytres, presque deux fois et demie plus prolongé que celles-ci ; subparallèle sur ses côtés ou un peu atténué en arrière ; subdéprimé vers sa base, subconvexe postérieurement ; très-finement et densement pubescent, plus parcimonieusement vers son extrémité où il offre quelques légères soies redressées ; finement, légèrement et densement pointillé sur les quatre premiers segments, obsolètement ou presque lisse sur le cinquième et le sommet du quatrième ; d'un noir assez brillant, avec le sixième segment d'un roux testacé, et l'extrémité du précédent d'un roux de poix. Le *premier* légèrement, les *deuxième* et *troisième* à peine sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons presque lisse : le cinquième beaucoup plus grand que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle : le sixième assez saillant, à peine ponctué, obtusément arrondi au sommet.

Dessous du corps très-finement pubescent, très-finement pointillé, d'un noir assez brillant. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, à pubescence à peine moins courte que celle de l'abdomen, à cinquième arceau plus grand que les précédents : le sixième assez prolongé (♂), largement arrondi au sommet.

Pieds assez allongés, très-finement pubescents, légèrement pointillés, d'un testacé très-pâle, avec les hanches un peu plus foncées. *Cuisses* faiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, finement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* un peu allongés, sensiblement moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles assez courts, subégaux.

Patrie. Cette espèce est très-rare. Elle a été trouvée dans les environs d'Hyères (Provence), dans le sable du bord de la mer.

Obs. Elle diffère amplement de la *T. Libitina* par sa taille moindre, par sa teinte moins brillante, par ses antennes moins obscures, à quatrième article plus court comparativement aux suivants, avec ceux-ci moins oblongs, etc.

Elle tient un peu de la *T. fragilis* et de la *T. thinobioides*. Ce qui l'en distingue, c'est principalement le troisième article des antennes qui n'est pas plus court que le deuxième. Les élytres sont moins longues, moins étroites et moins déprimées que chez la *T. fragilis*. Les antennes sont plus longues que dans la *T. thinobioides*, avec le quatrième article un peu plus court, mais leurs sixième à dixième visiblement plus oblongs ; leur couleur est plus claire. Les angles du prothorax sont plus obtus, et l'abdomen est un peu moins parallèle. Les pieds sont plus pâles, avec les tarses postérieurs un peu plus allongés. En outre, la couleur du corps est un peu plus brillante, la pubescence générale un peu moins apparente et un peu moins serrée, la ponctuation encore plus fine et plus légère, avec celle de la tête presque effacée, celle du prothorax obsolète, celle des élytres excessivement serrée, et celle de l'abdomen à peine apparente en arrière.

Comme chez le ♂ de la *T. fragilis*, les deuxième, troisième et même quatrième articles des antennes offrent, chez le même sexe, vers leur sommet interne, des soies très-fines, pâles, beaucoup plus longues et plus redressées.

4. **Thinoecia merita**, Mulsant et Rey.

Allongée, sublinéaire, déprimée, très-finement et densement pubescente, d'un brun de poix un peu brillant, avec la bouche, les antennes, les pieds et l'extrémité de l'abdomen testacés. Tête subsillonnée sur son milieu, très-finement et densement pointillée. Antennes grêles, avec les deuxième et troisième articles suballongés, subégaux, le quatrième suboblong, évidemment plus court que le cinquième : les cinquième à dixième oblongs, subégaux. Prothorax subtransverse, subrétréci en arrière, un peu moins large que les élytres, fovéolé vers sa base, largement sillonné sur sa ligne médiane, très-finement et densement pointillé. Élytres presque carrées, évidemment plus longues que le prothorax, déprimées, très-finement et densement pointillées. Abdomen subparallèle, très-finement et assez densement pointillé, assez fortement sétosellé vers son sommet. Tarses postérieurs peu allongés, sensiblement moins longs que les tibias.

♂. Le *sixième segment abdominal* étroit, saillant, à peine arrondi à son sommet. Le *sixième arceau ventral* très-grand, largement tronqué à son bord postérieur, débordant sur les côtés et surtout vers le sommet le segment abdominal correspondant. *Front* subsillonné sur son milieu.

♀ Nous est inconnue.

Thinoecia merita, MULSANT et REY, Op. Ent. 1873, XV, 185.

Long., 0m,0022 (1 l.) ; — larg., 0m,0004 (1/5 l.).

Corps allongé, sublinéaire, déprimé, d'un brun de poix un peu brillant, avec l'extrémité de l'abdomen, tant en dessus qu'en dessous, assez largement testacée ; revêtu d'une très-fine pubescence cendrée, courte, couchée et serrée.

Tête à peine moins large que le prothorax, très-finement pubescente, très-finement et densement pointillée, d'un noir de poix assez brillant. *Front* très-large, déprimé, offrant sur son milieu un sillon longitudinal assez marqué mais raccourci en avant et en arrière. *Épistome* assez convexe, presque lisse. *Labre* subconvexe, presque lisse, d'un roux de poix peu brillant, éparsement cilié vers son sommet. *Parties de la bouche* testacées. *Pénultième article des palpes maxillaires* distinctement cilié.

Yeux subarrondis, noirâtres, à reflets micacés.

Antennes grêles, évidemment plus longues que la tête et le prothorax réunis ; à peine plus épaisses vers leur extrémité ; très-finement duveteuses et en outre à peine pilosellées; entièrement testacées; à premier article assez allongé, faiblement épaissi en massue subcomprimée, paré vers le milieu de son arête supérieure d'un léger cil redressé : les deuxième et troisième suballongés, obconiques, subégaux, à peine moins longs séparément que le premier : les quatrième à dixième graduellement et à peine plus épais, obconiques : le quatrième suboblong, évidemment plus court que ceux entre lesquels il se trouve, un peu plus grêle que le cinquième : celui-ci et les suivants oblongs ou un peu plus longs que larges, subégaux : le dernier un peu plus long que les précédents, ovalaire, acuminé au sommet.

Prothorax en carré subtransverse, un peu arrondi aux angles et subrétréci en arrière; largement et obtusément tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, subobtus et subarrondis ; un peu moins large que les élytres; à peine arqué en avant sur les côtés, avec ceux-ci, vu

de dessus, subrectilignes en arrière, et, vus latéralement, à peine sinués au-devant des angles postérieurs qui sont obtus et à peine arrondis; très-largement arrondi à la base, avec celle-ci subsinueusement tronquée dans son milieu; plus ou moins déprimé sur son disque; creusé au-devant de l'écusson d'une fossette transversale assez prononcée et sur sa ligne médiane d'un sillon large, bien accusé, prolongé d'une manière égale de la base au sommet; très-finement et densement pubescent, avec les côtés parés en outre de deux ou trois légers et courts cils redressés; très-finement, légèrement et densement pointillé; d'un brun de poix un peu brillant. *Repli* lisse, d'un testacé livide.

Écusson très-finement pubescent, très-finement pointillé, d'un brun de poix un peu brillant.

Élytres en carré assez régulier, évidemment plus longues que le prothorax; subparallèles ou à peine plus larges en arrière qu'en avant et subrectilignes sur leurs côtés; non sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural émoussé; déprimées sur leur disque; sensiblement impressionnées le long de la suture derrière l'écusson, environ jusqu'à la moitié de la longueur; très-finement et densement pubescentes; très-finement et densement pointillées, avec la ponctuation un peu plus distincte que celle du prothorax; entièrement d'un brun de poix un peu brillant. *Épaules* légèrement saillantes, arrondies.

Abdomen assez allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, environ deux fois et demie plus prolongé que celles-ci; subparallèle sur ses côtés ou à peine atténué postérieurement; subdéprimé vers sa base, subconvexe en arrière; très-finement, assez longuement mais peu densement pubescent; offrant en outre, sur le dos et sur les côtés, surtout dans leur partie postérieure, quelques soies obscures et redressées, avec celles de l'extrémité plus longues; très-finement et assez densement pointillé, avec la ponctuation un peu plus serrée sur les premiers segments; d'un brun de poix un peu brillant, avec la base à peine moins foncée : le sixième segment et la base du précédent plus ou moins testacés. Le deuxième basilaire découvert : le *premier* normal légèrement impressionné en travers à sa base : le cinquième beaucoup plus développé que le précédent, largement tronqué ou à peine échancré et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième saillant, assez étroit, assez densement pointillé et éparsement sétosellé en dessus. Le *segment de l'armure* peu distinct, testacé, pubescent et sétosellé à son sommet.

Dessous du corps finement pubescent, finement pointillé, d'un brun de

poix assez brillant, avec l'extrémité du ventre assez largement testacée. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé en arrière, à cinquième arceau un peu plus grand que les précédents : le sixième très-saillant, finement et assez longuement cilié à son bord postérieur, embrassant et débordant de tous les côtés le segment abdominal correspondant.

Pieds très-finement pubescents, très-finement pointillés, d'un testacé un peu brillant. *Cuisses* faiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, peu développés, finement ciliés en dessous, à peine en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* peu allongés, un peu plus longs que les autres, sensiblement moins longs que les tibias, à premier article à peine oblong, un peu plus long que le suivant : les deuxième à quatrième assez courts, subégaux ou graduellement à peine plus courts.

Patrie. Cette espèce est très-rare. Elle a été prise dans les environs de Lyon, sous les pierres du bord de la Saône.

Obs. Elle ressemble beaucoup à la *Thinoecia fragilicornis* dont on la prendrait volontiers pour le sexe masculin, si la pubescence et la ponctuation n'étaient pas généralement un peu moins fines et un peu moins serrées, ce qui donne à tout l'insecte une teinte un peu plus brillante. En outre, les antennes sont un peu plus épaisses extérieurement, avec le premier article moins renflé, le quatrième plus court et les cinquième à onzième paraissant moins longs, par la raison qu'ils sont un peu plus épais ; elles sont aussi d'une couleur plus claire. Le front et le prothorax sont sensiblement sillonnés, avec celui-ci un peu plus court. Les élytres sont plus carrées ou moins oblongues et à la fois d'un brun plus obscur. L'abdomen, plus brillant, est non-seulement remarquable par sa pubescence plus longue et moins serrée, mais encore par sa ponctuation moins fine et moins dense et surtout par son extrémité, qui est assez largement testacée, etc.

Elle se distingue de la *Thinoecia haesitans* par sa taille un peu moindre et sa couleur moins obscure, par le quatrième article des antennes suboblong ou moins carré, par son prothorax largement sillonné, etc.

5. Thinoecia fragilicornis, Kraatz.

Allongée, sublinéaire, déprimée, très-finement et très-densement pubescente, d'un brun de poix peu brillant, avec les élytres un peu moins obscures, la bouche, la base des antennes et les pieds testacés. Tête presque unie, très-finement et densement pointillée. Antennes grêles, avec les deuxième et troisième articles suballongés, subégaux, les quatrième à dixième oblongs, subégaux. Prothorax subcarré, subrétréci en arrière, plus étroit que les élytres, impressionné vers sa base, obsolètement canaliculé sur sa ligne médiane, très-finement et très-densement pointillé. Élytres suboblongues, sensiblement plus longues que le prothorax, déprimées, très-finement et densément pointillées. Abdomen subparallèle, très-finement, très-densement et uniformément pointillé. Tarses postérieurs assez courts, beaucoup moins longs que les tibias.

Homalota fragilicornis, Kraatz, Ins. Deut. II, 202, 5.

Variété *a* (immature). *Élytres* et *abdomen* d'un testacé obscur.

Long., 0m,0022 (1 l.) ; — larg., 0m,00035 (1/6 l.).

Corps allongé, étroit, sublinéaire, subdéprimé, d'un brun plus ou moins obscur et peu brillant ; revêtu d'une très-fine pubescence cendrée, très-courte, couchée et très-serrée.

Tête à peine moins large que le prothorax, très-finement pubescente, très-finement et densement pointillée, d'un brun de poix assez brillant. *Front* très-large, déprimé, parfois obsolètement impressionné sur son milieu. *Épistome* longitudinalement convexe, à peine ruguleux. *Labre* subconvexe, presque lisse, d'un roux testacé, éparsement et légèrement cilié en avant. *Parties de la bouche* testacées. *Pénultième article des palpes maxillaires* distinctement cilié.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes grêles, un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis ; subfiliformes ou à peine épaissies vers leur extrémité ; très-finement duveteuses et en outre à peine pilosellées ; d'un roux brunâtre, avec le premier article ordinairement plus pâle : celui-ci assez allongé, sensiblement renflé en massue, paré après le milieu de son arête supérieure d'une longue soie fine et redressée : les deuxième et troisième suballongés, obconiques, sub-

égaux, à peine moins longs séparément que le premier : les quatrième à dixième subégaux, oblongs ou tous évidemment un peu plus longs que larges, avec les pénultièmes à peine plus épais : le quatrième néanmoins paraissant un peu ou à peine moins long que les suivants : le dernier beaucoup plus long que le précédent, ovale-oblong ou subelliptique, subacuminé au sommet.

Prothorax presque en carré à peine arrondi aux angles et un peu plus étroit en arrière ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, subobtus et subarrondis; sensiblement plus étroit que les élytres; faiblement arqué en avant sur les côtés, avec ceux-ci, vus de dessus, subrectilignes en arrière, et, vus latéralement, à peine sinués au devant des angles postérieurs qui sont un peu obtus, mais à peine arrondis ; très-largement arrondi à sa base, avec celle-ci parfois subtronquée dans son milieu ; subdéprimé ou à peine convexe sur son disque; creusé au devant de l'écusson d'une impression ou fossette transversale légère ; offrant sur sa ligne médiane un sillon très-obsolète ou visible seulement suivant un certain jour ; très-finement et très-densement pubescent, avec les côtés parés de quelques légères soies obscures et redressées, assez courtes, souvent peu distinctes ou obsolètes; très-finement et très-densement pointillé; entièrement d'un brun de poix un peu brillant. *Repli* lisse, d'un testacé livide.

Écusson finement duveteux, très-finement pointillé, obscur.

Élytres en carré un peu oblong ou à peine plus long que large, sensiblement plus longues que le prothorax ; subparallèles ou à peine plus larges en arrière qu'en avant; subrectilignes sur les côtés ; non sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural émoussé; déprimées sur leur disque; parfois étroitement subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson ; très-finement et très-densement pubescentes, avec la pubescence peut-être encore plus serrée que celle du prothorax ; très-finement et très-densement pointillées ou comme finement chagrinées ; obscures ou d'un brun généralement moins foncé et moins brillant que le prothorax et parfois un peu roussâtre. *Épaules* assez saillantes, arrondies.

Abdomen assez allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, environ deux fois et demie plus prolongé que celles-ci ; subparallèle sur ses côtés ou à peine atténué en arrière à partir du sommet du quatrième segment; subdéprimé vers sa base, faiblement convexe postérieurement ; très-finement et très-densement pubescent, avec des cils plus longs et plus distincts au bord apical des trois ou quatre premiers segments ; offrant en

outre, sur le dos et sur les côtés dans sa partie postérieure quelques soies obscures et redressées, assez rares, mais assez longues ; très-finement, très-densement et uniformément pointillé ou comme finement chagriné ; entièrement d'un brun de poix peu brillant ou presque mat. Le *premier segment* légèrement, les *deuxième* et *troisième* non visiblement impressionnés en travers à leur base : le cinquième beaucoup plus développé que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle : le sixième plus ou moins saillant, assez fortement, mais éparsement sétosellé en dessus, aussi densement pointillé que les précédents, plus ou moins arrondi au sommet.

Dessous du corps très-finement pubescent, très-finement et densement pointillé, d'un brun de poix un peu brillant. *Métasternum* subconvexe. *Ventre* convexe, très-éparsement sétosellé vers son extrémité, à cinquième arceau plus grand que les précédents : le sixième plus ou moins saillant, plus ou moins arrondi au sommet, aussi prolongé que le segment abdominal correspondant.

Pieds très-finement pubescents, très-finement pointillés, d'un testacé assez pâle et assez brillant. *Cuisses* faiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, peu développés ; les *antérieurs* très-courts, les *intermédiaires* un peu moins courts ; les *postérieurs* peu allongés, beaucoup moins longs que les tibias, à premier article à peine oblong, un peu plus long que le suivant : les deuxième à quatrième courts, subégaux.

PATRIE. On rencontre cette espèce rarement, dans les environs de Lyon, parmi les détritus amenés par les inondations du Rhône. On la prend aussi dans les Hautes-Pyrénées.

OBS. Ses élytres oblongues ou suboblongues et la ponctuation très-serrée et uniforme de son abdomen distinguent suffisamment cette espèce des précédentes.

Chez les exemplaires immatures, les élytres et l'abdomen affectent une couleur plus ou moins testacée et en même temps les antennes deviennent plus claires.

On donne parfois pour synonyme à la *fragilicornis* l'*Homalota eximia* de Sharp ?

DEUXIÈME GROUPE

Le *troisième article des antennes* évidemment moins long que le deuxième.

Hydrosmecta (sous-genre), THOMSON, Ofv. af Kongl. Vet. Ac. Förh. 1858, p. 33, ηη ; — Scand. Col. III, 13, 1861. — De ὕδωρ, eau, et σμήκτης, détergé.

d Les *sixième à dixième articles des antennes* aussi longs ou à peine plus longs que larges.

e Le *troisième article des antennes* évidemment plus long que le quatrième.

f Les *quatrième et cinquième articles des antennes* suboblongs, subégaux.

g *Prothorax* sensiblement transverse, à peine rétréci en arrière, subarqué sur les côtés. *Elytres* subcarrées. *Corps* d'un noir assez brillant, avec les élytres brunâtres. *Taille* assez petite. FLUVIATILIS.

gg *Prothorax* subtransverse, subrétréci en arrière, presque droit sur les côtés. *Taille* petite.

h *Élytres* oblongues, brunâtres. *Abdomen* un peu moins densement pointillé sur le cinquième segment que sur les précédents. FRAGILIS.

hh *Élytres* subcarrées, noires. *Abdomen* uniformément pointillé. THINOBIOIDES.

ggg *Prothorax* subcarré, subrétréci en arrière, presque droit sur les côtés, finement canaliculé sur sa ligne médiane. *Élytres* subcarrées. *Corps* d'un noir peu brillant. *Taille* petite. CALLIDA.

ff Le *quatrième article des antennes* subcarré, visiblement plus court que le cinquième. *Prothorax* subtransverse. *Élytres* subcarrées. *Corps* d'un noir peu brillant. *Taille* petite. AMARA.

ee Le *troisième article des antennes* subégal au quatrième : les *cinquième à dixième* aussi larges que longs. *Prothorax* subcarré, visiblement rétréci en arrière. *Élytres* oblongues. *Corps* brunâtre, avec l'extrémité de l'abdomen testacée. *Taille* très-petite. SUBTILISSIMA.

dd Les *sixième à dixième articles des antennes* sensiblement transverses : les *troisième et quatrième* subglobuleux, subégaux. *Prothorax* subtransverse, finement canaliculé sur sa ligne médiane. *Élytres* oblongues. *Corps* brunâtre, avec l'extrémité de l'abdomen subtestacée. *Taille* très-petite. DEFORMIS.

6. Thinoecia (Hydrosmecta) fluviatilis, KRAATZ.

Allongée, sublinéaire, déprimée, très-finement et densement pubescente, d'un noir assez brillant, avec la bouche, les antennes et les élytres brunâ-

tres, et les pieds d'un testacé obscur. Tête très-finement et densement ponctuée, subfovéolée sur son milieu. Antennes assez grêles, avec le troisième article sensiblement moins long que le deuxième et évidemment plus long que le quatrième, les quatrième et cinquième suboblongs, subégaux, les sixième à dixième aussi longs ou à peine plus longs que larges. Prothorax transverse, à peine rétréci en arrière, un peu moins large que les élytres, subarqué sur les côtés, impressionné à sa base, parfois obsolètement canaliculé sur sa ligne médiane, très-finement et très-densement ponctué. Élytres presque carrées, beaucoup plus longues que le prothorax, déprimées, très-finement et très-densement ponctuées. Abdomen subparallèle, finement et densement ponctué. Tarses postérieurs peu allongés, beaucoup moins longs que les tibias.

♂ Le *sixième segment abdominal* à peine sinué dans le milieu de son bord apical. Le *sixième arceau ventral* largement arrondi au sommet, dépassant un peu le segment abdominal correspondant. Les *sixième à dixième articles des antennes* à peine plus longs que larges. *Prothorax* obsolètement canaliculé sur sa ligne médiane.

♀ Le *sixième segment abdominal* obtusément tronqué à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* à peine arrondi au sommet, dépassant à peine le segment abdominal correspondant. Les *sixième à dixième articles des antennes* aussi larges que longs. *Prothorax* simplement impressionné vers sa base.

Homalota gagatina, MULSANT et REY, Op. Ent. II, 1853, 37, 2.
Homalota fluviatilis, KRAATZ, Stett. Ent. Zeit. XV, 1854, 124; — Ins. Deut. II, 222, 22. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 398, 19.

Long., 0^m,0027 (1 1/4 l.); — larg., 0^m,0004 (1/5 l.).

Corps allongé, sublinéaire, déprimé, d'un noir assez brillant avec les élytres un peu moins foncées ou brunâtres; revêtu d'une très-fine pubescence cendrée, courte, couchée et serrée.

Tête presque aussi large que le prothorax, très-finement et densement pubescente, très-finement et densement ponctuée, presque lisse sur les tempes derrière les yeux; d'un noir assez brillant. *Front* large, offrant sur son milieu une petite fossette, très-légère ou obsolète. *Épistome* longitudinalement convexe, presque lisse ou à peine chagriné; séparé du front par une ligne transversale, droite, fine mais assez distincte; très-finement

et éparsement cilié en avant. *Labre* subconvexe, d'un brun ou d'un noir de poix, offrant parfois à sa partie antérieure quelques rides longitudinales, paré à son sommet de quelques longs cils pâles. *Parties de la bouche* d'un testacé de poix, avec les *mandibules* et le *pénultième article dès palpes maxillaires* plus foncé : celui-ci assez fortement cilié.

Yeux noirs, subarrondis dans leur ensemble mais avec leur côté postérieur presque platement.

Antennes assez grêles, un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis ; à peine et subgraduellement épaissies ; très-finement pubescentes et en outre très-légèrement pilosellées ; obscures ou noirâtres, avec le premier article d'un brun de poix ou même roussâtre à son insertion : celui-ci allongé, légèrement épaissi en massue, paré vers le milieu de sa tranche supérieure d'une soie redressée et assez longue : les deuxième et troisième obconiques : le deuxième suballongé, un peu moins long que le premier : le troisième oblong, sensiblement moins long que le deuxième et évidemment plus long que le quatrième : les quatrième à dixième subgraduellement à peine plus épais : les quatrième et cinquième un peu plus longs que larges, subégaux : les sixième à dixième aussi longs (♀) ou à peine plus longs (♂) que larges : le dernier sensiblement moins long que les deux précédents réunis, ovalaire-oblong, légèrement sétosellé et subacuminé au sommet.

Prothorax en carré sensiblement transverse ou environ d'un tiers plus large que long, à peine arrondi aux angles et à peine ou non plus étroit postérieurement ; largement tronqué au sommet avec les angles antérieurs infléchis, subobtus et subarrondis ; un peu moins large que les élytres ; subarqué en avant sur les côtés, avec ceux-ci subrectignes en arrière, vus de dessus, mais, vus latéralement, subsinués au devant des angles postérieurs qui sont un peu obtus et à peine arrondis ; largement et obtusément arrondi à sa base ; subdéprimé ou à peine convexe sur son disque ; creusé au devant de l'écusson d'une impression transversale plus ou moins prononcée et parfois obsolètement canaliculée sur sa ligne médiane ; très-finement et densement pubescent ; offrant en outre, surtout sur les côtés, quelques légères soies redressées ; très-finement et très-densement ponctué ; entièrement d'un noir assez brillant en dessus. *Repli* lisse et d'un brun de poix.

Écusson très-finement pubescent, très-finement pointillé, d'un noir assez brillant.

Élytres en carré assez régulier, paraissant même à peine plus long que

large ; sensiblement ou environ d'un tiers plus longues que le prothorax ; subparallèles et subrectilignes sur leurs côtés ; non sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe avec le sutural fortement émoussé ou subarrondi ; déprimées sur leur disque ; distinctement impressionnées sur la suture derrière l'écusson et parfois jusque vers le milieu de la longueur ; très-finement et densement ponctuées, avec la ponctuation à peine ruguleuse et à peine moins fine que celle du prothorax ; d'un brun assez brillant ou parfois presque noires ou d'un noir de poix. *Épaules* légèrement saillantes, subarrondies.

Abdomen suballongé, un peu ou à peine moins large à sa base que les élytres, à peine deux fois plus prolongé que celles-ci ; subparallèle ou à peine arqué sur les côtés ; subdéprimé vers sa base, subconvexe postérieurement ; très-finement pubescent, avec la pubescence peu serrée et assez longue ; offrant en outre, sur les côtés et surtout vers le sommet, quelques légères et rares soies d'un gris obscur et redressées ; finement, densement et uniformément ponctué ; d'un noir assez brillant, avec le sixième segment couleur de poix. Les *deux premiers* étroitement et faiblement, le *troisième* non visiblement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons lisse : le cinquième presque aussi grand que les deux précédents réunis, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième peu saillant, plus ou moins obtusément tronqué au sommet.

Dessous du corps très-finement pubescent, finement et densement ponctué, d'un noir assez brillant. *Métasternum* subconvexe. *Ventre* convexe, à pubescence un peu plus longue que celle du postpectus, à cinquième arceau subégal au précédent : le sixième médiocrement saillant, plus ou moins largement arrondi et finement cilié à son bord postérieur.

Pieds assez allongés, finement pubescents, finement pointillés, d'un testacé obscur et assez brillant, ainsi que les hanches. *Cuisses* à peine élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, peu développés, finement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* à peine moins courts : les *postérieurs* peu allongés, beaucoup moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles assez courts, subégaux.

PATRIE. On trouve cette espèce sous les pierres au bord des rivières, et souvent presque dans l'eau, à la manière des Parnes. Elle est rare.

Elle se rencontre dans les environs de Lyon, dans le Beaujolais, et probablement aussi dans plusieurs autres provinces de la France.

Obs. Elle a le port de la *Thinoecia Libitina* ainsi que de la *Thinoecia gracilicornis*. Elle diffère de l'une et de l'autre par sa taille moindre et par la structure des antennes. Elle simule un peu quelque espèce du genre *Thinobius* (Oxytéliens) mais les antennes ne sont point insérées au devant de la ligne des yeux, et les élytres n'ont pas leur angle sutural si visiblement tronqué (1).

7. Thinoecia (Hydrosmecta) fragilis, Kraatz.

Allongée, linéaire, déprimée, très-finement et densement pubescente, d'un noir de poix peu brillant, avec les élytres un peu moins foncées, la bouche et les antennes brunâtres, et les pieds testacés. Antennes assez grêles, à troisième article visiblement plus court que le deuxième et sensiblement plus long que le quatrième, les quatrième à dixième un peu ou à peine plus longs que larges, subégaux. Prothorax subtransverse, subrétréci en arrière, un peu moins large que les élytres, presque droit sur les côtés, fovéolé ou impressionné vers sa base, parfois obsolètement canaliculé sur sa ligne médiane, très-finement et très-densement pointillé. Élytres oblongues, beaucoup plus longues que le prothorax, déprimées, très-finement et très-densement pointillées. Abdomen subparallèle, finement et densement pointillé, un peu moins densement sur le cinquième segment. Tarses postérieurs peu allongés, beaucoup moins longs que les tibias.

♂ Le *sixième segment abdominal* peu saillant, obtusément arrondi à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* largement arrondi à son sommet, dépassant un peu le segment abdominal correspondant. *Front* déprimé, offrant sur son milieu un sillon longitudinal à fond presque lisse. *Prothorax* finement ou obsolètement canaliculé sur sa ligne médiane. Les *deuxième à cinquième articles des antennes* parés vers leur sommet interne d'un ou de deux longs cils perpendiculairement implantés, les *cinquième à dixième* un peu plus longs que larges.

♀ Le *sixième segment abdominal* assez saillant, subarrondi à son bord

(1) Il est à remarquer que les espèces du genre *Thinoecia*, qui présentent le plus le acies de celles du genre *Thinobius*, offrent leur angle sutural sinon tronqué comme dans ce dernier genre, du moins fortement émoussé ou subarrondi comme dans l'espèce qui nous occupe.

apical. Le *sixième arceau ventral* assez étroitement sinué à son sommet, ne dépassant pas le segment abdominal correspondant. *Front* subconvexe, offrant sur son milieu une fossette ou impression à peine sensible. *Prothorax* simplement impressionné vers le milieu de sa base. Les *deuxième à cinquième articles des antennes* simplement ciliés, les *cinquième à dixième* non ou à peine plus longs que larges.

Homalota fragilis, KRAATZ, Ent. Zeit. XV, 125 (1854). — Ins. Deut. II, 223, 23. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 399, 20.

Long., 0^m,0022 (1 l.); — larg., 0^m,00035 (1/4 l.).

Corps allongé, linéaire, déprimé, d'un noir de poix peu brillant avec les élytres un peu moins foncées ; revêtu d'une très-fine pubescence cendrée, courte, couchée et serrée.

Tête un peu moins large que le prothorax, légèrement pubescente, finement, légèrement et densement ponctuée, d'un noir de poix assez brillant. *Front* large, déprimé ou à peine convexe, offrant sur son milieu une fossette plus ou (♂) ou moins (♀) distincte. *Épistome* court, assez convexe, sur un plan inférieur au front, à peine pointillé, parfois d'un roux de poix. *Labre* subconvexe, d'un roux de poix, de consistance à peine cornée, finement chagriné et légèrement cilié en avant. *Parties de la bouche* d'un roux de poix avec les *mandibules et le pénultième article des palpes maxillaires* plus foncés : celui-ci légèrement cilié.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes assez grêles, un peu plus longues que le prothorax, à peine épaissies ; très-finement duveteuses et en outre très-légèrement pilosellées ; brunâtres ou souvent d'un roux plus ou moins obscur ; à premier article allongé, légèrement renflé en massue, paré vers le milieu de sa tranche supérieure d'une ou de deux longues soies redressées : les deuxième et troisième obconiques : le deuxième suballongé, évidemment moins long que le premier : le troisième oblong, visiblement moins long que le deuxième, sensiblement plus que le quatrième : celui-ci à peine oblong : les cinquième à dixième obconiques, presque subégaux en longueur, presque d'égale épaisseur ou avec ceux de l'extrémité à peine plus épais, à peine (♀) ou un peu (♂) plus longs que larges : le dernier sensiblement moins long que les deux précédents réunis, ovalaire-oblong, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax en carré à peine ou faiblement transverse, subarrondi aux angles et un peu rétréci en arrière ; largement tronqué au sommet avec les angles antérieurs fortement infléchis, obtus et arrondis ; un peu moins large que les élytres ; à peine arqué ou presque droit sur les côtés, avec ceux-ci, vus latéralement, à peine et largement sinués au devant des angles postérieurs qui sont obtus et subarrondis ; largement et obtusément arrondi à sa base ; subdéprimé sur son disque ou même longitudinalement déprimé sur celui-ci; creusé au devant de l'écusson d'une légère fossette ou impression transversale ; parfois (♂) finement et obsolètement canaliculé sur sa ligne médiane ; très-finement et densement pubescent, avec les côtés parés de deux ou trois légères soies redressées et plus ou moins caduques ; très-finement et très-densement pointillé; d'un noir de poix un peu brillant. *Repli* lisse, d'un testacé livide.

Écusson très-finement pubescent, très-finement pointillé, obscur.

Élytres en carré oblong, beaucoup ou au moins d'un tiers plus longues que le prothorax ; subparallèles et subrectilignes sur leurs côtés ; non visiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe avec le sutural fortement émoussé ou subarrondi ; tout à fait déprimées ; très-finement et densement pubescentes ; très-finement et très-densement pointillées, avec la ponctuation non visiblement ruguleuse et aussi fine que celle du prothorax ; entièrement d'un noir de poix peu brillant et parfois un peu brunâtre. *Épaules* légèrement saillantes, subarrondies.

Abdomen suballongé, un peu moins large à sa base que les élytres, environ deux fois et demie plus prolongé que celles-ci ; subparallèle ou à peine arqué sur ses côtés ; subdéprimé vers sa base, subconvexe postérieurement ; très-finement pubescent, avec la pubescence assez longue et assez serrée ; offrant en outre, sur les côtés et surtout vers le sommet, quelques légères soies obscures et redressées; finement et densement pointillé sur les quatre premiers segments et le sixième, un peu ou à peine moins densement sur le cinquième ; d'un noir de poix assez brillant, avec le sommet parfois à peine moins foncé. Les *trois premiers segments* faiblement impressionnés en travers à leur base, avec le fond de l'impression lisse : le cinquième beaucoup plus développé que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième plus ou moins saillant, plus ou moins obtusément arrondi à son sommet.

Dessous du corps très-finement pubescent, finement et densement pointillé, d'un noir de poix assez brillant. *Métasternum* subconvexe, à pubescence assez longue, à cinquième arceau subégal aux précédents : le

sixième assez saillant, finement cilié à son bord postérieur, parfois d'un brun de poix.

Pieds assez allongés, très-finement pubescents, légèrement pointillés, d'un testacé assez pâle et assez brillant, ainsi que les hanches. *Cuisses* faiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, peu développés, finement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* à peine moins courts ; les *postérieurs* peu allongés, beaucoup moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles assez courts, subégaux ou graduellement à peine plus courts.

Patrie. Cette espèce est assez rare. Elle habite principalement les contrées centrales et méridionales de la France : les environs de Lyon, le Beaujolais, les Landes, etc. On la rencontre au bord des rivières, sous les pierres où l'eau arrive quand on les a soulevées.

Obs. De même que la *Thinoecia fluviatilis,* elle simule certaines espèces du genre *Thinobius,* dont elle a les habitudes riveraines.

Elle est un peu plus petite et un peu plus étroite que la précédente. Le prothorax est un peu moins transverse, un peu plus rétréci en arrière, moins arqué sur les côtés. Les élytres sont encore plus longues, et les quatre premiers segments de l'abdomen sont un peu plus densement pointillés. Les antennes et les pieds sont d'une couleur un peu plus claire, etc.

Quand le prothorax est incliné en avant et que sa base ne repose pas sur celle des élytres, il paraît alors plus fortement rétréci en arrière.

Les antennes, des femelles surtout, sont hérissées, principalement vers leur base, d'une pubescence courte, semi-redressée, beaucoup plus évidente que dans aucune des autres espèces.

8. Thinoecia (Hydrosmecta) thinobioides, Kraatz.

Allongée, sublinéaire, subdéprimée, très-finement et très-densement duveteuse, d'un noir un peu brillant, avec la bouche et les antennes d'un roux brunâtre, et les pieds d'un testacé de poix. Tête subimpressionnée sur son milieu, très-finement et densement pointillée. Antennes subfiliformes, à troisième article visiblement un peu plus court que le deuxième et un peu plus long que le quatrième, les quatrième à dixième subégaux, à peine plus longs que larges. Prothorax transverse, subrétréci en arrière,

un peu moins large que les élytres, presque droit sur les côtés, impressionné vers sa base, souvent obsolètement canaliculé sur son milieu, très-finement et très-densement pointillé. Élytres presque carrées, sensiblement plus longues que le prothorax, déprimées, très-finement et très-densemen pointillées. Abdomen subparallèle, très-finement, très-densement et uniformément pointillé. Tarses postérieurs peu allongés, beaucoup moins longs que les tibias.

♂ Le *sixième segment abdominal* obtusément ou subsinueusement tronqué au milieu de son bord apical. Le *sixième arceau ventral* prolongé, largement arrondi à son sommet, débordant sensiblement vers celui-ci, légèrement sur les côtés, le segment abdominal correspondant.

♀ Le *sixième segment abdominal* arrondi à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* peu prolongé, fortement arrondi à son sommet, débordant à peine, vers celui-ci, le segment abdominal correspondant.

Homalota thinobioides, KRAATZ, Stett. Ent. Zeit. XV, 125 (1854); — Ins. Deut. II, 228, 30. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 398, 18.
Hydrosmecta longula, THOMSON, Skand. Col. III, 13, 1, 1861.

Long., 0^m,0022 (1 l.); — larg., 0^m,00033 (1/6 l.).

Corps allongé, sublinéaire, subdéprimé, très-finement et très-densement pointillé; d'un noir un peu brillant, avec les élytres parfois un peu moins foncées; revêtu d'un léger duvet cendré, très-fin, très-court, couché et très-serré.

Tête presque aussi large que le prothorax, très-finement pubescente, très-finement et densement pointillée, d'un noir assez brillant. *Front* large, subdéprimé, offrant sur son milieu une légère fossette ou impression parfois prolongée en arrière en forme de sillon longitudinal. *Épistome* assez convexe, presque lisse, légèrement et éparsement cilié en avant. *Labre* à peine convexe, d'un brun de poix, ruguleux et éparsement cilié vers son sommet. *Parties de la bouche* d'un brun de poix, souvent un peu roussâtre. *Pénultième article des palpes maxillaires* souvent plus foncé, légèrement cilié.

Yeux subovalairement arrondis, noirs.

Antennes un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis; subfiliformes ou à peine plus épaisses vers leur extrémité; très-finement duveteuses et en outre à peine pilosellées; obscures ou d'un roux brunâtre,

avec le premier article parfois à peine moins foncé : celui-ci assez allongé, sensiblement épaissi en massue subelliptique, paré après le milieu de son arête supérieure d'une légère soie redressée : les deuxième et troisième obconiques : le deuxième suballongé, un peu moins long que le premier : le troisième oblong, visiblement un peu plus court et à peine plus grêle que le deuxième, un peu plus long que le quatrième : les quatrième à dixième obconiques, subégaux, aussi longs ou à peine plus longs que larges, avec les pénultièmes à peine plus épais : le dernier moins long que les deux précédents réunis, ovalaire-suballongé, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax en carré subtransverse, subrétréci en arrière et à peine arrondi aux angles ; largement tronqué au sommet avec les angles antérieurs infléchis, obtus et arrondis ; un peu moins large que les élytres ; à peine arqué ou presque droit sur les côtés, vus de dessus, avec ceux-ci, vus latéralement, à peine sinués au devant des angles postérieurs qui sont un peu obtus et à peine arrondis ; largement et obtusément arrondi à sa base ; subdéprimé ou à peine convexe sur son disque ; creusé au devant de l'écusson d'une impression transversale, assez prononcée ; offrant souvent, sur sa ligne médiane, un sillon canaliculé, plus ou moins obsolète ; très-finement et très-densement duveteux, avec les côtés parés parfois de quelques légers cils redressées et plus ou moins caducs ; très-finement et très-densement pointillé ; d'un noir un peu brillant. *Repli* lisse, moins foncé.

Ecusson très-finement duveteux, très-finement et très-densement pointillé, obscur.

Elytres en carré assez régulier, sensiblement ou presque d'un tiers plus longues que le prothorax ; subparallèles et subrectilignes sur leurs côtés ; non sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural assez fortement émoussé ; déprimées sur leur disque ; parfois subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson ; très-finement et très-densement duveteuses ; très-finement et très-densement pointillées ; entièrement d'un noir un peu brillant et souvent plus ou moins brunâtre. *Epaules* assez saillantes, très-étroitement arrondies ou presque rectangulaires.

Abdomen suballongé, un peu ou à peine moins large à sa base que les élytres, environ deux fois et demie plus prolongé que celles-ci ; subparallèle ou à peine arqué sur ses côtés ; subdéprimé vers sa base, subconvexe postérieurement ; très-finement et très-densement duveteux, avec des cils plus longs et plus distincts au sommet des quatre premiers segments

et quelques rares et légères soies redressées et assez courtes sur le dos, sur les côtés et vers l'extrémité; très-finement et très-densement pointillé ou comme finement chagriné ; entièrement d'un noir peu brillant. Le *premier segment* légèrement, les *deuxième* et *troisième* non distinctement sillonnés en travers à leur base, avec le fond du sillon presque lisse : le cinquième sensiblement plus grand que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle : le sixième assez saillant, éparsement sétosellé sur le dos, un peu plus distinctement ponctué que les précédents, rarement couleur de poix.

Dessous du corps très-finement et très-densement pubescent, très-finement et très-densement pointillé, d'un noir un peu brillant. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, éparsement et légèrement sétosellé vers son sommet; à cinquième arceau plus grand que les précédents : le sixième plus ou moins saillant, plus ou moins prolongé, plus ou moins arrondi et finement cilié à son bord postérieur, rarement couleur de poix.

Pieds suballongés, très-finement pubescents, très-finement pointillés, d'un testacé de poix, avec les hanches, surtout les postérieures, plus foncées. *Cuisses* subélargies vers leur milieu. *Tibias* médiocrement grêles ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses, paraissant à peine recourbés en dedans et en dessus avant leur sommet. *Tarses* assez étroits, finement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* un peu moins courts ; les *postérieurs* peu allongés, beaucoup moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles assez courts, subégaux ou graduellement à peine plus courts.

Patrie. Cette espèce se trouve sur le bord des rivières et même dans le sable humide, aux environs de Paris et de Lyon, dans le Beaujolais, les Alpes, la Savoie, etc. Elle n'est pas très-rare.

Obs. Ainsi que l'indique son nom, c'est encore là une espèce à forme de *Thinobius*. Elle est remarquable par ses antennes presque d'égale épaisseur dans toute leur longueur, et leurs quatrième à dixième articles subégaux. La différence entre les troisième et quatrième, quoique appréciable, est, dans cette espèce, beaucoup moins sensible que chez les deux précédentes. Elle se distingue de la *Thinoecia fragilis* par sa couleur plus obscure et surtout par la ponctuation de son abdomen plus fine, plus serrée et plus uniforme. Les élytres sont aussi un peu moins longues, etc.

Elle varie un peu pour la couleur des antennes et des parties de la

bouche, qui sont parfois d'un roux de poix. Les élytres deviennent aussi quelquefois d'un brun un peu roussâtre.

Pronotum... linea longitudinali sat profunda, ano margine pallidiore, tels sont les deux membres de phrase qui nous ont empêchés de réunir l'*Homalota longula* de Heer (*Faun. Col. Helv.* I, 334, 40) à notre espèce en question, chez laquelle, sur une vingtaine d'exemplaires observés, ces deux caractères nous ont paru faire constamment défaut.

Les deuxième à quatrième articles des antennes offrent à leur sommet interne un cil pâle, redressé, peu distinct, chez les ♂ seulement.

9. Thinoecia (Hydrosmecta) callida, MULSANT et REY.

Allongée, sublinéaire, déprimée, très-finement et très-densement duveteuse, d'un noir peu brillant, avec la bouche, la base des antennes et le sommet de l'abdomen d'un roux de poix, et les pieds testacés. Tête obsolètement fovéolée sur son milieu, finement et très-densement ponctuée. Antennes assez grêles vers leur base, à troisième article évidemment moins long que le deuxième et visiblement plus long que le quatrième, les quatrième à dixième subégaux, à peine plus longs que larges. Prothorax presque carré, subrétréci en arrière, un peu moins large que les élytres, presque droit sur les côtés, subimpressionné vers sa base, finement canaliculé sur sa ligne médiane, très-finement et très-densement pointillé. Élytres presque carrées, évidemment plus longues que le prothorax, déprimées, très-finement et très-densement pointillées. Abdomen subparallèle, très-finement et très-densement pointillé. Tarses postérieurs peu allongés, beaucoup moins longs que les tibias.

♂ Le *sixième segment abdominal* subarrondi à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* prolongé, fortement arrondi au sommet, dépassant sensiblement le segment abdominal correspondant.

♀ Le *sixième segment abdominal* obtusément arrondi à son bord apical. Le *sixième* arceau ventral peu prolongé, fortement arrondi au sommet, ne dépassant pas le segment abdominal correspondant.

Thinoecia callida, MULSANT et REY, Op. Ent. 1873, XV, 185.

Long. $0^{m},0023$ (1 l.) — larg, $0^{m},00035$ (1/6 l.)

Corps allongé, sublinéaire, déprimé, très-finement et très-densement pointillé, d'un noir peu brillant ; revêtu d'un léger duvet cendré, très-court, couché et très-serré.

Tête presque aussi large que le prothorax, très-finement pubescente ; finement et très-densement pointillée ; d'un noir peu brillant. *Front* large, subdéprimé, offrant parfois sur son milieu une légère fossette oblongue. *Épistome* assez convexe, presque lisse. *Labre* à peine convexe, d'un roux de poix foncé, éparsement ponctué et légèrement cilié en avant. *Parties de la bouche* d'un roux de poix, avec le *pénultième article des palpes maxillaires* parfois un peu plus sombre : celui-ci distinctement cilié.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes sensiblement plus longues que la tête et le prothorax réunis ; assez grêles vers leur base, à peine épaissies vers leur extrémité ; très-finement duveteuses et en outre à peine pilosellées ; brunâtres ou d'un roux obscur, avec les deux premiers articles d'un roux de poix : le premier allongé, légèrement épaissi en massue subelliptique, paré vers le milieu de son arête supérieure d'une légère soie redressée : les deuxième et troisième obconiques : le deuxième assez allongé, sensiblement moins long que le premier ; le troisième évidemment plus court et à peine plus étroit que le deuxième, visiblement plus long que le quatrième : celui-ci subégal au cinquième, à peine oblong : les cinquième à dixième subcylindrico-coniques, subégaux, suboblongs ou à peine plus longs que larges, avec les pénultièmes un peu ou à peine plus épais : le dernier presque aussi long que les deux précédents réunis, en ovale allongé, très-obtusément acuminé au sommet.

Prothorax en carré non ou à peine transverse, à peine arrondi aux angles et à peine plus étroit en arrière, largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, à peine obtus et étroitement arrondis ; un peu moins large que les élytres ; à peine arqué ou presque droit sur les côtés, vu de dessus, avec ceux-ci, vus latéralement, à peine sinués au devant des angles postérieurs qui sont subobtus et à peine arrondis ; largement et obtusément arrondi à sa base ; subdéprimé sur son disque ; offrant au devant de l'écusson une impression transversale assez large mais très-légère, et, sur le dos, une dépression longitudinale obsolète, parcourue dans son milieu par un sillon-canaliculé très-fin mais bien distinct, vu de devant ; très-finement et très-densement pubescent, avec les côtés parés de quelques légers cils redressés et grisâtres ; très-fine-

ment et très-densement pointillé; d'un noir un peu brillant. *Repli* lisse, d'un testacé de poix.

Écusson très-finement pubescent, très-finement pointillé, obscur.

Élytres en carré assez régulier, évidemment un peu plus longues que le prothorax ; à peine plus larges en arrière qu'en avant et subrectilignes sur les côtés ; à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe avec le sutural subémoussé; déprimées sur leur disque ; subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson ; très-finement et très-densement duveteuses; très-finement et très-densement pointillées, avec la ponctuation très-finement ruguleuse et à peine moins fine que celle du prothorax ; d'un noir ou d'un brun de poix peu brillant, avec le *repli latéral* un peu roussâtre. *Épaules* assez saillantes, étroitement arrondies.

Abdomen suballongé, à peine moins large à sa base que les élytres, environ deux fois et demie plus prolongé que celles-ci ; subparallèle sur ses côtés ou même à peine plus large postérieurement ; subdéprimé vers sa base, légèrement convexe en arrière ; très-finement et très-densement duveteux, avec des cils plus longs, plus distincts et soyeux sur les côtés du dos, et quelques rares et légères soies redressées, surtout vers le sommet ; très-finement et très-densement pointillé; d'un noir peu brillant avec le sixième segment d'un roux de poix. Le *premier* légèrement, les *deuxième* et *troisième* non visiblement sillonnés en travers à leur base, avec le fond du sillon lisse : le cinquième beaucoup plus grand que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle : le sixième peu saillant, aussi finement ponctué que les précédents.

Dessous du corps très-finement et densement pubescent, finement et très-densement pointillé, d'un noir un peu brillant. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, à pubescence assez longue, à cinquième arceau plus grand que les précédents : le sixième plus ou moins saillant, plus ou moins prolongé, d'un roux de poix, plus ou moins arrondi et finement cilié à son bord postérieur.

Pieds allongés, très-finement pubescents, obsolètement pointillés, d'un testacé assez brillant, ainsi que les hanches. *Cuisses* faiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, parés sur leur tranche externe de deux cils légers, assez longs et redressés ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, finement ciliés en dessous, peu en dessus : les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts; les *postérieurs* peu allongés, beaucoup moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles assez courts, subégaux ou graduellement à peine plus courts.

PATRIE. Cette espèce est très-rare. Elle se trouve aux environs de Lyon, dans la vase des rivières.

OBS. Elle est difficile à distinguer de la *Thinoecia thinobioides*, dont elle est peut-être une variété. Cependant, les antennes paraissent un peu plus longues, un peu plus obscures et un peu plus épaisses vers leur extrémité, avec leur dernier article un peu plus obtus. Le prothorax est un peu plus carré ou un peu moins transverse, un peu plus rétréci en arrière, avec les angles antérieurs un peu moins arrondis. L'abdomen est un peu moins finement pointillé, moins distinctement sétosellé, avec le sixième segment d'une couleur moins foncée. Les élytres offrent aussi leur angle sutural un peu moins émoussé ; les pieds paraissent un peu plus longs, avec les cuisses un peu moins élargies, etc.

10. Thinoecia (Hydrosmecta) amara, MULSANT et REY.

Allongée, sublinéaire, subdéprimée, très-finement et très-densement duveteuse, d'un noir un peu brillant, avec la bouche et la base des antennes d'un roux de poix, et les pieds d'un roux testacé. Tête très-finement et très-densement pointillée. Antennes assez grêles, avec le troisième article sensiblement plus court que le deuxième et évidemment plus long que le quatrième : celui-ci subcarré, visiblement plus court que le cinquième, les cinquième à dixième subégaux, à peine plus longs que larges. Prothorax subtransverse, à peine rétréci en arrière, presque droit sur les côtés, un peu moins large que les élytres, à peine impressionné vers sa base, obsolètement canaliculé sur sa ligne médiane, très-finement et très-densement pointillé. Élytres presque carrées, évidemment plus longues que le prothorax, déprimées, très-finement et très-densement pointillées. Abdomen subparallèle, très-finement et très-densement pointillé. Tarses postérieurs peu allongés, beaucoup moins longs que les tibias.

♂ Le *sixième arceau ventral* fortement arrondi au sommet, sensiblement plus prolongé que le segment abdominal correspondant.

♀ Le *sixième arceau ventral* légèrement arrondi au sommet, à peine plus prolongé que le segment abdominal correspondant.

Thinoecia amara, MULSANT et REY, Op. Ent. 1873, XV, 187.

Long., 0^{m},0023 (1 l).; — larg., 0^{m},00035 (1/6 l.).

Corps allongé, sublinéaire, subdéprimé, très-finement et très-densement pointillé, d'un noir un peu ou peu brillant; revêtu d'un très-léger duvet cendré, très-court, couché et très-serré.

Tête presque aussi large que le prothorax, très-finement pubescente, très-finement, très-densement et légèrement pointillée, d'un noir peu brillant. *Front* large, non ou à peine fovéolé sur son milieu. *Épistome* assez convexe, presque lisse. *Labre* à peine convexe, d'un brun de poix brillant, éparsement ponctué et légèrement cilié en avant. *Parties de la bouche* d'un roux de poix souvent assez clair. *Pénultième article des palpes maxillaires* finement cilié.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes assez grêles, sensiblement plus longues que la tête et le prothorax réunis; non ou à peine plus épaisses vers leur extrémité; très-finement duveteuses et en outre à peine pilosellées; brunes ou d'un roux obscur, avec la base d'un roux de poix parfois subtestacé; à premier article allongé, légèrement épaissi en massue, paré vers le milieu de son arête supérieure d'une légère soie redressée : les deuxième et troisième obconiques : le deuxième allongé, à peine moins long que le premier : le troisième oblong, sensiblement plus court que le deuxième et évidemment plus long que le quatrième : celui-ci presque carré, distinctement plus court que le suivant : les cinquième à dixième obconiques, suboblongs ou à peine plus longs que larges, subégaux en longueur et presque subégaux en largeur ou avec les deux ou trois derniers à peine plus épais : le dernier un peu moins long que les deux précédents réunis, ovalaire, suballongé, presque obtus au sommet.

Prothorax en carré un peu plus large que long, à peine arrondi aux angles et à peine plus étroit en arrière; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, subobtus et subarrondis; un peu moins large que les élytres; à peine arqué ou presque droit sur les côtés, vu de dessus, avec ceux-ci, vus latéralement, à peine sinués ou subrectilignes au devant des angles postérieurs, qui sont obtus et subarrondis; largement arrondi à sa base; subdéprimé ou à peine convexe sur son disque; offrant au devant de l'écusson une impression transversale peu sensible, et sur sa ligne médiane un sillon canaliculé, très-fin et obsolète; très-finement et très-densement duveteux, avec les côtés parés de quelques légers cils redressés;

très-finement et très-densement pointillé; d'un noir un peu brillant. *Repli* lisse, moins foncé.

Écusson très-finement pubescent, très-finement pointillé, d'un noir peu brillant.

Élytres en carré assez régulier, évidemment plus longues que le prothorax ; subparallèles et subrectilignes sur leurs côtés ; non ou à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural subémoussé ; déprimées sur leur disque, distinctement impressionnées sur la suture derrière l'écusson ; très-finement et très-densement duveteuses et comme pruineuses ; très-finement et très-densement pointillées, avec la ponctuation à peine moins fine que celle du prothorax ; entièrement d'un noir brillant ou presque mat. *Épaules* assez saillantes, subarrondies.

Abdomen assez allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, environ trois fois plus prolongé que celles-ci ; subparallèle sur ses côtés ; subdéprimé vers sa base, subconvexe postérieurement ; très-finement et très-densement duveteux avec des cils plus longs et plus apparents sur les côtés du dos, surtout vers le bord postérieur des trois ou quatre premiers segments ; offrant en outre, sur les côtés et vers le sommet, quelques légères soies rares et redressées ; très-finement et très-densement pointillé ; entièrement d'un noir peu brillant. Le *premier segment* légèrement, les *deuxième* et *troisième* non distinctement sillonnés en travers à leur base, avec le fond du sillon lisse : le cinquième beaucoup plus grand que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle ; le sixième assez saillant, obtusément arrondi au sommet.

Dessous du corps très-finement et densement pubescent, très-finement et très-densement pointillé, d'un noir un peu brillant. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, à pubescence à peine moins courte que celle du dos de l'abdomen, à cinquième arceau plus grand que les précédents : le sixième plus ou moins prolongé, plus ou moins arrondi et très-finement cilié à son sommet.

Pieds suballongés, très-finement pubescents, obsolètement pointillés, d'un testacé obscur ou d'un roux testacé, avec les hanches, surtout les postérieures, à peine plus foncées. *Cuisses* faiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, finement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* un peu moins courts ; les *postérieurs* peu allongés, beaucoup moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles assez courts, subégaux ou graduellement à peine plus courts.

Patrie. Cette espèce se trouve, mais rarement, en Provence, dans les environs d'Hyères, au bord de la mer, sous les détritus végétaux.

Obs. Elle ressemble beaucoup aux deux précédentes, dont elle diffère par les proportions du quatrième article des antennes, qui est évidemment moins long que le cinquième. La couleur est toujours plus noire, avec la pubescence encore plus fine et plus courte et souvent peu apparente. Le prothorax paraît à peine plus transverse, et la pubescence du ventre est moins longue, etc.

Les antennes sont un peu plus allongées que dans la *Thinoecia thinobioides*, avec les cinquième à dixième articles parfois à peine plus longs, et le dernier plus obtus au sommet.

Peut-être est-ce là l'*Homalota pruinosa* de M. Kraatz (*Ins. Deut.* II, 298, note)? Mais celle-ci serait un peu plus grande, avec les élytres un peu plus longues.

Nous décrirons ici d'une manière sommaire l'espèce suivante, non encore trouvée en France :

Thinoecia simillima, Mulsant et Rey.

Allongée, linéaire, déprimée, très-finement et densement duveteuse, d'un noir de poix assez brillant, avec les élytres brunâtres, la bouche, les antennes, les pieds et le sommet de l'abdomen d'un testacé de poix. Tête subfovéolée sur son milieu, très-finement et densement pointillée. Antennes à peine épaissies, à troisième article sensiblement plus court que le deuxième, subégal au quatrième, les quatrième à dixième à peine oblongs, subégaux. Prothorax subtransverse, sensiblement rétréci en arrière, à peine plus étroit en avant que les élytres, très-finement et densement pointillé. Elytres oblongues, beaucoup plus longues que le prothorax, déprimées, très-finement et très-densement pointillées ou comme finement chagrinées. Abdomen subparallèle, très-finement et densement pointillé, à peine moins densement en arrière. Tarses postérieurs peu allongés, beaucoup moins longs que les tibias.

♂ Le *sixième arceau ventral* arrondi à son bord apical, dépassant sensiblement le segment abdominal correspondant. Les *deuxième à cinquième articles des antennes* parés vers leur sommet interne d'un ou de deux longs cils redressés.

♀ Le *sixième arceau ventral* subarrondi à son bord apical, dépassant à peine le segment abdominal correspondant. Les *deuxième à cinquième articles des antennes* simplement ciliés.

Thinoecia simillima, MULSANT et REY, Op. Ent. 1873, XV, 187.

Long., 0^m,0016 (3/4 l.) ; — larg., 0^m,00035 (1/6 l.).

PATRIE. La Prusse rhénane.

OBS. Cette espèce, qui nous a été communiquée par M. Puton, de Remiremont, se rapproche beaucoup de la *Thinoecia fragilis* par les caractères masculins, mais elle marche avec la *Thinoecia subtilissima* par la structure des troisième à quatrième articles des antennes. Elle en diffère par une teinte plus obscure et par une taille un peu plus grande. Les quatrième à dixième articles des antennes sont à peine plus oblongs. Le prothorax paraît plus court et l'abdomen un peu moins densement pointillé. surtout en arrière.

11. **Thinoecia (Hydrosmecta) subtilissima**, KRAATZ.

Allongée, linéaire, déprimée, très-finement et densement duveteuse, d'un brun de poix assez brillant, avec le prothorax et les élytres un peu moins obscures, la bouche, les antennes, l'extrémité de l'abdomen et les pieds testacés. Tête subimpressionnée antérieurement, très finement et densement pointillée. Antennes à peine épaissies, à troisième article sensiblement plus court que le deuxième, subégal au quatrième ; les quatrième à dixième aussi larges que longs, subégaux. Prothorax subcarré, sensiblement rétréci en arrière, un peu plus étroit en avant que les élytres, fovéolé vers sa base, souvent sillonné sur sa ligne médiane, très-finement et très-densement pointillé. Élytres oblongues, beaucoup plus longues que le prothorax, déprimées, très-finement et très-densement pointillées ou comme finement chagrinées. Abdomen subparallèle, à peine convexe en arrière, très-finement et très-densement pointillé. Tarses postérieurs peu allongés, beaucoup moins longs que les tibias.

♂ Le *sixième arceau ventral* fortement prolongé en cône tronqué au sommet, dépassant notablement le segment abdominal correspondant.

♀ Le *sixième arceau ventral* subarrondi au sommet, à peine plus prolongé que le segment abdominal correspondant.

Homalota subtilissima, KRAATZ, Stett. Ent. Zeit. XV, 126 (1854): — Ins. Deut. II, 230, 31. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 401, 27.

Long., 0^{m},0014 (2/3 l.) — larg., 0^{m},0003 (1/7 l.).

Corps allongé, linéaire, déprimé, très-finement et très-densement pointillé, d'un brun de poix assez brillant, avec le prothorax et les élytres un peu moins foncés, et l'extrémité de l'abdomen testacée ; revêtu d'un très-fin et très-léger duvet cendré, très-court, couché et serré.

Tête presque carrée, à peine moins large que le prothorax, très-finement pubescente, très-finement et densement pointillée, d'un noir de poix assez brillant. *Front* très-large, subdéprimé, subimpressionné ou même obsolètement et longitudinalement sillonné dans sa partie antérieure. *Épistome* assez convexe, finement chagriné, offrant souvent en avant un espace roux. *Labre* à peine convexe, d'un roux testacé, finement cilié vers son sommet, avec les cils courts, pâles et brillants. *Parties de la bouche* testacées. *Pénultième article des palpes maxillaires* finement cilié.

Yeux arrondis, noirs.

Antennes un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis, assez grêles, non ou à peine plus épaisses vers leur extrémité ; très-finement duveteuses, à peine ou obsolètement pilosellées ; entièrement testacées ; à premier article assez allongé, sensiblement renflé en massue, paré vers le milieu de sa tranche supérieure d'une légère soie redressée ; les deuxième et troisième obconiques : le deuxième suballongé, à peine moins long que le premier : le troisième à peine oblong, sensiblement plus court que le deuxième, subégal au quatrième ou à peine plus long : celui-ci presque carré : les cinquième à dixième obconiques, subégaux, aussi larges que longs ou à peine transverses, avec les extérieurs à peine plus épais : le dixième néanmoins paraissant un peu moins court que les précédents : le dernier un peu plus long que le pénultième, ovalaire-oblong, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax en carré faiblement transverse, subarrondi aux angles et visiblement rétréci en arrière ; largement et obtusément tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, presque droits et à peine arrondis ; un peu moins large en avant que les élytres ; sensiblement moins large vers sa base que celles-ci, avec les côtés subrectilignes mais obli-

ques en se rapprochant postérieurement, vus de dessus, et, vus latéralement, à peine visiblement sinués au devant des angles postérieurs, qui sont obtus et subarrondis; largement arrondi à sa base, avec celle-ci parfois subtronquée dans son milieu; subdéprimé ou à peine convexe sur son disque; offrant au devant de l'écusson une légère impression transversale, et souvent, sur sa ligne médiane, et surtout chez le ♂, un sillon longitudinal assez large et assez marqué; très-finement, très-densement et légèrement duveteux, avec les côtés parés de quelques cils redressés; très-finement et très-densement pointillé; d'un brun de poix assez brillant et un peu moins foncé que la tête. *Repli* lisse, testacé.

Écusson très-finement duveteux, très-finement pointillé, obscur.

Élytres en carré oblong, beaucoup ou d'une moitié plus longues que le prothorax; subparallèles et subrectilignes sur leurs côtés; non sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe avec le sutural fortement émoussé; déprimées sur leur disque; très-finement et très-densement pointillées et comme finement chagrinées; d'un brun de poix un peu brillant, avec le *repli* moins foncé ou roussâtre. *Épaules* assez saillantes, subarrondies.

Abdomen suballongé, presque aussi large à sa base que les élytres, environ deux fois plus prolongé que celles-ci; subparallèle sur ses côtés; subdéprimé vers sa base, faiblement convexe postérieurement ou avec le cinquième segment parfois subdéprimé; très-finement et densement duveteux, avec des cils plus longs et plus apparents au bord postérieur des premiers segments; très-finement, légèrement et très-densement pointillé; d'un brun de poix assez brillant, avec le sixième segment et parfois l'extrémité du précédent testacés ou d'un roux testacé. Le *premier* légèrement, les *deuxième* et *troisième* non distinctement sillonnés en travers à leur base, avec le fond du sillon lisse : le cinquième beaucoup plus développé que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle : le sixième assez saillant, parfois légèrement sétosellé sur le dos, un peu moins densement pointillé et plus brillant que les précédents, obtusément arrondi ou subsinueusement tronqué à son bord postérieur.

Dessous du corps très-finement pubescent, très-finement et densement pointillé, d'un noir de poix assez brillant avec l'extrémité du ventre testacée. *Métasternum* subconvexe. *Ventre* convexe, à pubescence plus longue que celle du dos, à cinquième arceau plus grand que les précédents : le sixième plus ou moins saillant, plus ou moins prolongé à son sommet.

Pieds assez allongés, très-finement pubescents, très-finement pointillés,

d'un testacé peu brillant et assez pâle, avec les hanches un peu plus sombres. *Cuisses* faiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, finement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* un peu moins courts ; les *postérieurs* peu allongés, beaucoup moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles courts, subégaux ou graduellement à peine plus courts.

Patrie. Cette espèce se rencontre, assez rarement, dans les environs de Lyon et dans le Beaujolais, sur les bords de la Saône, sous les pierres ou dans le sable humide.

Obs. C'est encore une espèce à forme de *Thinobius* très-accentuée. Elle est remarquable par sa taille exiguë; par son prothorax visiblement rétréci en arrière; par la longueur de ses élytres, à angle sutural notablement émoussé ou même subarrondi; par la brièveté du troisième article des antennes qui n'est pas plus long ou à peine plus long que le quatrième, avec les cinquième à dixième un peu plus courts que dans les espèces précédentes.

Elle varie un peu pour la coloration. Les élytres sont parfois d'un brun un peu grisâtre, avec la base de l'abdomen un peu roussâtre et l'extrémité plus largement testacée.

Ici se placerait l'espèce suivante, qui doit peut-être rentrer dans notre genre *Thinoecia* :

Thinoecia (Hydrosmecta) appulsa, Scriba.

Allongée, linéaire, déprimée, très-finement et assez densement pubescente, d'un roux de poix assez brillant, avec la tête et une large ceinture abdominale rembrunies, la bouche, les antennes et les pieds testacés. Tête obsolètement fovéolée sur son milieu, finement et modérément pointillée. Antennes, suballongées, faiblement épaissies, à troisième article sensiblement plus court que le deuxième, évidemment plus long que le quatrième, celui-ci à peine oblong, les cinquième à septième aussi longs que larges, les huitième à dixième légèrement transverses. Prothorax subcarré, subrétréci en arrière, un peu plus étroit que les élytres, fovéolé vers sa base, finement et assez densement pointillé. Elytres subcarrées, visiblement plus longues que

le prothorax, déprimées, très-finement et très-densement pointillées. Abdomen subparallèle, finement et modérément ponctué sur les quatre premiers segments, presque lisse en arrière. Tarses postérieurs peu allongés, moins longs que les tibias.

Homalota appulsa, SCRIBA, Berl. Ent. Zeit. 1867, 389.

Long., $0^m,0023$ (1 l.); — larg., $0^m,00035$ (1/6 l.).

PATRIE. La Prusse rhénane.

OBS. Cette espèce a la forme et la taille de la *Thinoecia thinobioides ;* mais sa couleur est moins obscure et plus brillante. Les cinquième à septième articles des antennes sont moins oblongs, le huitième à peine, les neuvième et dixième légèrement transverses. La structure des pénultième et antépénultième articles des mêmes organes la distinguerait donc de toutes les espèces précédentes, pour la placer immédiatement avant la *Thinoecia deformis*, espèce beaucoup plus petite, dont les sixième à dixième articles des antennes sont sensiblement transverses.

12. Thinoecia (Hydrosmecta) deformis, KRAATZ.

Allongée, linéaire, déprimée, très-finement et densement pubescente, d'un brun de poix assez brillant, avec le prothorax et les élytres moins foncées et l'extrémité de l'abdomen d'un testacé obscur, la bouche, les antennes et les pieds d'un testacé pâle. Tête obsolètement impressionnée sur son milieu, très-finement et densement pointillée. Antennes assez courtes, à peine épaissies, avec le troisième article subglobuleux, beaucoup plus court que le deuxième et subégal au quatrième, celui-ci à peine, les cinquième à dixième sensiblement transverses. Prothorax subtransverse, subrétréci en arrière, à peine moins large que les élytres, finement canaliculé sur sa ligne médiane, très-finement et densement pointillé. Élytres oblongues, évidemment plus longues que le prothorax, déprimées, très-finement et densement pointillées. Abdomen subparallèle, subdéprimé, très-finement et densement pointillé vers sa base, un peu plus parcimonieusement en arrière. Tarses postérieurs peu allongés, beaucoup moins longs que les tibias.

♂ *Prothorax* largement sillonné ou impressionné sur sa ligne médiane.

♀ *Prothorax* finement canaliculé sur sa ligne médiane.

Homalota deformis, KRAATZ, Ins. Deut. II, 244, 46.

Variété *a*. *Dessus du corps* d'un testacé obscur, avec la tête et une large ceinture abdominale ordinairement rembrunies.

Long., 0^m,0017 (3/4 l.); — larg., 0^m,00035 (1/6 l.).

Corps allongé, linéaire, déprimé, d'un brun de poix assez brillant, avec le prothorax, les élytres et le sommet de l'abdomen moins foncés ; revêtu d'une très-fine pubescence grise, courte, couchée et serrée.

Tête à peine moins large que le prothorax, très-finement pubescente, très-finement et densement pointillée, d'un brun de poix brillant. *Front* très-large, obsolètement impressionné sur son milieu. *Épistome* assez convexe, presque lisse. *Labre* à peine convexe, presque lisse, d'un roux de poix, finement et éparsement cilié en avant. *Parties de la bouche* testacées. *Pénultième article des palpes maxillaires* légèrement cilié.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes assez courtes, à peine aussi longues que la tête et le prothorax réunis, à peine ou faiblement et graduellement épaissies; très-finement duveteuses et en outre légèrement pilosellées ; entièrement d'un testacé clair avec le premier article encore un peu plus pâle ; celui-ci assez allongé, légèrement épaissi en massue, paré après le milieu de sa tranche supérieure d'une soie redressée : le deuxième suballongé ou oblong, obconique, sensiblement moins long que le premier : les troisième et quatrième assez courts, subégaux, beaucoup plus courts séparément que le deuxième, un peu plus étroits que les suivants, subglobuleux ou à peine transverses : les quatrième à dixième graduellement à peine plus épais, obconico-subcyathiformes, sensiblement transverses : le dernier évidemment moins long que les deux précédents réunis, obovalaire, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax en carré un peu plus large que long, un peu plus étroit en arrière et à peine arrondi aux angles ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, presque droits et à peine émoussés ; à peine moins large que les élytres ; presque droit et à peine arqué sur les côtés, avec ceux-ci, vus latéralement, subrectilignes ou à peine sinués au devant des angles postérieurs qui sont obtus et à peine arrondis ; sensiblement arrondi à sa base ; subdéprimé sur son disque ; offrant sur sa ligne médiane

un fin et léger sillon canaliculé, parfois (♂) transformé en impression longitudinale plus ou moins profonde ; très-finement et densement pubescent, avec les côtés parés de quelques légers cils redressés ; très-finement et densement pointillé ; d'un testacé obscur et assez brillant. *Repli* lisse et plus clair.

Écusson très-légèrement pubescent, très-finement pointillé, d'un testacé obscur.

Élytres en carré oblong, évidemment ou d'un quart environ plus longues que le prothorax ; subparallèles et subrectilignes sur leurs côtés ; non sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural presque droit ou subémoussé ; déprimées sur leur disque, souvent impressionnées le long de la suture derrière l'écusson ; très-finement et densement pubescentes ; très-finement et densement pointillées, avec la ponctuation aussi fine ou à peine moins fine que celle du prothorax ; entièrement d'un testacé assez brillant et plus ou moins obscur. *Épaules* peu saillantes, subarrondies.

Abdomen allongé, un peu ou à peine moins large à sa base que les élytres, environ trois fois plus prolongé que celles-ci ; subparallèle sur ses côtés ; déprimé vers sa base, faiblement ou à peine convexe postérieurement ; très-finement et assez densement pubescent, non ou à peine sétosellé sur les côtés et vers le sommet ; très-finement et densement pointillé, avec la ponctuation un peu plus écartée sur le quatrième et surtout sur le cinquième segment ; d'un brun de poix assez brillant, avec le sixième segment et parfois l'extrémité du cinquième testacés. Le *premier* faiblement, les *deuxième* et *troisième* non visiblement sillonnés en travers à leur base, avec le fond du sillon presque lisse : le cinquième sensiblement plus développé que les précédents, parfois (♂) déprimé sur le dos, largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle et à peine distincte : le sixième très-saillant, à peine plus densement ponctué que le précédent, subtronqué à son bord postérieur.

Dessous du corps très-finement pubescent, très-finement pointillé, d'un brun un peu roussâtre et assez brillant, avec le ventre plus foncé et l'extrémité de celui-ci plus claire. *Métasternum* subconvexe. *Ventre* assez convexe, à cinquième arceau subégal aux précédents : le sixième saillant, entièrement testacé.

Pieds suballongés, très-finement pubescents, légèrement pointillés, d'un testacé pâle et assez brillant. *Cuisses* faiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* médiocrement grêles, les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, finement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *anté-*

rieurs courts, les *intermédiaires* moins courts; les *postérieurs* peu allongés, beaucoup moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles assez courts, subégaux.

Patrie. Cette espèce se prend assez rarement dans les lieux humides, au bord des rivières et des fossés, dans les environs de Lyon, le Beaujolais, et quelques autres parties de la France.

Obs. Elle est beaucoup moindre que la *Thinoecia fragilicornis* et elle ressemble beaucoup plus aux *Thinoecia fragilis* et *thinobioides* et surtout à la *Thinoecia subtilissima*. Elle se distingue de cette dernière par son prothorax plus court; par ses antennes moins longues, un peu plus épaissies, avec leurs troisième et quatrième articles plus courts et subglobuleux, et les pénultièmes sensiblement transverses, ce qui n'a lieu chez aucune des espèces précédentes. L'angle sutural des élytres est moins émoussé que dans ses congénères, etc.

Dans cette espèce et la précédente, les yeux sont un peu moins grands et plus arrondis que dans les autres espèces, avec l'intervalle qui les sépare du prothorax plus grand.

La variété *a* (immature) est d'une couleur plus claire, avec la tête ordinairement et les troisième et quatrième segments de l'abdomen et la base du cinquième plus ou moins rembrunis.

Cette espèce est généralement de consistance molle, au point qu'elle est souvent déformée. Par exemple, le prothorax est parfois largement sillonné ou impressionné sur sa ligne médiane; les élytres sont tantôt planes, tantôt creusées ou enfoncées le long de la suture; l'abdomen est quelquefois déprimé en arrière, surtout sur le cinquième segment.

Le sixième arceau ventral, largement ou obtusément arrondi, dépasse à peine (♀) ou sensiblement (♂) le segment abdominal correspondant.

Genre *Hygroecia*, Hygrécie, Mulsant et Rey.

Étymologie : ὑγρός, humide; οἰκέω, j'habite.

Caractères. *Corps* allongé, linéaire ou sublinéaire, subdéprimé, ailé.

Tête transverse, à peine ou un peu moins large que le prothorax, un peu resserrée à sa base, obtusément angulée en avant, saillante, à peine

inclinée. *Tempes* sensiblement rebordées sur les côtés. *Épistome* largement tronqué en avant. *Labre* court, très-fortement transverse, tronqué à son bord antérieur. *Mandibules* peu saillantes, simples à leur pointe, mutiques en dedans, subfalciformes. *Palpes maxillaires* assez développés, de quatre articles : le troisième plus long que le deuxième, sensiblement épaissi vers son extrémité : le dernier petit, grêle, subulé, cylindrique, au moins égal au tiers du précédent. *Palpes labiaux* petits, de trois articles : le dernier subépaissi vers le bout, un peu plus étroit et un peu plus long que chacun des précédents : ceux-ci subégaux. *Menton* grand, transverse, trapéziforme, plus étroit en avant, tronqué ou à peine échancré au sommet. *Tige des mâchoires* évidemment subrectangulée à la base.

Yeux assez grands, très-peu saillants, irrégulièrement arrondis, séparés du prothorax par un intervalle grand ou très-grand.

Antennes suballongées, légèrement mais visiblement épaissies, nullement perfoliées, insérées à la partie supérieure d'une fossette assez grande, joignant presque, à cet endroit, le bord antéro-interne des yeux (1); de onze articles : les trois premiers allongés : le premier sensiblement épaissi en massue : les sixième à dixième plus ou moins transverses, non contigus : le dernier grand, ovalaire-oblong.

Prothorax subtransverse, à peine rétréci en arrière, un peu ou à peine moins large que les élytres ; largement tronqué au sommet avec les angles antérieurs infléchis et arrondis et les postérieurs obtus ; largement arrondi à sa base ; très-finement rebordé sur celle-ci et sur les côtés, avec le rebord de ceux-ci subsinué en arrière et redescendant en avant dès le tiers basilaire. *Repli* large, visible vu de côté, à bord interne arqué.

Écusson médiocre, subtriangulaire.

Élytres transverses, subcarrément coupées à leur bord apical, à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural plus ou moins émoussé ; simples et subrectilignes sur leurs côtés. *Repli* étroit, à bord inférieur presque droit. *Épaules* peu ou assez saillantes.

Prosternum peu développé au devant des hanches antérieures, offrant entre celles-ci un angle court et très-obtus. *Lame mésosternale* en angle droit ou subaigu, finement rebordé sur les côtés et prolongé seulement jusqu'au tiers des hanches intermédiaires. *Médiépisternums* grands, confondus avec le mésosternum ; *médiépimères* médiocres, subtriangulaires. *Métasternum* assez grand, obsolètement rebordé et à peine sinué au de

(1) L'insertion même a lieu au moyen d'un petit nœud assez sensible.

vant des hanches postérieures, non ou à peine angulé entre celles-ci ; avancé entre les intermédiaires en angle assez court mais sensible, subaigu et prolongé jusqu'au niveau antérieur des trochanters. *Postépisternums* assez étroits, postérieurement rétrécis en languette, à bord interne subparallèle au repli des élytres ; *postépimères* peu développées mais visibles, subtriangulaires.

Abdomen assez allongé, subparallèle, un peu moins large que les élytres, subconvexe sur le dos, fortement rebordé sur les côtés, pouvant aisément se relever en l'air ; avec le deuxième segment basilaire parfois un peu découvert ; les trois premiers plus ou moins sillonnés en travers à leur base : les quatre premiers subégaux et le cinquième plus grand : le sixième saillant, subrétractile : celui de l'armure le plus souvent caché. *Ventre* convexe, à premier arceau beaucoup plus développé que les suivants : ceux-ci subégaux : le sixième saillant, subrétractile.

Hanches antérieures grandes, saillantes, coniques, obliques, plus ou moins renversées en arrière, convexes en avant, planes en dessous, contiguës au sommet. Les *intermédiaires* moins grandes, subovales, peu saillantes, obliquement disposées, fortement contiguës sur les deux tiers ou au moins sur la moitié de leur longueur. Les *postérieures* grandes, subcontiguës à leur base, très-divergentes au sommet ; à *lame supérieure* nulle en dehors, subitement dilatée en dedans en cône assez saillant ; à *lame inférieure* transverse, assez large, explanée, subparallèle.

Pieds assez allongés. *Trochanters antérieurs* et *intermédiaires* petits, subcunéiformes ; les *postérieurs* grands, subovales, obtusément acuminés et détachés au sommet. *Cuisses* débordant sensiblement les côtés du corps, subcomprimées, subélargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, droits ou presque droits, subrétrécis vers leur base, munis au bout de leur tranche inférieure de deux petits éperons très-grêles ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, comprimés, non ou à peine atténués vers leur extrémité ; les *antérieurs* de quatre articles, les *intermédiaires* et *postérieurs* de cinq : les *antérieurs* courts, avec les trois premiers articles très-courts, subégaux, et le dernier subégal à tous les précédents réunis : les *intermédiaires* un peu moins courts, avec les quatre premiers articles courts, subégaux, et le dernier au moins égal aux trois précédents réunis : les *postérieurs* suballongés, sensiblement moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles oblongs ou à peine oblongs, subégaux, et le dernier trois fois plus long que chacun des précédents. *Ongles* petits, très-grêles, subarqués.

Obs. Les espèces du genre *Hygroecia* sont assez petites et assez agiles. Elles vivent dans les lieux humides.

Ce genre se distingue suffisamment des *Taxicera* par ses antennes moins épaissies, non perfoliées, plus allongées ; par son prothorax moins transverse, et par le cinquième segment abdominal plus développé ; des *Thinoecia*, par ses tempes rebordées sur les côtés, par ses antennes moins grêles, par ses élytres plus courtes, par l'angle antéro-médian du métasternum un peu plus saillant et plus aigu, etc.

Nos *Hygroecia* répondent à la section 1, *b*, du genre *Atheta* de Thomson.

Nous ne connaissons que deux espèces qui rentrent dans ce genre. En voici les différences principales :

a *Antennes* entièrement testacées, à troisième article subégal au deuxième, les huitième à dixième sensiblement transverses. *Élytres* testacées. *Forme* linéaire. DEBILIS.

aa *Antennes* testacées seulement à leur base, à troisième article un peu moins long que le deuxième, les huitième à dixième légèrement transverses. *Élytres* obscures. *Forme* sublinéaire. PARCA.

1. Hygroecia debilis, Erichson.

Allongée, linéaire, subdéprimée, finement et assez densement pubescente, d'un noir de poix brillant, avec les élytres, la bouche, les antennes, l'extrémité de l'abdomen et les pieds testacés. Tête finement et densement ponctuée, subfovéolée sur son milieu. Antennes assez fortement pilosellées, légèrement épaissies, avec les deuxième et troisième articles subégaux, les sixième et septième à peine, les huitième à dixième sensiblement transverses. Prothorax subtransverse, à peine plus étroit en arrière, à peine moins large que les élytres, finement et densement ponctué, légèrement canaliculé sur sa ligne médiane. Élytres médiocrement transverses, un peu plus longues que le prothorax, déprimées, finement et densement ponctuées. Abdomen subparallèle, fortement sétosellé vers son sommet, finement et densement pointillé vers sa base, presque lisse postérieurement. Tarses postérieurs suballongés, sensiblement moins longs que les tibias.

♂ Le *sixième segment abdominal* largement et subsinueusement tronqué à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* largement arrondi ou

obtusément tronqué au sommet, beaucoup plus prolongé que le segment abdominal correspondant.

♀ Le *sixième segment abdominal* subsinué dans le milieu de son bord apical. Le *sixième arceau ventral* subangulairement prolongé à son sommet, un peu plus saillant que le segment abdominal correspondant.

Homalota debilis, Erichson, Col. March. I, 321, 11 ; — Gen. et Spec. Staph. 94, 24. — Redtenbacher, Faun. Austr. 819. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 403, 34. — Kraatz, Ins. Deut. II, 243, 45. — Thomson, Ofv. Vet. Ac. Förh. 1852. 138, 22.
Atheta debilis, Thomson, Skand. Col. III, 72, 15, sectio 1, *b*, 1861.

Variété *a*. *Élytres* brunâtres.

Long., 0m,0033 (1 1/2 l.); — larg., 0m,0005 (1/4 l.).

Corps allongé, linéaire, subdéprimé, d'un noir de poix brillant, avec les élytres testacées et l'extrémité de l'abdomen largement de cette dernière couleur ; revêtu d'une fine pubescence grisâtre, soyeuse, assez courte, couchée et assez serrée.

Tête à peine moins large que le prothorax, légèrement pubescente, finement et densement ponctuée, d'un noir de poix brillant. *Front* large, subdéprimé ou à peine convexe, offrant sur son milieu une petite fossette obsolète. *Épistome* longitudinalement convexe, presque lisse, éparsement sétosellé en avant. *Labre* subconvexe, d'un roux testacé, subponctué et éparsement cilié vers son sommet. *Parties de la bouche* testacées ou d'un roux testacé. *Pénultième article des palpes maxillaires* distinctement cilié.

Yeux irrégulièrement arrondis, noirs.

Antennes à peine ou un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis ; légèrement et graduellement épaissies ; finement duveteuses et en outre assez fortement pilosellées ; d'un roux testacé, avec le premier article encore plus clair ; celui-ci allongé, sensiblement épaissi en massue, paré après le milieu de son arête supérieure de deux soies redressées : les deuxième et troisième allongés, obconiques, subégaux, un peu moins longs séparément que le premier : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais : les quatrième et cinquième aussi longs ou à peine plus longs que larges : les sixième et septième à peine, les huitième à dixième sensiblement (♂) ou même assez fortement (♀) transverses : le dernier

subégal aux deux précédents réunis, ovalaire-oblong, distinctement sétosellé et obtusément acuminé au sommet.

Prothorax en carré subtransverse, à peine rétréci en arrière et subarrondi aux angles; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, subobtus et arrondis; à peine moins large que les élytres; faiblement arqué en avant sur les côtés, avec ceux-ci, vus de dessus, subrectilignes en arrière, mais, vus latéralement, sensiblement sinués au devant des angles postérieurs qui sont obtus et subarrondis; largement arrondi à sa base, avec celle-ci souvent subtronquée dans son milieu; subdéprimé ou à peine convexe sur son disque; offrant sur sa ligne médiane un léger sillon canaliculé, souvent obsolète antérieurement, parfois plus prononcé et subélargi en arrière, où il forme une espèce d'impression transversale; densement pubescent, avec le bord antérieur et les côtés parés de quelques longues soies redressées et bien distinctes; finement et densement ponctué; d'un noir de poix brillant. *Repli* lisse, d'un roux testacé.

Écusson à peine pubescent, finement pointillé, d'un noir de poix brillant.

Élytres médiocrement transverses, évidemment ou presque d'un quart plus longues que le prothorax; subparallèles et subrectilignes sur leurs côtés; à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural un peu émoussé; déprimées ou subdéprimées sur leur disque; parfois subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson; finement et assez densement pubescentes, avec les côtés parés vers les épaules d'une assez longue soie redressée, et, rarement, d'une autre plus courte près du milieu; finement et densement ponctuées; entièrement d'un testacé souvent assez clair, parfois assez obscur. *Épaules* peu saillantes, arrondies.

Abdomen allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, de trois fois à trois fois et demie plus prolongé que celles-ci; subparallèle sur ses côtés; faiblement convexe vers sa base, un peu plus fortement en arrière; finement et peu densement pubescent, avec la pubescence assez longue, plus écartée postérieurement; offrant en outre, sur les côtés, sur le dos et vers le sommet, des soies obscures et redressées, avec celles du sommet plus longues et plus nombreuses; finement et densement pointillé sur les trois premiers segments, parcimonieusement sur les quatrième et sixième, très-peu ou presque lisse sur le cinquième; d'un noir brillant, avec le sixième segment et parfois l'extrémité du cinquième testacés ou d'un roux testacé. Les *trois premiers* légèrement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons lisse : le cinquième plus développé que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-

fine membrane pâle : le sixième saillant, plus ou moins tronqué et sinué à son sommet.

Dessous du corps finement pubescent, finement ponctué, d'un noir brillant, avec le sommet du ventre et parfois les intersections ventrales d'un roux de poix. *Métasternum* assez convexe, très-légèrement ponctué sur son milieu. *Ventre* convexe, moins densement ponctué en arrière, fortement sétosellé vers son extrémité ; à cinquième arceau subégal aux précédents ou à peine plus court : le sixième saillant, plus ou moins prolongé, finement cilié à son bord postérieur, plus brièvement chez la ♀.

Pieds suballongés, finement pubescents, finement ponctués, d'un testacé brillant. *Cuisses* un peu élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, parés sur leur tranche externe de deux soies obscures et redressées, assez longues et bien distinctes ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses, un peu atténués vers leur sommet. *Tarses* assez étroits, longuement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* un peu moins courts ; les *postérieurs* suballongés, sensiblement moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles à peine oblongs, subégaux.

Patrie. Cette espèce se prend dans les marais et dans les prés humides, dans presque toute la France, les environs de Paris, la Picardie, la Bourgogne, le Beaujolais, etc. Elle n'est pas rare aux environs de Lyon, dans les inondations de la Saône.

Obs. Elle ressemble un peu à la *Metaxya elongatula*, mais elle est plus petite, plus grêle, plus linéaire, plus déprimée. Les antennes ont leurs pénultièmes articles beaucoup plus courts et plus transverses. L'abdomen est plus densement pointillé vers sa base et plus fortement sétosellé vers son extrémité. Surtout, les tibias sont éparsement sétosellés sur leur tranche externe, avec les postérieurs subatténués vers leur sommet. Enfin, la lame mésosternale est plus courte, et les hanches intermédiaires sont plus fortement contiguës.

Les élytres sont quelquefois d'un testacé obscur ou d'un brun de poix. D'autres fois, le prothorax affecte une couleur plus claire et passe du noir au roux de poix, et l'extrémité de l'abdomen devient plus largement testacée.

2. **Hygroecia parca**, Mulsant et Rey.

Allongée, sublinéaire, subdéprimée, très-finement et densement pubescente, d'un noir brillant, avec les élytres brunâtres, la bouche, la base des

antennes et le sommet de l'abdomen d'un roux ferrugineux, et les pieds testacés. Tête finement et densement ponctuée, avec une ligne longitudinale lisse. Antennes verticillées-pilosellées, légèrement épaissies, avec le troisième article un peu moins long que le deuxième, les septième à dixième sensiblement transverses. Prothorax subtransverse, subrétréci en arrière, un peu moins large que les élytres, très-finement et densement ponctué, sensiblement impressionné et légèrement sillonné vers sa base. Élytres visiblement transverses, un peu plus longues que le prothorax, déprimées, finement et densement ponctuées. Abdomen subparallèle, distinctement et éparsement sétosellé, finement et assez densement ponctué sur les trois premiers segments et sur le sixième, parcimonieusement sur les quatrième et cinquième. Tarses postérieurs suballongés, beaucoup moins longs que les tibias.

♂ Nous est inconnu.

♀ Le *sixième segment abdominal* peu saillant, obtusément tronqué dans le milieu de son bord apical. Le *sixième arceau ventral* obtusément angulé et brièvement cilié à son sommet, dépassant un peu le segment abdominal correspondant.

Hygroecia parca, MULSANT et REY, Op. Ent. 1873, XV, 187.

Long., 0m,0031 (1 1/3 l.); — larg., 0m,0006 (1/3 l.).

Corps allongé, sublinéaire, subdéprimé, d'un noir brillant, avec les élytres brunâtres et le sommet de l'abdomen d'un roux ferrugineux ; revêtu d'une très-fine pubescence cendrée, soyeuse, courte, couchée et serrée.

Tête à peine moins large que le prothorax, très-finement pubescente, très-finement mais distinctement et densement ponctuée, d'un noir brillant. *Front* large, subdéprimé, offrant sur son milieu un léger espace lisse, longitudinal et linéaire. *Épistome* convexe, lisse, d'un roux de poix vers son sommet. *Labre* subconvexe, d'un roux brillant, éparsement et ruguleusement ponctué en avant, où il est paré de longs cils pâles. *Parties de la bouche* d'un roux ferrugineux. *Pénultième article des palpes maxillaires* distinctement cilié.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes à peine plus longues que la tête et le prothorax réunis ; légèrement et graduellement épaissies ; finement ciliées vers leur base, fine-

ment duveteuses et en outre distinctement ou même assez fortement verticellées-pilosellées ; obscures ou d'un roux brunâtre, avec les deux premiers articles d'un roux ferrugineux ou testacé ; le premier allongé, sensiblement épaissi en massue subelliptique, paré vers le milieu de son arête supérieure d'une longue soie obscure et redressée : les deuxième et troisième allongés, obconiques : le deuxième un peu plus long que le premier : le troisième un peu ou à peine moins long que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement un peu plus courts et un peu plus épais, obconiques : les quatrième à sixième presque aussi larges que longs : les septième à dixième sensiblement transverses, le septième néanmoins plus légèrement : le dernier un peu moins long que les deux précédents réunis, ovale-suboblong, distinctement pilosellé, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax en carré un peu plus large que long, à peine arrondi aux angles et un peu rétréci postérieurement ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, subobtus et légèrement arrondis ; un peu moins large que les élytres ; à peine arqué en avant sur les côtés, avec ceux-ci vus de dessus, subrectilignes en arrière, mais, vus latéralement, largement sinués au devant des angles postérieurs qui sont un peu obtus et à peine arrondis ; légèrement arrondi à sa base avec celle-ci obtusément tronquée dans son milieu ; très-faiblement convexe ou subdéprimé sur le dos ; creusé au devant de l'écusson d'une impression transversale, bien marquée, prolongée en mourant jusque sur le milieu en forme de sillon obsolète ; très-finement et densement pubescent, avec les côtés parés de quelques longues soies obscures et redressées, bien distinctes ; très-finement et densement ponctué ; d'un noir de poix brillant. *Repli* lisse, d'un roux livide.

Écusson légèrement pubescent, très-finement pointillé, obscur.

Élytres visiblement transverses, un peu plus longues que le prothorax ; à peine plus larges en arrière qu'en avant et subrectilignes sur leurs côtés ; à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural rentrant un peu et émoussé ; déprimées ou subdéprimées sur leur disque ; distinctement impressionnées sur la suture derrière l'écusson jusque vers le tiers de la longueur ; très-finement et densement pubescentes, avec une légère soie obscure et subredressée sur les côtés derrière les épaules ; finement et densement ponctuées, avec la ponctuation subruguleuse et à peine plus forte que celle du prothorax ; entièrement d'un brun de poix assez brillant. *Épaules* assez saillantes, étroitement arrondies.

Abdomen assez allongé, évidemment moins large à sa base que les ély-

tres, à peine trois fois plus prolongé que celles-ci ; subparallèle ou à peine arqué sur les côtés ; faiblement convexe vers sa base, assez fortement vers son extrémité ; très-finement et éparsement pubescent, avec la pubescence assez longue, mais moins longue et plus écartée en arrière ; offrant en outre, sur les côtés, sur le dos et surtout vers le sommet, quelques longues soies obscures et redressées, assez rares mais bien apparentes ; finement et assez densement ponctué sur les trois premiers segments et sur le sixième, éparsement sur le quatrième, très-parcimonieusement sur le cinquième ; d'un noir très-brillant, avec le sixième segment d'un roux ferrugineux. Le *premier* sensiblement, les *deuxième* et *troisième* à peine sillonnés en travers à leur base, avec le fond du sillon du premier lisse : le cinquième plus grand que les précédents, largement tronqué et muni à à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième médiocrement saillant, fortement et éparsement sétosellé sur le dos, en forme d'hémicycle obtusément tronqué au sommet.

Dessous du corps finement et assez densement pubescent, finement et densement ponctué, d'un noir brillant, avec le sixième arceau ventral d'un roux ferrugineux. *Métasternum* subconvexe. *Ventre* convexe, à pubescence plus longue et moins serrée en arrière ; à ponctuation un peu plus écartée sur les quatrième et cinquième arceaux : ce dernier subégal aux précédents : le sixième assez saillant, obtusément angulé et finement et brièvement cilié à son sommet.

Pieds suballongés, finement pubescents, finement ponctués, d'un testacé assez brillant, avec la lame inférieure des hanches postérieures d'un brun de poix. *Cuisses* faiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* médiocrement grêles, parés sur leur tranche externe de une ou de deux longues soies obscures et redressées ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, assez longuement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* suballongés, mais beaucoup moins longs que les tibias, avec le quatre premiers articles oblongs, subégaux.

Patrie. Cette espèce est très-rare. Elle a été trouvée en juillet, dans les environs de Lyon, parmi les feuilles mortes, dans les bois.

Obs. Elle participe à la fois de la *Disopora* (s.-g. *Aloconota*) *gregaria*, par son prothorax subrétréci postérieurement, et de la *Metaxya elongatula* par la ponctuation de l'abdomen. Mais elle ressemble beaucoup plus à cette dernière avec laquelle il est aisé de la confondre. Elle est d'une taille

un peu moindre. A part le caractère générique de la lame mésosternale, ce qui la distingue surtout, c'est la structure des antennes, qui sont un peu moins longues, moins densement duveteuses, plus fortement pilosellées, avec leur troisième article un peu moins long et les quatrième à dixième proportionnellement un peu plus courts, et leur base plus clairement et plus largement d'un roux testacé. La tête est un peu plus large et moins arrondie, plus distinctement ponctuée, avec le front remarquable par une ligne longitudinale lisse. Le prothorax est plus rétréci en arrière, avec ses angles moins obtus et l'impression basilaire bien accusée. Les élytres sont plus courtes. Le sixième segment abdominal de la ♀ n'est pas sinué, mais simplement et obtusément tronqué au bout. Enfin, une ou deux longues soies obscures et redressées, bien distinctes, parent la tranche externe de chacun des tibias, ce qui n'a pas lieu chez la *Dis. gregaria* et *Met. elongatula.*

Elle diffère de l'*Hygroecia debilis* par ses antennes plus obscures à leur extrémité, à troisième article moins long relativement au deuxième, avec les pénultièmes moins sensiblement transverses. Le prothorax, un peu moins court, est un peu plus rétréci en arrière, ce qui le fait paraître visiblement plus étroit que les élytres ; il est aussi plus fortement impressionné vers sa base. Les élytres sont plus obscures. Les tarses sont moins courts, avec les premiers articles des postérieurs un peu plus oblongs. Les antennes sont plus distinctement verticillés-pilosellées, etc.

Peut-être faut-il rapporter à cette espèce l'*Homalota pilosa* de Kraatz (*Ins. Deut.* II, 241, 43) ?

Genre *Taxicera*, TAXICÈRE, Mulsant et Rey.

Étymologie : τάξις, ordre ; κέρας, corne.

CARACTÈRES. *Corps* allongé, sublinéaire, déprimé ou subdéprimé, ailé.

Tête grande, transverse, à peine moins large que le prothorax, un peu resserrée à sa base, obtusément angulée antérieurement, assez saillante, subinclinée. *Tempes* avec un rebord latéral subarqué, bien sensible. *Épistome* largement tronqué en avant. *Labre* court, transverse, subtronqué à son bord antérieur. *Mandibules* peu saillantes, simples à leur pointe, mutiques en dedans, falciformes. *Palpes maxillaires* médiocrement développés,

de quatre articles : le troisième un peu plus long que le deuxième, sensiblement renflé en massue : le dernier petit, grêle, subulé. *Palpes labiaux* très-petits, de trois articles : les deux premiers subégaux : le dernier plus long, mais à peine plus étroit que le précédent, subcylindrique ou bien subépaissi vers son extrémité. *Menton* grand, transverse, trapéziforme, plus étroit en avant, tronqué ou à peine échancré au sommet. *Tige des mâchoires* presque rectangulée à la base.

Yeux gros, subarrondis, peu saillants, séparés du prothorax par un intervalle sensible.

Antennes courtes, assez fortement et brusquement épaissies dès le cinquième article ; insérées entre les yeux au sommet d'une fossette oblongue, oblique, et dont la partie supérieure joint le bord antéro-interne des mêmes organes (1) ; de onze articles ; le premier plus ou moins allongé, sensiblement épaissi : le deuxième suballongé ou oblong, obconique : le troisième plus court et plus grêle : le quatrième court : les cinquième à dixième très-fortement transverses, presque perfoliés, non contigus : le dernier en ovale subacuminé.

Prothorax court, fortement transverse, un peu ou à peine moins large que les élytres, largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis et subarrondis, et les postérieurs obtus ; à peine rétréci en arrière ; distinctement arrondi à sa base, qui recouvre un peu celle des élytres ; très-finement ou à peine rebordé sur cette même base ainsi que sur les côtés. *Repli* large, bien visible, vu latéralement, à bord interne distinctement angulé.

Écusson petit, semilunaire.

Élytres en carré transverse, subcarrément coupées à leur bord postérieur ou formant vers l'angle sutural un angle rentrant à peine sensible ; non sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe ; simples et subrectilignes sur leurs côtés ; finement rebordées à leur bord apical et sur la suture. *Repli* assez étroit, à bord inférieur à peine arqué. *Épaules* peu saillantes.

Prosternum peu développé au devant des hanches antérieures, offrant entre celles-ci un angle court et très-obtus. *Lame mésosternale* en angle droit ou à peine aigu, distinctement rebordé sur les côtés, subconvexe sur sa surface, prolongé seulement jusqu'au tiers des hanches intermédiaires. *Médiépisternums* grands, confondus avec le mésosternum ; *médiépimères*

(1) Le point d'insertion offre une espèce de nœud ou de noix parfois assez distincte.

médiocres, subtriangulaires. *Métasternum* assez développé, non visiblement angulé entre les hanches postérieures; offrant entre les intermédiaires un angle très-court, non prolongé en avant des trochanters. *Postépisternums* étroits, à bord interne subparallèle au repli des élytres ou même se rapprochant en arrière de celui-ci; *postépimères* nulles ou presque nulles.

Abdomen suballongé, subparallèle, un peu moins large que les élytres; subconvexe sur le dos; fortement rebordé sur les côtés; pouvant très-facilement se recourber en l'air; avec les trois premiers segments légèrement sillonnés ou impressionnés en travers à leur base : les cinq premiers subégaux, ou le cinquième parfois à peine plus grand : le sixième peu ou médiocrement saillant, rétractile : celui de l'armure caché. *Ventre* convexe, à quatre premiers arceaux subégaux, le cinquième parfois à peine moins grand : le sixième plus ou moins saillant, rétractile.

Hanches antérieures grandes, saillantes, coniques, obliques, plus ou moins renversées en arrière, très-convexes en avant, planes en dessous, contiguës au sommet. Les *intermédiaires* un peu moins grandes, ovales, peu saillantes, obliquement disposées, fortement contiguës sur les deux tiers ou au moins sur la moitié de leur longueur. Les *postérieures* grandes, subcontiguës ou très-rapprochées à leur base, très-divergentes au sommet; à *lame supérieure* nulle en dehors, subitement dilatée en dedans en cône assez saillant; à *lame inférieure* assez large, transverse, explauée, subparallèle ou à peine plus étroite en dehors.

Pieds suballongés. *Trochanters antérieurs et intermédiaires* petits, subcunéiformes; les *postérieurs* grands, ovalaires, arrondis et subdétachés au sommet. *Cuisses* débordant sensiblement les côtés du corps, comprimées, subélargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, droits ou presque droits, sublinéaires ou faiblement rétrécis vers leur base, munis au bout de leur tranche inférieure de deux très-petits éperons peu apparents; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* étroits, subcomprimés, à peine atténués vers leur extrémité : les *antérieurs* de quatre articles, les *intermédiaires* et *postérieurs* de cinq; les *antérieurs* courts, avec les trois premiers articles très-courts, subégaux, et le dernier subégal aux trois précédents réunis; les *intermédiaires* un peu moins courts, avec les quatre premiers articles courts, subégaux, et le dernier subégal aux trois précédents réunis : les *postérieurs* suballongés, moins longs que les tibias, avec le premier article un peu plus long que le suivant : les deuxième à atrième assez courts, graduellement à peine plus courts, et le dernier

un peu plus long que les deux précédents réunis, presque deux fois plus long que le premier. *Ongles* petits, grêles, arqués.

Obs. Ce genre renferme quelques espèces homogènes, de petite taille, à démarche assez agile, vivant sous les écorces ou sous les petits cadavres.

Il est remarquable par sa forme déprimée, par sa ponctuation peu serrée, par ses antennes presque perfoliées (1); par son prothorax court, par sa lame mésosternale peu prolongée et par ses hanches intermédiaires fortement contiguës. Ces deux derniers caractères la distinguent suffisamment des vraies *Homalotes*.

Les trois espèces du genre *Taxicera* diffèrent peu entre elles. Le tableau suivant doit en faire ressortir les caractères principaux.

a *Tête* et *prothorax* à peine ponctués ou presque lisses. *Prothorax* sensiblement arqué sur les côtés, à impression basilaire transversale et formée de points enfoncés. *Troncature du sixième segment abdominal* des ♂ limitée de chaque côté par une dent saillante. DEPLANATA.

aa *Tête* et *prothorax* plus ou moins distinctement ponctués, au moins latéralement. *Prothorax* à peine arqué sur les côtés, à impression basilaire subarrondie et non formée de points enfoncés. *Troncature du sixième segment abdominal* des ♂ sans dent latérale.

b *Prothorax* obsolètement et parcimonieusement ponctué, simplement fovéolé vers sa base. *Élytres* d'un brun parfois châtain, obsolètement et assez peu ponctuées. *Antennes* médiocrement pilosellées, d'un roux obscur, avec la base testacée, à troisième article sensiblement plus court que le deuxième. *Angles latéraux du sixième segment abdominal* des ♂ assez marqués et presque droits. PERFOLIATA.

bb *Prothorax* distinctement et subéparsement ponctué, souvent obsolètement sillonné sur sa ligne médiane. *Elytres* d'un noir de poix, assez distinctement et modérément ponctuées. *Antennes* légèrement pilosellées, obscures, avec la base brunâtre, à troisième article beaucoup plus court que le deuxième. *Angles latéraux du sixième segment abdominal* des ♂ peu marqués, plus ou moins arrondis. INDIGNA.

1. Taxicera deplanata, Gravenhorst.

Allongée, sublinéaire, déprimée, finement et très-peu pubescente, d'un noir de poix brillant, avec la bouche, la base des antennes et les pieds tes-

(1) Le genre *Taxicera*, par la structure des antennes, des palpes maxillaires et du prothorax, rappelle un peu le genre *Gyrophaena*, dont il a aussi la forme. Mais les tarses intermédiaires ont cinq articles et la lame mésosternale est bien différente.

tacés. Tête à peine ponctuée, subimpressionnée en avant. Antennes pilosellées, assez fortement épaissies dès leur cinquième article, avec le troisième plus court et plus grêle que le deuxième, les cinquième à dixième très-courts, très-fortement transverses. Prothorax fortement transverse, un peu moins large que les élytres, sensiblement arqué sur les côtés, finement et très-peu ponctué ou presque lisse, transversalement impressionné vers sa base, subdéprimé sur sa ligne médiane. Élytres sensiblement transverses, évidemment plus longues que le prothorax, déprimées, finement et subparcimonieusement ponctuées. Abdomen subparallèle, presque lisse.

♂ Le *sixième segment abdominal* largement tronqué à son bord apical, avec la troncature parfois obsolètement et irrégulièrement denticulée, munie de chaque côté d'une dent plus forte et saillante. Le *sixième arceau ventral* très-largement arrondi ou obtusément tronqué à son bord postérieur, parfois très-finement et obsolètement crénelé à celui-ci, beaucoup plus prolongé que le segment abdominal correspondant. *Tête* et *prothorax* très-brillants, à fond lisse. *Front* largement et faiblement excavé.

♀ Le *sixième segment abdominal* arrondi et entier à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* obtusément arrondi à son bord postérieur, ne dépassant pas le segment abdominal correspondant. *Tête* et *prothorax* brillants, à fond très-finement et obsolètement chagriné. *Front* simplement subdéprimé.

Aleochara deplanata, Gravenhorst, Micr. 100, 50; — Mon. 177, 76.
Homalota deplanata, Erichson, Gen. et Spec. Staph. 110, 60. — Redtenbacher, Faun. Austr. 820. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 407, 46. — Kraatz, Ins. Deut. II, 249, 53.
Homalota polita, Rosenhauer, Beitr. I, 10.
Homalota eucera, Aubé, Ann. Soc. Ent. Fr. 1850, 307, 11.

Long., 0^m,0027 (1 1/4 l.); — larg., 0^m,00055 (1/4 l.).

Corps allongé, sublinéaire, déprimé, d'un noir brillant, avec les élytres parfois un peu moins foncées; recouvert d'une fine pubescence d'un gris pâle, soyeuse, médiocrement courte, couchée et peu serrée.

Tête à peine (♂) ou un peu (♀) moins large que le prothorax, à peine pubescente, à peine ponctuée ou presque lisse, d'un noir de poix plus ou moins brillant. *Front* très-large, subdéprimé (♀) ou largement et faiblement subexcavé (♂), parfois (♀) légèrement biimpressionné en avant. *Epis-*

tome longitudinalement convexe, lisse. *Labre* subconvexe, d'un noir ou d'un brun de poix brillant; un peu roussâtre, subponctué et éparsement cilié vers son sommet. *Parties de la bouche* d'un roux testacé. *Pénultième article des palpes maxillaires* légèrement cilié.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes courtes, évidemment moins longues que la tête et le prothorax réunis ; assez fortement épaissies dès le cinquième article en forme de massue très-allongée et subcylindrique; très-finement et à peine duveteuses et en outre assez fortement pilosellées ; brunâtres ou obscures, avec les deux ou trois premiers articles plus clairs ou d'un roux de poix testacé ; le premier allongé, légèrement épaissi en massue subelliptique, paré vers le milieu de sa tranche supérieure d'une longue soie redressée : les deuxième et troisième obconiques : le deuxième suballongé, sensiblement moins long que le premier : le troisième à peine oblong, beaucoup plus court et sensiblement plus grêle que le deuxième : le quatrième court, plus large que le précédent, moins large que les suivants, fortement transverse : les cinquième à dixième très-courts, d'une épaisseur égale, très-fortement transverses, presque perfoliés : le dernier presque aussi long que les deux précédents réunis, subovalaire, graduellement rétréci en cône à son sommet.

Prothorax fortement transverse, au moins une fois et demie aussi large que long ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, à peine obtus et subarrondis ; un peu ou à peine moins large que les élytres ; sensiblement et assez régulièrement arqué sur les côtés, avec ceux-ci, vus latéralement, à peine sinués au devant des angles postérieurs qui sont obtus mais à peine arrondis ; sensiblement arrondi à sa base ; faiblement convexe sur son disque ; creusé au devant de l'écusson d'une fossette bien marquée, transversale, sulciforme ou bien paraissant formée de points enfoncés et confluents ; plus ou moins déprimé longitudinalement sur son milieu ; finement et très-peu pubescent, offrant parfois sur son bord antérieur et même sur le dos quelques soies redressées, courtes et peu distinctes ; très-parcimonieusement ponctué ou presque lisse ; d'un noir de poix plus ou moins brillant. *Repli* lisse, testacé.

Écusson glabre, à peine pointillé vers sa base, d'un noir de poix brillant.

Élytres sensiblement transverses ; évidemment ou d'un tiers plus longues que le prothorax ; un peu plus larges en arrière qu'en avant et subrectilignes sur leurs côtés ; nullement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural presque droit ; déprimées sur leur disque, parfois étroitement impressionnées le long de la suture derrière l'écusson ; fine-

ment et très-peu pubescentes; finement ponctuées, avec la ponctuation un peu plus forte et un peu moins écartée que celle du prothorax et l'intervalle des points très-finement et obsolètement chagriné dans les deux sexes; entièrement d'un brun ou d'un noir de poix brillant. *Épaules* arrondies.

Abdomen suballongé, un peu moins large à sa base que les élytres; de deux fois et demie à trois fois plus prolongé que celles-ci; subparallèle ou très-faiblement arqué sur les côtés; subdéprimé vers sa base, subconvexe postérieurement; à peine pubescent ou avec quelques longs cils pâles et très-fins vers le sommet des quatre premiers segments; offrant en outre, sur les côtés et sur la partie postérieure du dos quelques rares soies obscures, redressées et médiocrement longues; lisse ou presque lisse ou avec quelques points sétifères vers le bord postérieur de chaque segment; entièrement d'un noir très-brillant. Les *trois premiers segments* légèrement sillonnés en travers à leur base : le cinquième subégal aux précédents ou à peine plus grand, largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle : le sixième médiocrement saillant.

Dessous du corps finement pubescent, finement ponctué, d'un noir brillant. *Métasternum* assez convexe, presque lisse ou à peine ponctué sur son milieu. *Ventre* convexe, à pubescence un peu plus longue et un peu plus serrée que celle du postpectus; à ponctuation assez serrée vers la base, plus écartée en arrière; distinctement sétosellé dans sa partie postérieure; à cinquième arceau un peu moins grand que les précédents : le sixième plus ou moins saillant, rarement couleur de poix.

Pieds suballongés, finement pubescents, obsolètement pointillés, d'un testacé brillant, avec la lame inférieure des hanches postérieures obscure et lisse. *Cuisses* faiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* étroits, finement et assez longuement ciliés en dessous, à peine en dessus; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* un peu moins courts; les *postérieurs* suballongés, sensiblement moins longs que les tibias, avec le premier article un peu plus long que le suivant, les deuxième à quatrième assez courts ou à peine oblongs, graduellement à peine plus courts.

Patrie. Cette espèce se trouve dans les forêts, parmi les feuilles mortes, sous les écorces déhiscentes et dans les troncs cariés des vieux arbres, dans plusieurs endroits de la France : les environs de Paris et de Lyon, la Bourgogne, le Beaujolais, les Alpes, etc.

Obs. La tête et le prothorax sont plus lisses chez le ♂ que chez la ♀.

Le prothorax est aussi plus déprimé sur son milieu dans le premier sexe que dans le second.

2. Taxicera perfoliata, Mulsant et Rey.

Allongée, sublinéaire, déprimée, finement et peu pubescente, d'un noir brillant, avec les élytres d'un brun de poix parfois un peu roussâtre ou châtain, la bouche et les antennes d'un roux obscur, la base de celles-ci et les pieds testacés. Tête lisse sur son milieu, assez fortement et éparsement ponctuée sur les côtés. Antennes médiocrement pilosellées, assez fortement épaissies dès le cinquième article, avec le troisième sensiblement plus court et plus grêle que le deuxième, les cinquième à dixième très-courts et très-fortement transverses. Prothorax fortement transverse, à peine moins large que les élytres, à peine arqué sur les côtés, obsolètement et parcimonieusement ponctué, subfovéolé vers sa base. Élytres médiocrement transverses, évidemment plus longues que le prothorax, déprimées, obsolètement et assez peu ponctuées. Abdomen subparallèle, presque lisse.

♂ Le *sixième segment abdominal* obtusément et largement tronqué à son bord apical, avec les angles latéraux assez marqués et presque droits. Le *sixième arceau ventral* largement arrondi ou obtusément tronqué à son sommet, beaucoup plus prolongé que le segment abdominal correspondant. *Tête* et *prothorax* très-brillants, plus ou moins déprimés. *Front* largement impressionné ou subexcavé et lisse sur son milieu.

♀ Le *sixième segment abdominal* subtronqué à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* à peine arrondi au sommet, ne dépassant pas le segment abdominal correspondant. *Tête* et *prothorax* brillants, à peine convexes ou simplement subdéprimés. *Front* non impressionné et à peine plus lisse sur son milieu.

Taxicera perfoliata, Mulsant et Rey, Op. Ent. 1873, XV, 188.

Long., 0m,0022 (1 l.) ; — larg., 0m,00050 (à peine 1/4 l.).

Corps allongé, sublinéaire, déprimé, d'un noir brillant, avec les élytres moins foncées ou d'un brun plus ou moins châtain ; recouvert d'une fine pubescence d'un gris pâle, courte, couchée et peu serrée.

Tête à peine moins large que le prothorax, à peine pubescente, éparsement et assez fortement ponctuée sur les côtés, d'un noir brillant. *Front* très-large, déprimé ou subdéprimé, parfois (♂) subexcavé et très-lisse sur son milieu. *Épistome* longitudinalement convexe, lisse. *Labre* subconvexe, d'un noir ou d'un brun de poix brillant, éparsement cilié en avant. *Parties de la bouche* d'un roux de poix ou testacées, avec le *pénultième article des palpes maxillaires* rembruni : celui-ci légèrement cilié.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes courtes, sensiblement moins longues que la tête et le prothorax réunis ; assez fortement épaissies, dès le cinquième article inclusivement, en forme de massue très-allongée et subcylindrique ; très-finement et à peine duveteuses et en outre sensiblement ou même assez fortement pilosellées ; entièrement d'un roux assez obscur ou quelquefois subtestacé, avec la base presque toujours plus claire ; à premier article assez allongé, sensiblement épaissi en massue subelliptique, paré vers le milieu de son arête supérieure d'une soie assez longue et redressée : les deuxième et troisième obconiques : le deuxième oblong, beaucoup moins long que le premier : le troisième à peine oblong, sensiblement plus court et plus grêle que le deuxième : le quatrième court, plus large que le précédent, un peu moins large que les suivants, très-fortement transverses : les cinquième à dixième très-courts, d'une épaisseur égale, très-fortement transverses, presque perfoliés : le dernier presque égal aux deux précédents réunis, courtement subovalaire, subacuminé au sommet.

Prothorax fortement transverse, au moins une fois et demie aussi large que long, largement tronqué au sommet avec les angles antérieurs infléchis, un peu obtus et subarrondis ; paraissant parfois (♂) à peine rétréci en arrière ; à peine moins large que les élytres ; très-faiblement arqué sur les côtés, avec ceux-ci, vus latéralement, subrectilignes ou à peine sinués en arrière au devant des angles postérieurs, qui sont obtus mais à peine émoussés ; largement et sensiblement arrondi à sa base ; très-faiblement convexe sur son disque ; souvent longitudinalement déprimé sur le dos ; marqué au devant de l'écusson d'une très-légère impression ou fossette subtransversale ou subarrondie, simple, très-rarement prolongée en avant en forme de sillon très-obsolète et raccourci ; finement et peu pubescent, avec le bord antérieur et les côtés rarement ou obsolètement sétosellés ; légèrement et parcimonieusement ponctué, quelquefois un peu plus lisse dans son milieu chez les ♂ ; d'un noir brillant. *Repli* lisse, testacé.

Écusson presque glabre, à peine ponctué, d'un noir brillant.

Élytres médiocrement transverses, évidemment plus longues que le prothorax ; subparallèles et subrectilignes sur leurs côtés ; non sinuées à leur sommet vers leur angle postéro-externe avec le sutural presque droit; déprimées sur leur disque, parfois étroitement impressionnées le long de la suture derrière l'écusson ; finement et peu pubescentes ; assez finement, obsolètement et assez parcimonieusement ponctuées; entièrement d'un noir ou d'un brun de poix brillant et plus ou moins châtain. *Épaules* arrondies.

Abdomen suballongé, un peu moins large à sa base que les élytres, de deux fois et demie à trois fois plus prolongé que celles-ci; subparallèle sur les côtés ; subdéprimé vers sa base, subconvexe postérieurement; à peine pubescent ou avec quelques légers cils assez longs vers le sommet des quatre premiers segments ; légèrement et éparsement sétosellé sur les côtés et vers l'extrémité ; lisse ou avec quelques points sétifères sur le bord postérieur de chaque segment; d'un noir très-brillant, avec le sixième segment parfois d'un brun ou même d'un roux de poix, surtout chez les ♂. Les *trois premiers* légèrement sillonnés en travers à leur base : le cinquième aussi long ou à peine plus long que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle : le sixième peu saillant.

Dessous du corps finement pubescent, finement ponctué, d'un noir brillant. *Métasternum* assez convexe, plus légèrement ponctué sur son milieu. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé vers son extrémité ; à ponctuation un peu plus écartée en arrière ; à cinquième arceau à peine moins grand que les précédents : le sixième plus ou moins saillant, parfois (♂) d'un roux de poix.

Pieds suballongés, finement pubescents, obsolètement pointillés, d'un testacé brillant, souvent assez pâle, avec la lame inférieure des hanches postérieures d'un noir de poix brillant. *Cuisses* faiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* étroits, finement ciliés en dessous, à peine en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* un peu moins courts; les *postérieurs* suballongés mais sensiblement moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles assez courts, graduellement à peine plus courts.

Patrie. Cette espèce se prend sous les cadavres de rats, de musaraignes et autres petits quadrupèdes. Elle est assez commune dans presque toute la France : les environs de Paris et de Lyon, l'Auvergne, le Beaujolais, la Provence, etc.

Obs. Plusieurs auteurs paraissent avoir réuni cette espèce à la précédente. Quant à nous, après avoir examiné une série nombreuse d'exemplaires de l'une et de l'autre, nous avons cru devoir les séparer. En effet, outre sa manière de vivre différente, la *Taxicera perfoliata* est plus petite, sa pubescence et sa ponctuation sont un peu moins écartées ; les antennes sont un peu moins obscures. La tête et le prothorax sont un peu plus fortement ponctués, et ce dernier est un peu moins arqué sur les côtés, avec la fossette basilaire moins prononcée, plus arrondie, plus réduite, non sulciforme ni formée de points en série transversale. L'abdomen est généralement plus parallèle. Enfin, ce qui est pour nous concluant, la troncature du sixième segment abdominal du ♂, plus obtuse, n'est jamais munie, sur les côtés, d'une dent saillante.

3. **Taxicera indigna**, Mulsant et Rey.

Allongée, sublinéaire, déprimée, finement et éparsement pubescente, d'un noir brillant, avec les élytres à peine moins foncées, et les pieds testacés. Tête lisse sur son milieu, assez fortement et parcimonieusement ponctuée sur les côtés. Antennes légèrement pilosellées, sensiblement épaissies dès le cinquième article, avec le troisième beaucoup plus court et plus grêle que le deuxième, les cinquième à dixième très-courts, très-fortement transverses. Prothorax fortement transverse, à peine moins large que les élytres, subarqué sur les côtés, distinctement et subéparsement ponctué, impressionné vers sa base, souvent obsolètement sillonné sur sa ligne médiane. Élytres sensiblement transverses, évidemment plus longues que le prothorax, déprimées, assez distinctement et modérément ponctuées. Abdomen subparallèle, presque lisse.

♂ Le *sixième segment abdominal* largement ou même subsinueusemnte tronqué à son bord apical, avec les angles latéraux plus ou moins arrondis. Le *sixième arceau ventral* très-largement arrondi ou obtusément tronqué à son sommet, beaucoup plus prolongé que le segment abdominal correspondant. *Tête* et *prothorax* très-brillants, à fond très-lisse. *Front* tout à fait déprimé ou à peine excavé. *Élytres* d'un quart plus longues que le prothorax.

♀ Le *sixième segment abdominal* arrondi à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* obtusément arrondi au sommet, non prolongé au delà du

segment abdominal correspondant. *Tête* et *prothorax* brillants, à fond souvent très-finement et obsolètement chagriné. *Front* simplement subdéprimé ou à peine convexe. *Élytres* d'un tiers plus longues que le prothorax.

Taxicera indigna, MULSANT et REY, Op. Ent. 1873, XV, 189.

Long., $0^{m},0023$ (1 l.); — larg., $0^{m},0005$ (à peine 1/4 l.).

PATRIE. Cette espèce se rencontre dans les environs de Lyon et dans le Beaujolais. Elle est assez commune sous les cadavres des crapauds, lézards et autres reptiles, parfois aussi sous les excréments et les champignons desséchés.

OBS. Comme elle est douteuse, nous n'en donnons qu'une description sommaire.

Elle est, en effet, très-difficile à distinguer de la précédente dont elle n'est peut-être qu'une variété. Cependant sa couleur est généralement plus noire, et sa ponctuation un peu plus forte. Les antennes sont un peu moins fortement épaissies, plus obscures et un peu plus légèrement pilosellées, avec leur troisième article encore plus court. Le prothorax et les élytres sont plus distinctement et un peu plus densement ponctués, avec ces dernières moins courtes surtout chez la ♀. L'abdomen est ordinairement concolore, avec le sixième segment des ♂ plus nettement tronqué ou même subsinué au milieu de la troncature dont les angles latéraux, peu marqués, sont toujours plus ou moins arrondis.

Le prothorax paraît un peu plus court chez le ♂ que chez la ♀. Quelquefois, dans ce dernier sexe, la ponctuation de ce même segment est assez grossière, ce qui la fait paraître un peu plus serrée. D'autres fois, au contraire (♂), la ponctuation générale est très-légère ou presque obsolète, ce qui donne à tout l'insecte un aspect plus lisse. Rarement, les antennes sont moins obscures, et le sommet de l'abdomen est d'un brun de poix.

Ici se termine cette série de genres que nous avions détachés des autres sous la dénomination d'*Homolotates vrais*, pour les traiter à part et ne pas donner un tableau trop grand. Nous allons reprendre celui-ci par le genre *Geostiba*, où nous l'avons interrompu. On peut considérer les genres d'*Homalotates* qui suivent comme des *Homalotates faux*.

HOMALOTATES FAUX

Nous comprenons sous cette dénomination les six derniers genres indiqués dans notre tableau général du rameau des *Homalotates*. Ils se distinguent chacun par un cachet particulier et par des caractères spéciaux. Pour la plupart, ils ne renferment qu'une seule ou très-peu d'espèces.

Genre *Geostiba*, Géostibe, Thomson.

Thomson, Ofv. af Kongl. Vet. Ac. Förh., 1858, p. 33; — Skand, Col. III, 104, 1861.

Étymologie : γῆ, terre; στείβω, je foule.

Caractères. Corps allongé, sublinéaire, subdéprimé, aptère.

Tête subtransverse ou subarrondie, moins large que le prothorax, peu resserrée en arrière, obtusément angulée en avant, plus ou moins saillante, subinclinée. *Tempes* à rebord latéral nul ou à peine sensible. *Épistome* largement tronqué en avant. *Labre* transverse, obtusément tronqué au sommet. *Mandibules* peu saillantes, simples à leur pointe, subfalciformes. *Palpes maxillaires* peu allongés, de quatre articles : le troisième un peu plus long que le deuxième, sensiblement épaissi : le dernier petit, grêle, subulé. *Palpes labiaux* petits, de trois articles graduellement moins épais. *Menton* grand, transverse, trapéziforme, tronqué en avant. *Tige des mâchoires* subrectangulée à la base.

Yeux médiocres ou petits, subovalairement arrondis, peu saillants, séparés du prothorax par un intervalle plus ou moins grand; à facettes fines et nombreuses.

Antennes peu allongées, plus ou moins épaissies, insérées dans une petite fossette peu profonde, ovale ou subarrondie, joignant, dans sa partie supérieure, le bord antéro-interne des yeux ; de onze articles : le premier plus ou moins allongé, plus ou moins renflé : les deuxième et troisième suballongés ou oblongs : les quatrième à dixième plus ou moins transverses : le dernier assez grand, ovalaire ou ovalaire oblong.

Prothorax presque carré ou subtransverse, aussi large ou presque aussi

large que les élytres ; plus ou moins largement tronqué au sommet, avec tous les angles plus ou moins obtus et arrondis ; largement arrondi à sa base ; très-finement rebordé sur celle-ci et sur les côtés, avec ceux-ci redescendant en avant dès le tiers basilaire. *Repli* assez large, à bord interne à peine et obtusément angulé.

Écusson médiocre ou assez petit, triangulaire, plus ou moins recouvert.

Élytres courtes, plus ou moins fortement transverses ; subcarrément coupées au sommet ; non ou à peine sinuées à celui-ci vers les angles postéro-externes, simples et subrectilignes sur leurs côtés. *Repli* assez étroit, à bord inférieur presque droit. *Epaules* à peine saillantes.

Prosternum très-peu développé au devant des hanches antérieures, formant entre celles-ci un angle très-court et très-ouvert. *Mésosternum* à lame médiane en forme d'angle rétréci en pointe acérée et prolongée jusqu'à la moitié ou à peine au-delà des hanches intermédiaires (1). *Médiépisternums* grands, confondus avec le mésosternum ; *médiépimères* assez étroites, obliques. *Métasternum* court, à peine aussi long dans sa partie la plus rétrécie que la saillie des hanches postérieures, à peine angulé entre celles-ci ; offrant entre les intermédiaires un angle prononcé, rétréci en pointe acérée et avancée jusque près de la rencontre de la pointe mésosternale. *Postépisternums* plus ou moins étroits, postérieurement rétrécis en languette, à bord interne divergeant plus ou moins en arrière du repli des élytres ; *postépimères* plus ou moins développées, subtriangulaires.

Abdomen assez allongé, presque aussi large que les élytres, subparallèle ou faiblement arqué sur les côtés, subconvexe en dessus, fortement rebordé latéralement, pouvant facilement se recourber en l'air ; avec les deux ou trois premiers segments légèrement impressionnés ou sillonnés en travers à leur base : le quatrième et surtout le cinquième parfois un peu plus grands que les précédents : le sixième peu saillant, rétractile : celui de l'armure caché. *Ventre* convexe, avec les deuxième à cinquième arceaux subégaux : le sixième plus ou moins saillant, rétractile.

Hanches antérieures assez grandes, coniques, obliques, subrenversées en arrière, convexes en avant, planes en dessous, contiguës au sommet. Les *intermédiaires* à peine moins grandes, subovales, peu saillantes, obliquement disposées, subcontiguës ou très-rapprochées dans leur milieu. Les *postérieures* grandes, contiguës à leur base, plus ou moins divergentes

(1) A rebord antérieur doublé dans son milieu.

au sommet ; à *lame supérieure* nulle en dehors, subitement dilatée en dedans en cône plus ou moins saillant ; à *lame inférieure* transverse, assez large, explanée, un-peu rétrécie en dehors.

Pieds assez allongés. *Trochanters antérieurs* et *intermédiaires* petits, subcunéiformes ; les *postérieurs* plus grands, oblongs, subacuminés. *Cuisses* débordant plus ou moins les côtés du corps, comprimées, plus ou moins élargies vers leur milieu. *Tibias* grêles ou assez grêles, droits ou presque droits, un peu rétrécis vers leur base ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* étroits, subcomprimés, subfiliformes ou à peine atténués vers leur extrémité ; les *antérieurs* de quatre articles, les *intermédiaires* et *postérieurs* de cinq ; les *antérieurs* courts, avec les trois premiers articles courts, subégaux, et le dernier presque aussi long que tous les précédents réunis ; les *intermédiaires* moins courts, avec les quatre premiers articles assez courts, subégaux, et le dernier au moins aussi long que les deux précédents réunis ; les *postérieurs* suballongés, sensiblement moins longs que les tibias, à premier article suballongé ou oblong, mais, en tous cas, moins long que les deux suivants réunis : les deuxième à quatrième oblongs ou suboblongs, subégaux ou graduellement à peine moins longs. *Ongles* petits, très-grêles, subarqués.

Obs. Les espèces de ce genre sont petites et d'une démarche lente et troueuse. Elles se rencontrent parmi les mousses et les détritus, principalement dans les lieux frais et humides.

L'absence des ailes sous les élytres, la brièveté de ces dernières et un métasternum peu développé, tels sont les caractères principaux de cette coupe, dont les espèces offrent du reste une tournure particulière. On peut encore reconnaître certaines d'entre elles par la petitesse des yeux, par les élytres subélargies en arrière, par la divergence du bord externe des postépisternums relativement au repli des élytres, et par le premier article des tarses postérieurs suballongé. Tous ces signes rappellent le genre *Sipalia* avec lequel les *Geostiba* ont la plus grande affinité, sauf les tarses intermédiaires qui ont cinq articles au lieu de quatre et les yeux qui sont moins petits et à facettes plus fines et plus nombreuses.

Nous distribuerons de la manière suivante les espèces du genre *Geostiba*.

a *Corps* d'un noir plus ou moins brillant. *Postépisternums* à bord interne divergeant à peine en arrière du repli des élytres.

b *Abdomen* assez densement pointillé sur les trois premiers segments. *Antennes* suballongées, à pénultièmes articles médiocrement transverses. TIBIALIS.

bb *Abdomen* parcimonieusement pointillé sur les trois premiers segments. *Antennes* assez courtes, à pénultièmes articles fortement transverses. CAESULA.

aa *Corps* en majeure partie d'un roux ferrugineux, avec la tête et une ceinture abdominale rembrunies. *Postépisternums* à bord interne divergeant sensiblement en arrière du repli des élytres. *Abdomen* assez densement pointillé sur les premiers segments. CIRCELLARIS.

1. Geostiba tibialis, HEER.

Allongée, subparallèle, peu convexe, finement pubescente, d'un noir assez brillant avec les antennes et les élytres brunâtres, la bouche et les pieds d'un testacé obscur. Tête subtransverse, un peu moins large que le prothorax, finement et modérément pointillée. Antennes suballongées, avec les deuxième et troisième articles assez allongés, les pénultièmes médiocrement transverses. Prothorax subtransverse, subrétréci en arrière, à peine moins large que les élytres, subimpressionné vers sa base, finement, légèrement et assez densement pointillé. Élytres fortement transverses, un peu moins longues que le prothorax, déprimées, finement, densement et subrugueusement pointillées. Abdomen subparallèle, finement et assez densement pointillé vers sa base, presque lisse en arrière.

♂. Le *sixième segment abdominal* subtronqué ou obtusément arrondi à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* fortement arrondi au sommet, beaucoup plus prolongé que le segment abdominal correspondant. *Front* subimpressionné sur son milieu.

♀. Le *sixième segment abdominal* à peine arrondi à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* obtusément arrondi au sommet, à peine ou non plus prolongé que le segment abdominal correspondant. *Front* faiblement convexe sur son milieu.

Homalota tibialis, HEER, Faun. Col. Helv. I, 335, 45.
Homalota nivalis, KIESENWETTER, Stett. Ent. Zeit. VIII, 74. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I. 416, 73.

Variété *a*. *Pieds* entièrement testacés.

Homalota picipennis, MULSANT et REY, Op. Ent. I, 1852, 31, 12.

Long., 0^m,0028 (1 1/3 l.); — larg., 0^m,0005 (1/4 l.).

Corps allongé, subparallèle, peu convexe, d'un noir assez brillant avec les élytres brunâtres; revêtu d'une fine pubescence cendrée, médiocrement longue, couchée et assez peu serrée.

Tête subtransverse, à peine arrondie sur les côtés, un peu moins large que le prothorax; légèrement pubescente; finement, modérément et plus ou moins distinctement ponctuée; d'un noir brillant. *Front* large, faiblement convexe, plus lisse (♀) et parfois subimpressionné (♂) sur son milieu. *Épistome* longitudinalement convexe, lisse. *Labre* subconvexe, d'un roux de poix, subponctué et légèrement cilié en avant. *Parties de la bouche* d'un testacé obscur. *Pénultième article des palpes maxillaires* souvent plus foncé, distinctement cilié.

Yeux médiocres, subovalairement arrondis, noirâtres.

Antennes suballongées, à peine ou un plus longues que la tête et le prothorax réunis; visiblement et graduellement épaissies; très-finement duveteuses et en outre légèrement pilosellées; entièrement brunes ou d'un roux très-obscur; à premier article allongé, sensiblement renflé en massue subelliptique, paré vers le milieu de son arête supérieure d'un long cil redressé: les deuxième et troisième suballongés, obconiques, subégaux, sensiblement moins longs séparément que le premier: les quatrième à dixième graduellement plus épais, non ou peu contigus: le quatrième légèrement, les cinquième à dixième médiocrement transverses: le dernier à peine aussi long que les deux précédents réunis, ovale-oblong, subacuminé au sommet.

Prothorax en carré subtransverse, subarrondi aux angles et un peu rétréci postérieurement; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, subobtus et subarrondis; à peine moins large que les élytres; faiblement arqué surtout en avant sur les côtés, avec ceux-ci, vus de dessus, subrectilignes en arrière, mais, vus latéralement, subsinués au devant des angles postérieurs, qui sont obtus et à peine arrondis; largement arrondi à sa base, avec celle-ci subtronquée dans son milieu; faiblement convexe sur son disque, parfois subdéprimé (♂) sur le milieu de celui-ci; offrant, principalement chez les ♀, au-devant de l'écusson, une impression légère, en forme de petit sillon longitudinal absolète et raccourci; finement et peu densement pubescent avec les côtés parés de deux ou trois soies obscures et redressées, médiocrement longues

et bien distinctes ; finement, légèrement et densement ponctué ; d'un noir de poix assez brillant. *Repli* subexcavé, lisse, testacé.

Écusson finement pubescent, finement pointillé, d'un noir de poix assez brillant.

Élytres fortement transverses ; évidemment un plus courtes que le prothorax ; à peine plus larges en arrière qu'en avant et subrectilignes sur leurs côtés ; non visiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe avec le sutural presque droit et à peine émoussé ; plus ou moins déprimées sur leur disque ; subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson ; offrant parfois sur leur milieu ou derrière celui-ci une faible impression oblique et plus ou moins raccourcie ; finement et assez peu densement pubescentes avec le côté des épaules paré d'une légère et courte soie obscure et redressée ; finement et densement pointillées, avec la ponctuation subrugueuse, un peu plus forte et un peu plus serrée que celle du prothorax ; entièrement d'un brun de poix assez brillant et parfois un peu roussâtre. *Épaules* subarrondies.

Abdomen suballongé, à peine moins large à sa base que les élytres ; environ trois fois plus prolongé que celles-ci ; subparallèle ou à peine arqué sur ses côtés ; subdéprimé vers sa base, assez convexe postérieurement ; finement pubescent avec la pubescence encore plus écartée et plus longue que celle des élytres ; offrant en outre sur les côtés et vers le sommet quelques soies obscures et redressées, assez longues ; finement et assez densement pointillé sur les trois premiers segments, plus lâchement sur les quatrième et sixième, presque lisse sur le cinquième ; d'un noir brillant avec le sommet quelquefois d'un brun de poix ainsi que le bord apical des premiers segments. Le *premier* assez sensiblement, le *deuxième* légèrement, le *troisième* à peine impressionnés en travers à leur base, avec le fond des impressions lisse : le cinquième largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle et à peine distincte : le *sixième* peu saillant.

Dessous du corps finement pubescent, finement et assez densement pointillé, d'un noir de poix brillant avec le sommet du ventre parfois moins foncé. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé vers son extrémité ; à ponctuation subrâpeuse, un peu moins serrée en arrière ; à cinquième arceau plus ou moins saillant, plus ou moins arrondi au sommet.

Pieds finement pubescents, finement ponctués, d'un testacé assez brillant et plus ou moins obscur avec les genoux, les tarses et parfois les tibias

plus clairs ou testacés. *Cuisses* subélargies vers leur milieu. *Tibias* médiocrement grêles, les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez longuement ciliés en dessous, à peine en dessus; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* suballongés, évidemment moins longs que les tibias, à premier article suballongé, les deuxième et quatrième oblongs, subégaux.

Patrie. Cette espèce se trouve, mais peu communément, sous les pierres et parmi les mousses, dans les lieux froids et élevés : le Mont-Dore, la Grande-Chartreuse, les Hautes-Pyrénées, etc.

Les exemplaires des Alpes de la Suisse et de la Carinthie ont les cuisses et parfois les tibias plus ou moins rembrunis, tandis que ceux de France ont généralement les pieds entièrement testacés. Chez les sujets immatures les élytres deviennent un peu roussâtres, le prothorax et la base de l'abdomen brunâtres.

2. Geostiba caesula, Erichson.

Suballongée, sublinéaire, peu convexe, finement et peu densement pubescente, d'un noir brillant, avec les élytres à peine moins foncées, la bouche, les antennes et les pieds d'un testacé de poix. Tête subtranverse, un peu moins large que le prothorax, finement et assez parcimonieusement ponctuée. Antennes assez courtes, avec les deuxième et troisième articles à peine oblongs, les pénultièmes fortement transverses. Prothorax subtransverse, de la largeur des élytres, obsolètement et finement canaliculé sur sa ligne médiane, finement et assez densement pointillé. Élytres très-fortement transverses, sensiblement plus courtes que le prothorax, déprimées, finement, densement et subruguleusement pointillées. Abdomen subparallèle, lâchement pointillé vers sa base, lisse en arrière.

♂ Le *sixième segment abdominal* subtronqué à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* largement arrondi au sommet, sensiblement plus prolongé que le segment abdominal correspondant.

♀ Le *sixième segment abdominal* subarrondi à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* subéchancré dans le milieu de son bord postérieur, un peu plus prolongé que le segment abdominal correspondant.

Homalota caesula, Erichson, Gen. et Spec. Staph. 97, 33. — Redtenbacher, Faun.

Austr. 819. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 400, 24. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 238, 142.

Homalota brachelytra, THOMSON, Ofv. Vet. Ac. 1850, 132, 3.

Sipalia brachyptera, THOMSON, Skand. Col. III, 105, 1, 1861.

Leptusa exilis, PERRIS, Ann. Soc. Ent. Fr. 1866, 184.

Long., 0^m,0013 (1 1/2 l.); — larg., 0^m,0003 (16 l.).

Corps suballongé, sublinéaire, peu convexe, d'nn noir brillant, avec les élytres à peine moins foncées; revêtu d'une fine pubescence grisâtre, courte, couchée et peu serrée.

Tête subtransverse, presque droite sur les côtés, un peu moins large que le prothorax, à peine pubescente; finement, distinctement mais peu densement ponctuée; d'un noir brillant. *Front* large, subdéprimé ou à peine convexe. *Épistome* convexe, lisse. *Labre* subconvexe, presque lisse, d'un brun de poix légèrement cilié en avant. *Parties de la bouche* d'un testacé de poix. *Pénultième article des palpes maxillaires* un peu plus foncé, finement cilié.

Yeux assez petits, subovalairement arrondis, noirâtres.

Antennes assez courtes, à peine aussi longues que la tête et le prothorax réunis; légèrement et graduellement épaissies; très-finement duveteuses et en outre légèrement pilosellées; d'un testacé de poix plus ou moins obscur avec la base à peine plus claire; à premier article suballongé, assez fortement renflé en massue, paré vers le milieu de son arête supérieure d'un léger cil redressé; le deuxième oblong, obconique, sensiblement épaissi, mais un peu moins que le premier: le troisième à peine oblong, subglobuleux, à peine aussi long que le deuxième, grêle à sa base, aussi épais à son sommet que le suivant: les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais, non contigus: les quatrième et cinquième sensiblement, les sixième à dixième fortement transverses: le dernier assez épais, subégal aux deux précédents réunis, ovalaire, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax en carré subtransverse; largement tronqué au sommet avec les angles antérieurs infléchis, subobtus et arrondis; non rétréci en arrière où il est aussi large que les élytres à leur base; presque rectiligne ou à peine arqué sur les côtés, avec ceux-ci, vus latéralement, à peine sinués au devant des angles postérieurs qui sont très-obtus et arrondis; largement arrondi à sa base avec celle-ci à peine tronquée dans son milieu;

faiblement convexe sur son disque; offrant sur sa ligne médiane un sillon-canaliculé très-fin, plus ou moins obsolète ou visible seulement à un certain jour; finement et parcimonieusement pubescent; finement, légèrement et assez densement pointillé; d'un noir brillant. *Repli* lisse, d'un roux testacé.

Écusson plus ou moins recouvert, à peine pubescent, à peine pointillé, d'un noir de poix brillant.

Élytres courtes, très-fortement transverses; d'un quart environ moins longues que le prothorax; un peu plus larges en arrière qu'en avant et subrectilignes sur leurs côtés; non sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe avec le sutural rentrant à peine et subémoussé; plus ou moins déprimées sur leur disque, parfois subimpressionnées derrière le milieu de celui-ci, avec la suture à peine enfoncée derrière l'écusson; finement et peu densement pubescentes; finement et densement pointillées avec la ponctuation subruguleuse et plus distincte que celle du prothorax; entièrement d'un brun de poix brillant. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen suballongé, aussi large ou presque aussi large à sa base que les élytres; environ trois fois plus prolongé que celles-ci; subparallèle ou à peine arqué sur ses côtés, parfois un peu atténué tout à fait vers son sommet; légèrement convexe sur le dos, un peu plus fortement en arrière; finement et peu pubescent; offrant en outre sur les côtés et vers l'extrémité quelques soies obscures et redressées, celles des côtés rares ou obsolètes, celles du sommet plus longues et plus nombreuses; finement et lâchement pointillé sur les trois premiers segments et sur le sixième, très-lâchement sur le quatrième, lisse ou presque lisse sur le cinquième; entièrement d'un noir brillant. Les *deux premiers segments* légèrement et étroitement sillonnés en travers à leur base avec le fond des sillons lisse; le cinquième largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle: le sixième peu saillant, parfois couleur de poix.

Dessous du corps finement et peu pubescent, finement et assez densement pointillé, d'un noir de poix brillant. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé vers son sommet; à pubescence assez longue; à ponctuation finement râpeuse; un peu moins serrée en arrière; à sixième arceau plus ou moins saillant.

Pieds légèrement pubescents, légèrement pointillés, d'un testacé de poix brillant avec les tibias et les tarses ordinairement plus clairs. *Cuisses* subélargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* finement ciliés en dessous, à peine en dessus; les

antérieurs courts, les *intermédiaires* moins courts; les *postérieurs* médiocrement allongés, sensiblement moins longs que les tibias, avec le premier article suballongé : les deuxième et quatrième suboblongs, subégaux.

Patrie. Cette espèce est très-rare. Elle se trouve dans les lieux sablonneux des environs de Paris et de quelques autres localités de la France.

Obs. Avec le port de la *Geostiba tibialis*, elle s'en distingue amplement par sa taille beaucoup moindre et sa couleur plus brillante et plus noire; par ses antennes moins allongées avec les pénultièmes articles plus fortement transverses; par son prothorax non rétréci en arrière; par ses élytres plus courtes; par son abdomen moins ponctué, etc.

3. Geostiba circellaris, Gravenhorst.

Allongée, sublinéaire, subdéprimée, très-finement pubescente, d'un roux ferrugineux ou testacé, avec la tête et une large ceinture abdominale rembrunies, la bouche, la base des antennes et les pieds testacés. Tête subarrondie, évidemment moins large que le prothorax, à peine pointillée. Antennes à troisième article à peine plus court que le deuxième, avec les pénultièmes fortement transverses. Prothorax presque carré, presque aussi large que les élytres, subimpressionné à sa base, très-finement, légèrement et densement pointillé. Élytres très-fortement transverses, d'un tiers moins longues que le prothorax, déprimées, densement et subruqueusement pointillées. Abdomen subarqué sur les côtés, assez densement pointillé en avant, à peine pointillé ou presque lisse en arrière.

♂ *Élytres* munies chacune près de la suture derrière l'écusson d'un petit tubercule. Le *cinquième segment abdominal* armé sur le dos vers son sommet d'une petite dent assez saillante. Le *sixième* obtusément tronqué à son bord apical, qui offre sur son milieu deux très-petites saillies obsolètes. Le *sixième arceau ventral* subangulairement prolongé, dépassant sensiblement le segment abdominal correspondant.

♀ *Élytres* simples. Le *cinquième segment abdominal* inerme. Le *sixième* simplement subarrondi à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* arrondi au sommet, dépassant à peine le segment abdominal correspondant.

Aleochara circellaris, GRAVENHORST, Mon. 155, 22. — GYLLENHAL. Ins. Suec. II, 388, 10.
Bolitochara circellaris, MANNERHEIM, Brach. 75, 5.
Homalota circellaris, ERICHSON, Col. March. I, 315, 1; — Gen. et Spec. Staph. 98, 34; — REDTENBACHER, Faun. Austr. 659, 16. — HEER, Faun. Col. Helv. I, 342, 64. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 426, 106. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 326, 140. — THOMSON, Ofv. Vet. Ac. 1852, 132, 2.
Geostiba circellaris, THOMSON, Skand. Col. III, 104, 1, 1861.

Long., 0m, 0026 (1 1/5 l.); — larg., 0m,0004 (1/5 l.).

Corps allongé, assez étroit, sublinéaire, subdéprimé, d'un roux ferrugineux tantôt assez obscur, tantôt assez clair ou testacé, avec la tête et une large ceinture avant l'extrémité de l'abdomen plus ou moins rembrunies; revêtu d'une très-fine pubescence grisâtre, courte, couchée et médiocrement serrée.

Tête subarrondie ou subovalairement arrondie, évidemment moins large que le prothorax, légèrement pubescente, très-légèrement ou à peine pointillée, brunâtre ou d'un roux de poix foncé assez brillant. *Front* large, faiblement ou à peine convexe. *Épistome* longitudinalement convexe, presque lisse, obsolètement sétosellé vers son sommet. *Labre* subconvexe, presque lisse, d'un roux testacé brillant, paré en avant de quelques longs cils pâles. *Parties de la bouche* testacées, avec les *mandibules* un peu moins claires. *Pénultième article des palpes maxillaires* poilu.

Yeux petits, subovalairement arrondis, noirs ou noirâtres.

Antennes de la longueur de la tête et du prothorax réunis; assez sensiblement épaissies; très-finement duveteuses et en outre assez fortement pilosellées; d'un roux obscur ou brunâtre, avec la base testacée; à premier article assez distinctement renflé en massue suballongée : les deuxième et troisième assez allongés, obconiques : le deuxième presque aussi long que le premier, le troisième à peine moins long que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement plus épais et médiocrement contigus : les quatrième et cinquième sensiblement, les sixième à dixième fortement transverses : le dernier au moins aussi long que les deux précédents réunis, oblongo-ovalaire, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax en carré à peine aussi large que long; à peine ou non rétréci en arrière; obtusément tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis et fortement arrondis; presque aussi large que les élytres; à peine arqué sur les côtés, avec ceux-ci, vus latéralement, subrectilignes au

devant des angles postérieurs qui sont assez marqués mais un peu obtus ; sensiblement arrondi à sa base qui recouvre un peu celle des élytres ; légèrement convexe sur son disque ; marqué au devant de l'écusson d'une impression transversale légère, parfois prolongée jusque près du milieu du dos en forme de dépression longitudinale ; très-finement et assez densement pubescent ; offrant parfois, surtout sur les côtés, quelques soies redressées, plus ou moins obsolètes ; légèrement, finement et densement pointillé ; d'un roux ferrugineux assez brillant, plus ou moins foncé et parfois testacé. *Repli* lisse, testacé.

Écusson finement pubescent, finement pointillé, roussâtre.

Élytres très-fortement transverses ; d'un tiers environ moins longues que le prothorax ; un peu plus larges en arrière qu'en avant ; subrectilignes ou à peine arquées sur leurs côtés ; à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural rentrant à peine et subémoussé ; déprimées sur leur disque ; très-finement et assez densement pubescentes, avec le côté des épaules paré d'une soie plus ou moins caduque ; finement, densement et subrugueusement pointillées ; entièrement d'un roux ferrugineux assez brillant, plus ou moins foncé et rarement testacé. *Épaules* arrondies.

Abdomen assez allongé, aussi large ou presque aussi large à sa base que les élytres ; presque quatre fois plus prolongé que celles-ci ; subarcuément élargi vers le milieu de ses côtés ; subdéprimé vers sa base, subconvexe postérieurement ; très-finement et peu pubescent, avec quelques cils pâles, plus longs et plus distincts vers le sommet des trois premiers segments, et quelques soies assez longues, obscures et redressées sur les côtés, plus nombreuses et souvent fasciculées vers le sommet ; finement, légèrement et assez densement pointillé sur les trois premiers segments, à peine sur le suivant, presque lisse sur le cinquième, avec celui-ci en même temps presque glabre, mais éparsement sétosellé ; d'un roux de poix brillant, plus ou moins ferrugineux ou testacé, avec une large ceinture rembrunie, embrassant principalement le quatrième segment et la base du cinquième. Les *trois premiers* légèrement ou à peine impressionnés en travers à leur base : le cinquième largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle : le sixième légèrement saillant, d'un roux testacé, sétosellé, paraissant échancré au sommet.

Dessous du corps très-finement pubescent, d'un roux testacé assez brillant, avec une ceinture rembrunie avant l'extrémité du ventre. *Métasternum* subconvexe, presque lisse ou à peine pointillé. *Ventre* convexe, un peu

plus longuement et un peu plus distinctement pubescent que la poitrine ; finement et assez densement pointillé ; à sixième arceau plus ou moins prolongé.

Pieds finement pubescents, à peine pointillés, d'un testacé assez brillant. *Cuisses* assez sensiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* grêles, les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* sensiblement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* un peu moins courts ; les *postérieurs* suballongés, mais évidemment moins longs que les tibias, à premier article suballongé : les deuxième à quatrième suboblongs, subégaux ou graduellement à peine moins longs.

PATRIE. Cette espèce est assez commune au bord des eaux, parmi les herbes, les mousses, les détritus et les feuilles mortes, dans presque toute France : les environs de Paris et de Lyon, le Beaujolais, la Bresse, les Alpes, etc.

OBS. La teinte rembrunie de l'abdomen varie d'étendue et elle envahit parfois plus ou moins le troisième segment. La couleur générale passe du roux ferrugineux obscur au roux testacé clair.

Dans cette espèce, les yeux sont plus petits que chez ses congénères, mais à facettes fines et nombreuses, ce qui la distingue des *Sipalia* concurremment avec les tarses intermédiaires composés de cinq articles.

Nous donnerons ci-dessous la traduction de la phrase diagnostique de deux espèces non encore signalées en France :

Geostiba tabida, KIESENWETTER.

Linéaire, testacée, presque mate, assez finement pubescente, avec la tête et l'abdomen obscurs. Prothorax suborbiculaire, obsolètement canaliculé. Élytres plus courtes que le prothorax, densément et ruguleusement ponctuées. Abdomen parallèle, avec les premiers segments densement, les postérieurs parcimonieusement ponctués.

Homalota tabida, KIESENWETTER, Stett. Ent. Zeit. 1850, XI, 219 ; — Ann. Soc. Ent. Fr. 1851, IX, 409. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 324, 138.

Long., 1 l.

PATRIE. La Westphalie.

Obs. Cette espèce ressemble à la *Geostiba circellaris*. Sa forme est plus parallèle, ses antennes sont plus courtes et plus grêles, la tête est plus large et plus globuleuse.

Comme M. de Kiesenwetter dit qu'elle a des ailes, c'est avec doute que nous admettons cette espèce dans le genre *Geostiba*.

Geostiba flava. Kraatz.

Linéaire, flave, assez brillante ; prothorax subcarré ; élytres un peu plus courtes que celui-ci; abdomen subrétréci vers sa base, presque lisse en dessus.

Homalota flava, Kraatz, Ins. Deut. II, 327, 141.

Long., 3/4 l.

Patrie. L'Allemagne méridionale.

Obs. Nous n'avons pas vu cette espèce qui paraît différer des précédentes par sa couleur entièrement flave. Nous la rangeons donc avec incertitude parmi les *Geostiba*.

Genre *Discerota*, Discérote, Mulsant et Rey.

Étymologie : δὶς, deux fois ; κέρας, corne.

Caractères. *Corps* allongé, subparallèle, déprimé, ailé.

Tête transverse, grande un peu moins large que le prothorax, assez fortement resserrée en arrière, obtusément angulée en avant, saillante, légèrement inclinée. *Tempes* sans rebord latéral sensible. *Épistome* tronqué en avant. *Labre* transverse, subsinueusement tronqué au sommet. *Mandibules* peu saillantes, larges à leur base, simples à leur pointe, mutiques en dedans, arcuément coudées à leur extrémité. *Palpes maxillaires* médiocrement allongés, de quatre articles : le troisième un peu plus long que le deuxième, subépaissi : le dernier petit, grêle, subulé, subcylindrique, mousse ou subépaissi au bout. *Palpes labiaux* très-petits, de trois articles.

Menton grand, transverse, tronqué en avant. *Tige des mâchoires* obtusément angulée à la base.

Yeux assez grands, subovalairement arrondis, saillants, situés loin du prothorax.

Antennes assez courtes, légèrement épaissies, situées dans une petite fossette subarrondie, joignant, dans sa partie postérieure, le bord antéro-interne des yeux ; de onze articles : le premier allongé, fortement renflé en massue : les deuxième et troisième suballongés : les quatrième à dixième variant suivant le sexe : les neuvième et dixième parfois plus ou moins transverses : le dernier assez grand, ovalaire, mousse.

Prothorax fortement transverse, un peu moins large que les élytres; largement tronqué au sommet, avec tous les angles obtus; largement arrondi à sa base; très-finement rebordé sur celle-ci et sur les côtés, avec ceux-ci infléchis antérieurement. *Repli* assez large, visible vu de côté, à bord interne angulé.

Écusson plus ou moins recouvert, transverse, semi-lunaire.

Élytres en carré transverse, subcarrément coupées à leur bord apical; à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe; simples, subparallèles et subrectilignes sur leurs côtés (1). *Repli* assez large, à bord inférieur presque droit. *Épaules* légèrement saillantes.

Prosternum peu développé au devant des hanches antérieures, formant entre celles-ci un angle obtus. *Mésosternum* à lame médiane en angle assez aigu, mais prolongé seulement jusqu'au tiers des hanches intermédiaires. *Médiépisternums* grands, confondus avec le mésosternum ; *médiépimères* assez distinctes, trapéziformes. *Métasternum* assez grand ; à peine angulé entre les hanches postérieures; avancé entre les intermédiaires en angle peu prononcé et lié à la pointe mésosternale par un filet très-mince. *Postépisternums* assez étroits, rétrécis en arrière, à bord interne arqué et se rapprochant postérieurement du repli des élytres; *postépimères* nulles ou cachées.

Abdomen assez allongé, un peu moins large que les élytres, subparallèle, assez convexe sur le dos, fortement rebordé sur les côtés, pouvant sensiblement se recourber en l'air; avec les trois premiers segments assez fortement impressionnés en travers à leur base : le cinquième un peu moins développé que les précédents : le sixième peu saillant, rétractile : celui de

(1) Les élytres paraissent, à un très-fort grossissement, très-finement rebordées à la suture et au bord apical.

l'armure caché. *Ventre* très-convexe, à premier arceau sensiblement, les deuxième et troisième à peine étranglés à leur base : le cinquième moins grand que les précédents : le sixième plus ou moins prolongé, rétractile.

Hanches antérieures assez grandes, coniques, un peu obliques, subrenversées en arrières, convexes en avant, planes en dessous, contiguës au sommet. Les *intermédiaires* à peine moins grandes, obovales, peu saillantes, obliquement disposées, très-rapprochées dans leur milieu. Les *postérieures* grandes, subcontiguës à leur base, très-divergentes au sommet; à *lame supérieure* nulle en dehors, subitement dilatée en dedans en cône assez saillant et subéchancré au sommet; à *lame inférieure* transverse, assez large, explanée, un peu rétrécie de dedans en dehors.

Pieds assez allongés. *Trochanters antérieurs* et *intermédiaires* petits, subcunéiformes; les *postérieurs* assez grands, ovales-oblongs, subacuminés. *Cuisses* débordant fortement les côtés du corps, comprimées, un peu élargies avant leur milieu, atténuées vers leur extrémité : les *intermédiaires* et *postérieures* un peu cambrées comme pour embrasser la convexité du dessous du corps (1). *Tibias* assez grêles, droits ou presque droits, sublinéaires, mais un peu rétrécis vers leur base ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses ; tous, munis au bout de leur tranche inférieure de deux très-petits éperons peu distincts. *Tarses* étroits, subcomprimés, à peine atténués vers leur extrémité ; les *antérieurs* de quatre articles, les *intermédiaires* et *postérieurs* de cinq; les *antérieurs* courts, avec les trois premiers articles courts, subégaux, et le dernier aussi long que tous les précédents réunis; les *intermédiaires* moins courts, avec les quatre premiers articles assez courts, subégaux, et le dernier subégal aux trois précédents réunis ; les *postérieurs* suballongés, sensiblement moins longs que les tibias, à premier article suballongé, un peu plus long que le suivant (2) : les deuxième à quatrième oblongs, subégaux ou graduellement à peine moins longs. *Ongles* longs, très-grêles, à peine arqués.

OBS. La seule espèce de ce genre se tient cachée dans les mousses humides. Elle est d'une petite taille.

Cette coupe, que nous avons cru devoir créer aux dépens du grand genre *Homalota* des auteurs, nous paraît offrir des caractères importants :

(1) Ce caractère, qui existe souvent dans d'autres genres, se montre ici d'une manière assez sensible.

(2) Cet article, évidemment un peu plus long que le suivant, est néanmoins visiblement plus court que les deux suivants réunis.

1° dans la structure des antennes très-différentes d'un sexe à l'autre ; 2° dans le développement du premier article des tarses postérieurs relativement au deuxième ; 3° et surtout dans la disposition des postépisternums dont le bord interne converge en arrière vers le repli des élytres, au point de refouler et d'annihiler les postépimères (1). Du reste, l'insecte qui constitue cette coupe générique offre une physionomie toute particulière.

1. Discerota torrentum, Kiesenwetter.

Allongée, subparallèle, déprimée, très-finement pubescente, d'un noir peu brillant, avec la bouche, la base des antennes et les pieds d'un roux ferrugineux. Tête un peu moins large que le prothorax, distinctement et assez densement pointillée, au moins sur les côtés. Antennes dissemblables selon le sexe. Prothorax fortement transverse, subrétréci en arrière, un peu moins large que les élytres, assez fortement et densement ponctué. Élytres transverses, visiblement plus longues que le prothorax, assez fortement et densement ponctuées. Abdomen subparallèle, légèrement et lâchement ponctué vers sa base, presque lisse vers son extrémité.

♂ Le *sixième segment abdominal* finement granulé sur le dos le long de son bord postérieur. Le *sixième arceau ventral* prolongé, largement et obtusément tronqué à son bord apical, dépassant notablement le segment abdominal correspondant. *Front* assez fortement et largement excavé avec le fond de l'excavation brillant et presque lisse. *Prothorax* très-largement et modérément excavé sur son disque. *Élytres* sensiblement transverses, un peu plus longues que le prothorax. *Antennes* à troisième article un peu plus court que le deuxième, presque aussi épais à son sommet que ce dernier : les quatrième à sixième, vus de côté (2), submoniliformes, sublenticulaires, fortement transverses, nullement contigus : le septième turbiné, subtransverse : les huitième et neuvième obconiques, suboblongs : le dixième aussi long que large ou à peine transverse : les quatrième à sep-

(1) Les deux genres suivants, *Dadobia* et *Thectura*, continuent, mais d'une manière moins prononcée, à présenter cette disposition. Du reste, outre qu'ils n'ont point les antennes dissemblables, suivant le sexe, ils offrent chacun leurs caractères génériques particuliers.

(2) Vues de dessus leur tranche supérieure, les antennes des mâles paraissent à peu près semblables à celles des femelles.

tième plus fortement pilosellés sur les côtés que les autres ou avec les cils plus redressés et plus longs.

♀ Le *sixième segment abdominal* non granulé sur le dos. Le *sixième arceau ventral* non prolongé, arrondi à son bord apical, dépassant un peu le segment abdominal correspondant. *Front* subdéprimé. *Prothorax* déprimé sur son disque, offrant simplement à sa base une fossette lanciforme. *Élytres* légèrement transverses, sensiblement plus longues que le prothorax. *Antennes* à troisième article subégal au deuxième, mais plus grêle que celui-ci : le quatrième obconique, à peine aussi large que long : les cinquième à dixième subcontigus, faiblement obconiques, graduellement un peu plus courts et plus épais, légèrement transverses avec les pénultièmes plus sensiblement : les cinquième à septième simplement ciliés sur leurs côtés.

Homalota torrentum, KIESENWETTER, Stett. Ent. Zeit. 1850, 219 ; — Ann. Soc. Ent. Fr. 1851, 408 ; — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 403, 32.

Long., 0^m,0027 (1 1/4 l.) ; — larg., 0^m,0006 (1/3 l.).

Corps allongé, subparallèle, déprimé, d'un noir peu brillant, revêtu d'une très-fine pubescence grise, courte, couchée et assez serrée.

Tête transverse, un peu moins large que le prothorax ; légèrement pubescente ; distinctement et assez densement ponctuée, au moins sur les côtés ; d'un noir assez brillant. *Front* très-large, subdéprimé (♀) ou excavé (♂). *Épistome* convexe, presque lisse, paré de quelques soies redressées. *Labre* subconvexe, d'un noir de poix, presque lisse, éparsement cilié en avant. *Parties de la bouche* d'un roux testacé ou ferrugineux, avec le *pénultième article des palpes maxillaires* un peu plus foncé, distinctement cilié.

Yeux subovalairement arrondis, noirs.

Antennes à peine plus longues que la tête et le prothorax réunis ; légèrement et graduellement épaissies ; très-finement duveteuses et en outre légèrement pilosellées ; brunâtres avec la base plus claire ou d'un roux ferrugineux ; à premier article allongé, plus (♂) ou moins (♀) fortement renflé en massue : les deuxième et troisième suballongés ou oblongs, obconiques, beaucoup moins longs séparément que le premier : les quatrième à dixième variant suivant le sexe : le dernier moins long que les deux précédents réunis, obovalaire, tout à fait mousse au sommet.

Prothorax en carré fortement transverse, au moins une fois et un tiers aussi large que long, et un peu rétréci en arrière ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs fortement infléchis, obtus et subarrondis ; un peu moins large que les élytres ; visiblement arqué en avant sur les côtés, avec ceux-ci, vus de dessus, subrectilignes dans leurs deux derniers tiers, et, vus latéralement, largement sinués au devant des angles postérieurs qui sont obtus mais non arrondis ; largement arrondi à sa base qui recouvre un peu celle des élytres ; déprimé (♀) ou subexcavé (♂) sur son disque ; fovéolé au devant de l'écusson (♀) ; très-finement et assez densement pubescent ; assez fortement et densement ponctué ; d'un noir peu brillant. *Repli* lisse, d'un roux de poix.

Écusson à peine pubescent, très-finement pointillé à sa base, lisse et d'un noir brillant en arrière.

Élytres plus (♂) ou moins (♀) transverses ; plus longues que le prothorax, subparallèles et subrectilignes sur leurs côtés ; à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural un peu émoussé ; déprimées sur leur disque ; très-finement et assez densement pubescentes ; assez fortement et densement ponctuées, avec la ponctuation à peu près semblable à celle du prothorax ; entièrement d'un noir peu brillant. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen un peu moins large à sa base que les élytres, environ trois fois plus prolongé que celles-ci ; subparallèle sur ses côtés ou à peine atténué postérieurement ; légèrement convexe vers sa base, plus sensiblement en arrière ; très-finement et parcimonieusement pubescent, avec des cils plus longs et plus apparents au bord apical des premiers segments ; légèrement et lâchement ponctué sur les trois premiers segments, presque lisse sur les quatrième et cinquième ; d'un noir assez brillant, avec le sommet quelquefois couleur de poix. Le *deuxième segment basilaire* parfois découvert. Les *trois premiers* assez fortement impressionnés en travers à leur base, avec le fond des impressions presque lisse : le cinquième un peu moins développé que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième peu saillant, plus ou moins obtusément tronqué à son bord postérieur.

Dessous du corps finement et modérément pubescent, finement et légèrement pointillé, d'un noir brillant. *Métasternum* assez convexe, presque obsolétement pointillé sur son milieu. *Ventre* très-convexe, à pubescence effacée en arrière, à cinquième arceau moins développé que les précédents : le sixième plus ou moins saillant.

Pieds finement pubescents, finement ponctués, d'un roux testacé ou ferrugineux assez brillant. *Cuisses* un peu élargies avant leur milieu, les postérieures plus étroites. *Tibias* assez grêles, les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* longuement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* suballongés, sensiblement moins longs que les tibias, à premier article suballongé, évidemment, un peu plus long que le suivant et moins long que les deux suivants réunis : les deuxième à quatrième oblongs, subégaux ou graduellement à peine moins longs.

Patrie. Cette espèce intéressante a été découverte par M. de Kiesenwetter, à qui la science est tant redevable. Elle se prend parmi les mousses humides des torrents, dans les parties orientales de la chaîne des Pyrénées : à la Preste, au Vernet, à Mont-Louis, à Bagnères-de-Luchon, aux Eaux-Bonnes, etc,

Elle a un peu l'aspect de la *Dinaraea aequata* et de l'*Epipeda plana*.

Genre *Dadobia*, Dadobie, Thomson.

Thomson, Ofv. af Kongl. Vet. Ac. Förh , 1858, p. 32 ; — Skand. Col. II, 286.

Étymologie : δὰς, tison; βιόω, je vis.

Caractères. *Corps* allongé, étroit, linéaire, déprimé, ailé.

Tête grande, en carré transverse, de la largeur du prothorax, portée sur un cou large; coupée en ligne droite en arrière, avec les angles postérieurs subrectangulaires ; finement et distinctement rebordée à sa base ; obtusément angulée en avant ; saillante, à peine inclinée. *Tempes* sans rebord latéral. *Épistome* court, tronqué à son bord antérieur *Labre* transverse, obtusément tronqué au sommet. *Mandibules* peu saillantes, assez larges, simples à leur pointe, mutiques en dedans, assez brusquement coudées vers leur extrémité. *Palpes maxillaires* peu allongés, de quatre articles : le troisième un peu plus long que le deuxième, subépaissi : le dernier petit, très-grêle, subulé. *Palpes labiaux* petits , de trois articles : le dernier grêle, subulé. *Menton* grand, transverse, tronqué en avant. *Tige des mâchoires* à peine ou très-obtusément angulée à la base.

Yeux médiocres, subovalairement arrondis, légèrement saillants, situés loin du prothorax.

Antennes courtes, légèrement épaissies, insérées dans une petite fossette arrondie, joignant, dans sa partie supérieure, le bord antéro-interne des yeux ; de onze articles : le premier suballongé, subépaissi : les deuxième et troisième oblongs : les quatrième à dixième transverses : le dernier grand, ovalaire, obtus.

Prothorax presque carré, largement arrondi au sommet, rétréci en arrière, un peu moins large que les élytres, à peine arrondi à sa base, très-finement rebordé sur celle-ci et sur les côtés, avec les angles antérieurs obtus et les postérieurs à peine obtus. *Repli* large, très-visible vu de côté, obtusément angulé à son bord interne.

Écusson assez petit, triangulaire.

Élytres carrées, subcarrément coupées à leur bord apical, non sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, subparallèles et subrectilignes sur leurs côtés (1). *Repli* assez étroit, à bord inférieur presque droit.

Prosternum peu développé au devant des hanches antérieures, formant entre celles-ci un angle très-ouvert. *Mésosternum* à lame médiane brusquement rétrécie dès le tiers des hanches intermédiaires en pointe aciculée. *Médiépisternums* médiocrement, *médiépimères* peu développés. *Métasternum* grand, non visiblement angulé entre les hanches postérieures, avancé entre les intermédiaires en angle assez aigu. *Postépisternums* étroits, à bord interne subparallèle au repli des élytres ; *postépimères* peu distinctes.

Abdomen allongé, moins large que les élytres, subparallèle, subconvexe sur le dos, assez fortement rebordé sur les côtés ; pouvant un peu se recourber en l'air ; avec les quatre premiers segments sensiblement sillonnés en travers à leur base : les quatrième et cinquième à peine plus développés que les précédents : le sixième assez saillant, rétractile : *celui de l'armure* distinct. *Ventre* peu convexe, à premier arceau plus développé que les suivants : ceux-ci subégaux, le sixième saillant, rétractile.

Hanches antérieures assez grandes, coniques, obliques, renversées en arrière, convexes en avant, planes en dessous, contiguës au sommet. Les *intermédiaires* assez grandes, obovales, peu saillantes, obliquement disposées, très-rapprochées dans leur milieu. Les *postérieures* grandes, subcontiguës à leur base, divergentes au sommet ; à *lame supérieure* nulle en dehors, subitement dilatée en dedans en cône large, obtus et assez sail-

(1) La suture et le bord postérieur paraissent à peine ou très-finement rebordés.

lant ; à *lame inférieure* transverse, grande, explanée, aussi large en dehors qu'en dedans.

Pieds suballongés. *Trochanters antérieurs* et *intermédiaires* petits, subcunéiformes ; les *postérieurs* grands, suballongés, mousses au sommet, isolant complétement la cuisse de la hanche. *Cuisses* débordant assez fortement les côtés du corps, subcomprimées, sensiblement élargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, droits ou presque droits ; les *antérieurs* et *intermédiaires* moins longs, les *postérieurs* aussi longs que les cuisses ; tous, munis au bout de leur tranche inférieure de deux petits éperons peu visibles. *Tarses* étroits, subcomprimés, subfiliformes ; les *antérieurs* de quatre articles, les *intermédiaires* et *postérieurs* de cinq ; les *antérieurs* courts, beaucoup moins longs que les tibias, avec les trois premiers articles courts, subégaux, le dernier aussi long que les trois précédents réunis ; les *intermédiaires* moins courts, sensiblement moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles courts, subégaux, et le dernier aussi long que les trois précédents réunis ; les *postérieurs* assez allongés, un peu moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles à peine oblongs, subégaux ou graduellement à peine plus courts, et le dernier subégal aux deux précédents réunis. *Ongles* très-petits, grêles, subarqués.

Obs. La seule espèce de ce genre est d'une très-petite taille. Elle vit sous les écorces.

Cette coupe, voisine du genre *Thectura*, se distingue de toute autre par sa tête finement rebordée le long de son bord postérieur, qui est coupé carrément ou en ligne rectiligne, de manière à former de chaque côté un angle droit ou presque droit (1), saillant en dehors du cou.

1. **Dadobia immersa**, Erichson.

Allongée, linéaire, déprimée, très-finement pubescente, d'un noir brillant, avec les élytres un peu plus foncées, la bouche, la base des antennes

(1) Dans les autres genres, cet angle n'est jamais aussi rectangulaire. Quant au rebord du vertex, quand on désarticule la tête des autres coupes génériques, on aperçoit un rebord tout à fait contre le trou occipital, et, à l'état normal, il est caché par le bord antérieur du prothorax. Mais ici, ce rebord, situé assez loin du cou, est toujours distinct et découvert, séparé du bord antérieur du prothorax par un intervalle sensible.

et les pieds d'un testacé de poix. Tête finement et parcimonieusement pointillée, à peine impressionnée sur son milieu. Antennes courtes, à troisième article à peine plus court mais plus grêle que le deuxième, les cinquième à dixième sensiblement transverses. Prothorax presque carré, rétréci en arrière, un peu moins large que les élytres, longitudinalement déprimé sur le dos, finement et parcimonieusement ponctué. Élytres carrées, un peu plus longues que le prothorax, finement et peu densement ponctuées. Abdomen subparallèle, finement et très-lâchement ponctué vers la base, lisse en arrière.

♂ Le *sixième segment abdominal* peu saillant, subéchancré à son bord apical. *Front* faiblement mais visiblement et largement impressionné dans sa partie antérieure.

♀ Le *sixième segment abdominal* assez saillant, obtusément arrondi à son bord apical. *Front* presque plan.

Homalota immersa, ERICHSON, Col. March. I, 324, 17; — Gen. et Spec. Staph. 96, 31. — REDTENBACHER, Faun. Austr. 819. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 407, 44. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 252, 56.
Homalota planicollis, THOMSON, Öfv. af Vet.-Ac. 1852, 139, 30. — SCRIBA, Stett. Ent. Zeit. XVI, 280, 2.
Dadobia planicollis, THOMSON, Skand. Col. II, 287, 1. 1860.

Long., $0^m,0021$ (1 l.) ; — larg., $0^m,0004$ (1/5 l.).

Corps allongé, étroit, linéaire, déprimé, d'un noir brillant, avec les élytres un peu moins foncées ; recouvert d'une très-fine pubescence cendrée, courte, couchée et écartée.

Tête de la largeur du prothorax ou preque plus large au niveau des yeux, en carré transverse avec les angles postérieurs rectangulaires ; finement rebordée près de sa base ; à peine pubescente ; finement et parcimonieusement ponctuée ; d'un noir brillant. *Front* très-large, déprimé, offrant parfois sur son milieu une très-faible impression longitudinale et lisse. *Épistome* convexe, lisse. *Labre* subconvexe, d'un brun de poix brillant, subruguleux sur les côtés, à peine cilié en avant. *Parties de la bouche* roussâtres ou d'une couleur de poix testacée. *Pénultième article des palpes maxillaires* légèrement cilié.

Yeux subovalairement arrondis, noirs.

Antennes courtes, un peu moins longues que la tête et le prothorax

réunis ; graduellement et faiblement épaissis ; très-finement duveteuses et en outre distinctement pilosellées; brunâtres avec les deux premiers articles et la base du troisième plus clairs ou testacés ; le premier suballongé, légèrement épaissi en massue, paré sur le milieu de son arête supérieure d'une longue soie redressée (1) : les deuxième et troisième oblongs, obconiques : le deuxième assez épais, beaucoup moins long que le premier : le troisième un peu ou à peine plus court, mais plus grêle que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais, non ou à peine contigus : le quatrième subglobuleux ou subtransverse : les cinquième à dixième sensiblement transverses, avec les pénultièmes un peu plus fortement ; le dernier épais, au moins aussi long que les deux précédents réunis, ovalaire, obtus au sommet.

Prothorax presque en carré non ou à peine plus large que long, visiblement rétréci en arrière et subarrondi aux angles ; obtusément ou largement arrondi au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, obtus et arrondis ; un peu moins large antérieurement que les élytres ; subarqué en avant sur les côtés, avec ceux-ci, vus de dessus, subrectilignes en arrière, mais, vus latéralement, subsinués au devant des angles postérieurs, qui sont subinfléchis, à peine obtus et à peine arrondis ; très-faiblement arrondi à sa base, avec celle-ci subtronquée dans son milieu ; largement déprimé sur sa région médiane ; offrant en outre, vers le milieu de la dépression, deux linéoles enfoncées longitudinales et parallèles, à peine distinctes ; très-finement et peu pubescent, avec le bord antérieur et les côtés parés de quelques soies obscures, redressées et bien visibles ; finement et parcimonieusement ponctué ; d'un noir brillant. *Repli* lisse, d'un brun de poix.

Écusson à peine pubescent, à peine pointillé, d'un noir brillant.

Elytres en carré régulier ou aussi large que long ; sensiblement plus longues que le prothorax ; subparallèles et rectilignes sur leurs côtés sur la majeure partie de leur longueur, puis légèrement arquées en arrière ; non visiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural à peine émoussé ; déprimées sur leur disque; subimpressionnées le long de la suture derrière l'écusson ; très-finement et peu pubescentes, avec le côté des épaules paré d'une soie obscure et redressée, bien appa-

(1) Cette soie existe presque toujours, dans la plupart des espèces de la plupart des genres. Comme elle est sans importance, nous avons souvent omis et nous omettrons encore d'en faire mention.

rente ; finement ponctuées, avec la ponctuation à peine plus forte et un peu moins écartée que celle du prothorax ; entièrement d'un brun de poix brillant et parfois assez foncé. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen moins large à sa base que les élytres, presque trois fois plus prolongé que celles-ci ; subparallèle ou à peine arqué sur ses côtés ; faiblement convexe sur le dos ; très-finement et à peine pubescent ; distinctement et éparsement sétosellé sur les côtés, sur le dos et surtout vers le sommet ; finement et très-lâchement ponctué sur les trois premiers segments, lisse ou presque lisse sur les trois suivants ; entièrement d'un noir brillant. Le *deuxième segment basilaire* souvent distinct ; les *quatre premiers* sensiblement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons tout à fait lisse : les quatrième et cinquième à peine plus développés que les précédents, subégaux : le cinquième largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième plus ou moins saillant : *celui de l'armure* distinct, rugueux, fortement pubescent, brunâtre.

Dessous du corps à peine pubescent et à peine pointillé, d'un noir très-brillant. *Métasternum* faiblement convexe. *Ventre* subconvexe, éparsement sétosellé, à sixième arceau très-saillant, arrondi ou obtusément angulé à son sommet.

Pieds à peine pubescents, obsolètement pointillés, d'une couleur de poix testacée. *Cuisses* sensiblement élargies et souvent un peu rembrunies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez densement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* assez allongés, un peu moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles assez courts ou à peine oblongs, subégaux ou graduellement à peine moins longs.

Patrie. Cette espèce se trouve sous les écorces vives des sapins, dans le Jura et les Alpes, où elle est assez rare.

Obs. Cette petite et intéressante espèce ressemble un peu à l'*Epipeda arcana* ; mais elle est un peu plus petite, plus déprimée, moins pubescente, moins densement pointillée, avec la ponctuation de la tête et du prothorax moins forte. Ce qui la distingue surtout, ce sont ses caractères génériques.

Genre THECTURA, *Thecture*. Thomson.

THOMSON, Ofv. af. Kongl. Vet. Ac. Förh., 1858, p. 32; — SKAND, Col., II, 285.
Étymologie : θηκτὸς, aiguillonnée; οὐρὰ, queue.

CARACTÈRES. *Corps* allongé, étroit, linéaire, déprimé, ailé.

Tête grande, carrée, un peu plus large que le prothorax ; resserrée à sa base ; portée sur une espèce de cou assez large ; subitement et angulairement rétrécie en avant ; saillante, à peine inclinée. *Tempes* sans rebord latéral. *Épistome* tronqué au sommet. *Labre* fortement transverse, obtusément tronqué à son bord antérieur. *Mandibules* peu saillantes, simples à leur pointe, mutiques en dedans, brusquement coudées avant leur extrémité. *Palpes maxillaires* peu allongés, de quatre articles : le troisième un peu plus long que le deuxième, légèrement épaissi vers son sommet : le dernier très-grêle, subulé, plus long que la moitié du précédent. *Palpes labiaux* petits, de trois articles : le dernier grêle, subulé. *Menton* grand, transverse, largement tronqué en avant. *Tige des mâchoires* un peu angulée à la base. *Languette* fendue seulement jusqu'à son milieu.

Yeux médiocres, subarrondis, légèrement saillants, situés loin du prothorax.

Antennes courtes, légèrement épaissies, insérées dans une petite fossette subarrondie, joignant presque, dans sa partie postérieure, le bord antéro-interne des yeux ; de onze articles : le premier suballongé ; les deuxième et troisième à peine oblongs : les cinquième à dixième transverses : le dernier assez grand, courtement ovalaire, obtus.

Prothorax en carré subtransverse, presque aussi large que les élytres ; largement tronqué au sommet ; presque droit sur les côtés avec tous les angles subarrondis ; distinctement arrondi à sa base ; très-finement rebordé sur celle-ci et sur les côtés. *Repli* assez étroit, visible latéralement, subélargi en arrière.

Écusson assez petit, triangulaire.

Élytres en carré suboblong ; subcarrément coupées à leur bord apical ; non sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe ; simples et subrectilignes sur leurs côtés (1). *Repli* assez étroit, à bord inférieur subarqué. *Épaules* assez saillantes.

(1) Les élytres paraissent, à un fort grossissement, très-finement rebordées à leur bord postérieur.

Prosternum peu développé au devant des hanches antérieures, formant entre celles-ci un angle assez ouvert. *Mésosternum* en angle assez prononcé, un peu aigu et prolongé jusqu'à la moitié des hanches intermédiaires. *Médiépisternums* assez, *médiépimères* peu sensibles. *Métasternum* assez fortement développé ; non visiblement angulé entre les hanches postérieures ; avancé entre les intermédiaires en angle large, à sommet peu aigu, lié à la pointe mésosternale par un filet très-mince. *Postépisternums* étroits, à bord interne subparallèle au repli des élytres ; *postépimères* cachées ou à peine apparentes.

Abdomen allongé, à peine moins large que les élytres, subparallèle ; subdéprimé sur le dos ; fortement rebordé latéralement ; pouvant un peu se recourber en l'air ; avec les cinq premiers segments subégaux, et les quatre premiers faiblement sillonnés en travers à leur base ; le sixième saillant, triangulaire, armé de trois aiguillons ou pointes horizontales : les latérales grêles, spiniformes, situées vers la base sur les côtés : la troisième beaucoup plus forte et plus prolongée, située au sommet : le *segment de l'armure* caché. *Ventre* peu convexe, à premier arceau beaucoup plus développé que les suivants, les deuxième à cinquième subégaux : le sixième très-saillant.

Hanches antérieures grandes, coniques, obliques, renversées en arrière, convexes en avant, planes en dessous, contiguës au sommet. Les *intermédiaires* assez grandes, obovales, peu saillantes, obliquement disposées, subcontiguës ou rapprochées dans leur milieu. Les *postérieures* grandes, subcontiguës à leur base, divergentes au sommet ; à *lame supérieure* nulle en dehors, brusquement dilatée en dedans en cône assez saillant ; à *lame inférieure* transverse, large, explanée, arquée à son bord postérieur mais aussi large en dehors qu'en dedans.

Pieds peu allongés. *Trochanters antérieurs* et *intermédiaires* petits, subcunéiformes ; les *postérieurs* plus grands, oblongs. *Cuisses* débordant assez fortement les côtés du corps, comprimées, sensiblement élargies avant ou vers le milieu. *Tibias* assez grêles, droits ou presque droits ; un peu rétrécis vers leur base, subélargis vers leur extrémité ; un peu moins longs que les cuisses ; munis au bout de leur tranche inférieure de deux très-petits éperons à peine distincts. *Tarses* courts, étroits, subcomprimés, subfiliformes ou à peine atténués vers leur extrémité, beaucoup moins longs que les tibias ; les *antérieurs* de quatre articles, les *intermédiaires* et *postérieurs* de cinq, avec les premiers articles courts, subégaux, et le dernier subégal aux deux précédents réunis. *Ongles* très-petits, grêles, subarqués.

Obs. La seule espèce de ce genre vit sous les écorces. Elle est de très-petite taille, et sa démarche est lente et tortueuse.

La brièveté des antennes et des tarses, le développement du premier arceau ventral et surtout l'armure du sixième segment abdominal dans les deux sexes, tels sont les caractères que nous signalons comme remarquables et suffisants pour admettre cette coupe générique, déjà établie par Thomson.

1. Thectura cuspidata. Erichson.

Allongée, linéaire, déprimée, très-finement pubescente, d'un brun ou d'un noir de poix assez brillant, avec le sommet de l'abdomen et les antennes d'un brun un peu roussâtre, la base de celles-ci, la bouche et les pieds testacés. Tête distinctement et assez densement ponctuée, obsolètement sillonnée sur son milieu. Antennes à troisième article aussi long mais plus grêle que le deuxième, les quatrième à dixième fortement transverses. Prothorax subtransverse, presque aussi large que les élytres, subrétréci en arrière, finement canaliculé sur sa ligne médiane, très-finement et densement pointillé. Élytres suboblongues, sensiblement plus longues que le prothorax, finement et densement pointillées. Abdomen subparallèle, finement et assez densement pointillé vers sa base, presque lisse en arrière.

♂ Les *deuxième, troisième et quatrième segments abdominaux* munis sur le dos de deux petits tubercules transversalement disposés, plus distants entre eux que des côtés. *Épine intermédiaire du sixième segment* longue et robuste, presque droite ou à peine recourbée à son sommet.

♀ Les *deuxième, troisième et quatrième segments abdominaux* simples, sans tubercules. *Épine intermédiaire du sixième segment* moins longue et moins robuste, sensiblement recourbée en l'air en forme de croc à son sommet.

Homalota plana, Erichson, Col. March. I, 324, 16.
Homalota cuspidata, Erichson, Gen. et Spec. Staph. 96, 30. — Redtenbacher, Faun. Austr. 658, 10. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 407. 48. — Kraatz, Ins. Deut. II, 253, 57.

Homalota inconspicua, HEER, Faun. Col. Helv. I, 342, 63.
Thectura cuspidata, THOMSON, Skand. Col. II, 286, 1, 1860.

Long., 0m,0015 (3/4 l.); — larg., 0m,00035 (1/6 l.).

Corps allongé, étroit, linéaire, déprimé, d'un brun ou d'un noir de poix assez brillant; revêtu d'nne très-fine pubescence grise, courte, couchée et assez serrée.

Tête un peu plus large que le prothorax, à peine pubescente, distinctement et assez densement ponctuée, d'un noir ou d'un brun de poix assez brillant. *Font* très-large, déprimé, offrant sur son milieu une fossette très-légère et prolongée jusqu'à l'épistome en forme de sillon lisse et obsolète. *Épistome* convexe, lisse. *Labre* subconvexe, souvent d'un roux de poix plus ou moins testacé, presque lisse, légèrement cilié en avant. *Parties de la bouche* testacées, avec les *mandibules* plus foncées. *Pénultième article des palpes maxillaires* un peu cilié.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes courtes, sensiblement moins longues que la tête et le prothorax réunis; légèrement et graduellement épaissies; très-finement duveteuses et en outre brièvement pilosellées; brunâtres ou d'un roux obscur, avec les deux ou trois premiers articles souvent plus clairs ou testacés: le premier suballongé, légèrement épaissi en massue, paré sur le milieu de son arête supérieure d'une longue et fine soie redressée : les deuxième et troisième assez courts, à peine oblongs, beaucoup moins longs séparément que le premier : le deuxième subglobuleux : le troisième obconique, un peu noueux à son sommet, aussi long mais plus grêle que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais, subcontigus : le quatrième assez fortement, les cinquième à dixième fortement transverses : le dernier presque aussi long que les deux précédents réunis, courtement ovalaire, obtus au sommet.

Prothorax en carré un peu plus large que long, un peu plus étroit en arrière et à peine arrondi aux angles; largement et obtusément tronqué au sommet avec les angles antérieurs infléchis, presque droits et à peine arrondis; presque aussi large antérieurement que les élytres; presque droit sur les côtés, avec ceux-ci, vus latéralement, faiblement sinués immédiatement au devant des angles postérieurs qui sont obtus et subarrondis; distinctement arrondi à sa base; subdéprimé ou déprimé sur son disque; marqué sur sa ligne médiane d'un sillon canaliculé fin et plus

ou moins prononcé ; très-finement et assez densement pubescent, avec les côtés parés de quelques légères soies redressées ; très-finement, légèrement et densement pointillé ; d'un brun ou d'un noir de poix assez brillant. *Repli* lisse, testacé.

Écusson à peine pubescent, à peine pointillé, d'un noir de poix assez brillant.

Élytres en carré un peu plus long que large ; sensiblement ou d'un tiers environ plus longues que le prothorax ; subparallèles et subrectilignes sur leurs côtés ; non visiblement sinuées au sommet près de leur angle póstéro-externe avec le sutural presque droit : déprimées sur leur disque ; souvent subimpressionnées le long de la suture derrière l'écusson ; très-finement et assez densement pubescentes ; finement et densement pointillées, avec la ponctuation généralement plus distincte que celle du prothorax ; d'un noir ou d'un brun de poix assez brillant avec le *repli* souvent moins foncé. *Épaules* arrondies.

Abdomen à peine moins large à sa base que les élytres ; de deux fois et demie à trois fois plus prolongé que celles-ci ; subparallèle ou à peine arqué sur ses côtés ; subdéprimé sur le dos ; très-finement et parcimonieusement pubescent ; éparsement sétosellé sur les côtés et vers le sommet ; finement et assez densement pointillé vers sa base, très-lâchement ou presque lisse sur les quatrième, cinquième et sixième segments ; d'un noir de poix assez brillant avec le sixième segment et parfois l'extrémité du cinquième d'un brun plus ou moins roussâtre. Les *quatre premiers* faiblement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons lisse : le cinquième largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle et bien tranchée : le sixième saillant, en forme de triangle transverse flanqué de chaque côté de sa base d'une épine assez forte, et au sommet d'un aiguillon plus robuste, plus prolongé et souvent (♀) recourbé en l'air à son extrémité en forme de petit crochet.

Dessous du corps légèrement pubescent, très-finement et densement pointillé, d'un noir ou d'un brun de poix assez brillant avec le sommet du ventre souvent un peu roussâtre et ses intersections parfois plus pâles. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* peu convexe, à premier arceau aussi grand que les deux suivants réunis : le sixième assez saillant, largement et obtusément arrondi au sommet.

Pieds très-finement pubescents, obsolètement pointillés, d'un testacé brillant. *Cuisses* sensiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles,

évidemment un peu moins longs que les cuisses. *Tarses* finement ciliés en dessous, à peine en dessus ; les *antérieurs* très-courts, les *intermédiaires* un peu moins courts ; les *postérieurs* assez courts, beaucoup moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles courts, subégaux.

PATRIE. Cette espèce vit sous les écorces des arbres récemment abattus ou récemment morts, dans presque toute la France : les environs de Paris et de Lyon, la Bourgogne, l'Alsace, le Beaujolais, le Bugey, etc.

OBS. La couleur varie du brun de poix au noir de poix un peu roussâtre, et les antennes deviennent en même temps un peu plus claires. L'extrémité du ventre est aussi plus ou moins largement roussâtre.

D'après M. Perris (*Ann. Soc. Ent. Fr.* 1863, p. 562, pl. 17, fig. 16), la larve de la *Thectura cuspidata* vit sous les écorces des jeunes pins, avec le *Tomicus* (Bostrichus) *laricis*. Elle s'y métamorphoserait et se nourrirait probablement ou des petits animalcules vivant avec elle, ou des excréments des larves du dit *Tomicus*.

Genre *Tomoglossa*, TOMOGLOSSE ; Kraatz.

KRAATZ, Nat. Ins. Deut., II, p. 342.
Étymologie : τόμος, incision ; γλωσσα, langue.

CARACTÈRES. *Corps* allongé, linéaire, peu convexe, ailé.

Tête subtransverse, un peu moins large que le prothorax, non ou à peine resserrée à sa base, obtuse en avant, saillante, subinclinée. *Tempes* avec un rebord latéral arqué très-fin ou obsolète. *Épistome* sur un plan inférieur à celui du front, largement tronqué en avant. *Labre* très-court, subcorné, tronqué ou à peine échancré à son bord antérieur. *Mandibules* assez saillantes, grêles, falciformes. *Palpes maxillaires* assez peu développés, de quatre articles : le troisième un peu plus long que le deuxième, sensiblement renflé : le dernier petit, très-grêle, subulé. *Palpes labiaux* petits, de trois articles graduellement plus étroits : le deuxième plus court : le dernier subcylindrique, un peu plus court que le premier. *Menton* court, tronqué au sommet. *Tige des mâchoires* formant à la base une dent rectangulaire. *Languette* fendue jusqu'à la base.

Yeux grands, subarrondis, assez saillants, séparés du prothorax par un intervalle court.

Antennes médiocrement allongées, légèrement épaissies ; insérées dans une petite fossette peu profonde, joignant presque, dans sa partie supérieure, le bord antéro-interne des yeux de onze articles : le premier allongé, renflé en massue : le deuxième suballongé, le troisième oblong, le quatrième subglobuleux, les cinquième à dixième fortement transverses : le dernier assez grand, ovalaire.

Prothorax en carré transverse, de la largeur des élytres ; tronqué au sommet avec tous les angles subobtus ; subarrondi à sa base ; très-finement rebordé sur celle-ci et sur les côtés, avec le rebord de ceux-ci à peine sinué en arrière et redescendant un peu en avant dès le tiers basilaire. *Repli* assez large, visible vu de côté, à bord interne obtusément angulé.

Écusson assez petit, triangulaire.

Élytres presque carrées ; formant simultanément au sommet vers la suture un angle rentrant sensible ; faiblement sinuées vers leur angle postéro-externe ; simples et presque droites sur leurs côtés. *Repli* assez large, à bord inférieur subrectiligne. *Épaules* peu saillantes.

Prosternum à peine développé au devant des hanches antérieures, formant entre celles-ci un angle court et très-ouvert. *Mésosternum* à lame médiane en angle assez court, peu aigu ou subrectangulaire, prolongé seulement jusqu'au tiers des hanches intermédiaires. *Médiépisternums* grands, confondus avec le mésosternum ; *médiépimères* assez étroites, obliques. *Métasternum* assez développé ; à peine angulé entre les hanches postérieures ; avancé entre les intermédiaires en angle court et ouvert, dont le sommet s'arrête loin de celui de la lame mésosternale. *Postépisternums* assez étroits, postérieurement rétrécis en languette, à bord interne subparallèle au repli des élytres ; *postépimères* petites, peu distinctes, en forme d'onglet allongé.

Abdomen assez allongé, presque de la largeur des élytres, subparallèle, assez convexe en dessus, assez fortement et assez épaissement rebordé sur les côtés, pouvant légèrement se redresser en l'air ; avec les quatre premiers segments subégaux, et le cinquième souvent plus grand ; les trois premiers à peine impressionnés en travers, à leur base : le sixième à peine saillant, rétractile : celui de l'armure caché. *Ventre* convexe, à premier arceau un peu plus grand que les suivants, ceux-ci subégaux : le sixième peu saillant, rétractile.

Hanches antérieures grandes, coniques, obliques, à peine renversées en arrière, convexes en avant, planes en dessous, contiguës au sommet.

Les *intermédiaires* moindres, subovales, peu saillantes, obliquement disposées, tout à fait contiguës dans leur milieu. Les *postérieures* grandes, subcontiguës à leur base, divergentes au sommet; à *lame supérieure* brusquement dilatée en dedans en forme de cône; à *lame inférieure* assez large, transverse, explanée.

Pieds suballongés. *Trochanters antérieurs* et *intermédiaires* petits, subcunéiformes; les *postérieurs* plus grands, ovales-oblongs. *Cuisses* débordant sensiblement les côtés du corps, comprimées, visiblement élargies vers le milieu. *Tibias* assez grêles à leur base, graduellement subélargis vers leur extrémité, droits ou presque droits, mutiques, munis au bout de leur tranche inférieure de deux très-petits éperons, à peine sensibles. *Tarses* assez étroits, subcomprimés, à peine atténués vers leur sommet; les *antérieurs* de quatre articles (1), les *intermédiaires* et *postérieurs* de cinq; les *antérieurs* courts, avec les trois premiers articles courts, subégaux, et le quatrième subégal aux trois précédents réunis; les *intermédiaires* un peu moins courts, avec les quatre premiers articles assez courts, subégaux, et le cinquième au moins égal aux deux précédents réunis; les *postérieurs* assez allongés, un peu moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles oblongs, subégaux, et le dernier au moins égal aux deux précédents réunis (2). *Ongles* petits grêles, subarqués.

Obs. Ce genre ne renferme qu'une seule petite espèce, à démarche lente, à forme d'*Amischa*, et qu'on rencontre sur le bord des eaux.

Bien que les caractères tirés de la languette, du labre et des mandibules, soient d'un examen très-difficile, nous avons néanmoins adopté cette coupe créée par Kraatz. Elle présente, en effet, outre une ponctuation bien distincte et rugueuse, une tournure différente, avec le troisième article des palpes maxillaires sensiblement renflé, le menton court, la lame mésosternale peu prolongée, caractères qu'on ne rencontre pas concurremment chez les vrais *Homalotates*, qui d'ailleurs ont la languette fendue jusqu'au milieu seulement.

(1) Le grand tableau de Kraatz (p. 28) représente le genre *Tomoglossa* comme ayant cinq articles à tous les tarses, ce qui est une erreur, que le texte (p. 342) rectifie en indiquant, comme de raison, quatre articles seulement aux tarses antérieurs.

(2) Le dernier article, dans tous les tarses, est un peu plus épais que ceux qui le précèdent immédiatement.

Tomoglossa luteicornis, Erichson.

Allongée, linéaire, peu convexe, finement et modérément pubescente, d'un noir de poix brillant avec les élytres d'un brun ferrugineux vers leur extrémité, la bouche, les antennes et les pieds testacés. Tête un peu moins large que le prothorax, assez fortement et assez densement ponctuée. Antennes à troisième article plus court que le deuxième, le quatrième subglobuleux, les cinquième à dixième fortement transverses. Prothorax transverse, de la largeur des élytres, faiblement arqué sur les côtés, finement et densement ponctué. Élytres presque carrées, un peu plus longues que le prothorax, peu convexes, distinctement, densement et rugueusement ponctuées. Abdomen subparallèle, assez finement et densement ponctué vers sa base, plus parcimonieusement en arrière.

Homalota luteicornis, Erichson, Col. March. I, 332, 29; — Gen. et Spec. Staph. 124, 96. — Heer, Faun. Col. Helv. I, 332, 31. — Redtenbacher, Faun. Austr. 820.
Tomoglossa luteicornis, Kraatz, Ins. Deut. II, 343, 1.

Long., 0^m,0021 (1 l.); — larg., 0^m,00035 (1/6 l.).

Corps allongé, linéaire, peu convexe, d'un noir de poix assez brillant, avec les élytres d'un brun ferrugineux surtout vers leur extrémité; revêtu d'une fine pubescence grise, assez courte, couchée et modérément serrée.

Tête subtransverse, à peine arrondie sur les côtés, un peu ou à peine moins large que le prothorax, légèrement pubescente, assez fortement et assez densement ponctuée, d'un noir assez brillant. *Front* large, faiblement convexe. *Épistome* peu convexe, presque lisse. *Labre* testacé, subdéprimé, presque lisse, à peine cilié en avant. *Parties de la bouche* testacées avec le *pénultième article des palpes maxillaires* à peine plus foncé : celui-ci légèrement cilié.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes environ de la longueur de la tête et du prothorax réunis; légèrement et graduellement épaissies; très-finement duveteuses et en outre distinctement pilosellées; entièrement testacées; à premier article allongé, sensiblement renflé en massue; le deuxième sub-allongé, obconique, légèrement épaissi, un peu moins long que le premier : le troisième oblong, obconique, un peu plus grêle et évidemment moins long que l

deuxième : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais, non contigus : le quatrième subglobuleux : les cinquième à dixième fortement transverses, avec le cinquième néanmoins un peu moins fortement : le dernier aussi long que les deux précédents réunis, obovalaire, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax en carré sensiblement transverse ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs subinfléchis, à peine obtus mais un peu émoussés ; aussi large en avant qu'en arrière ; aussi large dans son milieu que les élytres et presque aussi large à sa base que celles-ci ; faiblement arqué sur les côtés, avec ceux-ci, vus latéralement, à peine sinués au devant des angles postérieurs qui sont subobtus et subémoussés ; très-largement arrondi à sa base avec celle-ci souvent subtronquée dans son milieu ; légèrement convexe sur son disque ; finement et modérément pubescent ; finement, distinctement et densement ponctué ; d'un noir de poix assez brillant. *Repli* lisse, testacé.

Écusson légèrement pubescent, finement, densement et rugueusement ponctué, d'un noir de poix peu brillant.

Élytres en carré assez régulier ; un peu ou même sensiblement plus longues que le prothorax ; subparallèles et subrectilignes sur leurs côtés ; faiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe avec le sutural rentrant et obtus ; peu convexes sur leur disque, parfois même subdéprimées sur la région de la suture avec celle-ci plus ou moins impressionnée vers sa base ; finement et modérément pubescentes ; distinctement et densement ponctuées avec la ponctuation rugueuse et évidemment plus forte que celle du prothorax : d'un brun assez brillant et devenant graduellement ferrugineux vers l'extrémité. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen presque aussi large à sa base que les élytres ; de deux fois et demie à trois fois plus prolongé que celles-ci ; subparallèle sur ses côtés ; légèrement convexe vers sa base, plus fortement en arrière ; finement et modérément pubescent avec la pubescence évidemment plus longue, mais à peine plus serrée antérieurement que celle des élytres, plus écartée postérieurement ; offrant en outre, sur les côtés et vers le sommet, quelques légères soies obscures et redressées, rares et assez longues ; assez finement et densement ponctué sur les trois premiers segments, plus légèrement et plus parcimonieusement sur les suivants ; d'un noir assez brillant avec le sommet à peine moins foncé. Le *premier segment* faiblement, les *deuxième et troisième* à peine impressionnés en travers à leur base : le cinquième souvent plus grand que les précédents, largement tronqué et muni à son

bord apical d'une fine membrane pâle, bien distincte : le sixième à peine saillant, obtusément arrondi au sommet.

Dessous du corps finement pubescent, finement et assez densement pointillé, d'un noir de poix assez brillant. les intersections ventrales souvent avec une étroite lisière roussâtre. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, à pubescence assez longue, à ponctuation subrâpeuse, un peu moins serrée en arrière ; à sixième arceau peu saillant, plus ou moins largement arrondi et brièvement cilié à son bord postérieur.

Pieds finement pubescents, finement et densement pointillés, d'un testacé assez brillant. *Cuisses* visiblement élargies, vers leur milieu. *Tibias* assez grêles à leur base, subélargis vers leur extrémité ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* finement ciliés en dessous, obsolètement en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* un peu moins courts ; les *postérieurs* assez allongés, un peu ou à peine moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles oblongs, subégaux.

Patrie. Cette petite espèce est assez rare. On la rencontre dans les environs de Lyon parmi les débris des inondations, dans les Alpes au bord des ruisseaux, à Fréjus parmi les détritus marécageux.

Obs. Elle a tout à fait le facies de l'*Amischa analis*, mais elle s'en distingue facilement par sa forme plus linéaire et surtout par sa ponctuation plus distincte et plus rugueuse.

Quelquefois les élytres sont presque entièrement brunâtres, d'autres fois entièrement d'un brun ferrugineux. Les exemplaires de Provence et de Corse sont plus obscurs, avec les antennes plus ou moins rembrunies vers leur extrémité.

Genre *Schistoglossa*, Schistoglosse ; Kraatz.

Kraatz, Nat. Ins. Deut. II, p. 344.

Étymologie : σχιστή, fendue ; γλῶσσα, langue.

Caractères. *Corps* allongé, subparallèle, peu convexe, ailé.

Tête subarrondie, moins large que le prothorax, un peu resserrée à sa base, subangulairement rétrécie en avant, peu saillante, inclinée. *Tempes* avec un fin rebord latéral. *Épistome* tronqué en avant. *Labre* transverse, obtusément tronqué ou subarrondi à son bord antérieur. *Mandibules* assez robustes, peu saillantes, bifides à leur sommet, mutiques en dedans sur le

reste de leur longueur, arquées. *Palpes maxillaires* assez allongés, de quatre articles : le troisième évidemment plus long que le deuxième, graduellement et légèrement épaissi vers son extrémité : le dernier assez petit, grêle, subulé. *Palpes labiaux* petits, de trois articles graduellement plus étroits : le deuxième un peu plus court que le premier : le dernier un peu plus grêle et un peu plus long que le deuxième, subulé, subcylindrique, mousse au bout. *Menton* transverse, trapéziforme, tronqué en avant. *Tige des mâchoires* formant à la base une dent peu saillante. *Languette* fendue jusqu'à la base (1).

Yeux médiocres, subovolairement arrondis, peu saillants, situés loin du prothorax.

Antennes assez allongées, assez grêles, faiblement épaissies, insérées dans une fossette assez grande et assez profonde, joignant, dans sa partie supérieure, le bord antéro-interne des yeux ; de onze articles : les trois premiers assez allongés : le premier légèrement épaissi ; les deuxième et troisième obconiques : les quatrième à dixième graduellement un peu plus courts, non fortement contigus, non transverses ; le dernier grand, ovale-oblong.

Prothorax en carré transverse, un peu moins large que les élytres ; tronqué au sommet avec les angles antérieurs arrondis et les postérieurs obtus ; largement arrondi à sa base ; très-finement rebordé sur celle-ci et sur les côtés, avec le rebord de ceux-ci, vu latéralement, à peine sinué en arrière et redescendant un peu presque dès la base. *Repli* assez large, visible vu de côté, en forme de large triangle à sommet mousse et très-obtus.

Écusson médiocre, triangulaire.

Élytres assez courtes, transverses ; subcarrément coupées à leur bord apical ; faiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe ; simples et presque droites sur leurs côtés. *Repli* assez large, à bord inférieur sensiblement arqué. *Épaules* peu saillantes.

Prosternum très-peu développé au devant des hanches antérieures, offrant entre celles-ci un angle assez aigu. *Mésosternum* à lame médiane en angle sensiblement rétréci en pointe acuminée et prolongée environ jusqu'aux deux tiers des hanches intermédiaires. *Médiépisternums* assez grands, confondus avec le mésosternum ; *médiépimères* médiocrement développées. *Métasternum* assez grand ; à peine subéchancré au devant des

(1) Nous rapportons ce dernier caractère d'après M. Kraatz.

hanches postérieures ; à peine angulé entre celles-ci, plus distinctement entre les intermédiaires. *Postépisternums* assez développés, graduellement rétrécis en languette postérieurement, à bord interne subparallèle ou divergeant à peine en arrière du repli des élytres ; *postépimères* médiocres, subtriangulaires.

Abdomen allongé, un peu moins large que les élytres ; subparallèle ou à peine atténué en arrière ; subconvexe en dessus ; assez fortement et assez épaissement rebordé sur les côtés ; pouvant faiblement se redresser en l'air ; avec les quatre premiers segments subégaux, le cinquième un peu plus grand : les *trois premiers* légèrement impressionnés en travers à leur base : le sixième peu saillant, rétractile : *celui de l'armure* parfois apparent. *Ventre* convexe, à premier arceau plus grand que les suivants, ceux-ci subégaux : le sixième plus ou moins saillant, rétractile.

Hanches antérieures grandes, coniques, obliques, un peu renversées en arrière, convexes en avant, planes en dessous, contiguës au sommet. *Hanches intermédiaires* un peu moins développées, conico-subovales, peu saillantes, obliquement disposées, très-légèrement distantes. Les *postérieures* grandes, subcontiguës à leur base, notablement divergentes au sommet ; à *lame supérieure* très-étroite en dehors, graduellement élargie dès la pointe des épisternums et puis brusquement dilatée en dedans en cône assez saillant ; à *lame inférieure* large, transverse, explanée, subparallèle ou à peine plus étroite en dehors.

Pieds suballongés, assez grêles. *Trochanters antérieurs* et *intermédiaires* petits, en forme d'onglet ; les *postérieurs* grands, ovales-oblongs, subdétachés et subarrondis au sommet. *Cuisses* débordant légèrement les côtés du corps, comprimées, distinctement subélargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, aussi longs (au moins les postérieurs) que les cuisses ; droits ou presque droits, mutiques, munis au bout de leur tranche inférieure de deux petits éperons, subdivergents. *Tarses* étroits, subfiliformes ; les *antérieurs* de quatre articles, les *intermédiaires* et *postérieurs* de cinq ; les *antérieurs* courts, avec les trois premiers articles courts, subégaux et le dernier subégal aux trois précédents réunis ; les *intermédiaires* moins courts, avec les quatre premiers articles assez courts, subégaux, et le dernier égal aux deux précédents réunis ; les *postérieurs* assez allongés, évidemment moins longs que les tibias, à premier article visiblement plus long que les suivants (1) : ceux-ci oblongs, subégaux, le dernier au moins égal aux deux

(1) M. Kraatz, dans son beau travail, dit (p. 344) à propos des tarses postérieurs

précédents réunis. *Ongles* grêles, faiblement arqués, plus ou moins tendus.

Obs. Ce genre est remarquable, entre tous, par ses mandibules bifides ou bidentées au sommet, ce qui le distingue de l'ancien genre *Homalota* avec lequel il a beaucoup d'affinité. Il ne renferme qu'une seule espèce, vivant sous les feuilles mortes et parmi les mousses des endroits marécageux.

1. **Schistoglossa viduata**, Erichson.

Allongée, subparallèle, très-finement pubescente, finement pointillée, d'un noir peu brillant avec la bouche, les antennes et les pieds d'un testacé obscur. Tête sensiblement moins large que le prothorax. Antennes à pénultièmes articles nullement transverses. Prothorax transverse, un peu moins large que les élytres, subimpressionné vers sa base. Élytres transverses, sensiblement plus longues que le prothorax. Abdomen subparallèle ou à peine atténué postérieurement, plus lâchement et râpeusement ponctué en arrière.

♂ Le *cinquième segment abdominal* assez lâchement et granuleusement ponctué ; le sixième granuleux, tronqué à son bord apical avec celui-ci très-finement subcrénelé et muni de chaque côté d'une petite dent plus saillante. Le *sixième arceau ventral* assez prolongé étroitement arrondi, dépassant de beaucoup le segment abdominal correspondant.

Le *cinquième segment abdominal* assez lâchement et subrâpeusement ponctué ; le sixième subrâpreusement ponctué, entier et subarrondi à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* subarrondi, dépassant légèrement le segment abdominal correspondant.

Homalota viduata, Erichson, Col. March. I, 330, 26 ; — Gen. et Spec. Staph. 111, 61. — Redtenbacher, Faun. Austr. 820. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 411, 57. — Thomson, Ofv. Vet. Ac. 1856, 105, 32.
Schistoglossa viduata, Kraatz, Ins. Deut. II, 345, 1. — Jacquelin du Val, Gen. Col. Eur. Staph. pl. 9, fig. 41. — Thomson, Skand. Col. III, 97, 1, 1861.

de ce genre : *Articulis quatuor primis longitudine inter se aequalibus*. Quant à nous, nous avons vu le premier article évidemment plus long que chacun des trois suivants, quoique un peu moins long que les deux suivants réunis.

Long., $0^m,0034$ (1 1/2 l.) ; — larg., $0^m,0007$ 1/3 l.)

Corps allongé, subparallèle, finement pointillé, obscur ; revêtu d'une très-fine pubescence cendrée, courte couchée et assez serrée.

Tête subarrondie, sensiblement moins large que le prothorax, très-finement pubescente, très-finement, obsolètement et assez densement pointilllée ; d'un noir assez brillant. *Front* large, subconvexe, parfois subdéprimé sur son milieu. *Épistome* longitudinalement convexe, séparé du front par une différence de plan, presque lisse, souvent roussâtre vers son extrémité. *Labre* d'un roux de poix testacé, brillant, presque lisse, cilié en avant de quelques soies pâles et brillantes. *Parties de la bouche* d'un testacé de poix avec les *mandibules* un peu plus foncées sur leur tranche externe. *Palpes maxillaires* distinctement ciliés.

Yeux subovolairement arrondis, noirs.

Antennes sensiblement plus longues que la tête et le prothorax réunis ; faiblement épaissies ; finement duveteuses et en outre distinctement pilosellées ou fasciculées ; d'un testacé obscur ou d'un roux brunâtre avec le premier article ordinairement plus clair : celui-ci en massue assez allongée et légèrement renflée : les deuxième et troisième assez allongés, obconiques, subégaux, aussi longs séparément que le premier : les quatrième à dixième subcylindro-coniques, paraissant gradnellement un peu plus courts par le fait qu'ils sont graduellement un peu plus épais : les quatrième à septième un peu plus longs que larges; les huitième à dixième carrés mais non transverses : le dernier presque aussi long que les deux précédents réunis, ovale-oblong ou subcylindrico-ovalaire, subacuminé au sommet.

Prothorax en carré transverse, environ une fois et un quart aussi large que long ; un peu moins large à sa base que les élytres ; tronqué au sommet avec les angles antérieurs subinfléchis et arrondis ; largement et assez régulièrement arrondi sur les côtés ainsi qu'à la base, avec les angles postérieurs un peu marqués mais obtus; faiblement convexe sur son disque ; creusé au devant de l'écusson d'une impression ou fossette transversale assez légère ; très-finement pubescent ; finement et assez densement pointillé ; d'un noir le plus souvent peu brillant. *Repli* lisse, d'un noir de poix.

Écusson légèrement pubescent, très-finement pointillé, obscur.

Elytres transverses ; sensiblement plus longues que le prothorax ; sub-

parallèles et subrectilignes sur leurs côtés; faiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe; subdéprimées ou très-peu convexes sur leur disque, à peine impressionnées sur la suture derrière l'écusson; très-finement pubescentes; finement mais un peu plus distinctement et plus densement ponctuées que le prothorax; entièrement d'un noir peu brillant. *Épaules* arrondies.

Abdomen un peu moins large à sa base que les élytres; de trois à quatre fois plus prolongé que celles-ci; subparallèle sur ses côtés ou à peine atténué tout à fait en arrière; subdéprimé vers sa base, subconvexe postérieurement; finement et légèrement pubescent, et offrant en outre, sur les côtés, sur le dos et surtout vers le sommet, quelques soies obscures et redressées, avec celles du sommet plus longues et plus nombreuses; finement et densement pointillé, avec la ponctuation moins serrée, plus forte et plus râpeuse sur le cinquième segment; entièrement d'un noir assez brillant, avec le sommet parfois à peine roussâtre. Les *trois premiers segments* légèrement impressionnés en travers à leur base : le cinquième un peu plus grand que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane blanchâtre : le sixième peu saillant.

Dessous du corps d'un noir de poix assez brillant. *Métasternum* subconvexe, légèrement pubescent, finement et obsolètement pointillé. *Ventre* convexe, assez densement pubescent; densement, finement et subrâpeusement ponctué avec la ponctuation un peu moins serrée postérieurement; offrant vers le sommet de chaque arceau quelques rares soies obscures et redressées, plus distinctes vers l'extrémité du sixième : celui-ci parfois roussâtre ainsi que le sommet du précédent, très-finement et brièvement cilié à son bord apical.

Pieds finement pubescents, densement et finement pointillés, d'un testacé de poix assez brillant et plus ou moins obscur. *Cuisses* visiblement subélargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles; les postérieurs aussi longs que les cuisses, paraissant parfois, vus de dessus leur tranche supérieure, à peine recourbés en dedans avant leur extrémité. *Tarses* assez longuement ciliés, surtout en dessous; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts; les *postérieurs* assez allongés, évidemment moins longs que les tibias, à premier article suballongé, évidemment plus long que le suivant, mais un peu moins long que les deux suivants réunis : le deuxième à quatrième oblongs, subégaux ou graduellement à peine plus courts.

Patrie. Cette espèce est assez rare dans les parties septentrionales et orientales de la France. Nous l'avons rencontrée dans les environs de Lyon, parmi les mousses des lieux marécageux.

CINQUIÈME RAMEAU

PRONOMÉAIRES

Caractères. *Corps* allongé, assez étroit. *Tête* suboblongue, non portée sur un cou grêle; sensiblement engagée dans le prothorax ; à peine ou non resserrée à sa base ; prolongée en avant en forme de rostre. *Tempes* avec un rebord latéral arqué bien distinct. *Labre* suboblong. Les *deuxième et troisième articles des palpes maxillaires* très-allongés. *Palpes labiaux* sétiformes. *Menton* incisé. *Antennes* médiocrement allongées, sensiblement épaissies. *Prothorax* subtransverse ou presque carré, à peine rétréci en arrière. *Élytres* assez courtes. *Prosternum* faiblement développé au devant des hanches antérieures. *Lame mésosternale* prolongée en pointe subacuminée jusque près du sommet des hanches intermédiaires. *Celles-ci* légèrement distantes. *Tarses postérieurs* suballongés, à premier article allongé, subégal aux deux suivants réunis : *celui des intermédiaires* un peu plus long que le deuxième.

Obs. Nous avons cru devoir éloigner le genre *Pronomaea* des *Diglossaires* et des *Gymnusaires*, dont on l'avait rapproché et avec lesquels il n'a de communs que les caractères de la bouche, et le colloquer, en raison de la structure des tarses, parmi nos *Myrmédoniaires*, où il doit rappeler à la fois et le genre *Silusa* (1) de la branche des *Bolitocharaires* et le genre *Ocyusa* de la branche des *Aléocharaires*. La conformation singulière des organes buccaux nous a conduits à en faire la souche d'un rameau à part bien distinct des *Tachyusates* et des *Homalotates*.

(1) La structure des palpes labiaux est à peu près celle des *Silusa*. La forme générale est celle des *Ocyusa* et surtout de l'*Ocyusa nigrata*, Fairmaire.

Genre *Pronomaea*, Pronomée ; Erichson.

Erichson, Col. March., I, p. 378; Gen. et Spec., Staph. p. 207.

Étymologie : προνομαία, trompe.

Corps allongé, assez étroit, sublinéaire, peu convexe, ailé.

Tête assez grande, suboblongue, un peu moins large que le prothorax sensiblement engagée dans celui-ci, à peine ou non resserrée à sa base, notablement prolongée en avant en forme de museau conique ; assez saillant, inclinée. *Tempes* avec un rebord latéral arqué bien distinct. *Epistome* tronqué en avant. *Labre* suboblong, subarrondi à son bord antérieur, séparé de l'épistome par un intervalle submembraneux assez grand et semblant faire partie de celui-ci. *Mandibules* assez saillantes, allongées, submembraneuses intérieurement, presque droites sur les côtés, à sommet libre et brusquement recourbé en dedans. *Palpes maxillaires* très-développés, assez grêles, de quatre articles : les deuxième et troisième très-allongés : celui-ci un peu plus long que le deuxième, à peine épaissi vers son extrémité : le dernier très-petit, bien distinct, étroit, subulé. *Palpes labiaux* saillants, grêles, sétiformes, de deux articles allongés dont le deuxième plus court et presque indistinctement articulé avec le précédent. *Menton* grand, trapéziforme, plus étroit en avant, profondément et angulairement entaillé au sommet. *Tige des mâchoires* formant à la base une dent rectangulaire saillante.

Yeux médiocres, subarrondis, peu saillants, situés assez loin du prothorax.

Antennes médiocres, sensiblement épaissies, insérées dans une fossette oblique assez grande et assez profonde, joignant, dans sa partie supérieure, le bord interne des yeux, et remontant au moins jusqu'au tiers de celui-ci ; de onze articles : les trois premiers allongés : le premier à peine épaissi, subcylindrique : les deuxième et troisième obconiques : le quatrième suboblong : les cinquième à dixième graduellement plus épais, plus ou moins transverses, contigus : le dernier grand, ovalaire.

Prothorax en carré subtransverse, un peu moins large que les élytres ; largement tronqué au sommet avec les angles antérieurs assez marqués mais infléchis ; obtusément arrondi à sa base avec les angles postérieurs obtus ; finement rebordé sur celle-là et sur les côtés avec ceux-ci, vus

latéralement, subsinués en arrière et redescendant fortement en avant dès le tiers ou le quart basilaire. *Repli* assez large, visible vu de côté, en forme de triangle large, à sommet obtus et arrondi.

Écusson court, assez large, subtriangulaire.

Élytres assez courtes, transverses; simultanément subéchancrées vers le milieu de leur bord apical ; profondément sinuées au sommet vers leur angle postero-externe; simples et presque droites sur leurs côtés. *Repli* assez large, à bord inférieur légèrement arqué. *Épaules* peu saillantes.

Prosternum très-faiblement développé au devant des hanches antérieurs, formant entre celles-ci un angle assez court mais assez aigu. *Mésosternum* à lame médiane en angle très-prononcé, rétréci en pointe acuminée et prolongée jusque près du sommet ou au moins jusqu'aux trois quarts des hanches intermédiaires (1). *Médiépisternums* très-grands, séparés du mésosternum par une suture fine et un peu oblique; *médiépimères* peu développées, transversalement obliques. *Métasternum* médiocre, subéchancré au devant des hanches postérieures ; faiblement subangulé entre celles-ci ; assez fortement avancé entre les intermédiaires en angle bien prononcé, aigu, et dont le sommet est un peu recouvert par la pointe mésosternale. *Postépisternums* étroits, postérieurement rétrécis en languette, à bord interne divergeant à peine en arrière du repli des élytres ; *postépimères* assez petites mais bien apparentes, subtriangulaires.

Abdomen allongé, subparallèle, un peu moins large que les élytres; subconvexe en dessus ; assez fortement rebordé sur les côtés ; pouvant assez facilement se recourber en l'air ; avec les segments subégaux : les trois premiers assez fortement sillonnés en travers à leur base : le sixième peu saillant, rétractile : celui de l'armure enfoui. *Ventre* convexe, à premier arceau plus grand que les suivants, étranglé à sa base : les deuxième et troisième subégaux, le quatrième un peu plus développé, le cinquième un peu moins : le sixième peu saillant, rétractile.

Hanches antérieures grandes, coniques, obliques, plus ou moins renversées en arrière, convexes en avant, planes en dessous, fortement contiguës au sommet. Les *intermédiaires* moindres, conico-subovales, peu saillantes, obliquement disposées, légèrement distantes. Les *postérieures* grandes, très-rapprochées ou subcontiguës à leur base, sensiblement divergentes au sommet; à *lame supérieure* nulle ou réduite en dehors à un liseré très-étroit, graduellement élargi depuis les épisternums et puis su-

(1) Le rebord antérieur est doublé dans son milieu.

bitement dilatée en dedans en cône allongé ; à *lame inférieure* transverse, large, explanée, subparallèle ou à peine plus étroite en dehors.

Pieds peu allongés, assez grêles. *Trochanters antérieurs et intermédiaires* petits, subcunéiformes ; les *postérieurs* grands, oblongs, subelliptiques. *Cuisses* débordant sensiblement les côtés du corps, subcomprimées, subélargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, aussi longs ou presque aussi longs que les cuisses, droits ou presque droits, légèrement rétrécis vers leur base, mutiques, munis au bout de leur tranche inférieure de deux petits éperons, divergents, assez distincts. *Tarses* étroits, subcomprimés, à peine atténués vers leur extrémité ; les *antérieurs* de quatre articles, les *intermédiaires* et postérieurs de cinq ; les *antérieurs* courts, avec les trois premiers articles courts, subégaux et le dernier au moins aussi long que les deux précédents réunis ; les *intermédiaires* un peu moins courts, avec le premier article un peu plus long que le suivant, les deuxième à quatrième assez courts, subégaux, et le dernier au moins aussi long que les deux précédents réunis ; les *postérieurs* suballongés, beaucoup moins longs que les tibias, à premier article allongé, subégal aux deux suivants réunis, les deuxième à quatrième oblongs, subégaux, et le dernier aussi long au moins que les deux précédents réunis. *Ongles* grêles, légèrement arqués, subinfléchis.

Obs. Le type de ce genre est un petit insecte à démarche assez lente et qu'on rencontre parmi les mousses et les autres substances végétales. Il est remarquable par ses organes buccaux allongés en forme de rostre plus que dans tout autre *Aléocharien*.

1. **Pronomaea rostrata**, Erichson.

Allongée, sublinéaire, peu convexe, finement pubescente, d'un noir de poix brillant, avec les élytres un peu moins foncées, les antennes obscures, leurs premier et dernier article, la bouche et les pieds d'un roux testacé. Tête un peu moins large que le prothorax, modérément ponctuée. Prothorax subtransverse, un peu moins large que les élytres, impressionné vers sa base, finement et assez densement ponctué. Élytres transverses, à peine moins longues que le prothorax, finement, assez densement et subrâpeusement ponctuées. Abdomen subparallèle ou à peine atténué en arrière, assez lâchement ponctué.

Pronomaea rostrata, ERICHSON, Col. March. I, 379, 1; — Gen. et Spec. Staph. 208, 1, pl. I, fig. 3. — REDTENBACHER, Faun. Austr. 676. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 467, 1. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 366, 1. — JACQUELIN DU VAL, Gen. Col. Eur. Staph. pl. 5, fig. 24.

Pronomaea picea, HEER, Faun. Col. Helv. I, 587.

Variété *a*. *Élytres* d'un roux de poix testacé.

Pronomaea dalmatina, SACHSE, Stett. Ent. Zeit. XIII, 119.

Long., $0^{m},0028$ (1 1/4 l); — larg., $0^{m},0007$ (1/3 l.).

Corps allongé, étroit, sublinéaire, peu convexe, d'un noir de poix brillant avec les élytres moins foncées; recouvert d'une fine pubescence cendrée, couchée, plus ou moins serrée.

Tête suboblongue, un peu moins large que le prothorax, notablement prolongée en avant en forme de museau; légèrement pubescente; assez finement et modérément ponctuée; d'un noir de poix brillant. *Front* large, subconvexe. *Epistome* longitudinalement convexe, lisse et brillant, offrant souvent sa partie antérieure submembraneuse et d'un roux de poix subtestacé. *Labre* à peine convexe, lisse, d'un roux de poix brillant, légèrement cilié au sommet de soies pâles. *Parties de la bouche* d'un roux testacé, avec le *pénultième article des palpes maxillaires* parfois un peu plus foncé.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis; graduellement et sensiblement épaissies; très-finement duveteuses et en outre distinctement pilosellées; obscures avec le premier et le dernier article, et rarement le deuxième, d'un roux testacé; le premier allongé, à peine épaissi, subcylindrique : les deuxième et troisième en cône allongé, subégaux, aussi longs séparément que le premier : les quatrième à dixième graduellement plus épais : le quatrième suboblong : le cinquième à peine aussi long que large, les sixième à dixième sensiblement ou même assez fortement transverses : le dernier assez épais, subégal aux deux précédents réunis, ovalaire, subacuminé au sommet.

Prothorax en carré subtransverse; à peine rétréci en arrière où il est un peu moins large que les élytres; tronqué au sommet avec les angles antérieurs infléchis, assez prononcés mais subarrondis à leur sommet; légèrement arqué, surtout en avant, sur les côtés, avec ceux-ci subrec-

tilignes en arrière, mais, vus latéralement, subsinués au devant des angles postérieurs qui sont assez marqués mais obtus; très-largement et obtusément arrondi à sa base; subconvexe sur son disque; creusé au devant de l'écusson d'une impression transversale généralement assez prononcée, parfois subgéminée ou notée de deux points enfoncés bien distincts et assez rapprochés; finement et légèrement pubescent, et paré en outre sur les côtés de quelques rares soies obscures, assez longues et redressées; finement et assez densement ponctué; d'un noir de poix brillant. *Repli* lisse et roussâtre.

Écusson plus ou moins caché, paraissant glabre et lisse sur sa partie découverte; d'un noir de poix brillant.

Élytres assez fortement transverses; à peine plus courtes que le prothorax; subparallèles et subrectilignes sur leurs côtés; profondément sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe; à peine convexes sur leur disque, obsolètement impressionnées sur la suture derrière l'écusson; distinctement et assez densement pubescentes; finement et subrâpeusement ponctuées avec la ponctuation à peine moins serrée que celle du prothorax; entièrement d'un noir ou d'un brun de poix brillant, souvent moins foncé que le reste du corps ou même parfois d'un roux châtain. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen un peu moins large à sa base que les élytres; presque quatre fois plus prolongé que celles-ci; subparallèle sur ses côtés ou parfois à peine atténué tout à fait vers son extrémité; légèrement convexe sur le dos; très-finement pubescent, avec la pubescence plus longue, plus lâche plus obscure et moins distincte que celle du reste du corps, et quelques cils plus apparents au bord apical des deux premiers segments; offrant en outre sur les côtés quelques rares soies obscures et redressées; parcimonieusement et légèrement ponctué, avec la ponctuation néanmoins plus serrée vers la base des quatre premiers segments; d'un noir de poix très-brillant avec le sommet souvent un peu roussâtre. Les *trois premiers segments* assez fortement sillonnés en travers à leur base avec le fond des sillons presque lisse: le cinquième largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle: le sixième peu saillant, plus ou moins arrondi et finement cilié à son bord postérieur.

Dessous du corps d'un noir de poix brillant, avec le sommet du ventre parfois un peu roussâtre. *Métasternum* subconvexe, finement pubescent, très-légèrement ponctué. *Ventre* convexe, à pubescence assez longue et peu serrée; à ponctuation subrâpeuse, peu serrée, encore plus écartée

vers l'extrémité, plus forte et rugueuse sur l'étranglement du premier arceau : le sixième peu saillant, subarrondi ou parfois (♂) obtusément angulé et finement cilié à son sommet.

Pieds finement pubescents, légèrement pointillés, d'un roux testacé assez brillant avec les hanches postérieures souvent plus foncées. *Cuisses* subélargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles ; les postérieurs aussi longs que les cuisses, à peine recourbés en dedans avant leur sommet, vus de dessus leur tranche supérieure. *Tarses* distinctement et assez densement ciliés en dessous, à peine en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* un peu moins courts ; les *postérieurs* suballongés, mais beaucoup moins longs que les tibias, à premier article allongé, aussi long ou presque aussi long que les deux suivants réunis : les deuxième à quatrième oblongs, subégaux ou à peine graduellement moins longs.

Patrie. Cette espèce est assez commune, parmi les mousses et les feuilles mortes, dans presque toute la France : les environs de Lyon, le Beaujolais, la Savoie, les Pyrénées-Orientales, etc.

Obs. Nous possédons un exemplaire d'une taille un peu moindre, à antennes entièrement obscures, à impression du prothorax plus effacée, à élytres plus densement mais à abdomen plus lâchement ponctués. Peut-être doit-il être rapporté à la *Pronomaea picea* d'Heer ? Dans tous les cas, nous ne pensons pas que cette dernière doive constituer une espèce distincte.

La couleur des élytres varie du brun de poix au roux subtestacé, et en même temps le sommet de l'abdomen affecte une teinte moins foncée.

SIXIÈME RAMEAU

TACHYUSATES

Caractères. *Corps* généralement allongé et étroit, rarement oblong ou assez large. *Tête* subarrondie ou transverse, non ou rarement portée sur un cou assez grêle, plus ou moins resserrée à sa base, plus ou moins saillante. *Tempes* le plus souvent sans rebord latéral. *Labre* transverse (1).

(1) Les palpes sont de forme et de grandeur normales.

Antennes plus ou moins allongées, ordinairement grêles. *Prothorax* généralement carré et subrétréci en arrière, quelquefois fortement transverse. *Elytres* médiocrement courtes. *Abdomen* tantôt rétréci vers sa base, tantôt subparallèle ou même atténué postérieurement. *Ventre* offrant les trois premiers ou au moins les deux premiers arceaux souvent plus ou moins étranglés à leur base. *Prosternum* peu ou à peine développé au devant des hanches antérieures. *Lame mésosternale* prolongée en pointe acérée ou mousse jusques environ le milieu des hanches intermédiaires ou un peu au-delà: *celles-ci* subcontiguës ou légèrement distantes. *Tarses postérieurs* plus ou moins allongés, à premier article allongé ou très-allongé, toujours au moins aussi long que les deux suivants réunis (1) : celui des *intermédiaires* non ou à peine plus long que le deuxiéme.

Obs. Les *Tachyusates* marchent naturellement près des *Falagriates*, et c'est avec raison que MM. Fairmaire et Laboulbène, dans leur excellent ouvrage, ont rapproché le genre *Tachyusa* du genre *Falagria*. En effet, la plupart des *Tachyusates* ont, comme les *Falagriates*, la tête saillante, plus ou moins fortement resserré en arrière, à l'exception du genre *Brachyusa* seul ; et les genres *Xenusa* et *Ilyusa*, par leur col assez étroit, se présentent à la fin du sixième rameau comme pour le lier au septième. D'ailleurs, les habitudes riveraines, communes aux espèces de l'un et de l'autre rameau, viennent encore justifier une telle classification.

Les *Tachyusates* rappellent les *Bolitocharates*, principalement les genres *Bolitochara* et *Tachyusida*, à part les mœurs, qui sont bien différentes.

(1) Quelquefois, chez les *Homalotates* (genres *Disopora* et *Dilacra*), le premier article des tarses postérieurs est allongé, mais il est moins long ou à peine aussi long que les deux suivants réunis. D'ailleurs, si quelque doute peut s'élever, ce n'est pas quant aux genres *Brachyusa* et *Ischnopoda*, qui ont les tarses postérieurs très-allongés et aussi longs que les tibias, ce que nous n'avons jamais observé dans aucun genre des *Homalotates* ; ce n'est pas non plus quant aux genres *Xenusa* et *Ilyusa*, qui ont la tête portée sur un cou assez grêle ; ce serait donc relativement au genre *Tachyusa*, et surtout au genre *Gnypeta*, qui présente ses tarses postérieurs moins allongés que chez les autres *Tachyusates*. Mais nous ferons remarquer que, dans ce dernier genre, la pointe mésosternale est mousse et subarrondie au sommet ; que les hanches intermédiaires sont assez distantes ; que le deuxième arceau ventral est visiblement étranglé à sa base : trois caractères qui ne se rencontrent pas chez les *Disopora* et *Dilacra*. Du reste, dans la plupart des *Tachyusates*, le fond des impressions basilaires des premiers segments de l'abdomen est rugueux ou fortement ponctué, tandis qu'il est généralement lisse ou finement ponctué chez les *Homalotates*.

Ce rameau comprend six coupes génériques dont voici les caractères :

Tête

- portée sur un cou toujours plus large que la moitié du vertex : *celui-ci* jamais échancré en arrière. *Corps*
  - oblong, assez large, subdéprimé. *Yeux* grands, saillants. *Prothorax* subsinué sur les côtés de sa base. *Lame mésosternale* peu aiguë, prolongée environ jusqu'à la moitié des hanches intermédiaires : *celles-ci* très-rapprochées mais non contiguës. *Tarses postérieurs* très-allongés. — BRACHYUSA.
  - plus ou moins allongé et étroit. *Yeux* assez grands, un peu saillants. *Prothorax* non sinué sur les côtés de sa base. *Hanches intermédiaires*
    - très-rapprochées. *Lame mésosternale* brusquement terminée en pointe plus ou moins aciculée et prolongée jusqu'après le milieu des hanches intermédiaires. Le *premier arceau ventral* seul un peu plus développé que les autres, sensiblement resserré à sa base, le *deuxième* plus légèrement, le *troisième* à peine. *Tarses postérieurs* très-allongés, presque aussi longs que les tibias. — ISCHNOPODA.
    - légèrement distantes. *Tarses postérieurs* allongés, un peu ou évidemment moins longs que les tibias. *Lame mésosternale* prolongée jusqu'au milieu des hanches intermédiaires
      - en pointe mousse ou subarrondie. Le *premier arceau du ventre* seul plus développé que les autres, sensiblement étranglé à sa base : le *deuxième* plus légèrement. — GNYPETA.
      - en pointe plus ou moins aiguë. Les *trois premiers arceaux du ventre* plus développés que les suivants, et plus ou moins étranglés à leur base. — TACHYUSA.
- portée sur un cou assez grêle, moins large que la moitié du vertex. *Antennes*
  - assez grêles. *Vertex* subéchancré en arrière. *Pointe mésosternale* prolongée jusqu'au milieu des hanches intermédiaires. — XENUSA.
  - assez robustes. *Vertex* subtronqué en arrière. *Pointe mésosternale* prolongée jusqu'après le milieu des hanches intermédiaires. — ILYUSA.

Genre *Brachyusa*, Brachyuse. Mulsant et Rey.

Étymologie : βραχὺς, court.

Caractères. *Corps* oblong, assez large, subatténué en arrière, subdéprimé en dessus, ailé.

Tête grande, transverse, un peu moins large que le prothorax, assez fortement engagée dans celui-ci, faiblement resserrée à sa base, angulairement rétrécie en avant ; un peu saillante, subinclinée. *Tempes* sans rebord latéral distinct. *Épistome* tronqué en avant. *Labre* transverse, subtronqué à son bord antérieur. *Mandibules* légèrement saillantes, assez robustes, simples à leur sommet, mutiques en dedans, arquées. *Palpes maxillaires* développés, de quatre articles : le troisième à peine plus long que le deuxième, mais sensiblement épaissi vers son extrémité : le dernier petit, grêle, subulé. *Palpes labiaux* petits, de trois articles graduellement un peu plus étroits : le deuxième plus court. *Menton* transverse, trapéziforme, plus étroit en avant, tronqué au sommet. *Tige des mâchoires* obtusément angulée à la base.

Yeux grands, subovalairement arrondis, saillants, touchant ou touchant presque aux angles antérieurs du prothorax.

Antennes médiocres, grêles, à peine épaissies ; insérées dans une fossette assez profonde et irrégulière, joignant, dans sa partie supérieure, le bord interne des yeux ; de onze articles : les deux premiers suballongés : le troisième plus court, oblong : le premier sensiblement renflé : les quatrième à dixième non contigus, graduellement à peine plus courts, non transverses : le dernier grand, ovalaire.

Prothorax fortement transverse, presque aussi large que les élytres ; tronqué ou à peine échancré au sommet avec les angles antérieurs infléchis ou arrondis ; subtronqué sur le milieu de sa base, avec celle-ci subsinuée de chaque côté près des angles postérieurs qui sont presque droits ; très-finement et à peine rebordé à la base et sur les côtés, avec ceux-ci assez tranchants et subrectilignes en arrière. *Repli* large, un peu visible vu de côté.

Écusson grand, triangulaire.

Élytres médiocres, transverses, un peu plus larges en arrière ; subcarrément coupées à leur sommet et légèrement subsinuées vers leur angle

postéro-externe ; simples et presque droites sur leurs côtés. *Repli* étroit, à bord postérieur presque subrectiligne. *Épaules* très-peu saillantes.

Prosternum peu développé au devant des hanches antérieures ; offrant entre celles-ci un angle large et assez obtus. *Mésosternum* à lame médiane en angle droit ou peu aigu, prolongé environ jusqu'à la moitié des hanches intermédiaires, à disque longitudinalement impressionné. *Médiépisternums* assez grands, confondus avec le mésosternum ; *médiépimères* légèrement développées. *Métasternum* assez court, subéchancré au devant des hanches postérieures ; à peine subangulé entre celles-ci ; avancé entre les intermédiaires en angle assez prononcé et subaigu, semblant émettre de son sommet une tranche assez saillante qui le lie à la pointe mésosternale. *Postépisternums* assez larges à leur base, postérieurement rétrécis en languette effilée, à bord interne subparallèle au repli des élytres ; *postépimères* assez grandes, en triangle longitudinal.

Abdomen assez court, un peu moins large que les élytres, atténué en arrière, subconvexe en dessus ; fortement et subépaissement rebordé sur les côtés ; pouvant légèrement se redresser en l'air ; avec les quatre premiers segments courts, subégaux, le cinquième beaucoup plus grand : les deux premiers à peine sillonnés en travers à leur base : le sixième saillant, rétractile, débordé au sommet et sur les côtés par l'arceau ventral correspondant : celui de l'armure bien distinct. *Ventre* convexe, avec les quatre premiers arceaux subégaux, le cinquième un peu plus grand : le sixième très-saillant, subrétractile.

Hanches antérieures grandes, coniques, obliques, subrenversées en arrière, convexes en avant, planes en dessous, contiguës au sommet. Les *intermédiaires* un peu moindres, conico-subovalaires, non saillantes, subobliquement disposées, très-rapprochées mais non contiguës dans leur milieu. Les *postérieures* grandes, subcontiguës à leur base, divergentes au sommet ; à *lame supérieure* nulle en dehors, dilatée en dedans en cône peu saillant, large à sa base ; à *lame inférieure* transverse, assez large, explanée, subparallèle ou à peine plus étroite en dehors.

Pieds assez allongés. *Trochanters antérieurs* et *intermédiaires* petits, subcunéiformes ; les *postérieurs* grands, ovales-oblongs. *Cuisses* débordant assez fortement les côtés du corps, comprimées, sensiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* grêles, aussi longs que les cuisses (au moins les postérieurs), droits ou presque droits ; sublinéaires ou faiblement rétrécis vers leur base ; mutiques ; munis au bout de leur tranche inférieure de deux petits éperons à peine distincts. *Tarses* étroits, subfiliformes ; les

antérieurs de quatre articles, les *intermédiaires* et *postérieurs* de cinq ; les *antérieurs* courts, beaucoup moins longs que les tibias, avec les trois premiers articles courts, subégaux ; les *intermédiaires* moins courts, sensiblement moins longs que les tibias, avec le premier article un peu plus long que le suivant : les deuxième à quatrième assez courts, graduellement un peu plus courts ; les *postérieurs* très-allongés, aussi longs que les tibias, à premier article très-allongé, au moins aussi long que les deux suivants réunis : les deuxième à quatrième graduellement moins longs : le deuxième suballongé, les troisième et quatrième oblongs ; le dernier de tous les tarses à peine égal aux deux précédents réunis, sensiblement moins long que le premier. *Ongles* petits, grêles, à peine arqués, infléchis.

Obs. Ce genre ne renferme qu'une seule espèce de petite taille, à forme d'*Homalota* ou de *Placusa*, ou même de *Myllaena*, et habitant dans les lieux humides.

Il se distingue des autres *Tachyusates* par sa forme plus courte, plus large et plus déprimée ; par sa tête plus grande, plus transverse ; par ses yeux plus gros et plus saillants, séparés des angles antérieurs du prothorax par un intervalle beaucoup moindre ou même nul ; par le troisième article des palpes maxillaires proportionnellement moins allongé mais plus renflé vers son extrémité ; par son prothorax plus court, plus large et distinctement subsinué sur les côtés de sa base ; par son abdomen moins allongé, plus atténué postérieurement, avec les premiers segments à peine impressionnés en travers à la base, et le cinquième plus développé ; par ses cuisses plus élargies et plus comprimées. La lame mésosternale est aussi moins aiguë et moins prolongée, avec les hanches intermédiaires plus rapprochées ; les deuxième et troisième articles des antennes sont plus inégaux, etc.

Les distinctions sexuelles sont aussi bien différentes.

1. **Brachyusa concolor**, Erichson.

Oblongue, assez large, subdéprimée, très-finement et très-densement pubescente, très-finement et très-densement pointillée, d'un noir mat, avec les pieds couleur de poix et les tarses testacés. Tête transverse, un peu moins large que le prothorax. Antennes grêles, à troisième article sensiblement plus court que le deuxième. Prothorax fortement transverse, un peu atténué en avant, à peine moins large en arrière que les élytres, légèrement arqué sur les côtés, silonné sur son milieu. Élytres assez

courtes, sensiblement plus longues que le prothorax, déprimées. Abdomen assez fortement atténué en arrière.

♂ *Prothorax* largement et assez fortement sillonné sur son milieu. Le *sixième segment abdominal* peu saillant, largement échancré à son bord apical, laissant à découvert la majeure partie du segment de l'armure. Le *sixième arceau ventral* très-saillant, subtronqué à son bord postérieur, beaucoup plus prolongé que le segment abdominal correspondant qu'il déborde un peu sur les côtés.

♀ *Prothorax* finement et à peine canaliculé sur sa ligne médiane ou simplement fovéolé vers sa base. Le *sixième segment abdominal* assez saillant, subarrondi à son bord apical, recouvrant la moitié du segment de l'armure. Le *sixième arceau ventral* subarrondi à son bord postérieur, un peu plus saillant que le segment abdominal correspondant.

Homalota concolor, ERICHSON, Gen. et Spec. Staph. 126, 100. — REDTENBACHER, Faun. Austr. 821.
Tachyusa lata, KIESENWETTER, Stett. Ent. Zeit. 1844, V, 315. — REDTENBACHER, Faun. Austr. 656, 8.
Tachyusa concolor, FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 376, 10. — KRAATZ, Stett. Ent. Zeit. XIII, 447; — Ins. Deut. II, 155, 11.

Long., 0^m,0022 (1 l.); — larg., 0^m,0007 (1/3 l.).

Corps oblong, assez large, subdéprimé, d'un noir mat ; très-finement et très-densement pointillé ; revêtu d'une très-fine pubescence cendrée, très-courte, couchée et très-serrée.

Tête transverse, un peu moins large que le prothorax, très-finement pubescente, très-finement et très-densement pointillée, d'un noir mat. *Front* large, subdéprimé ou à peine convexe sur son milieu, prolongé en avant entre les antennes en une espèce de bosse un peu plus brillante. *Épistome* transverse, assez convexe, séparé du front par une différence de plan assez brusque ; un peu saillant, offrant en avant une lisière submembraneuse d'un livide obscur. *Labre* subconvexe, d'un noir de poix assez brillant, légèrement cilié vers son sommet. *Parties de la bouche* brunâtres. *Palpes maxillaires* finement pubescents.

Yeux subovalairement arrondis, noirs.

Antennes grêles, environ de la longueur de la tête et du prothorax réunis ; à peine épaissies ; très-finement duveteuses et en outre brièvement

pilosellées ; entièrement ou presque entièrement noires ; à premier article suballongé, sensiblement renflé en massue subelliptique : les deuxième et troisième obconiques : le deuxième suballongé, presque aussi long que le premier : le troisième oblong, sensiblement plus court que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement à peine plus courts et à peine plus épais, moins longs séparément que le troisième : les cinquième à septième un peu plus longs que larges : les huitième à dixième au moins aussi longs que larges mais non transverses : le dernier assez épais, subégal aux deux précédents réunis, ovalaire, acuminé au sommet.

Prothorax fortement transverse, environ une fois et demie aussi large que long ; un peu atténué en avant ; largement tronqué ou à peine échancré au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, obtus et arrondis ; légèrement arqué sur les côtés, avec ceux-ci, vus latéralement, subrectilignes ou à peine sinués au devant des angles postérieurs qui sont assez marqués et presque droits ; à peine moins large en arrière que les élytres ; subtronqué sur le milieu de sa base, avec celle-ci obliquement subsinuée de chaque côté près des épaules ; subdéprimé ou à peine convexe sur son disque, mais plus (♂) ou moins (♀) sillonné sur sa ligne médiane, ou au moins (♀) transversalement fovéolé au devant de l'écusson ; très-finement et très-densement pubescent ; très-finement et très-densement pointillé ; entièrement d'un noir mat. *Repli* lisse, d'un roux de poix.

Écusson très-finement pubescent, très-finement pointillé ou comme chagriné, d'un noir mat.

Élytres assez fortement transverses ; sensiblement plus longues que le prothorax ; un peu plus larges en arrière qu'en avant ; presque subrectilignes sur leurs côtés ; légèrement subsinuées vers leur angle postéro-externe, avec le sutural droit ; plus ou moins déprimées sur leur disque ; très-finement et très-densement pubescentes ; très-finement et très-densement pointillées ; entièrement d'un noir mat. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen un peu moins large à sa base que les élytres ; de deux à trois fois plus prolongé que celles-ci ; assez fortement, graduellement et subarcuément atténué vers son extrémité ; déprimé vers sa base, subconvexe postérieurement ; revêtu d'un léger duvet très-fin, très-court et très-serré ; paré en outre vers son sommet de quelques soies obscures et redressées ; très-finement et très-densement pointillé ou comme finement chagriné ; d'un noir mat. Les *deux premiers segments* à peine, le *troisième* non visiblement impressionnés en travers à leur base : le *cinquième* beaucoup plus

développé que les précédents, largement tronqué ou à peine échancré et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle : le *sixième* plus ou moins saillant : *celui de l'armure* saillant, parfois couleur de poix, offrant de chaque côté de son sommet un faisceau de soies obscures.

Dessous du corps très-finement pubescent, très-finement et très-densement pointillé, d'un noir peu brillant. *Métasternum* subconvexe. *Ventre* convexe, à sixième arceau plus ou moins prolongé, parfois couleur de poix.

Pieds très-finement pubescents, très-finement et très-densement pointillés, brunâtres avec les tarses subtestacés. *Cuisses* sensiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* grêles ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses, paraissant, vus de dessus leur tranche supérieure, un peu fléchis en dedans avant leur sommet. *Tarses* finement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* très-allongés, aussi longs que les tibias, à premier article très-allongé, au moins aussi long que le deux suivants réunis : les deuxième à quatrième graduellement moins longs : le deuxième suballongé, les troisième et quatrième oblongs.

Patrie. Cette espèce est particulière à l'Allemagne. On la rencontre, rarement, dans la France septentrionale : la Flandre, la Picardie, la Normandie, les environs de Paris au bord de la Seine et dans les prés humides.

Obs. Par la structure du sixième arceau ventral du ♂, débordant de tous les côtés le segment de l'armure et même le segment abdominal correspondant, la *Brachyusa concolor* rappelle un peu la *Colpodota pygmaea*, dont elle a aussi le facies.

Genre *Ischnopoda*, Ischnopode, Stephens, Thomson.

Thomson, Ofv. af. Kongl. Vet. Ac. Förh., 1858, p. 38; — Skand, Col. III, 4, 1861.
Etymologie : ἰσχνός, grêle; πούς, pied.

Caractères. *Corps* allongé, assez étroit, subdéprimé ou peu convexe, ailé.

Tête transverse, presque aussi large que le prothorax, légèrement resserrée à sa base; obtusément et subangulairement rétrécie en avant; assez

saillante, subinclinée. *Tempes* sans rebord latéral distinct. *Épistome* largement tronqué en avant. *Labre* fortement transverse, obtusément tronqué ou subarrondi au sommet. *Mandibules* assez saillantes, simples à leur pointe, mutiques en dedans, arquées à leur extrémité. *Palpes maxillaires* allongés, de quatre articles : le troisième un peu plus long que le deuxième, graduellement subépaissi en massue vers son extrémité : le dernier très-petit, grêle, subulé. *Palpes labiaux* petits, de trois articles graduellement plus étroits : le deuxième plus court que le premier : le troisième plus long et à peine plus étroit que le deuxième, subcylindrique. *Menton* fortement transverse, trapéziforme, largement tronqué en avant. *Tige des mâchoires* formant à la base une dent rectangulaire saillante.

Yeux assez grands, subovalairement arrondis, un peu saillants, situés assez loin du prothorax.

Antennes allongées, grêles, à peine épaissies; insérées dans une fossette assez profonde et assez grande, joignant presque, dans sa partie supérieure, le bord antéro-interne des yeux; de onze articles ; les trois premiers allongés : le premier sensiblement épaissi : les deuxième et troisième obconiques : les quatrième à dixième graduellement un peu plus courts et à peine plus épais, peu ou non contigus, oblongs ou suballongés : le dernier grand, ovalaire-oblong ou suballongé.

Prothorax presque carré, un peu moins large que les élytres; tronqué au sommet; arrondi aux angles antérieurs qui sont infléchis, avec les postérieurs un peu marqués et obtus; subtronqué au devant de l'écusson, obliquement coupé sur les côtés de sa base; très-finement et à peine rebordé sur celle-ci et sur les côtés, avec le rebord de ceux-ci, vu latéralement, à peine sinué en arrière et redescendant en avant dès le tiers basilaire. *Repli* large, visible vu de côté, en forme de large triangle à sommet très-obtus et arrondi.

Écusson assez grand, triangulaire.

Élytres assez courtes, plus ou moins transverses; subcarrément coupées à leur bord apical; à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe; simples et presque droites sur leurs côtés. *Repli* assez étroit, à bord inférieur subrectiligne sur la majeure partie de sa longueur. *Épaules* assez saillantes.

Prosternum peu développé au devant des hanches antérieures, offrant entre celles-ci un angle large, court, très-obtus, à surface très-convexe, à sommet émoussé. *Mésosternum* plan, en forme d'angle assez large, prolongé environ jusqu'au tiers des hanches intermédiaires, mais dont le

sommet, à partir de ce point, se rétrécit en pointe aciculée, fine et prolongée jusqu'après le milieu, qu'elle dépasse légèrement (1). *Médiépisternums* grands, confondus avec le mésosternum; *médiépimères* médiocres. *Métasternum* assez développé; subéchancré au devant des hanches postérieures (2); non ou à peine angulé entre celles-ci, avec le sommet de l'angle subincisé; avancé entre les intermédiaires en angle bien prononcé et très-aigu. *Postépisternums* étroits, postérieurement rétrécis en languette, à bord interne subparallèle au repli des élytres; *postépimères* assez grandes, subtriangulaires.

Abdomen allongé, subparallèle, un peu moins large que les élytres; peu convexe sur le dos; fortement rebordé sur les côtés; pouvant médiocrement se redresser en l'air; à segments subégaux; les trois premiers médiocrement sillonnés en travers à leur base : le sixième assez saillant, rétractile : celui de l'armure parfois apparent. *Ventre* convexe, à premier arceau sensiblement, le deuxième légèrement, le troisième à peine resserrés à leur base : le premier un peu plus grand que les suivants : ceux-ci subégaux, et le cinquième parfois un peu plus court : le sixième plus ou moins saillant, rétractile.

Hanches antérieures grandes, coniques, obliques, renversées en arrière, convexes en avant, planes en dessous, contiguës au sommet. Les *intermédiaires* un peu moindres, conico-subovalaires, peu saillantes, subconvexes intérieurement, obliquemment disposées, très-rapprochées dans leur milieu. Les *postérieures* grandes, contiguës à leur base, très-divergentes au sommet; à *lame supérieure* très-étroite ou presque nulle en dehors, assez brusquement dilatée en dedans en cône assez saillant; à *lame inférieure* transversalement oblique, explanée, assez large, sensiblement rétrécie en dehors.

Pieds allongés, grêles. *Trochanters antérieurs* et *intermédiaires* petits, subcunéiformes; les *postérieurs* grands, ovales-oblongs, subacuminés et subdétachés au sommet. *Cuisses* débordant notablement les côtés du corps, étroites, à peine élargies avant ou vers leur milieu, subatténuées vers leur extrémité. *Tibias* grêles, aussi longs que les cuisses (au moins les intermédiaires et postérieurs), droits ou presque droits, sublinéaires ou légèrement rétrécis à leur base, mutiques, munis au bout de leur tranche inférieure de deux petits éperons très-grêles. *Tarses* étroits, subfiliformes; les

(1) La pièce antésternale forme dans son milieu une aréole fortement transverse.
(2) Avec une strie obsolète contournant en avant cette échancrure.

antérieurs de quatre articles, les *intermédiaires* et *postérieurs* de cinq ; les *antérieurs* assez courts, avec les trois premiers articles courts, subégaux, et le dernier un peu plus long que les deux précédents réunis ; les *intermédiaires* suballongés, avec les quatre premiers articles suboblongs, subégaux, et le dernier subégal aux deux précédents réunis ; les *postérieurs* très-allongés, à peine moins longs que les tibias, à premier article très-allongé, aussi long que les deux suivants réunis : les deuxième à quatrième plus ou moins allongés, subégaux ou graduellement à peine moins longs : le dernier à peine plus long que le précédent, beaucoup moins long que le premier. *Ongles* très-grêles, à peine arqués, infléchis.

Obs. Avec les mêmes mœurs et les mêmes habitudes que celles du genre *Tachyusa*, les petites espèces qui composent la coupe des *Ischnopoda* se distinguent par une forme moins grêle et par une teinte moins brillante. Les élytres sont plus courtes, plus droites sur leurs côtés, plus déprimées sur leur disque. Surtout, l'abdomen est plus parallèle, moins resserré antérieurement, avec les trois premiers segments moins fortement sillonnés à leur base, et les deuxième et troisième arceaux non ou à peine étranglés à leur naissance. La pointe mésosternale est plus prolongée que dans les genres *Tachyusa* et *Gnypeta*, avec les hanches intermédiaires plus rapprochées. Enfin, les antennes sont encore plus grêles et les pieds, surtout les tarses postérieurs, plus allongés.

Les espèces du genre *Ischnopoda* peuvent être analysées ainsi :

a *Corps* entièrement noir.

b *Dessus du corps* mat. *Prothorax* sensiblement plus étroit à sa base que les élytres. *Antennes* avec les quatrième à dixième articles suballongés. *Abdomen* subatténué vers son sommet. *Antennes* et *pieds* noirs ou brunâtres, avec les tarses d'un roux testacé. (Sous-genre *Thinonoma*, Thomson, Skand. Col. III, 5, 1861 ; de θὶν, sable, et νέμω, je pais.) (1). ATRA.

bb *Dessus du corps* assez brillant. *Prothorax* un peu plus étroit à sa base que les élytres. *Antennes* avec les quatrième à dixième articles oblongs. *Abdomen* subparallèle. *Antennes* et *pieds* d'un roux de poix. (Sous-genre *Ischnopoda*.) UMBRATICA.

aa *Corps* d'un roux testacé, avec la tête noire ainsi qu'une large ceinture abdominale. EXARATA.

(1) Nous n'avons pu admettre le genre *Thinonoma* de Thomson comme coupe générique, la différence des antennes n'étant pas corroborée par un concours d'autres caractères.

8. Ischnopoda (Thinonoma) atra, Gravenhorst.

Allongée, subdéprimée, très-finement et très-densement pubescente, très-finement et très-densement pointillée, d'un noir mat, avec les genoux et les tarses d'un roux testacé. Tête transversalement arrondie, à peine moins large que le prothorax. Antennes très-grêles, avec les quatrième à dixième articles suballongés. Prothorax subcarré, évidemment plus étroit que les élytres, à peine rétréci en arrière, légèrement canaliculé sur sa ligne médiane. Elytres subtransverses, un peu plus longues que le prothorax. Abdomen subatténué vers son extrémité.

♂ Le *sixième segment abdominal* obtusément tronqué à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* fortement arrondi au sommet, beaucoup plus prolongé que le segment abdominal correspondant. *Front* obsolètement impressionné sur son milieu.

♀ Le *sixième segment abdominal* subarrondi à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* obtusément arrondi au sommet, un peu plus prolongé que le segment abdominal correspondant. *Front* subconvexe, nullement impressionné sur son milieu.

Aleochara atra, Gravenhorst, Mon. 162, 35 ; — Gyllenhal, Ins. Suec. II, 395, 17.
Bolitochara atra, Mannerheim, Brach. 79, 26.
Tachyusa atra, Erichson, Col. March. I, 309, 5 ; — Gen. et Spec. Staph. 73, 8. — Heer, Faun. Col. Helv. I, 345, 6. — Redtenbacher, Faun. Austr. 656, 8. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 375, 7. — Kraatz, Ins. Deut. II, 155, 10.
Thinonoma atra, Thomson, Skand. Col. III, 6, 1, 1861.

Long., 0^m,0033 (1 1/2 l.). ; — larg., 0^m,0007 (1/3 l.).

Corps assez allongé ou allongé, subdéprimé, d'un noir mat ; très-finement et très-densement pointillé ; revêtu d'une très-fine pubescence d'un cendré obscur, courte, couchée et très-serrée.

Tête en carré transverse et subarrondi aux angles, à peine moins large que le prothorax, très-finement pubescente, très-finement et très-densement pointillée et comme finement chagrinée ; d'un noir presque mat. *Front* large, subconvexe, parfois (♂) obsolètement impressionné sur son milieu.

Épistome longitudinalement convexe, presque lisse, parfois submembraneux et livide vers son sommet. *Labre* subconvexe, d'un noir brillant, presque lisse à sa base, subruguleux et éparsement cilié en avant. *Parties de la bouche* d'un roux de poix plus ou moins obscur. *Pénultième article des palpes maxillaires* parfois plus foncé, pubescent.

Yeux subovalairement arrondis, noirs.

Antennes sensiblement plus longues que la tête et le prothorax réunis; non ou à peine épaissies; très-finement duveteuses et en outre à peine ou brièvement ciliées vers le sommet de chaque article; noires ou brunâtres; à premier article allongé, sensiblement épaissi en massue subcylindrico-elliptique : les deuxième et troisième allongés, obconiques, subégaux, un peu moins longs séparément que le premier : les quatrième à dixième assez allongés mais graduellement un peu moins longs, avec les pénultièmes non ou à peine plus épais : le dernier sensiblement moins long que les deux précédents réunis, assez allongé, subfusiforme, subacuminé au sommet.

Prothorax presque en carré subarrondi aux angles; à peine rétréci en arrière, où il est sensiblement moins large que les élytres; subtronqué au sommet, avec les angles antérieurs fortement infléchis et subarrondis; paraissant, vu de dessus, à peine arqué en avant sur les côtés, avec ceux-ci subrectilignes en arrière, mais, vus latéralement, largement subsinués au devant des angles postérieurs, qui sont subinfléchis, un peu marqués mais obtus; assez largement et subsinueusement tronqué sur le milieu de sa base; subdéprimé ou peu convexe sur son disque; creusé au devant de l'écusson d'une impression transversale assez prononcée et se transformant sur sa ligne médiane en un léger sillon canaliculé; très-finement et très-densement pubescent; très-finement et très-densement pointillé ou comme chagriné; entièrement d'un noir mat. *Repli* lisse, d'un noir ou d'un brun de poix.

Écusson très-finement pubescent, très-finement pointillé, d'un noir mat.

Élytres subtransverses, un peu plus longues que le prothorax; subparallèles et presque subrectilignes sur leurs côtés; à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural subémoussé; subdéprimées sur leur disque, subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson; très-finement et très-densement pubescentes; très-finement et très-densement pointillées et comme chagrinées; entièrement d'un noir mat. *Épaules* arrondies.

Abdomen sensiblement moins large à sa base que les élytres, environ

trois fois plus prolongé que celles-ci ; subparallèle sur ses côtés jusqu'au sommet du troisième segment et puis visiblement atténué vers son extrémité ; déprimé vers sa base, subconvexe en arrière ; très-finement et très-densement pubescent, avec des cils plus longs et plus distincts au bord apical des premiers segments ; très-finement et très-densement pointillé ou comme finement chagriné ; entièrement d'un noir mat. Les *deux premiers segments* sensiblement, le *troisième* légèrement impressionnés en travers à leur base, avec le fond des sillons finement pointillé : le cinquième parfois à peine plus grand que le précédent, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle ; le sixième peu saillant : *celui de l'armure* parfois apparent, cilié-sétosellé à son sommet.

Dessous du corps très-finement et très-densement pubescent, très-finement et très-densement pointillé ou comme chagriné ; d'un noir mat. *Métasternum* assez convexe, parfois un peu brillant. *Ventre* convexe, tout à fait mat ; à sixième arceau plus ou moins saillant, plus ou moins arrondi et plus (♂) ou moins (♀) fortement cilié à son sommet.

Pieds très-finement et très-densement pubescents, très-finement et très-densement pointillés ou comme rugueusement chagrinés ; d'un noir ou d'un brun mat, avec les trochanters, les genoux, le sommet des tibias et les tarses d'un roux testacé. *Cuisses* à peine élargies vers leur milieu. *Tibias* grêles, les *intermédiaires* et *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* distinctement ciliés en dessous, à peine en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* très-développés, presque aussi longs que les tibias, à premier article très-allongé, subégal aux deux suivants réunis : les deuxième à quatrième assez allongés, graduellement à peine moins longs.

Patrie. Cette espèce fréquente le bord des eaux. Elle est assez rare, et elle se rencontre dans presque toute la France : les environs de Paris et de Lyon, la Flandre, la Normandie, l'Alsace, les Pyrénées-Orientales, etc.

Obs. Elle est bien tranchée de la suivante par sa couleur plus noire et mate ; par ses antennes encore plus grêles et plus obscures ; par ses élytres plus larges relativement au prothorax ; par son abdomen plus déprimé vers sa base, moins parallèle et évidemment subatténué vers son extrémité. Les quatrième à dixième articles des antennes sont plus allongés ; le prothorax est moins largement sillonné, etc.

2. Ischnopoda umbratica, Erichson.

Allongée, subdéprimée, très-finement et très-densement pubescente, très-finement et très-densement pointillée, d'un noir de poix assez brillant et subplombé, avec les antennes et les pieds brunâtres ou d'un roux de poix, la bouche, les tarses et parfois les tibias subtestacés. Tête subarrondie, à peine moins large que le prothorax. Antennes grêles, avec les quatrième à dixième articles oblongs. Prothorax presque carré, un peu plus étroit à sa base que les élytres, un peu rétréci en arrière, obsolètement et assez largement sillonné sur sa ligne médiane. Élytres transverses, à peine aussi longues que le prothorax. Abdomen subparallèle.

♂ Le *sixième arceau ventral* prolongé et arrondi au sommet.

♀ Le *sixième arceau ventral* non prolongé, profondément et triangulairement entaillé à son sommet,

Tachyusa umbratica, Erichson, Col. March. I, 310, 6; — Gen. et Spec. Staph. 73, 9. — Heer, Faun. Col. Helv. I, 517, 7. — Redtenbacher, Faun. Austr. 655, 7. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 575, 7.— Kraatz, Ins. Deut. II, 154, 8.

Variété *a. Antennes* et *pieds* d'un roux de poix subtestacé.

Long., 0^m,0033 (1 1/2 l.); — larg., 0^m,0008 (1/3 l.).

Corps allongé, assez étroit, subparallèle, subdéprimé ou peu convexe, d'un noir de poix assez brillant et subplombé; très-finement et très-densement pointillé ; recouvert d'une très-fine pubescence grise, courte, couchée et très-serrée.

Tête subarrondie ou en carré subtransverse et arrondi aux angles; à peine moins large que le prothorax, très-finement pubescente, très-finement et très-densement pointillée, parfois un peu plus lisse en avant; d'un noir assez brillant et subplombé. *Front* large, subconvexe, parfois subdéprimé antérieurement, offrant souvent sur son milieu une légère fossette arrondie. *Épistome* convexe, presque lisse. *Labre* d'un brun de poix brillant, lisse à sa base, rugueusement ponctué et pilosellé antérieurement. *Parties de la bouche* d'un roux testacé. *Pénultième article des palpes maxillaires* pubescent.

Yeux subovalairement arrondis, noirs.

Antennes sensiblement plus longues que la tête et le prothorax réunis ; très-faiblement et graduellement épaissies ; très-finement duveteuses et en outre obsolètement pilosellées ; brunâtres ou parfois d'un roux de poix ; à premier article allongé, sensiblement épaissi en massue subcylindrico-elliptique : les deuxième et troisième obconiques, subégaux, à peine moins longs séparément que le premier : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais, mais tous un peu oblongs, et les pénultièmes même un peu plus longs que larges : le dernier un peu moins long que les deux précédents réunis, ovalaire-oblong, subacuminé au sommet.

Prothorax presque carré ou à peine plus long que large ; faiblement rétréci en arrière, où il est un peu plus étroit que les élytres ; subtronqué au sommet avec les angles antérieurs infléchis et subarrondis ; paraissant, vu de dessus, à peine arrondi en avant sur les côtés, avec ceux-ci subrectilignes en arrière, mais, vus latéralement, à peine sinués au devant des angles postérieurs qui sont subinfléchis, un peu marqués mais obtus ; assez largement et subsinueusement tronqué sur le milieu de sa base ; peu convexe sur son disque ; creusé au devant de l'écusson d'une impression transversale, souvent prolongée jusque près du sommet en forme de sillon longitudinal, assez large en arrière, graduellement atténué et affaibli en avant ; très-finement et très-densement pubescent ; très-finement et très-densement pointillé ; d'un noir de poix assez brillant et subplombé. *Repli* lisse, roussâtre.

Écusson très-finement pubescent, très-finement pointillé, d'un noir de poix un peu brillant.

Élytres sensiblement transverses, à peine aussi longues que le prothorax ; subparallèles et presque subrectilignes sur leurs côtés ; à peine sinuées près de leur angle postéro-externe avec le sutural émoussé ; subdéprimées sur leur disque, longitudinalement impressionnées sur la suture derrière l'écusson ; très-finement et très-densement pubescentes ; très-finement et très-densement pointillées ; entièrement d'un noir de poix un peu brillant et subplombé. *Épaules* arrondies.

Abdomen un peu moins large à sa base que les élytres, de trois fois à trois fois et demie plus prolongé que celles-ci ; subparallèle sur ses côtés ou à peine atténué tout à fait vers le sommet ; faiblement convexe vers sa base, plus fortement en arrière ; très-finement et très-densement pubescent, avec des cils plus longs et plus apparents au sommet des deux premiers segments ; très-finement et très-densement pointillé ou comme fine-

ment chagriné ; d'un noir un peu brillant et subplombé. Les *trois premiers segments* médiocrement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons rugueusement ponctué : le cinquième largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle : le sixième un peu saillant, subarrondi au sommet.

Dessous du corps très-finement et très-densement pubescent, très-finement et très-densement pointillé, d'un noir de poix assez brillant. *Métasternum* subconvexe, plus légèrement pointillé sur son disque. *Ventre* convexe, à pubescence un peu plus longue que celle du dos de l'abdomen ; à sixième arceau plus ou moins saillant, moins densement pointillé que les autres, distinctement cilié à son sommet.

Pieds densement et finement pubescents ; très-densement, très-finement et subruguleusement pointillés ; tantôt d'un brun de poix avec les genoux, le sommet des tibias et les tarses testacés, tantôt presque entièrement d'un roux de poix subtestacé, avec les cuisses et les hanches plus obscures. *Cuisses* à peine élargies vers leur milieu. *Tibias* grêles, les *intermédiaires* et *postérieurs* aussi longs que les cuisses : ces derniers parfois à peine recourbés en dedans, vus de dessus leur tranche supérieure. *Tarses* assez densement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* assez courts, les *intermédiaires* suballongés ; les *postérieurs* très-allongés, à peine moins longs que les tibias, à premier article très-allongé, aussi long que les deux suivants réunis : les deuxième à quatrième assez allongés, graduellement un peu moins longs.

PATRIE. On rencontre communément cette espèce, courant sur la vase des rivières, dans presque toute la France.

OBS. La variété *a* offre ses antennes et ses pieds entièrement d'un roux subtestacé. La couleur du dessus du corps, en même temps, passe du noir au brun de poix, parfois un peu châtain.

Nous décrirons ici sommairement une espèce voisine, et qui n'a pas encore été signalée en France :

Ischnopoda flavitarsis, SAHLBERG.

Allongée, peu étroite, subconvexe, très-finement et densement pubescente, finement et très-densement pointillée, d'un noir peu brillant et un peu bleuâtre, avec les antennes et les pieds obscurs, la base de celles-là,

la bouche et les genoux d'un roux de poix, et les tarses testacés. Tête subarrondie, à peine moins large que le prothorax. Antennes avec les septième à dixième articles subtransverses. Prothorax presque carré, à peine rétréci en arrière, un peu plus étroit à sa base que les élytres, légèrement sillonné sur sa ligne médiane. Élytres subtransverses, un peu plus longues que le prothorax, presque droites sur les côtés. Abdomen à peine resserré à sa base, subparallèle, subconvexe, à peine sétosellé, très-finement et très-densement pointillé.

Aleochara flavitarsis, SAHLBERG, Ins. fenn. I, 349, 9.
Tachyusa chalybea, ERICHSON, Gen. et Spec. Staph. 916, 9-10. — REDTENBACHER, Faun. Austr. 655, 5.
Ischnopoda chalybaea, THOMSON, Skand. Col. III, 5, 1861.

Long., 0m,0035 (1 2/3 l.) — larg., 0m,0008 (1/3 l.)

PATRIE. L'Autriche et plusieurs parties de l'Allemagne.

OBS. Cette espèce diffère de la *Tachyusa scitula* par sa taille un peu plus grande et un peu plus épaisse ; par sa couleur un peu moins brillante ; par les antennes avec leurs deuxième et troisième articles plus allongés, subégaux, et les cinquième et sixième moins courts ; et surtout par son prothorax sillonné sur toute ou presque toute la longueur de sa ligne médiane.

Les antennes sont plus robustes que chez les *Ischnopoda atra* et *umbratica*. La couleur est moins brillante que dans cette dernière espèce, le dessus du corps est moins déprimé et la ponctuation est un peu moins fine. Elle semble faire passage au genre *Tachyusa*, surtout à la *Tachyusa scitula*, à laquelle elle ressemble beaucoup, à part la structure des antennes et les proportions respectives de leurs articles.

Nous n'avons pas eu l'occasion de voir l'espèce suivante, dont nous traduirons la description d'Erichson :

3. **Ischnopoda exarata**, MANNERHEIM.

Testacée, finement pubescente, avec la tête et l'abdomen après son milieu, noirs. Prothorax subcarré, largement canaliculé, roux.

Drusilla exarata, MANNERHEIM, Brach. 85, 2.

Tachyusa exarata, ERICHSON, Gen. et Spec. Staph. 72, 6. — REDTENBACHER, Faun. Austr. 655, 6.— KRAATZ, Ins. Deut. II, 154, 9.
Calodera colorata, FAIRMAIRE, Ann. Soc. Ent. Fr. 1859, CLXXXIV.

Long., 2 lignes.

Corps entièrement, très-densement et finement pointillé ; revêtu d'une très-courte pubescence soyeuse, serrée, d'un gris fauve.

Antennes peu plus longues que la tête et le prothorax, subépaissies vers leur extrémité, testacées.

Tête de la largeur du prothorax, noire. *Front* légèrement impressionné. *Parties de la bouche* testacées.

Prothorax un peu plus étroit que les élytres, non plus court que large, légèrement arrondi sur les côtés avant le milieu, tronqué à la base et au sommet, peu convexe, assez largement et longitudinalement impressionné sur le dos, d'un roux testacé.

Ecusson obscur.

Elytres un peu plus longues que le prothorax, d'un testacé obscur, plus claires vers la base.

Abdomen linéaire, testacé, à segments égaux, les deux antépénultièmes noirâtres.

Poitrine d'un testacé roussâtre.

Pieds d'un testacé clair.

PATRIE. L'Autriche, la France, environs de Bordeaux.

OBS. Cette espèce a la tournure de l'*Ischnopoda umbratica*, mais elle est plus grande et d'une coloration différente. Le caractère des segments de l'abdomen égaux la fait entrer dans le genre en question plutôt que dans le genre *Tachyusa*. De plus, l'abdomen est parallèle.

Genre *Gnypeta*, GNYPÈTE, Thomson.

THOMSON, Ofv. af Kongl. Vet. Ac. Förh., 1858, p. 33. — SKAND, Col. III, 6. 1861.
Etymologie incertaine.

CARACTÈRES. *Corps* allongé, assez étroit, subconvexe, ailé.

Tête grande, transverse, aussi large ou à peine moins large que le prothorax ; sensiblement resserrée à sa base ; subangulairement et obtusément

rétrécie en avant ; assez saillante, subinclinée. *Tempes* sans rebord latéral. *Épistome* largement tronqué en avant. *Labre* fortement transverse, tronqué au sommet. *Mandibules* assez robustes, peu saillantes, simples à leur pointe, mutiques en dedans, arquées. *Palpes maxillaires* assez allongés, de quatre articles : le troisième sensiblement plus long que le deuxième, distinctement épaissi en massue vers son extrémité : le dernier petit, grêle, subulé. *Palpes labiaux* petits, de trois articles graduellement plus étroits : le deuxième plus court que le premier : le troisième plus long que le deuxième, subcylindrique. *Menton* fortement transverse, trapéziforme, plus étroit en avant, tronqué au sommet. *Tige des mâchoires* évidemment rectangulée à la base.

Yeux grands, subarrondis, peu saillants, situés assez loin du prothorax.

Antennes médiocrement allongées, assez grêles, faiblement épaissies ; insérées dans une petite et légère fossette arrondie, joignant presque, dans sa partie supérieure, le bord antéro-interne des yeux ; de onze articles ; les trois premiers allongés : le premier subépaissi, les deuxième et troisième obconiques : le quatrième plus ou moins oblong : les quatrième à dixième graduellement un peu plus courts et un peu plus épais, plus ou moins contigus, avec les pénultièmes non ou légèrement transverses : le dernier assez grand, ovalaire-oblong.

Prothorax en carré plus ou moins transverse, plus étroit que les élytres ; largement tronqué au sommet avec les angles antérieurs infléchis et subarrondis ; obtusément arrondi à sa base, avec les angles postérieurs peu obtus ; très-finement rebordé sur celle-là et sur les côtés, avec le rebord de ceux-ci subsinué en arrière et redescendant en avant dès le tiers basilaire. *Repli* assez large, visible vu de côté, obtusément angulé.

Écusson assez grand, triangulaire.

Élytres assez courtes, carrées ou transverses, subcarrément coupées à leur bord apical, faiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, simples et presque droites sur leurs côtés. *Repli* assez étroit, à bord inférieur subrectiligne. *Épaules* assez saillantes.

Prosternum très-peu développé au devant des hanches antérieures, offrant entre celles-ci un angle très-ouvert ou très-obtus, à surface convexe. *Mésosternum* à lame médiane en angle prononcé, rétréci en pointe mousse prolongée jusqu'à la moitié des hanches intermédiaires (1). *Médiépisternums* grands, confondus avec le mésosternum ; *médiépimères* médio-

(1) La pièce antésternale offre dans son milieu une aréole fortement transverse.

crement développées. *Métasternum* assez grand, à peine ou non échancré au devant des hanches postérieures, très-faiblement angulé entre celles-ci; fortement avancé entre les intermédiaires en angle aigu, dont le sommet, subémoussé, vient se lier à la pointe mésosternale au moyen d'une petite pièce lisse. *Postépisternums* assez étroits, postérieurement rétrécis en languette, à bord interne subparallèle au repli des élytres; *postépimères* médiocres, subtriangulaires.

Abdomen suballongé, subparallèle ou faiblement arqué sur les côtés; un peu plus étroit que les élytres, subconvexe sur le dos, fortement et subépaissement rebordé sur les côtés, pouvant assez facilement se recourber en l'air; avec les trois premiers segments fortement sillonnés en travers à leur base : le cinquième un peu plus développé que les précédents : le sixième légèrement saillant, rétractile : celui de l'armure caché. *Ventre* convexe, avec les deux premiers arceaux resserrés à leur base : le premier plus grand que les suivants : le sixième plus ou moins saillant, rétractile.

Hanches antérieures grandes, coniques, obliques, renversées en arrière, convexes en avant, planes en dessous, contiguës au sommet. Les *intermédiaires* assez grandes, subovales, peu saillantes, subconvexes intérieurement, obliquement disposées, légèrement ou même sensiblement distantes. Les *postérieures* grandes, transverses, subcontiguës ou contiguës à leur base, fortement divergentes au sommet; à *lame supérieure* nulle en dehors, brusquement dilatée en dedans en cône assez saillant; à *lame inférieure* large, transverse, explanée, à peine rétrécie en dehors.

Pieds plus ou moins allongés, assez grêles. *Trochanters antérieurs* et *intermédiaires* petits, subcunéiformes; les *postérieurs* grands, oblongs, subelliptiques, isolant la cuisse de la hanche. *Cuisses* débordant fortement les côtés du corps, à peine élargies avant ou vers leur milieu, subatténuées vers leur extrémité. *Tibias* assez grêles, droits ou presque droits, sensiblement rétrécis à leur base, mutiques, munis au bout de leur tranche inférieure de deux petits éperons à peine distincts; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, subfiliformes ou à peine atténués vers leur extrémité; les *antérieurs* de quatre articles, les *intermédiaires* et *postérieurs* de cinq; les *antérieurs* courts, avec les trois premiers articles courts, subégaux; les *intermédiaires* moins courts, avec les quatre premiers articles assez courts ou à peine oblongs, subégaux; les *postérieurs* suballongés, sensiblement moins longs que les tibias, à premier article allongé, subégal aux deux suivants réunis : les deuxième à qua-

trième oblongs, graduellement à peine moins longs : le dernier de tous les tarses allongé, étroit, sublinéaire, subégal aux trois précédents réunis dans les antérieurs, à peine égal aux deux précédents réunis dans les autres : le dernier des postérieurs subégal au premier. *Ongles* assez développés, très-grêles, à peine arqués.

Obs. Les espèces de cette coupe ont les mêmes mœurs que celles du genre *Tachyusa* avec lesquelles elles ont beaucoup de caractères communs, et dont elles diffèrent par la forme généralement moins grêle ; par la lame mésosternale plus subitement atténuée mais à pointe plus mousse ; par son abdomen jamais fortement mais seulement à peine ou non resserré à sa base ; par le ventre à premier arceau seul plus développé que les autres, seul sensiblement étranglé à sa naissance, avec le deuxième légèrement et le troisième nullement resserrés au même endroit. Les tarses sont moins allongés, avec le premier article des postérieurs à peine moins long, et le dernier subégal au premier.

Cette coupe renferme trois espèces dont voici les différences principales :

a *Élytres* transverses, un peu plus longues que le prothorax : *celui-ci* à peine transverse, à peine plus étroit en arrière. *Pieds* plus ou moins obscurs, avec les genoux et les tarses testacés.

b *Tête* de la largeur du prothorax, assez fortement fovéolée sur son milieu. *Antennes* allongées, à troisième article subégal au deuxième : les pénultièmes suboblongs. RIPICOLA.

bb *Tête* à peine moins large que le prothorax, à peine fovéolée sur son milieu. *Antennes* suballongées, à troisième article un peu moins long que le deuxième : les pénultièmes légèrement transverses. LABILIS.

aa *Élytres* carrées, beaucoup plus longues que le prothorax : *celui-ci* visiblement transverse, non plus étroit en arrière. *Antennes* peu allongées, à troisième article un peu moins long et plus grêle que le deuxième les pénultièmes légèrement transverses. *Pieds* entièrement pâles. VELATA.

1. **Gnypeta ripicola**, Kiesenwetter.

Allongée, subconvexe, très-finement et densement pubescente, très-finement et très-densement pointillée, d'un noir brillant, avec les antennes et les pieds obscurs, les genoux et les tarses testacés. Tête de la largeur du prothorax, assez fortement fovéolée sur son milieu. Antennes allongées, à troisième article subégal au deuxième, les pénultièmes suboblongs. Pro-

thorax à peine transverse, à peine rétréci en arrière, sensiblement moins large que les élytres, transversalement impressionné vers sa base. Élytres transverses, un peu plus longues que le prothorax. Abdomen à peine arqué sur les côtés et un peu atténué en arrière.

♂ Le *sixième arceau ventral* arrondi à son bord apical.

♀ Le *sixième arceau ventral* subsinué au milieu de son bord apical.

Homalota ripicola, KIESENWETTER, Stett. Ent. Zeit. V, 317. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 227, 28.

Long., $0^m,0033$ (1 1/2 l.); — larg., $0^m,00065$ (1/3 l.).

Corps allongé, subconvexe, très-finement et très-densement pointillé ; d'un noir brillant et parfois submétallique ; revêtu d'une très-fine pubescence blanchâtre, très-courte, couchée et serrée.

Tête en forme de carré transverse et arrondi aux angles, aussi large que le prothorax, très-finement pubescente, très-finement, légèrement et densement pointillée, d'un noir brillant. *Front* large, subconvexe, creusé sur son milieu d'une fossette assez profonde, souvent oblongue ou sulciforme. *Épistome* convexe, presque lisse. *Labre* subconvexe, d'un noir brillant, subponctué et éparsement cilié vers son sommet. *Parties de la bouche* d'un noir ou d'un brun de poix parfois un peu roussâtre. *Pénultième article des palpes maxillaires* pubescent.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes allongées, un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis ; très-faiblement et graduellement épaissies; très-finement duveteuses et en outre légèrement pilosellées ; entièrement brunes ou noirâtres ; à premier article allongé, à peine épaissi en massue subelliptique ; les deuxième et troisième allongés, obconiques, subégaux, un peu moins longs séparément que le premier : les quatrième à dixième graduellement un peu moins longs et un peu plus épais, subcontigus, obconiques : le quatrième suballongé : les cinquième à huitième oblongs : les neuvième à dixième suboblongs ou un peu plus longs que larges : le dernier un peu moins long que les deux précédents réunis , ovale-oblong, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax en carré à peine transverse et subarrondi aux angles, surtout en avant ; à peine rétréci en arrière, où il est sensiblement plus étroit que

les élytres ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs fortement infléchis mais à peine arrondis ; paraissant, vu de dessus, subarqué en avant sur ses côtés, avec ceux-ci presque subrectilignes en arrière, et, vus latéralement, distinctement sinués au devant des angles postérieurs qui sont bien marqués et presque droits ; largement et obtusément arrondi à sa base, celle-ci subtronquée dans son milieu ; subconvexe sur son disque ; creusé au devant de l'écusson d'une impression transversale assez large et assez prononcée ; très-finement et densement pubescent ; très-finement, légèrement et très-densement pointillé ; d'un noir brillant. *Repli* lisse, noir.

Écusson à peine pubescent, finement chagriné, d'un noir assez brillant.

Élytres sensiblement transverses, un peu plus longues que le prothorax ; subparallèles et presque subrectilignes sur leurs côtés ou à peine arquées postérieurement sur ceux-ci ; à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural subémoussé ; subconvexes sur leur disque ; subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson ; très-finement et densement pubescentes ; très-finement et très-densement pointillées ; entièrement d'un noir brillant et subplombé. *Épaules* assez étroitement arrondies.

Abdomen un peu plus étroit à sa base que les élytres, de trois fois à trois fois et demie plus prolongé que celles-ci ; à peine arqué sur les côtés et parfois légèrement atténué tout à fait en arrière ; faiblement convexe vers sa base, plus fortement vers son extrémité ; très-finement pubescent, avec la pubescence à peine moins serrée que celle des élytres, et les premiers segments garnis à leur bord apical de cils plus longs et plus distincts ; très-finement, légèrement et très-densement pointillé ; d'un noir brillant. Les *trois premiers segments* fortement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons un peu plus grossièrement ponctué : le cinquième plus long que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième médiocrement saillant : celui de l'armure parfois distinct, densement cilié ou pubescent.

Dessous du corps très-finement et densement pubescent, très-finement et densement pointillé, d'un noir brillant. *Métasternum* assez convexe, plus légèrement pointillé sur son milieu. *Ventre* convexe, à peine sétosellé vers son extrémité : le premier arceau sensiblement, le deuxième visiblement resserrés à leur base : le sixième assez saillant.

Pieds très-finement et densement pubescents, très-finement et densement pointillés ; d'un noir ou d'un brun de poix brillant, avec le sommet

des hanches antérieures et intermédiaires et la base des trochanters un peu roussâtres, les genoux et les tarses testacés. *Cuisses* non ou à peine élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses, paraissant, vus de dessus leur tranche supérieure, un peu fléchis en dedans avant leur extrémité. *Tarses* assez longuement et assez densement ciliés en dessous, peu en dessus; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts; les *postérieurs* suballongés, sensiblement moins longs que les tibias, à premier article allongé, subégal aux deux suivants réunis : les deuxième à quatrième oblongs, graduellement à peine moins longs.

Patrie. Nous n'avons point vu d'exemplaire français de cette espèce, propre au nord de l'Europe et à l'Allemagne. Mais plusieurs catalogues l'indiquent de notre pays, et M. Léon Fairmaire dit l'avoir capturée dans la baie de la Somme (*Ann. Soc. Ent. Fr.* 1852, 681).

Obs. Elle ressemble extrêmement à la *Gnypeta labilis* et surtout aux sujets à antennes et pieds obscurs; néanmoins elle en est distincte. Par exemple, la tête est un peu plus large, avec le front plus fortement fovéolé sur son milieu. Les antennes, un peu plus longues, sont à la fois un peu plus grêles, avec les deuxième et troisième articles plus égaux, et les suivants plus longs, les pénultièmes étant toujours suboblongs ou un peu plus longs que larges. Elles sont ou noires, ou brunâtres, ou d'un roux très-obscur, mais concolores. Le prothorax paraît à peine plus rétréci en arrière, avec les angles un peu plus prononcés. Les élytres sont un peu plus convexes, surtout intérieurement. Le dos de l'abdomen n'est pas visiblement sétosellé. Les pieds sont plus allongés dans toutes leurs parties. Enfin, la ponctuation générale nous a semblé un peu plus fine et un peu plus serrée, avec la pubescence également plus fine et plus serrée, surtout sur le prothorax et les élytres, etc.

Peut-être doit-on rapporter à cette espèce les *Alcochara carbonaria* et *caerulea* de Sahlberg (*Ins. Fenn.* I, 351, 11 et 12), dont les descriptions nous paraissent imparfaitement convenir?

2. **Gnypeta labilis**, Erichson.

Allongée, subconvexe, finement et assez densement pubescente, très-finement et densement pointillée, d'un noir brillant, avec la bouche d'un

roux de poix, les genoux et les tarses d'un roux testacé. Tête à peine moins large que le prothorax, obsolètement fovéolée sur son milieu. Antennes suballongées, à troisième article plus court que le deuxième, les pénultièmes légèrement transverses. Prothorax subtransverse, à peine rétréci en arrière, sensiblement moins large que les élytres, transversalement fovéolé vers sa base. Élytres sensiblement transverses, un peu plus longues que le prothorax. Abdomen à peine arqué sur les côtés et un peu atténué en arrière.

♂ Le *sixième arceau ventral* arrondi à son bord apical, dépassant sensiblement le segment abdominal correspondant.

♀ Le *sixième arceau ventral* subsinué au milieu de son bord apical, dépassant à peine le segment abdominal correspondant.

Homalota labilis, ERICHSON, Col. March. I, 699, 7; — Gen. et Spec. Staph. 88, 14. — REDTENBACHER, Faun. Austr. 657, 6. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 396, 12. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 226, 27.
Gnypeta labilis, THOMSON, Skand. Col. III, 7, 1, 1861.

Variété *a*. *Tibias* et *tarses* entièrement testacés.

Variété *b*. *Bouche, base des antennes* et *pieds* testacés.

Variété *c*. *Bouche, base des antennes* et *pieds* testacés. *Élytres* d'un roux châtain.

Long., $0^{m},0032$ (1 1/2 l.); — larg., $0^{m},0006$ (1/3 l.).

Corps allongé, subconvexe, très-finement et densement pointillé, d'un noir brillant; revêtu d'une fine pubescence blanchâtre, courte, couchée et assez serrée.

Tête en forme de carré transverse et fortement arrondi aux angles; à peine moins large que le prothorax; finement pubescente, très-finement, légèrement et densement pointillée; d'un noir brillant. *Front* large, subconvexe, obsolètement fovéolé sur son milieu. *Épistome* convexe, presque lisse. *Labre* d'un noir ou d'un brun de poix brillant, presque lisse à sa base, subponctué et légèrement cilié à son sommet de soies pâles. *Parties de la bouche* d'un roux de poix, avec la pointe des *mandibules* un peu plus foncée. *Pénultième article des palpes maxillaires* plus ou moins rembruni, pubescent.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes suballongées, à peine plus longues que la tête et le prothorax réunis ; légèrement et graduellement épaissies ; très-finement duveteuses et en outre distinctement, mais assez brièvement ciliées, surtout vers le sommet de chaque article ; brunâtres, avec le premier article souvent couleur de poix ; celui-ci allongé, subépaissi en massue subelliptique : les deuxième et troisième allongés, obconiques : le deuxième à peine moins long que le premier : le troisième un peu plus court que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement un peu plus courts et plus épais, subcontigus : le quatrième oblong, subobconique : les cinquième à septième suboblongs ou à peine plus longs que larges : le huitième à peine, les neuvième et dixième légèrement transverses : le dernier presque aussi long que les deux précédents réunis, ovale-oblong, subacuminé au sommet.

Prothorax en carré subtransverse et subarrondi aux angles ; non ou à peine rétréci en arrière où il est sensiblement plus étroit que les élytres ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs fortement infléchis et subarrondis ; paraissant, vu de dessus, à peine arqué antérieurement sur les côtés, avec ceux-ci subrectilignes en arrière, mais, vus latéralement, à peine ou largement sinués au devant des angles postérieurs qui sont assez marqués mais obtus ; largement arrondi à sa base, avec celle-ci subtronquée dans son milieu ; subconvexe sur son disque ; creusé au devant de l'écusson d'une fossette transversale bien prononcée, souvent géminée ; finement et assez densement pubescent ; très-finement, densement et légèrement pointillé ; d'un noir brillant. *Repli* lisse, noir.

Écusson finement pubescent, très-finement et densement pointillé, d'un noir brillant.

Élytres sensiblement transverses ; évidemment un peu plus longues que le prothorax ; à peine plus larges en arrière qu'en avant et presque subrectilignes sur leurs côtés ; à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural émoussé ; faiblement convexes et parfois subdéprimées sur leur disque ; à peine subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson, parfois légèrement déclives à leur bord apical ; très-finement et densement pubescentes ; très-finement, légèrement et densement pointillées ; noires ou d'un noir de poix brillant. *Épaules* arrondies.

Abdomen un peu plus étroit à sa base que les élytres ; de trois fois à trois fois et demie plus prolongé que celles-ci ; à peine arqué sur ses côtés et parfois légèrement atténué tout à fait en arrière ; faiblement convexe vers sa base, plus fortement vers son extrémité ; densement pubescent, avec la pubescence un peu plus longue, mais plus fine et moins

visible que celle des élytres, et le bord apical des trois ou quatre premiers segments garni de cils plus longs, plus blancs et plus distincts ; offrant en outre, sur le dos et sur les côtés, quelques rares et courtes soies obscures et redressées, disposées en séries transversales de trois à quatre ; très-finement et très-densement pointillé ; entièrement d'un noir assez brillant. Les *trois premiers segments* fortement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons un peu plus fortement mais moins densement ponctué : le cinquième un peu plus long que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième peu saillant, plus ou moins tronqué à son bord postérieur : celui de l'armure le plus souvent caché, ruguleux, assez densement sétosellé-fasciculé à son sommet.

Dessous du corps finement et assez densement pubescent, finement et assez densement pointillé, d'un noir brillant. *Mésosternum* plan, à peine pointillé. *Métasternum* subconvexe, plus finement et plus légèrement pointillé sur son milieu. *Ventre* convexe, à pubescence blonde, un peu plus longue et un peu plus fine que celle du métasternum ; éparsement sétosellé surtout vers son extrémité ; à premier arceau sensiblement, le deuxième distinctement resserrés à leur base, avec le fond de l'étranglement du premier fortement ponctué (1) : le sixième plus ou moins saillant, parfois d'un brun de poix.

Pieds très-finement et assez densement pubescents ; très-finement et densement pointillés ; d'un noir ou d'un brun de poix brillant, avec la noix des trochanters moins foncée, les genoux, le bout des tibias et les tarses d'un roux testacé ou testacés. *Cuisses* à peine élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses, à peine recourbés en dedans avant leur sommet, vus de dessus leur tranche supérieure. *Tarses* assez longuement et assez densement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* suballongés, sensiblement moins longs que les tibias, à premier article allongé, subégal aux deux suivants réunis : les deuxième à quatrième oblongs, graduellement à peine moins longs.

PATRIE. Cette espèce est commune sur le bord des petits ruisseaux ou des mares, dans presque toute la France.

(1) La partie du deuxième arceau, s'emboîtant avec le précédent, est également recouverte d'une forte ponctuation.

Obs. Elle varie beaucoup pour la couleur des antennes et des pieds. Celles-là sont souvent entièrement noires dans les individus que nous regardons comme typiques, et les pieds alors n'offrent guère que les genoux et les tarses d'un roux testacé. D'autres fois, la base des antennes est plus ou moins largement roussâtre ou testacée, et les pieds se montrent en même temps entièrement ou presque entièrement de cette dernière couleur. La bouche varie aussi du roux de poix au testacé. Quelquefois même les élytres deviennent d'un roux châtain.

3. Gnypeta velata, Erichson.

Allongée, subconvexe, très-finement et très-densement pubescente, très-finement et très-densement pointillée, d'un noir peu brillant, avec les antennes et la bouche d'un testacé obscur, et les pieds d'un testacé pâle. Tête à peine moins large que le prothorax, à peine fovéolée sur son milieu. Antennes peu allongées, à troisième article un peu moins long et plus grêle que le deuxième, les septième à dixième légèrement transverses. Prothorax transverse, non rétréci en arrière, un peu plus étroit que les élytres, subimpressionné vers sa base, rarement à peine canaliculé sur sa ligne médiane. Elytres carrées, beaucoup plus longues que le prothorax. Abdomen subparallèle.

♂ Le *sixième arceau ventral* prolongé, étroitement arrrondi à son bord apical, dépassant notablement le segment abdominal correspondant: *celui-ci* obtusément tronqué au sommet.

♀ Le *sixième arceau ventral* peu prolongé, distinctement sinué dans le milieu de son bord apical, dépassant à peine le segment abdominal correspondant : *celui-ci* subarrondi au sommet.

Homalota velata. Erichson, Col. March. I, 319, 8; — Gen. et Spec. Staph. 88, 15. — Heer, Faun. Col. Helv. I, 338, 51.— Redtenbacher, Faun. Austr. 661, 28.— Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 399, 21. — Kraatz, Ins. Deut. II, 226, 26.

Long., 0m,0027 (1 1/4 l.) — larg., 0m,0005 (1/4 l.).

Corps allongé, subparallèle, subconvexe, très-finement et très-dense-

ment pointillé, d'un noir, peu brillant par l'effet d'une très-fine pubescence cendrée, soyeuse, courte, couchée et très-serrée.

Tête en forme de carré transverse et arrondi aux angles ; à peine moins large que le prothorax ; très-finement et densement pubescente ; d'un noir assez brillant. *Front* large, à peine convexe, offrant parfois sur son milieu une petite fossette peu distincte. *Épistome* longitudinalement convexe, presque lisse. *Labre* subconvexe, d'un brun de poix brillant, parcimonieusement ponctué, offrant en avant quelques longs cils légers et pâles. *Parties de la bouche* d'un testacé assez obscur. *Pénultième article des palpes maxillaires* distinctement cilié (1).

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes peu allongées, de la longueur de la tête et du prothorax réunis ; faiblement et graduellement épaisseis ; très-finement duveteuses et en outre légèrement ciliées, surtout vers le sommet de chaque article ; entièrement d'un testacé obscur ; à premier article allongé, un peu épaissi en massue subelliptique ; les deuxième et troisième assez allongés, obconiques : le deuxième visiblement moins long que le premier : le troisième un peu moins long et surtout plus grêle que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement un peu plus courts et un peu plus épais subcontigus, obconiques : les quatrième et cinquième à peine ou un peu plus longs que larges : le sixième non, les septième à dixième légèrement transverses : le dernier aussi long que les deux précédents réunis, ovale-oblong, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax en carré visiblement transverse et subarrondi aux angles ; non plus étroit en arrière, où il est un peu moins large que les élytres ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs fortement infléchis, à peine obtus et à peine arrondis ; subarqué en avant sur les côtés, avec ceux-ci, vus de dessus, subrectilignes en arrière, mais, vus latéralement, largement et faiblement sinués au devant des angles postérieurs, qui sont assez marqués et à peine obtus ; largement arrondi à sa base, avec celle-ci parfois subtronquée dans son milieu ; légèrement convexe sur son disque ; offrant au devant de l'écusson une légère impression subarrondie, et, rarement, sur son milieu, un sillon longitudinal très-obsolète ; très-finement, et très-densement pubescent ; très-finement et très-densement pointillé ; entièrement d'un noir peu brillant. *Repli* lisse, roussâtre.

(1) Il est aussi plus sensiblement renflé que dans les deux autres espèces.

Écusson très-finement pubescent, très-finement pointillé, obscur.

Élytres en carré assez régulier ; beaucoup plus longues que le prothorax ; subparallèles et presque subrectilignes sur leurs côtés ; faiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe avec le sutural subémoussé ; faiblement convexes sur leur disque ; très-finement et très-densement pubescentes ; très-finement et très-densement pointillées ; d'un noir peu brillant et souvent brunâtre et subplombé, avec le bord apical à peine roussâtre. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen un peu moins large à sa base que les élytres, environ trois fois plus prolongé que celles-ci ; subparallèle ou parfois à peine arqué sur les côtés ; faiblement convexe vers sa base, assez fortement en arrière ; très-finement et très-densement duveteux, avec des cils plus longs et plus distincts au bord apical des premiers segments ; très-finement, légèrement et très-densement pointillé ; d'un noir peu brillant. Les *trois premiers segments* fortement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons rugueux ou grossièrement ponctué : le cinquième un peu plus grand que le précédent, largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle : le sixième très-peu saillant.

Dessous du corps très-finement pubescent, très-finement et très-densement pointillé, d'un noir assez brillant. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, plus densement pubescent que le postpectus, avec des cils un peu plus longs et plus distincts au sommet des premiers arceaux : le premier sensiblement, le deuxième légèrement resserrés à leur base, avec l'étranglement du premier fortement ponctué : le sixième peu saillant, finement cilié à son bord postérieur.

Pieds très-finement et densement pubescents, finement et densement pointillés, d'un testacé pâle et assez brillant, avec les hanches un peu moins claires. *Cuisses* à peine élargies vers leur milieu. *Tibias* médiocrement grêles ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses, paraissant, vus de dessus leur tranche supérieure, à peine recourbés en dedans avant leur sommet. *Tarses* assez longuement et assez densement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* suballongés, sensiblement moins longs que les tibias, à premier article allongé, subégal aux deux suivants réunis : les deuxième à quatrième suboblongs, graduellement à peine plus courts.

PATRIE. Cette espèce est assez rare en France. Elle se rencontre dans

les environs de Paris sur les bords de la Seine, dans ceux de Lyon sur les bords de la Saône, dans le Roussillon sur les bords du Tet.

Obs. Elle diffère des deux espèces précédentes par sa taille un peu moindre, par sa forme plus parallèle, par sa couleur moins brillante, par sa pubescence et sa ponctuation plus fines et plus serrées, par son prothorax un peu plus transverse, et surtout par ses élytres plus longues. Les antennes et les pieds sont un peu moins allongés et d'une couleur plus claire, et les articles intermédiaires et pénultièmes des premières sont toujours plus courts, etc.

Genre *Tachyusa*, Tachyuse, Erichson.

Col. March. I, 307; — Gen. et Spec. 69.

Etymologie : ταχὺς, prompt.

Caractères. *Corps* allongé, étroit, subconvexe en dessus, ailé.

Tête subarrondie ou subcarrée, aussi large ou un peu moins large que le prothorax; plus ou moins resserrée à sa base; obtuse ou parfois faiblement et subangulairement rétrécie en avant; plus ou moins saillante, subinclinée. *Tempes* sans rebord latéral distinct. *Épistome* subtronqué en avant. *Labre* transverse, subtronqué au sommet. *Mandibules* peu saillantes, simples à leur pointe, mutiques en dedans, arquées vers leur extrémité. *Palpes maxillaires* allongés, de quatre articles : le troisième un peu plus long que le deuxième, plus ou moins épaissi vers son extrémité : le dernier très-petit, grêle, subulé. *Palpes labiaux* petits, de trois articles graduellement plus étroits : le deuxième plus court que le premier : le dernier un peu plus long que le deuxième, à peine plus étroit, subcylindrique ou parfois subépaissi au bout. *Menton* transverse, trapéziforme, tronqué ou subéchancré en avant. *Tige des mâchoires* formant à leur base une dent subrectangulaire, souvent assez saillante.

Yeux médiocres ou assez grands, subovalairement arrondis, peu ou un peu saillants, situés loin du prothorax.

Antennes assez allongées, assez grêles, faiblement épaissies; insérées dans une fossette assez grande, assez profonde et subarrondie, joignant presque, dans sa partie supérieure, le bord antéro-interne des yeux; de onze articles : les trois premiers allongés : le premier subépaissi : les deuxième et troisième obconiques : les quatrième à dixième graduellement

un peu plus courts et un peu plus épais, peu contigus : le dernier grand, ovale-oblong.

Prothorax subcarré ou oblong, un peu plus étroit que les élytres; tronqué au sommet et fortement arrondi aux angles antérieurs qui sont infléchis (1); plus ou moins arqué en avant sur les côtés; parfois subrétréci en arrière; à angles postérieurs généralement un peu marqués et peu obtus; subtronqué au devant de l'écusson et obliquement coupé sur les côtés de sa base; très-finement et à peine rebordé à celle-ci et sur les côtés, avec le rebord de ceux-ci, vus latéralement, plus ou moins sinué en arrière et redescendant en avant dès le tiers basilaire. *Repli* visible vu de côté, en forme de large triangle, à sommet interne émoussé.

Écusson grand ou assez grand, subtriangulaire.

Élytres médiocres, plus ou moins carrées; simultanément subéchancrées à leur bord apical; plus ou moins sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe; simples et à peine ou faiblement arrondies sur leurs côtés. *Repli* médiocre, à bord inférieur presque droit sur la majeure partie de sa longueur. *Épaules* assez saillantes.

Prosternum peu développé au devant des hanches antérieures, en forme de large triangle à sommet très-ouvert, parfois subélevé sur sa ligne médiane. *Mésosternum* plan, rétréci en angle assez aigu, à pointe mousse prolongée environ jusqu'à la moitié des hanches intermédiaires. *Médiépisternums* grands, confondus avec le mésosternum; *médiépimères* médiocrement développées. *Métasternum* assez grand; à peine subéchancré au devant des hanches postérieures; à peine prolongé entre celles-ci en angle parfois presque nul, mais légèrement incisé à son sommet; avancé entre les intermédiaires en angle bien prononcé et plus ou moins aigu. *Postépisternums* assez étroits, postérieurement rétrécis en languette, à bord interne subparallèle au repli des élytres; *postépimères* plus ou moins développées, subtriangulaires.

Abdomen allongé, plus ou moins resserré à sa base; subarcuément élargi avant son sommet; plus ou moins convexe en dessus; fortement rebordé sur les côtés; pouvant facilement se recourber en l'air; avec les *trois premiers segments* grands, subégaux, plus ou moins fortement impressionnés en travers à leur base : les deux suivants souvent plus courts : le sixième peu saillant, rétractile : *celui de l'armure* non ou peu

(1) Ce qui le fait paraître parfois brusquément atténué antérieurement.

apparent. *Ventre* très-convexe, avec les trois premiers arceaux très-développés, plus ou moins fortement étranglés à leur base : les troisième à cinquième graduellement moins grands, rarement subégaux : le sixième peu saillant, rétractile.

Hanches antérieures très-développées, coniques, obliques, plus ou moins renversées en arrière, contiguës au sommet, convexes en avant, planes en dessous. Les *intermédiaires* un peu moins grandes, conico-subovales, non saillantes, subconvexes intérieurement, obliquement disposées, légèrement distantes. Les *postérieures* grandes, subcontiguës à leur base, divergentes au sommet ; à *lame supérieure* nulle en dehors, subitement dilatée en dedans en cône plus ou moins saillant et allongé ; à *lame inférieure* transverse, assez large, explanée, subparallèle ou à peine rétrécie en dehors.

Pieds allongés, plus ou moins grêles. *Trochanters antérieurs* et *intermédiaires* petits, subcunéiformes ; les *postérieurs* très-grands, ovales-oblongs, subacuminés, subdétachés au sommet. *Cuisses* débordant plus ou moins notablement les côtés du corps, subcomprimées, sublinéaires ou à peine élargies vers leur milieu. *Tibias* plus ou moins grêles, aussi longs que les cuisses (au moins les postérieurs), droits ou presque droits, mutiques, sublinéaires ou légèrement rétrécis vers leur base ; munis au bout de leur tranche inférieure de deux petits éperons, peu distincts. *Tarses* étroits, subfiliformes ; les *antérieurs* de quatre articles, les *intermédiaires* et *postérieurs* de cinq ; les *antérieurs* courts, avec les trois premiers articles courts, subégaux, et le dernier subégal à eux tous réunis ; les *intermédiaires* moins courts, avec les quatre premiers articles à peine oblongs, subégaux, et le dernier subégal aux deux précédents réunis ; les *postérieurs* allongés, toutefois moins longs que les tibias, à premier article très-allongé ou allongé, au moins aussi long que les deux suivants réunis : les deuxième à quatrième oblongs ou suballongés, graduellement un peu moins longs : le dernier moins long que le premier, moins long que les deux précédents réunis. *Ongles* très-grêles, faiblement arqués, infléchis.

Obs. Les petites espèces que renferme ce genre se rencontrent généralement sur le bord des eaux, où elles se creusent souvent des galeries dans la vase ou dans le sable mouillé. Elles courent avec rapidité en tenant leur abdomen verticalement redressé.

Les espèces du genre *Tachyusa* peuvent se grouper de la manière suivante :

a *Tête* un peu moins large que le prothorax. *Abdomen* plus ou moins densement pointillé sur toute sa surface.

b *Abdomen* à peine resserré à sa base, concolore, très-finement et très-densement pointillé sur toute sa surface. *Base des antennes*, *genoux* et *tarses* testacés. *Antennes* moins longues et moins grêles. (Sous-genre *Cathusya*, anagramme de *Tachyusa*). SCITULA (1).

bb *Abdomen* légèrement resserré à sa base (*Tachyusa*).

c *Abdomen* et *ventre* légèrement, mais distinctement sétosellés. *Abdomen* très-finement et très-densement pointillé sur toute sa surface. *Base des antennes* et *pieds* testacés. OBJECTA.

cc *Abdomen* et *ventre* nullement sétosellés. *Abdomen* finement et densement pointillé sur toute sa surface.

e *Abdomen* avec les trois premiers segments d'un testacé de poix, les deux premiers peu convexes. *Antennes* et *pieds* testacés. CONCINNA.

ee *Abdomen* concolore, avec les deux premiers segments très-convexes. *Antennes* et *pieds* obscurs avec la base de celles-là et les tarses plus clairs. NIGRITA.

bbb *Abdomen* assez fortement resserré à sa base, concolore, un peu plus finement et un peu plus densement pointillé sur les troisième à cinquième segments que sur les deux premiers. COARCTATA.

aa *Tête* un peu moins large que le prothorax. *Abdomen* concolore, fortement resserré à sa base, avec les trois premiers segments presque lisses sur leur milieu, les quatrième et cinquième assez densement pointillés. *Base des antennes* et *pieds* d'un roux testacé (*Tachyusa*). CONSTRICTA.

aaa *Tête* de la largeur du prothorax. *Abdomen* presque lisse en dessus, avec les deux premiers segments rouges. (Sous-genre *Caliusa*, de καλὸς, beau.)

d *Prothorax* noir. *Antennes* et *pieds* d'un roux de poix. BALTEATA.

dd *Prothorax* rouge. *Base des antennes* et *pieds* d'un roux testacé. BICOLOR.

1. **Tachyusa (Cathusya) scitula**, ERICHSON.

Allongée, assez étroite, subconvexe, très-finement et densement pubescente, très-finement et très-densement pointillée, d'un noir assez brillant et subplombé, avec les antennes et les pieds obscurs ou d'un roux brunâtre, la base de celles-là, la bouche, les genoux et les tarses testacés. Tête subarrondie, un peu moins large que le prothorax. Antennes avec les cinquième à dixième articles subtransverses. Prothorax presque carré, faiblement rétréci en arrière, un peu plus étroit à sa base que les élytres, fovéolé au devant de l'écusson. Élytres subtransverses, à peine plus longues que

(1) Nous avons dû commencer par la *Tachyusa scitula*, qui, par son abdomen à peine resserré à sa base, se lie aux genres *Gnypeta* et *Ischnopoda*, et terminer par les *Tachyusa balteata* et *bicolor*, qui se rattachent davantage aux *Falagriates*.

le prothorax, presque droites sur les côtés. Abdomen à peine resserré à sa base, subparallèle, subconvexe, très-finement et très-densement pointillé.

♂ Le *sixième segment abdominal* subsinué au milieu de son bord apical. Le *sixième arceau ventral* fortement arrondi au sommet, dépassant un peu le segment abdominal correspondant.

♀ Le *sixième segment abdominal* subarrondi à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* obtusément arrondi au sommet, ne dépassant pas le segment abdominal correspondant.

Tachyusa scitula, ERICHSON, Col. March. I, 308, 3; — Gen. et Spec. Staph. 72, 5. — REDTENBACHER, Faun. Austr. 655, 7. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 375, 6. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 153, 6.
Tachyusa forticornis, FAIRMAIRE et CH. BRISOUT, Ann. Soc. Ent. Fr. 1859, 36, 19.

Variété *a*. *Pieds* entièrement testacés.

Long., $0^m,0031$ (1 1/2 l.); — larg., $0^m,0007$ (1/3 l.).

Corps allongé, assez étroit, subconvexe, très-finement et très-densement pointillé, d'un noir assez brillant; recouvert d'une très-fine pubescence cendrée, assez courte, couchée, serrée, et qui imprime au prothorax et aux élytres une teinte subplombée.

Tête subarrondie ou en carré subtransverse et arrondi aux angles; un peu moins large que le prothorax; très-finement et légèrement pubescente; très-finement, légèrement et très-densement pointillée; d'un noir brillant. *Front* large, subconvexe, marqué parfois entre les yeux d'une faible impression arrondie. *Épistome* assez convexe, presque lisse, brillant. *Labre* d'un brun ou d'un roux de poix brillant, subponctué et légèrement cilié en avant. *Parties de la bouche* d'un roux testacé, avec les palpes souvent plus clairs. Le *pénultième article des palpes maxillaires* pubescent.

Yeux subovalairement arrondis, noirs.

Antennes à peine aussi longues que la tête et le prothorax réunis; légèrement, mais visiblement et graduellement épaissies; très-finement duveteuses et en outre à peine pilosellées; obscures ou d'un roux brunâtre, avec les deux ou trois premiers articles testacés; le premier allongé, sensiblement épaissi en massue subcylindrico-elliptique : les deuxième et troisième suballongés, obconiques : le deuxième un peu moins long que le premier : le troisième un peu plus court que le deuxième : les quatrième

à dixième graduellement un peu plus courts et un peu plus épais, subcontigus : le quatrième non, le cinquième à peine, les sixième à dixième légèrement transverses : le dernier un peu moins long que les deux précédents réunis, ovale-oblong, obtus au sommet.

Prothorax presque en carré arrondi aux angles ; non ou à peine plus long que large ; faiblement rétréci à sa base où il est un peu plus étroit que les élytres ; tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis et subarrondis ; paraissant, vu de dessus, légèrement arrondi antérieurement sur les côtés, avec ceux-ci subrectilignes dans leur dernière moitié, mais, vus latéralement, sensiblement sinués au devant des angles postérieurs qui sont assez marqués et à peine obtus ; largement et obtusément arrondi à sa base, avec celle-ci subsinueusement tronquée dans son milieu ; assez convexe sur son disque ; creusé au devant de l'écusson d'une fossette sensible, subtransversale ou subtriangulaire ; très-finement et densement pubescent ; très-finement et très-densement pointillé ; d'un noir assez brillant et subplombé. *Repli* lisse, d'un roux de poix.

Écusson légèrement pubescent, très-finement pointillé, d'un noir assez brillant et subplombé.

Élytres en carré un peu ou à peine plus large que long ; non ou à peine plus longues que le prothorax ; subparallèles et presque rectilignes sur leurs côtés ; simultanément subentaillées au sommet vers l'angle sutural qui est émoussé ; légèrement sinuées vers leur angle postéro-externe ; légèrement convexes sur leur disque, parfois faiblement subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson ; très-finement et densement pubescentes ; très-finement, très-densement et subruguleusement pointillées, avec la ponctuation à peine moins fine que celle du prothorax ; d'un noir assez brillant et subplombé. *Épaules* arrondies.

Abdomen à peine resserré à sa base où il est un peu ou à peine moins large que les élytres prises ensemble ; de trois fois à fois et demie plus prolongé que celles-ci ; subparallèle sur ses côtés ou à peine et subarcuément subélargi avant son extrémité ; subconvexe vers sa base, plus fortement convexe en arrière ; très-finement, assez densement et assez longuement pubescent, avec les deux premiers segments garnis à leur sommet de cils plus apparents, obliques et convergeant en dedans ; très-finement, très-densement et uniformément pointillé ; entièrement d'un noir assez brillant. Les *trois premiers segments* sensiblement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons un peu plus fortement pointillé : le quatrième à peine, le cinquième non plus courts que les précédents :

ce dernier largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième peu saillant.

Dessous du corps très-finement et densement pubescent, finement et densement pointillé, d'un noir de poix assez brillant et subplombé. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, à premier arceau assez fortement, les deuxième et troisième légèrement resserrés à leur base : le sixième plus ou moins prolongé, plus ou moins arrondi et finement cilié à son bord postérieur.

Pieds très-finement pubescents, très-finement et densement pointillés, obscurs ou d'un roux brunâtre, avec les genoux et les tarses testacés. *Cuisses* légèrement élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles ; les *intermédiaires* et *postérieurs* aussi longs que les cuisses, paraissant, vus de dessus leur tranche supérieure, à peine recourbés en dedans avant leur sommet. *Tarses* étroits, distinctement et assez densement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* allongés, un peu moins longs que les tibias, à premier article très-allongé, subégal aux deux suivants réunis : les deuxième à quatrième suballongés, graduellement un peu moins longs..

Patrie. Cette espèce se rencontre dans les environs de Paris, sur les bords de la Seine et quelquefois dans ceux de Lyon, sur les bords de la Saône.

Obs. Elle ressemble à la *Tachyusa objecta*, dont nous ferons, en traitant celle-ci, ressortir les principales différences. On peut en outre remarquer que les antennes et les pieds sont moins grêles et plus obscurs ; que le prothorax, un peu moins court et un peu plus rétréci en arrière, est toujours sensiblement fovéolé vers sa base ; que les élytres, un peu plus convexes, sont plus droites sur leurs côtés ; que l'abdomen, plus parallèle, est à peine moins large à sa base que les élytres, avec le sillon basilaire des premiers segments moins profond et moins rugueux et seulement ponctué. La taille est aussi un peu plus forte, etc.

Les pieds sont quelquefois entièrement d'un roux testacé.

Par son abdomen à peine resserré à sa base, où il est à peine moins large que les élytres, à impressions basilaires des premiers segments moins profondes et non ridées ou rugueuses, cette espèce semble faire un sous-genre à part (*Cathyusa*), faisant passage aux *Gnypeta* et *Ischnopoda*. En outre, les quatrième et cinquième segments de l'abdomen sont à peine plus courts que les précédents, avec ceux-ci moins développés et moins

convexes; mais ce dernier caractère n'est pas exclusif, car la *Tachyusa objecta* l'offre aussi et la *Tachyusa concinna* commence à le montrer.

2. Tachyusa objecta, Mulsant et Rey.

Allongée, assez étroite, peu convexe, très-finement et très-densement pubescente, très-finement et très-densement pointillée, d'un brun de poix un peu brillant, avec la bouche, la base des antennes et les pieds testacés. Tête subarrondie, un peu moins large que le prothorax. Antennes à pénultièmes articles suboblongs ou au moins aussi longs que larges. Prothorax subtransverse, non rétréci en arrière, à peine moins large à sa base que les élytres, sans impression basilaire sensible. Élytres subtransverses, un peu plus longues que le prothorax, à peine arquées sur les côtés. Abdomen légèrement resserré à sa base, subconvexe, très-finement et très-densement pointillé ou comme finement chagriné, distinctement et parcimonieusement sétosellé sur le dos et sur les côtés.

♂ Le *cinquième segment abdominal* obtusément tronqué à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* prolongé et fortement arrondi à son sommet, dépassant de beaucoup le segment abdominal correspondant.

♀ Le *cinquième segment abdominal* subarrondi à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* non prolongé, à peine arrondi ou même subsinueusement tronqué à son sommet, dépassant à peine ou non le segment abdominal correspondant.

Tachyusa objecta, Mulsant et Rey, Op. Ent. 1870, XIV, 183.

Variété *a*. *Élytres* d'un brun plus ou moins roussâtre, ainsi que le sommet des deux premiers segments de l'abdomen.

Variété *b*. *Prothorax*, *élytres* et *les deux premiers segments de l'abdomen* entièrement d'un brun roussâtre.

Long., $0^{m},0030$ (1 1/3 l.); — larg., $0^{m},0005$ (1/4 l.).

Corps allongé, assez étroit, peu convexe, très-finement et très-densement pointillé, d'un brun de poix un peu brillant; revêtu d'une très-fine pubescence d'un blond cendré, courte, couchée et serrée.

Tête subtransverse, subarrondie, un peu moins large que le prothorax.

très-finement pubescente ; très-finement et très-densement pointillée, plus lâchement en avant; d'un brun de poix assez brillant. *Front* large, subconvexe, offrant souvent sur son milieu une légère fossette subarrondie. *Épistome* convexe, lisse. *Labre* subconvexe, d'un roux de poix, presque lisse vers sa base, paré en avant de quelques cils pâles et assez longs, *Parties de la bouche* d'un roux plus ou moins testacé. *Pénultième article des palpes maxillaires* légèrement cilié.

Yeux subovalairement arrondis, noirs.

Antennes à peine plus longues que la tête et le prothorax réunis ; faiblement et graduellement épaissies ; très-finement duveteuses et en outre à peine ciliées vers le sommet de chaque article ; d'un roux parfois assez obscur, avec la base plus claire ou testacée ; à premier article allongé, sensiblement épaissi en massue subelliptique : les deuxième et troisième obconiques : le deuxième allongé, à peine moins long que le premier ; le troisième suballongé, un peu plus grêle et un peu moins long que le deuxième : les quatrième à dixième plus courts, subégaux, mais graduellement un peu plus épais, obconiques, subcontigus, suboblongs (♂) ou au moins aussi longs que larges (♀) et jamais subtransverses : le dernier un peu moins long ou à peine aussi long que les deux précédents réunis, ovale-oblong, obtus au sommet.

Prothorax subtransverse ou un peu moins long que large ; non visiblement rétréci en arrière où il est un peu ou à peine moins large que les élytres ; subtronqué au sommet, avec les angles antérieurs fortement infléchis et arrondis ; paraissant, vu de dessus, légèrement arqué antérieurement sur les côtés, avec ceux-ci presque parallèles et subrectilignes en arrière, mais, vus latéralement, largement sinués au devant des angles postérieurs qui sont assez marqués, à peine obtus ou presque droits ; largement et obtusément arrondi à sa base, avec celle-ci subtronquée dans son milieu ; subconvexe sur son disque et sans impression sensible au devant de l'écusson ; très-finement et densement pubescent ; très-finement et très-densement pointillé ; d'un noir ou d'un brun de poix un peu brillant. *Repli* lisse, d'un roux de poix.

Écusson très-finement pubescent, très-finement pointillé, d'un brun de poix un peu brillant.

Élytres subtransverses, un peu plus longues que le prothorax ; à peine arquées sur leurs côtés ; simultanément subentaillées à leur sommet vers l'angle sutural qui est émoussé ; distinctement sinuées vers leur angle postéro-externe qui est un peu prolongé en arrière ; faiblement convexes ou

parfois subdéprimées sur leur disque ; subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson ; très-finement et densement pubescentes ; très-finement et très-densement pointillées ; d'un brun de poix un peu brillant et parfois un peu roussâtre, surtout vers l'extrémité. *Épaules* arrondies.

Abdomen légèrement resserré vers sa base, où il est néanmoins sensiblement moins large que les élytres prises ensemble ; de trois à trois fois et demie plus prolongé que celles-ci ; presque subparallèle ou à peine et subarcuément élargi avant son extrémité ; subconvexe vers sa base, un peu plus fortement en arrière ; très-finement pubescent, avec la pubescence encore plus fine et plus serrée que celle des élytres et comme duveteuse, et les quatre premiers segments garnis à leur sommet de cils plus longs, plus pâles, plus apparents, obliques et convergeant en dedans ; parsemé en outre, sur le dos et sur les côtés, de quelques soies obscures et redressées, médiocrement longues et bien distinctes : celles du dos disposées en séries transversales, situées près du bord postérieur dans les quatre premiers segments, vers le tiers antérieur dans le cinquième ; très-finement et très-densement pointillé ou comme finement chagriné ; d'un noir ou d'un brun de poix un peu brillant avec le sommet des deux premiers segments souvent d'un roux de poix. Les *trois premiers* fortement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons assez fortement et longitudinalement ridé : le quatrième à peine, le cinquième non plus court que les précédents : ce dernier largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième peu saillant.

Dessous du corps très-finement et très-densement pubescent, très-finement, très-densement mais subobsolètement pointillé, d'un noir ou d'un brun de poix assez brillant. *Métasternum* assez convexe, parfois subdénudé dans le milieu de sa partie postérieure. *Ventre* très-convexe, quelquefois d'un roux foncé à sa base, éparsement sétosellé vers son extrémité ; avec les trois premiers arceaux plus ou moins fortement resserrés à leur naissance, l'étranglement rugueux, celui du premier fortement et très-grossièrement ponctué : le sixième assez saillant, plus ou moins prolongé.

Pieds finement et densement pubescents, très-finement, densement et légèrement pointillés, d'un testacé assez brillant, avec les hanches rousses. *Cuisses* étroites, faiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles ; les *intermédiaires* et *postérieurs* aussi longs que les cuisses : ceux-ci paraissant, vus de dessus leur tranche supérieure, à peine fléchis en dedans avant leur sommet. *Tarses* étroits, assez longuement et assez finement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires*

moins courts; les *postérieurs* allongés, un peu moins longs que les tibias, à premier article très-allongé, aussi long que les deux suivants réunis : les deuxième à quatrième suballongés, graduellement un peu moins longs.

Patrie. Cette espèce a été trouvée dans le Beaujolais, aux environs de Belleville, sur les bords de la Saône. Elle y est rare.

Obs. Quelquefois elle a l'abdomen d'un roux de poix à sa base, et alors elle ressemble à la *Tachyusa concinna*. Mais elle s'en distingue abondamment par ses antennes à pénultièmes articles plus longs ; par son prothorax plus court, moins étroit relativement aux élytres ; par celles-ci moins carrées et un peu plus transverses, et surtout par son abdomen un peu moins resserré à sa base, plus parallèle ou moins élargi en arrière, plus finement et plus densement pubescent, plus finement et plus densement pointillé. Il est de plus, ainsi que l'extrémité du ventre, distinctement sétosellé, ce qui la distingue de toutes ses congénères. Le dessus du corps est aussi un peu moins brillant et un peu moins convexe. Le troisième article des antennes est un peu moins long par rapport au deuxième, etc.

Par son abdomen peu resserré à la base cette espèce se rattache à la *Tachyusa scitula* Erichson, dont elle a le port, mais avec une taille moindre, une forme plus déprimée, des antennes plus grêles et à articles intermédiaires (5-10) sensiblement plus allongés, etc.

Suivant qu'elle est plus ou moins adulte, cette espèce varie du brun de poix au brun roussâtre.

3. Tachyusa concinna, Heer.

Allongée, assez étroite, subconvexe, finement et densement pubescente, d'un noir subplombé et assez brillant, avec la bouche, la base des antennes et les pieds d'un roux testacé, et la base de l'abdomen d'un roux de poix. Tête subarrondie, à peine moins large que le prothorax, très-finement et densement pointillée. Antennes à pénultièmes articles subtransverses. Prothorax presque carré, à peine rétréci en arrière, un peu plus étroit à sa base que les élytres, obsolètement impressionné au devant de l'écusson, très-finement et densement pointillé. Élytres presque carrées, sensiblement plus longues que le prothorax, faiblement arquées sur les côtés, très-finement et densement pointillées. Abdomen légèrement resserré à sa base, faiblement convexe, finement et densement pointillé.

♂ Le *sixième segment abdominal* largement tronqué à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* fortement prolongé et arrondi au sommet, dépassant de beaucoup le segment abdominal correspondant.

♀ Le *sixième segment abdominal* obtusément arrondi à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* non prolongé, obtusément tronqué au sommet, ne dépassant pas le segment abdominal correspondant.

Tachyusa concinna, HEER, Faun. Col. Helv. I, 345, 4. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 374, 3. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 150, 2.

Long., 0^m,0029 (1 1/3 l.); — larg., 0^m,0005 (1/4 l.).

Corps allongé, assez étroit, subconvexe, d'un noir subplombé, assez brillant, avec la base de l'abdomen d'un roux de poix ; revêtu d'une fine pubescence grisâtre, courte, couchée et serrée.

Tête subarrondie, à peine moins large que le prothorax, finement pubescente, très-finement, légèrement et densement pointillée, d'un noir de poix subplombé et assez brillant. *Front* large, subconvexe, parfois obsolètement fovéolé sur son milieu un peu en avant. *Épistome* longitudinalement convexe, presque lisse. *Labre* subconvexe, d'un roux de poix, lisse et brillant vers sa base, subruguleux et éparsement cilié vers son sommet. *Parties de la bouche* d'un roux de poix subtestacé. *Pénultième article des palpes maxillaires* légèrement cilié.

Yeux subovalairement arrondis, obscurs, parfois à reflets micacés.

Antennes environ de la longueur de la tête et du prothorax réunis ou à peine plus longues ; faiblement et graduellement épaissies ; très-finement duveteuses et en outre à peine ciliées vers le sommet de chaque article ; d'un roux de poix avec la base plus claire ; à premier article allongé, à peine épaissi en massue subcylindrique : les deuxième et troisième allongés, obconiques : le deuxième presque aussi long que le premier : le troisième à peine moins long que le deuxième : les quatrième à dixième subcontigus, graduellement un peu plus courts et un peu plus épais : le quatrième oblong, les cinquième à septième à peine plus longs que larges (♂) ou carrés (♀) : les huitième à dixième carrés (♂) ou subtransverses (♀) : le dernier subégal aux deux précédents réunis, ovale-oblong, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax presque carré, non ou à peine rétréci en arrière où il est un peu plus étroit que les élytres ; subtronqué au sommet, avec les angles antérieurs

infléchis et fortement arrondis ; paraissant, vu de dessus, faiblement arqué antérieurement sur les côtés, avec ceux-ci presque subparallèles et subrectilignes en arrière, mais, vus latéralement, subsinués au devant des angles postérieurs qui sont bien accusés et presque droits ; largement et obtusément arrondi à sa base avec celle-ci subsinueusement tronquée dans son milieu ; subconvexe sur son disque, mais marqué au devant de l'écusson d'une impression transversale obsolète, rarement prolongée sur le dos en forme de sillon à peine distinct ; finement et densement pubescent ; très-finement et densement pointillé ; d'un noir de poix un peu plombé et assez brillant. *Repli* lisse, d'un roux testacé.

Écusson très-finement pubescent, très-finement pointillé, d'un noir de poix assez brillant.

Élytres en carré assez régulier ou non plus long que large ; sensiblement plus longues que le prothorax ; faiblement arquées sur leurs côtés ; simultanément à peine subéchancrées à leur bord apical, avec l'angle sutural subémoussé ; distinctement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe ; légèrement convexes sur leur disque, parfois à peine impressionnées sur la suture derrière l'écusson ; finement et densement pubescentes ; très-finement et densement pointillées ; d'un noir de poix subplombé et assez brillant. *Épaules* arrondies.

Abdomen légèrement resserré à sa base où il est plus large que la moitié des élytres prises ensemble ; de trois à trois fois et demie plus prolongé que celles-ci ; subarcuément élargi dans sa partie postérieure et puis légèrement atténué dès le sommet du troisième segment ; faiblement convexe sur le dos, avec les deux premiers segments non plus élevés que les autres ; très-finement et assez densement pubescent, avec des cils plus longs et plus distincts au bord apical des deux premiers segments ; finement et densement pointillé, avec la ponctuation des quatrième et cinquième segments paraissant à peine moins fine et un peu moins serrée; d'un noir ou d'un brun de poix subplombé, avec les deux premiers segments d'un roux de poix. Les *trois premiers* fortement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons fortement rugueux : les quatrième et cinquième un peu plus courts : le cinquième largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième peu saillant.

Dessous du corps finement et assez densement pubescent, très-finement et assez densement pointillé, d'un noir ou d'un brun de poix brillant, avec les deux premiers arceaux du ventre et la base du troisième d'un rouge testacé. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* très-convexe, avec les trois

premiers arceaux plus lisses et plus glabres sur leur milieu, plus ou moins resserrés à leur base, avec le fond de l'étranglement fortement et rugueusement ponctué : le premier offrant en outre à sa base une fine carène longitudinale : le sixième médiocrement saillant, plus ou moins prolongé, finement cilié à son sommet.

Pieds finement pubescents, finement et légèrement pointillés, d'un roux testacé assez brillant. *Cuisses* étroites, à peine élargies vers leur milieu. *Tibias* grêles; les *intermédiaires* et *postérieurs* aussi longs que les cuisses ; les postérieurs paraissant, vus de dessus leur tranche supérieure, à peine recourbés en dedans avant leur sommet. *Tarses* étroits, assez densement et finement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts; les *postérieurs* allongés, sensiblement moins longs que les tibias, à premier article très-allongé, amplement aussi long que les deux suivants réunis : les deuxième à quatrième suballongés ou oblongs, graduellement un peu moins longs.

Patrie. Cette espèce, particulière à la Suisse, se trouve, mais très-rarement, parmi les débris des inondations du Rhône.

Obs. Elle ressemble beaucoup à la *Tachyusa coarctata*. Elle est généralement moins obscure ; les antennes et les pieds sont d'une couleur plus claire ; l'abdomen est un peu plus resserré à sa base, moins convexe sur le dos, à ponctuation plus fine, paraissant moins serrée en arrière qu'en avant, au lieu que c'est l'inverse chez la *T. coarctata ;* il offre toujours ses deux premiers segments d'un roux plus ou moins tranché, etc.

C'est à tort qu'on regarde la *Tachyusa concinna* d'Heer comme une variété de la *T. constricta*, car l'auteur suisse dit pour celle-ci : *Abdomine basi valde angustato*, et pour celle-là : *Abdomine basi angustato.*

Les sujets immatures sont brunâtres, avec les antennes et les pieds testacés.

4. **Tachyusa nigrita**, Heer.

Allongée, assez étroite, subconvexe, très-finement pubescente, d'un noir un peu bleuâtre et assez brillant, avec les antennes et les pieds obscurs, la base de celles-là et les tarses plus clairs. Tête subcarrément arrondie, à peine moins large que le prothorax, très-finement pointillée. Prothorax suboblong, à peine rétréci en arrière, un peu plus étroit à sa

base que les élytres, à peine subimpressionné au devant de l'écusson, très-finement et densement pointillé. Élytres suboblongues, plus longues que le prothorax, très-faiblement arquées sur les côtés, très-finement et densement pointillées. Abdomen légèrement resserré à sa base, assez convexe, finement et densement pointillé.

♂ Le *sixième arceau ventral* assez fortement prolongé, étroitement arrondi au sommet, dépassant sensiblement le segment abdominal correspondant.

♀ Le *sixième arceau ventral* à peine prolongé, obtusément arrondi ou subtronqué au sommet, dépassant à peine ou non le segment abdominal correspondant.

Tachyusa nigrita (Chevrier inédit), HEER, Faun. Col. Helv. I, 344, 2.
Tachyusa cyanea, KRAATZ, Ins. Deut. II, 152, 5.

Long., 0^m,0029 (1 1/3 l.) ; — larg., 0^m,0005 (1/4 l.).

Corps allongé, assez étroit, subconvexe, d'un noir un peu bleuâtre et assez brillant ; recouvert d'une très-fine pubescence cendrée, courte, couchée et serrée.

Tête en forme de carré subtransverse et arrondi aux angles, à peine moins large que le prothorax, très-finement pubescente ; très-finement densement et assez légèrement pointillée, d'un noir brillant. *Front* large, subconvexe. *Epistome* longitudinalement convexe, presque lisse. *Labre* d'un brun de poix brillant, presque lisse, cilié à son sommet de quelques soies pâles, fines et assez longues. *Parties de la bouche* d'un roux de poix, avec le *pénultième article des palpes maxillaires* plus obscur et pubescent.

Yeux subovalairement arrondis, noirs.

Antennes un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis ; faiblement et graduellement épaissies ; très-finement duveteuses et en outre obsolètement pilosellées ; brunâtres ou d'un roux très-obscur, avec le premier article et quelquefois le deuxième un peu plus clairs ; le premier allongé, à peine épaissi en massue subcylindrique : les deuxième et troisième allongés, obconiques, subégaux, presque aussi longs séparément que le premier : les quatrième à dixième graduellement un peu plus courts et un peu plus épais : le quatrième suboblong, les trois suivants non ou à peine plus longs que larges ; les huitième à dixième subtransverses : le

dernier assez épais, aussi long que les deux précédents réunis, ovalaire-oblong, très-obtusément acuminé au sommet.

Prothorax en carré un peu ou à peine plus long que large et subarrondi aux angles ; à peine rétréci en arrière où il est un peu plus étroit que les élytres ; subtronqué au sommet, avec les angles antérieurs fortement infléchis et subarrondis ; paraissant, de dessus, légèrement arqué antérieurement sur les côtés, avec ceux-ci presque subparallèles et subrectilignes en arrière, mais, vus latéralement, largement sinués au devant des angles postérieurs, qui sont assez marqués, mais un peu obtus ; largement et obtusément arrondi à sa base, avec celle-ci parfois étroitement subtronquée dans son milieu ; subconvexe sur son disque, parfois subdéprimé ou transversalement et presque indistinctement subimpressionné au devant de l'écusson ; très-finement et densement pubescent ; très-finement et densement pointillé ; d'un noir assez brillant et parfois un peu bleuâtre. *Repli* lisse, noir ou brunâtre.

Écusson légèrement pubescent, finement et densement pointillé, d'un noir de poix assez brillant.

Élytres en carré un peu plus long que large ; évidemment plus longues que le prothorax ; très-faiblement arquées sur leurs côtés ; simultanément subéchancrées à leur bord apical ; légèrement sinuées au sommet près de leur angle postéro-externe, qui est sensiblement prolongé en arrière ; subconvexes sur leur disque ; parfois à peine impressionnées sur la suture derrière l'écusson ; très-finement et densement pubescentes ; très-finement, densement et subruguleusement pointillées ; entièrement d'un noir assez brillant et parfois un peu bleuâtre. *Épaules* assez largement arrondies.

Abdomen légèrement resserré à sa base où il est aussi large que les deux tiers des élytres prises ensemble ; de trois à trois fois et demie plus prolongé que celles-ci ; subarcuément et faiblement élargi avant son extrémité jusqu'au sommet du troisième segment, après lequel il est légèrement atténué ; assez convexe sur le dos ; très-finement et modérément pubescent, avec la pubescence un peu plus longue et un peu plus apparente sur les côtés des trois premiers segments ; finement, densement et subuniformément pointillé ; d'un noir assez brillant. Les *trois premiers segments* assez fortement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons offrant de fines rugosités longitudinales : les quatrième et cinquième un peu plus courts : le cinquième largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle, souvent peu distincte : le sixième très-peu saillant, subtronqué ou à peine arrondi au sommet.

Dessous du corps finement et assez densement pubescent, d'un noir brillant. *Métasternum* subconvexe, subobsolètement pointillé. *Ventre* convexe, finement, assez densement et légèrement pointillé, avec les trois premiers arceaux plus ou moins resserrés à leur base : le sixième plus ou moins prolongé, finement cilié à son bord postérieur.

Pieds finement pubescents, légèrement et subrugueusement pointillés, obscurs ou brunâtres, avec les trochanters antérieurs et parfois les intermédiaires d'un roux de poix, et les tarses d'un roux testacé. *Cuisses* à peine élargies vers leur milieu. *Tibias* grêles ; les *intermédiaires* et *postérieurs* aussi longs que les cuisses ; les *postérieurs* à peine recourbés en arrière sur leur tranche supérieure. *Tarses* étroits, finement ciliés surtout en dessous ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* assez allongés, évidemment moins longs que les tibias, à premier article allongé, subégal aux deux suivants réunis : les deuxième à quatrième suballongés ou oblongs, graduellement moins longs.

Patrie. Cette espèce est assez rare. Elle a été prise dans les collines du Lyonnais.

Obs. Elle est bien voisine de la *Tachyusa coarctata*, dont elle se distingue par sa couleur d'un noir un peu bleuâtre ; par ses antennes à peine moins longues mais plus obscures, et par son abdomen moins resserré à sa base, plus uniformément pointillé sur le dos. Les élytres paraissent aussi à peine plus oblongues, et les pieds sont généralement plus rembrunis, avec les tarses d'un roux testacé. Quelquefois, cependant, les tibias et les genoux semblent tourner à cette dernière couleur, et alors les antennes deviennent d'un roux de poix, avec leur extrémité plus ou moins obscurcie.

Elle diffère de la *Tachyusa concinna* par son abdomen concolore et à premiers segments plus fortement convexes. Les antennes et les pieds sont plus obscurs, etc.

Près de la *Tachyusa nigrita* doit être rangée l'espèce suivante :

Tachyusa nitidula, Mulsant et Rey.

Allongée, assez étroite, subconvexe, très-finement pubescente, d'un noir brillant, avec les antennes et les pieds obscurs, le premier article de

celles-là et les tarses d'un roux de poix. Tête subtransverse, à peine moins large que le prothorax, très-légèrement pointillée. Prothorax suboblong, un peu moins large que les élytres, légèrement et densement pointillé, à peine fovéolé vers sa base. Élytres subcarrées, un peu plus longues que le prothorax, légèrement convexes, à peine arquées sur les côtés, assez finement, subrugueusement et densement pointillées. Abdomen sensiblement resserré à sa base, subconvexe, obsolètement pointillé ou presque lisse sur le dos des premiers segments, assez densement pointillé sur les derniers.

Long. $0^{m},0027$ (1 1/4 l.). — Larg. $0^{m},0005$ (1/4 l.).

PATRIE. Bastelica en Corse (Collection Revelière.)

OBS. Cette espèce est extrêmement voisine de la *Tachyusa nigrita*, Heer. Elle en est cependant distincte par sa couleur plus noire et plus brillante, par sa pubescence moins apparente, par la ponctuation de la tête et du prothorax plus fine, plus légère et moins serrée, et par celle des élytres, au contraire un peu plus forte et plus rugueuse. L'abdomen est un peu plus resserré à sa base, avec les premiers segments un peu plus convexes et plus lisses, et les derniers moins finement et moins densement pointillés.

Quelquefois les tibias et même les cuisses sont d'un roux plus ou moins obscur.

5. **Tachyusa coarctata**, ERICHSON.

Allongée, étroite, subconvexe, finement pubescente, d'un noir de poix assez brillant et subplombé, avec la bouche, les antennes et les pieds d'un roux de poix obscur, la base de celles-là et les tarses plus clairs. Tête subcarrément arrondie, à peine moins large que le prothorax, très-finement pointillée. Prothorax suboblong, à peine rétréci en arrière, un peu plus étroit à sa base que les élytres, à peine impressionné au devant de l'écusson, très-finement et densement pointillé. Élytres presque carrées, plus longues que le prothorax, faiblement arquées sur les côtés, très-finement pointillées. Abdomen assez fortement resserré à sa base, assez con-

vexe, un peu plus finement et un peu plus densement pointillé vers l'extrémité qu'en avant.

♂ Le *sixième arceau ventral* assez prolongé et assez fortement arrondi au sommet, dépassant sensiblement le segment abdominal correspondant.

♀ Le *sixième arceau ventral* non prolongé, subtronqué ou très-obtusément arrondi au sommet, dépassant à peine le segment abdominal correspondant.

Tachyusa coarctata, Erichson, Col. March. I, 308, 2 ; — Gen. et Spec. Staph. 71, 2. — Heer, Faun. Col. Helv. I, 345, 3. — Redtenbacher, Faun. Austr. 655, 3. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 375, 5. — Kraatz, Ins. Deut. II, 152, 4. — Thomson, Skand. Col. III, 4, 2, 1861.

Long., $0^{m},0029$ (1 1/3 l.) ; — larg., $0^{m},0005$ (1/4 l.).

Corps allongé, étroit, subconvexe, assez brillant, d'un noir de poix; recouvert d'une fine pubescence d'un cendré blanchâtre, assez courte, couchée et serrée sur le prothorax et les élytres auxquels elle imprime une teinte légèrement subplombée.

Tête en forme de carré subtransverse et arrondi aux angles, à peine moins large que le prothorax; très-finement pubescente; très-finement, densement et légèrement pointillée; d'un noir brillant. *Front* large, subconvexe, parfois subdéprimé dans sa partie antérieure. *Epistome* longitudinalement convexe, presque lisse. *Labre* d'un noir ou d'un brun de poix brillant, à peine ponctué mais distinctement cilié en avant de soies pâles et assez longues. *Parties de la bouche* d'un roux de poix plus ou moins obscur. *Pénultième article des palpes maxillaires* pubescent.

Yeux irrégulièrement et subovalairement arrondis, noirs.

Antennes un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis ; faiblement et graduellement épaissies ; très-finement duveteuses et en outre très-légèrement pilosellées ; d'un roux brunâtre et plus ou moins obscur, avec la base un peu plus claire ; à premier article allongé, à peine épaissi en massue subcylindrico-subelliptique : les deuxième et troisième allongés, obconiques : le deuxième presque aussi long que le premier : le troisième paraissant à peine moins long (1) que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement plus courts et un peu plus épais : le quatrième

(1) Il paraît aussi à peine plus grêle.

oblong, les trois suivants non plus larges que longs, les huitième à dixième subtransverses : le dernier presque aussi long que les deux précédents réunis, ovalaire-oblong, très-obtusément acuminé au sommet.

Prothorax en carré un peu oblong et arrondi aux angles; à peine rétréci en arrière où il est un peu plus étroit que les élytres; subtronqué au sommet avec les angles antérieurs assez fortement infléchis et sensiblement arrondis; paraissant, de dessus, faiblement arqué antérieurement sur les côtés, avec ceux-ci presque subparallèles et subrectilignes en arrière, mais, vus latéralement, largement ou à peine sinués au devant des angles postérieurs qui sont un peu marqués et obtus; largement et obtusément arrondi à sa base, avec celle-ci souvent subtronquée dans son milieu; subconvexe sur son disque; marqué parfois au devant de l'écusson d'une impression transversale très-légère, le plus souvent nulle ou obsolète; finement et densement pubescent; très-finement et densement pointillé; d'un noir de poix assez brillant et parfois légèrement subplombé. *Repli* lisse, brunâtre ou d'un roux obscur.

Ecusson finement pubescent, densement et subrugueusement pointillé; d'un noir de poix assez brillant.

Elytres en carré non ou à peine plus long que large; évidemment plus longues que le prothorax; faiblement arquées sur leurs côtés surtout avant l'extrémité; simultanément subéchancrées à leur bord apical; assez sensiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe qui est assez fortement prolongé en arrière; subconvexes sur leur disque, parfois à peine subdéprimées sur la région scutellaire; finement et densement pubescentes; très-finement, densement et ruguleusement pointillées; entièrement d'un noir assez brillant et parfois légèrement subplombé. *Epaules* assez largement arrondies.

Abdomen assez fortement resserré à sa base où il est un peu plus large qu'un étui séparé; de trois à trois fois et demie plus prolongé que les élytres; subarcuément subélargi avant son extrémité vers laquelle il est faiblement atténué dès le sommet du troisième segment; assez covexe sur le dos; finement pubescentes, avec la pubescence un peu plus longue et un peu moins serrée que celle des élytres, un peu plus fine sur les derniers segments; d'un noir assez brillant. Les *trois premiers segments* assez fortement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons offrant de fines rugosités longitudinales : les quatrième et cinquième un peu plus courts : le cinquième largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle, souvent à peine sensible : le sixième peu sail-

lant, assez densement pointillé, subtronqué ou obtusément arrondi au sommet.

Dessous du corps finement et assez densement pubescent, d'un noir brillant. *Métasternum* subconvexe, légèrement pointillé. *Ventre* convexe, avec les deux premiers arceaux souvent moins noirs, les trois premiers un peu moins densement pointillés, un peu moins densement mais un peu plus longuement pubescents que les suivants, assez fortement resserrés à leur base, avec l'étranglement du premier offrant une surface assez grande fortement ponctuée, surtout en arrière et finement carinulée sur sa ligne médiane : le sixième plus ou moins prolongé, finement cilié au sommet.

Pieds finement pubescents, légèrement et subrugueusement pointillés, d'un roux de poix assez brillant et brunâtre, avec les trochanters antérieurs et intermédiaires, les genoux, l'extrémité des tibias et les tarses souvent plus clairs ou d'un roux testacé. *Cuisses* à peine élargies vers leur milieu. *Tibias* grêles, les *intermédiaires* et *postérieurs* aussi longs que les cuisses : ceux-ci à peine recourbés en arrière sur leur tranche supérieure. *Tarses* étroits, finement ciliés surtout en dessous ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* sensiblement moins courts ; les *postérieurs* allongés, un peu moins longs que les tibias, à premier article très-allongé, égal aux deux suivants réunis : les deuxième à quatrième suballongés ou oblongs, graduellement moins longs.

Patrie. Cette espèce se trouve avec la *constricta*. Elle est à peine moins commune : les environs de Lyon, le Beaujolais, la Provence, la Savoie, etc.

Obs. Elle diffère de la *Tachyusa constricta* par sa taille un peu moins allongée et un peu moins grêle ; par sa couleur généralement plus obscure ; par sa tête un peu plus carrée ; par ses élytres un peu plus courtes ; par son abdomen moins resserré à sa base et plus pointillé. Elle a l'abdomen plus fortement resserré à sa base que la *T. nigrita*.

Les antennes et les pieds sont quelquefois d'un roux entièrement testacé.

6. **Tachyusa constricta**, Erichson.

Très-allongée, étroite, subconvexe, finement pubescente, d'un noir de poix assez brillant et subplombé, avec la bouche, la base des antennes et les pieds d'un roux testacé. Tête subarrondie, un peu moins large que le

prothorax, très-finement pointillée. Prothorax subovalaire, à peine rétréci en arrière, un peu plus étroit à sa base que les élytres, obsolètement impressionné au devant de l'écusson, très-finement et densement pointillé. Élytres suboblongues, plus longues que le prothorax, subarquées sur les côtés, finement et densement pointillées. Abdomen fortement resserré à sa base, assez convexe, presque lisse antérieurement, finement et assez densement pointillé vers son extrémité.

♂ Le *sixième arceau ventral* subangulairement prolongé à son sommet, dépassant sensiblement le segment abdominal correspondant.

♀ Le *sixième arceau ventral* simplement arrondi à son sommet, dépassant à peine le segment abdominal correspondant.

Tachyusa constricta, ERICHSON, Col. March. I, 307, 1 ; — Gen. et Spec. Staph. 70, 1. — HEER, Faun. Col. Helv. 1, 344, 1 ; — REDTENBACHER, Faun. Austr. 655, 3. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 374, 4. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 151, 3. — THOMSON, Skand. Col. III, 1, 1861.

Variété *a*. Les *deux premiers segments de l'abdomen* d'un roux de poix. Les *deux premiers arceaux du ventre* et la *base du troisième* d'un roux testacé.

Long., 0m,0030 (1 1/3 l.) ; — larg., 0m,0005 (1/4 l.).

Corps très-allongé, étroit, subconvexe, assez brillant, d'un noir de poix; recouvert d'une très-fine pubescence cendrée, assez courte, couchée et assez serrée sur le prothorax et les élytres auxquels elle imprime une teinte subplombée.

Tête subarrondie, un peu ou à peine moins large que le prothorax; finement pubescente; très-finement, légèrement et assez densement pointillée ; d'un noir de poix brillant. *Front* très-large, subconvexe. *Epistome* longitudinalement convexe, presque lisse. *Labre* d'un brun de poix brillant, lisse à sa base, subrugueusement ponctué et assez longuement cilié en avant. *Parties de la bouche* d'un roux testacé.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis ; faiblement et graduellement épaissies; très-finement duveteuses et en outre légèrement pilosellées ; plus ou moins obscures ou d'un roux brunâtre, avec la base d'un roux plus ou moins testacé; à premier article allongé,

subépaissi en massue subelliptique : les deuxième et troisième allongés, obconiques, subégaux, presque aussi longs séparément que le premier : les quatrième à dixième graduellement plus courts et un peu plus épais : le quatrième oblong : les cinquième à septième ordinairement un peu plus longs que larges : le huitième presque carré ou à peine transverse : les neuvième et dixième subtransverses : le dernier épais, presque aussi long que les deux précédents réunis, ovale-oblong, mousse au sommet.

Prothorax subovalaire dans son ensemble ou en carré oblong et subarqué latéralement ; un peu plus long que large ; à peine rétréci en arrière où il est un peu plus étroit que les élytres ; subtronqué au milieu de son sommet, avec les angles antérieurs fortement infléchis et subarrondis ; paraissant, de dessus, subitement atténué en avant et largement arqué dans la partie antérieure des côtés, avec ceux-ci subrectilignes en arrière, mais, vus latéralement, largement sinués au devant des angles postérieurs qui sont assez marqués et un peu obtus ; à peine arrondi à sa base, avec celle-ci parfois étroitement subtronquée dans son milieu ; subconvexe sur son disque ; marqué au devant de l'écusson d'une impression transversale, très-légère et souvent peu distincte ; finement et densement pubescent ; très-densement et finement pointillé ; d'un noir de poix subplombé et assez brillant. *Repli* lisse, d'un roux de poix.

Écusson légèrement pubescent, densement pointillé, d'un noir de poix assez brillant.

Élytres en carré un peu plus long que large ; sensiblement plus longues que le prothorax ; subarquées sur les côtés ; simultanément subéchancrées à leur bord apical ; faiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, qui est assez prolongé en arrière ; subconvexes sur leur disque, parfois à peine subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson ; finement et densement pubescentes ; finement, densement et subruguleusement pointillées ; entièrement d'un noir assez brillant et subplombé. *Épaules* assez largement arrondies.

Abdomen fortement resserré à sa base, où il est à peine plus large qu'une élytre isolée ; de trois à trois fois et demie plus prolongé que celles-ci ; graduellement élargi dès sa naissance jusqu'au sommet du troisième segment après lequel il est à peine et subarcuément atténué ; convexe sur le dos ; finement pubescent, avec la pubescence plus longue, mais un peu moins serrée que celle des élytres, moins fine, plus blanchâtre et plus apparente sur les côtés des premiers segments, convergente en arrière sur le milieu des deux premiers ; presque lisse sur le milieu des

trois premiers, distinctement, finement et assez densement pointillé sur les deux suivants ; d'un noir brillant, avec la base parfois un peu moins foncée. *Les trois premiers segments* très-fortement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons finement et longitudinalement plissé : les quatrième et cinquième sensiblement plus courts : le cinquième largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle : le sixième peu saillant, subponctué, subtronqué ou à peine arrondi au sommet.

Dessous du corps finement pubescent, avec la pubescence assez longue et médiocrement serrée ; d'un noir brillant, avec l'antépectus, le médipectus et la base du ventre souvent d'un roux brunâtre. *Métasternum* subconvexe, obsolètement pointillé. *Ventre* très-convexe, presque lisse sur les trois premiers arceaux, finement et assez densement pointillé sur les deux suivants : les *trois premiers* plus ou moins fortement étranglés à leur base, avec l'étranglement du premier à surface assez étendue, fortement et assez densement ponctuée dans ses deux tiers postérieurs et en outre finement carinulée sur sa ligne médiane, qui est hérissée d'assez longs cils mous, blanchâtres, redressés, mais frisés en arrière à leur extrémité : le sixième plus ou moins prolongé, finement cilié à son sommet.

Pieds finement pubescents, subruguleusement pointillés, d'un roux testacé assez brillant. *Cuisses* à peine élargies vers leur milieu. *Tibias* grêles ; les *intermédiaires* et *postérieurs* aussi longs que les cuisses, ces derniers à peine recourbés en arrière sur leur tranche supérieure. *Tarses* assez étroits, distinctement ciliés en dessous, à peine en dessus ; les *antérieurs* assez courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* assez allongés, mais évidemment moins longs que les tibias, plus densement ciliés en dessous que les autres, à premier article allongé, aussi long que les deux suivants réunis : les deuxième à quatrième suballongés, graduellement à peine moins longs.

PATRIE. Cette espèce se trouve de la même manière que la *balteata*, dans toute la France : les environs de Lyon, le Beaujolais, les Alpes, la Savoie, etc.

OBS. Sa forme grêle, fortement étranglée à la base de l'abdomen, et la couleur assez claire des pieds la font aisément distinguer de ses congénères les plus voisines.

Les antennes sont quelquefois entièrement d'un roux testacé, ainsi que parfois la base du ventre (variété *a*) et de l'abdomen.

7. Tachyusa (Caliusa) balteata, Erichson.

Allongée, assez étroite, subconvexe, finement pubescente, d'un noir assez brillant, avec les deux premiers segments de l'abdomen rouges, la bouche, la base des antennes et les pieds d'un roux de poix. Tête subarrondie, aussi large que le prothorax, très-finement pointillée. Prothorax subcarré, subrétréci en arrière, plus étroit à sa base que les élytres; subimpressionné au devant de l'écusson, finement et densement pointillé. Élytres subtransverses, à peine plus longues que le prothorax, à peine arquées sur les côtés, assez densement et finement pointillées. Abdomen assez fortement resserré à sa base, assez convexe, presque lisse ou à peine pointillé.

♂. Le *sixième arceau ventral* subangulairement et obtusément prolongé à son sommet, dépassant sensiblement le segment abdominal correspondant.

♀. Le *sixième arceau ventral* simplement arrondi à son sommet, ne dépassant pas le segment abdominal correspondant.

Tachyusa balteata, Erichson, Gen. et Spec. Staph. 71, 3. — Redtenbacher, Faun. Austr. 654, 2. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 374, 2. — Kraatz, Ins. Deut. II, 150, 1.
Tachyusa flavocincta, Heer, Faun. Col. Helv. I, 345, 5.

Long., $0^{m},0028$ (1 1/4 l.); — larg., $0^{m},0005$ (1/4 l.).

Corps allongé, assez étroit, subconvexe, d'un noir assez brillant, avec les deux premiers segments de l'abdomen rouges; recouvert d'une fine pubescence cendrée, assez courte, médiocrement serrée et couchée.

Tête subarrondie, aussi large que le prothorax, légèrement pubescente, très-finement, assez densement et subobsolètement pointillée, d'un noir assez brillant. *Front* très-large, subconvexe, parfois subdéprimé dans sa partie antérieure. *Épistome* subconvexe, presque lisse. *Labre* d'un noir de poix brillant, lisse à sa base, rugueusement ponctué et cilié à son sommet de soies pâles et assez longues. *Parties de la bouche* d'un roux de poix, parfois assez obscur.

Yeux irrégulièrement subarrondis, noirs.

Antennes un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis ; faiblement et graduellement épaissies ; très-finement et assez densement duveteuses et en outre légèrement pilosellées ; d'un roux de poix souvent assez obscur ; à premier article allongé, subépaissi en massue subelliptique : les deuxième et troisième obconiques, subégaux, à peine moins longs séparément que le premier : les quatrième à dixième graduellement plus courts et plus épais : le quatrième oblong : les cinquième et sixième non, les septième à dixième souvent légèrement transverses : le dernier à peine aussi long que les deux précédents réunis, ovale-oblong, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax presque en carré arrondi aux angles, aussi long que large ; subsinueusement mais faiblement rétréci à sa base où il est sensiblement plus étroit que les élytres ; tronqué au sommet avec les angles antérieurs fortement infléchis mais assez marqués et à peine arrondis ; paraissant, vu de dessus, subitement atténué en avant, avec les côtés largement arrondis antérieurement, et, vus latéralement, distinctement sinués au devant des angles postérieurs, qui sont assez marqués mais un peu obtus ; assez largement et parfois subsinueusement tronqué sur le milieu de sa base, avec celle-ci étroitement et obliquement coupée de chaque côté ; subconvexe sur son disque ; creusé au devant de l'écusson d'une impression transversale ou subtriangulaire, assez prononcée et à fond subruguleux ; finement pubescent ; finement, densement et parfois subobsolètement pointillé ; entièrement d'un noir assez brillant. *Repli* lisse, brunâtre.

Écusson légèrement pubescent, obsolètement pointillé, d'un noir de poix assez brillant.

Élytres subtransverses, un peu ou à peine plus longues que le prothorax ; à peine arquées sur leurs côtés avant leur extrémité ; à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe ; subconvexes sur leur disque, mais parfois subimpressionnées sur la région scutellaire ; finement pubescentes ; assez densement et finement pointillées, avec la ponctuation légère mais un peu plus distincte et un peu moins serrée que celle du prothorax ; entièrement et presque toujours d'un noir assez brillant. *Épaules* arrondies.

Abdomen assez fortement resserré à sa base où il est d'un bon quart plus étroit que les élytres prises ensemble, de trois à trois fois et demie plus prolongé que celles-ci ; arcuément subélargi avant son extrémité et puis faiblement atténué vers celle-ci à partir du sommet du troisième segment ; assez convexe sur le dos ; parcimonieusement, finement et assez longuement pubescent ; lisse sur les trois premiers segments et à peine

pointillé sur les deux suivants; d'un noir brillant avec les deux premiers segments rouges. Les *trois premiers* fortement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons garni de petits plis longitudinaux : les quatrième et cinquième un peu plus courts : le cinquième largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle : le sixième peu ou à peine saillant, subpointillé, subarrondi au sommet.

Dessous du corps finement et peu densement pubescent, d'un noir brillant, avec l'antépectus et le médipectus d'un roux de poix, et les deux premiers arceaux du ventre rouges. *Métasternum* subconvexe, presque lisse ou à peine pointillé. *Ventre* très-convexe, presque entièrement lisse ou avec les quatrième et cinquième arceaux à peine pointillés : les *trois premiers* plus ou moins fortement étranglés à leur base, avec l'étranglement du premier rugueusement ponctué en arrière et offrant une surface assez étendue : le sixième plus ou moins saillant, finement cilié à son sommet.

Pieds finement pubescents, obsolètement pointillés, d'un roux de poix assez brillant et plus ou moins foncé, avec les tarses généralement plus clairs. *Cuisses* sublinéaires ; les *antérieures* subélargies avant leur milieu. *Tibias* grêles ; les *intermédiaires* et *postérieurs* aussi longs que les cuisses ; ces derniers à peine recourbés en dedans avant leur sommet, vus de dessus leur tranche supérieure. *Tarses* assez étroits, assez longuement et assez densement ciliés en dessous, à peine en dessus ; les *antérieurs* assez courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* suballongés, évidemment moins longs que les tibias, à premier article allongé, subégal aux deux suivants réunis : les deuxième à quatrième assez allongés, graduellement un peu moins longs.

Patrie. Cette espèce se plaît à courir parmi les herbes au bord des ruisseaux. Elle se trouve dans diverses parties de la France. Elle n'est pas rare dans les environs de Lyon.

Obs. Outre la couleur noire du prothorax, elle diffère de la suivante par une forme un peu moins gracieuse; par son abdomen un peu moins resserré à sa base; par ses pieds et ses antennes plus obscurs. Celles-ci, un peu moins allongées, ont leurs articles extérieurs proportionnellement plus courts. Le prothorax est aussi un peu moins long, etc.

Elle varie peu, si ce n'est par la couleur des antennes et des pieds qui est plus ou moins sombre.

Par leur tête plus large, par leur abdomen presque lisse et par leur

coloration particulière, les *Tachyusa balteata* et *bicolor* pourraient former un groupe distinct (*Caliusa*, de καλή, belle; οὖσα, étant).

8. Tachyusa (Caliusa) bicolor, MULSANT et REY.

Allongée, étroite, subconvexe, finement pubescente, d'un noir de poix brillant, avec le prothorax et les deux premiers segments de l'abdomen rouges, la bouche, la base des antennes et les pieds d'un roux testacé. Tête subarrondie, aussi large que le prothorax, à peine pointillée. Prothorax suboblong, rétréci en arrière, plus étroit à sa base que les élytres, subimpressionné au devant de l'écusson, obsolètement pointillé. Elytres subcarrées, de la longueur du prothorax, à peine arquées sur les côtés, assez densement et finement pointillées. Abdomen fortement resserré à sa base, assez convexe, presque lisse ou à peine pointillé.

♂ Le *sixième arceau ventral* subangulairement prolongé à son sommet, dépassant sensiblement le segment abdominal correspondant.

♀ Le *sixième arceau ventral* simplement arrondi à son sommet, ne dépassant pas ou à peine le segment abdominal correspondant.

Tachyusa ferialis, FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 374, 1. — JACQUELIN DU VAL, Gen. Col. Eur. Staph. pl. 2, fig. 6.

Long., 0^m,0029 (1 1/3 l.); — larg., 0^m,0005 (1/4 l.).

Corps allongé, grêle, subconvexe, d'un noir de poix brillant, avec le prothorax et les deux premiers segments de l'abdomen rouges; recouvert d'une fine pubescence cendrée, médiocrement serrée, assez courte et couchée.

Tête subarrondie, aussi large que le prothorax, légèrement pubescente; éparsement et à peine pointillée, d'un noir brillant. *Front* très-large, subconvexe, parfois subdéprimé dans sa partie antérieure. *Épistome* longitudinalement convexe, presque lisse. *Labre* d'un noir de poix brillant, lisse à sa base, rugueusement ponctué et cilié vers son sommet de soies pâles et assez longues. *Parties de la bouche* d'un roux testacé.

Yeux irrégulièrement subarrondis, noirs.

Antennes sensiblement plus longues que la tête et le prothorax réunis;

faiblement et graduellement épaissies; finement et densement duveteuses et en outre légèrement pilosellées; d'un roux obscur, avec les deux ou trois premiers articles plus clairs : le premier allongé, subépaissi en massue subelliptique : les deuxième et troisième allongés, obconiques, subégaux, à peine moins longs séparément que le premier : les quatrième à dixième oblongs, mais graduellement un peu plus courts par la raison qu'ils deviennent graduellement un peu plus épais : les pénultièmes paraissant parfois carrés, mais non transverses : le dernier aussi long que les deux précédents réunis, subcylindrico-elliptique, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax suboblong; subsinueusement, mais faiblement rétréci en arrière, où il est sensiblement plus étroit que les élytres; tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis et fortement arrondis, ce qui le fait paraître, vu de dessus, subitement atténué en avant; avec les côtés sensiblement arrondis avant leur milieu, et, vus latéralement, distinctement sinués au devant des angles postérieurs, qui sont assez marqués, mais un peu obtus; subtronqué ou même subsinué sur le milieu de sa base, qui est obliquement coupée de chaque côté; subconvexe sur son disque; creusé au devant de l'écusson d'une impression transversale, à fond ruguleux, assez légère, quoique généralement assez prononcée; finement pubescent; assez densement et obsolètement pointillé; entièrement d'un rouge brillant, plus ou moins clair et rarement rembruni. *Repli* lisse, d'un rouge testacé.

Écusson légèrement pubescent, pointillé, d'un brun ou d'un roux de poix assez brillant.

Elytres en carré assez régulier, environ de la longueur du prothorax; faiblement ou à peine arquées sur les côtés avant leur extrémité; à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe; subconvexes sur leur disque; souvent plus ou moins largement et triangulairement subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson; finement pubescentes; assez densement et finement pointillées, avec la ponctuation légère, mais un peu plus distincte et un peu moins serrée que celle du prothorax; d'un noir de poix brillant généralement moins foncé que la tête, et l'extrémité de l'abdomen, souvent brunâtre, passant parfois au roux surtout vers la suture, vers la région scutellaire et vers le sommet. *Épaules* subarrondies.

Abdomen fortement resserré à sa base où il est environ d'un tiers plus étroit que les élytres prises ensemble; de trois à trois fois et demie plus prolongé que celles-ci; arcuément subélargi avant son extrémité et puis faiblement rétréci vers celle-ci, à partir du sommet du troisième segment;

assez convexe sur le dos, parcimonieusement, finement et assez longuement pubescent ; presque lisse sur les trois premiers segments, à peine pointillé sur les deux suivants ; d'un noir brillant, avec les deux premiers segments rouges ou d'un rouge testacé (1). Les *trois premiers* fortement sillonnés en travers à leur base avec le fond des sillons offrant de petits plis longitudinaux : les quatrième et cinquième un peu plus courts : le cinquième largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle : le sixième faiblement saillant, subarrondi au sommet.

Dessous du corps finement et assez peu pubescent, d'un noir brillant, avec l'antépectus, le médipectus et les deux premiers arceaux du ventre d'un rouge testacé. *Métasternum* subconvexe, presque lisse ou à peine testacé. *Ventre* très-convexe, avec les trois premiers arceaux lisses et les deux suivants peu et obsolètement pointillés, mais plus distinctement pubescents : les trois premiers fortement étranglés à leur base, avec l'étranglement du premier fortement et rugueusement ponctué et offrant une surface assez étendue : le sixième plus ou moins saillant.

Pieds légèrement pubescents, finement et subrugueusement pointillés, d'un roux testacé assez brillant avec les cuisses parfois un peu plus foncées vers leur sommet. *Cuisses* sublinéaires ; les *antérieures* à peine élargies avant leur milieu. *Tibias* grêles ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses, à peine recourbés en dedans avant leur extrémité, vus de dessus leur tranche supérieure. *Tarses* étroits, distinctement ciliés en dessous, à peine en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* suballongés, un peu moins longs que les tibias, à premier article allongé, subégal aux deux suivants réunis : les deuxième à quatrième suballongés, graduellement un peu plus courts.

Patrie. Cette jolie espèce habite la Provence, le Languedoc, le Roussillon, etc. Nous l'avons rencontrée assez communément, en juin, courant sur la vase des fossés, parmi les herbes, aux environs de Marignane.

Obs. Elle varie un peu pour la couleur. Ainsi, le prothorax est parfois un peu rembruni sur son disque, et les élytres deviennent quelquefois plus ou moins roussâtres vers l'écusson, le long de la suture et même du bord apical.

(1) Le deuxième segment basilaire, parfois un peu distinct, est aussi de la même couleur.

Tachyusa (Caliusa) ferialis, Mulsant et Rey.

Allongée, assez étroite, peu convexe, finement pubescente, d'un noir de poix brillant, avec le prothorax, les deux premiers segments de l'abdomen, la bouche, la base des antennes et les pieds d'un rouge testacé. Tête transversalement subarrondie, de la largeur du prothorax, finement pointillée. Prothorax à peine plus long que large, plus étroit que les élytres, légèrement pointillé, transversalement fovéolé au devant de l'écusson. Élytres subtransverses, à peine plus longues que le prothorax, subarquées sur les côtés, subconvexes, distinctement et assez densement pointillées. Abdomen sensiblement resserré à sa base, subconvexe, lisse sur les premiers segments, éparsement ponctué sur les quatrième et cinquième.

Tachyusa ferialis, Erichson, Gen. et Spec. Staph. 71, 4.

Long., $0^m,0030$ (1 1/3 l.); — larg., $0^m,0005$ (1/4 l. fort.)

Patrie. Les environs d'Ajaccio en Corse (Collection Revelière.)

Obs. Cette espèce, qui est la véritable *ferialis* d'Erichson, diffère de notre *bicolor* par une taille un peu plus robuste dans toutes ses parties. De plus, les antennes sont plus fortes et plus sensiblement épaissies, avec leurs pénultièmes articles (8-10) plus courts, légèrement mais visiblement transverses. Le prothorax est moins oblong, plus dilaté en avant sur les côtés, un peu plus convexe, à fossette basilaire plus marquée et plus transversale. Les élytres sont un peu plus courtes, un peu plus larges, un peu plus fortement ponctuées. L'abdomen est un peu moins convexe sur le dos, un peu moins rétréci vers sa base, avec les quatrième et cinquième segments un peu moins ponctués, etc.

Souvent la base des élytres est un peu roussâtre.

Genre *Xenusa*, Xénuse, Mulsant et Rey.

Étymologie : ξένος, étranger.

Caractères. *Corps* allongé, assez étroit, subparallèle, déprimé en dessus, ailé.

Tête en carré transverse, de la largeur du prothorax, subéchancrée et brusquement resserrée à sa base, portée sur un col court mais assez grêle et plus étroit que la moitié du vertex; angulairement rétrécie en avant, assez saillante, subinclinée. *Tempes* sans rebord latéral distinct. *Épistome* largement tronqué en avant. *Labre* grand, transverse, trapéziforme, plus étroit en avant, subtronqué ou à peine arrondi au sommet. *Mandibules* assez saillantes, simples à leur pointe, mutiques en dedans, arquées. *Palpes maxillaires* assez allongés, de quatre articles : le troisième subégal au deuxième, légèrement épaissi vers son extrémité : le dernier très-grêle, très-petit, subulé. *Palpes labiaux* petits, de trois articles graduellement plus étroits : le deuxième plus court que le premier : le troisième un peu plus long que le deuxième, subcylindrique. *Menton* fortement transverse, plus étroit en avant, subtronqué ou à peine échancré au sommet. *Tige des mâchoires* faiblement angulée à la base.

Yeux médiocres, subovalairement arrondis, à peine saillants, situés loin du prothorax.

Antennes plus ou moins allongées, plus ou moins grêles, très-faiblement épaissies; insérées dans une fossette assez grande et subarrondie, joignant presque, dans sa partie supérieure, le bord antéro-interne des yeux; de onze articles : le premier allongé, plus ou moins épaissi : les deuxième et troisième un peu moins longs, obconiques : les quatrième à dixième non contigus, graduellement un peu plus courts et à peine plus épais, avec les antépénultièmes transverses ou subtransverses : le dernier grand, subovalaire ou ovale-oblong.

Prothorax presque carré, plus étroit que les élytres; obtusément angulé en avant, arrondi aux angles antérieurs qui sont fortement infléchis; subrétréci en arrière, avec les angles postérieurs plus ou moins obtus; subtronqué au devant de l'écusson, obliquement coupé sur les côtés de la base; très-finement rebordé sur celle-ci et sur les côtés, avec le rebord de ceux-ci, vu latéralement, plus ou moins sinué en arrière et redescendant en avant dès le tiers basilaire. *Repli* assez large, visible vu de côté, à bord interne à peine angulé ou largement arrondi.

Écusson assez grand, triangulaire.

Élytres plus ou moins transverses, subcarrément coupées à leur bord apical, à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe; simples et droites sur leurs côtés. *Repli* assez étroit, à bord inférieur presque rectiligne sur la majeure partie de sa longueur. *Épaules* assez saillantes.

Prosternum peu développé au devant des hanches antérieures, offrant

entre celles-ci un angle large, court, obtus, à sommet parfois à peine émoussé. *Mésosternum* plan, rétréci en angle acuminé et prolongé jusqu'à la moitié des hanches intermédiaires. *Médiépisternums* assez grands, confondus avec le mésosternum; *médiépimères* médiocrement développées. *Métasternum* assez grand; à peine échancré au devant des hanches postérieures (1); à peine angulé entre celles-ci avec le sommet de l'angle finement et à peine incisé; avancé entre les intermédiaires en angle aigu, acuminé, jusqu'à la rencontre de la pointe mésosternale. *Postépisternums* étroits, rétrécis en languette à leur sommet, à bord interne parallèle au repli des élytres; *postépimères* médiocres, en onglet allongé.

Abdomen peu allongé, subparallèle, un peu plus étroit que les élytres, subdéprimé en dessus; fortement rebordé sur les côtés, pouvant sensiblement se redresser en l'air; avec les cinq premiers segments subégaux. Les *trois premiers* faiblement impressionnés en travers à leur base: le sixième légèrement saillant, rétractile: celui de l'armure caché. *Ventre* convexe, avec les cinq premiers arceaux subégaux: le premier légèrement, le deuxième à peine, le troisième nullement resserrés à leur base: le sixième plus ou moins saillant, rétractile.

Hanches antérieures assez développées, coniques, obliques, renversées en arrière, contiguës au sommet, convexes en avant, planes en dessous. Les *intermédiaires* un peu moindres, conico-subovalaires, peu saillantes, obliquement disposées, rapprochées mais non contiguës dans leur milieu. Les *postérieures* grandes, transverses, contiguës ou subcontiguës à leur base, très-divergentes à leur sommet; à *lame supérieure* nulle en dehors, subitement dilatée en dedans en cône subcylindrique et assez saillant; à *lame inférieure* transverse, assez large, explanée, subparallèle ou à peine rétrécie en dehors.

Pieds assez allongés, médiocrement grêles. *Trochanters antérieurs* et *intermédiaires* petits, subcunéiformes; les *postérieurs* grands, ovales-oblongs, subacuminés et subdétachés au sommet. *Cuisses* débordant assez fortement les côtés du corps, comprimées, parfois un peu élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, sensiblement rétrécis vers leur base, droits ou presque droits, mutiques, munis au bout de leur tranche inférieure de deux petits éperons peu distincts. *Tarses* assez étroits, subfiliformes; les *antérieurs* de quatre articles, les *intermédiaires* et *postérieurs* de cinq; les *antérieurs* courts, avec les trois premiers articles courts, subégaux, et le

(1) Avec une légère strie contournant en avant cette échancrure.

dernier plus long que les deux précédents réunis; les *intermédiaires* moins courts, avec les quatre premiers articles assez courts, subégaux, et le dernier subégal aux deux précédents réunis ; les *postérieurs* suballongés, beaucoup moins longs que les tibias, à premier article allongé, aussi long que les deux suivants réunis : les deuxième à quatrième oblongs ou à peine oblongs, subégaux et le dernier aussi long que les deux précédents réunis, moins long que le premier. *Ongles* très-grêles, subarqués, infléchis.

Obs. Ce genre, que nous détachons des *Tachyusa*, en diffère par son abdomen non resserré antérieurement, avec ses trois premiers segments faiblement impressionnés en travers à leur base; par ses pieds un peu moins allongés et un peu moins grêles dans toutes leurs parties; et, surtout, par sa tête plus carrée, plus transverse, subéchancrée en arrière et portée sur un cou notablement plus étroit. Le dessus du corps est aussi plus déprimé, etc.

Nous ne connaissons que deux espèces françaises rentrant dans notre genre *Xenusa*. En voici les principales différences :

a *Antennes* allongées, d'un roux de poix subtestacé, avec les huitième à dixième articles à peine subtransverses, le dernier ovale-oblong. *Prothorax* faiblement rétréci en arrière. *Elytres* à peine aussi longues que le prothorax. UVIDA.

aa *Antennes* suballongées, d'un roux obscur, avec les septième à dixième articles légèrement transverses, le dernier subovalaire. *Prothorax* visiblement rétréci en arrière. *Élytres* un peu plus longues que le prothorax. *Taille* moindre. SULCATA.

1. **Xenusa uvida**, Erichson.

Allongée, subparallèle, déprimée, très-finement pubescente, très-finement et très-densement pointillée, d'un noir assez brillant, avec la bouche, les antennes et les pieds d'un roux de poix. Tête en carré fortement transverse, aussi large que le prothorax, plus ou moins largement sillonnée sur son milieu. Antennes allongées, à pénultièmes articles à peine subtransverses. Prothorax presque carré, sensiblement plus étroit que les élytres, faiblement rétréci à sa base, plus ou moins largement sillonné sur sa ligne médiane. Élytres sensiblement transverses, à peine

aussi longues que le prothorax. Abdomen subparallèle, moins densement pointillé que les élytres.

♂ *Front et prothorax* longitudinalement impressionnés ou largement sillonnés sur leur milieu. Le *sixième arceau ventral* non prolongé, subarrondi au sommet, ne dépassant pas le segment abdominal correspondant.

♀ *Front* et *prothorax* légèrement impressionnés ou assez étroitement sillonnés sur leur milieu. Le *sixième arceau ventral* prolongé, fortement arrondi au sommet, dépassant sensiblement le segment abdominal correspondant.

Tachyusa uvida, Erichson, Gen. et Spec. Staph. 916, 7-8. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 376, 11.

Long , 0m, 0034 (1 1/2 l.); — larg., 0m,0010 (1/2 l. à peine).

Corps allongé, subparallèle, déprimé, très-finement pointillé, d'un noir de poix assez brillant; recouvert d'une très-fine pubescence cendrée, très-courte, couchée, assez serrée mais peu apparente.

Tête en carré fortement transverse et subarrondi aux angles, aussi large ou presque aussi large que le prothorax, très-finement et légèrement pubescente, très-finement et densement pointillée, d'un noir de poix assez brillant. *Front* très-large, subdéprimé, plus (♂) ou moins (♀) largement sillonné ou impressionné sur sa ligne médiane (1). *Épistome* subconvexe, brillant, presque lisse. *Labre* subconvexe, presque lisse, cilié à son sommet de quelques longues soies blondes. *Parties de la bouche* d'un roux de poix. *Pénultième article des palpes maxillaires* médiocrement pubescent.

Yeux subovalairement arrondis, noirs.

Antennes notablement plus longues que la tête et le prothorax réunis; très-faiblement épaissies; finement duveteuses et en outre distinctement mais assez brièvement pilosellées ; d'un roux de poix parfois assez clair, d'autres fois plus ou moins obscurcies vers l'extrémité ; à premier article légèrement mais visiblement épaissi en massue allongée : les deuxième et troisième allongés, obconiques, subégaux, à peine moins longs séparément que le premier : les quatrième à dixième graduellement un peu plus courts et à peine plus épais : les quatrième à septième les uns oblongs, les

(1) L'impression est parfois bifurquée en avant.

autres suboblongs : les huitième à dixième à peine subtransverses : le dernier un peu moins long que les deux précédents réunis, en ovale-oblong et subacuminé.

Prothorax presque carré, paraissant parfois à peine moins long que large ; faiblement rétréci à sa base où il est sensiblement plus étroit que les élytres ; subarrondi ou obtusément angulé en avant mais étroitement subtronqué au devant du col, avec les angles antérieurs fortement infléchis et arrondis ; paraissant, vu de dessus, largement arrondi antérieurement sur les côtés, avec ceux-ci subrectilignes en arrière, mais, vus latéralement, sensiblement sinués au devant des angles postérieurs qui sont assez marqués et à peine obtus ; assez largement subtronqué au devant de l'écusson ; subdéprimé sur son disque ; plus ou moins largement sillonné ou longitudinalement impressionné sur son milieu ; très-finement et très-légèrement pubescent, et offrant le long des côtés trois ou quatre soies obscures, bien distinctes, assez longues et redressées ; très-finement et très-densement pointillé, avec la ponctuation un peu plus légère sur les parties latérales ; entièrement d'un noir de poix assez brillant et parfois un peu brunâtre.

Écusson très-légèrement pubescent, très-finement pointillé, d'un noir ou d'un brun de poix assez brillant.

Élytres sensiblement transverses ; à peine aussi longues que le prothorax ; parallèles et subrectilignes sur leurs côtés ; à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe avec le sutural subémoussé ; déprimées sur leur disque, avec la base de la suture sensiblement impressionnée ou enfoncée ; très-finement et très-légèrement pubescentes ; offrant chacune, sur les côtés derrière les épaules, une soie obscure bien distincte, assez longue et redressée ; très-finement, très-densement et subruguleusement pointillées avec la ponctuation un peu plus fine que celle du prothorax ; entièrement d'un noir de poix assez brillant, passant parfois au brun châtain plus ou moins foncé. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen peu allongé, à peine deux fois et demie plus prolongé que les élytres ; un peu plus étroit à sa base que celles-ci ; subparallèle ou à peine arqué sur les côtés ; faiblement atténué tout à fait vers son extrémité ; subdéprimé à sa base, subconvexe postérieurement ; très-finement pubescent avec la pubescence un peu plus longue et un peu moins serrée que celle des élytres ; offrant en outre, sur les côtés près du sommet de chaque segment, une soie obscure, assez longue et redressée ; très-finement pointillé, avec la ponctuation moins ruguleuse et moins serrée, surtout posté-

rieurement, que celle des élytres ; d'un noir brillant avec le bord apical des trois premiers segments et du cinquième, et le sixième, parfois brunâtres ou d'un brun de poix. Les *trois premiers* faiblement ou à peine impressionnés en travers à leur base : le cinquième largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane blanchâtre : le *sixième* étroit, légèrement saillant, finement pointillé, obtusément arrondi au sommet.

Dessous du corps finement mais peu densement pubescent, très-finement, assez densement et subrâpeusement pointillé, d'un noir de poix brillant, avec les intersections du ventre à peine moins foncées. *Métasternum* subconvexe; un peu plus légèrement pointillé sur son disque. *Ventre* convexe, très-finement et à peine chagriné, surtout postérieurement, dans l'intervalle des points; à sixième arceau assez étroit, légèrement saillant, plus ou moins arrondi au sommet.

Pieds très-finement pubescents, très-finement, légèrement, assez densement et subrâpeusement pointillés, d'un roux de poix assez brillant, avec les tibias et les tarses parfois un peu plus clairs ou subtestacés. *Cuisses* à peine élargies, les antérieures avant, les autres vers leur milieu. *Tibias* médiocrement grêles ; les *intermédiaires* presque aussi longs, les *postérieurs* aussi longs que les cuisses, ceux-ci un peu recourbés en arrière avant le sommet de leur tranche supérieure. *Tarses* assez fortement et assez densement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* suballongés, beaucoup moins longs que les tibias, à premier article allongé, aussi long que les deux suivants réunis : les deuxième à quatrième oblongs, subégaux.

Patrie. Cette espèce est assez rare. Elle se rencontre sur le sable de la mer, en Languedoc et en Provence. Nous l'avons capturée, dans le mois de juin, aux environs d'Hyères.

Obs. Quelquefois la couleur du corps passe du noir de poix au brun châtain, et alors les antennes et les pieds deviennent aussi plus clairs.

2. **Xenusa sulcata**, Kiesenwetter.

Allongée, subparallèle, déprimée, très-finement pubescente, très-finement et très-densement pointillée, d'un noir assez brillant, avec la bouche, les antennes et les pieds d'un roux de poix obscur. Tête en carré sensiblement transverse, aussi large que le prothorax, plus ou moins largement

sillonnée sur son milieu. Antennes suballongées, à pénultièmes articles légèrement transverses. Prothorax presque carré, sensiblement plus étroit que les élytres, visiblement rétréci en arrière, plus ou moins fortement sillonné sur sa ligne médiane. Elytres à peine transverses, un peu plus longues que le prothorax. Abdomen subparallèle, assez lâchement pointillé.

♂ *Front* largement sillonné ou impressionné sur son milieu. *Prothorax* fortement et largement sillonné sur sa ligne médiane.

♀ *Front* largement impressionné dans sa partie antérieure, finement et obsolètement sillonné sur le reste de sa longueur. *Prothorax* transversalement impressionné sur le milieu de sa base, légèrement et obsolètement sillonné sur sa ligne médiane.

Tachyusa sulcata, KIESENWETTER, Stett. Ent. Zeit. 1850, 218; — Ann. Soc. Ent. Fr. 1851, 404. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 375, 9.

Long., $0^m,0022$ (1 l.) ; — larg., $0^m,0005$ (1/4 l.).

Corps allongé, subparallèle, déprimé, d'un noir de poix assez brillant ; très-finement et très-densement pointillé ; recouvert d'une très-fine pubescence cendrée, très-courte, couchée, assez serrée mais peu apparente.

Tête en carré sensiblement ou même assez fortement transverse et subarrondi aux angles ; aussi large ou presque aussi large que le prothorax ; très-finement et légèrement pubescente ; très-finement et très-densement pointillée, d'un noir assez brillant. *Front* très-large, subdéprimé, plus ou moins largement sillonné ou impressionné sur sa ligne médiane. *Epistome* longitudinalement convexe, presque lisse, brillant. *Labre* subconvexe, presque lisse, d'un noir de poix brillant, cilié en avant de quelques longues soies blondes. *Parties de la bouche* d'un roux de poix, avec le *pénultième article des palpes maxillaires* un peu plus foncé : celui-ci pubescent.

Antennes sensiblement plus longues que la tête et le prothorax réunis ; très-faiblement épaissies ; très-finement duveteuses et en outre légèrement et assez brièvement pilosellées ; d'un roux de poix plus ou moins obscur : à premier article sensiblement épaissi en massue allongée : les deuxième et troisième suballongés, obconiques, subégaux, visiblement moins longs séparément que le premier : les quatrième à dixième graduellement un

peu plus courts et à peine plus épais : les quatrième à sixième non, les septième à dixième légèrement transverses : le dernier un peu moins long que les deux précédents réunis, subovalaire ou obturbiné, subacuminé au sommet.

Prothorax presque carré ou à peine moins long que large ; visiblement rétréci à sa base où il est sensiblement plus étroit que les élytres ; subarrondi ou obtusément angulé en avant, avec les angles antérieurs fortement infléchis et arrondis ; paraissant, vu de dessus, sensiblement arrondi antérieurement sur les côtés, avec ceux-ci subrectilignes en arrière, mais, vus latéralement, à peine et largement sinués au devant des angles postérieurs, qui sont peu marqués et obtus ; subsinueusement tronqué au devant de l'écusson ; subdéprimé sur son disque ; plus ou moins largement et plus ou moins fortement sillonné ou impressionné sur son milieu dans toute sa longueur (♂), avec le sillon plus faible chez les ♀, mais laissant toujours à sa base une impression transversale assez prononcée ; très-finement et très-légèrement pubescent, et offrant sur les côtés trois ou quatre soies obscures, assez longues et redressées ; très-finement et très-densement pointillé ; entièrement d'un noir de poix un peu brillant.

Écusson à peine pubescent, très-finement pointillé, d'un noir de poix assez brillant.

Élytres à peine transverses, un peu plus longues que le prothorax ; parallèles et subrectilignes sur leurs côtés ; à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe avec le sutural non émoussé ; déprimées sur leur disque, avec la base de la suture sensiblement impressionnée ou enfoncée ; très-finement et très-légèrement pubescentes, et offrant chacune, sur les côtés derrière les épaules, une soie obscure, assez longue, redressée, très-fine et souvent caduque ; très-finement et très-densement pointillées ; entièrement d'un noir de poix un peu brillant. *Épaules* arrondies.

Abdomen peu allongé, deux fois et demie plus prolongé que les élytres ; un peu plus étroit à sa base que celles-ci ; subparallèle ou à peine arqué sur les côtés et à peine atténué tout à fait en arrière ; subdéprimé à sa base ; subconvexe postérieurement ; très-finement pubescent, avec la pubescence un peu plus longue et un peu plus serrée que celle des élytres ; obsolètement et très-parcimonieusement sétosellé sur les côtés ; finement et assez lâchement pointillé avec la ponctuation encore un peu moins serrée sur les quatrième et cinquième segments ; entièrement d'un noir de poix brillant. Les *trois premiers segments* à peine sillonnés en travers à leur base : le cinquième largement tronqué et muni à son bord apical

d'une fine membrane blanchâtre : le sixième peu saillant, finement pointillé, obtusément tronqué au sommet.

Dessous du corps finement mais peu densement pubescent, très-finement, assez densement, légèrement et subrâpeusement pointillé, d'un noir de poix brillant. *Métasternum* subconvexe. *Ventre* convexe, à pubescence un peu plus longue que celle du reste du corps ; à sixième arceau assez saillant, arrondi au sommet, dépassant sensiblement le segment abdominal correspondant chez les deux sexes.

Pieds très-finement pubescents, finement et densement pointillés, d'un roux de poix assez brillant et plus ou moins obscur. *Cuisses* assez sensiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* médiocrement grêles, les *intermédiaires* et *postérieurs* aussi longs que les cuisses : ceux-ci parfois à peine recourbés en arrière avant le sommet de leur tranche supérieure. *Tarses* distinctement ciliés, surtout en dessous ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* suballongés, à premier article allongé, aussi long que les deux suivants réunis : ceux-ci et le quatrième assez courts, subégaux.

Patrie. Cette espèce est assez commune sur le littoral de la Méditerranée. Nous l'avons aussi reçue de celui de la Manche, de M. René de Mathan, à qui la faune normande doit de nombreuses découvertes.

Obs. Les antennes et les pieds varient par une teinte plus ou moins foncée. La petitesse de sa taille ne permet pas de la confondre avec la précédente.

Genre *Ilyusa*, Mulsant et Rey.

Étymologie : ἰλύς, vase, limon.

Caractères. *Corps* allongé, assez étroit, subconvexe, ailé.

Tête transverse, de la largeur du prothorax, brusquement resserrée à sa base, portée sur un col court mais assez grêle et plus étroit que la moitié du vertex ; angulairement rétrécie en avant, assez saillante, subinclinée. *Tempes* sans rebord latéral distinct. *Epistome* largement tronqué en avant. *Labre* transverse, subtronqué au sommet, avec celui-ci parfois subsinué sur son milieu. *Mandibules* peu saillantes, brusquement arquées

vers leur extrémité. *Palpes maxillaires* allongés, de quatre articles : le troisième à peine plus long que le deuxième, sensiblement et graduellement épaissi vers son sommet : le dernier très-grêle, subulé, égal à la moitié du précédent. *Palpes labiaux* petits, de trois articles : le premier épaissi, le deuxième très-court, plus étroit : le dernier grêle, subcylindrique, de la longueur du premier. *Menton* transverse, trapéziforme, plus étroit en avant, tronqué au sommet. *Tige des mâchoires* subrectangulée à la base.

Yeux médiocres ou assez grands, subovalairement arrondis, peu saillants, situés très-loin du prothorax.

Antennes plus ou moins allongées, assez robustes, sensiblement épaissies, insérées dans une fossette arrondie et assez profonde, joignant presque, dans sa partie supérieure, le bord antéro-interne des yeux ; de onze articles : les deux premiers allongés : le troisième suballongé ou allongé : le premier subépaissi : les quatrième à dixième peu ou non contigus, variables, graduellement plus courts et plus épais : le dernier grand, ovalaire ou ovalaire-oblong.

Prothorax, vu de dessus, suborbiculaire dans son ensemble ou suboblong, moins large que les élytres ; subarrondi en avant, avec les angles antérieurs un peu retournés en dessous et les postérieurs infléchis et bien marqués ; subtronqué ou obtusément arrondi à sa base ; très finement rebordé sur celle-ci et sur les côtés qui, vus latéralement, sont distinctement sinués en arrière et redescendent brusquement en avant dès le tiers basilaire. *Repli* assez large, visible vu de côté, à bord interne très-obtusément angulé.

Écusson assez grand, triangulaire.

Élytres transverses, subcarrément coupées à leur bord apical ; légèrement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe ; simples et subarquées sur leurs côtés. *Repli* assez large, à bord inférieur subrectiligne sur la majeure partie de sa longueur. *Épaules* assez saillantes.

Prosternum légèrement développé au devant des hanches antérieures, formant entre celles-ci un angle prononcé et assez aigu. *Mésosternum* en forme de triangle à sommet assez brusquement rétréci en pointe effilée et prolongée jusqu'après le milieu des hanches intermédiaires. *Médiépisternums* grands, confondus avec le mésosternum ; *médiépimères* médiocres. *Métasternum* assez grand, à peine échancré au devant des hanches postérieures ; à peine angulé entre celles-ci ; avancé entre les intermédiaires en angle aigu, jusqu'à la rencontre de la pointe mésosternale. *Postépis-*

ternums étroits, postérieurement rétrécis en languette, à bord interne subparallèle au repli des élytres; *postépimères* médiocres, triangulaires.

Abdomen allongé, à peine moins large que les élytres; à peine arqué latéralement, assez convexe en dessus; fortement et subépaissement rebordé sur les côtés; pouvant sensiblement se redresser en l'air; avec les quatre premiers segments subégaux et le cinquième parfois un peu ou à peine plus court; les trois premiers sensiblement sillonnés en travers à leur base: le sixième assez saillant, rétractile: celui de l'armure le plus souvent caché. *Ventre* convexe, à premier arceau un peu plus grand que les suivants; ce même arceau sensiblement, le deuxième légèrement resserrés à la base: les deuxième à quatrième subégaux, le cinquième un peu plus court: le sixième plus ou moins saillant, rétractile.

Hanches antérieures grandes, coniques, obliques, subrenversées en arrière, convexes en avant, planes en dessous, contiguës au sommet. Les *intermédiaires* un peu moindres, conico-subovales, peu saillantes, subconvexes intérieurement, obliquement disposées, légèrement ou assez sensiblement distantes. Les *postérieures* grandes, subcontiguës à leur base, divergentes au sommet; à *lame supérieure* nulle en dehors, subitement dilatée en dedans en cône allongé ou cylindre oblong; à *lame inférieure* large, transverse, explanée, subparallèle.

Pieds allongés, médiocrement grêles. *Trochanters antérieurs et intermédiaires* petits, subcunéiformes; les *postérieurs* grands, ovales-oblongs, acuminés et nullement détachés au sommet. *Cuisses* débordant notablement les côtés du corps, comprimées, plus ou moins élargies, les antérieures avant, les autres vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, sensiblement rétrécis vers leur base, droits ou presque droits, mutiques, munis au bout de leur tranche inférieure de deux très-petits éperons, grêles et peu distincts; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, subfiliformes ou à peine atténués vers leur extrémité; les *antérieurs* de quatre articles, les *intermédiaires* et *postérieurs* de cinq; les *antérieurs* courts, avec les trois premiers articles assez courts et subégaux; les *intermédiaires* suballongés, avec les quatre premiers articles graduellement moins longs, le premier suballongé, les deuxième à quatrième oblongs ou suboblongs; les *postérieurs* très-allongés, un peu moins longs que les tibias, à premier article très-allongé, égal au moins aux deux suivants réunis; les deuxième à quatrième suballongés, graduellement un peu moins longs: le dernier de tous les tarses grêle, à peine aussi long que

les deux précédents réunis, moins long que le premier. *Ongles* petits, grêles, à peine arqués, infléchis.

Obs. Les petites espèces qui servent de base à ce genre sont assez agiles. Elles vivent au bord des eaux.

Ce genre lie intimement les *Falagriates* aux *Tachyusates*. Il a le port d'une *Cardiola* ou d'une *Falagria*, mais avec une forme plus robuste dans toutes ses parties, un col moins grêle, un prothorax moins fortement rétréci en arrière et non cordiforme, un prosternum un peu moins développé sur les côtés au devant des hanches antérieures, avec son angle médian plus prononcé et plus aigu, une lame mésosternale plus rétrécie et plus prolongée : toutes considérations qui nous ont engagés à le placer à la fin des *Tachyusates*. Il diffère du genre *Xenusa* par sa forme plus convexe, par sa tête non subéchancrée en arrière ; par le pénultième article des palpes maxillaires plus épaissi avec le dernier plus long ; par les antennes moins allongées, plus robustes et surtout plus épaissies vers leur extrémité ; par son prothorax moins carré, à angles antérieurs plus rejetés en arrière ; par ses élytres moins droites sur leurs côtés ; par son angle prosternal plus aigu ; par sa pointe mésosternale plus prolongée ; par les cuisses plus élargies ; par les tarses postérieurs plus allongés, etc.

D'après un type communiqué, notre genre *Ilyusa* diffère essentiellement du genre *Myrmecopora* de Saulcy, ce qui rend nulle la note des *errata* qui le concerne, dans la première partie.

Ce genre se résume à deux espèces dont voici l'analyse :

a *Antennes* suballongées, avec les deuxième et troisième articles allongés, subégaux ; les neuvième et dixième seuls subtransverses. *Prothorax* suboblong, fortement sillonné sur sa ligne médiane. LAESA.

aa *Antennes* peu allongées, avec le troisième article suballongé, un peu moins long que le deuxième ; les sixième à dixième fortement transverses. *Prothorax* suborbiculaire, légèrement sillonné sur sa ligne médiane. FUGAX.

1. **Ilyusa laesa**, Erichson.

Allongée, faiblement convexe, finement et assez densement pubescente, d'un noir de poix assez brillant, avec les élytres et le sommet de l'abdomen brunâtres, les antennes d'un roux obscur, la base de celles-ci, la bouche et les pieds testacés. Tête de la largeur du prothorax, subfovéolée sur son milieu, finement et modérément pointillée. Antennes suballongées, avec les

neuvième et dixième articles seuls subtransverses. Prothorax suboblong, subrétréci en arrière, sensiblement plus étroit que les élytres, fortement sillonné sur sa ligne médiane, finement et densement pointillé. Élytres transverses, à peine plus longues que le prothorax, subarquées sur les côtés, finement et densement pointillées. Abdomen à peine arqué sur les côtés, finement et modérément pointillé.

♂ *Vertex* impressionné sur son milieu. *Prothorax* offrant sur sa ligne médiane une large excavation.

♀ *Vertex* sans impression. *Prothorax* fortement mais simplement sillonné-canaliculé sur sa ligne médiane.

Tachyusa laesa, ERICHSON, Gen. et Spec. Staph. 73, 7. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 376, 10, obs. 2e.

Long., 0m,0034 (1 1/2 l.) ; — larg., 0m,0008 (1/3 l.).

Corps allongé, faiblement convexe, d'un noir de poix assez brillant, avec les élytres et le sommet de l'abdomen un peu moins foncés ; revêtu d'une fine pubescence grise, assez courte, couchée et assez serrée.

Tête en carré transverse et arrondi aux angles, aussi large que le prothorax ; légèrement pubescente ; finement et modérément ponctuée, d'un noir de poix assez brillant. *Front* large, à peine convexe, impressionné (♂) ou subfovéolé (♀) sur son milieu. *Épistome* longitudinalement convexe, presque lisse, d'un roux ferrugineux et éparsement cilié vers son sommet. *Labre* subconvexe, subponctué et légèrement cilié en avant. *Parties de la bouche* d'un roux testacé avec les *mandibules* rembrunies. *Pénultième article des palpes maxillaires* distinctement cilié.

Yeux assez grands, subovalaires, obscurs.

Antennes suballongées, un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis ; assez robustes, assez sensiblement et graduellement épaissies ; finement duveteuses et en outre légèrement pilosellées ; d'un roux plus ou moins obscur avec la base graduellement plus claire ou testacée ; à premier article allongé, sensiblement épaissi en massue : les deuxième et troisième allongés, obconiques, subégaux, aussi longs séparément que le premier : les quatrième à dixième graduellement plus épais et un peu plus courts : les quatrième et cinquième suballongés ou oblongs, les sixième à huitième suboblongs ou à peine plus longs que larges : le neuvième à

peine, le dixième faiblement transverses : le dernier aussi long que les deux précédents réunis, ovalaire-oblong, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax en carré suboblong et fortement arrondi aux angles ; un peu ou à peine plus long que large ; subrétréci en arrière où il est sensiblement moins large que les élytres ; subarrondi ou obtusément angulé au sommet, avec les angles antérieurs retournés en dessous, rejetés en arrière, subobtus et à peine arrondis ; sensiblement arqué en avant sur les côtés, avec ceux-ci, vus de dessus, subrectilignés en arrière, mais, vus latéralement, distinctement sinués au devant des angles postérieurs qui sont infléchis, assez marqués et presque droits ; à peine arrondi à sa base, avec celle-ci largement subtronquée dans son milieu ; faiblement convexe sur son disque ; creusé au devant de l'écusson d'une fossette profonde, prolongée sur la ligne médiane en un sillon canaliculé bien prononcé (♀), parfois transformé (♂) en une large excavation ; finement et assez densement pubescent ; finement et densement pointillé ; d'un noir de poix assez brillant. *Repli* lisse, testacé.

Écusson finement pubescent, finement pointillé, d'un noir assez brillant.

Élytres sensiblement transverses ; de la longueur du prothorax ou à peine plus longues ; subarquées sur les côtés ; légèrement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural presque droit ; à peine convexes sur leur disque ; subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson ; finement et densement pubescentes ; finement et densement pointillées, avec la ponctuation obsolètement râpeuse et un peu plus forte que celle du prothorax ; d'un brun de poix assez brillant. *Épaules* arrondies.

Abdomen un peu moins large à sa base que les élytres, environ trois fois plus prolongé que celles-ci ; à peine arqué sur ses côtés et de plus subatténué tout à fait vers son sommet ; faiblement convexe vers sa base, assez fortement en arrière ; finement et modérément pubescent, offrant en outre, sur la partie postérieure du dos et vers le sommet, quelques rares soies obscures et redressées ; finement, peu densement et modérément pointillé ; d'un noir brillant, avec le sommet un peu moins foncé ou d'un brun de poix. Les *trois premiers segments* sensiblement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons presque lisse : le cinquième à peine plus court que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième peu ou médiocrement saillant : celui de l'armure un peu distinct, d'un brun roussâtre, sétosellé de chaque côté vers son sommet.

Dessous du corps finement et modérément pubescent, finement pointillé, d'un noir brillant, avec le sommet du ventre moins foncé. *Métasternum* subconvexe. *Ventre* convexe, plus densement pubescent et plus densement ponctué que la poitrine, éparsement sétosellé vers son extrémité, à sixième arceau plus ou moins prolongé, plus ou moins arrondi au sommet.

Pieds légèrement pubescents, obsolètement pointillés, d'un testacé assez brillant et un peu ferrugineux. *Cuisses* faiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* finement et assez longuement ciliés en dessous, peu en dessus; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* très-allongés, un peu moins longs que les tibias, à premier article très-allongé, égal au moins aux deux suivants réunis : les deuxième à quatrième suballongés, graduellement un peu moins longs.

Patrie. Cette espèce se prend en Sardaigne. Elle est indiquée de France dans l'excellent catalogue de M. Grenier.

Obs. Elle a tout à fait la forme d'une *Falagria*. Elle ressemble beaucoup à l'espèce suivante. Elle est à peine plus grande. Les antennes sont plus allongées, un peu moins épaisses, avec le troisième article plus long relativement au deuxième, les quatrième à dixième bien moins courts, avec les deux pénultièmes seuls subtransverses. Le prothorax est un peu plus oblong, plus fortement sillonné. L'abdomen est moins densement pointillé sur le dos, etc.

2. **Ilyusa fugax**, Erichson.

Allongée, légèrement convexe, très-finement et densement pubescente, d'un noir de poix assez brillant, avec le prothorax et les élytres un peu moins foncées, le sommet de l'abdomen d'un roux brunâtre, la bouche, la base des antennes et les pieds testacés. Tête de la largeur du prothorax, très-finement et densement pointillée. Antennes assez robustes, avec les sixième à dixième articles fortement transverses. Prothorax suborbiculaire, à peine rétréci en arrière, sensiblement plus étroit que les élytres, légèrement sillonné sur sa ligne médiane, finement et très-densement pointillé. Élytres transverses, un peu plus longues que le prothorax, subarquées sur les côtés, assez finement et densement pointillées. Abdomen à peine arqué sur les côtés, très-finement et densement pointillé.

♂ *Vertex* offrant sur son milieu une impression longitudinale plus ou moins prononcée. *Prothorax* distinctement et assez largement sillonné sur sa ligne médiane.

♀ *Vertex* régulièrement convexe ou subconvexe. *Prothorax* faiblement et assez étroitement sillonné sur sa ligne médiane.

Tachyusa fugax, Erichson, Gen. et Spec. Staph. 74, 10.

Long., 0m,0033 (1 1/2 l.); — larg., 0m,0007 (1/3 l.).

Corps allongé, légèrement convexe, d'un noir de poix assez brillant, avec le prothorax et surtout les élytres un peu moins foncés ; revêtu d'une très-fine pubescence grise, assez courte, couchée et serrée.

Tête en carré transverse et arrondi aux angles, aussi large que le prothorax, très-finement pubescente, très-finement et densement pointillée, d'un noir de poix assez brillant. *Front* large, à peine convexe ou subdéprimé sur son milieu. *Épistome* convexe, presque lisse, d'un roux de poix et parcimonieusement sétosellé vers son sommet. *Labre* subconvexe, d'un roux de poix, subponctué et légèrement cilié en avant. *Parties de la bouche* testacées avec la pointe des *mandibules* rembrunie. *Pénultième article des palpes maxillaires* parfois un peu obscurci, assez fortement cilié.

Yeux subovalairement arrondis, noirâtres.

Antennes à peine aussi longues que la tête et le prothorax réunis ; assez obustes, sensiblement et graduellement épaissies ; très-finement duveteuses et en outre assez distinctement pilosellées ; d'un roux obscur, avec les deux ou trois premiers articles plus clairs ou testacés : le premier allongé, rensiblement épaissi en massue subelliptique : les deuxième et troisième obconiques : le deuxième allongé, aussi long que le premier : le troisième assez allongé, un peu moins long que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement plus épais et un peu plus courts : le quatrième à peine, le cinquième légèrement, les sixième à dixième plus fortement transverses : le dernier égal aux deux précédents réunis, ovalaire, acuminé au sommet.

Prothorax suborbiculaire ou en carré, vu de dessus, fortement arrondi aux angles (1) ; non ou à peine moins long que large ; à peine rétréci en arrière où il est sensiblement moins large que les élytres ; subarrondi ou très-obtusément angulé au sommet avec les angles antérieurs un peu re-

(1) Plutôt par l'effet de l'inflexion des angles antérieurs et postérieurs.

tournés en dessous, presque droits et à peine arrondis ; sensiblement et assez régulièrement arqué sur les côtés, avec ceux-ci, vus latéralement, distinctement sinués au devant des angles postérieurs qui sont infléchis, bien marqués, à peine obtus ou presque droits ; à peine arrondi à sa base, avec celle-ci largement subtronquée dans son milieu ; légèrement convexe sur son disque ; creusé au devant de l'écusson d'une impression transversale assez prononcée, prolongée et se transformant sur la ligne médiane en un sillon plus (♂) ou moins (♀) large, mais peu profond, parfois même (♀) obsolète ; très-finement et densement pubescent ; finement et très-densement pointillé ; d'un brun de poix assez brillant. *Repli* lisse, d'un roux testacé.

Écusson très-finement pubescent, très-finement pointillé, d'un noir de poix un peu brillant.

Élytres sensiblement transverses ; un peu plus longues que le prothorax ; faiblement arquées sur leurs côtés ; légèrement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe avec le sutural droit ou presque droit ; très-peu convexes sur leur disque ; visiblement impressionnées sur la suture derrière l'écusson ; très-finement et densement pubescentes ; assez finement et densement pointillées, avec la ponctuation subrugueuse, aussi serrée mais un peu plus forte que celle du prothorax ; d'un brun de poix assez brillant et parfois un peu châtain. *Épaules* arrondies.

Abdomen à peine ou un peu moins large à sa base que les élytres ; de trois à trois fois et demie plus prolongé que celles-ci ; subparallèle ou à peine arqué sur ses côtés ; parfois subatténué tout à fait vers son extrémité ; faiblement convexe vers sa base, beaucoup plus fortement en arrière ; très-finement et densement pubescent avec des cils plus longs et plus apparents au bord apical des premiers segments ; offrant en outre sur le dos et sur les côtés quelques rares soies obscures et redressées ; très-finement, légèrement et densement pointillé ; d'un noir un peu brillant, avec le sommet souvent d'un roux de poix. Les *trois premiers segments* sensiblement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons presque lisse : le cinquième un peu ou à peine plus court que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième assez saillant, plus (♀) ou moins (♂) arrondi au sommet : *celui de l'armure* un peu distinct, roussâtre, longuement cilié-sétosellé de chaque côté vers son extrémité.

Dessous du corps finement et densement pubescent, finement et très-densement pointillé, d'un noir assez brillant, avec le sommet du ventre

parfois d'un roux de poix. *Métasternum* subconvexe. *Ventre* convexe, à pubescence un peu plus longue et un peu moins fine que celle du dos ; à sixième arceau plus ou moins saillant, plus ou moins arrondi au sommet.

Pieds finement et assez densement pubescents, finement et assez densement pointillés, d'un testacé assez brillant, avec les hanches souvent plus foncées. *Cuisses* visiblement élargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* assez grêles ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses, paraissant, vus de dessus leur tranche supérieure à peine recourbés en dedans avant leur sommet. *Tarses* finement et assez densement ciliés en dessous, à peine en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* beaucoup moins courts ; les *postérieurs* très-allongés, un peu ou à peine moins longs que les tibias, à premier article très-allongé, subégal aux deux suivants réunis : les deuxième à quatrième suballongés, graduellement un peu moins longs.

Patrie. Cette espèce, propre à la Sardaigne, se rencontre rarement dans le midi de la France, aux environs d'Aigues-Mortes, d'Hyères, de Montpellier, etc. Elle se creuse des galeries dans la vase humide.

Obs. Pour la forme, elle tient le milieu entre la *Cardiola obscura* et l'*Ischnopoda umbratica*, mais elle est plus robuste.

On rapporte parfois la *Tachyusa fugax* d'Erichson à la *Myrmecopora publicana* de Saulcy (*Ann. Soc. Ent. Fr.* 1864, 430) ; mais c'est à tort, celle-ci ayant tous les articles des antennes allongés.

SEPTIÈME RAMEAU

FALAGRIATES

Caractères. *Corps* assez étroit, allongé. *Tête* suborbiculaire ou subcarrée, portée sur un cou grêle et toujours plus étroit que le tiers de la largeur du vertex ; fortement et brusquement resserrée à sa base ; très-saillante. *Tempes* sans rebord latéral. *Labre* transverse (1). *Antennes* médiocrement allongées. *Prothorax* fortement rétréci en arrière, cordiforme ou subcordiforme. *Élytres* assez courtes. *Abdomen* un peu élargi en arrière. Les *deux ou trois premiers arceaux du ventre* plus ou moins res-

(1) Les palpes sont de grandeur et de forme normales.

serrés à leur base. *Prosternum* sensiblement développé au devant des hanches antérieures. *Lame mésosternale* rétrécie en angle ou en pointe mousse ou tronquée au bout. *Hanches intermédiaires* passablement distantes. *Tarses postérieurs* plus ou moins allongés, à premier article très-allongé : celui des *intermédiaires* allongé ou suballongé.

Obs. Le rameau des *Falagriates* représente dans la branche des *Myrmédoniaires* les *Autaliates* de la branche des *Bolitocharaires*. Il se réduit à trois genres dont voici le diagnostic :

Mandibules	dissemblables : la gauche simple, la droite fortement dentée en dedans derrière son milieu.		Borboropora (1)
	simples et semblables. *Prothorax*	muni sur les côtés d'un rebord fin mais distinct (2) ; subcordiforme ; finement rebordé à sa base. *Lame mésosternale* mousse au sommet, prolongée jusqu'à la moitié des hanches intermédiaires.	Falagria.
		mutique ou sans rebord sur les côtés ; globuleux, cordiforme ; non rebordé à la base. *Lame mésosternale* étroitement tronquée au sommet, prolongée jusqu'au tiers des hanches intermédiaires.	Cardiola.

A la tête des *Falagriates* nous placerons un genre fondé sur une espèce de Corse et qui lie ce rameau aux *Tachyusates*. Nous n'en donnerons qu'une description abrégée.

Genre *Echidnoglossa*, Echidnoglosse, Wollaston.

Étymologie : ἔχιδνα, vipère ; γλῶσσα, languette.

Caractères. *Corps* allongé, ailé.

Tête grande, suborbiculaire, fortement resserrée à sa base, portée sur un cou grêle, très-saillante. *Épistome* en faîte, tronqué en avant. *Labre* transverse, subtronqué au sommet. *Mandibules* assez saillantes, simples, arquées. *Palpes maxillaires* allongés, de quatre articles : le deuxième sub-

(1) C'est avec doute que nous plaçons ici ce genre, que nous n'avons pas vu en nature.
(2) Ce rebord est bien visible, surtout en arrière.

arqué, le troisième aussi long que le précédent, en massue : le dernier petit, grêle, subulé. *Palpes labiaux* très-petits, peu distincts. *Menton* grand, transverse, tronqué en avant.

Yeux médiocres, peu saillants, subovalaires, très-distants du prothorax.

Antennes médiocrement allongées ; insérées près du bord antérieur des yeux ; de onze articles : le premier épaissi en massue : les deuxième et troisième allongés : les quatrième à dixième graduellement plus épais : le dernier assez grand, conico-subovalaire.

Prothorax presque carré, fortement rétréci en avant, subtronqué en arrière, très-finement rebordé à la base et sur les côtés, ceux-ci sinués postérieurement et s'abaissant antérieurement. *Repli* assez large, bien visible vu de côté, refoulé en arrière des hanches.

Écusson assez grand, en ogive.

Élytres presque carrées, à peine et simultanément échancrées au sommet, distinctement sinuées vers leur angle postéro-externe. *Repli* assez large, surtout en arrière.

Prosternum sensiblement prolongé au devant des hanches antérieures, formant entre celles-ci un angle court. *Mésosternum* rétréci en pointe étroitement tronquée au sommet, prolongée au moins jusqu'à la moitié des hanches intermédiaires. *Métasternum* assez développé, à angle antéro-médian assez prononcé.

Abdomen suballongé, sensiblement resserré vers sa base ; avec les trois premiers segments fortement impressionnés en travers à leur base ; les quatre premiers subégaux, le cinquième parfois plus court et subrétractile : le sixième peu saillant, rétractile : celui de l'armure caché.

Hanches antérieures grandes, coniques, saillantes, contiguës au sommet. Les *intermédiaires* beaucoup moindres, subovales, non saillantes, légèrement distantes. Les *postérieures* grandes, subcontiguës intérieurement à leur base, divergentes au sommet ; à *lame supérieure* dilatée en dedans en forme de trapèze ; à *lame inférieure* assez large, transverse, explanée.

Pieds allongés, grêles. *Cuisses* sublinéaires. *Tibias* un peu rétrécis vers leur base, armés au bout de leur tranche inférieure de deux petits éperons peu distincts. *Tarses* assez étroits, subfiliformes ; les *antérieurs* de quatre articles, les *intermédiaires* et *postérieurs* de cinq : ceux-ci plus développés, avec les quatre premiers graduellement moins longs, le premier suballongé, seulement un peu plus long que le deuxième.

Obs. Les insectes de ce genre ont les mêmes habitudes que les *Falagria*.

Ils se distinguent de ces derniers par leur prothorax moins cordiforme et surtout par le premier article des tarses postérieurs beaucoup moins allongé. Nous n'en connaissons qu'une espèce, dont voici la description :

1. Echidnoglossa Corsica, Fauvel.

Allongée, très-finement et modérément pubescente, finement et densement pointillée, d'un noir brillant, avec les antennes obscures, la bouche d'un roux de poix, les trochanters, les genoux et les tarses testacés. Tête suborbiculaire, de la largeur du prothorax ; celui-ci légèrement et subsinueusement rétréci en arrière, brusquement atténué en avant, beaucoup moins large que les élytres, assez convexe, fovéolé vers sa base et longitudinalement sillonné sur le dos. Élytres un peu plus longues que le prothorax, subconvexes, subgibbeuses à leur base vers l'écusson, à calus huméral saillant. Abdomen resserré à sa base, arcuément élargi en arrière, légèrement ponctué.

Long., 0^m,0033 (1 1/2 l.) ; — larg., 0^m,0007 (1/3 l.).

Patrie. Les environs de Corte, de Calvi et d'Ospedale en Corse (Collection Revelière).

Obs. Cette espèce ne souffre aucune discussion. Elle est plus grande que toute autre *Falagriate*. Elle en diffère par le caractère générique des tarses postérieurs, dont le premier article est seulement un peu plus long que le deuxième.

Genre *Borboropora*, Borboropore, Kraatz.

Kraatz, Berl. Zeit. 404, 1862.
Étymologie : βόρβορος, boue ; πόρος, pénétrant.

Caractères. *Mandibules* proéminentes, assez grêles ; la droite munie derrière son milieu d'une dent assez forte, denticulée à sa base : la gauche assez fortement recourbée et atténuée avant son milieu, sans dent derrière celui-ci. *Mâchoires* à lobe interne cilié intérieurement à son sommet en-

viron de quatre petites épines. *Palpes labiaux* de trois articles : le troisième à peine plus court que le premier, beaucoup plus étroit, subacuminé au bout : le deuxième un peu plus étroit que le premier, beaucoup plus court.

Tarses antérieurs de quatre articles, les *postérieurs* de cinq, ceux-ci à premier article allongé.

Corps peu convexe. *Tête* grande, presque en carré transverse, saillante, avancée, profondément resserrée à sa base, portée sur un cou grêle. *Yeux* médiocres, un peu proéminents.

Antennes presque comme dans le genre *Falagria*.

Prothorax angulé en avant.

Élytres de la largeur de l'abdomen.

Abdomen subdilaté derrière son milieu, densement ponctué.

1. **Borboropora Kraatzii**, Fuss.

Subdéprimée, d'un noir de poix, brillante, recouverte d'une pubescence grisâtre, avec les élytres et les pieds brunâtres. Tête large, transversalement subcarrée, excavée en arrière. Front profondément canaliculé. Prothorax plus étroit que les élytres et que la tête, largement fovéolé à sa base, obsolètement canaliculé. Abdomen finement et très-densement ponctué en dessus.

Borboropora Kraatzi, Fuss, Berl. Zeit. 406, 1862.

Long., 1 1/4 ligne.

Patrie. Autriche, France.

Obs. Nous n'avons pas vu cette espèce que M. Grenier indique de France dans son catalogue. Nous nous sommes contentés de donner la traduction de la phrase diagnostique de M. Kraatz, ainsi que celle des caractères génériques.

Genre *Falagria*, Falagrie, Mannerheim.

Mannerheim, Brach., p. 86.

Etymologie : φαλάκρα, tête chauve.

Caractères. *Corps* allongé, assez étroit, peu convexe, ailé.

Tête suborbiculaire ou subcarrée, à peu près de la largeur du prothorax; fortement et brusquement étranglée à sa base et portée sur un cou grêle (1) ; très-saillante, légèrement inclinée. *Tempes* latéralement mutiques. *Épistome* tronqué en avant. *Labre* assez grand, transverse, subarrondi à son bord apical. *Mandibules* petites, très-peu saillantes, simples au sommet, mutiques en dedans. *Palpes maxillaires* assez allongés, de quatre articles : le troisième un peu plus long que le deuxième, plus ou moins épaissi vers son extrémité : le dernier petit, très-grêle, subulé, un peu moins long que la moitié du précédent. *Palpes labiaux* petits, de trois articles : le premier subépaissi, subcylindrique : le deuxième beaucoup plus court et à peine moins large : le dernier un peu plus étroit et un peu plus long que le précédent, subcylindrique ou parfois subépaissi vers son sommet. *Menton* presque en carré transverse, un peu plus étroit antérieurement, tronqué ou parfois subéchancré à son bord apical (2). *Tige des mâchoires* peu angulée à la base.

Yeux médiocres, subarrondis ou irrégulièrement subovalaires, peu saillants, situés loin du prothorax.

Antennes médiocrement allongées, légèrement épaissies ; insérées dans une fossette assez grande, subarrondie et profonde, joignant, dans sa partie supérieure, le bord antéro-interne des yeux ; de onze articles : les trois premiers suballongés : le premier non ou faiblement épaissi, subcylindrique : les deuxième et troisième obconiques, subégaux : le quatrième non ou à peine, les cinquième à dixième plus ou moins transverses, fortement contigus : le dernier assez grand, obturbiné ou en ovale subacuminé.

Prothorax subcordiforme, plus ou moins rétréci en arrière, où il est

(1) Environ égal au quart de la largeur de la tête à sa base.

(2) Dans le grand tableau de M. Kraatz (26), il est dit à propos de la *languette : ligula brevis*, tandis que le texte (p. 32) dit : *ligula elongata*. Il y a là contradiction.

beaucoup plus étroit que les élytres ; obtusément angulé en avant, avec les angles antérieurs assez marqués mais fortement arrondis ; subtronqué en arrière, avec les angles postérieurs tantôt obtus, tantôt presque droits ou à peine obtus ; très-finement ou à peine rebordé à sa base et sur les côtés, avec le rebord de ceux-ci postérieurement subsinué, vu latéralement. *Repli* assez étroit, assez visible vu de côté, à arête interne subparallèle au rebord latéral.

Écusson assez grand, triangulaire.

Élytres assez courtes, formant ensemble un carré transverse ou subtransverse ; tronquées au sommet ; à peine sinuées vers leur angle postéro-externe ; simples et à peine arrondies sur leurs côtés. *Repli* assez large, à bord inférieur légèrement arqué. *Épaules* médiocrement saillantes.

Prosternum transverse, assez large, formant au devant des hanches antérieures une espèce de chevron très-ouvert et dont l'angle, dirigé en arrière, est souvent mousse à son sommet. *Mésosternum* rétréci en angle plus ou moins aigu mais à sommet mousse et prolongé jusqu'à la moitié des hanches intermédiaires. *Médiépisternums* sensiblement développés et ne faisant qu'un avec le mésosternum ; *médiépimères* petites. *Métasternum* court, subéchancré au devant des hanches postérieures ; très-faiblement subangulé entre celles-ci ; avancé entre les intermédiaires, jusqu'environ leur moitié, en angle plus ou moins aigu et à pointe mousse. *Postépisternums* assez étroits, subrétrécis postérieurement, à arête interne divergeant sensiblement en arrière du repli des élytres ; *postépimères* grandes, subtriangulaires, prolongées jusqu'au delà des élytres.

Abdomen assez allongé, sensiblement plus étroit à sa base que les élytres ; subparallèle ou souvent arcuément subélargi en arrière ; sensiblement et subépaissement rebordé sur les côtés, subconvexe, pouvant facilement se recourber en dessus ; avec les cinq premiers segments subégaux : les trois premiers fortement impressionnés en travers à leur base : le sixième peu saillant, rétractile : celui de l'armure presque toujours caché. *Ventre* très-convexe, à premier arceau un peu plus grand que les suivants, ceux-ci subégaux ou avec les troisième à cinquième graduellement plus courts : le premier assez fortement, le deuxième légèrement, le troisième à peine étranglés à leur base : le sixième plus ou moins saillant, rétractile.

Hanches antérieures grandes, coniques, obliques, un peu renversées en arrière, convexes en avant, planes en dessous, contiguës au sommet. Les *intermédiaires* beaucoup moins développées, subobliquement dispo-

sées, très-peu saillantes, obovales ou conico-subovalaires, sensiblement distantes. Les *postérieures* assez développées, contiguës ou subcontiguës à leur base, très-divergentes à leur sommet; à *lame supérieure* nulle ou presque nulle en dehors, brusquement dilatée en dedans en cône tronqué et saillant ; à *lame inférieure* transverse, médiocrement large, explanée, graduellement rétrécie de dedans en dehors.

Pieds assez allongés, assez grêles. *Trochanters antérieurs* et *intermédiaires* petits, subcunéiformes ; les *postérieurs* plus grands, en ovale obtusément acuminé, subdétachés au sommet. *Cuisses* débordant assez fortement les côtés du corps, comprimées, à peine élargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* grêles, aussi longs (au moins les postérieurs) que les cuisses, droits ou presque droits, sublinéaires ou à peine plus étroits à leur base ; armés au bout de leur tranche inférieure de deux petits éperons assez distincts. *Tarses* plus ou moins grêles, subfiliformes ; les *antérieurs* de quatre articles, les *intermédiaires* et *postérieurs* de cinq; les *antérieurs* courts, avec les trois premiers articles assez courts, subégaux, et le dernier presque aussi long que les trois précédents réunis ; les *intermédiaires* moins courts, avec le premier article suballongé, les trois suivants plus courts, subégaux, et le dernier au moins égal aux deux précédents réunis ; les *postérieurs* assez allongés, un peu moins longs que les tibias, à premier article très-allongé, aussi long environ que les trois suivants réunis qui sont oblongs et subégaux, le dernier au moins aussi long que les deux précédents réunis. *Ongles* très-grêles, simples, faiblement arqués, subinfléchis.

Obs. Les petites espèces qui composent ce genre sont agiles. Elles se rencontrent sous les pierres ou parmi les détritus végétaux, et souvent dans les lieux humides.

Nous classerons ainsi qu'il suit les diverses espèces du genre *Falagria* ;

a *Écusson* offrant sur son milieu deux carènes longitudinales, rapprochées, subparallèles, prolongées jusqu'au sommet. *Prothorax* profondément canaliculé sur sa ligne médiane. *Corps* d'un noir de poix.

b *Élytres* un peu plus longues que le prothorax. *Antennes* entièrement obscures. *Dessus du corps* assez densement pubescent, distinctement et assez densement pointillé. SULCATA.

bb *Élytres* un peu plus courtes que le prothorax. *Antennes* testacées à leur base. *Dessus du corps* très-peu pubescent, presque lisse ou à peine pointillé. SULCATULA.

aa *Écusson* uni ou sans carènes longitudinales (1).

c *Prothorax* profondément canaliculé sur sa ligne médiane. *Corps* d'un roux de poix plus ou moins foncé, avec le prothorax plus clair. THORACICA.

cc *Prothorax* obsolètement canaliculé sur sa ligne médiane.

d *Corps* d'un roux testacé, avec le disque des élytres rembruni, la partie postérieure de l'abdomen et le postpectus noirs. NAEVULA.

dd *Corps* entièrement d'un noir de poix. NIGRA.

1. Falagria sulcata, Paykull.

Allongée, très-finement pubescente, très-finement et assez densement pointillée, d'un noir de poix brillant, avec les pieds d'un testacé obscur. Tête presque aussi large que le prothorax : celui-ci subcordiforme, subdéprimé, profondément canaliculé sur sa ligne médiane. Écusson longitudinalement bicarinulé sur toute sa longueur. Élytres un peu plus longues que le prothorax. Abdomen plus étroit à sa base que les élytres, faiblement élargi en arrière.

Staphylinus sulcatus, Paykull, Mon. Staph. 32, 24. — Olivier, Ent. III, n° 42, p. 23, 27, pl. VI, fig. 52.

Aleochara sulcata, Gravenhorst, Micr. 73, 9 ; — Mon. 150, 6. — Gyllenhal, Ins. Suec. II, 378, 1.

Falagria sulcata, Mannerheim, Brach. 86, 1. — Boisduval et Lacordaire, Faun. Ent. Par. I, 556, 2. — Erichson, Gen. et Spec. Staph. 49, 1. — Redtenbacher, Faun. Austr. 651. 2. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 372, 1. — Kraatz, Ins. Deut. II, 34, 2. — Thomson, Skand. Col. II, 297, 1, 1860.

Falagria caesa, Erichson, Col. March. I, 295, 2. — Heer, Faun. Col. Helv. I, 351, 2.

Long., 0m,0023 (1 l.); — larg., 0m,0006 (1/4 l.).

Corps allongé, étroit, d'un noir de poix brillant ; finement et assez densement pointillé ; revêtu d'une fine pubescence grise, couchée et assez serrée.

Tête suborbiculaire, presque aussi large que le prothorax ; très-finement pubescente ; à peine pointillée ; d'un noir de poix brillant. *Front* large, peu convexe, très-obsolètement biimpressionné en avant, marqué sur sa ligne médiane d'un léger espace glabre et lisse, avec les fossettes antennifères

(1) Dans cette division, la tête est plus carrée; les tarses sont moins fortement ciliés en dessous, et les yeux, surtout chez la *thoracica*, sont un peu plus petits et plus arrondis.

offrant une légère ponctuation ruguleuse qui s'étend un peu sur l'épistome. *Celui-ci* longitudinalement convexe, sétosellé. *Labre*, d'un noir de poix brillant, légèrement cilié en avant et paré de chaque côté d'une soie plus longue, plus apparente, et d'un blond brillant. *Parties de la bouche* d'un testacé de poix, avec les *mandibules*, le *menton* et le *pénultième article des palpes maxillaires* plus obscurs.

Yeux subovalaires, noirs.

Antennes environ de la longueur de la tête et du prothorax réunis; légèrement épaissies; densement et finement duveteuses avec leurs premiers articles à peine ciliés; entièrement obscures ou brunâtres; à premier article assez allongé, à peine épaissi, subcylindrique : les deuxième à troisième suballongés, obconiques, subégaux, à peine moins longs séparément que le premier : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais : le quatrième non, les cinquième à dixième légèrement transverses : le dernier un peu moins long que les deux précédents réunis, en ovale obtusément acuminé au sommet.

Prothorax subcordiforme, à peine moins long que large antérieurement, arcuément élargi avant son milieu, sensiblement rétréci en arrière où il est beaucoup plus étroit que les élytres; obtusément angulé en avant avec les angles antérieurs assez marqués mais fortement arrondis; à côtés, vus latéralement, subsinués dans leur tiers basilaire au devant des angles postérieurs, qui sont assez prononcés et presque droits; subtronqué à sa base, avec celle-ci subsinuée dans son milieu; subdéprimé sur le dos; creusé sur sa ligne médiane d'un sillon canaliculé profond, atténué et raccourci en avant, plus large et encore plus raccourci en arrière où il n'atteint pas la base; très-finement pubescent; assez densement et très-légèrement pointillé, d'un noir de poix brillant.

Écusson d'un noir de poix; chargé sur son milieu de deux petites carènes ou lignes élevées longitudinales, rapprochées, subparallèles, prolongées jusqu'au sommet qui est assez aigu et où elles se rapprochent un peu plus; offrant en outre, sur chaque côté, un sillon oblique et profond.

Élytres subtransverses, un peu plus courtes que larges prises ensemble; un peu plus longues que le prothorax; à peine arrondies en arrière sur les côtés; subdéprimées; légèrement impressionnées sur la suture derrière l'écusson; très-finement pubescentes; très-finement et assez densement pointillées; d'un noir de poix brillant. *Épaules* arrondies.

Abdomen sensiblement plus étroit à sa base que les élytres; deux fois environ plus prolongé que celles-ci; faiblement et subarcuément élargi

avant son extrémité ; subconvexe sur le dos ; finement et assez densement pubescent, avec quelques cils grisâtres, plus apparents le long du bord apical, surtout des trois premiers segments, et quelques soies obscures et redressées sur les côtés, principalement dans leur partie postérieure ; très-finement et densement pointillé. Les *trois premiers segments* fortement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons subcrénelé ou garni de petits plis longitudinaux, nombreux et très-courts : le quatrième parfois à peine impressionné en travers à sa base : le cinquième largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle : le sixième légèrement arrondi au sommet.

Dessous du corps d'un noir de poix brillant. *Mésosternum* glabre et lisse. *Métasternum* subconvexe, légèrement pubescent, presque lisse ou à peine pointillé. *Ventre* très-convexe, assez densement pubescent, parcimonieusement sétosellé, surtout vers son extrémité ; assez densement pointillé ; à sixième arceau tantôt faiblement arrondi à son bord apical et dépassant à peine le segment abdominal correspondant, tantôt légèrement prolongé en triangle arrondi et débordant sensiblement le segment supérieur (1).

Pieds assez allongés, assez grêles, finement pubescents, obsolètement pointillés, d'un testacé plus ou moins obscur. *Tibias* grêles ; les postérieurs à peine recourbés en dedans avant leur extrémité, vus de dessus leur tranche supérieure. *Tarses* étroits, subfiliformes, sensiblement ciliés, plus longuement et plus densement en dessous ; les *postérieurs* assez allongés, à premier article très-allongé, subégal aux trois suivants réunis : ceux-ci oblongs, subégaux.

Patrie. Cette espèce est commune dans toute la France, sous les pierres, parmi les mousses, les feuilles mortes et autres détritus végétaux.

A la suite de la *Falagria sulcata* viendrait l'espèce suivante :

Falagria picicornis, Mulsant et Rey.

Allongée, éparsement et finement pubescente, très-peu ou à peine ponctuée, d'un noir très-brillant, avec la bouche et la base des antennes brunâ-

(1) Peut-être ces différences du sixième arceau correspondent-elles à celles des sexes, ce que nous n'avons pas eu l'occasion de vérifier. La même remarque peut s'appliquer aux espèces suivantes.

tres, et les pieds d'un testacé de poix. Tête aussi large que le prothorax : celui-ci subcordiforme, subdéprimé, profondément canaliculé sur sa ligne médiane. Écusson longitudinalement bicarinulé sur toute sa longueur. Élytres visiblement plus longues et beaucoup plus larges que le prothorax. Abdomen un peu plus étroit à sa base que les élytres, arcuément subélargi en arrière, distinctement pointillé dans sa partie postérieure.

Long., $0^{m},0023$ (1 l.) ; — larg., $0^{m},00055$ (1/4 l.)

PATRIE. Bastia, Porto-Vecchio en Corse (Collection Revelière.)

OBS. Cette espèce est intermédiaire entre les *F. sulcata* et *sulcatula*. Elle participe de la première quant à la forme, de la dernière quant à la ponctuation. Elle est constamment plus noire que l'une et l'autre, avec la base des antennes plus obscure et les pieds d'un roux testacé moins clair. Le prothorax est moins dilaté antérieurement sur les côtés que dans la *F. sulcata*, et il est en même temps moins sinueusement rétréci en arrière. Elle est moins étroite que la *F. sulcatula*. Elle est à peine moins lisse, avec la ponctuation de l'abdomen néanmoins plus distincte, surtout sur les quatrième et cinquième segments. La bouche ou du moins le pénultième article des palpes maxillaires et la base des antennes sont d'une couleur plus foncée. Les pieds sont presque toujours d'un testacé de poix, etc.

M. E. Revelière, qui a enrichi la science de nombreuses découvertes, nous a généreusement gratifiés de plusieurs échantillons de cette espèce.

2. **Falagria sulcatula**, GRAVENHORST.

Allongée, très-parcimonieusement et finement pubescente, presque lisse ou à peine pointillée, d'un noir de poix très-brillant, avec la bouche, la base des antennes et les pieds d'un roux testacé. Tête presque aussi large que le prothorax : celui-ci subcordiforme, subdéprimé, profondément canaliculé sur sa ligne médiane. Écusson longitudinalement bicarinulé sur toute sa longueur. Élytres un peu moins longues que le prothorax. Abdomen plus étroit à sa base que les élytres, à peine élargi en arrière.

Staphylinus sulcatus, PAYKULL, Faun. Suec. III, 385.
Aleochara sulcatula, GRAVENHORST, Mon. 151, 7.
Aleochara sulcata, var. *b*, GYLLENHAL, Ins. Suec. II, 378, 1.

Falagria sulcata, Erichson, Col. March. I, 294, 1. — Heer, Faun. Col. Helv. I, 350, 1.

Falagria polita, Curtis, Brit. Ent. X, fig. 462, n° 4.

Falagria sulcatula, Erichson, Gen. et Spec. Staph. 50, 3. — Redtenbacher, Faun. Austr. 651. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 373, 2. — Kraatz, Ins. Deut. II, 35, 3. — Thomson, Skand. Col. II, 298, 2, 1860.

Long., $0^{m},023$ (1 l.) ; — larg., $0^{m},0005$ (1/4 l.).

Corps allongé, étroit, d'un noir de poix très-brillant, presque lisse ou à peine pointillé ; revêtu d'une fine pubescence grise, couchée et très-écartée.

Tête suborbiculaire, presque aussi large que le prothorax, finement et éparsement pubescente, presque lisse, d'un noir de poix très-brillant. *Front* large, peu convexe, à peine biimpressionné en avant. *Épistome* longitudinalement convexe. *Labre* d'un noir de poix brillant, offrant en avant quelques longs cils blonds, dont les deux extérieurs plus longs. *Parties de la bouche* d'un testacé de poix, avec les *mandibules* ordinairement plus foncées.

Yeux irrégulièrement subovalaires, noirs.

Antennes environ de la longueur de la tête et du prothorax réunis ; légèrement épaissies ; densement et finement duveteuses, avec quelques cils redressés vers le sommet des premiers articles ; obscures ou brunâtres, avec les deux ou trois premiers articles plus clairs ou d'un roux testacé ; le premier assez allongé, à peine épaissi, subcylindrique : les deuxième et troisième suballongés, obconiques, subégaux, un peu moins longs séparément que le premier : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais : le quatrième non, les cinquième à dixième légèrement transverses : le dernier à peine moins long que les deux précédents réunis, en ovale subacuminé au sommet.

Prothorax subcordiforme, aussi long que large antérieurement ; obtusément angulé en avant, avec les angles antérieurs assez marqués, mais fortement arrondis ; arcuément élargi avant son milieu ; sensiblement rétréci en arrière où il est beaucoup plus étroit que les élytres ; avec les côtés, vus latéralement, sensiblement sinués dans leur dernier tiers au devant des angles postérieurs qui sont assez prononcés et presque droits ; subtronqué à sa base, avec celle-ci subangulairement subéchancrée dans son milieu ; subdéprimé ou très-peu convexe sur le dos ; creusé sur sa ligne médiane d'un sillon canaliculé profond, un peu raccourci en avant, à

peine plus large en arrière où il n'atteint pas tout à fait la base; offrant en outre un petit point enfoncé de chaque côté de l'extrémité postérieure du sillon, deux autres plus petits, situés en dehors de ceux-ci le long de la base, et un troisième le long des côtés au dessus des angles postérieurs (1); peu pubescent; presque lisse; d'un noir de poix très-brillant.

Écusson d'un noir de poix brillant; chargé sur son milieu de deux petites carènes ou lignes élevées longitudinales, rapprochées, subparallèles et prolongées jusqu'au sommet qui est assez aigu et où elles se rapprochent un peu plus; offrant en outre, sur chaque côté, un sillon oblique et profond.

Élytres évidemment plus courtes que larges prises ensemble; sensiblement un peu moins longues que le prothorax; à peine arrondies en arrière sur les côtés; subdéprimées ou très-peu convexes; légèrement impressionnées sur la suture derrière l'écusson; finement et peu pubescentes; presque lisses ou très-finement ou à peine pointillées; d'un noir de poix très-brillant, parfois un peu brunâtre. *Épaules* arrondies.

Abdomen évidemment plus étroit à sa base que les élytres; plus de deux fois plus prolongé que celles-ci; à peine et subarcuément élargi avant son extrémité; subconvexe sur le dos; à peine pubescent, avec quelques cils plus longs et grisâtres le long du bord apical des premiers segments et quelques soies obscures et redressées en arrière sur les côtés; à peine pointillé antérieurement, plus densement mais très-légèrement sur les quatrième et cinquième segments; d'un noir de poix brillant, avec la base parfois un peu moins foncée. Les *trois premiers segments* fortement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons subcrénelé ou garni de petits plis longitudinaux, nombreux et très-courts : le quatrième paraissant parfois à peine impressionné en travers à sa base : le cinquième largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième subarrondi au sommet.

Dessous du corps d'un noir de poix brillant. *Mésosternum* glabre et lisse. *Métasternum* subconvexe, glabre ou à peine pubescent, lisse. *Ventre* très-convexe, finement pubescent, parcimonieusement sétosellé, surtout vers son extrémité; modérément et légèrement pointillé, avec les troisième et

(1) Ces points enfoncés sont souvent peu marqués; ils existent parfois, mais d'une manière encore plus obsolète, chez l'espèce précédente. Ils semblent remplacer dans ce genre les fossettes basilaires du genre *Autalia*.

quatrième arceaux et rarement le cinquième parfois d'un roux de poix à leur bord apical : le sixième tantôt subarrondi à son bord postérieur, tantôt légèrement prolongé en triangle mousse, dépassant plus ou moins le segment abdominal correspondant.

Pieds assez allongés, assez grêles, finement pubescents, obsolètement pointillés, d'un roux testacé plus ou moins clair et brillant. *Tibias* grêles ; les *postérieurs* à peine recourbés en dedans avant leur extrémité, vus de dessus leur tranche supérieure. *Tarses* étroits, subfiliformes, sensiblement ciliés, plus longuement en dessous ; les *postérieurs* assez allongés, à premier article allongé, subégal aux trois suivants réunis : ceux-ci oblongs, subégaux.

PATRIE. Cette espèce, moins commune que la précédente, se rencontre principalement dans les lieux marécageux : environs de Lyon, Bugey, Bresse, Savoie, Languedoc, Provence, etc.

OBS. Outre la brièveté des élytres et la couleur de la base des antennes, cette espèce se distingue de la *sulcata* par une taille plus grêle et plus gracieuse et par son prothorax plus étroit et un peu plus allongé. En outre, la pubescence est moins serrée et un peu moins courte, et la ponctuation est moins apparente, plus écartée, obsolète ou même presque nulle, etc.

3. **Falagria thoracica**, CURTIS.

Allongée, médiocrement et finement pubescente, d'un roux de poix brillant et plus ou moins foncé, avec le prothorax plus clair, la bouche, les antennes et les pieds d'un roux testacé. Tête aussi large que le prothorax, presque lisse. Prothorax subcordiforme, peu convexe, à peine pointillé, profondément canaliculé sur sa ligne médiane. Écusson uni. Élytres un peu plus longues que le prothorax, finement et assez densement pointillées. Abdomen un peu plus étroit à sa base que les élytres, à peine élargi en arrière, modérément pointillé.

Falagria thoracica, CURTIS, Brit. Ent. IX, pl. 42. — ERICHSON, Gen. et Spec. Staph. 52, 10. — REDTENBACHER, Faun. Austr. 850, 1. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 373, 3. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 84, 1.
Falagria lineolata, BOISDUVAL et LACORDAIRE, Faun. Ent. Par. I, 555, 1.

Variété *a*. *Dessus du corps* entièrement d'un roux de poix foncé.

Long., 0^m,0027 (1 1/4 l.); — larg., 0^m,0055 (1/4 l.).

Corps allongé, étroit, d'un roux de poix brillant, avec le prothorax plus clair; revêtu d'une fine pubescence médiocrement serrée, couchée, d'un blond grisâtre.

Tête transversalement suborbiculaire ou en carré transverse et subarrondi aux angles, aussi large que le prothorax, légèrement pubescente, presque lisse ou à peine pointillée; d'un roux de poix brillant. *Front* large, à peine convexe ou subdéprimé sur son milieu. *Épistome* convexe. *Labre* d'un brun de poix brillant, parfois roussâtre sur les bords, avec quelques cils blonds vers le sommet. *Parties de la bouche* d'un roux testacé, avec la pointe des *mandibules* ordinairement plus obscure.

Yeux assez petits, subarrondis, noirs.

Antennes environ de la longueur de la tête et du prothorax réunis; assez sensiblement épaissies; densement et finement duveteuses; à peine ciliées vers le sommet des premiers articles; d'un roux testacé avec les deux ou trois premiers articles parfois un peu plus clairs; le premier assez allongé, légèrement épaissi en massue subcylindrique : les deuxième et troisième suballongés, obconiques, subégaux : le troisième plus épais à son sommet que le précédent : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais, contigus : le quatrième sensiblement, les cinquième à dixième fortement transverses : le dernier aussi long que les deux précédents réunis, courtement ovalaire, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax subcordiforme, pas plus long que large antérieurement; obtusément angulé en avant avec les angles antérieurs fortement infléchis, très-obtus et largement arrondis; arcuément élargi avant son milieu; sensiblement rétréci en arrière où il est beaucoup plus étroit que les élytres; avec les côtés, vus latéralement subsinués dans leur dernier tiers au devant des angles postérieurs qui sont assez marqués mais un peu obtus; subtronqué à sa base, avec celle-ci subsinuée dans son milieu; peu convexe ou subdéprimé sur sa région dorsale; creusé sur sa ligne médiane d'un sillon canaliculé profond, subraccourci en avant, un peu plus accusé en arrière où il n'atteint pas la base et où l'on remarque de chaque côté des petits points rugueux le long de celle-ci; finement pubescent; à peine ou très-obsolètement pointillé; d'un roux brillant, souvent clair ou testacé.

Écusson d'un roux de poix peu brillant, parfois subtestacé, à peine

pubescent, densement et subrugueusement pointillé ; à sommet parfois subémoussé ; uni sur son disque, offrant seulement vers les angles latéraux un sillon court, profond et un peu oblique.

Élytres un peu plus courtes que larges prises ensemble ; un peu plus longues que le prothorax ; à peine arrondies en arrière sur les côtés ; subdéprimées ; légèrement impressionnées sur la base de la suture ; finement et médiocrement pubescentes ; finement et assez densement pointillées surtout vers la région scutellaire, plus obsolètement en arrière et sur les côtés ; d'un roux de poix assez brillant, parfois plus ou moins rembruni. *Épaules* assez largement arrondies.

Abdomen un peu plus étroit à sa base que les élytres ; deux fois et demie plus prolongé que celles-ci ; à peine et subarcuément élargi sur les côtés surtout avant l'extrémité ; subconvexe sur le dos ; modérément et finement pubescent, avec quelques cils pâles plus longs au bord apical des premiers segments, et quelques rares soies obscures et redressées sur le dos et sur les côtés ; médiocrement et finement pointillé, avec les quatrième et cinquième segments un peu plus densement ; d'un noir de poix brillant avec les segments basilaires souvent moins foncés ou même roussâtres. Les *trois premiers* fortement impressionnés en travers à leur base, avec le fond des impressions ruguleux : le cinquième largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième subarrondi au sommet.

Dessous du corps d'un roux de poix brillant et souvent testacé, avec la partie postérieure du ventre et parfois le postpectus plus obscurs. *Mésosternum* glabre et lisse. *Métasternum* subconvexe, à peine pubescent, presque lisse. *Ventre* très-convexe, finement pubescent, éparsement sétosellé postérieurement, finement et obsolètement pointillé ; à cinquième arceau obtusément ou subtriangulairement prolongé à son sommet, débordant un peu le segment abdominal correspondant.

Pieds assez allongés, assez grêles, finement pubescents, obsolètement pointillés, d'un roux testacé assez clair et assez brillant. *Tibias* grêles ; les *postérieurs* légèrement fléchis en dedans avant leur extrémité, vus de dessus leur tranche supérieure. *Tarses* étroits, subfiliformes, sensiblement ciliés, plus densement en dessous ; les *postérieurs* assez allongés, un peu moins longs que les tibias, à premier article très-allongé, amplement égal aux trois suivants réunis : ceux-ci oblongs, subégaux.

PATRIE. Cette espèce, assez commune, se rencontre principalement sous

les pierres et sous les herbes des chemins, dans plusieurs parties de la France : les environs de Lyon, la Bourgogne, le Beaujolais, le Bugey, le Dauphiné, la Savoie, les Pyrénées, etc.

Obs. Ainsi que nous l'avons dit, le milieu de l'écusson n'offre aucune carène longitudinale. Celui-ci ne présente que les sillons des côtés. Dans cette espèce, les antennes sont plus sensiblement épaissies vers leur extrémité que dans aucune de ses congénères.

4. **Falagria naevula,** Erichson.

Allongée, finement et subéparsement pubescente, d'un roux testacé brillant, avec la tête un peu plus foncée, le disque des élytres rembruni et la moitié postérieure de l'abdomen noire. Tête de la largeur du prothorax, finement et assez densement pointillée. Prothorax subcordiforme, légèrement convexe, très-finement et densement pointillé, obsolètement canaliculé en arrière, subimpressionné vers sa base. Écusson uni. Élytres transverses, un peu plus longues que le prothorax, subparcimonieusement et obsolètement pointillées. Abdomen un peu plus étroit à sa base que les élytres, arcuément subélargi en arrière, obsolètement et peu pointillé vers sa base, plus distinctement et plus densement vers son extrémité.

Falagria naevula, Erichson, Gen. et Spec. Staph. 55, 18.

Long., $0^m,0021$ (1 l.) ; — larg., $0^m,0005$ (1/4 l.).

Corps allongé, assez étroit, d'un roux testacé brillant avec la tête un peu plus foncée, le disque des élytres rembruni et la moitié postérieure de l'abdomen noire ; revêtu d'une fine pubescence d'un gris blond, couchée et peu serrée.

Tête en forme de carré transverse, aussi large ou à peine plus large que le prothorax, légèrement pubescente, finement et assez densement pointillée ; d'un roux de poix brillant, tournant au roux testacé sur le disque. *Front* large, à peine convexe, offrant sur son milieu un espace lisse plus ou moins étendu. *Epistome* convexe, lisse ou presque lisse. *Labre* subconvexe, d'un brun de poix brillant, offrant quelques cils vers son sommet. *Parties de la bouche* d'un roux plus ou moins testacé.

Yeux assez petits, subarrondis, noirs.

Antennes environ de la longueur de la tête et du prothorax réunis; assez sensiblement et graduellement épaissies; densement et finement duveteuses et en outre très-faiblement pilosellées; rousses avec la base plus claire; à premier article assez allongé, faiblement épaissi en massue snbcylindrique; les deuxième et troisième suballongés, obconiques, subégaux: les quatrième à dixième graduellement plus épais, contigus : les quatrième et cinquième presque carrés; les sixième et septième légèrement ou modérément, les huitième à dixième fortement transverses : le dernier aussi long ou même un peu plus long que les deux précédents réunis, ovalaire, acuminé au sommet.

Prothorax subcordiforme, presque aussi long que large antérieurement; très-obtusément angulé en avant avec les angles antérieurs fortement infléchis, très-obtus et largement arrondis; médiocrement arqué latéralement avant son milieu; sensiblement rétréci en arrière où il est beaucoup plus étroit que les élytres; avec les côtés, vus latéralement, subsinués dans leur dernier tiers au devant des angles postérieurs qui sont infléchis mais assez marqués et à peine obtus; subtronqué à sa base; légèrement convexe; offrant au dessus de l'écusson une impression assez prononcée, au devant de laquelle on aperçoit un sillon canaliculé obsolète, à peine prolongé jusqu'au milieu du dos; très-finement et modérément pubescent; très-finement et densement pointillé; entièrement d'un roux testacé brillant.

Écusson à peine pubescent, finement pointillé, uni, d'un roux testacé assez brillant.

Élytres en carré transverse, un peu plus longues que le prothorax; un peu plus larges en arrière qu'en avant; subarquées postérieurement sur les côtés; subdéprimées ou faiblement convexes; étroitement impressionnées sur la suture derrière l'écusson; finement pubescentes avec la pubescence plus longue et plus écartée que celle du prothorax; finement, peu densement et obsolètement pointillées avec la ponctuation un peu plus distincte et un peu plus serrée intérieurement le long de la suture; d'un roux testacé brillant; parées chacune sur leur disque d'une grande tache obscure, transversale, un peu oblique, atteignant les côtés mais ne touchant pas au sommet et s'arrêtant assez loin de la suture et de la base. *Épaules* assez largement arrondies.

Abdomen un peu plus étroit à sa base que les élytres; de deux fois et demie à trois fois plus prolongé que celles-ci; arcuément subélargi sur les côtés surtout avant l'extrémité; subdéprimé vers sa base, plus convexe

postérieurement; finement et assez peu pubescent; offrant en outre, sur le dos et sur les côtés, quelques soies obscures, assez longues et tout à fait redressées ; finement, obsolètement et parcimonieusement pointillé sur les deux premiers segments, un peu plus distinctement et plus densement sur les trois suivants; d'un roux testacé avec les troisième à cinquième segments d'un noir de poix. Les *trois premiers* fortement sillonnés en travers à leur base avec le fond des sillons lisse : le cinquième largement subéchancré et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième souvent peu saillant, obsolètement pointillé, subarrondi au sommet, parfois d'un brun de poix ainsi que l'extrémité du précédent.

Dessous du corps d'un roux testacé brillant, avec le postpectus et les troisième à sixième arceaux du ventre d'un noir de poix, le bord apical de ceux-ci un peu roussâtre. *Mésosternum* glabre et lisse. *Métasternum* assez convexe, à peine pubescent, presque lisse. *Ventre* convexe, légèrement pubescent, finement, légèrement et assez densement pointillé; à sixième arceau assez saillant, subarrondi à son bord postérieur, parfois subsinué (1) au milieu de celui-ci.

Pieds assez allongés, grêles, finement pubescents, légèrement pointillés, d'un roux testacé clair et assez brillant. *Tibias* grêles, droits ou presque droits. *Tarses* étroits, subfiliformes ou à peine atténués vers leur extrémité ; finement et assez densement ciliés en dessous, peu en dessus : les *postérieurs* assez allongés, un peu moins longs que les tibias, à premier article très-allongé, subégal aux trois suivants réunis, ceux-ci oblongs, subégaux.

Patrie. Cette espèce, particulière à l'Égypte et à l'Afrique, a été trouvée en France, dans le mois de mars, aux environs de Capestang (Hérault), par M. Valery Mayet, entomologiste zélé, qui a enrichi la faune française de plusieurs découvertes intéressantes.

Obs. Elle diffère de la *Falagria thoracica* par sa taille moindre, par le dessin des élytres et la couleur de la base de l'abdomen. Le prothorax est moins sensiblement rétréci en arrière et moins fortement sillonné canaliculé sur sa ligne médiane. Les antennes, dont l'épaississement, commençant plus près de l'extrémité est par là même un peu moins gradué, offrent leurs quatrième à septième articles moins fortement transverses.

Nous avons reçu de M. Puton une *Falagria* des environs de Biskra

(1) Ce caractère est probablement une distinction sexuelle?

(Algérie), sous le nom de *Falagria elegans* Baudi (*Berl.* 1857, 97.) Elle est d'une taille un peu moindre, avec les antennes un peu plus obscures vers leur extrémité que chez la *Falagria naevula*. Le front est subimpressionné sur son milieu et le prothorax largement sillonné sur sa ligne médiane, deux signes propres au sexe masculin. Nous ne regardons provisoirement cet insecte que comme le ♂ de cette dernière espèce.

Peut-être même, ainsi que l'a fait M. Reiche (Catalogue *Col. d'Alg.* 1872, p. 28), doit-on réunir aussi à cette même espèce la suivante, non encore signalée en France, et dont nous donnerons ici une description abrégée.

Falagria formosa, ROSENHAUER.

Allongée, éparsement pubescente, d'un roux testacé très-brillant, avec la tête, la moitié postérieure de l'abdomen et une grande tache sur les côtés du disque des élytres, noires. Tête suborbiculaire, de la longueur du prothorax, presque lisse. Antennes sensiblement épaissies et à peine obscurcies vers leur extrémité. Prothorax subcordiforme, subconvexe, à peine plus long que large en avant, presque lisse, profondément fovéolé au devant de l'écusson. Élytres fortement transverses, un peu moins longues que le prothorax, faiblement convexes, légèrement arquées sur les côtés, presque lisses. Abdomen un peu plus étroit à sa base que les élytres, sensiblement arqué et distinctement sétosellé sur les côtés, plus large vers le milieu de ceux-ci que les élytres, presque lisse ou à peine ponctué.

Falagria formosa, ROSENHAUER, Ins. And. 64.

Long., 0^m,0022 (1 l.).

PATRIE. L'Espagne (collection Godart).

OBS. Cette espèce ressemble beaucoup à la *Falagria naevula*, mais la tête est plus noire, le prothorax moins globuleux, plus visiblement cordiforme, et la tache des élytres est plus grande, plus transversale, étendue jusque sur le repli latéral. Le dessus du corps est encore plus lisse et plus brillant.

5. Falagria nigra, Gravenhorst.

Allongée, finement pubescente, finement et médiocrement pointillée, d'un noir ou d'un brun de poix brillant, avec les pieds d'un testacé obscur. Tête presque lisse, aussi large que le prothorax : celui-ci subcordiforme, subconvexe, finement et obsolètement canaliculé sur sa ligne médiane, transversalement impressionné à sa base. Écusson uni. Élytres un peu plus longues que le prothorax. Abdomen un peu plus étroit à sa base que les élytres, à peine élargi en arrière.

♂ Le *sixième segment abdominal* tronqué à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* fortement prolongé en angle, dépassant notablement le segment abdominal correspondant.

♀ Le *sixième segment abdominal* à peine arrondi à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* fortement arrondi à son sommet, dépassant légèrement le segment abdominal correspondant.

Aleochara nigra, Gravenhorst, Micr. 75, 12; — Mon. 152, 11. — Gyllenhal, Ins. Suec. II, 380, 3.
Aleochara fracticornis, Gravenhorst, Mon. 152, 9.
Falagria nigra, Mannerheim, Brach. 87, 3.— Erichson, Col. March. 126, 4; — Gen. et Spec. Staph. 54, 16. — Heer, Faun. Col. Helv. I, 351, 4. — Redtenbacher, Faun. Austr. 651, 3. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 373, 5. — Kraatz, Ins. Deut. II, 36, 5. — Thomson, Skand. Col. II, 298, 4, 1860.
Falagria pusilla, Heer, Faun. Col. Helv. I, 351, 5.

Variété *a*. *Prothorax* non canaliculé sur sa ligne médiane, marqué seulement de l'impression basilaire.

Aleochara picea, Gravenhorst, Micr. 75, 11; — Mon. 152, 11.
Falagria picea, Mannerheim, Brach. 87, 4.

Long., $0^m,0021$ (1 l.); — larg., $0^m,0005$ (1/4 l.).

Corps allongé, assez étroit, d'un noir de poix brillant et parfois un peu brunâtre, finement pointillé; revêtu d'une fine pubescence grisâtre, couchée, courte et médiocrement serrée.

Tête en forme de carré transverse et subarrondi aux angles, aussi large que le prothorax, légèrement pubescente, obsolètement pointillée, d'un

noir de poix brillant. *Front* large, subconvexe, parfois subimpressionné ou fovéolé (♂) en arrière sur son milieu. *Épistome* longitudinalement convexe. *Labre* d'un brun de poix brillant, assez longuement et parcimonieusement cilié en avant. *Parties de la bouche* obscures.

Yeux courtement subovalaires, noirs.

Antennes à peine aussi longues que la tête et le prothorax réunis; légèrement épaissies; finement duveteuses et de plus distinctement pilosellées; entièrement obscures; à premier article suballongé, légèrement épaissi en massue ovale-oblongue: les deuxième et troisième obconiques, subégaux, à peine moins longs séparément que le premier: le quatrième légèrement transverse: les cinquième à dixième graduellement un peu plus épais, assez fortement transverses: le dernier aussi long que les deux précédents réunis, en ovale subacuminé au sommet.

Prothorax faiblement subcordiforme, un peu moins long que large antérieurement; très-obtusément angulé en avant avec les angles antérieurs peu marqués ou fortement arrondis; arcuément élargi avant son milieu; assez sensiblement rétréci en arrière où il est plus étroit que les élytres; avec les côtés, vus latéralement, à peine subsinués au devant des angles postérieurs qui sont faiblement prononcés et obtus; subtronqué à sa base, subconvexe sur le dos; marqué sur sa ligne médiane d'un sillon-canaliculé très-fin et plus ou moins effacé; creusé en outre, au devant de l'écusson, d'une impression transversale toujours plus ou moins prononcée; finement pubescent; obsolètement, subruguleusement et assez densement pointillé; d'un noir de poix brillant.

Écusson d'un noir de poix assez brillant, à peine pubescent, finement et densement pointillé, parfois à peine émoussé au sommet, uni sur son disque; offrant seulement sur chaque côté un sillon court, oblique et profond.

Élytres un peu plus courtes que larges prises ensemble; évidemment un peu plus longues que le prothorax; presque droites ou à peine arrondies postérieurement sur les côtés; très-faiblement convexes; brièvement impressionnées sur la suture derrière l'écusson; finement pubescentes; légèrement et médiocrement pointillées, avec la ponctuation un peu plus obsolète en arrière et sur les côtés; d'un brun de poix brillant, parfois graduellement un peu moins foncé postérieurement. *Épaules* assez largement arrondies.

Abdomen un peu plus étroit à sa base que les élytres; plus de deux fois plus prolongé que celles-ci; à peine et subarcuément élargi, surtout

en arrière, sur les côtés ; subconvexe sur le dos ; finement pubescent, et, en outre, éparsement sétosellé ; finement, modérément et subruguleusement pointillé ; d'un noir de poix brillant. Les *trois premiers segments* fortement sillonnés en travers à leur base : le cinquième largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle : le sixième subtronqué au sommet.

Dessous du corps d'un noir de poix brillant. *Mésosternum* glabre et lisse. *Métasternum* subconvexe, légèrement pubescent, presque lisse. *Ventre* convexe, finement pubescent, éparsement et légèrement sétosellé postérieurement, finement et obsolètement pointillé ; à sixième arceau plus ou moins saillant, arrondi ou subangulé à son sommet.

Pieds médiocrement allongés, assez grêles, légèrement pubescents, à peine pointillés, d'un testacé de poix assez brillant et plus ou moins obscur. *Tibias* grêles, les *postérieurs* presque droits. *Tarses* étroits, subfiliformes, sensiblement ciliés surtout en dessous ; les *postérieurs* assez allongés, un peu moins longs que les tibias, à premier article très-allongé, égal aux trois suivants réunis : ceux-ci oblongs, subégaux.

Patrie. Cette espèce n'est pas rare, sous les pierres, sous les herbes sèches et autres détritus, dans toute la France : les environs de Paris et de Lyon, la Flandre, la Normandie, la Lorraine, la Bourgogne, le Beaujolais, le Jura, les Alpes, la Savoie, la Provence, la Guyenne, les Pyrénées, etc.

Obs. Le sillon canaliculé du prothorax manque parfois complétement et c'est à cette variété qu'on rapporte la *Falagria picea* de Mannerheim (*Alcochara picea* Gravenhorst).

La *Falagria pusilla* d'Heer ne nous paraît qu'une variété de taille un peu moindre, avec la ponctuation un peu plus distincte.

Le ♂ diffère encore de la ♀ par la partie postérieure du front qui offre souvent sur son milieu une impression ou fossette obsolète. En outre, le prothorax est généralement plus fortement et plus largement sillonné, surtout en arrière.

Genre *Cardiola*, CARDIOLE, Mulsant et Rey.

Étymologie : καρδιά, cœur; ὅλος, entier.

CARACTÈRES. *Corps* allongé, assez étroit, subconvexe, ailé.

Tête en carré transverse et arrondi aux angles, de la largeur du prothorax, fortement et brusquement étranglée à sa base et portée sur un cou grêle (1), très-saillante, légèrement inclinée. *Tempes* latéralement mutiques. *Épistome* tronqué en avant. *Labre* assez grand, transverse, subarrondi à son bord apical. *Mandibules* petites, peu saillantes, simples à leur sommet, mutiques en dedans, arquées. *Palpes maxillaires* allongés, de quatre articles : le troisième un peu plus long que le deuxième, légèrement épaissi en massue vers son extrémité : le dernier petit, très-grêle, subulé, sensiblement moins long que la moitié du précédent. *Palpes labiaux* petits, de trois articles : le premier subépaissi, subcylindrique : le deuxième plus court mais à peine moins moins large : le dernier plus étroit et plus long que le précédent, subsubulé, subcylindrique. *Menton* grand, transverse, trapéziforme, plus étroit en avant, tronqué au sommet. *Tige des mâchoires* à peine angulée à la base.

Yeux médiocres, subovalaires, peu saillants, situés loin du prothorax.

Antennes médiocrement allongées ; sensiblement épaissies ; insérées dans une fossette assez grande, subarrondie et profonde, joignant, dans sa partie supérieure, le bord interne des yeux ; de onze articles : les trois premiers suballongés : le premier non ou à peine épaissi en massue subcylindrique : les deuxième et troisième suballongés, subégaux : le quatrième à peine transverse : les cinquième à dixième graduellement plus courts et plus fortement transverses, fortement contigus : le dernier assez grand, en ovale court.

Prothorax cordiforme, fortement rétréci en arrière, où il est beaucoup plus étroit que les élytres ; obtusément tronqué en avant, avec les angles antérieurs assez prononcés mais fortement arrondis et retournés en dessous; subtronqué au milieu de sa base ; non rebordé sur celle-ci ni sur les côtés, qui sont tout à fait mousses, avec les angles postérieurs nuls ou effacés.

(1) Ce cou est à peine égal au quart de la largeur de la tête en arrière.

Repli non séparé, par un rebord latéral, de la page supérieure avec laquelle il se trouve confondu.

Écusson assez grand, triangulaire.

Élytres assez courtes, transverses; subcarrément tronquées au sommet; à peine sinuées vers leur angle postéro-externe; simples et à peine arrondies sur les côtés. *Repli* assez large, à bord inférieur sensiblement arqué. *Épaules* assez saillantes.

Prosternum transverse, sensiblement développé au devant des hanches antérieures, en forme de large chevron très-ouvert. *Mésosternum* assez grand, rétréci en angle étroitement tronqué au sommet et prolongé jusqu'au tiers environ des hanches intermédiaires. *Médiépisternums* grands, séparés du mésosternum par une arête saillante et longitudinale; *médiépimères* peu développées. *Métasternum* court, subéchancré au devant des hanches postérieures; légèrement subangulé entre celles-ci; avancé entre les intermédiaires jusqu'au delà de leur moitié en forme d'angle dont le sommet tronqué vient s'appliquer contre celui du mésosternum. *Postépisternums* assez fortement développés, rétrécis postérieurement, à arête interne subarquée et divergeant assez fortement en arrière du repli des élytres; *postépimères* très-grandes, subtrianglaires, prolongées jusqu'au sommet des élytres.

Abdomen assez allongé, un peu plus étroit à sa base que les élytres, légèrement et subarcuément élargi sur les côtés; épaissement rebordé sur ceux-ci; subconvexe; pouvant facilement se recourber en dessus; avec les cinq premiers segments subégaux: les trois premiers fortement sillonnés en travers à leur base: le sixième peu saillant, plus ou moins rétractile: celui de l'armure plus ou moins caché. *Ventre* convexe, à premier arceau un peu plus grand que les suivants: ceux-ci subégaux: le cinquième plus court: le premier sensiblement, le deuxième à peine étranglés à leur base: le sixième plus ou moins saillant, rétractile.

Hanches antérieures très-grandes, coniques, obliques, plus ou moins renversées en arrière, convexes en avant, planes en dessous, contiguës au sommet. Les *intermédiaires* beaucoup moins développées, peu saillantes, conico-subovalaires, subobliquement disposées, passablement distantes. Les *postérieures* grandes, contiguës ou subcontiguës à leur base, divergentes au sommet; à *lame supérieure* réduite en dehors à un liseré très-étroit et obsolète, brusquement dilatée en dedans en cône allongé et assez saillant; à *lame inférieure* transverse, assez large, explanée, graduellement rétrécie de dedans en dehors.

Pieds assez allongés, assez grêles. *Trochanters antérieurs* et *intermédiaires* petits, subcunéiformes ; les *postérieurs* grands, ovales-oblongs, subdétachés au sommet. *Cuisses* débordant assez fortement les côtés du corps, subcomprimées, faiblement élargies avant ou vers leur milieu et subatténuées vers leur extrémité. *Tibias* grêles, aussi longs (au moins les postérieurs) que les cuisses, droits ou presque droits, sublinéaires ou à peine plus étroits à leur base, armés au bout de leur tranche inférieure de deux petits éperons peu distincts. *Tarses* grêles, subfiliformes ou à peine atténués vers leur extrémité ; les *antérieurs* de quatre articles, les *intermédiaires* et *postérieurs* de cinq ; les *antérieurs* courts, avec les trois premiers articles subégaux, et le dernier presque aussi long que tous les précédents réunis ; les *intermédiaires* moins courts, avec le premier article suballongé, les trois suivants beaucoup plus courts, subégaux, le dernier au moins égal aux deux précédents réunis ; les *postérieurs* allongés, à peine moins longs que les tibias, à premier article très-allongé, aussi long que les trois suivants réunis : ceux-ci subégaux, le dernier aussi long que les deux précédents réunis. *Ongles* très-petits, très-grêles, simples, arqués, subinfléchis.

Obs. La petite espèce de ce genre habite sous les pierres ou parmi les herbes sèches. Sa démarche est assez agile.

Nous avons cru devoir créer cette coupe aux dépens du genre *Falagria* en raison de plusieurs caractères que nous avons jugés importants, savoir : l'absence du rebord sur les côtés du prothorax, et la forme plus courte et tronquée de la lame du mésosternum et du prolongement antéro-médiaire du métasternum, lequel entraîne un écartement un peu plus grand des hanches intermédiaires. On peut y ajouter plusieurs signes auxquels nous n'accordons qu'une valeur secondaire ou spécifique, mais qui ne sont communs à aucune des espèces du genre *Falagria*, tels sont : les *palpes maxillaires* à peine plus allongés, à dernier article encore plus court ; le *menton* moins lisse et toujours entièrement rugueux ; le *prothorax* plus globuleux, plus rétréci en arrière, plus régulièrement cordiforme, non distinctement rebordé à la base, subtronqué ou non sensiblement angulé à son bord antérieur ; les *épaules* limitées en dedans par une impression assez marquée ; le *cinquième segment de l'abdomen* toujours légèrement sinué au milieu de son bord apical ; la présence de distinctions sexuelles constatées par les impressions de la tête et du prothorax, etc.

1. Cardiola obscura, GRAVENHORST.

Allongée, médiocrement et finement pubescente; assez densement et finement pointillée; d'un roux de poix brillant, avec la tête plus foncée, la bouche, les antennes et les pieds d'un roux testacé. Tête aussi large que le prothorax, presque lisse. Prothorax cordiforme, convexe, assez densement pointillé, finement canaliculé sur sa ligne médiane. Écusson longitudinalement bicarinulé. Élytres subtransverses, un peu plus longues que le prothorax. Abdomen un peu plus étroit à sa base que les élytres, faiblement élargi en arrière.

♂ *Vertex* et *prothorax* assez largement sillonnés ou impressionnés sur leur ligne médiane. *Sixième arceau ventral* subangulairement prolongé à son sommet, plus saillant que le segment abdominal correspondant.

♀ *Vertex* et *prothorax* sans impression : celui-ci seulement finement canaliculé sur sa ligne médiane. *Sixième arceau ventral* obtusément arrondi au sommet, dépassant à peine ou non le segment abdominal correspondant.

Aleochara obscura, GRAVENHORST, Micr. 74, 10; — *id.* Mon. 151, 8. — GYLLENHAL, Ins. Suec. II, 379, 2.

Falagria obscura, MANNERHEIM, Brach. 87, 2. — BOISDUVAL et LACORDAIRE, Faun. Ent. Par. I, 556, 3. — ERICHSON, Col. March. I, 295, 3; — *id.* Gen. et Spec. Staph. 54, 15. — HEER, Faun. Col. Helv. 1, 351, 3. — REDTENBACHER, Faun. Austr. 851, 3. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 373, 4. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 35, 4. — JACQUELIN DU VAL, Gen. Col. Eur. Staph. pl. I, fig. 4. — THOMSON, Skand. Col. II, 298, 3. 1860.

Corps allongé, étroit, subconvexe, d'un roux de poix brillant; revêtu d'une pubescence fine, blonde ou grisâtre, courte, couchée et médiocrement serrée.

Tête transversalement suborbiculaire; aussi large que le prothorax; légèrement pubescente, presque lisse ou obsolètement pointillée; d'un brun ou d'un noir de poix brillant. *Front* large, subconvexe, transversalement subimpressionné entre les tubercules antennifères, avec l'impression souvent subinterrompue ou comme géminée; impressionné en arrière chez les ♂ seulement. *Épistome* longitudinalement convexe, sétosellé en avant. *Labre* d'un brun de poix, cilié à son sommet de soies blondes,

éparses et assez longues. *Parties de la bouche* d'un roux testacé, avec les *mandibules* plus obscures. *Menton* et *pièces basilaires* ruguеusement ponctués.

Yeux courtement ovalaires, noirs.

Antennes environ de la longueur de la tête et du prothorax réunis ; légèrement mais sensiblement épaissies; densement et finement duveteuses et distinctement pilosellées ; entièrement d'un roux testacé ; à premier article assez allongé, non ou à peine épaissi en massue subcylindrique ; les deuxième et troisième suballongés, obconiques, subégaux, un peu moins longs séparément que le premier : le quatrième à peine transverse : les cinquième à dixième graduellement un peu plus courts et plus fortement transverses : le dernier presque aussi long que les deux précédents réunis, courtement ovalaire, subacuminé au sommet.

Prothorax en carré subglobuleux, à peine moins long que large antérieurement ; fortement rétréci en arrière, où il est beaucoup plus étroit que les élytres; obtusément tronqué en avant, avec les angles antérieurs fortement arrondis en même temps que le devant des côtés ; étroitement subentaillé au milieu de son bord antérieur vers le cou ; subtronqué dans le milieu de sa base, avec les angles postérieurs nuls ou à peine marqués ; légèrement et finement pubescent ; très-finement et assez densement pointillé; d'un roux de poix brillant; convexe; creusé sur sa ligne médiane, dans les deux sexes, d'un canal très-fin et parfois obsolète ; offrant en outre, chez les ♂, une faible impression dorsale, au milieu de laquelle subsiste ledit canal.

Écusson d'un roux de poix assez brillant, à peine pubescent, finement pointillé, chargé sur son milieu de deux petites carènes ou lignes élevées longitudinales, assez écartées, raccourcies et convergentes en arrière, non prolongées jusqu'au sommet qui paraît un peu émoussé ; offrant en outre de chaque côté un sillon oblique et profond.

Élytres subtransverses, un peu plus longues que le prothorax ; à peine arquées sur les côtés ; subdéprimées ou peu convexes ; subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson ; modérément et finement pubescentes ; assez densement et très-finement pointillées ; entièrement d'un roux de poix brillant. *Épaules* arrondies, offrant entre elles et l'écusson une impression assez distincte.

Abdomen un peu plus étroit à sa base que les élytres, presque deux fois et demie plus prolongé que celles-ci ; à peine et subarcuément élargi sur les côtés avant leur extrémité ; subconvexe ; médiocrement pubescent

avec quelques cils blonds plus distincts le long du bord apical des premiers segments ; très-finement mais plus densement pointillé que les élytres ; d'un roux de poix assez foncé et assez brillant. Les *trois premiers segments* fortement impressionnés ou sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons simplement pointillé ou rugueux : le cinquième distinctement mais étroitement sinué au milieu de son bord apical qui est muni d'une fine membrane pâle : les troisième et quatrième largement et faiblement échancrés au milieu de leur bord postérieur : le sixième subtronqué au sommet.

Dessous du corps d'un roux de poix foncé et assez brillant, avec les hanches d'un roux testacé. *Mésosternum* lisse. *Métosternum* subconvexe, éparsement pubescent, presque lisse. *Ventre* convexe, recouvert d'une pubescence blonde, assez dense et assez longue ; finement, densement et subrugueusement pointillé ; les *deux premiers arceaux* légèrement resserrés à leur base : le premier avec le fond de l étranglement rugueux : le cinquième largement tronqué au sommet : le sixième plus ou moins saillant.

Pieds assez allongés, assez grêles, distinctement pubescents, très-finement pointillés, d'un roux testacé assez brillant. *Tibias* grêles ; les *postérieurs* légèrement recourbés en dedans avant leur extrémité, vus de dessus leur tranche supérieure. *Tarses* étroits, subfiliformes ou à peine atténués vers leur sommet, distinctement ciliés ; les *postérieurs* allongés, à premier article aussi long que les trois suivants réunis, densement cilié en dessous.

Patrie. Cette espèce est très-commune dans presque toute la France, sous les pierres, les tas d'herbes, les mousses, etc.

La couleur varie du roux foncé au roux clair.

ERRATA ET ADDENDA

PREMIÈRE PARTIE (1873)

Page 4, colonne 1, ligne 15, au lieu de *Dinarda*, lisez : *Dinaraea*.
— 6, — 2, — 3, au lieu de *ferialis*, lisez : *bicolor*.
— 6, — 2, — 7, au lieu de *Iliusa*, lisez : *Ilyusa*.
— 684, lignes 7 et 8, supprimez l'erratum concernant les genres *Ilyusa* et *Myrmecopora*.

DEUXIÈME PARTIE (1875)

Page 355, au titre de la page, au lieu de *Ischnopoda*, lisez : *Brachyusa*.

Page 254, avant *Thinoecia fluviatilis*, ajoutez :

5 bis. Thinoecia (Hydrosmecta) impressa, MULSANT et REY.

Allongée, déprimée, finement pubescente, d'un noir peu brillant, avec les pieds d'un testacé de poix, les genoux et les tarses pâles. Tête finement et rugueusement ponctuée, largement et triangulairement impressionnée en avant. Antennes assez grêles, à troisième article beaucoup moins long que le deuxième et évidemment plus long que le quatrième, les quatrième à septième suboblongs, les pénultièmes subtransverses. Prothorax subtransverse, à peine rétréci en arrière, moins large que les élytres, largement et triangulairement impressionné sur sa base, très-finement et très-densement pointillé. Élytres presque carrées, beaucoup plus longues que le prothorax, déprimées, impressionnées sur la suture derrière l'écusson, très-finement et ruguleusement pointillées. Abdomen assez large, subparallèle, très-finement et très-densement pointillé. Tarses postérieurs peu allongés, beaucoup moins longs que les tibias.

Long., 0^m,0028 (1 l. 1/4) ; — larg., 0^m,0005 (1/4 l.).

PATRIE. Vannes (Morbihan).

OBS. Cette espèce, qui nous a été communiquée par M. Revelière, est remarquable par la grande impression triangulaire du devant de la tête

et de la base du prothorax, prolongée, sur celui-ci, jusqu'au delà du milieu. Elle est moins brillante, aussi longue, mais relativement plus large que la *Thinoecia fluviatilis;* à pubescence plus blanche et plus apparente; les antennes, à peine plus épaisses vers leur extrémité ont leurs pénultièmes articles (9ᵉ et 10ᵉ) plus courts ou même subtransverses, etc.

TABLEAU MÉTHODIQUE

DES

COLÉOPTÈRES BRÉVIPENNES

FAMILLE DES ALÉOCHARIENS

7e BRANCHE, MYRMÉDONIAIRES. 2e PARTIE (1)

TROISIÈME SECTION

Genre *Zoosetha*, MULSANT et REY.

inconspicua, ERICHSON.
cribrata, KRAATZ.

Genre *Halobrechta*, THOMSON.

puncticeps, THOMSON.
halensis, MULSANT et REY.
anthracina, FAIRMAIRE et LABOULB.

Genre *Anopleta*, MULSANT et REY.

lepida, KRAATZ.

Genre *Alevonota*, THOMSON.

rufotestacea, KRAATZ.
elegantula, BRISOUT.

Genre *Heteronoma*, MULSANT et REY.

luctuosa, MULSANT et REY.
minuta, BRISOUT.

Genre *Ouralia*, MULSANT et REY.

picicornis, MULSANT et REY.
splendens, KRAATZ.
atomaria, KRAATZ.
inhabilis, KRAATZ.
forticornis, KRAATZ.

Genre *Apimela*, MULSANT et REY.

macella, ERICHSON.
pallens, MULSANT et REY.

Genre *Pachnida*. MULSANT et REY

nigella, ERICHSON.
atricolor, SHARP (2).

Genre *Amidobia*, THOMSON.

parallela, MANNERHEIM.

Genre *Meotica*, MULSANT et REY.

exilis, ERICHSON.
parasita, MULSANT et REY.
parilis, MULSANT et REY.
misera, MULSANT et REY.
pusilla, MULSANT et REY.
validiuscula, KRAATZ.
indocilis, HEER.

(1) Le tableau particulier à chacune des parties des *Myrmédoniaires* doit suppléer au tableau général, devenu incomplet par suite d'additions et corrections.
(2) Les noms en *italique* désignent les espèces étrangères à la France.

S.-genre *Cryptusa*, MULSANT et REY.

capitalis, MULSANT et REY.

Genre *Amischa*, THOMSON.

analis, GRAVENHORST.
arata, MULSANT et REY.
forcipata, MULSANT et REY.
soror, KRAATZ.
filum, MULSANT et REY.
minima, MULSANT et REY.
decipiens, SHARP.
cavifrons, SHARP.

QUATRIÈME SECTION

Genre *Liota*, MULSANT et REY.

gracilenta, ERICHSON.
laeviceps, BRISOUT.

Genre *Bessobia*, THOMSON.

occulta, ERICHSON.
nebulosa, MULSANT et REY.
fungivora, THOMSON.
excellens, KRAATZ.

S.-genre *Trichiota*, MULSANT et REY.

gibbera, MULSANT et REY.
monticola, THOMSON.
punctipennis, KRAATZ.

Genre *Metaxya*, MULSANT et REY.

apricans, MULSANT et REY.
meridionalis, MULSANT et REY.
marina, MULSANT et REY.
Sequanica, BRISOUT.
elongatula, GRAVENHORST.
terminalis, GRAVENHORST.
Brisouti, HAROLD.
volans, SCRIBA.
convexiuscula, MULSANT et REY.
gemina, ERICHSON.
cyanea, FAUVEL.

Genre *Dilacra*, THOMSON.

luteipes, ERICHSON.

S.-genre *Dacrila*, MULSANT et REY.

fallax, KRAATZ.

S.-genre *Dralica*, MULSANT et REY.

vilis, KRAATZ.
difficilis, BRISOUT.
pumila, KRAATZ.

Genre *Disopora*, THOMSON.

currax, KRAATZ.
debilicornis, ERICHSON.
languida, ERICHSON.
longicollis, MULSANT et REY.
velox, KRAATZ.
tenerrima, MULSANT et REY.
immatura, MULSANT et REY.
insecta, THOMSON.
pavens, ERICHSON.

S.-genre *Aloconota*, THOMSON.

gregaria, ERICHSON.
latesulcata, MULSANT et REY.

Genre *Thinoecia*, MULSANT et REY.

gracilicornis, ERICHSON.
Libitina, MULSANT et REY.
haesitans, MULSANT et REY.
merita, MULSANT et REY.
fragilicornis, KRAATZ.

S.-genre *Hydrosmecta*, THOMSON.

impressa, MULSANT et REY.
fluviatilis, KRAATZ.
fragilis, KRAATZ.
thinobioides, KRAATZ.
callida, MULSANT et REY.
amara, MULSANT et REY.
simillima, MULSANT et REY.
subtilissima, KRAATZ.
appulsa, SCRIBA.
deformis, KRAATZ.

Genre *Hygroecia*, MULSANT et REY.

debilis, ERICHSON.
parca, MULSANT et REY.

Genre *Taxicera*, MULSANT et REY.

deplanata, GRAVENHORST.
perfoliata, MULSANT et REY.
indigna, MULSANT et REY.

HOMALOTATES FAUX

Genre *Geostiba*, THOMSON.

tibialis, HEER.
caesula, ERICHSON.
circellaris, GRAVENHORST.
tabida, KIESENWETTER.
flava, KRAATZ.

Genre *Discerota*, MULSANT et REY.

torrentum, KIESENWETTER.

Genre *Dadobia*, THOMSON.

immersa, ERICHSON.

Genre *Thectura*, THOMSON.

cuspidata, ERICHSON.

Genre *Tomoglossa*, KRAATZ.

luteicornis, ERICHSON.

Genre *Schistoglossa*, KRAATZ.

viduata, ERICHSON.

5e RAMEAU. — PRONOMÉATES

Genre *Pronomaea*, ERICHSON.

rostrata, ERICHSON.

6e RAMEAU. — TACHYUSATES

Genre *Brachyusa*, MULSANT et REY.

concolor, ERICHSON.

Genre *Ischnopoda*, THOMSON.

S.-genre *Thinonoma*, THOMSON.

atra, GRAVENHORST.

S.-genre *Ischnopoda vera*.

umbratica, ERICHSON.
flavitarsis, SAHLBERG.
exarata, MANNERHEIM.

Genre *Gnypeta*, THOMSON.

ripicola, KIESENWETTER.
labilis, ERICHSON.
velata, ERICHSON.

Genre *Tachyusa*, ERICHSON.

S.-genre *Cathusya*. MULSANT et REY.

scitula, ERICHSON.

S.-genre *Tachyusa*, ERICHSON.

objecta, MULSANT et REY.
concinna, HEER.
nigrita, HEER.
nitidula, MULSANT et REY.
coarctata, ERICHSON.
constricta, ERICHSON.

S.-genre *Caliusa*. MULSANT et REY.

balteata, ERICHSON.
bicolor, MULSANT et REY.
ferialis, ERICHSON.

Genre *Xenusa*, MULSANT et REY.

uvida, ERICHSON.
sulcata, KIESENWETTER.

Genre *Ilyusa*, MULSANT et REY.

laesa, ERICHSON.
fugax, ERICHSON.

7e RAMEAU. — FALAGRIATES

Genre *Echidnoglossa*, WOLLASTON.

corsica, FAUVEL.

Genre *Borboropora*, KRAATZ.

Kraatzii, FUSS.

Genre *Falagria*, MANNERHEIM.

sulcata, PAYKULL.
picicornis, MULSANT et REY.
sulcatula, GRAVENHORST.
thoracica, CURTIS.
naevula, ERICHSON.
formosa, ROSENHAUER.
nigra, GRAVENHORST.

Genre *Cardiola*, MULSANT et REY.

obscura, GRAVENHORST,

TABLE ALPHABÉTIQUE

DE LA

BRANCHE DES ALÉOCHARAIRES

FAMILLE DES ALÉOCHARIENS

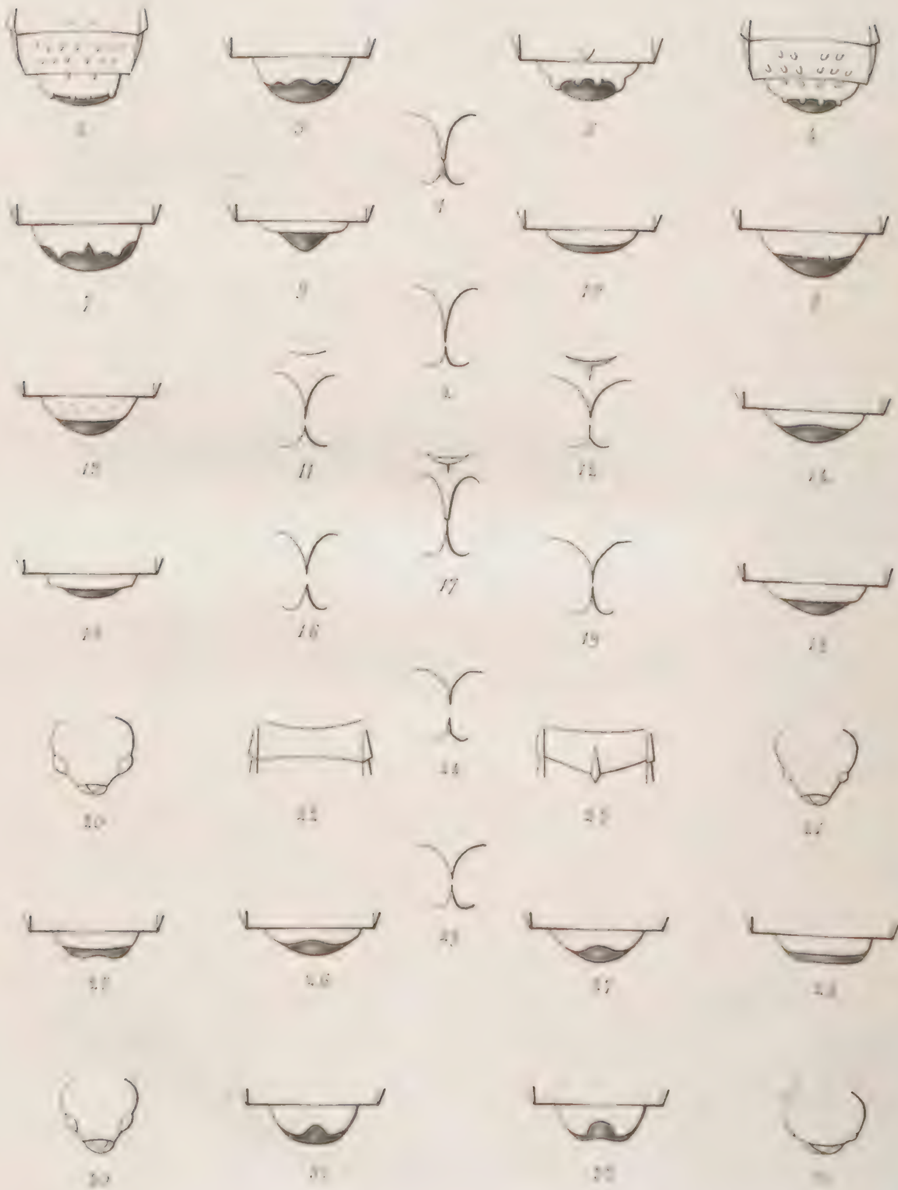
(1) Les noms en *italique* désignent ou de simples variétés, ou des synonymes, ou des espèces rejetées du genre, ou des espèces étrangères à la France.

FIN DE LA TABLE ALPHABÉTIQUE

ALÉOCHARIENS

PL. VI

Myrmédoniaires



Rey. del.

EXPLICATION DES PLANCHES

Planche VI

1. Lame mésosternale du genre *Dinaraca* et à peu près aussi du genre *Plataraca*.
2. Lame mésosternale des sous-genres *Polyota* et *Aglypha*.
3. Sommet de l'abdomen de la *Dinaraca aequata* ♂.
4. Sommet de l'abdomen de la *Dinaraca* (*Polyota*) *angustula* ♂.
5. Sommet de l'abdomen de la *Dinaraca* (*Aglypha*) *linearis* ♂.
6. Sommet de l'abdomen de la *Plataraca brunnea* ♂.
7. Sommet de l'abdomen de la *Plataraca depressa* ♂.
8. Sommet de l'abdomen de la *Plataraca nigrifrons* ♂.
9. Sommet de l'abdomen de la *Zoosetha inconspicua* ♂.
10. Sommet de l'abdomen de la *Zoosetha inconspicua* ♀.
11. Lame mésosternale du genre *Zoosetha* et à peu près aussi du genre *Anopleta*.
12. Lame mésosternale du genre *Halobrechta*.
13. Sommet de l'abdomen de l'*Halobrechta puncticeps* ♂.
14. Sommet de l'abdomen de l'*Anopleta lepida* ♂.
15. Sommet de l'abdomen de l'*Heteronoma luctuosa* ♂.
16. Lame mésosternale du genre *Heteronoma* et à peu près aussi du genre *Pachnida*.
17. Lame mésosternale du genre *Alevonota*.
18. Sommet de l'abdomen de l'*Alevonota rufotestacea* ♂.
19. Lame mésosternale du genre *Ouralia* et à peu près aussi du genre *Apimela*.
20. Silhouette de la tête du genre *Heteronoma*.
21. Silhouette de la tête de plusieurs espèces du genre *Meotica* et à peu près aussi des genres *Ouralia* et *Apimela*.
22. Le premier segment abdominal de l'*Apimela macella* ♂.
23. Le premier segment abdominal de l'*Apimela pallens* ♂.
24. Lame mésosternale du genre *Amidobia* et à peu près aussi de la *Meotica pusilla*.
25. Sommet de l'abdomen de la *Pachnida nigella* ♂.
26. Sommet de l'abdomen de l'*Amidobia parallela* ♂.
27. Sommet de l'abdomen de la plupart des espèces ♂ du genre *Meotica*.
28. Sommet de l'abdomen de la *Meotica indocilis* ♂.
29. Lame mésosternale de la plupart des espèces du genre *Amischa*.
30. Silhouette de la tête du genre *Amischa*.
31. Silhouette de la tête de la *Meotica* (*Cryptusa*) *capitalis*.
32. Sommet de l'abdomen de l'*Amischa analis* ♂.
33. Sommet de l'abdomen de l'*Amischa arata* ♂.

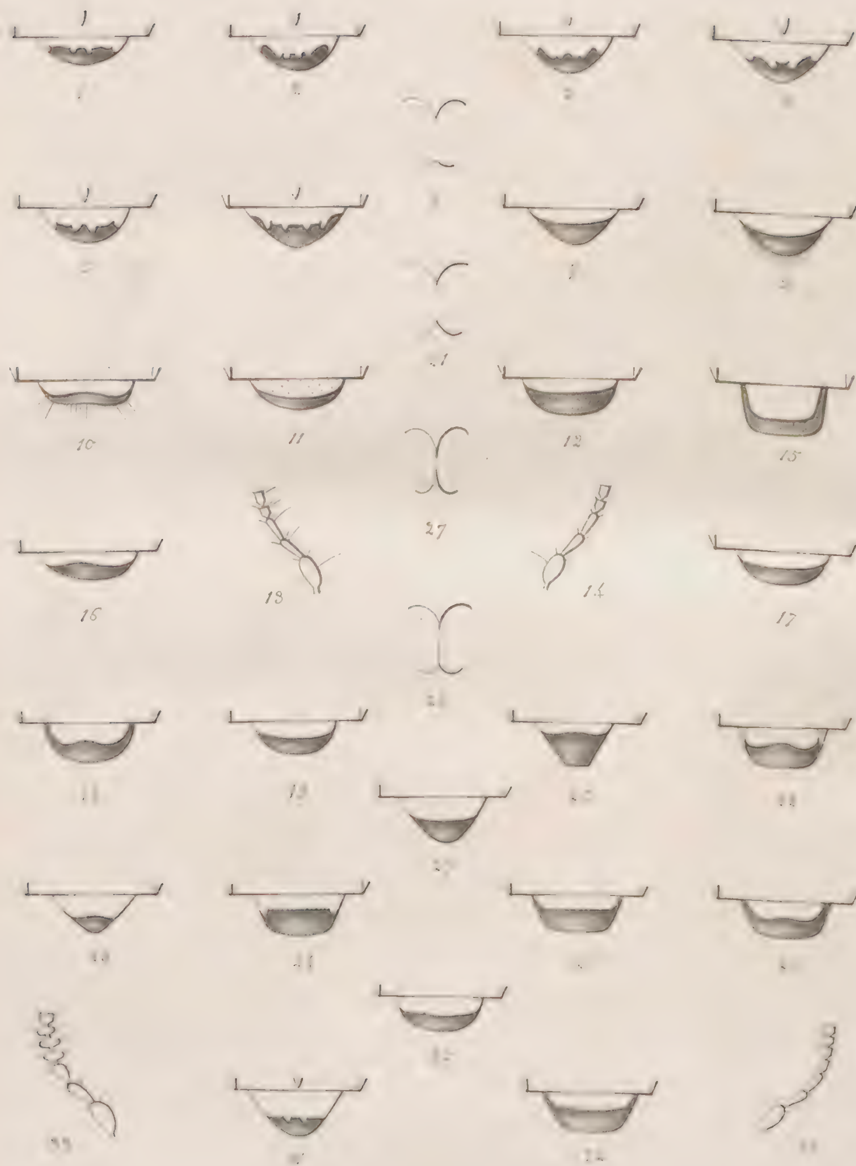
Myrmédoniaires



C. Rey del.

Planche VII

1. Sommet de l'abdomen de l'*Amischa forcipata* ♂.
2. Premiers articles des antennes de l'*Amischa forcipata* ♂.
3. Premiers articles des antennes de l'*Amischa forcipata* ♀.
4. Sommet de l'abdomen de l'*Amischa soror* ♂.
5. Sommet de l'abdomen de l'*Amischa filum* ♂.
6. Sommet de l'abdomen de l'*Amischa minima* ♂.
7. Lame mésosternale du genre *Liota*.
8. Lame mésosternale du genre *Bessobia*.
9. Sommet de l'abdomen de la *Bessobia occulta* ♂.
10. Sommet de l'abdomen de la *Bessobia nebulosa* ♂.
11. Premiers articles des antennes de la *Bessobia occulta* ♂.
12. Premiers articles des antennes de la *Bessobia occulta* ♀ et à peu près aussi de la *Bessobia nebulosa* ♂.
13. Sommet de l'abdomen de la *Bessobia excellens* ♂.
14. Sommet de l'abdomen de la *Bessobia gibbera* ♂.
15. Sommet de l'abdomen de la *Bessobia monticola* ♂.
16. Lame mésosternale du genre *Metaxya*.
17. Sommet de l'abdomen de la *Metaxya apricans* ♂.
18. Sommet de l'abdomen de la *Metaxya meridionalis* ♂.
19. Sommet de l'abdomen de la *Metaxya marina* ♂.
20. Sommet de l'abdomen de la *Metaxya marina* ♀.
21. Sommet de l'abdomen de la *Metaxya Sequanica* ♂.
22. Sommet de l'abdomen de la *Metaxya elongatula* ♂.
23. Sommet de l'abdomen de la *Metaxya terminalis* ♂.
24. Premiers articles des antennes de la *Metaxya terminalis* ♂.
25. Premiers articles des antennes de la *Metaxya terminalis* ♀.
26. Sommet de l'abdomen de la *Metaxya volans* ♂.
27. Sommet de l'abdomen de la *Metaxya gemina* ♂.
28. Premiers articles des tarses postérieurs du genre *Metaxya*.
29. Premiers articles des tarses postérieurs du genre *Dilacra* et aussi du genre *Disopora*.
30. Lame mésosternale du genre *Dilacra*.
31. Lame mésosternale du genre *Disopora* proprement dit.
32. Lame mésosternale du sous-genre *Aloconota*.
33. Sommet de l'abdomen de la *Dilacra luteipes* ♂.
34. Sommet de l'abdomen de la *Dilacra luteipes* ♀.



C. Rey del.

Planche VIII

1. Sommet de l'abdomen de la *Disopora currax* ♂.
2. Sommet de l'abdomen de la *Disopora languida* ♂.
3. Sommet de l'abdomen de la *Disopora longicollis* ♂.
4. Sommet de l'abdomen de la *Disopora velox* ♂.
5. Sommet de l'abdomen de la *Disopora immatura* ♂.
6. Sommet de l'abdomen de la *Disopora pavens* ♂.
7. Sommet de l'abdomen de la *Disopora (Aloconota) gregaria* ♂.
8. Lame mésosternale du genre *Thinoecia* et à peu près aussi du genre *Taxicera*.
9. Sommet de l'abdomen de la *Thinoecia gracilicornis* ♂.
10. Sommet de l'abdomen de la *Thinoecia gracilicornis* ♀.
11. Sommet de l'abdomen de la *Thinoecia Libitina* ♂.
12. Sommet de l'abdomen de la *Thinoecia haesitans* ♂.
13. Premiers articles des antennes de la *Thinoecia haesitans* ♂.
14. Premiers articles des antennes de la *Thinoecia haesitans* ♀.
15. Sommet de l'abdomen de la *Thinoecia merita* ♂.
16. Sommet de l'abdomen de la *Thinoecia (Hydrosmecta) fluviatilis* ♂.
17. Sommet de l'abdomen de la *Thinoecia (Hydrosmecta) fragilis* ♂.
18. Sommet de l'abdomen de la *Thinoecia (Hydrosmecta) thinobioides* ♂.
19. Sommet de l'abdomen des *Thinoecia (Hydrosmecta) callida* et *amara* ♂.
20. Sommet de l'abdomen de la *Thinoecia (Hydrosmecta) subtilissima* ♂.
21. Lame mésosternale du genre *Hygroecia*.
22. Sommet de l'abdomen de l'*Hygroecia debilis* ♂.
23. Sommet de l'abdomen de l'*Hygroecia debilis* ♀.
24. Sommet de l'abdomen de la *Taxicera deplanata* ♂.
25. Sommet de l'abdomen de la *Taxicera perfoliata* ♂.
26. Sommet de l'abdomen de la *Taxicera indigna* ♂.
27. Lame mésosternale du genre *Geostiba*.
28. Lame mésosternale du genre *Discerota*.
29. Sommet de l'abdomen de la *Geostiba tibialis* ♂.
30. Sommet de l'abdomen de la *Geostiba caesula* ♂.
31. Sommet de l'abdomen de la *Geostiba circellaris* ♂.
32. Sommet de l'abdomen de la *Discerota torrentum* ♂.
33. Articles basilaires et intermédiaires, vus de côté, des antennes de la *Discerota torrentum* ♂.
34. Articles basilaires et intermédiaires, vus de côté et de dessus, des antennes de la *Discerota torrentum* ♀.

Myrmédoniaires



C. Rey del.

Planche IX

1. Silhouette de la tête du genre *Dadobia*.
2. Derniers segments de l'abdomen de la *Thectura cuspidata* ♂.
3. Derniers segments de l'abdomen de la *Thectura cuspidata* ♀.
4. Palpe maxillaire du genre *Tomoglossa*.
5. Mandibule du genre *Schistoglossa*.
6. Lame mésosternale du genre *Tomoglossa*.
7. Sommet de l'abdomen de la *Schistoglossa viduata* ♂.
8. Lame mésosternale du genre *Pronomaea*.
9. Silhouette de la tête du genre *Pronomaea*.
10. Lame mésosternale du genre *Brachyusa*.
11. Sommet de l'abdomen de la *Brachyusa concolor* ♂.
12. Premiers articles des tarses postérieurs des genres *Brachyusa* et *Ischnopoda*.
13. Premiers articles des tarses postérieurs du genre *Tachyusa* et à peu près aussi du genre *Gnypeta*.
14. Lame mésosternale du genre *Ischnopoda*.
15. Lame mésosternale du genre *Gnypeta*.
16. Vertex dans le genre *Tachyusa*.
17. Vertex dans le genre *Xenusa*.
18. Sommet de l'abdomen de l'*Ischnopoda atra* ♂♀.
19. Sommet de l'abdomen de l'*Ischnopoda umbratica* ♂♀.
20. Sommet de l'abdomen de la *Tachyusa* (*Cathusya*) *scitula* ♂♀.
21. Sommet de l'abdomen de la *Tachyusa objecta* ♂♀.
22. Sommet de l'abdomen des *Tachyusa concinna*, *nigrita* et *coarctata* ♂.
23. Sommet de l'abdomen des *Tachyusa constricta*, *balteata* et *bicolor* ♂.
24. Lame mésosternale des genres *Tachyusa* et *Xenusa*.
25. Lame mésosternale du genre *Ilyusa*.
26. Mandibule droite du genre *Borboropora*.
27. Mandibule gauche du genre *Borboropora*.
28. Lame mésosternale du genre *Falagria*.
29. Lame mésosternale du genre *Cardiola*.
30. Écusson des *Falagria sulcata* et *sulcatula*.
31. Écusson des *Falagria thoracica*, *naevula* et *nigra*.
32. Sommet de l'abdomen de la *Cardiola obscura* ♂.
33. Sommet de l'abdomen de la *Cardiola obscura* ♀

LYON. — IMPRIMERIE PITRAT AINÉ, RUE GENTIL, 4





